



Manipulations *post-mortem* du corps humain

IMPLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES

Jennifer Kerner

Manipulations *post-* *mortem* du corps humain



Manipulations *post-* *mortem* du corps humain

IMPLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES
ET ANTHROPOLOGIQUES

© 2018, J. Kerner

Published by Sidestone Press, Leiden
www.sidestone.com

Imprint: Sidestone Press Dissertations

Lay-out & cover design: Sidestone Press
Photograph cover: smoked mummies (Papua new Guinea)
© Matthijs Kuijpers | Dreamstime.com
Tête de momie paracas dont la coiffé a été rabattue afin
de couvrir le visage © Joron Derem.

ISBN 978-90-8890-543-8 (softcover)
ISBN 978-90-8890-544-5 (hardcover)
ISBN 978-90-8890-545-2 (PDF e-book)

À mes chers disparus

Table des matières

Introduction	17
1 Corpus de l'étude et principes méthodologiques généraux	21
1.1 <i>Corpus de l'Étude</i>	21
1.1.1 Corpus archéologique	21
1.1.1.1 Échantillonnage	21
1.1.1.2 Données de terrain	22
1.1.1.3 Données bibliographiques	22
1.1.2 Corpus ethnographique et ethnologique	24
1.1.2.1 Choix des sources et compilation des données	24
1.1.3 Base de données	25
1.2 <i>Méthodes d'analyse des collections ostéologiques</i>	26
1.2.1 Ostéologie humaine : l'identité biologique du défunt	26
1.2.1.1 Âge au décès	27
1.2.1.2 Diagnose sexuelle	27
1.2.1.3 Paléopathologie et traumatologie	28
1.2.2 Taphonomie de la surface osseuse	29
1.2.2.1 Altérations de la surface corticale	29
1.2.2.2 Fracturations	30
1.2.3 Analyse techno-fonctionnelle (tracéologie)	31
1.2.3.1 Principes et potentiel informatif de l'analyse technologique et techno-fonctionnelle appliquée à l'humain	31
1.2.3.2 Typologie des altérations anthropiques	32
1.2.3.3 Observations sur les marques de découpe	32
1.2.3.4 Référentiels	33
1.2.3.5 Outillage	33
1.2.3.6 But recherché de l'action	34
1.2.3.7 Chronologie des actions techniques et usage de l'objet fini	34
1.2.3.8 <i>Modus operandi</i>	35
1.3 <i>Méthodes d'analyse des documents de fouilles et des données bibliographiques</i>	36
1.3.1 Identification et dénombrement des pièces ostéologiques	37
1.3.2 Organisation interne de l'assemblage des dépôts	37
1.3.3 Étude taphonomique des dépôts	37
1.3.4 Place du dépôt dans l'organisation spatiale générale du site	38
1.4 <i>Conclusion du chapitre</i>	38

2 Définitions	39
2.1 <i>Étudier le rite</i>	39
2.1.1 Geste	40
2.1.2 Pratique	40
2.1.3 Rite	40
2.1.4 Exprimer l'action technique	40
2.1.4.1 La chaîne opératoire funéraire et l'objet-cadavre	41
2.1.4.2 Procédés de fabrication, processus techniques et objets manufacturés en fragments humains	42
2.1.4.3 <i>Modus Operandi</i>	42
2.2 <i>Sépulture et geste funéraire</i>	43
2.2.1 Définitions anthropologique et archéologique	43
2.2.2 Honorer le défunt : « l'intentionnalité positive »	45
2.2.3 Critères archéologiques pour la reconnaissance de la sépulture	46
2.2.4 « Sépultures » particulières	47
2.2.4.1 Sépultures temporaires ?	47
2.2.4.2 « Sépultures de relégation »	48
2.2.4.3 Sépultures sans corps ? Le cas des cénotaphes	49
2.3 <i>Les ensembles funéraires</i>	51
2.3.1 Définition générale	51
2.3.2 Les différentes dénominations des ensembles funéraires	51
2.3.2.1 Ensemble funéraire et nécropole	51
2.3.2.2 Complexe funéraire	52
2.3.2.3 Cimetière	52
2.4 <i>Dépôt « primaire », « secondaire » et « tertiaire »</i>	52
2.4.1 Dépôt « primaire », « secondaire » : définitions et reconnaissance sur le terrain	52
2.4.2 Dépôt secondaire ou perturbations taphonomiques ? Historiographie d'une confusion	53
2.4.3 Et des dépôts « tertiaires » ?	53
2.4.4 « Dépôt » ou « sépulture » ? « Structure mortuaire » et « structure funéraire »	54 54
2.5 <i>Sépulture « primaire », « secondaire » et funérailles en plusieurs temps</i>	54
2.5.1 Sépulture « primaire »	54
2.5.1.1 « Primaire » comme mode de traitement simple du corps	55
2.5.1.2 « Primaire » comme première phase de traitement au sein d'un processus mortuaire en plusieurs temps	55
2.5.2 Sépulture « secondaire »	55
2.5.3 Expressions composites utilisant les qualificatifs « primaire » et « secondaire »	56

2.5.3.1 Dépôt « primaire partiel » ou « dépôt primaire incomplet »	56
2.5.3.2 Fragments de corps	56
2.5.3.3 « Dépôt primaire perturbé »	57
2.5.3.4 « Pratiques ou manipulations secondaires »	57
2.5.3.5 « Primaire » et « première », « secondaire » et « seconde »	58
2.6 Les structures associées aux processus mortuaires complexes	59
2.6.1 Ossuaire	60
2.6.1.1 Définition générale	60
2.6.1.2 Reconnaissance archéologique de l'ossuaire	60
2.6.1.3 Ossuaire : fonction funéraire ou post-funéraire ?	62
2.6.1.4 Une forme ouverte d'ossuaire : les aîtres et les charniers	62
2.6.2 Vidange	63
2.6.2.1 Définition	63
2.6.2.2 Reconnaissance archéologique de la vidange	63
2.6.2.3 Vidange : fonction funéraire ou post-funéraire ?	63
2.6.3 Pourrissoir	64
2.6.3.1 Définition	64
2.6.3.2 Reconnaissance archéologique du pourrissoir	64
2.6.3.3 Pourrissoir : fonction funéraire ou para-funéraire ?	67
2.7 Réductions	67
2.7.1 Définitions	67
2.7.1.1 « <i>Reduction processes</i> »	67
2.7.1.2 « Réduction »	68
2.7.1.3 « <i>Reduction processes</i> » et « réduction » : différences	69
2.7.2 Reconnaissance archéologique de la « réduction »	69
2.7.3 Réduction : fonction funéraire ou post-funéraire ?	70
2.8 Double-funérailles	70
2.8.1 Désignation du rituel de double-funérailles	71
2.8.2 Dénomination des différentes « sépultures » usitées lors des double-funérailles	72
2.8.2.1 Sépulture d'attente	72
2.8.2.2 Sépulture finale	72
2.8.3 Reconnaissance archéologique des structures utilisées lors de double-funérailles	73
2.9 Reliques	74
2.9.1 Définition	74
2.9.2 Le trophée : un type particulier de relique ?	75
2.9.3 Reconnaissance archéologique de la relique	75
2.10 Conclusion du chapitre	77

3 L'utilisation du corps entier dans le rituel funéraire	79
3.1 <i>Le corps en chair transformé pour l'inhumation</i>	79
Introduction : pourquoi modifier le corps en chair pour son inhumation ?	
3.1.1 Le démembrement comme pratique funéraire	80
3.1.2 Segmenter le corps en Chine au Néolithique : l'exemple du site de Ding Si Shan	85
3.1.2.1 Présentation du site	86
3.1.2.2 Quelques cas analysés et commentés	97
3.1.2.3 Implications sociales possibles	103
3.1.2.4 Interprétations eschatologiques possibles	105
3.1.3 Comparaisons et perspectives	110
3.2 <i>Le corps sec déplacé dans son intégralité vers une nouvelle sépulture</i>	111
Introduction : pourquoi déplacer le corps mort dans son intégralité ?	
3.2.1 La relocalisation de sépulture	112
3.2.1.1 Mort précoce	112
3.2.1.2 Mort « au loin »	112
3.2.1.3 Mort en période de crise	114
3.2.1.4 Contextes épidémiologiques	116
3.2.1.5 Ré-inhumations motivées par la pratique archéologique	116
3.2.1.6 Ré-inhumations motivées par l'entretien des cimetières	117
3.2.1.7 Ré-inhumations motivées par des mariages <i>post-mortem</i>	117
3.2.1.8 Conclusion : Restes mortels relocalisés et territorialité	117
3.2.2 Les double-funérailles	118
3.2.2.1 Éléments matériels et gestes récurrents dans la pratique des double-funérailles	119
3.2.2.2 Qui est concerné ?	124
3.2.2.3 Raisons pour pratiquer les double-funérailles	126
3.2.2.4 Avantages symboliques de la cérémonie des double-funérailles	130
3.2.3 L'exemple du site néolithique de Pouilly (Moselle, France)	133
3.2.3.1 Présentation du site	133
3.2.3.2 Présentation des structures	133
3.2.3.3 Hypothèses interprétatives quant au rituel funéraire à Pouilly	137
3.2.4 Réévaluation du phénomène de « réduction » dans les cistes de type Chamblandes : pratiques funéraires complexes au Néolithique Moyen	141
3.2.4.1 Contexte culturel	141
3.2.4.2 Les manipulations post-dépositionnelles dans les cistes de type Chamblandes	144
3.2.4.3 Des conditions techniques réunies pour la mise en place de pratiques funéraires complexes	146
3.2.5 Perspectives	149

3.3 Le corps sec « repoussé » dans la tombe : la réduction	150
3.3.1 Réduction de corps : un panorama	150
3.3.1.1 La réduction en Préhistoire ancienne	151
3.3.1.2 La réduction en Europe, du Néolithique à l'Antiquité	151
3.3.1.3 La réduction au Moyen Âge	153
3.3.2 Pourquoi repousser le corps mort ? L'exemple du Moyen Âge	158
3.3.2.1 La gestion des espaces collectifs	158
3.3.2.2 Garder avec l'autre...	160
3.3.2.3 ...tout en conservant un sous-espace sépulcral singulier ?	161
3.3.2.4 Garder entier	162
3.3.3 Pourquoi s'interroger sur le statut des restes en position secondaire au Moyen Âge ?	164
3.3.4 Perspectives : le problème de l'intégration du geste de réduction dans le programme funéraire	166
3.3.4.1 Reconnaître le caractère intentionnel du geste : bouleversement ou réduction ?	166
3.3.4.2 Reconnaître la pré-programmation du geste	167
3.3.4.3 Reconnaître le caractère funéraire du geste	168
3.3.4.4 Reconnaître le respect de l'intégrité de l'individu	168
3.4 Discussion	170
3.4.1 Réduction ou dépôt secondaire ?	170
3.4.1.1 L'espace peut-il être une valeur discriminante pertinente ?	170
3.4.1.2 Réduction, dépôt secondaire : quels sont les apports de cette distinction ?	171
3.4.1.3 Déplacer pour conserver ? Pour conserver ensemble ?	172
3.4.2 Le corps modifié : dépôt secondaire ou dépôt primaire de restes préparés ?	172
3.4.2.1 Modeler le corps entier : momification et démembrement	172
3.4.2.2 Momification, fumigation : une forme spécifique de double-funérailles ?	173
3.4.2.3 Sépulture secondaire et/ou relique ?	174
4 Le corps divisé	177
4.1 Introduction	177
4.2 Le corps séparé de ses entrailles	178
4.2.1 Méthodologie : adaptation de la recherche en bio-archéologie pour la compréhension des pratiques thanatopraxiques anciennes	178
4.2.2 Les causes de l'éviscération	179
4.2.2.1 Permettre l'exposition	179
4.2.2.2 Faciliter les pérégrinations des corps	180
4.2.2.3 Importance de la préservation totale pour l'au-delà	180

4.2.3 Parties concernées par l'éviscération	181
4.2.3.1 Ablations fréquentes	181
4.2.3.2 Ablations occasionnelles	182
4.2.4 Le destin des entrailles retirées	184
4.2.4.1 Conservation des entrailles dans le corps du défunt	184
4.2.4.2 Conservation des entrailles près du corps du défunt	185
4.2.4.3 L'inhumation des abattis en contexte semi-détritique ou détritique	185
4.2.4.4 La valorisation des entrailles par la création de « sépultures » d'organes	186
4.2.5 Les enterrements d'entrailles à l'époque médiévale et moderne : de vraies sépultures ?	187
4.2.5.1 Un traitement positif	187
4.2.5.2 Un statut pourtant ambigu	188
4.3 <i>Les principaux ossements réunis</i>	188
4.3.1 Les sépultures largement prélevées	189
4.3.2 Les ossuaires	189
4.3.2.1 Les ossuaires : entre nécessité technique et légitimité religieuse	189
4.3.2.2 Les chapelles d'os baroques	190
4.3.2.3 Implications sociales et symboliques de l'ossuaire	194
4.3.2.4 L'ossuaire : entre réification et mémoire	196
4.3.3 Les paquets funéraires et mortuaires	196
4.4 <i>Les membres et la tête réunis : l'exemple d'un paquet mortuaire azilien</i>	197
4.4.1 Contexte de l'étude	198
4.4.2 Les ossements humains redécouverts	198
4.4.2.1 Premières observations	199
4.4.2.2 Nombre Minimum d'Individus	203
4.4.2.3 Objets potentiellement associés aux ossements humains	205
4.4.3 Attribution stratigraphique des ossements et datation	206
4.4.3.1 Attribution stratigraphique des ossements <i>via</i> les sources archivistiques	206
4.4.3.2 Datation absolue des vestiges	209
4.4.4 Analyse technologique	209
4.4.4.1 Gestes techniques autour des ossements	209
4.4.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt	214
4.4.4.3 Conclusion de l'étude technologique	219
4.4.5 Interprétation	219
4.4.5.1 La présence de restes humains dans la grotte du Mas d'Azil	220
4.4.5.2 La nature et la fonction du paquet mortuaire azilien	224
4.4.5.3 Conclusion	227

4.5 <i>La tête</i>	228
4.5.1 Les sépultures de corps acéphales	229
4.5.1.1 Crânes récupérés	229
4.5.1.2 Têtes coupées	232
4.5.2 Têtes isolées	234
4.5.2.1 Crânes récupérés	234
4.5.2.2 Dépôts massifs de têtes et de crânes	235
4.5.3 Extrémités céphaliques objectivées : crânes surmodelés, crânes gravés, têtes-trophées	236
4.5.3.1 Crânes surmodelés	236
4.5.3.2 Dépôts crâniens et architecture	239
4.5.5 Synthèse sur le rôle de la tête	243
4.5.5.1 La tête vaut pour le corps	243
4.5.5.2 Le crâne n'est pas la tête ?	244
4.5.5.3 « Sur la tête de mes ancêtres » : valeur morale et ordre communautaire	245
4.6 <i>Les membres</i>	245
4.6.1 Dépôts de membres coupés	245
4.6.2 Dépôts d'os longs des membres	247
4.5.3 Prélèvements de membres sur sépultures primaires	248
4.6.4 « Sépultures partielles » post-opératoire	248
4.7 <i>Discussion</i>	250
4.7.1 L'association de la tête et des membres dans les assemblages archéologiques : interprétations générales	250
4.7.1.1 Complémentarité des éléments anatomiques	251
4.7.2 Pourquoi diviser le corps ?	251
4.7.2.1 Le corps comme marqueur de territorialité	251
4.7.2.2 Création de reliques	251
4.7.2.3 Des symboles forts pour la constitution de trophées	252
4.7.2.4 Corps fragmentés et sciences médicales	252
5 Le corps réduit à sa plus petite portion: L'objet, la relique, le talisman	255
5.1 <i>Le fragment humain manufacturé et employé en contexte non rituel</i>	256
5.1.1 Fragments humains et objets techniques	256
5.1.1.1 Objets domestiques	256
5.1.1.2 Objets d'artisans : l'exemple des patins	257
5.1.2 Fragments humains et objets de toilette	265
5.1.3 Fragments humains et remèdes médicaux	265
5.1.3.1 Fragments employés	266
5.1.3.2 « Donneurs »	269
5.1.3.3 Discussion	270

5.1.4 Vente actuelle : le reste humain sur le marché de l'art et de l'antiquité	271
5.1.4.1 Cadre légal	272
5.1.4.2 Quand le matériau humain passe presque inaperçu	273
5.1.4.3 Quand le fragment de corps devient « objet patrimonial »	274
5.1.4.4 Invariants soulignés par l'étude	276
5.2 Le fragment humain manufacturé et employé en contexte rituel : un panorama	278
5.2.1 Les os longs	278
5.2.1.1 Instruments de musique	278
5.2.1.2 Les <i>regalia</i> mésoaméricaines	282
5.2.1.3 Armes rituelles et objets d'initiation sanglante	285
5.2.1.4 Parures rituelles et charmes	288
5.2.2 Le crâne	292
5.2.2.1 Le crâne comme contenant	293
5.2.2.2 Masques et casques osseux	296
5.2.2.3 « Rondelles crâniennes »	299
5.2.2.4 Autres utilisations du crâne modifié	303
5.2.3 Discussion	303
5.3 Souvenirs familiaux, « reliques », talismans: un panorama	304
5.3.1 Les fluides corporels	304
5.3.1.1 Reliques chrétiennes	305
5.3.1.2 Sang et trophées martiaux	307
5.3.2 La peau du corps	307
5.3.3 La peau du visage et du scalp	308
5.3.4 Les oreilles	309
5.3.5 Les mains et les doigts	311
5.3.5.1 Trophée, souvenir, talisman	311
5.3.5.2 Acteur du rite funéraire	312
5.3.6 Les ongles	313
5.3.7 Les dents	313
5.3.7.1 Pendeloques et colliers	313
5.3.7.2 Masques et statues	315
5.3.8 Fragments corporels et bijoux de deuil	316
5.3.9 Les restes cinéraires	317
5.3.9.1 Reliques cinéraires	318
5.3.9.2 Tatouages	318
5.4 Le fragment humain absent : objet se substituant au corps	319
5.4.1 Le drame du corps absent	319
5.4.2 La disparition maîtrisée du corps	321

5.5 <i>Discussion</i>	322
5.5.1 Intégrité du corps et souvenir de la personne	322
5.5.2 Le fragment humain comme objet de pouvoir et objet transitionnel	322
5.5.3 La puissance des reliques	323
6 Conclusion	325
Références	331
Remerciements	377

Introduction

La mort d'autrui est une épreuve que les communautés humaines ont dû apprendre à surmonter dès les premiers temps de l'Humanité. Différentes réponses ont été proposées par les hommes face au problème de la perte de l'autre et les données anthropologiques mettent en lumière la pluralité de ces modes de traitements de la dépouille mortelle humaine. De cette diversité de traitements est née une large palette de vestiges matériels auxquels les archéologues sont quotidiennement confrontés. Certains de ces vestiges sont d'une interprétation délicate : c'est le cas, par exemple, des squelettes rendus incomplets par des manipulations nombreuses, des ossements « épars » ou des os transformés en objets.

Notre présent travail propose une exploration des différentes stratégies adoptées par les populations face au cadavre de l'autre, par l'étude conjointe des populations subactuelles et anciennes. Cette exploration nous permettra de proposer une lecture anthropologique de certains vestiges archéologiques funéraires complexes jusqu'ici délaissés par les chercheurs¹.

Notre point de départ est le corps. Ce corps, il faut tour à tour l'oublier ou le garder en mémoire, l'occulter à la vue ou l'exposer, le rejeter loin de soi ou l'intégrer dans sa propre chair. Le choix du devenir du corps et le choix des procédures qui seront appliquées pour mener à bien sa transformation, constituent le pivot de notre étude. Notre matériel d'investigation sera donc principalement ce qui reste du corps dans la majorité des contextes archéologiques : le matériel ostéologique.

Accepter l'arrêt de la vie pour entamer la gestion de la mort

Tout anthropologue travaillant sur les pratiques funéraires sait que la mort pose un double problème. Il s'agit de gérer tout à la fois l'arrivée d'un nouveau « déchet » humain et le départ d'un être actif. Bien souvent, la gestion d'un « cadavre en plus » est bien moins problématique que celle d'un « vivant en moins ». Ainsi, la nécessité d'une prise en charge assumée de la dépouille mortelle est surtout tournée vers le dépassement de la seconde difficulté. C'est pour cette raison que le simple abandon du corps, solution parfaitement valable pour régler le problème du « cadavre en plus », ne

1 Ce but n'est bien sûr atteignable qu'au prix d'innovations méthodologiques que nous vous présentons dans ce manuscrit.

paraît souvent pas suffisante aux survivants. Ces derniers préfèrent alors opter pour des pratiques funéraires plus complexes, dignes de représenter l'incroyable difficulté de la séparation d'avec le « vivant en moins ».

Mais pour déclencher cette prise en charge du corps, encore faut-il que le mort soit mort aux yeux de ses semblables. Cette assertion paraît banale mais la perception de l'état de mort varie selon les cultures. Si l'anthropologue s'en souvient, l'archéologue parfois l'oublie. Tout obnubilé qu'il est par la matérialité des faits, il sous-estime parfois l'influence que cette perception peut avoir sur le déroulement concret de la pratique funéraire. Pourtant, cette variabilité de la perception de la mort ne doit pas être oubliée car elle modifie par ricochets les conduites des vivants, leurs gestes, et le « planning » de prise en charge de la dépouille. Ainsi, la perception de la limite entre la mort et la vie modèle indéniablement les preuves matérielles à la disposition des archéologues, particulièrement lorsque l'acceptation de la mort par la société ne se fait qu'à un stade avancé de décomposition du corps.

Nous savons donc que l'acceptation, puis l'énonciation, de l'état de mort ne se fait pas de manière évidente. Pour remédier à cet épineux problème, notre société occidentale pousse de plus en plus loin l'utilisation des sciences médicales pour tenter de rationaliser la perception de l'arrêt de la vie. L'histoire de la médecine se fait l'illustration des écueils que rencontre cette démarche : de la mort cardio-ventilatoire à la mort cérébrale, en passant par la mort de la « conscience » actuellement activement discutée par les spécialistes des neurosciences, notre société ultra-médicalisée et rationnelle peine à définir la « limite » de l'existence du vivant... Probablement parce que le pivot du problème est justement sociétal et non pas biologique. Finalement, le mort est mort lorsque ses semblables le décident, peu importe son état physiologique. La véritable question à se poser est donc : « Quand le mort est-il mort pour la société ? »

Le plus souvent l'annonce de la mort ne coïncide pas strictement avec l'arrêt des fonctions vitales : la mort annoncée peut être anticipée ou retardée² par les proches du défunt. Ce décalage de temps peut être plus ou moins long, et donc avoir une influence plus ou moins grande sur l'aspect des vestiges que nous mettons au jour en contexte archéologique.

Lorsque l'enjeu social ordinaire est renforcé par un enjeu politique, un décès peut être annoncé à la communauté plusieurs semaines après la mort biologique du défunt. C'est le cas pour certains souverains d'Angola dont le décès peut être caché le temps d'organiser la passation de pouvoir (on dit alors que le roi est souffrant pour justifier son absence³). Parfois, au contraire, l'exclusion de la société a lieu avant même que la mort biologique ne soit effective. Dans son commentaire de l'Énéide, Servius souligne la séparation anticipée d'avec le moribond qui est rejeté hors de l'espace domestique pendant son agonie⁴. Le deuil social et mental s'amorce alors avant même l'arrêt des fonctions vitales, à travers un geste de « mise à distance » délibéré⁵.

2 Par exemple, chez les Mossi du Burkina Fasso, la mort est traditionnellement annoncée sept jours après le décès biologique (Zahan 1971).

3 Baumann 1956.

4 Cette pratique est également connue chez certaines populations actuelles comme les Kikuyu du Kenya central (Droz 2003).

5 J. Scheid, conférence au Collège de France (2013).

Transformations physiques et rites de passage

Le traitement funéraire du cadavre peut commencer une fois la mort biologique jugée effective, et le décès annoncé à la communauté. Le choix des modalités de ce traitement semble parfois s'adapter à la connaissance empirique qui nous apprend que, tôt ou tard, la Mort finira par modifier l'apparence de l'individu qui a été arraché au groupe. C'est cette inéluctable transformation naturelle, malheureusement bien connue de tous, qui oblige la société à proposer l'alternative d'une transformation maîtrisée, transformation qui est introduite dans les pratiques culturelles parfois jusqu'à l'institutionnalisation.

Les rites de passage utilisent allègrement les transformations maîtrisées de la corporalité lors de chaque changement de statut d'un membre de la communauté. Les modifications corporelles entrent ainsi en jeu à toutes les étapes de la vie de l'individu pour exprimer efficacement ce changement d'état. Ainsi, la circoncision, l'excision, les scarifications, la pose de parure modifiant le corps⁶ sont des modifications durables qui peuvent intervenir lors des rites de naissance, de puberté, de mariage, d'agrégation dans une société secrète, etc. Des modifications moins durables peuvent entrer en jeu pour marquer des états transitoires de la vie de l'individu, telle la tonte pour les femmes ou l'arrêt du rasage de la barbe pour les hommes lors des périodes de deuil. Il paraît ainsi parfaitement approprié de pratiquer également des modifications sur le corps de l'individu décédé, alors que celui-ci s'apprête à effectuer son ultime rite de passage. Ces pratiques constituent un marqueur d'entrée dans la mort et formalisent le processus de séparation d'avec la société des vivants en la ritualisant. La modification de l'apparence du cadavre, qui confine parfois à la transformation, voire au façonnage d'un nouveau « corps-objet », nous paraît constituer le pendant macabre du changement physique généralement opéré sur l'endeuillé afin d'afficher son statut liminaire. Cette transformation physique du mort vient en quelque sorte compléter et soutenir celle du survivant.

Différentes procédures pour la transformation du mort

Dans le cas d'un rite de mort, la transformation du sujet doit être, à l'image de l'épreuve que subit l'individu, parfaitement radicale. Si l'on prend le point de vue d'un membre d'une société ritualiste, la mort est en effet le seul événement où l'individu ne subit pas uniquement une transformation, c'est-à-dire un changement de son apparence et de son rôle au sein du groupe, mais également une transmutation, un changement de sa substance même⁷. La métamorphose du défunt ne concerne pas que son corps, mais également la partie invisible et non altérable de sa personne. C'est ainsi une transformation totale qui s'amorce avec la mort biologique, transformation qu'il est bien sûr nécessaire de matérialiser physiquement, afin de faciliter la lecture du passage aux yeux des vivants. La matérialisation de cette transmutation ne peut donc s'exprimer

6 Nous pouvons citer, à titre d'illustrations, le disque labial chez les Mursis d'Éthiopie, le labret *poturu* chez les Zo'é du Brésil, le collier spirale des femmes Padaung de Birmanie, etc.

7 Cette affirmation est à modérer pour les cas particuliers d'initiation à un culte secret puissant où une transmutation du sujet peut être requise. Certains rites de passage permettant l'agrégation dans des confréries secrètes peuvent d'ailleurs mettre en scène le décès de l'initié pour figurer le changement profond de son être qui s'opère avec cette initiation. De ces mises en scène de mort vont découler des formules que l'on peut adresser ironiquement au rival dans certaines contrées d'Afrique de l'Ouest, telle que : « Je suis mort, une fois déjà... Alors, qui va pouvoir me tuer maintenant ? Toi ? ».

qu'à travers des symboles forts, afin de représenter l'altération irrémédiable du défunt, altération qui est, heureusement, suivie de la création d'un Autre⁸. Cet Autre n'est plus celui que l'on a connu, sans pour autant lui être parfaitement étranger. Ainsi, pour se calquer sur cette vision, la transformation corporelle doit modifier significativement l'apparence de l'individu, sans pour autant le rendre parfaitement méconnaissable⁹. Les différentes procédures que nous allons passer en revue dans ce manuscrit répondent toutes à cette nécessité. C'est la segmentation du corps, s'exécutant à des degrés divers, par des procédés variés et en suivant des chronologies rituelles différentes, qui se fait le support du discours social et eschatologique qui s'élabore autour du membre de la communauté du défunt.

Nous commencerons ce travail par une présentation du matériel d'étude et des principes méthodologiques généraux (chapitre 1). Nous présenterons ensuite la nomenclature utilisée dans notre étude (chapitre 2). Il s'agit d'une approche historiographique et critique de la terminologie. Nous étudierons ensuite la variabilité des comportements autour de la dépouille en partant des traitements les plus globaux (qui prennent en charge le corps entier) vers les traitements les plus sélectifs (où seule une partie du défunt est vouée à être conservée). Nous commençons donc notre panorama par les pratiques qui proposent d'organiser le rituel funéraire autour du corps dans son intégralité (chapitre 3). Puis, nous avancerons dans notre enquête vers les pratiques qui tendent à une réduction progressive du corps en unités plus petites. La partie centrale de notre développement sera consacrée au corps morcelé à divers degrés et selon diverses séquences rituelles (chapitre 4). Puis nous aborderons la réduction du défunt à un seul élément : mèche de cheveux, phalange, esquille d'os (chapitre 5). Chaque chapitre sera clos par une synthèse des différents modes de traitements et de leurs implications culturelles, ainsi qu'un point méthodologique concernant leur étude sur le terrain archéologique.

Pour chaque procédure de prise en charge du cadavre nous proposerons donc de mettre à l'étude quelques cas, archéologiques et ethnographiques, nous permettant d'éclairer le phénomène dans sa dimension anthropologique.

8 Peu de sociétés considèrent les âmes comme étant « perdues » après la mort. Sur ce point, les Guajiro constituent une exception : ils pensent qu'une fois le corps décharné, toutes traces de la personnalité de l'individu a disparu. Seule demeure une force anonyme qui n'a plus rien en commun avec le mort que l'on a aimé.

9 Une impossibilité complète de reconnaissance du défunt altérerait la clarté du discours social : le mort doit être identifiable lors de son rite de passage, et pour cela l'apparence qu'il avait de son vivant doit être recouvrable. D'autre part, l'altération trop radicale du corps rend le deuil plus difficile (au même titre que l'absence de dépouille) car elle ne facilite pas le travail d'intériorisation nécessaire à l'enclenchement du processus de deuil (les études sur la question sont nombreuses mais on pourra se rapporter à la synthèse de Romano H., *Accompagner le deuil en situation traumatique : 10 contextes cliniques*, p. 190).

Corpus de l'étude et principes méthodologiques généraux

« *Il n'y a pas de cimetière assez grand pour engloutir le passé* », Arvi Kivimaa.

Ce chapitre présente notre matériel d'étude, ainsi que les différentes méthodes employées pour interroger les données.

Nous commencerons par une présentation du corpus de l'étude (1.1). Puis nous présenterons les méthodes usitées pour l'analyse du matériel ostéologique (1.2). Ces méthodes sont réparties selon les sous-sections suivantes : observations en bio-anthropologie et ostéologie humaine (1.2.1), méthodes d'analyse de la taphonomie (1.2.2), et, enfin, les outils de l'analyse techno-fonctionnelle (1.2.3). Nous finirons par présenter les méthodes que nous avons mises en oeuvre pour l'étude des données bibliographiques (1.3).

1.1 Corpus de l'Étude

Notre étude s'appuie conjointement sur des sources archéologiques et ethnologiques. Pour les deux volets de cette étude, des sources directes (matériel ostéologique, entretiens semi-dirigés) et indirectes (rapports de fouille, photographies, récits de voyageurs) ont été employées.

1.1.1 Corpus archéologique

1.1.1.1 Échantillonnage

Les sites choisis ont été sélectionnés sur les cinq continents, du Paléolithique à l'Époque Moderne. Nous avons souhaité une approche transchronologique et transculturelle afin de rendre compte de la diversité des manipulations *post-mortem* exécutées sur les corps. Seule une approche telle que celle-ci nous permet de tenter de cerner les phénomènes humains invariants, selon l'ambition d'une recherche anthropologique globale. De plus, nous avons constaté qu'en brisant les cadres chrono-géographiques habituels, de nouvelles relations inter-cultures pouvaient s'offrir au regard.

C'est donc en suivant les principes décloisonnants d'une « *World History* », engagée entre autres par le Pr. C. Bayly (2004), que nous avons mené notre enquête doctorale.

Site archéologique	Nombre de sujets	Type d'investigation	Rapport de fouilles	Vestiges osseux	Archives, publications
Ding Si Shan (Yongning, Chine)	374	- Profil anthropologique - Analyse des structures funéraires - Analyse du mobilier - Analyse techno-fonctionnelle (Dino-lite)	Oui	Oui	Oui
Mas d'Azil (Ariège, France)	4	- Profil anthropologique - Analyse techno-fonctionnelle (binoculaire)	Non	Oui	Oui
Divers (Égypte, Afrique)	36	- Analyse techno-fonctionnelle (binoculaire)	Non	Oui	Non
Marsal (Moselle, France)	2	- Profil anthropologique - Analyse techno-fonctionnelle (binoculaire)	Oui	Oui	Oui
Pouilly (Moselle, France)	2	- Analyse des structures funéraires - Analyse du mobilier	Oui	Non	Oui

Table 1.1. Tableau de synthèse des principaux sites archéologiques étudiés dans la thèse.

1.1.1.2 Données de terrain

Les sites que nous avons étudiés à travers l'étude directe des collections ostéologiques sont au nombre de trois (tab. 1.1). Il s'agit du site néolithique de Ding Si Shan, du site azilien du Mas d'Azil et du site protohistorique de Marsal.

La majorité de ces sites ont bénéficié de fouilles récentes menées de façon exemplaire. Cette qualité nous a permis une analyse détaillée. Nous n'avons pas hésité à approcher également des collections anciennes, comme les vestiges exhumés au Mas d'Azil par Éd. Piette au XIX^{ème} siècle. Nous sommes convaincue que le potentiel informatif de ce type de vestiges ne doit pas être sous-estimé, même si leur étude demande une adaptation méthodologique¹⁰.

À ces trois sites principaux s'ajoute la collection de momies squelettisées d'époque dynastique et ptolémaïque du Musée de l'Homme qui nous a permis d'établir un référentiel d'altérations ostéologiques, ainsi que la revue des données de terrain du site néolithique de Pouilly.

1.1.1.3 Données bibliographiques

Lorsque nous nous sommes basée sur des sources bibliographiques, les données publiées ont été interrogées de manière critique. Sur les 476 sites étudiés à travers la littérature académique¹¹, nous en avons sélectionné 350 qui ont été intégrés dans la base de données étendue.

10 Voir *infra* « 4.4 L'exemple d'un paquet mortuaire azilien ».

11 Ces 476 sites accueillent près de 600 structures ou corps témoins de manipulations post-dépositionnelles (dépôts secondaires, dépôts primaires prélevés, sépultures curées, objets en os humains) (Kerner 2017 a.).

Adelaide	Duru	Kurumba	Nyadju	Toradja
Bakota	Fali	Lyne	Olo Nyadju	Uut Danum
Bali	Fang	Lun Dayeh	Ono Niha	Vere
Bamiléké	Fon et Gun	Mafa	Punan Bah	Voko
Bara	Grec	Mangyan Patag	Sakalava	Wallaroi
Baruya	Guajiro	Maori	Sango	Wardaman
Batak	Hakkas	Maya	Sawa	Warramunga
Bentian	HongKong	Mbaféung	Sirak	Worora
Berawan	Huron	Melanau	Sulka	
Betsimisaraka	Ipugaw	Merina	Tagbanua	
Chamba	Kajang	Miao	Taiwan	
Chamorro	Kanak	Mossi	Takitumu	
Chin	Kelabit	Murut	Tlingit	
Cuvok	Koma	Ngaju	Todas	
Dowayos	Kogi	Ngorik	Toltokin	

Table 1.2. Liste des populations actuelles et subactuelles étudiées.

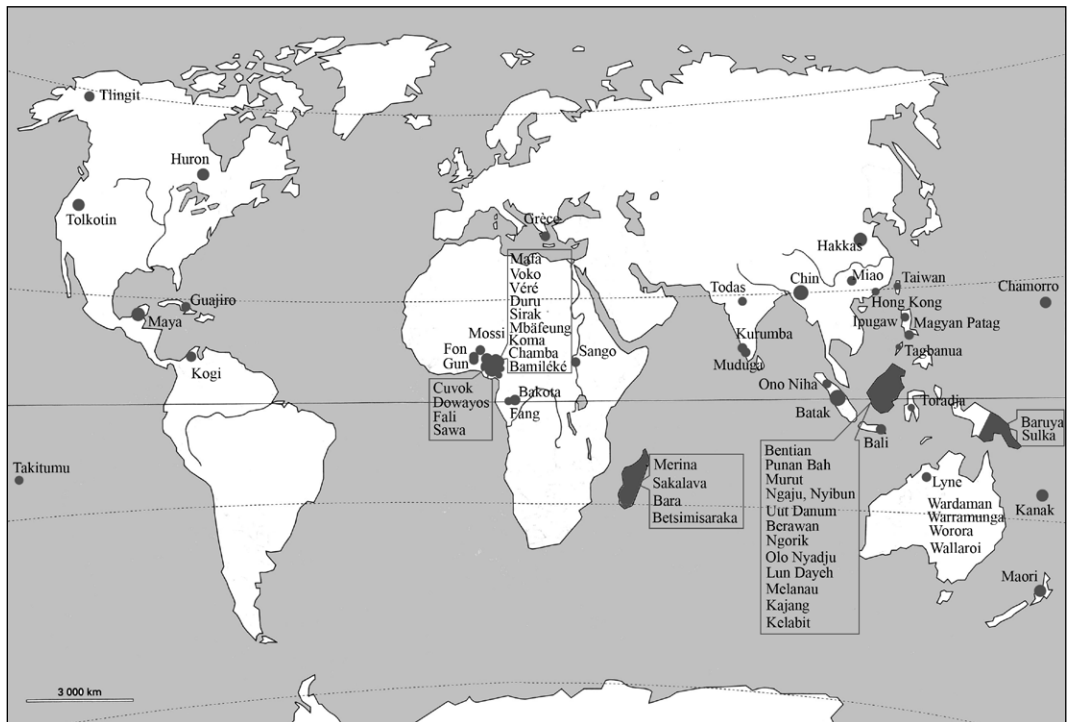


Figure 1.1. Répartition des populations actuelles et subactuelles étudiées.

Pour constituer ce corpus, nous avons privilégié les sites pour lesquels la documentation de terrain était méticuleusement rédigée. Les terrains ayant reçu l'expertise d'un anthropologue au moment de la fouille ont également été préférés. Les découvertes récentes, qui s'appuient sur une méthodologie rigoureuse tant au moment de la mise au jour des vestiges que lors du relevé de l'information, sont donc tout naturellement majoritaires.

Toutefois, certains sites anciennement fouillés ont également été pris en compte lorsque les données nous paraissaient particulièrement pertinentes pour le développement de notre argumentaire.

1.1.2 Corpus ethnographique et ethnologique

L'utilisation de l'ethnologie à des fins de compréhension du matériel archéologique est de plus en plus fréquente sur des aspects techniques de la culture matérielle ou à des fins de compréhension des phénomènes à la fois techniques et taphonomiques (Ward & Tayles 2015). Mais la discipline ethno-archéologique reste largement absente des études sur les manifestations culturelles non techniques comme les faits rituels et le champ de l'idéal. Nous avons proposé une approche ethno-archéologique originale, afin de tirer profit des données de l'anthropologie culturelle pour l'analyse des vestiges archéologiques¹². Le défi méthodologique a été d'approcher le domaine de l'idéal tout en évitant la pratique d'un comparatisme analogique. En recherchant les preuves matérielles laissées par certaines manifestations rituelles observées en anthropologie culturelle (l'établissement de cénotaphes et la pratique des double-funérailles), nous proposons des traits diagnostics pour l'interprétation des vestiges archéologiques.

Notre corpus ethnographique et ethnologique porte sur 68 populations, réparties sur l'ensemble du globe (tab. 1.2 et fig. 1.1). Les gestes en plusieurs temps autour des corps, ainsi que leurs significations explicitées par les opérateurs, ont été répertoriés par fiche de population (Kerner 2017 a.).

1.1.2.1 Choix des sources et compilation des données

Notre étude est fondée principalement sur des données bibliographiques collectées par des ethnologues et des ethnographes¹³. Le principal défi pour l'analyse de ces derniers textes a été d'aborder les premiers récits ethnographiques à travers le prisme culturel de leur époque de rédaction. En revanche, les travaux plus récents qui suivent les préceptes de l'ethnologie moderne ont été d'une lecture plus aisée car le discours était guidé par une méthodologie précise et actuellement partagée par l'ensemble du corps académique.

Certaines monographies, tournées vers les pratiques mortuaires d'une population spécifique, nous ont permis d'appréhender rapidement son protocole funéraire ainsi que sa signification eschatologique et sociale. En revanche, pour d'autres populations, nous avons cherché à reconstituer les processus mortuaires complets à partir

12 Ce type de démarche avait fait l'objet d'une proposition d'A. Testar en 2006. Ce voeu pieux était malheureusement resté à l'état d'ébauche car, malgré la pertinence de cette proposition, les moyens de réalisation d'une analyse efficace de ce genre n'avaient été qu'effleurés. De plus, l'exigence d'une telle démarche et sa dimension chronophage avaient jusqu'ici rebuté les chercheurs en archéologie funéraire.

13 Quelques entretiens semi-dirigés menés par nos soins avec des acteurs contemporains de la mort (fossoyeurs, employés des Pompes Funèbres), ou avec des endeuillés ayant vécu des manipulations *post-mortem* de leurs proches, sont également utilisés ponctuellement dans ce manuscrit.

de descriptions éparées, émanant de plusieurs observateurs différents. Cet exercice de compilation a été mené avec toute la prudence nécessaire mais nous estimons que sa réalisation n'a pas été vaine.

L'ethnologue, lorsqu'il observe la pratique funéraire au sein d'une société dont les rouages lui sont exposés, peut espérer avoir une vision à peu près globale d'un fait social. L'archéologue, lui, se trouve dans la situation de devoir combler les lacunes informatives sur une manifestation culturelle sans pouvoir s'appuyer sur une connaissance de la société organisatrice de cette manifestation. Il se trouve même contraint de forger l'image de la société organisatrice par la seule compréhension des restes matériels qu'ont occasionné les manifestations culturelles de cette société. Cette tâche n'est pas seulement ardue, elle est impossible sans le recours à une pratique anthropologique générale qui embrasse les sciences humaines et sociales dans leur ensemble.

Le recours aux données ethnographiques ne nous est donc pas apparu comme un simple complément de nos investigations archéologiques mais comme une source essentielle. Données archéologiques et ethnologiques sont interrogées à parts égales dans notre recherche : l'anthropologie n'a pas comme seule fonction d'illustrer l'hypothèse ayant émergé de l'observation factuelle des vestiges archéologiques. Nous estimons que l'archéologue, cet anthropologue des sociétés disparues, ne peut considérer l'anthropologie comme un accessoire comparatif. Certains auteurs insistent d'ailleurs sur le fait qu'il est urgent de jeter un pont durable entre ces deux disciplines (Testart 2007 ; Boulestin 2014).

C'est selon ces préceptes que nous nous sommes engagée dans une démarche qui a pour ambition d'interroger et de célébrer la diversité culturelle et l'unité psychique et biologique de l'Homme.

1.1.3 Base de données

Les données issues de l'étude des sites archéologiques et des populations du corpus ethnologique ont été renseignées dans une base de données¹⁴.

Cette base nous a permis d'avoir une vision large de l'emploi de la terminologie liée aux dépôts résultant de manipulations *post-mortem* en contexte archéologique. Elle nous a donc servi à approcher de manière critique cette terminologie afin de proposer certains aménagements¹⁵. Cette base a également été à l'origine d'une réflexion sur l'établissement de techniques d'observation propre à notre matériel d'étude (Kerner 2014 b.).

Enfin, notre démarche ethno-archéologique nous a amenée à proposer des grilles de lecture probabiliste pour l'interprétation des vestiges archéologiques. Ces grilles, produites depuis les différentes caractéristiques des données récoltées dans notre corpus, représentent les variants et les invariants des différentes pratiques funéraires¹⁶. Elles ont permis d'affiner l'interprétation de certains assemblages archéologiques comme celui de Pouilly¹⁷.

14 Le lecteur peut consulter cette base sous la forme de tableaux thématiques cités au fur et à mesure de notre argumentaire, puis compilés dans Kerner 2017 a.

15 Ce point est abordé dans le chapitre 2 « Définitions ».

16 Le calcul de scores propres à chaque cas est établi en fonction d'estimations des caractéristiques variants et invariants, puis raffinés de façon itérative.

17 Voir *infra* « 3.2.3 L'exemple du site néolithique de Pouilly (Moselle, France) ».

Types de données	Nombre de sites / populations étudiées
- Archéologie - Données bibliographiques appréhendées	476 sites
- Archéologie - Données bibliographiques sélectionnées pour l'étude	350 sites
- Archéologie - Collections ostéologiques	4 collections
- Ethnologie - Données bibliographiques appréhendées	68 populations
- Ethnologie - Données bibliographiques sélectionnées pour l'étude	58 populations

Table 1.3. Tableau de synthèse des données consultées.

1.2 Méthodes d'analyse des collections ostéologiques

L'analyse directe des vestiges osseux humains a été menée sur trois sites archéologiques¹⁸. Les outils anthropo-biologiques ont été utilisés, conformément aux principes de la thanato-archéologie (Duday *et al.* 1990). Les variables systématiquement renseignées sont les suivantes : âge au décès (1.2.1.1), sexe (1.2.1.2) et état sanitaire général (1.2.1.3).

L'aspect de la surface osseuse est soigneusement observé afin de reconstituer les conditions d'inhumation et les séquelles induites par les manipulations post-dépositionnelles (« 1.2.2 Taphonomie de la surface osseuse »). Les dynamiques de modification du corps au sein de son environnement de dépôt sont également étudiées à travers les photographies et les relevés de fouilles (« 1.3.1.3 Étude taphonomique des dépôts »).

En plus de ces analyses systématiques, chaque collection a également fait l'objet d'un aménagement de son protocole d'étude, et ce en fonction de ses spécificités propres. Des études tracéologiques ont ainsi concerné les vestiges issus de corps ayant été mécaniquement dépecés¹⁹ et parfois même façonnés²⁰ (1.2.3).

1.2.1 Ostéologie humaine : l'identité biologique du défunt

Nous avons approché le recrutement des ensembles funéraires en analysant les profils de population concernés par les traitements en jeu. Afin de déterminer si les sujets ayant fait l'objet de manipulations présentaient une particularité par rapport au reste de la population inhumée, nous avons logiquement observé également les individus qui ne sont pas concernés par les manifestations post-dépositionnelles.

Nous avons pour cela utilisé différentes méthodes afin de cerner l'identité biologique du défunt.

18 Les méthodes d'investigation sur les ossements de la collection muséale diffèrent de celles usitées pour les ossements des sites archéologiques. Pour cette collection du Museum, seules l'analyse taphonomique et l'analyse techno-fonctionnelle ont été approchées.

19 Cette démarche a été menée pour les individus du site de Ding si shan (3.1.3) et du Mas d'Azil (4.4).

20 Cette démarche a été menée pour les objets en os humain du site de la Digue à Marsal (5.1.1.2).

1.2.1.1 Âge au décès

Pour les individus immatures, l'estimation de l'âge au décès a été faite par étude du degré de synostose²¹ et par observation de l'état de l'éruption dentaire. Lorsque la complétude du corps le permettait, les résultats issus de ces deux méthodes d'observation ont été comparés afin de tirer une estimation plus précise de l'âge au décès.

Pour les immatures jusqu'à l'âge de 12 ans, nous avons procédé à l'observation du degré d'éruption dentaire, celle-ci constituant une méthode à la fois commode et rapide dans sa réalisation (Ferembach *et al.* 1979). Nous nous sommes référée aux schémas proposés par D. H. Ubelaker (1989).

Pour les immatures les plus âgés, cette étude dentaire a été associée aux observations concernant le degré d'épiphyse des os longs. Nous nous sommes concentrée sur les épiphyses distales du radius et de l'ulna (Dharmesh *et al.* 2011) et sur l'extrémité sternale de la clavicule (Singh & Chavali 2011).

1.2.1.2 Diagnose sexuelle

La diagnose du sexe de l'individu est le second résultat que nous avons systématiquement cherché à obtenir face aux sujets archéologiques étudiés.

Lorsque la conservation des os le permettait, nous avons procédé à une analyse métrique en suivant la méthode DSP développée par P. Murail et collaborateurs (Murail *et al.* 2005). Les critères pris en compte lors de nos analyses ont toujours fait partie du groupe des dix variables à fort pouvoir discriminant. Nous avons utilisé le maximum de variables possibles en fonction de la conservation des os coxaux. Lorsque le nombre de critères utilisables était inférieur à quatre, nous avons alors eu recours à l'observation morphologique, délaissant l'usage des variables SIS et VEAC²².

Lorsque l'utilisation de DSP n'était pas possible, nous avons suivi la méthode de R. Steckel et collaborateurs (2005) qui s'appuie sur la méthode de J. Bruzek (2002).

Nous avons choisi de n'utiliser aucune méthode de diagnose dite « secondaire », c'est-à-dire prenant appui sur des pièces ostéologiques autres que les os pelviens. Ainsi, l'observation des particularités morphologiques (Giles & Elliot 1962) et métriques (Doro Garetto *et al.* 1985) du *calvarium* et de la mandibule ne nous paraît pas assez fiable pour être menée.

Les crânes isolés constituent donc une catégorie de vestiges pour laquelle nous avons volontairement éludé la détermination du sexe.

1.2.1.3 Paléopathologie et traumatologie

Connaître l'état sanitaire général des populations inhumées n'étant absolument pas un enjeu spécifique dans le cadre de notre recherche, les observations de ce type sont restées occasionnelles. Plus que tout, ces observations ont toujours été orientées vers une compréhension du processus mortuaire. Notre discours n'est pas médical. Derrière les stigmates biologiques c'est la perception de catégories d'individus dont le rôle au sein du groupe peut avoir marqué les ossements que nous recherchons (Goldstein 2006, p. 384 ;

21 La synostose est le phénomène de fusion des différentes parties constitutives d'un ossement. Un ossement est en effet formé à partir de plusieurs centres d'ossification qui vont se développer et s'assembler au fur et à mesure de la maturation de l'individu.

22 Correspondant respectivement à la largeur cotylo-sciatique et au diamètre vertical de l'acétabulum, toutes deux considérées comme des « variables de secours ».

Spencer Larsen 1999). Nous avons donc choisi de commenter l'état sanitaire des individus manipulés dans deux cas seulement :

- lorsque celui-ci nous paraissait exceptionnel par rapport au reste de la population inhumée. L'individu pouvait donc avoir un statut particulier (alimentation) ou une activité spécifique (guerrière, mais pas seulement) que nous percevons par l'investigation ostéoscopique,
- lorsque la pathologie ou le trauma pouvaient être liés à la cause du décès.

Nous savons que les décès violents peuvent constituer un facteur discriminant pour le choix d'un rite mortuaire spécifique. Certains dépôts pourraient également résulter de mises à mort directement perpétrées pour l'occasion de la création du dépôt. Il était donc important de souligner les altérations pouvant résulter d'une lésion létale occasionnée volontairement.

Nous avons donc concentré notre attention sur les lésions suivantes.

Traumas *ante-mortem* et marqueurs d'activité

C'est un constat anthropologique que les individus peuvent faire l'objet d'un traitement mortuaire différent selon leur fonction dans le groupe social. Cette fonction spécifique peut passer par une activité marquant le squelette *in vivo*.

Avec l'objectif de définir le profil de la population concernée par les traitements mortuaires complexes, nous sommes donc restée attentive aux marques de traumatismes *ante-mortem* (fracture consolidée, périostite réactionnelle nous paraissant post-traumatiques, etc.).

Les MOA²³ ont été notés lorsque ces marqueurs n'étaient pas partagés par le plus grand nombre de sujets dans la population inhumée. Nous avons choisi d'utiliser la cotation par stades de S. Villotte (2006).

Lésions ostéologiques non traumatiques

La majorité des lésions observées sur nos collections ostéologiques étaient traumatiques. Toutefois, certaines lésions ostéologiques non traumatiques ont été détectées et commentées dans une perspective de compréhension de la pratique funéraire. C'est le cas pour l'individu adulte de la sépulture M94 du site de Ding Si Shan : l'observation de son ostéoporose a été mise en relation avec les données biologiques de base (âge et sexe) et ces différentes caractéristiques nous ont permis de proposer une hypothèse satisfaisante permettant d'expliquer un dépôt funéraire atypique²⁴.

1.2.2 Taphonomie de la surface osseuse

L'approche taphonomique de la surface osseuse consiste en l'observation directe de la corticale et des diverses altérations qui s'y trouvent. Le but de cette analyse est de reconstituer les événements relatifs à la manipulation des ossements, depuis leur dépôt initial jusqu'à leur redécouverte récente sur le terrain archéologique ou dans les tiroirs des musées (Koch 1989).

23 Marqueurs Ostéologiques d'Activité.

24 Sur ce cas particulier, voir le cas de la sépulture 94 dans Kerner 2017 a.

Lors de l'analyse d'une sépulture en plusieurs temps, voici les éléments restituables par l'observation des surfaces osseuses :

- les conditions de dépôt initial (exposition, inhumation),
- les gestes du traitement pré-sépulcral,
- les gestes de manipulations postérieures aux funérailles.

Nous avons observé l'ensemble de la surface corticale à différentes échelles. L'étude de ces traces a été faite grâce à une observation macroscopique et microscopique. Les traces ont été observées à l'aide d'une loupe binoculaire (grossissement x30 et x80)²⁵. Ces observations ont été enregistrées photographiquement.

L'ensemble de ces observations nous permettra de reconstituer les modalités de traitement du corps et de dépôt des restes. Cette étude taphonomique nous permet de distinguer les stigmates représentatifs de la pratique mortuaire originelle de ceux qui relèvent de l'altération accidentelle du vestige. En effet, il est impératif de cerner la chronologie des altérations afin de savoir si celles-ci s'intègrent dans le processus mortuaire ou si elles sont le fait d'altérations post-dépositionnelles non incluses dans la séquence technique.

1.2.2.1 Altérations de la surface corticale

Altérations « perthotaxiques »

Nous avons porté une attention particulière à la reconnaissance des stigmates produits par les différents processus environnementaux, qu'A. R. Fiorillo désigne sous le terme de « processus perthotaxiques » (1991). Parmi ces traces, nous avons systématiquement recherché les stigmates permettant de souligner une exposition de la dépouille pré-inhumation ou un abandon des vestiges osseux. Parmi ces indices nous comptons :

- les traces de charognage (manducation de mammifères carnivores, de rongeurs (Haglund 1997), ou interventions d'oiseaux carnassiers),
- les signes d'une exposition aux intempéries, souvent désignés sous le terme de « météorisation » d'après l'adaptation de la désignation originale anglophone de L. Binford (1981).

Altérations sédimentaires

La surface corticale peut être altérée par le contact avec le sédiment environnant. Ces stigmates doivent être observés avec précaution afin de ne pas mener à des confusions lors de l'analyse techno-fonctionnelle.

Altérations liées à la fouille

Parmi les traces provoquées par des phénomènes post-dépositionnels modernes nous comptons les accidents de surface liés au dégagement des vestiges par les fouilleurs. Ces traces sont désignées par P. Shipman par le terme « *preparator's marks* » (1981, p. 366). Nous avons délibérément choisi d'éviter d'avoir recours à la traduction littérale « marques de préparation » parfois employée pour désigner ces stig-

25 Les observations et les clichés ont été réalisés au sein du service de microscopie SIMO de la Maison d'Archéologie et d'Ethnologie René Ginouvès (CNRS, Paris 1, Paris 10). Par commodité face aux conditions de réalisation de l'étude, les observations pour les découpes du site de Ding si shan ont été faites à l'aide d'un appareil à observation microscopique portatif (Dino-lite® AM4515T8).

mates : nous jugeons que ce terme peut aboutir à une confusion alors que nous disserterons précisément sur des corps humains qui ont subi un traitement préparatoire avant leur inhumation.

1.2.2.2 Fracturations

Potentiel informatif

Les fracturations sont fréquemment induites par des phénomènes post-dépositionnels comme les manifestations de piétinement²⁶. Il est donc évident que leur observation permet de comprendre la dynamique du dépôt une fois celui-ci établi.

Mais l'observation du degré de fracturation des ossements peut également permettre une reconstitution des gestes mortuaires eux-mêmes.

L'archéologie, comme l'ethnologie, nous enseigne que des fracturations volontaires d'ossements lors du rite funéraire peuvent avoir lieu²⁷. De plus, des fracturations involontaires peuvent également avoir eu lieu lors de la gestion des restes (ringardage d'une crémation, déplacements répétés de reliques). Les différents déplacements opérés lors des processus mortuaires complexes peuvent en effet facilement provoquer des modifications de l'état de conservation des ossements.

En plus de nous renseigner sur les différents gestes qui ont pu être pratiqués sur les restes mortels, ces stigmates nous éclairent sur le calendrier de ces manipulations. En effet, l'os étant une matière vivante dont la dégradation est progressive, sa réaction face aux manipulations varie en fonction de son état. La capacité d'absorption des chocs est due à l'hydratation de l'os lorsqu'il est vivant (ou lorsque la mort cellulaire est récente) (Johnson 1985, p. 169). Il est donc possible de déduire le degré de minéralisation de l'os au moment de son altération par l'observation de l'aspect des lésions²⁸.

Stigmates observés

On procède à l'observation des différentes formes de fracturations pour déduire le moment de la fracturation par rapport à la vie du sujet et par rapport à l'évolution du dépôt archéologique. Nous avons réparti les formes de fracture selon la typologie proposée par F. G. Evan. Cet auteur suggère de distinguer fractures hélicoïdales sur os frais et fractures rectilignes sur os secs (Evan 1973).

L'observation de la fracture a été menée sur deux niveaux de lecture :

- morphologie générale de la fracture,
- morphologie des bords de la cassure et des possibles arrachements connexes²⁹.

1.2.3 Analyse techno-fonctionnelle (tracéologie)

Les modifications anthropiques ont été recherchées systématiquement, sur l'ensemble des vestiges ostéologiques étudiés. Des travaux ont montré à quel point cette recherche systématique était capitale afin de ne pas laisser échapper des informations indispen-

26 D'après le terme original « *trampling* ».

27 Ce fut, par exemple, probablement le cas dans les ossuaires de Bâb edh Dhrâ' (Jordanie) (Hauser 2013).

28 Cette distinction a été particulièrement utile pour la compréhension des vestiges humains du Mas d'Azil (4.4).

29 On observera ainsi une surface dentelée, en « flocons » ou avec aspect d'« épiluchure » pour les os verts. On observera une surface nette pour les os secs (Moraitis *et al.* 2008).

sables à la reconstitution du processus mortuaire dans son ensemble (Boulestin *et al.* 1996 ; Gambier & Le Mort 1996).

En cas de détection de modifications anthropiques, lorsque le corps du mort a été transformé en ce que nous appellerons un « objet funéraire » (paquet funéraire, momie, etc.), nous avons procédé à une analyse technologique uniquement (c'est-à-dire s'attachant à déduire les procédés de transformation du corps-objet). Pour les objets « fonctionnels » manufacturés en os humain, nous avons mené une analyse techno-fonctionnelle complète (c'est-à-dire comprenant à la fois l'étude des procédés de transformation et des modalités d'utilisation de l'objet fini).

1.2.3.1 Principes et potentiel informatif de l'analyse technologique et techno-fonctionnelle appliquée à l'humain

Principes

Notre démarche préconise une approche du corps ou de l'os humain modifié vu comme un objet technique étudiable au même titre que tout autre objet mobilier en matière osseuse, par la reconstitution de sa séquence technique (Pelegrin *et al.* 1988 ; David 2007). Les différentes techniques utilisées pour le façonnage des pièces sont identifiées par l'approche tracéologique (Legrand & Sidéra 2006). La discrimination des types de lustres et de traces de découpe a été faite par l'observation concomitante du matériel archéologique et d'un référentiel créé par nos soins par une approche expérimentale sur l'animal et par l'étude d'une série archéologique et historique (Kerner 2017 a.).

Les données relatives aux tissus musculaires et cartilagineux humains sont interrogées afin de déduire le but qui a été recherché à travers les actions seccantes. Il s'agit en fait d'établir ce que T. D. White a appelé la « relation fonctionnelle » (1985, p. 19) entre la trace de modification et l'action visée par l'opérateur (désarticulation, décarnisation, etc.).

Grâce à la mise en valeur des corrélations entre le type de geste exécuté et les types de tissus présents à l'endroit de son accomplissement, nous sommes souvent en mesure de conclure sur le but recherché par l'opérateur. Voici les différents buts que nous avons pu mettre en valeur sur les collections ostéologiques étudiées :

- décollation³⁰, c'est-à-dire la séparation de la tête et du tronc,
- démembrement, c'est-à-dire la dislocation mécanique des articulations qui assurent la cohésion des membres sur le tronc et des différents segments des membres entre eux,
- décarnisation³¹, c'est-à-dire l'enlèvement mécanique des chairs,
- enlèvement du périoste, c'est-à-dire le raclage ou l'abrasion de la surface diaphysaire de l'os pour enlever la membrane qui la recouvre.

Potentiel informatif

Les inférences tirées de l'observation des modifications anthropiques sur l'humain peuvent concerner :

30 Avec l'utilisation de ce vocable, nous ne statuons pas sur l'état de l'individu – vivant ou mort – au moment de l'action de découpe (Thiol 2002).

31 On utilisera en effet la distinction heureuse proposée par B. Boulestin (1999) qui suggère de réserver le terme « décharnement » pour exprimer la disparition des chairs sous l'action de divers agents taphonomiques (animaliers, chimiques, agents atmosphériques divers) et d'utiliser le terme « décarnisation » pour désigner un enlèvement mécanique des chairs par un agent humain.

1. l'outillage utilisé pour le traitement du mort ou de l'os (1.2.3.5),
2. le but recherché de chaque « intervention seccante » (Poplin 1988) (démembrement, décarnisation, scalp) (1.2.3.6),
3. la chronologie des actions anthropiques menées sur le corps ou l'os (1.2.3.7),
4. lorsque la modification du corps a abouti à la création d'un objet fonctionnel, son usage (1.2.3.7),
5. le *modus operandi* de l'opérateur (ses « compétences », son profil dextrique, le choix de la position de l'opérateur par rapport à son objet et la manipulation éventuelle du cadavre pendant l'opération) (1.2.3.8).

1.2.3.2 Typologie des altérations anthropiques

Nous avons procédé à un relevé des différents types d'altérations anthropiques selon la typologie suivante :

- Interventions seccantes (traces de découpe)
- Fracturation
- Raclage
- Abrasion
- Interventions térébrantes (perforations)
- Pigmentation
- Lustrage

Aucune trace de coups³² ou d'« écrasement »³³ n'a été relevée dans les collections ostéologiques étudiées.

1.2.3.3 Observations sur les marques de découpe

Les principales altérations observées sur nos collections sont des marques de découpe.

Les principales variables interrogées pour leur étude sont les suivantes :

1. la localisation de la trace,
2. la morphologie de la trace (profil général de coupe / profondeur),
3. la direction du trait (point de départ de l'action seccante et fin de la trace),
4. le tracé de la découpe (c'est-à-dire l'évaluation de la linéarité de son dessin),
5. les stigmates en fond et bords de gorge (micro-stries),
6. l'aspect des bords de découpe (émoussé / tranchant, linéaire / sinueux).

Les traces de découpe sont également observées collectivement : on note ainsi la fréquence des marques et leur répartition les unes par rapport aux autres afin de comprendre la dynamique de l'ensemble (Shipman & Rose 1983).

1.2.3.4 Référentiels

Référentiel expérimental

La création d'une base de données expérimentales a été engagée afin de créer un référentiel des traces de modifications anthropiques sur matériel osseux (Kerner 2017 a.). Nous avons procédé au démembrement de carcasses animales, avec différents types

32 L'équivalent des « *chopmarks* » ou « *backmarks* » de la littérature anglo-saxonne.

33 L'équivalent des « *crushing marks* » de la littérature anglo-saxonne, traduisant une volonté de fracturation de l'os.

d'outils et selon différents procédés gestuels. Les stigmates ont été photographiés et répertoriés en fonction du geste technique auquel ils correspondaient. Malgré les biais qu'une expérimentation sur l'animal implique, seule cette approche pouvait nous fournir un matériel ostéologique de comparaison, aucun référentiel ethnologique ou expérimental sur l'humain n'étant disponible pour éclairer de tels vestiges.

Référentiel archéo-historique

Nous avons élaboré un référentiel archéo-historique sur la base de l'étude de 36 momies partiellement squelettisées issues des collections anthropologiques du Muséum National d'Histoire Naturelle (Kerner 2017 a.). Des traces de découpe sur les faces exo-thoraciques de côtes humaines, ainsi que des traces de raclage sur les faces endo-thoraciques des mêmes côtes, ont pu être observées grâce à l'analyse macroscopique et microscopique des surfaces osseuses. Cette étude a permis de souligner une logique gestuelle particulière, adaptée à l'anatomie de la cage thoracique humaine, que nous avons ensuite recherchée avec attention sur les corpus archéologiques où une éviscération était suspectée (Kerner *et al.* 2015).

1.2.3.5 Outillage

La détermination de l'outillage employé pour la modification des cadavres est bien sûr également approchée par l'étude technologique. L'étude de la morphologie (2) des traces de découpe, des stigmates en fond et bords de gorge (5) et de l'aspect des bords de découpe (6) entre en jeu dans le diagnostic (O'Connor 2000 ; Binford 1981). Nous approchons ainsi systématiquement deux caractéristiques principales de l'outil employé :

- la forme du tranchant (qui permet par extension de conclure parfois sur le type d'objet utilisé pour la découpe lorsque l'industrie lithique disponible sur le site est bien connue),
- son matériau.

Le profil général de la coupe est le premier indice pour approcher l'agent de la modification. Nous avons suivi la dichotomie proposée par P. Shipman et largement reprise par les tracéologues : elle propose de distinguer les profils en U (à fond plat) des profils en V (à fond entaillé) (Shipman 1981). Toutefois, cette distinction basique ne permet pas de discriminer fermement le caractère anthropique d'une trace. Nous avons pu observer des incisions dont la morphologie se rapprochait d'un profil en U. Ce type de morphologie peut effectivement apparaître en cas de passages multiples de l'outil sur un même segment (Lyman *et al.* 1981, Noe-Nygaard 1989, p. 471). D'autre part, la manducation de certains animaux peut occasionner des marques arborant des profils en V (Njau & Blumenschine 2005).

Les micro-stries en fond et bords de gorge peuvent également fournir des informations sur le matériau de l'outillage employé. Nous avons eu le loisir de les observer sur les vestiges de Marsal et du Mas d'Azil mais la faible précision de notre matériel microscopique n'a pas permis cette observation pour les ossements de Ding Si Shan.

Il nous a paru important de connaître la nature de l'instrument utilisé afin d'interroger la place de celui-ci au sein du dépôt mobilier des sépultures par exemple.

1.2.3.6 But recherché de l'action

Afin de retrouver le but recherché lors de l'action technique, les variables morphologie (2) et localisation (1) doivent être observées. De nombreuses études en archéozoologie, nourries par des études ethnographiques, ont permis de cerner le lien entre la localisation des traces et le but de la découpe (Binford 1981 ; Noe-Nygaard 1989 ; Chaix & Méniel 1996 ; Reitz & Wing 2008). Nous nous sommes basée sur ces études, en l'adaptant au sujet humain, pour déterminer l'intention de l'opérateur.

C'est dans ce but que nous menons l'analyse anthropologique dans l'optique technologique dont nous exposons ci-dessous les principes et applications.

1.2.3.7 Chronologie des actions techniques et usage de l'objet fini

Le dépôt de pigments, la création de lustres ou des arrachements de matières corticales sont des phénomènes que l'on peut considérer comme faisant partie des processus technologiques (actions anthropiques incluses dans le processus technique) ou bien des processus taphonomiques (imprégnation et lustre accidentel lors de l'enfouissement ou de l'exposition du vestige). Afin d'interpréter la cause de ces phénomènes pour chacune des zones étudiées, nous devons intégrer leur observation à une lecture globalisante de tous les autres phénomènes ayant laissé des stigmates sur les vestiges. Ainsi, en interrogeant l'articulation entre dépôt de pigments, lustres, et traces de découpe, nous pouvons parvenir à la reconstitution de la chronologie des événements qui nous amène donc à interpréter chaque stigmatisme ou chaque dépôt de matière à sa juste place dans le processus de création du dépôt ou dans le processus de création de l'objet.

L'approche technologique nous permet également de renseigner l'état de la matière modifiée. La morphologie de la trace nous renseigne sur la pression exercée et donc indirectement sur l'état des chairs au moment du démembrement. Les découpes ont-elles été exécutées sur os frais ou sur os sec ? De manière plus large, le cadavre au moment de son traitement était-il déjà en train de subir les modifications dues aux processus de décomposition ? Quel était le degré d'avancement de ce processus lorsque l'opérateur a procédé à son travail ? Nous avons ainsi pu discuter la fraîcheur des cadavres découpés de Ding Si Shan et du Mas d'Azil par la mise en valeur de gestes particulièrement laborieux exécutés au niveau des insertions tendineuses et aponévrotiques³⁴. La chronologie du traitement pré-sépulcral constitue un point important pour une compréhension du procédé funéraire complet. L'analyse technologique se met donc ici au service d'une compréhension élargie de la pratique funéraire.

1.2.3.8 *Modus operandi*

Mouvement exact

Le recouvrement du *modus operandi* passe tout d'abord par la reconnaissance du mouvement exact. Une découpe peut effectivement répondre à des phénomènes mécaniques différents : la découpe peut être nette et précise car induite par un geste sec, s'exécuter en prenant appui sur les saillances de l'os, ou en procédant par une découpe partielle des chairs suivie d'un arrachage du segment anatomique, ou encore en exécu-

34 Les aponévroses sont des membranes fibro-élastiques qui enveloppent les muscles alors que les tendons sont des tissus fibreux plus denses permettant l'adhésion du muscle sur l'os.

tant un sciage. Pour chaque stigmate nous avons déterminé le geste créateur selon cette répartition typologique.

Cette répartition se fait en observant les caractéristiques intrinsèques de la trace. Une marque de broutements (Dauvois 1974), par exemple, apparaît lors d'une pression trop importante de l'instrument (Olsen 1988, p. 343 ; Olsen & Shipmann 1988, p. 541). Ces marques sont produites également par un outil dont les mouvements sur l'os se font perpendiculairement au bord de coupe et résultent des micro-usures au niveau de son tranchant (Dauvois 1974). Nous pouvons ainsi, retrouver la pression exercée sur l'outil et les mouvements parasites du geste de l'opérateur.

La reconstitution du mouvement exact passe également par l'étude de la direction des traits. La reconnaissance de la direction passe par l'observation concomitante de la profondeur et de la linéarité du trait. Nous avons remarqué lors de nos expérimentations que la division des extrémités des traces de découpe³⁵ avait lieu particulièrement en fin de trait.

Déduire la direction du trait nous permet parfois de tirer des inférences sur la position du corps dépecé au moment de la découpe et sur la relation spatiale entre l'objet de découpe (cadavre) et l'opérateur. L'observation rigoureuse des schémas directionnels permet donc parfois de repérer d'éventuels ajustements de la position du corps découpé au cours du travail. L'organisation des traits et leur direction peut également permettre, dans certaines circonstances particulières, d'obtenir des informations sur la dextérité de l'opérateur.

Gestion de l'objet pendant le travail

Ensuite, la reconstitution du *modus operandi* passe par la connaissance de la gestion de l'objet pendant le travail. Face à chaque trace, nous nous appliquons à répondre à la question suivante : la partie osseuse était-elle stable ou non au moment de la découpe ? La réponse à cette interrogation peut être documentée par l'expérimentation mais également déduite par l'étude conjointe de la localisation et de l'aspect de la découpe. Ainsi, une découpe franche et sans marque de dérapage sera plutôt interprétée comme le résultat d'un geste exécuté sur objet immobile alors que certaines hésitations dans le tracé pourront dénoter un geste rendu plus laborieux par la mobilité de l'objet de travail.

Pour ce paramètre comme pour celui du mouvement exact, des observations isolées ne peuvent suffire à tirer des conclusions. Dans le cas d'un corpus trop restreint, de simples accidents de découpe pourraient amener à conclure à une découpe sur objet mobile, alors même qu'il ne s'agit que d'une erreur de l'opérateur. Seule la répétition de certaines logiques de découpe sur un grand nombre de corps peuvent nous permettre de poser des hypothèses de travail.

Portée générale de la connaissance du *modus operandi*

La recherche de la connaissance du *modus operandi* n'a rien d'anecdotique lorsque l'on travaille sur un corpus large. Le renseignement de ces données nous a semblé pertinent pour la connaissance des processus de préparation des corps dans le cadre des funérailles de Ding Si Shan par exemple. Il a été question de chercher si des normes régissaient la position des dépouilles pendant la découpe, ou si les opérateurs étaient spécialisés. Une étude telle que celle-ci peut permettre de répondre à de nombreuses questions qui intéressent directement l'organisation de la société créatrice de la pratique. Les opéra-

35 Connue sous le terme anglo-saxon de « *splitting-effect* » ou « *shoulder effect* ».

teurs de la découpe étaient-ils détenteurs d'un savoir particulier, avaient-ils reçu une formation particulière ? Auquel cas, le degré de maîtrise de découpe devrait présenter une certaine uniformité. Ou, au contraire, chaque parent pouvait-il s'occuper de son propre mort ? Auquel cas, tous les niveaux de maîtrise auraient dû être représentés et les schémas de découpe auraient dû être moins standardisés. Les gauchers, mal vus dans certaines populations, étaient-ils exclus des charges thanatopraxiques ?

Ainsi une étude minutieuse du *modus operandi*, lorsqu'elle est pratiquée à l'échelle d'un site important, voire d'une culture, permet de tirer des conclusions anthropologiques intéressantes qui dépassent largement le champ de la technique thanatopraxique.

Expertise

Le degré d'expertise de l'opérateur qui a procédé à la préparation des cadavres est ainsi perceptible par l'observation de strictes corrélations entre les traces de découpe et certaines insertions tendineuses/ligamentaires stratégiques. Nous avons bien sûr conscience que le savoir anatomique encyclopédique auquel nous nous référons afin d'être comprise par le lecteur moderne n'était peut-être pas maîtrisé consciemment par l'opérateur préhistorique³⁶. Toutefois, le naturalisme saisissant des représentations animalières au Magdalénien montre que les hommes avaient manifestement acquis des connaissances précises sur l'anatomie animale. Ainsi, pendant le Magdalénien moyen pyrénéen, l'usage quasi exclusif des os hyoïdes de chevaux pour la création de contours découpés représentant des équidés (Cattelain 2007, p. 39-40) illustre une sorte de mise en abyme révélatrice d'une vraie curiosité pour les *naturalia*. Cette curiosité dépasse largement la nécessité d'une connaissance pour la survie et nous engage à envisager la possibilité de la constitution précoce d'un savoir comparable sur l'anatomie humaine³⁷. Ce genre de connaissance empirique a pu être nourrie par des nécropsies dont la première occurrence connue est, pour le moment datée, du Néolithique Final (Le Mort & Duda 1987).

1.3 Méthodes d'analyse des documents de fouilles et des données bibliographiques

Que nous travaillions sur des notes de terrain brutes ou sur des données bibliographiques, nous avons procédé au relevé des informations relatives à l'organisation du dépôt mortuaire, à sa constitution et à son lien avec les autres structures³⁸ du site. Certaines données n'ont pu être acquises à cause de lacunes documentaires. Toutefois, lorsque cela nous a été possible, les observations auxquelles nous avons procédé sont les suivantes : l'identification et le dénombrement des ossements concernés par le dépôt ou la manipulation (1.3.1), l'organisation précise de l'assemblage (1.3.2), la reconstitution de l'appareil funéraire originel par le biais d'une analyse taphonomique de la structure (1.3.3), et la place du dépôt au sein de l'occupation humaine (1.3.4).

36 Ou, en tous cas, maîtrisé en des termes différents.

37 Voir *infra* « 4.7.2.3 Corps fragmentés et sciences médicales ».

38 Que ces structures soient funéraires ou non.

1.3.1 Identification et dénombrement des pièces ostéologiques

Les dépôts mortuaires résultant de manipulations post-inhumation peuvent concerner uniquement certains ossements sélectionnés. Notre étude ethnographique nous a permis de constater que le choix des segments anatomiques concernés par la manipulation était éminemment éloquent du point de vue des croyances et des traditions. L'identification de chaque pièce ostéologique ainsi que sa latéralisation a donc été établie.

Dans le cas de dépôts recevant les restes de plusieurs individus, nous avons cherché à déterminer :

- combien d'individus avaient été intégrés dans la structure,
- quelle était la représentation ostéologique par individu (quantitativement et qualitativement).

1.3.2 Organisation interne de l'assemblage des dépôts

L'organisation interne de l'assemblage a également fait l'objet de notre attention : en établissant la cartographie des ossements dans la structure mortuaire, nous avons pu reconstituer des logiques de dépôt. Plusieurs schémas ont pu être soulignés :

- la reconstitution d'un ordre anatomique factice,
- la dispersion volontaire des segments afin de défaire cet ordre anatomique,
- la mise en place d'une organisation « esthétique » avec utilisation de jeux de symétrie, dépôt organisé d'éléments de mobilier, etc.,
- le regroupement logique d'ossements laissant percevoir la procédure de ramassage (grappe de côtes ramassées par poignées, tas d'ossements suggérant un déversement dans la sépulture depuis un contenant, etc.).

L'interrogation de ces schémas organisationnels codifiés permet de reconstituer les gestes mortuaires.

1.3.3 Étude taphonomique des dépôts

La démarche thanato-archéologique préconise une approche dite « taphonomique » qui consiste en un examen des dislocations ostéo-articulaires des squelettes sur le terrain archéologique. Cette démarche est complémentaire de l'étude taphonomique de la surface osseuse, que nous avons précédemment discutée.

L'étude taphonomique des dépôts vise à reconstituer la dynamique de déplacement des ossements dans l'espace de la sépulture. Ces déplacements peuvent varier en fonction de l'environnement immédiat autour du cadavre, et en fonction des différentes manipulations (anthropiques ou animales) que le corps a pu subir à différents stades de son autolyse.

Idéalement, ces observations doivent être réalisées dès la fouille, *in situ*. La majorité des publications scientifiques consultées rapportent ces observations de terrain. Lorsqu'aucun thanato-archéologue n'était présent pour effectuer cette analyse, ou lorsque seules quelques informations du rapport de fouille ont été rendues publiques, nous avons procédé nous-même à ces observations sur la base des photographies et

relevés de terrain³⁹. Les éléments pris en compte par l'anthropologie de terrain et systématiquement renseignés par nos soins lors de nos études sont :

- le mode de colmatage de la structure mortuaire (fosse colmatée immédiatement par du sédiment, ou laissée vide et hermétiquement fermée, ou encore faisant l'objet d'un colmatage progressif, etc.) (Duday 1990),
- les éléments internes en matériaux périssables ayant constitué l'appareil funéraire (coffrage, cercueil, élément de contention du bloc céphalique type coussin, etc.),
- les traces d'éléments périssables apposés au plus proche du cadavre ou des ossements (linceuil, vêtements, sacs ou éléments en vannerie pour contenir les ossements en vrac, etc.).

Pour certains types de dépôts présentant un défunt dont l'ordre anatomique avait été perturbé, il a fallu discriminer les mouvements ayant été induits par des agents naturels⁴⁰ des mouvements induits par des perturbations anthropiques. Seuls les exemples pour lesquels cette distinction était possible ont été retenus pour l'étude. Cette étude taphonomique, essentielle à la compréhension de la dynamique de la structure mortuaire, est incontournable pour la compréhension du processus funéraire.

1.3.4 Place du dépôt dans l'organisation spatiale générale du site

Comme nous venons de le développer, les qualités intrinsèques de l'assemblage en matière d'organisation spatiale ont été évaluées. Mais il nous a également paru essentiel d'interroger la place du dépôt au sein de l'espace global (sépulcral, sauvage ou domestique). Les dépôts ont donc été commentés dans leurs relations aux autres structures (naturelles ou anthropiques) et aux autres vestiges adjacents.

Le discours sur la mort s'élaborant autour d'éléments variés, il est important de sortir de l'analyse « tout anthropique » et de rechercher également les possibles associations récurrentes avec des éléments naturels. De plus, nous avons tenu à regarder *a priori* l'espace funéraire comme un sous-ensemble de l'espace anthropisé entier, sans le considérer comme un espace indépendant et clos. L'étude de l'intégration des structures mortuaires dans le paysage général a permis de mieux cerner les différentes fonctions des espaces dévolus aux morts et leur rôle au sein d'un protocole funéraire complexe (Kerner 2014 a.).

1.4 Conclusion du chapitre

Nous avons présenté les méthodes d'analyse que nous avons mises en oeuvre lors de nos études bibliographiques et ostéologiques. Nous avons cherché à mettre ces différentes méthodes au service d'une recherche sur la gestuelle funéraire. Elles ont donc été employées dans le but d'appréhender le fait funéraire en tant que phénomène social.

39 Avec la pleine conscience du caractère non idéal de cette situation, certaines informations sur les connexions articulaires ne pouvant être interrogées que sur le terrain au moment de la fouille et du démontage.

40 Animaux fouisseurs, glissement du sédiment lors de phénomènes de sous-tirage, inondation des fosses ou simple effet de la gravitation en cas d'espace vide.

Définitions

« *Il n'y a pas de description vierge de théorie* », Malinowski.

La description des gestes mortuaires et la description des dépôts résultant de ces gestes nécessitent une nomenclature définie. Nous proposons ici un panorama des termes usités dans notre développement selon deux axes principaux : définition et critères de reconnaissance.

Les définitions ont été établies à travers une approche critique de la bibliographie. Les indices de reconnaissance des différentes structures sur le terrain archéologique ont été proposés par nos soins sur la base de l'étude de notre base de connaissances. Nous avons ensuite confronté ces indices aux critères d'identification habituellement relayés par la littérature académique, puis constitué notre propre acceptation du terme. Celle-ci ne se prétend bien sûr pas universalisante : notre seule prétention est d'éclaircir notre discours afin que le lecteur puisse suivre notre raisonnement tout au long du manuscrit.

Nous commencerons par discuter les termes utilisés pour décrire les actions techniques réalisées autour du cadavre (2.1). Ensuite, nous reviendrons sur la notion de sépulture, celle-ci étant malmenée lors d'une étude telle que la nôtre qui traite de procédures complexes au sein desquelles plusieurs « sépultures » différentes peuvent être utilisées (2.2). Dans un troisième temps, nous discuterons très brièvement les différentes dénominations possibles pour désigner les ensembles funéraires (2.3). Puis, nous passerons en revue les différents types de structures mortuaires pouvant être utilisées lors de processus mortuaires complexes (2.6) : ossuaires, vidanges et pourrissoirs. Enfin, nous discuterons de la désignation de certaines actions mortuaires complexes : la réduction (2.7), les double-funérailles (2.8) et la constitution de reliques (2.9).

2.1 Étudier le rite

Le rite funéraire est particulièrement pertinent pour la connaissance du système de pensée : il exprime une vision de la mort (croyances, champs de l'imaginaire et de l'idéal) tout en matérialisant un art du mourir (Kellehear 2007). Sa lecture est délicate : sur le terrain ethnologique, déjà, de très nombreux auteurs se sont penchés sur la difficulté de décrire un rituel sans projeter son propre système de croyance sur l'interprétation des gestes

(Watson 1988⁴¹). Chez les archéologues, la question du recouvrement du rite à travers la pratique funéraire a également été largement discutée (Scheid 2008). Nous renvoyons le lecteur aux différentes synthèses sur le propos (Tainter 1978 ; Tarlow 2013).

Afin d'atteindre la compréhension du rite, il est au préalable nécessaire de recouvrir les unités plus réduites qui le composent. Nous commencerons par un point sur la manière de nommer ces différentes unités en fonction de leur portée (2.1.1 à 2.1.3). Ensuite, nous résumerons les méthodes à notre disposition pour reconstituer les gestes composant le rite et discuterons le vocabulaire adéquat pour exprimer notre démarche (2.1.4).

2.1.1 Geste

Ce terme désigne ici la plus petite unité recouvrable constituant un procédé ou une chaîne opératoire mortuaire. Nous utilisons le terme de « procédés funéraires » pour caractériser les sous-ensembles cohérents de gestes intentionnels qui constituent le processus funéraire général.

2.1.2 Pratique

Nous parlerons de « pratique », soit pour désigner l'ensemble, soit pour désigner certaines parties de processus mortuaires dont nous reconnaissons une régularité pour une culture donnée. Le terme « pratique » constitue un terme « neutre » car il ne sous-tend pas une intention spécifiquement funéraire, mais souligne seulement une régularité des gestes au sein d'un contexte culturel précis.

2.1.3 Rite

Le rite, en revanche, nécessite une ambiance, un protocole, un officiant et une audience : il diffère en ceci de la pratique qui peut se passer de certains de ces paramètres. Le terme « rite » permet de désigner un « ensemble de gestes, de paroles et d'objets ordonnancés par une autorité qui en détient la signification puisqu'elle en a formulé le code » (Fabre 1987, p. 3). Le rite archéologiquement reconnaissable sous-entend donc la présence d'un système de croyance de type religion établie et d'une sorte de clergé. Pour cette raison, l'emploi du mot sera évité lors de nos investigations sur des terrains de Préhistoire ancienne.

2.1.4 Exprimer l'action technique

Si nous acceptons l'idée de G. Simondon qui souligne que l'objet technique « est de l'humain cristallisé » (1962), alors le cadavre, après avoir subi des aménagements anthropiques, doit retenir doublement notre attention. Ce que nous nous permettons d'appeler alors l'« objet cadavre » est la cristallisation ultime de la pensée humaine, car il est non seulement le reflet de l'action technique d'un homme, mais en plus cette action technique s'ancre sur le corps d'un autre homme, et ce pour poursuivre l'intention purement humaine de permettre la transcendance de l'être après la mort. Le cadavre préparé a donc sa place légitime dans l'archéologie des techniques. Il convient cependant d'adapter l'emploi des concepts des pères fondateurs aux particularités de notre objet d'étude.

41 « *Is it possible, as some have suggested, to present «value free» or «pure» description of ritual, devoid of contaminating interpretations by the observer?* » (Watson 1982, p. 5).

Nous nous permettrons de faire ici une revue critique des termes usités en archéologie des techniques et en archéologie funéraire afin de nous positionner sur une nomenclature qui nous paraît appropriée pour notre sujet de recherche.

2.1.4.1 La chaîne opératoire funéraire et l'objet-cadavre

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre précédent, nous avons travaillé à la restitution des ensembles de gestes organisés en séquences prédéfinies qui ont permis l'établissement de dépôts funéraires complexes. Ces gestes ont été reproduits de manière normative par tradition, c'est-à-dire en appliquant des connaissances transmises. Mais cette reproduction de gestes normés a également été rendue possible grâce à un savoir-faire progressivement acquis au fur et à mesure de la pratique individuelle de chaque opérateur (Pelegrin 1991). Des normes mais également des variantes individuelles peuvent ainsi être mises en lumière.

Afin de désigner l'ensemble de ces gestes, nous avons d'abord tout naturellement adopté le terme de « chaîne opératoire », introduit en archéologie par A. Leroi-Gourhan (1964). La « chaîne opératoire » s'avère être une notion pratique qui permet de décrire factuellement les gestes mis en oeuvre lors d'une transformation matérielle contrôlée par un agent humain. Toutefois, elle demande une certaine prudence d'utilisation : P. Lemonier la qualifiera même de « notion trompeuse »⁴². Malgré les précautions nécessaires, notre premier choix s'est tourné vers le terme de « chaîne opératoire » à cause de la nature de notre démarche qui préconise une lecture technologique de l'objet-cadavre, et qui peut donc être rapprochée méthodologiquement des travaux menés en archéologie des techniques depuis les années 1970-80 sous l'impulsion de J. Tixier et collaborateurs.

Au fil de nos lectures portant sur l'archéologie des faits funéraires nous avons constaté l'usage répandu (mais également très flou) de cette expression. En archéologie funéraire, plus que partout ailleurs, la « chaîne opératoire » est « utilisée à toutes les sauces » comme le déplore F. Djindjian dans sa récente critique de l'utilisation de cette nomenclature (2013, p. 97). Le terme de « chaîne opératoire » est ainsi employé pour désigner toute action intentionnelle réalisée sur le cadavre ou sur ses abbatés, depuis les premiers temps qui suivent le décès de l'individu jusqu'à la réification des restes osseux. L'ouvrage collectif « La Chaîne Opératoire Funéraire » (Valentin *et al.* 2013), par ailleurs remarquable quant à la qualité des différents travaux qu'il rassemble, en est l'illustration. Ce recueil témoigne de l'abus d'usage de ce terme pour décrire des faits funéraires et para-funéraires⁴³. L'emploi du terme « chaîne opératoire » est particulièrement alléchant lorsque l'on s'attaque à la ritualité funéraire. Il semble en effet nous garantir une technicité dans la recherche qui nous éloigne de la spéculation. Pourtant, lorsque les membres de la communauté scientifique sont tentés par son emploi, peut-être devraient-ils se remémorer les mots de P. Lemonier (1983) :

42 « Désignant à la fois la succession de gestes et d'opérations matérielles effectués par un acteur (ou par la machine qui prolonge sa pensée autant que celle de ceux qui l'ont conçue) et la représentation simplifiée que s'en fait un observateur, la notion de chaîne opératoire est trompeuse. » (Lemonier 2004, p. 45).

43 Préparation non ritualisée du corps, gestion des « déchets », etc.

« Quand tu prends une chaîne opératoire qui va de la sortie d'usine à la poubelle, le concept si c'en est un, est tellement distendu que l'on peut tout y mettre ».

C'est alors que le terme devient tout bonnement inopérant à force d'hypertrophie. Pire : l'usage du terme « chaîne opératoire » va donner au lecteur l'impression que le cadavre a été manipulé depuis le début de sa transformation dans le seul et unique but de produire le vestige final étudié par l'archéologue. Évidemment, dans certains cas, cette impression est erronée. C'est pourquoi nous n'utiliserons le terme « chaîne opératoire » que lorsqu'il nous a paru hautement probable que l'objet-cadavre (devenu objet-squelette observé par nos soins), représente ce qu'il y a de plus proche de l'objet premier désiré par l'intention de l'opérateur.

Comme nous aurons l'occasion de le développer ultérieurement, il faudra déterminer si la chaîne opératoire est unique au cas par cas, afin de vérifier que nous ne sommes pas les témoins de processus para-funéraires ou post-funéraires qui doivent être exclus de la « chaîne opératoire funéraire » *stricto sensu*.

2.1.4.2 Procédés de fabrication, processus techniques et objets manufacturés en fragments humains

Les expressions « procédés de fabrication » (Leroi-Gourhan & Brézillon 1972, p. 36) ou « processus technique » sont parfois utilisées comme synonymes de « chaîne opératoire » : ces termes auraient donc pu être usités dans ce manuscrit. Toutefois, les termes « procédés de fabrication » et « processus technique » nous paraissent trop restrictifs pour qualifier n'importe quel procédé funéraire. Ils sont parfaitement adaptés dans le cadre de la manufacture d'objet en fragments corporels humains mais ils nous semblent peu adaptés dans le cadre de la préparation d'un cadavre pour l'ensevelissement. Bien sûr, le cadavre transformé pour l'inhumation est, lui aussi, un genre d' « objet funéraire ». Toutefois, il est un objet particulier dans le sens où sa forme naturelle n'est pas complètement occultée par l'opération technique à laquelle il est soumis. Même si le cadavre préparé est un « objet » nécessitant la mise en place de techniques pour sa transformation, il ne peut être jugé – seulement – comme un « objet technique ». Nous n'utiliserons donc ces termes que dans le cadre de la création d'objets manufacturés à l'aide de fragments corporels humains.

2.1.4.3 *Modus Operandi*

Nous parlerons régulièrement dans notre développement de « *modus operandi* ». Nous avons utilisé « *modus operandi* » afin de souligner les seuls facteurs humains⁴⁴ entrant en jeu dans la modalité technique. En d'autres termes, ce vocable a été utilisé afin de caractériser les choix personnels, conscients ou non, de l'opérateur de l'action. La mise en valeur de ces choix nous permet, au sein d'un même ensemble technique, de distinguer une multitude d'opérateurs.

44 Parmi ces facteurs humains, J. Pelegrin distingue les « connaissances » et les « intentions » des « concepts » et des « préférences » (Pelegrin 1995, p. 26).

2.2 Sépulture et geste funéraire

2.2.1 Définitions anthropologique et archéologique

Factuellement, et d'après le langage courant, une sépulture est un « lieu où l'on inhume un corps » (Larousse).

Selon la définition anthropologique du terme, une sépulture est un lieu dédié à la fois au traitement du corps du défunt et à la perpétuation de sa mémoire. Ce lieu privilégié est tourné vers le défunt en tant que personne de manière positive et devient donc le support potentiel de cérémonies commémoratives. Cette définition est largement partagée de manière implicite par les chercheurs en anthropologie et en sociologie mais les définitions formelles de la « sépulture » sont rares.

Dans la littérature archéologique la préoccupation d'une telle définition n'apparaît que tardivement. Le terme « sépulture » est ainsi le grand absent du *Dictionnaire de la Préhistoire* de M. Brézillon (1969).

La première définition du terme « sépulture » capable de rassembler les membres de la communauté archéologique est celle de J. Leclerc et J. Tarrête (1988), dans le *Dictionnaire de la Préhistoire*, dirigé par A. Leroi-Gourhan. L'ouvrage énonce la définition suivante :

« Lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire ; (...) structure constituée à l'occasion de ce geste funéraire ».

La première évidence non discutable énoncée par cette définition, et reprise régulièrement dans la littérature, est que la sépulture constitue un lieu. La définition de ses limites géographiques réelles et de son champ d'influence immatériel reste cependant problématique, et ce point ne peut être approché dans une perspective généralisante (Boulestin & Duday 2005, p. 20 ; Kerner 2012 et 2015).

Le second point notable est que nous constatons immédiatement le caractère ambigu de la définition qui propose de reconnaître la sépulture par la présence d'un geste funéraire et la volonté de l'avoir accompli... alors même qu'aucune précision n'est apportée sur le terme « funéraire », ni dans la définition complète, ni ailleurs dans l'ouvrage. Cela est d'autant plus étonnant que la définition de J. Leclerc et J. Tarrête conclut sur le fait que :

« L'intérêt principal de l'étude des sépultures est lié à leur nature funéraire elle-même ».

Le lecteur pourra alors avoir la fausse impression que les caractéristiques intrinsèques du « funéraire » constituent une évidence : inutile donc d'établir une nouvelle définition. L'affaire n'est pourtant pas si simple. Cette imprécision amène donc J. Leclerc à consacrer un article entier à cet épineux problème quelques années plus tard. Il précise à cette occasion :

« On qualifie de « funéraires » l'ensemble des techniques de traitement du corps des défunts, techniques qui associent toujours étroitement une action utilitaire et des pratiques mettant en forme l'impact affectif des décès sur l'idéologie du groupe », (Leclerc 1990, p. 15).

B. Boulestin et H. Duday reformulent l'acceptation du terme en 2005 :

« (...) est funéraire l'ensemble des opérations qui visent à faire face au problème que pose un décès dans un groupe. Cela sous-entend des pratiques, des gestes, des rituels sociaux, des rituels religieux... », (Boulestin & Duday 2005, p. 31).

Les deux définitions sont si vastes, qu'elles peuvent finalement englober toutes les étapes de gestion d'un corps mort, du corps de l'ennemi à celui du parent, depuis le lavement du cadavre frais jusqu'à la réification des ossements. Il semble délicat d'affiner notre distinction entre le geste qui est funéraire et celui qui le précède ou le suit immédiatement. Comment considérer, en effet, les gestes de préparation du corps, de thanatopraxie, lorsque leur exécution semble extérieure au rituel funéraire à proprement parler ? On pourra arguer que, dans les sociétés ritualistes, tout geste est souvent signifiant, et d'autant plus lorsque les gestes en question sont exécutés autour d'un individu qui s'apprête à finaliser son dernier rite de passage. La question doit pourtant être posée et la réponse ne s'impose pas si facilement.

Voilà qui nous impose de revenir à l'article *princeps* : comme J. Leclerc le souligne, l'archéologue se heurte inmanquablement au problème du « saut interprétatif » : la reconnaissance d'une sépulture ne peut se baser uniquement sur une liste de critères matériels « objectifs » de reconnaissance.

« Reconnaître une sépulture, ce n'est jamais une simple constatation ; ce ne peut être qu'une interprétation des vestiges », (Leclerc 1990, p. 13).

En d'autres termes, qualifier un dépôt contenant des ossements humains par le terme « sépulture », « c'est qualifier la pensée qui sous-tend le geste »⁴⁵ et reconnaître cette pensée comme étant « funéraire »... Et ce avec toutes les nuances d'acceptation du terme que cela implique. Ces nuances sont propres à chaque chercheur dont la vision du « funéraire » est généralement façonnée à la fois par sa propre éducation et par l'univers mental de la population – ethnologique ou archéologique – qui constitue sa spécialité. L'incertitude quant à la définition stricte du fait « funéraire » n'est donc pas soluble.

Dans notre manuscrit, nous utiliserons le terme comme il suit : est funéraire tout ce qui se rapporte aux funérailles. Toutes les phases d'une cérémonie funéraire en plusieurs temps seront donc qualifiées de « funéraires ». Les étapes préparatoires qui se font dans l'intimité de la maison du mort (lavement, habillage) et donc sans la présence d'une audience (mais uniquement en la présence des « spécialistes » qui préparent le cadavre) ne seront pas considérées comme funéraires. Leur dimension rituelle ne sera pourtant pas niée. De même, tous les gestes se rapportant à la gestion des restes mor-

45 Commentaire de Ph. Chambon, cité dans Boulestin & Duday 2005, p. 33.

tels hors du programme des funérailles seront considérés comme post-funéraires ou para-funéraires, même si ce traitement est respectueux, voire ritualisé⁴⁶.

Lorsque la manipulation étudiée ne peut pas être diagnostiquée comme étant clairement funéraire nous utiliserons alors le terme de traitement « mortuaire ». Ce terme neutre désigne simplement la gestion de dépouilles mortelles (entières ou partielles). La visée d'une manipulation mortuaire peut avoir été funéraire, sacrificielle ou purement technique. Lors de l'utilisation de ce vocable large, une analyse du contexte sera bien sûr entreprise afin de préciser l'hypothèse la plus probable.

2.2.2 Honorer le défunt : « l'intentionnalité positive »

S'il y a une variable de la définition sur laquelle archéologues et anthropologues s'accordent parfaitement c'est celle qui énonce qu'une sépulture est une structure dont la fonction est d'honorer le mort à travers le traitement de sa dépouille⁴⁷. La sépulture doit donc exprimer une « intentionnalité positive » envers le défunt, selon l'expression d'A. Gally (Gally 1987, p. 23).

Cette idée a été régulièrement reprise par les auteurs qui définissent la sépulture comme une structure « centrée positivement autour du mort ». Avant de conclure que la structure fouillée est une sépulture, l'archéologue doit donc mettre en valeur la présence de cette variable impalpable.

Face à un dépôt mortuaire, il doit effectivement faire la distinction entre les trois motivations suivantes :

- intention positive : traitement du corps que l'on a voulu préserver,
- intention négative : traitement du corps à qui l'on a voulu « refuser » une sépulture,
- intention neutre : rejet du corps dont le sort nous est indifférent.

Dans leur manifestation matérielle, certaines intentions peuvent prendre des formes délicates à interpréter pour l'archéologue. Comment faire la différence entre une dissimulation de cadavre dans le cadre d'une intention neutre et une relégation de cadavre dans le cadre d'une intention négative⁴⁸ ? De même, comment savoir si le traitement funéraire « anormal » répond à une intention négative ou, au contraire, à une hypervalorisation de l'individu ? Ces questions ne peuvent être approchées qu'à travers des corpus conséquents et au sein de cadres chronologiques et culturels cohérents.

Il est juste de souligner que la sépulture est centrée positivement autour du défunt : toutefois, cette définition nous apparaît comme incomplète. Il nous semble que, dans sa logique constitutive, la sépulture n'est pas positivement centrée autour du mort en tant que corps, mais autour du mort en tant qu'individu, nous dirions même en tant que personne. La structure recevant le corps d'un mochica sacrifié dans la Huaca del

46 Nous attirerons l'attention du lecteur sur la particularité du cas des reliques de saints ou de dirigeants. Voir *infra* « 5.2.1.2 Les *regalia* mésoaméricaines », « 5.3.1.1 Reliques chrétiennes », « 5.3.3 La puissance des reliques ».

47 Nous reviendrons sur le problème spécifique de la présence de la dépouille ultérieurement « 2.3.3 Critères archéologiques pour la reconnaissance de la sépulture ».

48 On pourra arguer que le traitement respectueux d'une dépouille mortelle est un universel qui se base sur la reconnaissance de l'humanité de l'autre, et donc que l'absence de traitement positif revient *ipso facto* à perpétrer un traitement négatif... Les implications sociales, religieuses et politiques sont pourtant radicalement différentes et la distinction entre traitement « neutre » et traitement « négatif » mérite, à notre sens, d'être exploré.

Sol est centrée positivement sur le mort en tant que dépouille⁴⁹. Toutefois, comme cette dépouille incarne une entité différente de celle de l'individu initial, la structure n'est pas une sépulture mais un dépôt sacrificiel. Il nous semble que nous devrions donc ajouter à la définition de la sépulture la notion de mémoire de la personne, un sentiment tourné vers le souvenir de la personnalité du défunt. Voilà une notion bien immatérielle et pourtant si fondamentalement constitutive du principe de sépulture, à notre sens. Une gageure donc pour l'archéologue qui se voit contraint de faire une « archéologie du sentiment » (Leclerc 1990, p. 18), une « anthropologie du sensible », afin de définir la nature de la structure qu'il fouille.

2.2.3 Critères archéologiques pour la reconnaissance de la sépulture

Si un consensus théorique semble s'être installé, les spécialistes n'ont jamais cessé de discuter les interprétations des uns et des autres. Ce flou est lié à la difficulté de trouver des appuis matériels pour la reconnaissance des sépultures sur le terrain. Le polymorphisme des structures et des procédures funéraires rend impossible une reconnaissance purement basée sur la détection des « formes » de dépôt. Les variables sont si nombreuses que l'interprétation d'une structure comme étant « sépulcrale » ne peut se faire qu'après un examen spécifique, en connaissant précisément le contexte culturel et chronologique d'établissement de cette structure.

Nous nous proposons de faire ici un point sur les critères de reconnaissance issus des données matérielles qui nous paraissent exploitables (Valentin *et al.* 2013), même si elles ne sont pas exclusives :

- soin apporté au dépôt initial dans l'agencement,
- présence d'éléments de mobilier,
- soin apporté aux manipulations post-inhumation,
- présence de dispositifs internes particuliers (cavité céphalique, contenants...),
- implantation dans un espace spécialisé à vocation funéraire.

Ce dernier point est particulièrement important car il permet de distinguer une sépulture de certains dépôts sacrificiels, qui peuvent remplir les conditions précédentes sans pour autant être des structures funéraires.

Nous précisons que ces variables discriminantes sont évidemment à modérer en fonction des cultures étudiées. L'absence de mobilier, par exemple, n'est pas un critère pertinent dans la définition de la sépulture en contexte de croyances zoroastriennes où le dépôt de mobilier auprès du cadavre est prohibé⁵⁰. Ceci n'est qu'un exemple parmi d'autres mais il nous met en garde sur la spécificité culturelle et le problème des interprétations occidentalocentrées ou généralisantes avancées parfois par les archéologues.

La définition archéologique ne parvient pas à s'extraire des notions anthropologiques en évoquant la reconnaissance de sentiments telles que l'« intentionnalité positive » et l'attention portée à la personne du défunt que nous avons précédemment mentionnées. L'intentionnalité est une notion imperceptible de manière factuelle directe.

49 La dépouille a été parée luxueusement (plumes), et inhumée dans une structure remplie de mobilier (carapace de tortue, écailles de crocodile, etc.). L'agencement du corps est minutieux.

50 Sauf si ces offrandes sont périssables et que, au lieu d'accompagner le corps, elles sont « sacrifiées à la *fravasi* (Grenet 1984, p. 38).

Voici pourtant quelques éléments de terrain pouvant être observés, selon nous, comme des indices indirects signalant ces deux sentiments :

- critères pouvant signaler l'« intentionnalité positive » :
 - inhumation « normative » de part la structure, le mode de dépôt du cadavre, le mobilier d'accompagnement,
 - inhumation non « normative » mais ne reprenant pas les codes en vigueur qui désignent les inhumations infâmant pour la culture donnée⁵¹.

Les critères pouvant signaler l'attention portée à la personne du défunt sont particulièrement délicats à définir. Sur ce sujet, la dichotomie entre personne sociale et personne réelle empêche une lecture claire des vestiges archéologiques. Nous pouvons toutefois noter ces quelques critères :

- présence d'éléments fortement représentatifs de la personnalité du défunt (ces éléments peuvent être l'expression du métier ou des « passions » de l'individu décédé. Le phénomène des cercueils figuratifs du Ghana, qui a éclos depuis les années 50, s'en fait par exemple l'illustration (Secretan 2011)),
- présence de propriétés personnelles (parures et objets portant des traces d'usage).

La notion de sépulture est complexe : les chercheurs discutent encore la question et de belles années de recherche sont encore à espérer. Nous aurons l'occasion de revenir sur les différents critères permettant sa reconnaissance sur le terrain archéologique, à la lumière de nos divers cas d'étude.

2.2.4 « Sépultures » particulières

Les processus mortuaires complexes s'établissant sur un temps long mettent régulièrement en jeu des structures particulières. Le statut de ces dernières doit être interrogé au cas par cas. Peut-on les qualifier de « funéraires » ? Doit-on conserver une certaine prudence et les considérer comme « mortuaires » ? Cette analyse ne relève pas simplement de l'exercice de style permettant de disserter sur un statut théorique. La compréhension du rite et de l'intention ne peut se passer de cette enquête sur la nature et la fonction des structures utilisées. Ainsi, cette enquête, bien que fastidieuse et parfois vouée à l'échec, ne doit pas être considérée comme superfétatoire.

Nous nous proposons de dresser un rapide panorama des principaux faits sépulcraux spécifiques, qui aboutissent à la création de « sépultures » particulières.

2.2.4.1 Sépultures temporaires ?

Nous retrouvons de nombreuses occurrences du terme « sépulture provisoire » ou « sépulture temporaire » dans la littérature. La question de la fonction de ces structures sera régulièrement posée lors de notre recherche sur les funérailles en plusieurs temps. Il nous paraît donc nécessaire de faire un point sur la notion même de sépulture non pérenne. Une telle notion est-elle dénuée de sens ? Le terme « sépulture temporaire » est-il antinomique ? Oui, si l'on en croit la définition de J. Leclerc, qui écrit :

51 Certains de ces critères sont connus par les textes et l'archéologie pour l'Europe antique et médiévale. Toutefois, l'établissement de tels critères pour les périodes préhistoriques est particulièrement délicat.

« De façon très générale, et dans l'intention des acteurs, une sépulture est conçue pour toujours. (...) une sépulture est un dépôt définitif », (Leclerc 1990, p. 16).

Pour J. Leclerc, les structures provisoires, établies lors de double-funérailles pour accueillir le cadavre, ne sont donc pas sépulcrales. Cette vision des choses est, bien entendu, défendable.

Cependant, certains exemples semblent également confirmer que des structures provisoires sont considérées comme des sépultures à part entière, et ce alors même que l'on projette l'exhumation prochaine du cadavre. Nous développerons les exemples archéologiques de la sépulture provisoire de Castricia Prisca (Pompéi)⁵², et celles des soldats lors de la première guerre mondiale⁵³. Ces deux cas constituent des exemples édifiants du phénomène de sépulture temporaire.

Dans le cas pompéien, l'établissement immédiat d'une véritable sépulture est indispensable. En effet, selon la législation romaine, un corps ne peut être laissé sans sépulture. Conserver un corps dans une simple « structure de stockage » serait bien trop dangereux, pour les morts comme pour les vivants. Si une personne décédait alors que son tombeau n'était pas achevé, une première sépulture (vouée ensuite à être vidée de la dépouille) était donc établie. Cette sépulture temporaire devait d'ailleurs être conservée intacte après l'exhumation du cadavre en raison de son inviolabilité qui, contrairement à son utilisation, était définitive. Comme nous le voyons, une sépulture peut être considérée comme d'utilité provisoire mais sans perdre pour autant son statut de sépulture après abandon.

Dans le cas des dépôts de la première guerre mondiale, l'intention première n'était pas d'établir une sépulture mais une structure temporaire d'accueil des corps qui devaient être ensuite réinhumés selon le rite normal. Cependant, ces structures ont progressivement obtenu le statut de véritables sépultures grâce aux hommages réguliers qu'elles ont reçu de la part des civils et des compagnons d'armes.

C'est pourquoi, pour certains cas particuliers, nous ne nous interdirons pas l'emploi du terme « sépulture temporaire » lors de notre développement. Toutefois, l'emploi de ce terme sera mesuré et son utilisation révélatrice d'un statut très spécifique de la structure étudiée.

2.2.4.2 « Sépultures de relégation »

Le terme de « sépulture de relégation » sous-entend une exclusion de l'individu inhumé de la société. Les facteurs de cette exclusion sont multiples : elle peut être induite par l'âge du sujet si celui-ci est mort avant les cérémonies d'agrégation à la communauté (Garnotel & Paya 1996). L'exclusion peut également résulter d'un comportement jugé déviant, d'une faute par laquelle son auteur se pose en marge de la communauté. La relégation est alors punitive et s'affiche comme l'ultime acte de désapprobation de la société face au comportement non conforme d'un de ses membres. C'est dans cette

52 Voir *infra* « 3.2 La relocalisation de sépulture / Mort précoce ».

53 Voir *infra* « 3.2 La relocalisation de sépulture / Mort en période de crise ».

définition que s'inscrit la « sépulture de l'âne » médiévale⁵⁴, qui équivaut en fait à une privation de sépulture (*Livre de Jérémie*, 22, 19).

Par abus de langage, le terme de « sépulture de relégation » a surtout été appliqué à ce type de cas, que l'on retrouve également sous le terme de « sépulture infâmante » (appellation antinomique s'il en est). Ces exemples impliquent des traitements peu respectueux de la dépouille, comme si l'exclusion de l'individu était contrôlée et voulue par les officiants. Dans son acception la plus large, une « sépulture de relégation » peut pourtant être le résultat d'une exclusion regrettée par les opérateurs de l'ensevelissement. C'est ainsi le cas en contexte chrétien pour les jeunes enfants qui ne pourront être intégrés au cimetière mais feront l'objet d'une inhumation soignée en contexte domestique. Dans ce cas précis, le statut de sépulture n'est pas reconnu par les plus hautes autorités ecclésiastiques mais il est évidemment plébiscité par les opérateurs de l'inhumation qui procéderont à l'ensevelissement avec déférence.

Afin de contourner l'usage du terme péjoratif « sépulture de relégation »⁵⁵ l'appellation a été progressivement abandonnée au profit de celle de « sépulture atypique »⁵⁶ (Tréffort 2004).

De nombreux corps manipulés après un temps de décomposition ont été retrouvés dans des structures autrefois qualifiées de « sépulture de relégation » (Delattre *et al.* 2000). Lorsque nous commenterons les données s'y rapportant, nous ne suivrons pas cette dénomination qui, après des décennies d'utilisation, nous paraît trop négative. Nous parlerons plutôt de « dépôt mortuaire » afin de simplement souligner notre incapacité à discerner la nature (funéraire, sacrificielle ou quasiment détritique) du dépôt.

2.2.4.3 Sépultures sans corps ? Le cas des cénotaphes

Une sépulture sans corps peut-elle exister ?

Comme nous l'avons vu précédemment avec l'exemple de la Huaca del Sol, l'apparente « intention positive » autour du traitement du corps pourrait parfois amener à considérer comme une sépulture ce qui est en fait le résultat d'une pratique sacrificielle. Si nous recentrons notre définition de la sépulture autour de l'intention positive envers le défunt en tant que personne et non à travers le respect de sa seule corporéité, alors que faire du problème de la présence du corps ?

La présence du corps ne suffit pas à conclure à la présence d'une sépulture : cette vérité a été maintes fois formulée (Duday 2009) et aucun archéologue n'y trouverait à redire. *A contrario*, l'absence de corps doit-elle nous amener à conclure en l'absence de sépulture ? Certains ont cru pouvoir répondre très fermement par l'affirmative (Leclerc 1990 ; Boulestin *et al.* 2002). Nous pensons de notre côté que le problème n'est pas si simple. La présence du corps comme élément de définition de la sépulture nous paraît plus une commodité méthodologique qu'une vérité anthropologique. Définir la sépulture comme le lieu où repose le corps c'est faire une définition archéologique trop restrictive pour être opérante dans le cadre d'une recherche centrée sur la ritualité funé-

54 Sur le sujet de la sépulture de l'âne nous renvoyons le lecteur aux synthèses et commentaires de Lauwers 1997, p. 111-114 et Jégou 2015.

55 Que l'on retrouve sous l'appellation anglophone de « *relegation burial* ».

56 Que l'on retrouve parfois sous l'appellation anglophone de « *deviant/atypical burial* ».

raire. Ce point mérite donc un nouvel examen dans le cadre de notre développement parce que cette composante du corps absent/présent est particulièrement importante dans les cérémonies de double-funérailles pendant lesquelles le corps déserte sa première « sépulture ».

Parce que le corps permet de concentrer l'attention des officiants en incarnant l'individu à honorer, sa présence facilite grandement la réalisation du rituel funéraire. Ce fait ne peut être contesté. De nombreux cas actuels et subactuels illustrent d'ailleurs les difficultés inhérentes à l'absence de la dépouille lors de funérailles (Bacqué 2006).

Toutefois, il nous semble que son absence n'empêche pas l'accomplissement des funérailles. Cette situation particulière donne naissance à une structure spécifique, le « cénotaphe ».

Le cénotaphe comme structure funéraire

L'étymologie même du terme « cénotaphe » rappelle sa nature funéraire puisque le mot vient du grec *kenotaphion* : de *kenos* qui signifie « vide » et de *taphos* qui signifie « tombeau ».

De nombreuses stratégies peuvent être mises en place pour palier l'absence du cadavre lors de l'érection d'un cénotaphe. Le plus souvent, il s'agit de l'inhumation d'un animal⁵⁷ ou d'une effigie de substitution⁵⁸ ou encore d'un objet représentant le défunt⁵⁹.

Une cérémonie d'adieu réunissant les proches du défunt peut donc avoir lieu autour de ces structures spécifiques, afin de permettre aux endeuillés d'épandre leur chagrin et au mort de trouver sa place malgré son absence physique.

Ces lieux cristallisent les honneurs rendus au défunt, puis deviendront ensuite un support de mémorialisation du disparu, en étant le lieu des cérémonies commémoratives.

Les cénotaphes réunissent donc tous les critères nécessaires pour conclure à l'établissement d'une sépulture. D'ailleurs, la cérémonie d'adieu elle-même possède les caractéristiques de véritables funérailles (habillement spécifique, présence de l'officiant de la religion du disparu, etc.).

Après examen des données anthropologiques, nous pensons donc pouvoir affirmer qu'une sépulture sans corps est possible. Nous avons argumenté sur le fait que la nature funéraire du cénotaphe ne saurait être niée d'après l'examen des conditions de son établissement et des buts recherchés lors de sa création. Évidemment, nous ne nions cependant pas que le problème de sa reconnaissance sur le terrain archéologique demeure problématique.

57 Un margouillat prend la place du cadavre manquant chez les Foulbés de Godola, les Mundang de Lara et les Giziga de Musurtuk (Cameroun). L'animal est inhumé selon les mêmes modalités que l'humain : il est enroulé dans un gabak attaché avec une corde d'*hibiscus cannabinus* et une céramique surmonte la tombe (Barreteau *et al.* 1997, p. 30).

58 Les Magyan Patag des Philippines créent une effigie, représentant un squelette et faite de huit espèces végétales différentes si le corps ne peut être récupéré. Chez les Bana du Cameroun, une planche-lit enrobée des vêtements des défunts, affublée d'une calebasse pour figurer la tête du mort, est inhumée dans sa tombe (Barreteau *et al.* 1997, p. 30).

59 Les possessions emblématiques du défunt (casquette, pipe) sont utilisées dans la cérémonie bretonne de la broella.

Problèmes interprétatifs

L'absence du corps dans une structure sépulcrale entraîne des difficultés interprétatives sur le terrain archéologique. Face à une fosse dont les caractéristiques sont celles d'une tombe mais qui demeure vide d'ossements, plusieurs interprétations sont possibles. Cette structure en question est-elle :

- un cénotaphe, c'est-à-dire un tombeau achevé et consacré à la mémoire de celui pour lequel il a été érigé ?
- un projet de sépulture, c'est-à-dire une structure vouée à recevoir un corps et qui n'a, finalement, jamais rempli sa fonction prévue ?
- une sépulture ayant été vidée intégralement⁶⁰ ?

Valoriser l'une ou l'autre des hypothèses nécessite un examen global de la structure, de son matériel et de son environnement immédiat tout en comparant ces données avec celles issues de sépultures constituées à la suite du rite funéraire normal de la culture créatrice de la structure à interroger. Nous aurons l'occasion de discuter quelques cas d'étude dans cette thèse⁶¹.

2.3 Les ensembles funéraires

2.3.1 Définition générale

Le terme « ensemble funéraire » servira à désigner tout regroupement de sépultures, que ce regroupement soit isolé ou non de l'espace domestique.

2.3.2 Les différentes dénominations des ensembles funéraires

Dans la littérature anglophone, nous trouvons l'utilisation du terme neutre de « *disposal area* » pour parler des lieux spécialisés dans l'exposition ou l'inhumation de cadavres au sein de structures spécifiques. Ce terme souligne que la vocation funéraire de ces structures n'est pas certaine (Sprague 2005, p. 162). Aucun terme francophone ne permet de conserver ce degré de neutralité.

2.3.2.1 Ensemble funéraire et nécropole

Dans notre développement, nous utiliserons indifféremment les termes d'« ensemble funéraire » et de « nécropole » afin de désigner un lieu réunissant des sépultures en nombre⁶².

60 Pour J. Leclerc, la sépulture implique nécessairement la présence d'un corps. En revanche il estime que si des os ont été présents et ont été déposés avec une intention de pérennité, on peut alors diagnostiquer le statut de sépulture, même s'il n'y a plus d'ossements présents au moment de la fouille. « Il suffit qu'on puisse établir la présence ancienne de tels restes, l'intentionnalité de leur dépôt, et le désir d'assurer une certaine permanence à ce dépôt », (Leclerc 1990, p. 14).

61 Voir *infra* « 3.2.3. L'exemple de la sépulture 2 du site de Pouilly ».

62 Le nombre de sépultures permettant de considérer un regroupement de sépultures comme étant un véritable « ensemble funéraire » ou une « nécropole » varie bien évidemment en fonction de chaque culture.

2.3.2.2 Complexe funéraire

Nous réservons le terme de « complexe funéraire » pour désigner les lieux où plusieurs bâtiments ou superstructures sont dévolus au traitement d'un défunt (ou d'un ensemble de défunts) prestigieux⁶³.

2.3.2.3 Cimetière

Les termes de « cimetière » ou de « champ de repos » seront réservés aux périodes historiques pour lesquelles la christianisation du territoire est effective. Ce terme englobe une diversité de réalités sociologiques qui ont évolué au cours des périodes médiévales et modernes. Nous n'aurons malheureusement pas le loisir de revenir sur cette question complexe dans notre développement et renvoyons le lecteur à l'article d'I. Cartron (2015) pour plus de précisions.

2.4 Dépôt « primaire », « secondaire » et « tertiaire »

Le terme de « dépôt » permet de qualifier de manière neutre un assemblage osseux dont la fonction funéraire n'est pas prouvée. H. Duday et M. Guillon différencient ainsi les dépôts secondaires (« *secondary deposit* »⁶⁴ : les os secs sont déposés dans un endroit différent de celui qui a accueilli la décomposition) et les sépultures secondaires (« *secondary burial* »⁶⁵ : le corps est déplacé, après un processus de double-funérailles) (Duday & Guillon 2006, p. 149).

Nous utilisons le terme de « dépôt » dans notre manuscrit en suivant cette différenciation.

2.4.1 Dépôt « primaire », « secondaire » : définitions et reconnaissance sur le terrain

Le terme « dépôt primaire » désigne le plus souvent le dépôt d'un corps « frais », qui n'a pas subi un traitement antérieur de longue durée.

Le terme « dépôt secondaire » désigne le dépôt de restes humains prélevés sur des corps ayant subi un traitement antérieur. Ils impliquent une gestion complexe et planifiée du processus funéraire et, en général, des gestes / pratiques / cérémonies en plusieurs épisodes.

Selon la définition actuellement usitée et formulée par B. Boulestin et H. Duday (Boulestin & Duday 2005), les termes de primaires et secondaires ne devraient désigner que l'état des restes osseux au moment de leur dépôt final par la population archéologique et non au moment de leur découverte par l'archéologue.

« Le dépôt primaire est le dépôt d'un cadavre ou d'une portion de cadavre réalisé alors que les éléments du squelette conservent encore la totalité de leurs relations anatomiques ».

63 Certaines sépultures monumentales de dirigeants des mondes asiatique, mésoaméricain et proche-oriental méritent l'appellation de « complexes ». C'est le cas, entre autres, de la « tombe » de Qin Shi Huang, le premier unificateur et Empereur de Chine, au pied du mont Lishan à Xi' an (province de Shaanxi).

64 Que nous traduirons par « dépôt secondaire ».

65 Que nous traduirons par « sépulture secondaire ».

« *Le dépôt secondaire est le dépôt de restes réalisé lorsque les éléments du squelette ont partiellement ou totalement perdu leurs relations anatomiques* », (Boulestin & Duda 2005, p. 26).

Avant d'opérer la distinction entre dépôt primaire et dépôt secondaire, l'archéologue devra procéder à la reconstitution de la position initiale d'inhumation et caractériser les conditions d'ensevelissement. Cette opération permettra de différencier les désarticulations liées au dépôt d'un ensemble d'ossements déjà déconnectés de celles qui sont liées à des processus post-dépositionnels (que ceux-ci soient naturels ou anthropiques). Les processus taphonomiques pouvant perturber l'ordre anatomique *a posteriori* doivent donc être soigneusement pris en compte par une étude rigoureuse des restes humains et du contexte de dépôt (phénomène de sous-tirage, chute des pièces anatomiques liée à une décomposition en espace vide, etc.).

2.4.2 *Dépôt secondaire ou perturbations taphonomiques ? Historiographie d'une confusion*

Dans les articles édités avant les années 1980, et même encore dans certaines publications récentes, le terme de « primaire » est régulièrement utilisé pour parler de restes humains dont les connexions anatomiques sont préservées au moment de la fouille, en opposition au terme « secondaire », lié aux restes « épars », « déconnectés », « désarticulés ». Ce raccourci est bien sûr à l'origine de nombreux contre-sens lorsque l'observation du fouilleur a été rapide et que les processus taphonomiques n'ont pas été pris en considération dans l'étude des dépôts.

La confusion entre « désordre anatomique » et « dépôt secondaire » a longtemps demeuré dans la littérature. C'est ainsi que les ossements désignés comme « *scattered* »⁶⁶ sont souvent rapidement interprétés comme des « sépultures secondaires » (Bass *et al.* 1971, p. 155).

De même, origines taphonomiques ou anthropiques des perturbations ne sont pas mises en opposition mais au contraire confondues : ainsi, toujours chez W. Bass et collaborateurs, les sépultures « *disturbed* » sont appelées « *repositioned* », comme si la perturbation ne pouvait être le fait que d'un geste anthropique et volontaire suivant un ordonnancement particulier (Bass *et al.* 1971, p. 41).

2.4.3 *Et des dépôts « tertiaires » ?*

J. Whal a créé le terme de « dépôt tertiaire » pour caractériser les cas où il est impossible de démontrer le caractère intentionnel d'un dépôt en position secondaire (Whal 2008). Nous ne pouvons que décourager les archéologues d'adopter cette nomenclature qui introduit en filigrane une notion temporelle pour désigner en fait une non reconnaissance d'intention, sans porter aucune conclusion quant au déroulement chronologique du processus. Il n'est pas toujours évident de restituer l'état des connexions au moment du dépôt initial, même malgré une fouille minutieuse et des observations anthropologiques réalisées directement sur le terrain. Lorsque le caractère primaire ou secondaire du dépôt n'a pu être défini malgré une analyse fine de la structure et des vestiges,

66 Littéralement « épars, dispersés ».

nous parlerons alors de dépôt « à degré indéterminé » en suivant la proposition de B. Boulestin et H. Duday (Boulestin & Duday 2005, p. 27).

Le terme de dépôt tertiaire a parfois été utilisé lorsque l'archéologue estimait que la place du vestige humain était détritique, que le vestige était arrivé au terme de son « parcours funéraire ». Le terme désigne alors le stade « terminal » de l'évolution de l'ossement qui a dépassé le temps funéraire et entre en voie de réification. Même si cet usage se défend bien plus aisément que l'usage préconisé par J. Whal, il demeure problématique. Toujours à cause de la notion temporelle que le terme sous-entend, il donne l'impression que l'intention de l'opérateur peut se deviner par le nombre de phases de manipulations. Or, nous avons constaté que ce lien entre nombre de manipulations et changement de statut de l'ossement est loin d'être évident (Kerner 2014).

2.4.4 « Dépôt » ou « sépulture » ? « Structure mortuaire » et « structure funéraire »

Dans notre développement, nous utiliserons préférentiellement le terme de « structure funéraire » à celui de « tombe »⁶⁷ afin de désigner une sépulture structurée avec des aménagements, pérennes ou temporaires.

Nous utiliserons également parfois le terme de « structure mortuaire ». Cet emploi sera préconisé dans deux cas de figures :

- lorsque le caractère funéraire du dépôt n'est pas clairement établi,
- lorsque la fonction première de la structure n'est pas de recevoir un cadavre (même si celui-ci a été déposé dans des conditions qui supposent un fait funéraire).

Pour certains contextes chrono-culturels précis, il convient en effet de se poser la question de la fonction première des structures utilisées à des fins mortuaires. Il sera alors nécessaire de faire un point sur la différence entre la fonction *princeps* de la structure et son usage secondaire pour contenir des restes humains. Plusieurs cas de réutilisation de carrières ou de structures de stockage seront discutés dans notre développement⁶⁸.

2.5 Sépulture « primaire », « secondaire » et funérailles en plusieurs temps

2.5.1 Sépulture « primaire »

Alors que l'emploi du terme « sépulture primaire » apparaît, à première vue, dénué de difficulté, une étude critique de la littérature académique nous ouvre les yeux sur des acceptations bien différentes de ce terme. Son utilisation ne peut se comprendre que

67 Le terme « tombe » est en effet lié à une structure excavée, souterraine. Or, les structures funéraires dont nous aurons l'occasion de parler peuvent être également aménagées à flanc de falaise ou sur des échafaudages.

68 Certains cas de « réemploi » sont particulièrement délicats d'interprétation. C'est le cas des fosse-silos du Néolithique à l'Âge du Fer : comment différencier le réel réemploi de silo à des fins mortuaires (voire sacrificielles) du creusement de fosses dévolues au dépôt funéraire mais imitant la forme d'une structure d'ensilage ? En l'absence d'études palynologiques systématiques, il est délicat de conclure et ainsi de saisir la portée du discours sous-jacent.

dans le contexte de l'étude des phénomènes mortuaires en plusieurs temps, car ce sont eux qui ont finalement motivé la création du vocable. Or, dans ce contexte, l'emploi du terme « sépulture primaire » peut recouvrir deux réalités bien différentes.

2.5.1.1 « Primaire » comme mode de traitement simple du corps

Le terme « primaire » est parfois assimilé dans la littérature à un mode de traitement « simple » du cadavre, c'est-à-dire un traitement en un seul épisode. Il s'oppose alors aux traitements complexes en plusieurs temps (MacGregor 2003). Pour les partisans de cette définition, les sépultures provisoires ne sont donc pas considérées comme des sépultures « primaires » puisqu'elles s'insèrent dans une séquence mortuaire complexe.

2.5.1.2 « Primaire » comme première phase de traitement au sein d'un processus mortuaire en plusieurs temps

Quelques archéologues réservent l'usage de « sépulture primaire » à la structure utilisée lors de la première phase du rituel de double-funérailles uniquement. Il s'agit non plus d'une référence à un mode de traitement « simple » s'opposant à un mode de traitement « complexe », mais de l'expression de la temporalité au sein d'une séquence funéraire en plusieurs phases. C'est ainsi que G. Camps emploie le terme « primaire » pour désigner la structure « provisoire » au sein d'un processus complexe de double-obsèques (Camps 1979). S. P. Gupta utilise le terme de la même manière (Gupta 1972, p. 9). Le terme « sépulture primaire » ne saurait alors plus désigner les sépultures dans lesquelles le corps a été déposé rapidement après le décès, et qui ont été créées dans le but de rester dans cet état initial. C'est cette acception du terme qu'avait proposé J. Leclerc en 1990 :

« L'expression d'inhumation primaire, elle-même, devrait être utilisée avec précaution, et il serait sans doute bon de la préserver au premier temps d'une inhumation en plusieurs temps », (Leclerc 1990, p. 16).

Des années d'usage intempestif du terme « inhumation primaire » pour désigner des inhumations à épisode unique et pour lesquels les connexions anatomiques sont préservées rendent malheureusement caduque la définition proposée par S. P. Gupta, G. Camps et J. Leclerc. Bien que cette suggestion nous paraisse parfaitement appropriée, il est dorénavant trop tard pour revenir en arrière et balayer des années d'usage du terme « primaire » pour parler d'inhumation quasi-instantanée et sans manipulation post-dépositionnelle. Dans ce manuscrit, nous utiliserons donc le terme de « sépulture primaire » comme synonyme de dépôt funéraire n'ayant pas subi de manipulation post-dépositionnelle intentionnelle.

2.5.2 Sépulture « secondaire »

Historiquement, la prise en compte de la sépulture secondaire est bien plus tardive⁶⁹ que celle de pratiques telles que le cannibalisme ou les « mutilations » *peri-mortem* (Philpott 1991, p. 60-77). Lorsque les chercheurs ont commencé à établir une typolo-

69 Malgré une recherche historiographique menée avec autant de complétude que possible, nous n'avons pas retrouvé de mention antérieure à celle de H. C. Yarrow en 1881, déjà citée par B. Boulestin & H. Duday (Boulestin & Duday 2005, p. 24).

gie des pratiques funéraires, une quantité incroyable de gestes les a intéressés, de l'exposition dans les arbres (Barber 1877, p. 197) à l'immersion du corps (Orr 1919, p. 56). Toutefois, et de manière assez paradoxale, le destin des ossements récupérés après ce premier traitement a été purement négligé pendant plusieurs décennies de recherche. Dans les années 80, sous l'impulsion de la bio-archéologie, l'étude des contextes mortuaires complexes devint une priorité, portée par les évolutions des méthodes d'investigation sur le terrain. Les dépôts secondaires furent alors enfin pris en considération comme il se devait.

La communauté s'accorde sur le fait que, dans le cas de procédures mortuaires complexes, lorsque le dépôt final a une valeur funéraire, alors il peut être qualifié de « sépulture secondaire ».

Le traitement antérieur au dépôt secondaire peut être une simple inhumation : les chercheurs parlent alors d'« *exhumed remains* » ou de « *disinterred remains* » (Sprague 2005, p. 60). Toutefois, l'exposition, l'immersion, la fumigation, la momification sont également des traitements préliminaires possibles.

2.5.3 Expressions composites utilisant les qualificatifs « primaire » et « secondaire »

Nous dressons un rapide panorama des expressions composites utilisant les qualificatifs « primaire » et « secondaire » afin de justifier notre position quant à l'utilisation de cette nomenclature dans notre développement.

2.5.3.1 Dépôt « primaire partiel » ou « dépôt primaire incomplet »

Le terme « dépôt primaire partiel », ou « dépôt primaire incomplet », désigne parfois des dépôts en position primaire sur lesquels des prélèvements osseux ont été effectués postérieurement, une fois la décomposition avancée ou achevée. Cette dénomination peut être problématique car elle entraîne des confusions avec l'inhumation en position primaire de corps humains segmentés dont certaines parties n'ont pas été déposées dans la structure.

Nous proposerons donc le terme de « dépôt primaire prélevé » pour désigner des dépôts primaires sur lesquels des ossements ont été prélevés après un temps d'attente, dans le cadre d'une reprise programmée et soignée.

2.5.3.2 Fragments de corps

Pour désigner les différents types de dépôts primaires de fragments de corps, nous adoptons une terminologie double. Nous parlerons de « dépôt de tronçons anatomiques » lorsque certaines parties du corps seulement sont représentées dans la sépulture ou le dépôt⁷⁰. Nous parlerons de « dépôt de corps démembré » lorsque la totalité des parties anatomiques est présente mais que les parties ont été disloquées par une action anthropique mécanique qui a précédé l'ensevelissement⁷¹.

70 Ce terme pourra alors être utilisé pour le site de Bergheim, pour les trophées martiaux hurons, etc. Voir *infra* « 4.5.1 Dépôts de membres coupés » et « 4.7.1.3 Des symboles forts pour la constitution de trophées ».

71 Ce terme pourra alors être utilisé pour le site de Ding si shan. Voir *infra* « 3.1.3 Segmenter le corps en Chine au néolithique : l'exemple du site de Ding si shan ».

2.5.3.3 « Dépôt primaire perturbé »

Dans certaines publications, l'expression « dépôt primaire perturbé » a été utilisée pour désigner des sépultures dans lesquelles des manipulations post-dépositionnelles anthropiques ont été entreprises. Ce choix ne nous paraît pas optimal dans le sens où les facteurs de perturbations d'une sépulture peuvent être multiples. Ce terme évoque clairement un non respect de la logique de dépôt initial et l'absence d'une nouvelle logique établie lors de la reprise. C'est pourquoi nous réserverons ce terme de « sépulture perturbée »⁷² afin de désigner les sépultures affectées par des phénomènes naturels ou par des phénomènes anthropiques ne faisant pas partie du processus funéraire. Dans ces phénomènes anthropiques facteurs de « perturbation » nous incluons les manipulations involontaires (recouvrements de fosses) et les manipulations à intention non positive (pillages, profanations)⁷³.

Une action post-inhumation bienveillante et programmée peut évidemment également perturber l'ordre anatomique sur le squelette. C'est le cas de certaines réductions de corps, totales ou partielles. Dans ce cas, nous nous permettrons de dresser une liste des éléments affectés par la perturbation, mais sans affubler la sépulture du nom de « sépulture perturbée ».

2.5.3.4 « Pratiques ou manipulations secondaires »

Dans la littérature, on trouve parfois le terme de « manipulation secondaire », qui caractérise tous les gestes qui ont lieu après le dépôt initial du corps. Le terme de « secondaire » est ici clairement une référence à l'action dans sa dimension temporelle, et non nécessairement un écho à l'état des connexions ostéologiques au moment de la manipulation. Cette expression peut ainsi désigner des actions diverses ayant lieu après la première phase de dépôt : cela inclut la reprise d'ossements, la manipulation du corps en cours de décomposition, les phénomènes de « réduction », etc.

Le terme de « manipulation secondaire », bien qu'étymologiquement pertinent peut être problématique. Il nous semble important de ne pas entretenir la confusion en parlant de « manipulation secondaire », car des manipulations post-dépositionnelles peuvent très bien ne pas aboutir à la constitution d'un dépôt secondaire selon la définition de B. Boulestin et H. Duda adoptée ici. C'est le cas notamment lors d'une reprise d'ossements si soigneusement effectuée que les relations anatomiques (et parfois même les connexions ostéologiques les plus labiles) sont conservées indemnes.

Dans notre souci d'éviter tout usage polysémique du vocable, nous parlerons donc de « pratiques / manipulations post-dépositionnelles ou post-inhumation » afin de désigner les gestes effectués sur les corps lors d'un nouvel épisode du processus mortuaire, lorsque cet épisode succède au dépôt initial (ou dépôt « premier »).

« Défunt secondaire »

Dans certaines sépultures plurielles particulières, des défunts sont qualifiés de « secondaires » afin d'être distingués du mort « principal » de la structure (c'est-à-dire le

72 C'est ainsi que S. Stoddart et collaborateurs réservent le terme « *disturbance* » pour les sépultures primaires perturbées (Stoddart *et al.* 1999, p. 97).

73 Cette subdivision demeure parfois théorique car, dans les faits, il est délicat de conclure sur la nature – involontaire ou profanatrice – de certaines manipulations anthropiques.

défunt qui, selon l'interprétation du fouilleur, avait motivé la création de la sépulture) (Reinold 2005, p. 159). Il est souvent délicat de porter de tels jugements sur « l'importance » d'un sujet par rapport à un autre dans le cadre d'une sépulture non documentée par des sources écrites. Toutefois, certaines « mises en scène », telles que celles mises en place dans les tombes d'Ur (Irak) ou celle de la « Reine Rouge » de Palenque (Mexique), donnent effectivement l'impression de mettre en valeur un individu plutôt qu'un autre.

Nous préférons parler dans ce cas de « défunt subsidiaire »⁷⁴ pour qualifier les morts « non-centraux ». Cette dénomination permet d'éviter l'usage du qualificatif « secondaire ».

« Dépôt secondaire partiel »

Dans la littérature académique, nous rencontrons le terme de « dépôt secondaire partiel » pour désigner un amas en position secondaire qui ne contient pas l'intégralité des os d'un défunt. L. V. Grinsell parle en ce sens de « *selective inhumation* » (Grinsell 1975, p. 23-25). H. Sarkar utilise de son côté le terme « *fractional* » ou « *incomplete burial* » pour qualifier les sépultures indiennes qui ne concernent que certaines parties du corps après exposition (Sarkar 1951, p. 23).

Il nous semble que le terme de « dépôt secondaire partiel » n'apporte pas de précision capitale : en contexte archéologique, les dépôts en position secondaire sont très majoritairement « partiels » *stricto sensu*. Seule une liste des pièces osseuses conservées permet au lecteur de se faire une idée de la logique constitutive du dépôt. Or, cette désignation s'accompagne trop rarement d'une telle précision, comme si la désignation de l'incomplétude du dépôt était suffisante à la compréhension du geste.

À cause du faible potentiel informatif qu'elle présente, nous n'utiliserons pas cette désignation dans notre présent développement.

2.5.3.5 « Primaire » et « première », « secondaire » et « seconde »

Nous avons choisi de réserver, comme B. Boulestin et H. Duday l'ont proposé, les termes de « primaire » et « secondaire » à la description de l'état des vestiges au moment de leur « dépôt final ». Il convient donc de trouver un nouveau vocabulaire pour désigner les structures entrant en jeu dans le processus des double-funérailles.

Il nous semble effectivement que la principale difficulté de la nomenclature actuelle autour des dépôts secondaires est que certains vocables prennent en considération de bien trop nombreuses variables pour être parfaitement précis. Dans notre étude nous choisissons donc de multiplier les adjectifs pour désigner ces variables une à une, quitte à alourdir légèrement le discours.

Bien sûr, l'usage des termes spécifiques à la temporalité peuvent éclairer notre propos dans ce type de cas. Nous parlerons ainsi de sépulture « première » et de sépulture « seconde ». « Premier » et « second » ne seront, dans notre développement, que strictement associés à la chronologie des événements, excluant toute autre considération (dimension spatiale, intention, état du corps au moment du dépôt final, etc.).

74 Cette catégorie de défunts subsidiaires inclut, mais ne se limite pas, au cas très particulier des « morts d'accompagnement » (Testart 2004).

2.6 Les structures associées aux processus mortuaires complexes

Les structures successivement utilisées lors des processus mortuaires complexes ont fait l'objet de dénominations particulières. Le choix du terme de désignation se fait en fonction du contexte chrono-culturel et des caractéristiques du dépôt ostéologique que renferme la structure.

Nous dressons ici un panorama de ces structures, dont nous aurons l'occasion de reparler.

Pour chaque terme, nous proposerons d'abord une définition générale. Ensuite, nous présenterons les critères de reconnaissance de chaque structure sur le terrain archéologique. L'établissement de ces critères a été basé à la fois sur une revue critique de la littérature académique et sur l'analyse de notre base de données⁷⁵. Nous avons choisi de détailler ces critères de reconnaissance sous les catégories suivantes : implantation, infrastructures, traitements des corps, profil ostéologique. Nous terminerons par une rapide critique du statut de chacune de ces structures.

Site	Défunts	Os concernés	Traitement des ossements	Datation
Monastère Santa Maria De Wamba (Espagne)		- Os longs - Crânes et mandibules	Arrangement décoratif	XV ^{ème} (?) – XVII ^{ème}
Chapelle de Sedlec (RT)	Entre 40000 et 70000	- Os longs - Crânes - Mandibules - Pelvis - Vertèbres - Clavicules - Mtt et Mtc	Arrangement décoratif	XVI ^{ème}
Capela dos Ossos (Portugal)		- Crânes - Fémurs - Tibias - Sacrum - Momies entières	Arrangement décoratif	XVI ^{ème}
Campo Maior (Portugal)	800, victimes de l'explosion de 1731	- Crânes - Fémurs - Tibias - Fibula - Squelette reconstitué	Arrangement décoratif	1766
Djerba (Tunisie)	Ennemis vaincus	- Crânes		
Morat (Suisse)	Ennemis vaincus	- Crânes		XV ^{ème}
Chapelle de Wolhusen (Suisse)		- Crânes - Os longs	Inclusion dans la maçonnerie	1677
Chapelle de Wolfenschiessen (Suisse)			Alignement	
Chapelle de Saint-Michel (Allemagne)		- Crânes - Fémurs - Tibias	Arrangement décoratif	

Table 2.1. Synthèse des caractéristiques des ossuaires observés (1/3).

75 Les figures dans le texte synthétisent les informations principales issues de la base de connaissance. Pour accéder à la totalité des données, se reporter à Kerner 2017 a.

Site	Défunts	Os concernés	Traitement des ossements	Datation
Chapelle de Naters (Suisse)		- Crânes - Fémurs - Tibias	Arrangement décoratif	XVII ^{ème}
Golden Kammer (Cologne)		Tous	Arrangement décoratif	1643
Catacombes (France)	6 millions	Os principaux seulement	Alignements	1785 – 1871
Dodoka Skull Wall (Tibet)	1000	- Crânes - Crâne et mandibule	Alignements	
Église de Saint-Léonard (Angleterre)	1022 crânes	- Mandibule - Crâne - Tibia - Fémur	Alignements	XVII ^{ème}
Monastère de Quedai (Tibet)		Crâne	Alignements	
Monastère de Ridazeng (Tibet)		Crâne	Alignements	
Ćele kula, Tour de Niš (Serbie)	952 rebels exécutés lors de la bataille de Čegar	Crânes et mandibules	Inclusion dans la maçonnerie	1809

Table 2.2. Synthèse des caractéristiques des ossuaires observés (2/3).

2.6.1 Ossuaire

2.6.1.1 Définition générale

Comme l'étymologie du terme le laisse apparaître, les ossuaires sont des structures permettant l'accueil d'ossements en position secondaire. L'ossuaire peut être spécifiquement aménagé pour remplir cette fonction, ou au contraire s'établir dans une structure en réemploi. Ainsi, certaines structures à vocation funéraire (sarcophages, caveaux) peuvent être réutilisées afin de servir d'ossuaire.

2.6.1.2 Reconnaissance archéologique de l'ossuaire

Implantation

Si la réduction se trouve souvent à proximité directe d'une sépulture en place, l'ossuaire est synonyme d'utilisation d'une structure annexe, généralement maçonnée, et parfois séparée de l'espace sépulcral à proprement parler. L'ossuaire est également régulièrement accolé au lieu de culte comme pour les ossuaires de St Leonard Church (Angleterre) et de St James Church (République Tchèque). Parfois, l'ossuaire est carrément inclus dans l'église.

Infrastructure

Les infrastructures intégrées aux ossuaires sont diverses : grilles permettant la séparation entre l'ossuaire et le lieu de culte, ou autres compartiments divers peuvent entrer dans la composition de ces bâtiments.

Site	Défunts	Os concernés	Traitement des ossements	Datation
Lanrivain (Bretagne, France)		- Crânes - Fémurs - Tibias - Humerus - Radius / ulna - Pelvis	En vrac	XVI ^{ème}
Ossuaires (Naples, Italie)		Tous	Empilements par type	
Santa Maria della Concezio (Italie)		Tous	Arrangement décoratif	XVII ^{ème}
Douaumont (Meuze)	Soldats	- Crânes - Crânes et mandibules	Alignements	XX ^{ème}
Marville (France)	40000	- Crânes - Tibias - Fémurs	Alignements	XV ^{ème}
St-Sébastien en Dambach-la-Ville (France)		Tous les os principaux	En vrac	XVI ^{ème}
Kaplica czaszek w Czermej (Pologne)		- Crânes - Fémurs	Arrangement décoratif	XVIII ^{ème}
San Bernardino alle Ossa (Italie)		- Crânes - Tibias - Fémurs - Humerus	Inclusion dans les boiseries, arrangement décoratif	XVII ^{ème}

Table 2.3. Synthèse des caractéristiques des ossuaires observés (3/3).

Traitement des corps

Lors de la constitution d'un ossuaire, un transfert des ossements depuis un premier espace funéraire est un prérequis : sur ce point, l'ossuaire se différencie donc de la réduction pour laquelle l'espace de gestion du cadavre reste inchangé⁷⁶.

L'organisation des restes mortels au sein d'un ossuaire est variable. Le choix d'effectuer un rangement par type d'ossements est cependant courant. L'organisation raisonnée des restes permet en partie de différencier l'ossuaire de la vidange ou de la fosse commune, dans lesquels les ossements sont déposés « en vrac »⁷⁷. Au contraire, le tri au sein des ossuaires peut mener à la création volontaire de motifs géométriques et participer à une préoccupation esthétique. Les catacombes de Paris constituent l'exemple le plus fameux et le plus impressionnant (avec près de six millions d'individus stockés) de ce type de gestion (Thomas *et al.* 2011).

Profil ostéologique

L'ossuaire contient des ossements sélectionnés : le profil ostéologique est donc largement incomplet. Les pièces ostéologiques volumineuses sont privilégiées lors du ramassage. Ainsi, les os longs, les blocs cranio-faciaux et les grands os plats sont présents dans les ossuaires (tab. 2.1, tab. 2.2 et tab. 2.3). Les os de petites dimensions ainsi que ceux dont la préservation est moins aisée sont sous-représentés, formant ainsi le pendant du pourrissoir⁷⁸.

76 Voir *infra* « 2.7 Réduction ».

77 Voir *infra* « 2.6.2 Vidange ».

78 Voir *infra* « 2.6.3 Pourrissoirs ».

Les ossuaires sont généralement des structures collectives. Y. Ardagna et collaborateurs incluent d'ailleurs cette variable dans leur définition de l'ossuaire (Ardagna *et al.* 2012, p. 37-38). Nous utiliserons le terme d'ossuaire en respectant cette définition qui est largement partagée par les anthropologues francophones. Cependant, nous attirons l'attention du lecteur sur quelques exceptions : le terme d'ossuaire peut être employé dans son sens purement littéral pour désigner une structure contenant des ossements secs, même lorsqu'un seul individu est représenté dans le contenant, notamment dans les productions des historiens et des historiens de l'art. Ainsi, les ossuaires juifs sont parfois des structures individuelles mais ils conservent toutefois la dénomination d'« ossuaire » dans la littérature archéologique (Kancel 2009).

2.6.1.3 Ossuaire : fonction funéraire ou post-funéraire ?

Le caractère funéraire ou post-funéraire de ce type de structure varie en fonction des contextes culturels. Pour la période médiévale, l'intégration de l'ossuaire dans l'ensemble funéraire consacré garantit la poursuite d'un traitement sacré des restes mortels (Ariès 1983, p. 29). Toutefois, « sacré » n'est pas « funéraire ». Ainsi, la grande majorité des auteurs affirment que l'ossuaire médiéval sort de la sphère des structures « funéraires » (Richier 2015) : il ne constitue plus à proprement parler une « sépulture » car l'individualité du corps est compromise en même temps que l'identification du défunt. L'ossuaire peut ainsi être considéré comme un lieu de « stockage » valorisé pour des restes en voie de réification (Thomas 1980)⁷⁹.

En revanche, nous constatons que le terme d'« ossuaire » est parfois utilisé par les ethnologues pour désigner les sépultures secondaires collectives renfermant les restes mortels sous leur forme sèche (Keswani 2004, p. 17 ; Bowen 2011, p. 63-64). Par exemple, chez les Berawan de Bornéo ou les Bara de Madagascar les sépultures secondaires lignagères peuvent être décrites comme des « ossuaires » (Waterson 1990).

Ainsi, le terme « ossuaire » ne permet pas, *a priori*, d'exprimer la valeur funéraire ou non funéraire du dépôt. L'intégration des ossements dans un ossuaire peut faire partie intégrante du parcours funéraire normal ou, au contraire, sortir du processus funéraire. La conclusion ne peut être tirée qu'au cas par cas, en fonction de l'environnement culturel.

2.6.1.4 Une forme ouverte d'ossuaire : les aîtres et les charniers

Une forme particulière d'ossuaire, constitué de galeries ouvertes sur l'extérieur, apparaît au Moyen Âge tardif. Ces structures sont désignées sous le terme d'« aître » mais également sous l'appellation antinomique de « charnier ». Les aîtres prennent place dans les *atria* des églises et servent à la fois de lieu de stockage et de *memento mori* s'exhibant au regard des fidèles.

L'affichage de la vérité crue succède ainsi aux pratiques antérieures qui préconisaient au contraire la dissimulation des restes mortels à la vue des vivants. La multiplication des représentations de *transis macabres*⁸⁰ à cette époque dénote bien l'élaboration de ce discours autour de la dégradation de l'enveloppe corporelle. L'ossement prend alors, à cette même époque, sa fonction ostentatoire. Certaines galeries arborent d'ailleurs une iconographie rappelant la finitude de l'être *via* des décors de squelettes ou même l'exhi-

79 Voir *infra* « 4.3.3 Ossuaires ».

80 Corps en cours de décomposition tenant parfois un sablier.

bition de dépouilles momifiées d'animaux. C'est le cas de l'âtre Saint-Maclou à Rouen, célèbre pour l'intégration de momies de félins dans son architecture. Ces structures, destinées à offrir au regard la partie la plus cachée de l'être humain, donnent d'ailleurs naissance à l'expression métaphorique qui utilise le mot « âtre » pour désigner le for intérieur d'une personne⁸¹.

Cette volonté d'exhiber les restes mortels dans une perspective à la fois didactique et esthétique fleurit entre le XV^{ème} et XVI^{ème} siècle. Cette pratique trouve également son illustration dans la création de chapelle-ossuaires baroques, dans lesquelles l'ossement est utilisé comme un outil de décoration⁸². La très célèbre chapelle tchèque de Sedlec (XVII^{ème} siècle) est l'exemple le plus excentrique de cet usage de l'os.

2.6.2 Vidange

2.6.2.1 Définition

Le terme de « vidange » est utilisé pour tout lieu renfermant des ossements en position secondaire et pour lesquels une intention gestionnaire peu respectueuse est suspectée.

D'autres auteurs, comme Y. Gleize, se proposent d'utiliser le terme de « vidange » non pas pour désigner une structure mais pour souligner un geste précis. La vidange désigne alors l'action de bouger un os de son contexte primaire de dépôt (Gleize 2006, p. 359-360). Cette définition rentre dans la constitution d'une nomenclature permettant de désigner à la fois le geste exécuté et le résultat matériel qui en résulte sous le terme de « réduction associée à une vidange »⁸³.

2.6.2.2 Reconnaissance archéologique de la vidange

Implantation, infrastructure et traitement des corps

Les zones d'implantation des vidanges sont diverses et souvent choisies selon des considérations pratiques.

La structure de la vidange se limite souvent à une simple fosse, aménagée sans soin et « alimentée » sans logique.

Profil ostéologique

Le profil ostéologique de la vidange est moins sélectif que celui de l'ossuaire : on y trouve toutes les sortes d'ossements, en vrac, sans volonté d'agencement. Un fort taux de fragmentation des ossements peut être souligné dans certains cas.

2.6.2.3 Vidange : fonction funéraire ou post-funéraire ?

Contrairement à l'ossuaire, la vidange se teinte donc d'un aspect neutre voire négatif : elle est le résultat d'un acte purement technique durant lequel on fait peu de cas des os déplacés. On retrouve ainsi dans cette définition une interprétation implicite de réifi-

81 Ortolang : Outils et Ressources pour un Traitement Optimisé de la Langue : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRS, Atilf).

82 Voir *infra* « 4.3.2.2 Les chapelles d'os baroques », ainsi que Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Ossuaires ».

83 Cette dénomination particulière sera discutée en regard de divers cas d'étude dans la section « 3.3.1.3 La réduction au Moyen Âge ».

cation des restes humains concernés. La vidange, comme la fosse commune, constitue ni plus ni moins une structure détritique destinée à traiter les déchets humains. Nous pouvons également trouver la dénomination d'« ossuaire-décharge » sous la plume de J. Leclerc pour désigner ce type de structure (Boulestin & Duda 2005, p. 32). Il oppose alors son concept d'« ossuaire-décharge » à celui d'« ossuaire-reliquaire » qui correspond à notre propre utilisation du terme « ossuaire ».

2.6.3 Pourrissoir

2.6.3.1 Définition

Étymologiquement, le pourrissoir est une structure dévolue au stockage des cadavres pendant leur phase de décomposition. Ce terme est particulièrement utilisé pour désigner certaines structures maçonnées des périodes médiévales en Europe.

Après la décomposition des chairs, les ossements peuvent ensuite être récupérés afin d'être déposés dans une autre structure (généralement dans un ossuaire) ou bien laissés sur place.

Notre inventaire de sept structures archéologiques et trois types d'ossuaires différents (chrétien, shongô⁸⁴ et zoroastre) nous a permis de dresser une liste des caractéristiques matérielles des pourrissoirs (tab. 2.4)⁸⁵. Ce type de structure est en effet souvent mentionné mais rarement défini strictement dans la littérature académique. Cet inventaire critique nous permet également de rediscuter sa fonction et sa véritable place au sein du processus funéraire.

2.6.3.2 Reconnaissance archéologique du pourrissoir

Implantation

Dans l'Europe médiévale, le pourrissoir peut être une structure maçonnée intégrée au cimetière paroissial. C'est le cas pour l'exemplaire de Blanquefort (Aquitaine) (Elizagoyen 2012, p. 85) et celui de Troyes (Aube) (Roms & Kuchler 2011 ; Roms 2005). Toutefois, la majorité des pourrissoirs sont intégrés directement à l'intérieur de l'église. C'est le cas pour les exemplaires de Sainte-Mesme (Yvelines) (Charlier *et al.* 2009), Souvigny (Allier) (Chevalier *et al.* 2007), Notre-Dame-de-Corheta (Aquitaine) (Deloffre & Bonnefous 2000) et Ronsenc (Charentes) (Farago-Szekere & Ternet 1997). Le caractère prestigieux de ces structures est directement lié à cette implantation privilégiée dans l'enceinte même de l'édifice sacré : celle-ci était censée garantir un passage de l'âme en même temps qu'une préservation des restes mortels.

Certains pourrissoirs peuvent être installés au sein de l'espace « sauvage ». Ainsi, chez les Songhò, le pourrissoir est aménagé à flanc de colline, loin de l'habitat. Certains pourrissoirs peuvent également trouver leur place au sein même du monde urbain : c'est le cas pour les *dakhma* zoroastriennes.

84 Les observations sur les pourrissoirs shongô ont été recoltés par Loïc Daverat qui nous a fait l'amitié de nous fournir ses notes et ses photographies inédites pour la constitution de notre base.

85 Pour un inventaire plus détaillé, voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Pourrissoirs ».

Site	Localisation	Infrastructures	Âge	Traitement	Contenant individuel
Sainte-Mesme	Église	Barres de suspension	AD IMM	Chaux, embaumement	Cercueil
Blanquefort	Cimetière	Compartiments	-	-	-
Souvigny	Église	Drain	AD	-	-
N.D. de Saubion	Église	-	-	-	-
Notre-Dame-de-Corheta	Église	Barres de suspension	-	Eau lustrale	Linceuil
Prieuré de Ronsenac	Église	2 caveaux	-	-	-
Notre-Dame Aux-Nonnains	Cimetière	- 3 caveaux - Barres de suspension	AD IMM	Rangement des crânes	-
Pourrissoir / ossuaire songhò	Falaise <i>extra-muros</i>	- 1 caveau - 1 ossuaire attenant	AD	Aucun rangement	Linceuil
Pourrissoir / ossuaire zoroastrisme (<i>dakhma</i> , « tour du silence »)	Ville	- Drain d'écoulement - Ossuaire attenant	AD IMM	Oiseaux carnassiers	-

Table 2.4. Synthèse des caractéristiques des pourrissoirs.

Infrastructures

Des aménagements spécifiques sont caractéristiques des pourrissoirs médiévaux : nous en fournissons ici un inventaire.

Nous trouvons des structures de maintien telles des grilles ou des poutres intégrées dans la maçonnerie et destinées à supporter les corps pendant leur transformation. Nous retrouvons ces installations dans le pourrissoir de Sainte-Mesme et de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes.

Des rigoles ou canalisations peuvent également être aménagées en fond de pourrissoir, pour permettre l'évacuation des jus de décomposition. C'est le cas pour l'exemple de Saint-Pierre-de-Souvigny. Certains pourrissoirs sont également dotés de canalisations permettant l'apport d'eau lustrale pour traiter les corps. C'est par exemple le cas du pourrissoir vicomtal de Notre-Dame-de-Corheta (Eydoux 1978 ; Bavoillot 1977). L'immersion des cadavres dans une eau connue pour ses propriétés curatives permettait une décomposition hâtive des chairs, en même temps qu'une purification symbolique de l'individu⁸⁶.

Dans les pourrissoirs Songhò et dans les *dakhma*, un ossuaire est créé directement contre la structure servant de pourrissoir. Dans un cas comme dans l'autre, la partie ossuaire est plus reculée, plus « cachée », que la partie pourrissoir qui est conservée à l'air libre. Ce choix de l'implantation du pourrissoir répond évidemment à la nécessité pratique de laisser le corps en proie aux « travailleurs de la mort » (oiseaux charognard, insectes, etc.) pour accélérer sa dégradation. Toutefois, des implications symboliques entrent également en jeu.

86 « Lors des pluies d'orage, le puit se remplit d'eau jusqu'à être totalement inondé, puis se vide peu à peu quand la pluie cesse. Chaque passage de l'eau purificatrice accélère le processus de décomposition du corps. » (Eydoux 1978).

Traitement des corps

Avant d'être intégrés à des pourrissoirs médiévaux, les corps pouvaient être traités individuellement selon des procédés qui soulèvent des questions. Hâter la décomposition semble être la fonction première, si ce n'est unique, de tout pourrissoir. Pourtant, des traces d'embaumement et les restes de contenants qui retardent la décomposition des corps ont été mis en valeur par les fouilles. Comment interpréter ces données ?

Préservation des corps ?

Dans certains pourrissoirs, la décomposition des cadavres a été retardée par des moyens thanatopraxiques. Ainsi, un crâne du pourrissoir de Sainte-Mesme présente les caractéristiques d'un embaumement. Le sciage de la boîte crânienne a été effectué et des restes de produits d'embaumement ont été retrouvés. Doit-on en conclure que la fonction primaire de tout pourrissoir ne serait pas forcément d'atteindre une squelettisation du corps la plus rapide possible ?

Cet embaumement n'est peut-être pas à mettre sur le compte d'une volonté de préservation du corps sur le long terme. En effet, l'éviscération se pare d'une dimension prestigieuse qui s'affranchit régulièrement des contingences pratiques : le but n'est pas tant de conserver durablement le corps que de montrer que l'on a les moyens d'essayer de le faire⁸⁷. Cette opération prestigieuse entre donc en parfaite résonance avec le choix d'une inhumation au sein d'un édifice religieux et n'est pas incompatible avec le choix d'un « pourrissoir » pour ultime destination.

Contenants pour les corps

L'utilisation de contenants périssables souples (linceuls) ou rigides (cercueils) est possible lors du dépôt des corps dans les pourrissoirs. La fouille du pourrissoir de Saint-Pierre-de-Souigny montre effectivement que des cercueils cloués ou chevillés pouvaient être utilisés lors du dépôt des corps (Chevalier *et al.* 2007). Ce type de contenant ralentit légèrement le processus de décomposition du corps. Son utilisation n'est donc pas optimale dans l'optique d'une décomposition hâtive. Nous pouvons mettre la présence de ces structures individuelles sur le compte des conditions de transport et d'exposition des corps pendant les funérailles. Toutefois, il est également possible que cet isolement corresponde à une volonté de conserver l'individualisation des corps lorsque le pourrissoir était voué à devenir une sépulture.

Profil ostéologique

Le profil ostéologique des pourrissoirs est varié. Les pourrissoirs qui n'ont qu'une fonction de traitement des cadavres se caractérisent généralement par une sur-représentation des ossements les plus petits et ceux maintenus par les articulations les plus labiles. C'est le cas du pourrissoir de Sainte-Mesme (Charlier *et al.* 2009). En revanche, ce que nous proposons d'appeler les « tombe-pourrissoirs », comme celle des vicomtes d'Orthes à Corheta, arborent un profil ostéologique complet.

87 Voir *infra* « 4.2.2 Les causes de l'éviscération ».

2.6.3.3 Pourrissoir : fonction funéraire ou para-funéraire ?

Le pourrissoir peut être uniquement une structure de traitement du corps, dans laquelle le cadavre effectue un passage avant son transfert vers sa sépulture. C'est le cas pour les pourrissoirs Songhò et les « tours du silence » (Sarosh 2004) qui sont des lieux de pure transition, sans réelle valeur funéraire. Pour autant, cette structure n'est pas dénuée d'une valeur religieuse et spirituelle.

Dans d'autres contextes culturels, le pourrissoir peut également être une véritable sépulture, qui conservera les restes du défunt définitivement. Certaines tombe-pourrissoirs médiévales illustrent ce fait. Le pourrissoir contient alors des contenants privatifs et parfois même du mobilier funéraire personnel (céramiques à Sainte-Mesme). Le prestige d'une inhumation en pourrissoir est même réservé à une élite qui se sert de son intégration dans cette structure comme d'une preuve de leur place privilégiée au sein de la communauté.

Nous avons donc tout lieu de croire que le pourrissoir est loin de répondre à la vision de la structure strictement fonctionnelle qui est véhiculée par sa désignation péjorative. Qu'il soit une tombe ou un lieu sacré de purification, le pourrissoir n'est donc pas qu'une structure strictement fonctionnelle servant à la transformation du cadavre en ossements.

Une typologie des dépôts secondaires ?

Les dépôts d'ossements en position secondaire peuvent prendre des formes diverses et surtout répondre à des intentions différentes. Nous proposons ici un rapide tour d'horizon des différents « types » de dépôts secondaires répertoriés dans la littérature académique. Nous proposerons une définition du terme ainsi qu'une liste de critères de reconnaissance sur le terrain archéologique. Ces éléments seront rediscutés au fur et à mesure de notre développement afin de proposer de nouveaux éléments de lecture.

2.7 Réductions

2.7.1 Définitions

2.7.1.1 « *Reduction processes* »

La littérature anglophone utilise le terme de « *reduction processes* » afin d'exprimer la diminution du volume de l'espace occupé par le corps, quel que soit le procédé utilisé pour réduire le volume de celui-ci. Cette dénomination se rattache donc de manière très intuitive à une réalité empirique, en désignant par « réduction » tous les phénomènes de constriction de l'espace occupé par le cadavre.

Tous ces gestes techniques répondent concrètement à ce que J. A. Tuck (1970, p. 115) désigne par le terme « *skeletalization processes* »⁸⁸. Cette dénomination présente l'avantage d'être parfaitement explicite quant au résultat matériel de l'opération. Ces procédés de squelettisation comprennent notamment :

88 Que nous pouvons traduire littéralement par le terme « procédés de squelettisation ».

- la découpe et la décarnisation (Davidson 1935, p. 85-86),
- la crémation, voire même parfois le concassage des ossements post-crémation (Spence 1967),
- l'exposition,
- l'immersion,
- l'inhumation et l'attente avant la manipulation des ossements secs (c'est-à-dire la création d'une « sépulture provisoire »⁸⁹).

Ces procédés peuvent être effectués isolément ou combinés dans le cadre d'un seul et même processus funéraire. On retrouve ainsi chez S. Sprague la mention du passage du corps par « *several stages of reduction* » lors du processus de constitution d'un dépôt secondaire (Sprague 2005, p. 65).

Deux points importants doivent donc être soulignés :

- Tous ces procédés de squelettisation relèvent d'un traitement qui précède l'inhumation finale : il s'agit donc de pratiques de préparation du corps⁹⁰.
- Ces procédés ne décrivent que les *gestes* exercés sur le corps : ils ne prennent en compte ni la forme, ni la fonction du *dépôt* qui va ensuite succéder à la préparation des restes.

Les « *reduction processes* » se distinguent ainsi de la « réduction » selon l'acception commune du terme par les archéologues francophones.

2.7.1.2 « Réduction »

Le terme de réduction désigne la manipulation post-inhumation d'ossements, au sein de l'espace initial de la décomposition du cadavre dont ils proviennent. H. Duday et P. Sellier ont proposé de définir la réduction comme il suit :

« *Un regroupement intentionnel de tous les ossements d'un individu (ou du moins de la majorité d'entre eux) dans l'espace où s'est effectué le dépôt initial* », (Duday & Sellier 1990).

Les deux paramètres définissant la réduction, d'après cette proposition, sont donc les suivants :

- le geste s'exécute à l'intérieur même de l'espace primaire de la décomposition du cadavre lorsque celui-ci est squelettisé. Aucun déplacement des restes hors de la structure initiale (voire du contenant initial) n'est prévu par la procédure⁹¹ ;
- le profil ostéologique de l'individu est « complet » (strictement ou quasiment).

Cette dernière caractéristique n'est qu'une conséquence de la première variable. Si aucun déplacement des pièces ostéologiques hors de l'espace initial du dépôt n'est prévu il n'y a effectivement aucune raison, sinon celles d'ordre taphonomique touchant

89 Sur les différentes terminologies usitées pour ce type de structure, voir *infra* « 2.8 Double-funérailles ».

90 L'intégration de ces pratiques préparatoires au sein du rite funéraire doit être discutée au cas par cas, en fonction des indices disponibles et des procédures habituelles connues pour la culture concernée.

91 Le critère de la conservation d'un espace identique entre le dépôt initial du corps et le regroupement des ossements en position secondaire s'est imposé dans un but de différenciation entre la « réduction » et le « dépôt secondaire ». Nous reviendrons ultérieurement sur la pertinence de cette distinction. Voir *infra* « 3.4.1 Réduction ou dépôt secondaire ? ».

à la nature du sédiment et à la précaution du geste, pour que l'individu ne soit pas représenté par l'intégralité de ses ossements.

2.7.1.3 « *Reduction processes* » et « réduction » : différences

Avec le terme « réduction », nous sommes donc face à un vocable qui s'attache à décrire le geste qui engendre la création d'un dépôt d'ossements en position secondaire. C'est bien ici la description d'un acte post-dépositionnel, et non celle d'une opération qui précède l'inhumation des restes comme c'est le cas pour la grande majorité des « *reduction processes* » précédemment cités. Les « *reduction processes* » entrent en jeu principalement au tout début du processus funéraire⁹², alors que le phénomène de « réduction » induit des manipulations qui sont comprises dans les derniers moments du programme mortuaire.

En d'autres termes, les « *reduction processes* » concernent majoritairement des phénomènes pré-dépositionnels alors que la réduction ne s'intéresse strictement qu'aux pratiques post-dépositionnelles.

Nous constatons donc que des gestuelles différentes, visant des buts divergents, sont réunis sous des vocables proches. Cette ressemblance peut entraîner la description d'objets fondamentalement différents, qui s'insèrent différemment dans la chronologie du programme mortuaire, par le même terme lors de traductions littérales depuis les textes anglophones.

Nous pourrions évidemment souligner que les deux définitions incluent dans leurs critères de reconnaissance l'état squelettisé des restes. Mais alors que cette squelettisation est le but recherché dans la première définition, elle n'est qu'une condition nécessaire à la mise en oeuvre de la seconde⁹³.

Le terme « réduction » peut ainsi devenir, par approximation de langage, un véritable « vocable-tiroir » réunissant des réalités techniques et intentionnelles très différentes. Pour chaque étude, la nécessité d'une explication du geste précis s'impose, au-delà de la simple dénomination qui n'a pas valeur implicite de conclusion analytique.

2.7.2 Reconnaissance archéologique de la « réduction »

Voici les indices qui doivent être récoltés sur le terrain pour conclure à l'établissement d'une réduction selon la définition de H. Duda et P. Sellier (1990) :

- indices directs de primarité (visible par la conservation de certaines connexions articulaires),
- indices indirects pouvant potentiellement exprimer une primarité (visible par la complétude stricte du profil ostéologique ou par une distribution spatiale des ossements compatible avec un dépôt primaire⁹⁴).

92 « *The reduction process in turn is followed by the secondary (or final) disposal.* » Sprague 2005, p. 64.

93 Notons également que l'état du corps détermine la possibilité de la réduction dans la pratique moderne. Aucune « réduction » ne peut être envisagée tant que la décomposition du corps n'est pas engagée (Candau 2012). Dans le cas contraire, et si la nécessité l'exige, les marbriers proposent l'exhumation et la crémation des restes sans procéder à l'ouverture du cercueil.

94 On note ainsi la présence du bloc cranio-facial près de la tête du nouveau défunt et le rassemblement des os des jambes et des pieds en partie inférieure dans de nombreuses réductions médiévales européennes.

Ces éléments sont significatifs certes, mais non exclusifs de la pratique de la réduction. Ils peuvent également trahir la formation de dépôts secondaires de types particuliers. L'établissement du dépôt secondaire d'un corps seulement partiellement squelettisé peut en effet livrer des indices directs de primarité au niveau de certaines articulations persistantes⁹⁵. De plus, la complétude du profil ostéologique peut en effet être respectée lors de l'établissement d'un dépôt secondaire⁹⁶.

Malgré ces faits, il n'est pas rare qu'un diagnostic de « réduction » soit posé sur les seuls critères précédemment listés. Or, la reconnaissance de la pratique de la réduction sur le terrain archéologique est loin d'être aussi aisée que ce que la littérature peut bien nous laisser croire. Lorsque les remaniements sont très intensifs, la distinction entre dépôt secondaire et réduction n'est pas toujours possible.

Nous passerons en revue les différents écueils rencontrés par l'archéologue lors de la fouille et de l'analyse de tels dépôts en regard de nos cas d'étude dans le chapitre 3⁹⁷.

2.7.3 Réduction : fonction funéraire ou post-funéraire ?

Un des sous-entendus implicites relégués par la littérature archéologique depuis des années est que la réduction est un geste purement pratique, ayant pour but la gestion de l'espace funéraire. Lorsque le corps est traité par la réduction, alors l'hypothèse du rangement « pour faire de la place » est très régulièrement exposée, parfois de façon un peu précipitée. J. L. Benson et ses collaborateurs affirment ainsi :

« (...) *the bones were simply swept aside without ceremony to make room for a next occupant* », (Benson *et al.* 1972, p. 8).

Nous discuterons cette interprétation en regard des études de cas correspondantes, dans le chapitre 3. Dans l'attente de cet éclaircissement, nous utiliserons le terme « réduction » selon la définition actuellement largement usitée par les anthropologues français (Duday & Sellier 1990), mais en nous efforçant d'y ôter toute connotation gestionnaire implicite.

2.8 Double-funérailles

Le terme « double-funérailles » désigne un type particulier de rites funéraires, durant lequel le corps est déposé dans plusieurs structures différentes (au moins deux), à des moments distincts du processus funéraire (au moins deux également). Le calendrier des cérémonies prévoit et utilise souvent la décomposition du cadavre pour rythmer les différentes phases du processus : le protocole funéraire est donc prévu pour être accompli sur un temps long et à travers plusieurs cérémonies successives. Le terme de « double-funérailles » doit donc être réservé aux rites funéraires séquencés normés et

95 Dans certaines conditions climatiques particulières, les connexions conservées peuvent également concerner les articulations labiles (Maureille & Sellier 1996).

96 Voir *infra* « 3.2.2.1 Les double-funérailles ».

97 Voir *infra* « 3.4.1 Réduction ou dépôt secondaire ? ».

socialement valorisés (Hertz 1905-1906). Il faut donc le distinguer de la relocalisation de sépulture, qui ne répond pas aux mêmes besoins⁹⁸.

De même, parmi certaines populations, une seconde cérémonie de funérailles est pratiquée sans que le corps ne soit déplacé : la structure mortuaire initiale est transformée symboliquement et il n'est donc pas nécessaire de transférer les ossements en un autre lieu. S. Schroeder propose de reconnaître également le statut de double-funérailles pour ces cas particuliers (Schroeder 2001, p. 82). Cette inclusion nous paraît effectivement pertinente, bien que ce type de pratique soit, lors des fouilles archéologiques, difficilement discernable.

Une étude des modalités de réalisation les plus courantes des double-funérailles, ainsi qu'une synthèse des différentes idées qui sous-tendent cette pratique, seront développées en regard des cas d'étude assortis dans le chapitre 3. En attendant, une présentation de la nomenclature spécifique est indispensable. Nous traiterons d'abord les termes utilisés pour désigner le rituel en lui-même (2.8.1) avant de nous intéresser aux dénominations des différentes « sépultures » usitées lors des double-funérailles (2.8.2).

2.8.1 Désignation du rituel de double-funérailles

Les désignations pour le phénomène de double-funérailles sont nombreuses. Dans la littérature anglophone, on note l'usage générique de « *double-obsequies* » ou « *double-funerals* ». G. MacGregor propose de parler de « *complex disposal* » ou de « *compound disposal* » pour qualifier les funérailles impliquant différents stades de dépôt (MacGregor 2003).

Certaines nomenclatures insistent sur la multiplicité des cérémonies *via* des désignations telles que « *two-steps funerals* », « *multiphased-funerals* » (Sprague 2005, p. 59) ou « *multiple-stages funerals* » que l'on retrouve dans leur version française par le terme « funérailles en deux/plusieurs temps ». Dans notre développement, nous préfererons des termes n'incluant pas une quantification stricte des fameux stades du rituel. Notre enquête ethnographique nous a effectivement révélé que, même si un déroulement des funérailles en deux épisodes était la solution la plus courante, cette organisation est loin d'être exclusive⁹⁹.

Nous bannirons les termes « funérailles décalées »¹⁰⁰ (Leclerc 1990, p. 16) ou « *deferred inhumation* » (Soejono 1969, p. 1-2) dans le cadre de notre discours sur les double-funérailles. Nous trouvons qu'il est plus intuitif de réserver ces dénominations dans le cadre de funérailles qui n'ont pas pu avoir lieu pour des raisons pratiques et qui sont reportées à une date ultérieure. Nous n'utiliserons donc ce terme que pour des cérémonies différées dont le caractère secondaire n'est pas initialement prévu par le protocole funéraire normal, c'est-à-dire lorsque les vraies funérailles sont simplement « suspendues » ou « en attente » à cause de contingences inattendues¹⁰¹.

98 Cette notion sera développée dans la section « 3.2.1.1 Le cas particulier de la relocalisation de sépulture ».

99 Voir *infra* « 3.2.2.1 Les double-funérailles ».

100 Auquel s'attache le terme de « sépulture différée ».

101 C'est dans ce sens précis que B. Boulestin et H. Duday utilisent ce terme (Boulestin & Duday 2005, p. 27).

2.8.2 Dénomination des différentes « sépultures » usitées lors des double-funérailles

2.8.2.1 Sépulture d'attente

La première structure employée pour conserver temporairement le corps lors d'un rituel de double-funérailles est souvent appelée « sépulture d'attente » ou « sépulture provisoire ». On rencontre également les termes « structure du premier degré » ou « du premier stade » (Cartailhac 1889 ; Tournier & Baux 1903). Cette dénomination a le mérite de rester parfaitement neutre quant à l'interprétation de la valeur rituelle et symbolique de ladite structure. Le terme ne fait que souligner la place que tient la structure dans la chronologie du processus mortuaire.

Nous rencontrerons régulièrement des termes déjà dotés d'une teinte interprétative tels que « dispositif provisoire » (Hertz 1960, p. 29, 30 ; Leclerc 1990) « dépôt transitoire » ou « structure d'attente ». Le terme « *delayed burial* »¹⁰² est proposé pour qualifier les « sépultures d'attente » chez D. M. Berndt et C. H. Berndt (Berndt & Berndt 1964, p. 396) et chez T. W. Jacobsen et T. Cullen (Jacobsen & Cullen 1981, p. 91). Ces différentes désignations suggèrent en effet que la première structure n'est pas une véritable sépulture mais seulement un dispositif de stockage du cadavre. C'est d'ailleurs cette dimension qu'introduisent explicitement J. A. Walthall et L. Binford en proposant les termes de « *stored feature* »¹⁰³ et « *stewardship of bones* »¹⁰⁴ pour désigner les structures de traitement (Binford 1972, p. 387 ; Walthall 1999, p. 4). Si les termes de J. A. Walthall et L. Binford introduisent une connotation neutre, la dimension rituelle n'est pas toujours niée. Toutefois, la dimension funéraire n'est clairement pas reconnue dans la majorité des cas¹⁰⁵.

Dans la littérature archéologique avant 1960, en particulier dans la littérature traitant de la Préhistoire, le terme de « sépulture secondaire » a d'abord été employé pour désigner les sépultures que nous appellerons les sépultures « provisoires » ou « sépulture d'attente ». Selon la définition de S. Callenfels (Sieveking 1954, p. 76), une sépulture secondaire est en effet la structure qui accueille le mort pendant la phase d'attente, la phase qui précède la ré-inhumation. Le terme secondaire est alors utilisé afin d'affirmer le caractère temporaire et la faible valeur symbolique de la structure. L'usage du terme était alors inversé par rapport à notre actuelle acceptation du terme sépulture secondaire (Keiller & Piggot 1938, p. 123). Il nous faut donc lire ces publications avec précaution afin de ré-interpréter correctement les données anciennes.

2.8.2.2 Sépulture finale

Actuellement, dans la majorité des productions académiques, la dernière structure usitée lors de double-funérailles est qualifiée de « sépulture finale » (Hertz 1960, p. 54), « sépulture secondaire » ou « inhumation secondaire ». Notons que le terme « inhumation » est souvent conservé comme terme générique afin de qualifier une structure d'accueil pour une dépouille, indépendamment de toute réflexion sur le mode de dépôt

102 Littéralement « sépulture retardée ».

103 Littéralement « structure de stockage ».

104 Littéralement « intendance des ossements ».

105 Voir *infra* « 3.2.3 Intérêts théoriques : Les temps funéraires et la notion de sépulture ».

du corps. Si le mot « inhumation » désigne d'abord une « mise en terre », il peut en effet être utilisé comme synonyme de « déposition », même si celle-ci a lieu dans une structure hors sol (Leclerc 1990, p. 16).

Dans la littérature anglophone, nous avons recensé plusieurs occurrences du terme « *secondary interment* » pour désigner l'ajout d'un nouveau corps frais dans une sépulture où un ancien corps était encore présent (Naser 1999). Ce type d'usage du terme est naturellement problématique dans le cadre de recherches telles que les nôtres et contribue à entretenir la confusion¹⁰⁶.

2.8.3 Reconnaissance archéologique des structures utilisées lors de double-funérailles

La reconnaissance de double-funérailles sur un site archéologique ne va pas de soi. Souvent, les informations lacunaires ne permettent pas de tirer de conclusion. Idéalement, les différents critères que l'archéologue devrait pouvoir observer sur le terrain pour identifier un tel rite sont les suivants :

- profils ostéologiques tronqués avec sous ou sur-représentation récurrente de certaines pièces ostéologiques en fonction de leur lieu de dépôt,
- organisation spécifique d'espaces mortuaires potentiellement ségrégués,
- structures mortuaires contenant des ossements en position secondaire,
- ET structures mortuaires contenant des ossements en position secondaire portant des signes de primarité (sépultures primaires prélevées et fortement perturbées), OU structures mortuaires contenant des ossements en position primaire avec évidence de prélèvements *in situ* et postérieurs à la décomposition du cadavre (sépultures primaires prélevées), OU structures ne contenant aucun reste osseux mais présentant des indices permettant de conclure au stockage temporaire de cadavres (par l'analyse physico-chimique des sédiments ou par la présence d'aménagements spécifiques les affiliant à la catégorie des « pourrissoirs »),
- ET possibilité d'établir un lien entre les ossements présents dans les structures provisoires et ceux présents dans les structures finales grâce aux méthodes développées et éprouvées pour l'étude des dynamiques des sépultures collectives néolithiques¹⁰⁷.

Un tel cas de figure n'a jamais, à notre connaissance, été mis en évidence. Ce fait découle de plusieurs facteurs.

Premièrement, les fouilles ne sont pas toujours menées de manière extensive et cette limite peut entraver la découverte de liens entre différents espaces mortuaires potentiellement complémentaires lors d'un rituel en plusieurs temps.

Ensuite, la fragilité des structures provisoires, qui font parfois l'objet d'une destruction après l'exhumation des restes mortels, ne favorise pas une visibilité accrue. De nombreuses populations rendent en effet invisibles les résidus des structures temporaires : chez les Betsimisaraka de Madagascar, la première tombe sert à la plantation d'un bananier

106 Surtout lorsque la description de la sépulture est si sommaire qu'il devient impossible de savoir dans quel sens le terme a été employé.

107 Sur les méthodes usitées nous invitons le lecteur à se reporter aux écrits de Ph. Chambon et C. Masset.

(Mangalaza 1999) : la fonction première de la fosse ne serait donc plus facilement détectable par un archéologue. Dans d'autres ethnies, la destruction minutieuse garantit la disparition des traces sur le terrain : c'est le cas chez les Chin de Birmanie, qui organisent une cérémonie spécialement consacrée à cette destruction (Khup Chin Pau 2011).

Enfin, même lorsque les indices nécessaires sont présents et ont été répertoriés, il reste encore à interpréter ces vestiges comme étant des preuves de double-funérailles.

Des études complémentaires sur le terrain pourraient aboutir à une reconnaissance plus systématique des vestiges provenant de double-funérailles. Nous développerons plus avant cette question en nous appuyant sur un cas archéologique dans le chapitre 3.

2.9 Reliques

2.9.1 Définition

Étymologiquement, le terme de relique prend sa racine latine dans *reliquiae*, qui vient de *reliquus*, c'est-à-dire littéralement « ce qui reste ».

Le dictionnaire Larousse propose la définition suivante : « Ce qui reste du corps des saints, des personnages sacrés, ou objet leur ayant appartenu, et qui fait l'objet d'un culte. » Cette définition reprend de nombreux points importants, que nous retrouvons incarnés dans les faits archéologiques et anthropologiques. Il s'agit de :

- la multiplicité des supports pouvant servir de reliques (ossements mais également anciennes possessions personnelles du défunt¹⁰⁸),
- l'établissement d'un véritable culte autour de ces restes.

Toutefois, une dimension particulièrement importante de la définition de la relique est passée sous silence. Il s'agit du but recherché par l'officiant lors du culte. Contrairement à certains cultes qui s'adressent à des entités tellement éloignées des humains que l'officiant n'espère avoir aucun contact direct avec l'être vénéré, le culte des reliques repose sur l'espoir d'une communication directe avec l'entité représentée par l'objet.

C'est sur ce point que le dépôt reliquaire se différencie radicalement de l'établissement d'une sépulture. Une relique constitue un dépôt dont le vivant veut tirer un bénéfice concret alors que la sépulture est au bénéfice du mort¹⁰⁹. Les bienfaits recherchés lors d'un culte des reliques sont variés : on recherche majoritairement la protection (financière ou physique) et la fertilité (de l'Homme ou du champ comme chez les Dowayos du Cameroun, Barley 1983). Parfois, la relique devient objet d'augure et permet une pratique de la divination grâce au corps mort. C'est par exemple le cas pour certaines ethnies bantous comme les Fang (Perrois 1979).

Quelle que soit la portée de son influence et ses modalités d'utilisation, la relique est avant tout un objet actif. Cette action peut passer par une influence mystique ineffable ou, au contraire, revêtir un aspect parfaitement concret. C'est le cas lorsque l'ossement est transformé afin de créer un objet utilitaire employé en contexte rituel. Nous développerons ces différents points à la lumière de notre corpus d'étude dans le chapitre 5.

108 L'historien et spécialiste des reliques Ph. Georges propose de distinguer les « reliques réelles » (c'est-à-dire issues du corps du saint) des « reliques représentatives » qui sont constituées d'objets « qui ont acquis par contact la captation de la sainte *virtus* » (Georges 2002, p. 25).

109 Les vivants trouvent évidemment un intérêt indirect dans la préservation du bien-être du défunt, en s'évitant les manifestations fantomatiques grâce à leurs bons traitements.

2.9.2 Le trophée : un type particulier de relique ?

Le trophée est l'objet manufacturé après la récupération de fragments corporels de l'ennemi vaincu. Le but de l'établissement du trophée est commémoratif mais sa puissance en fait également un objet « actif ». Le trophée revêt ainsi une dimension politique lorsque des forces armées veulent s'en servir pour impressionner l'adversaire ou rappeler sa puissance à la communauté qu'elle dirige et protège. De plus, la force vitale de l'ennemi est parfois capturée par l'établissement du trophée. Le créateur du trophée pourra donc :

- soit bénéficier directement de cette force vive pour son propre compte (consolidation directe de sa puissance),
- soit priver l'adversaire survivant de cette force en rendant la dépouille mortelle de l'ennemi inutilisable pour la fabrication des reliques (consolidation indirecte de la puissance par l'affaiblissement de l'adversaire).

Le trophée constitue donc une forme particulière de relique, dont l'origine et la fonction première sont martiales. Toutefois, les reliques guerrières peuvent également jouer un rôle dans les affaires courantes en temps de paix. Ainsi, les crânes trophées d'ennemis de l'Île de Pâques entrent en jeu dans la fertilisation des poules et la protection des poulaillers chez les Rapanui (Cauwe 2012).

Les crânes d'ancêtres et les crânes d'ennemis sont régulièrement mélangés : le trophée peut ainsi se fondre dans la masse des reliques familiales (Boës & Sears 1996). C'est pourquoi nous ne discuterons que ponctuellement de la distinction entre reliques d'ancêtres et reliques martiales dans notre développement.

2.9.3 Reconnaissance archéologique de la relique

En l'absence de sources écrites ou de discours directs des populations, l'identification de la relique est problématique. C'est pourquoi, pour dresser une liste des critères matériels de reconnaissance de la relique, nous n'avons pris en considération que des vestiges historiques ou renseignés par l'ethnologie. Pour ce faire, nous avons analysé les comportements au sein de quatorze populations ritualistes¹¹⁰, deux religions du Livre, une religion spiritualiste et un régime politique totalitaire. Les variables étudiées ont été les suivantes :

- parcelle corporelle choisie,
- actions menées afin de modifier l'apparence du fragment (constitution d'un reliquaire ou modification directe de la parcelle corporelle),
- lieu de conservation de la relique,
- soins apportés à la relique susceptibles de laisser des traces matérielles détectables par l'archéologue.

Nous avons synthétisé ces critères qui nous ont permis de constituer une base de réflexion pour l'interprétation des vestiges archéologiques (tab. 2.5 et tab. 2.6). L'identification des reliques en contexte préhistorique demeure malgré tout délicate et il convient de conserver une prudence interprétative dans la majorité des cas.

110 Ces 14 populations ont été sélectionnées parmi les 68 populations composant notre catalogue (Kerner 2017 a.).

Population	Fragment corporel	Apparence	Lieu de dépôt	Soins
Bamiléké / Fang / Bakota	Crâne	- Reliquaire anthropomorphe parfois - Modelage partiel		Nourriture
Chamba / Chin	Crâne	Caché dans un autel		Onction
Chamorro	Crâne		Habitation	- Onction - Nourriture
Batak / Kélabit / Koma / Sawa	Crâne	Parfois modelage partiel	- Maison des hommes, - Grenier des crânes	
Baruya	- Doigts de la main droite - Mandibule	- Doigts transformés en parure - Façonnage		
Sakalawa	- 1 dent - Atlas - 1 ongle - Poils de barbe			
Rapanui	Crâne (<i>ariki</i>)	Gravure	- Habitation - Poulailler	Nourriture
Bouddhisme tibétain	Fémur	- Façonnage en <i>kangling</i> - Ajout de matières précieuses diverses	Monastère	Aucun mais utilisation susceptible de laisser des traces
Bouddhisme tibétain	Crâne	- Façonnage en <i>thod-phar</i> - Ajout de matières précieuses diverse	Monastère	Aucun mais utilisation susceptible de laisser des traces
Bouddhisme tibétain (<i>Vajrayana</i>) et mongol	Corps entier (ex. : du chambo lama Dashi-Dorzho Itigilov)	- Auto-momification (+ salage) - Conservation de l'apparence originelle - Habillement	Monastère	Aucun

Table 2.5. Synthèse des données concernant le traitement des reliques (1/2).

Population	Fragment corporel	Apparence	Lieu de dépôt	Soins
Adeptes Shugendo (Yamagata, Japon)	Corps entier	- Auto-momification (+ salage) - Conservation de l'apparence originelle - Habillement	Monastère	Aucun
Maori	Tête entière <i>mokomokai</i>	Momification	Lieu des ancêtres	
P.C. de l'U.R.S.S.	Lénine, corps entier	- Éviscération - Bain d'alcool, glycérine, acétate et potassium - Remodelage en silicone	Mausolée de Lénine (Kremlin)	Réfections régulières
Catholicisme / judaïsme	Divers	- Reliquaire correspondant à la forme du fragment - Embaument	Édifice religieux	

Table 2.6. Synthèse des données concernant le traitement des reliques (2/2).

Implantation

La contextualisation de l'objet est une des variables permettant son interprétation. Nous avons vu que dans la majorité des cas, la relique est déposée dans un lieu spécifique, consacré à son culte ou à sa conservation (maison des hommes, édifices religieux, monastères, mausolées). Toutefois, certaines reliques sont conservées en contexte sépulcral¹¹¹, dans l'habitat (chez les Chamorro), voire dans des structures agricoles (poulailler sur l'Île de Pâques).

En contexte archéologique, il sera donc possible d'interpréter des têtes surmodelées du PPNB comme étant de possibles reliques lorsque celles-ci ont été stockées dans une structure particulière, abritant des représentations graphiques exceptionnelles, dans un bâtiment qui se distingue des unités d'habitat classiques. Par contre, l'interprétation devient problématique lorsque le culte des reliques a pu avoir lieu dans un contexte domestique. Dans ce cas, la reconnaissance de la fonction de relique sur le terrain archéologique est particulièrement délicate. Il nous semble que seule la mise en valeur de conduites récurrentes peut alors permettre de distinguer le souvenir familial ou l'objet usuel de la réelle relique en contexte d'habitat.

Traitement des corps

Les modes de traitement des corps voués à devenir des reliques sont divers. Les fragments corporels peuvent être récupérés sur le cadavre non inhumé après une mort martyre, ou prélevé dans les tombeaux après décomposition du corps. Les officiants peuvent procéder à une modification rituelle de l'apparence du reste (comme chez les Rapanui) ou au contraire préserver à tout prix son allure originelle. Cette préservation peut passer par une absence complète d'action (comme pour les reliques du *Vajrayana* et du Bouddhisme mongol) ou au contraire être recréée de manière factice par des procédés d'embaumement ou de reconstruction du corps (comme pour la relique de Lénine).

Profil ostéologique

Le choix du support ostéologique est varié : les saints peuvent être représentés par une seule esquille d'os dans une lipsanothèque¹¹², par un bras ou un chef entier ou par le squelette complet (comme à travers la statue reliquaire de Saint Pancratius)¹¹³. Nous aurons l'occasion de voir que le saint peut également s'incarner dans un matériau organique non ostéologique (yeux, sang, coeur, etc.)¹¹⁴.

2.10 Conclusion du chapitre

De nombreux auteurs ont insisté sur la nécessité de revenir sur la définition des notions employées par les archéologues lors des recherches menées sur les manipulations complexes du corps humain (Bocquentin *et al.* 2016). Les différentes structures mises

111 Voir *infra* « 3.3.2.3 Pourquoi s'interroger sur le statut des restes en position secondaire au Moyen Âge ? / Sur la place particulière des reliques ».

112 Les lipsanothèques sont des tableaux-reliquaires contenant plusieurs reliques partielles de saints dont les noms sont mentionnés sur des petits fragments de papier. Sur leur condition de vente actuelle, voir *infra* « 5.1.4.3 Quand le fragment de corps devient objet patrimonial ».

113 Voir Kerner 2017 a. « Statue reliquaire de Saint Pancratius ».

114 Voir *infra* « 5.3.1.1 Reliques chrétiennes ».

en oeuvre lors des procédés mortuaires complexes, ainsi que les dépôts résultant de ces manipulations, ont été ici succinctement discutés afin de permettre au lecteur de naviguer dans notre dissertation. Toutefois, il semble évident que ces définitions ne peuvent être posées une fois pour toute et pour tous les contextes. L'archéologue funéraire doit sans cesse revenir sur les définitions principales de son sujet d'étude et les faire évoluer au contact de ses recherches et de ses nouvelles découvertes.

L'utilisation du corps entier dans le rituel funéraire

« Il faut beaucoup de temps pour mourir », Proverbe toradja.

Les endeuillés choisissent parfois d'utiliser le corps complet du défunt comme support du rite funéraire. Toutefois, la complétude du corps est très rarement synonyme d'un usage « tel quel » de la dépouille. Des modifications sont apportées, que ce soit avant le dépôt du corps dans sa structure d'accueil, ou après un temps d'attente qui aboutira à la squelettisation des restes.

Ce chapitre se propose de discuter trois modes de traitement que nous retrouvons fréquemment sur le terrain archéologique et anthropologique. Le premier processus concerne la modification du corps en chair avant son dépôt au tombeau (3.1). Le second processus concerne la manipulation des restes osseux après un stockage du corps dans une « sépulture d'attente » qui aboutira à l'établissement d'une inhumation définitive (3.2)¹¹⁵. Le dernier processus concerne la manipulation des restes osseux à l'intérieur de la sépulture, sans que le corps ne soit extrait de son espace de dépôt primaire (3.3).

3.1 Le corps en chair transformé pour l'inhumation

Introduction : pourquoi modifier le corps en chair pour son inhumation ?

La modification intentionnelle du corps du mort est une étape incontournable de tout rite funéraire. Certaines modifications sont parfois si ancrées dans notre conception du soin du cadavre, qu'elles ne sont pas toujours diagnostiquées en tant que telles par l'observateur. Pourtant, une simple toilette mortuaire¹¹⁶ est déjà un acte modifiant le corps mort.

115 Selon un rituel que l'on appelle des « double-funérailles ».

116 La toilette mortuaire, bien que très largement pratiquée, ne peut pas être érigée strictement au rang de geste universel. Toutefois, son importance est partagée par un grand nombre de cultures et son exécution paraît bien souvent « normale », « évidente » pour l'opérateur.

La modification de l'aspect du mort peut utiliser des procédés non invasifs. C'est le cas pour les peintures corporelles, la parure, la coiffure, le choix d'un vêtement particulier. Mais certaines sociétés choisissent d'exprimer le changement de statut du mort par une modification plus radicale de son apparence ou de sa structure interne. Les pratiques de démembrement et de momification modifient ainsi profondément le corps qui devient un véritable « objet » funéraire, façonné *par* et *pour* le rituel.

Si l'intégralité du corps est conservée lors de la momification, son intégrité, elle, est mise à mal. La violence de la momification suscite d'ailleurs le dégoût de ceux qui ne la pratiquent pas sur leurs morts¹¹⁷. Cette intrusion dans l'intimité du cadavre, qui modifie à la fois son aspect extérieur et son organisation intrinsèque, est pourtant un processus efficace pour souligner le changement profond qui s'opère lors de la mort d'un être. La momification est une opération fascinante qui a maintes fois été étudiée¹¹⁸. Nous nous concentrerons donc sur un procédé de transformation qui possède de nombreuses similitudes sémiotiques avec la momification mais dont l'étude a été jusqu'ici plus ponctuelle : le démembrement.

3.1.1 Le démembrement comme pratique funéraire

Le démembrement de corps, qui sont ensuite placés entiers dans une véritable sépulture selon une scénographie spécifique, est une pratique originale¹¹⁹.

Le démembrement comme pratique funéraire paraît en effet peu répandu après un premier survol de la littérature. Très souvent, cette pratique est interprétée comme étant associée à des comportements violents, guerriers¹²⁰ ou sacrificiels. C'est indéniablement le cas pour les démembrements rituels qui ont eu lieu dans l'aire Maya. En effet, les pratiques guerrières mayas mettent en scène des démembrements et la consommation rituelle des captifs par les vainqueurs, dans un processus de re-création du mythe de Coyolxauhqui¹²¹. L'archéologie nous livre des vestiges ostéologiques portant des traces de découpe et de fracturation qui pourraient se rapporter à ces pratiques martiales sur les sites de San Lorenzo et Uxul, ainsi que dans les grottes d'El Riego et de Purron dans la vallée de Tehuacan (Mexique)¹²².

En Europe, la pratique du démembrement est également présente sporadiquement et elle est toujours interprétée comme le résultat d'une violence sans aucune portée funéraire mais qui peut néanmoins avoir été ritualisée. Les ossements de 10 individus

117 Le dégoût des grecs pour la momification égyptienne prend corps sous la plume d'Hérodote et de Diodore de Sicile : ils qualifient les artisans de la momification de « *paraskhístai* » (découpeurs) et « *tarikhéntai* » (mijoteurs). Ils comparent ainsi une préparation sacrée du corps mort à de simples actions de boucherie et de cuisine.

118 Nous renvoyons le lecteur aux nombreuses synthèses sur le sujet. Nous ne saurions que trop recommander la lecture des travaux de F. Dunand et R. Lichtenberg pour la momification égyptienne, et ceux d'A. Marvin et collaborateurs (Marvin *et al.* 1984) pour la momification chinchorro.

119 Voir l'annexe numérique « Recueils de données – Démembrement ».

120 Depuis les sources antiques, l'exhibition des corps démembrés de l'ennemi est attestée en contexte de conflit armé. K. P. Jacobi souligne cette pratique parmi les amérindiens du sud-est (Jacobi 2003, p. 103). Plus près de nous, nous rappellerons qu'au moment du conflit de Mogadiscio en 1993, des parties démembrées de soldats américains ont été exhibées dans les rues (Gray 2003, p. 218).

121 Le dieu Huitzilopochtli a décapité sa soeur Coyolxauhqui avant de la démembrer. Ce mythe est illustré par la fameuse pierre de Coyolxauhqui (Evans & Webster 2001, p. 94).

122 Pour une description des vestiges se rapportant au démembrement sur ces sites voir l'annexe numérique « Recueils de données – Démembrement ».

entassés dans une fosse sur le site médiéval de Wharram Percy (Angleterre) ont ainsi été considérés comme les vestiges d'un acte cannibale ou bien d'un rite destiné à rendre inoffensif les défunts par leur démembrement et leur exposition au feu (May *et al.* 2017). Un autre dépôt, celui de Ridgeway Hill (Angleterre), daté entre 910 et 1030 apr. J.-C., a été interprété comme le rejet de corps d'ennemis après une bataille. Ce site a livré les restes de 54 corps démembrés, portant de nombreux traumatismes compatibles avec une activité guerrière. Les segments avaient été jetés pêle-mêle dans l'anfractuosité d'une ancienne carrière romaine (Loe *et al.* 2014). D'autres exemples, en revanche, pourraient être rediscutés, notamment lorsque ces cas sont issus de contextes préhistoriques pour lesquels l'interprétation demeure délicate.

Toujours est-il que le démembrement à visée clairement funéraire n'est que peu commenté. Il reste difficile de savoir si cette lacune est liée à une réelle absence de démembrement en contexte funéraire ou bien à un biais interprétatif. Les chercheurs privilégient en effet souvent l'explication sacrificielle lorsque le contexte de trouvaille est ambigu.

Nous pouvons toutefois citer quelques cas archéologiques où le démembrement a lieu en contexte clairement funéraire. Des démembrements partiels et des traces d'une décarnisation anthropique ont pu être mis en évidence dans certaines sépultures mégalithiques britanniques datées du Néolithique : c'est le cas à Coldrum (Wysocki *et al.* 2016), West Tump (Smith & Brickley 2004), Eyford (Rolleston 1876), Adlestrop (Smith & Brickley 2009, 49-51), Haddenham (Lee & Wakely 2006), Hambledon Hill (McKinley 2008), Quanterness et Quoyness dans les îles Orcades (Crozier 2016). Ces manifestations méritent d'être interrogées d'un point de vue symbolique mais semblent surtout répondre à des stratégies ponctuelles de gestion des cadavres dans le cadre d'inhumations collectives. Il s'agirait donc plutôt de manipulations qui s'étendent hors du temps proprement funéraire.

Dans d'autres cas, au contraire, le démembrement est parfaitement intégré au traitement positif attribué à un défunt « normal ». C'est ainsi peut-être le cas en Égypte prédynastique où le démembrement des défunts a pu servir à « rejouer » le mythe osirien¹²³. Si nous en croyons les auteurs, le démembrement de cadavres est illustré par les trouvailles des sites de El-Amra, Abydos, El-Gerza, Hierakonpolis et Naqada II. Ces exemples sont particulièrement intéressants pour discuter des pratiques funéraires complexes en Égypte. Toutefois, notre ré-évaluation des publications anciennes nous amène à regarder avec prudence l'interprétation de certains auteurs. Ces derniers ont opéré les fouilles pendant le XIX^{ème} siècle. Notre réexamen des données suggère qu'ils ont observé les vestiges avec une grande rigueur certes, mais qu'ils semblent s'être parfois laissés emporter par leur enthousiasme à retrouver des témoignages de l'ancienneté de l'influence du mythe d'Osiris sur les pratiques funéraires.

Ainsi, l'interprétation que W. M. F. Petrie et J. E. Quibel font de la tombe A 96 du site de Naqada II peut être nuancée. Pour les auteurs, la pratique du démembrement ne fait aucun doute à cause de la dislocation des pièces ostéologiques (Petrie &

123 Osiris est démembré après sa mort et ses restes sont dispersés sur le territoire égyptien. Si les sources les plus anciennes mentionnent un démembrement complet, Plutarque est le premier à ne mentionner que l'ablation de son phallus. Cette version sera ensuite relayée par les sources plus tardives (Hare 1999, p. 23).

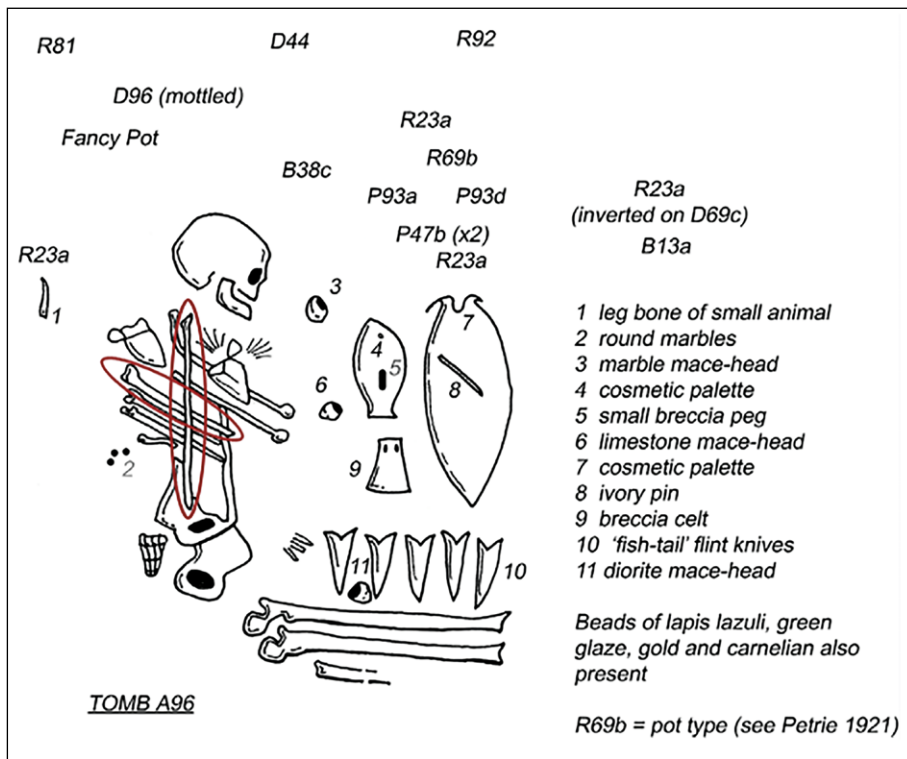


Figure 3.1. Sépulture A 96 du site de Naqada. Reproduit depuis Petrie & Quibel 1896.
 Commentaires en rouge : J. Kerner.

Quibel 1896). Toutefois, il nous semble que cette interprétation doit être revue : les relevés ne laissent apparaître aucun petit ossement maintenu par des articulations labiles et la désolidarisation entre la fibula et le tibia est évidente (fig. 3.1). Ces indices donnent davantage l'impression d'observer un dépôt secondaire d'ossements secs sélectionnés. De plus, aucun indice positif de démembrement ou de décarnisation (telles des traces de découpe) n'a pu être rapporté pour supporter l'hypothèse d'une découpe du cadavre frais.

Sur la tombe A 118 du même site, les auteurs affirment qu'un démembrement a été opéré au niveau des chevilles. Les os des pieds ont effectivement été retrouvés en connexion parfaite mais l'ensemble était désolidarisé des jambes et déposé sur les coudes du défunt (fig. 3.2). Dans un site profitant d'un climat tempéré avec un taux d'humidité moyen, ces indices auraient suffi à prouver qu'une section du cadavre au niveau des chevilles avait été opérée avant la décomposition du corps. Cependant, pour les sites implantés en zones arides, la dynamique de dislocation des ossements est différente. Les articulations les plus labiles des extrémités des membres peuvent être plus longtemps conservées que les articulations d'ordinaire jugées persistantes (Maureille & Sellier 1996). Il n'est ainsi pas rare de retrouver entiers des mains et des pieds de momies pour lesquelles le reste du corps a été entièrement squelettisé (fig. 3.3). La friabilité des tendons permet un détachement des membres par simple arrachement sur une dépouille momifiée. C'est pourquoi lorsque l'on observe des tronçons anatomo-

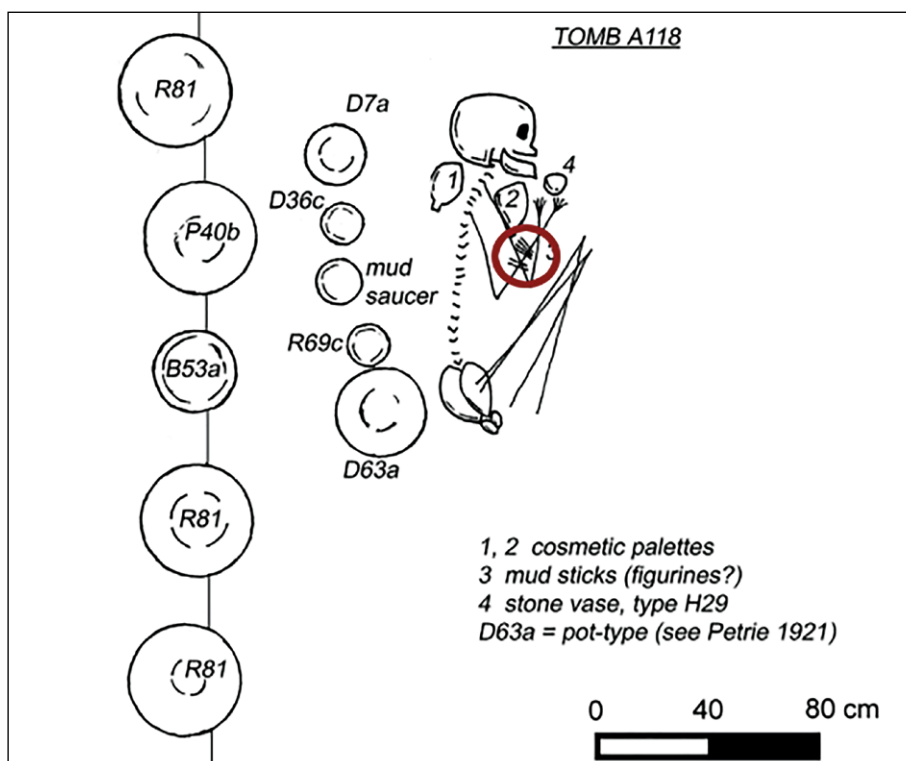


Figure 3.2. Sépulture A 118 du site de Naqada. Reproduit depuis Petrie & Quibel 1896. Commentaires en rouge : J. Kerner.

miques isolés dans ces contextes, il ne s'agit donc pas toujours d'un démembrement *princeps* sur corps frais : l'établissement d'un second dépôt, issu d'une manipulation post-dépositionnelle, est aussi envisageable.

W. M. F. Petrie et J. E. Quibel soulignent qu'ils ont porté leur attention sur les contextes clos et non perturbés afin de ne pas parler de démembrement pour des cas douteux où un bouleversement de la structure aurait pu engendrer la dislocation accidentelle des membres. En s'assurant que le contexte était inviolé, ils pensaient ainsi renforcer leur hypothèse d'un démembrement du cadavre frais. Cependant, ils n'avaient pas envisagé que ces dépôts puissent être des secondes sépultures, faisant entrer en jeu des corps remaniés intentionnellement pour la constitution d'un nouveau dépôt, comme cela a très probablement été le cas, selon nous, pour la sépulture A 96.

À travers notre panorama des reprises d'ossements sur sépultures primaires¹²⁴, nous avons souligné que les sépultures pouvaient être réouvertes avec grand soin, puis refermées après des prélèvements ou déplacements osseux ciblés qui laissaient le reste de la dépouille non perturbé. Une réouverture de la tombe pourrait être également envisagée pour le site de Naqada. Le déplacement des pieds dans la tombe A 118 a très bien pu résulter d'une manipulation post-dépositionnelle soignée dont nous percevons mal la finalité. Nous pouvons également envisager le dépôt de tronçons anatomiques

124 Voir *infra* « 4.5.2 Prélèvement des membres sur sépultures primaires ».



Figure 3.3. Main (A : inv. 23726-B405) et pied (B : inv. 23699-B487) de momies préservés alors que le reste du corps est complètement squelettisé. © MNHN. Photographie : J. Kerner.



Figure 3.4. Localisation du site de Ding Si Shan (Chine). DAO Li. F.-J.. Reproduit depuis Li et al. 2013, avec l'aimable autorisation du Pr. Li et du Pr. Fu.

momifiés mis en place afin de restituer partiellement un ordre anatomique normal. Rien n'entrave cette interprétation puisque ce type de manipulation a pu être mis en valeur sur d'autres sites égyptiens récemment fouillés. Ainsi, la sépulture 162 du site d'Adaïma¹²⁵ correspondrait à un dépôt secondaire de tronçons momifiés dont certaines connexions anatomiques sont parfaitement préservées¹²⁶ (Crubézy 1998, p. 62).

On pratique également le démembrement comme rite funéraire courant dans la culture ibéromaurusienne et capsienne. Ces deux cultures, respectivement implantées en Espagne du sud et au Maghreb, s'étendent de la fin du Paléolithique Supérieur au Mésolithique¹²⁷ (Aoudia-Chouakri 2013, p. 46). Le démembrement des corps n'est pas le traitement exclusif car on trouve également des dépôts de corps frais non segmentés et des dépôts secondaires d'ossements secs. Parmi les sites ayant livré des corps démembrés en Algérie et au Maroc nous pouvons citer Aïoum Bérèche, Mechta El Arbi, Medjez II, Aïn Bouchrit, Columnata, Mouillah, Faïd Souard, Khengue el Mouhaad (Aoudia 2013), Taforalt (Mariotti *et al.* 2009; Belcastro *et al.* 2010) et le Site 12 (Haverkort & Lubell 1999). Lorsqu'il est pratiqué, le démembrement est effectué au niveau du cou, des épaules, des poignets, des hanches, des genoux et des chevilles. Pour la culture capsienne, ce démembrement a parfois été accompagné d'une éviscération et d'une décarnisation extérieure du tronc qui ont laissé des traces de découpe et de raclage sur les côtes (Aoudia-Chouakri 2013, p. 326).

Le démembrement comme pratique funéraire est également connu pour le Sud de la Chine. Nous développerons ici quelques exemples de sépultures issues du site de Ding Si Shan (DSS), site éponyme de la culture du début du Néolithique.

3.1.2 Segmenter le corps en Chine au Néolithique : l'exemple du site de Ding Si Shan

Entre septembre et décembre 2014, nous avons étudié, à travers des vestiges funéraires mis au jour, les pratiques funéraires du site néolithique de Ding Si Shan (DSS) au sein du laboratoire de bio-anthropologie de l'Université Sun Yat-sen. Cette étude s'est voulue généraliste et a eu pour ambition la compréhension de l'ensemble des gestes funéraires. Notre étude a porté d'une part sur les vestiges ostéologiques, humains et animaux, d'autre part sur les structures funéraires et le mobilier d'accompagnement.

L'analyse a dévoilé une variété de pratiques funéraires différentes, depuis les démembrements en passant par les dépôts primaires simples et même une crémation. Nous proposerons ici une rapide synthèse de ces pratiques. Toutefois, par souci de concision, nous ne discuterons en détails que certains exemples bien préservés et représentatifs des procédés funéraires « complexes ». Nous mettons à la disposition du lecteur une fiche complémentaire sous la forme d'une étude de site qui lui permettra de prendre connaissance des informations qui dépassent le cadre de notre présent développement¹²⁸.

125 Datée de la phase Nagada IIA-IIB.

126 C'est le cas notamment pour le rachis thoracique et lombaire qui est intact.

127 Le Capsien typique s'étend sur presque trois millénaires (de 9 100 à 6 180 Cal. B.C.), et le Capsien supérieur sur un peu moins de deux millénaires (7 300 à 5 000 Cal. B.C.) (Aoudia-Chouakri 2013, p. 51).

128 Sur ce point voir la fiche « Étude de cas » ainsi que le catalogue commenté des sépultures du site (catalogue DSS) in Kerner 2017a.

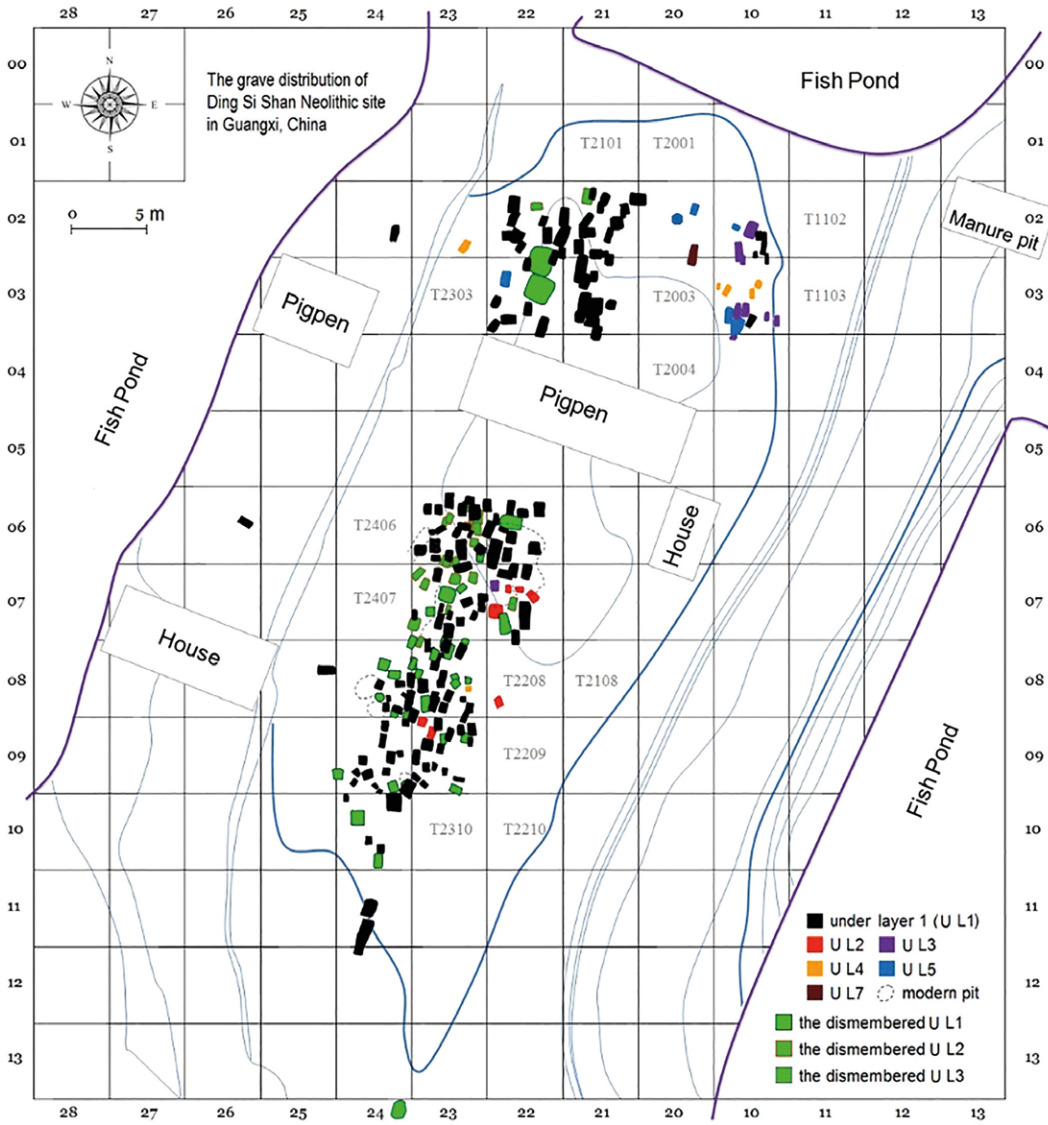


Figure 3.5. Plan de la nécropole de Ding Si Shan (Chine). DAO Li. F.-J.. Reproduit depuis Li et al. 2013, avec l'aimable autorisation du Pr. Li et du Pr. Fu.

3.1.2.1 Présentation du site

Historique des fouilles

Le site de Ding Si Shan a été fouillé à partir de 1997, sous la direction du Pr. Fu Xian-guo et sous la houlette de l'ICRP¹²⁹. Ces fouilles se sont poursuivies sur plusieurs années et 5 000 m² de terrain ont été dégagés.

129 *Institute of Cultural Relics Protection.*



Figure 3.6. Adaptation des dimensions et formes des fosses au dépôt mortuaire. A : sépulture 20 – B : sépulture 29 (Toutes les photographies des sépultures de Ding Si Shan ont été prises par le Pr. Fu, et reproduites ici avec son aimable autorisation.).

Localisation, datation et culture

Situé dans le comté de Yongning, à 3 km de la ville de Pumiao et à 15 km au sud-est de la ville de Nanning, (fig. 3.4) le site se divise en 7 niveaux archéologiques distincts qui correspondent à 4 périodes d'occupation datées entre 11 000 et 6 000 B. P. (Fu 2002). Ding Si Shan a donné son nom à une culture du Néolithique Ancien, qui a précédé l'établissement des cultures Daxi et Quijialing dont elle est la voisine occidentale dans le bassin du fleuve Yangzi (Elisseff 2008, p. 23).

La Culture de Ding Si Shan se caractérise par des outils lithiques sur éclats de petites dimensions et par une céramique à décors à impressions (Li *et al.* 2013) dont les modalités de production s'ancrent dans le style local du Guangxi (Chi & Hung 2008, p. 317). Nous retrouvons dans les sépultures du site de Ding Si Shan ces outils et ces céramiques dont la cuisson est irrégulière et qui arborent des inclusions de dégraissants minéraux épais. Contrairement aux cultures néolithiques qui lui succéderont, et qui feront du jade un marqueur culturel fort (Elisseff 2008, p. 34), la culture de Ding Si Shan ne travaille pas encore le jade.

Les paléoclimatologues ont reconstitué un climat subtropical pour la région d'implantation de la culture de Ding Si Shan (Zheng *et al.* 2004). Ces conditions climatiques, marquées par un fort taux d'hydrométrie et des températures élevées, étaient

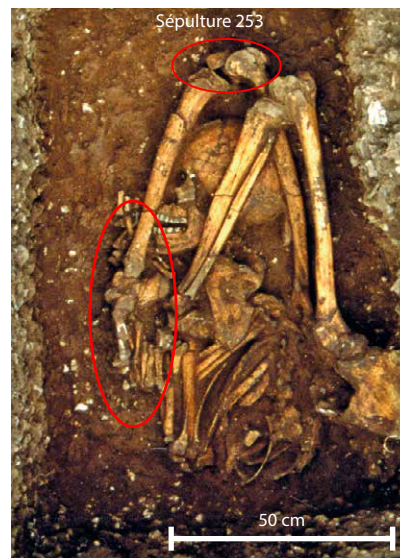
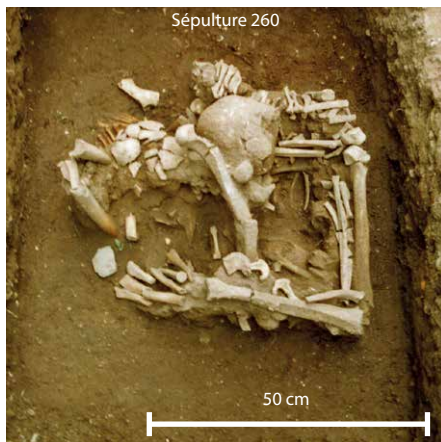


Figure 3.7. Utilisation de structures en matériau périssable : coffre (sépulture 60) et linceul (sépulture 253).

donc favorables à une activité agraire portée sur des cultures comme celle du riz qui commence à être domestiqué durant la phase IV du site (Zhao *et al.* 2005 ; Zhao 2011). L'abondance de la faune chassée laisse présager que la prédation avait un rôle prédominant dans les stratégies de subsistance (Lv 2010).

Panorama des pratiques funéraires

Structures funéraires

Le site a livré 331 structures funéraires contenant des dépôts funéraires : 261 individuels et 49 collectifs. Les structures se répartissent majoritairement sur les trois premiers niveaux stratigraphiques et selon une implantation particulièrement dense par endroit (fig. 3.5).

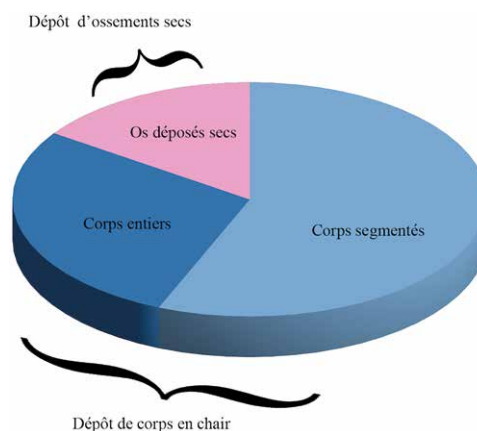
Ces structures se présentent sous la forme de fosses excavées de dimensions variables, strictement adaptées à la taille et à l'agencement des défunts inhumés comme l'illustrent les sépultures 20 et 29 (fig. 3.6). Les fosses ne sont pas maçonnées, cependant, nous signalons la présence d'un pavement du fond de la fosse, à l'aide de pierres sèches, pour la sépulture 55¹³⁰. La mise en valeur d'effets de parois nous permet d'avancer qu'un appareil funéraire en matériau périssable venait parfois agrémenter l'installation (fig. 3.7). Nous avons ainsi pu détecter la présence de contenants souples, comme dans la sépulture 253 où des effets de constriction sont clairement décelables au niveau des pieds et de la patela droite (fig. 3.7, sépulture 253 : indice en rouge)¹³¹. L'utilisation de coffres quadrangulaires a également été mise en évidence, notamment dans la sépulture 60 (fig. 3.7)¹³².

130 Voir fiche 55 du catalogue DSS.

131 Voir fiche 253 du catalogue DSS. Nous avons suggéré l'utilisation préférentielle de peaux animales au vu des restes fauniques spécifiques présents (Kerner & Li 2015). Toutefois, la possibilité de contenants textiles en complément est bien sûr également parfaitement envisageable.

132 Voir fiche 60 du catalogue DSS.

Figure 3.8. Diagramme de répartition des manipulations des cadavres en fonction du degré de décomposition et de segmentation. J. Kerner. La part rose représente les ossements secs, la bleu foncé les corps déposés entiers et sans démembrement. La part bleu clair représente le dépôt de tronçons anatomiques démembrés.



Le dépôt de blocs de pierre semble également jouer un rôle dans l'installation des défunts. Ces blocs peuvent être placés stratégiquement dans la fosse afin de maintenir la position du mort, comme c'est le cas pour la sépulture 6¹³³. Mais les blocs peuvent également venir recouvrir le corps du mort, comme dans les sépultures 8 et 26¹³⁴. Nous verrons que cette dernière utilisation a pu être interprétée comme le résultat d'une conduite prophylactique¹³⁵.

Malgré la densité d'occupation du site, le recoupement de sépultures est rare : seulement quelques unes ont été perturbées. En effet, quelques sépultures ont été accidentellement remaniées du fait du creusement d'une nouvelle tombe. Ce fait nous permet d'envisager la présence de marqueurs signalant leurs emplacements. Ces marqueurs, probablement en matériaux périssables, permettaient à la fois la réouverture de tombes pour l'exécution de manipulations post-dépositionnelles, et l'établissement de nouvelles inhumations sans causer la perturbation des plus anciennes.

Population inhumée

Les structures funéraires ont livré les restes de 374 individus. Les deux sexes sont indifférentiellement traités, et l'on trouve également des individus immatures inhumés dans la nécropole. Toutefois, ces derniers reçoivent des traitements différents, adaptés à chaque grande étape de leur évolution¹³⁶. Aucune sélection spécifique des défunts inhumés n'a pu être mise en évidence par l'observation conjointe des données biologiques basiques et des données paléopathologiques. De même, aucune constante n'a pu être dégagée concernant les logiques de regroupement des individus dans une même sépulture, malgré l'attention portée aux éventuels marqueurs de filiation biologique (caractères discrets ou autres spécificités morphologiques).

133 Voir fiche 6 du catalogue DSS.

134 Voir fiche 8 et 26 du catalogue DSS.

135 Voir *infra* « 3.1.2.3 Interprétations eschatologiques possibles ».

136 Les jeunes individus après 10-12 ans ne semblent plus être considérés comme des sujets socialement immatures. Ils peuvent faire l'objet de pratiques funéraires réservées aux adultes : démembrements et dépôts secondaires peuvent être pratiqués.

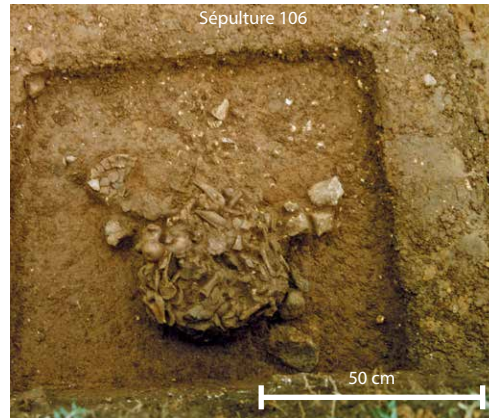


Figure 3.9. Les possibles indices de double-funérailles : sépulture d'attente curée (sépulture 58) et dépôt secondaire presque complet (sépulture 106).

Traitement funéraire

À l'observation des relevés et photographies de terrain, nous constatons que les connexions des articulations labiles sont souvent parfaitement préservées. La majorité des individus a donc été inhumée en chair. Ce dépôt a pu se faire sous la forme de cadavres non transformés mais également sous la forme de corps segmentés dont la forme a été réagencée (fig. 3.8). La représentation ostéologique par individu est variable mais la plupart des dépôts de corps frais contiennent l'intégralité du corps. Certains dépôts retiennent pourtant notre attention car ils ne concernent que des segments restreints du corps. Ainsi, l'inhumation de pieds isolés a pu être soulignée pour quatre sépultures¹³⁷, des dépôts de jambes isolées pour trois autres¹³⁸.

Certains dépôts présentent des assemblages ostéologiques incomplets et qui se caractérisent par une dislocation de toutes les connexions ostéoarticulaires. Nous en concluons que des dépôts d'ossements secs ont également été effectués (fig. 3.8). L'agencement de ces dépôts, ainsi que le dénombrement des pièces ostéologiques et l'étude du contexte immédiat, nous engagent à interpréter ces dépôts comme des dépôts secondaires. Ils se présentent le plus souvent sous la forme de crânes ou d'os longs surnuméraires déposés en association avec des sépultures primaires.

Nous constatons également la reprise d'ossements sur des corps manifestement déposés frais, puis manipulés après un temps d'attente qui a abouti à la décomposition des

137 Voir fiches 44, 52, 172 et 320 du catalogue DSS.

138 Voir fiches 28, 236 et 237 du catalogue DSS.

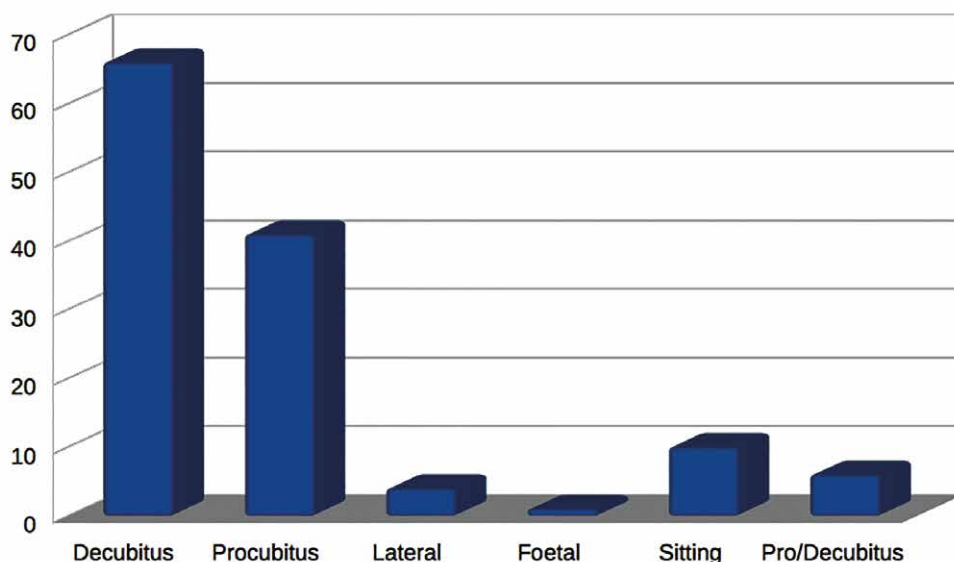


Figure 3.10. Diagramme de répartition des positions d'inhumations pratiquées à Ding Si Shan. J. Kerner.

parties molles. Cette reprise post-dépositionnelle peut concerner uniquement des os longs comme les fémurs et les humérus¹³⁹ ou bien viser la quasi intégralité du squelette. Ainsi, dans la sépulture 58 le profil ostéologique est très incomplet : il ne comprend que des petits ossements épars, au sein d'une fosse qui semble pourtant avoir été creusée afin de recevoir un individu entier (fig. 3.9, sépulture 58). Il est envisageable que cette structure ait constitué une « sépulture d'attente »¹⁴⁰ dans laquelle un corps frais a séjourné dans l'attente de la décomposition des chairs. Un ramassage des ossements a ensuite dû avoir lieu afin de constituer un dépôt secondaire comparable à celui de la sépulture 106 (fig. 3.9, sépulture 106). En effet, dans cette sépulture seuls les ossements les plus petits sont manquants : elle constitue donc le pendant ostéologique positif des structures d'attente. La possibilité de véritables double-funérailles est donc à envisager, à cause de la présence de ces deux types de structure et des assemblages ostéologiques qui semblent être complémentaires entre sépulture d'attente et sépulture définitive¹⁴¹.

Un cas de crémation est à noter pour le corps de la sépulture 38. D'autres ossements portent des traces éparées de brûlure (dans la sépulture 32, 25 et 319). Toutefois, pour ces trois exemples, les marques sont trop dispersées pour suggérer la pratique d'une véritable crémation de ces corps.

Les positions des défunts sont variées (fig. 3.10). Pour les dépôts de corps non segmentés, nous trouvons quelques inhumations assises et quelques décubitus étendus mais la majorité des corps ont été inhumés en décubitus replié, avec les cuisses

139 C'est par exemple le cas pour les sépultures 11 et 22.

140 Voir *supra* « 2.8.3.1 Sépulture d'attente ».

141 Sur les critères de reconnaissance de ce type de funérailles, voir *supra* « 2.8.5 Reconnaissance archéologique des structures utilisées lors de double-funérailles ».

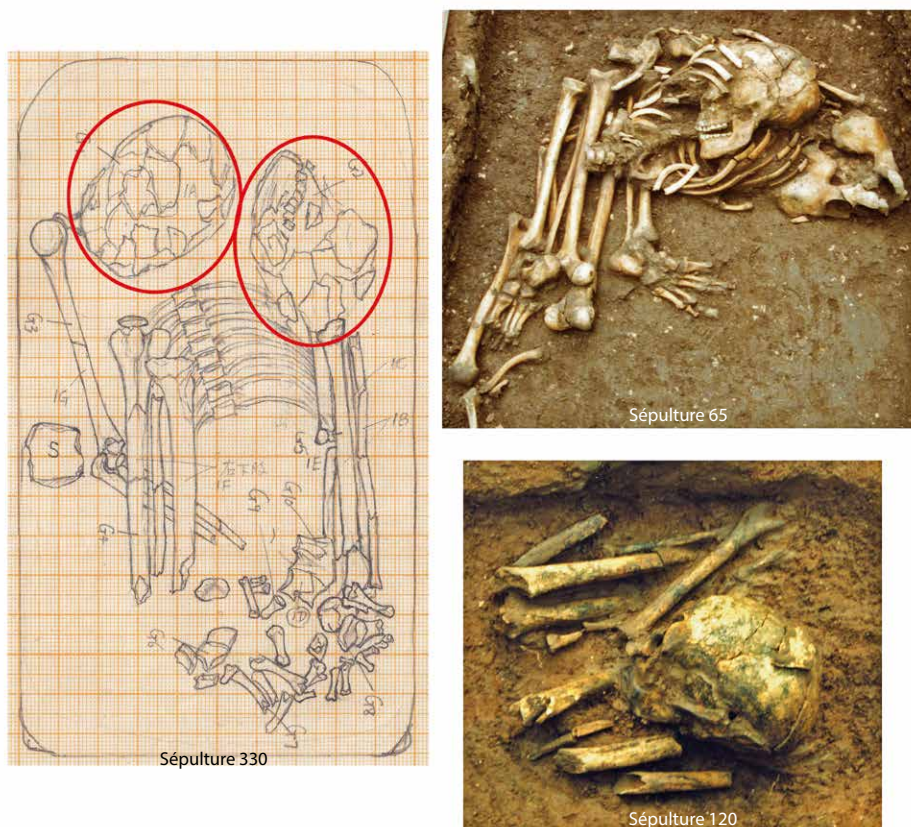


Figure 3.11. Indices d'un traitement différencié du crâne. Dépôt d'un crâne surnuméraire (sépulture 330) – Dépôt de la tête dans la cage thoracique (sépulture 65) – Dépôt du crâne en position sommitale d'un dépôt secondaire (sépulture 120).

ramenées vers le buste¹⁴². Ces positions sont probablement à mettre en relation avec l'utilisation de liens pour maintenir le cadavre en flexion forcée (Tan 2010, p. 77 ; Li 2013). Nous trouvons quelques occurrences de dépôt en position prône mais elles sont plutôt rares. Les individus démembrés peuvent être installés afin de reconstituer l'apparence d'un corps entier non segmenté¹⁴³. Pour la plupart, toutefois, les différentes portions anatomiques sont disposées selon un agencement non anatomiquement cohérent, suivant divers schémas.

La disposition des segments démembrés dans la tombe n'est pas strictement stéréotypée. Cependant, certaines dispositions sont répétées : c'est le cas de l'installation du bloc cranio-facial à l'intérieur de la cage thoracique dont nous retrouvons 23 exemples (fig. 3.11, sépulture 65). En règle générale, nous constatons un traitement particulier de la tête, que celle-ci soit manipulée sous forme d'os secs comme sous forme d'un fragment corporel frais. Ainsi, le bloc cranio-facial est majoritairement installé au sommet des dé-

142 La sépulture 116 est sur ce point très représentative.

143 Comme c'est le cas pour le sujet n° 2 de la sépulture 26 et pour les sujets des sépultures 36, 108, 137, 247 et 271.

Figure 3.12.
Organisation
logique des segments
en fonction de l'im-
portance volumique
des pièces : l'exemple
de la sépulture 235.



pôts secondaires individuels (fig. 3.11, sépulture 120) et certaines sépultures primaires contiennent un ou plusieurs crânes/têtes surnuméraires (fig. 3.11, sépulture 330).

En ce qui concerne l'agencement des autres segments anatomiques, l'installation suit souvent une logique pratique : les fragments corporels les plus lourds et les plus encombrants sont déposés dans le fond de la fosse, alors que les segments moins volumineux les recouvrent (fig. 3.12).

Nous constatons également une tendance à regrouper les membres en faisceaux, ou à leur donner un agencement géométrique qui semble presque répondre à des élans ludiques ou esthétiques (fig. 3.11, sépulture 65).

Démembrement

Notre étude des traces laissées sur les ossements ne laisse aucun doute quant au caractère anthropique des marques. Leurs profils en V et aux bords aigüés suggèrent une découpe effectuée à l'aide d'un outil à tranchant fin en obsidienne ou en silex. Ces observations sont compatibles avec une utilisation du matériel lithique retrouvé sur le site. Il s'agit d'éclats retouchés extraits d'une roche volcanique très dure dont les propriétés se rapprochent de celles de l'obsidienne (fig. 3.13, détail A). Les éclats étant de petites dimensions, l'utilisation d'un emmanchement paraît indispensable à une bonne préhension de l'outil dans le cadre d'une découpe bouchère sur grands mammifères dont les chairs sont épaisses. Les études des lithiciens de l'Université de Beijing permettront prochainement d'affiner notre perception de ces systèmes de préhension en matériaux périssables.

La parfaite préservation des connexions anatomiques suggère que les corps ont été découpés avant que le processus d'autolyse ne vienne affecter les ligaments les plus labiles. Or, quelques jours peuvent suffire à cette dégradation dans des conditions climatiques telles que celles qui ont pu être restituées pour cet horizon chronologique et géographique (Zheng *et al.* 2004). Une prise en charge quasi immédiate de la dépouille devait donc être la norme.

Au sein de la nécropole, les fouilleurs n'ont pas retrouvé de structure pouvant avoir été spécifiquement dévolue à la découpe des cadavres. Toutefois, aucune infrastructure n'étant nécessaire pour ce type d'opération qui peut être réalisée à même le sol,



Figure 3.13. Outillage et démembrement .A : éclats lithiques retrouvés sur le site B et C : traces de découpe sur une clavicule de l'individu de la sépulture 135 (Photographie des ossements : J. Kerner).

nous ne pouvons donc pas conclure positivement sur le lieu du démembrement. Il est envisageable que ce traitement ait eu lieu à proximité de la fosse d'inhumation ou dans un autre lieu, extérieur à la nécropole, avant un transport des segments vers l'aire d'inhumation.

La segmentation du corps se fait selon une logique anatomique, par des opérations de démembrement au niveau des articulations principales (fig. 3.14). On trouve ainsi des marques de découpe autour de l'articulation du coude, de l'épaule, de la hanche et du genou. Dans certains cas, les mains et les pieds ont été séparés du reste du corps par une découpe au niveau des poignets et des chevilles. Sur le rachis, une section qui peut s'insérer entre la 3^{ème} et la 6^{ème} vertèbre cervicale a servi à désolidariser la tête du tronc. On constate également des coupes entre la dernière vertèbre thoracique et la première vertèbre lombaire, ou entre la 5^{ème} vertèbre lombaire et la première vertèbre sacrée, afin de désolidariser le tronc de la partie inférieure du corps.

Parfois, un segment composé du bras et de l'épaule peut être détaché par la désolidarisation de l'omoplate et du tronc. La scapula est alors conservée en connexion avec l'humérus. Lors de ce type de démembrement, les traces de découpe sont localisées sur la scapula elle-même mais également sur la face postérieure de la clavicule. C'est par exemple le cas sur le défunt de la sépulture 135 (fig. 3.13, détails B et C).

Le démembrement des corps ne se faisait pas systématiquement à tous les points de section précédemment cités. Tous les degrés de segmentation sont représentés : depuis le démembrement « localisé » ou « modéré » jusqu'au démembrement « renforcé » (fig. 3.15). Certaines dépouilles n'ont été traitées que par une section des avant-bras et des jambes, comme c'est le cas pour les dépouilles des sépultures 13 et 208¹⁴⁴ (fig. 3.15, détails A et B). Ce démembrement modéré est encore plus sélectif sur certains défunts. C'est le cas pour la dépouille de la sépulture 240 pour laquelle seul le retrait des pieds

144 Voir fiches 13 et 208 du catalogue DSS.

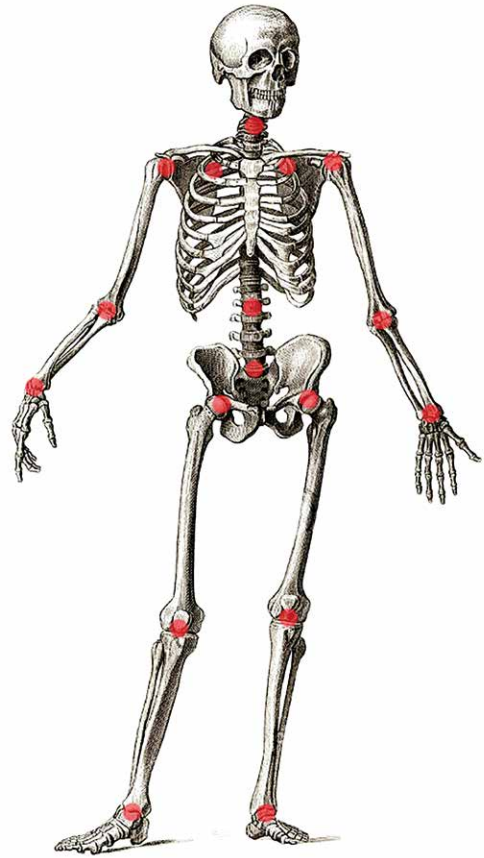


Figure 3.14. Schéma de répartition des points de segmentation des cadavres. J. Kerner.

a été effectué¹⁴⁵ (fig. 3.15, détail D). À l'opposé, certains corps ont été très largement segmentés, comme le défunt de la sépulture 117 pour lequel des découpes ont été opérées à presque tous les niveaux possibles prévus par le processus de traitement¹⁴⁶ (fig. 3.15, détail C).

Cette diversité du degré de segmentation n'a pas pu être mise en relation avec un profil biologique particulier. Le mobilier des défunts hautement démembrés ne présente pas non plus de caractéristiques particulières. Le choix du degré de démembrement, comme le choix des modalités de disposition des segments anatomiques, devait dépendre de critères que nous ne sommes pas en mesure de recouvrir par l'observation archéologique et bioarchéologique. Il est possible que ces différences aient été socialement significatives et que le choix du mode de traitement ait été influencé par la place du défunt dans la société. Toutefois, nous ne devons pas négliger la possibilité d'une simple flexibilité du traitement qui pouvait être adapté en fonction de contingences techniques (comme le temps disponible pour le traitement du cadavre ou le *modus operandi* spécifique de chaque opérateur par exemple).

145 Voir fiche 240 du catalogue DSS.

146 Voir fiche 117 du catalogue DSS.

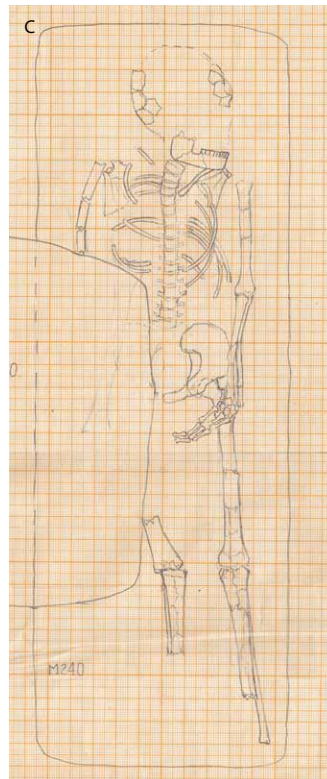
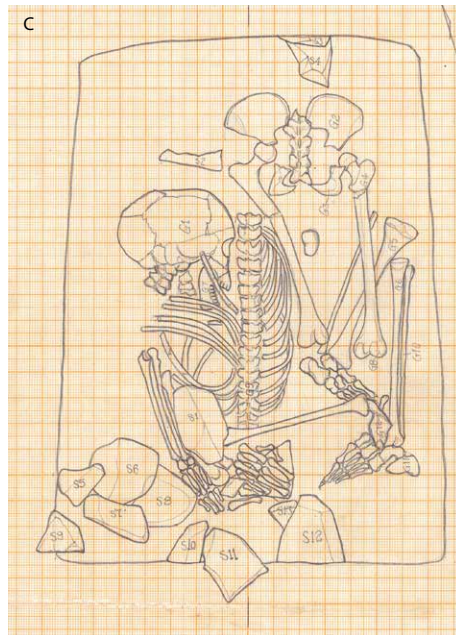


Figure 3.15. Les divers degrés de segmentation des cadavres. Démembrement modéré : A et B (sépultures 13 et 208) – Démembrement renforcé : C (sépulture 117) – Démembrement localisé : D (sépulture 240).

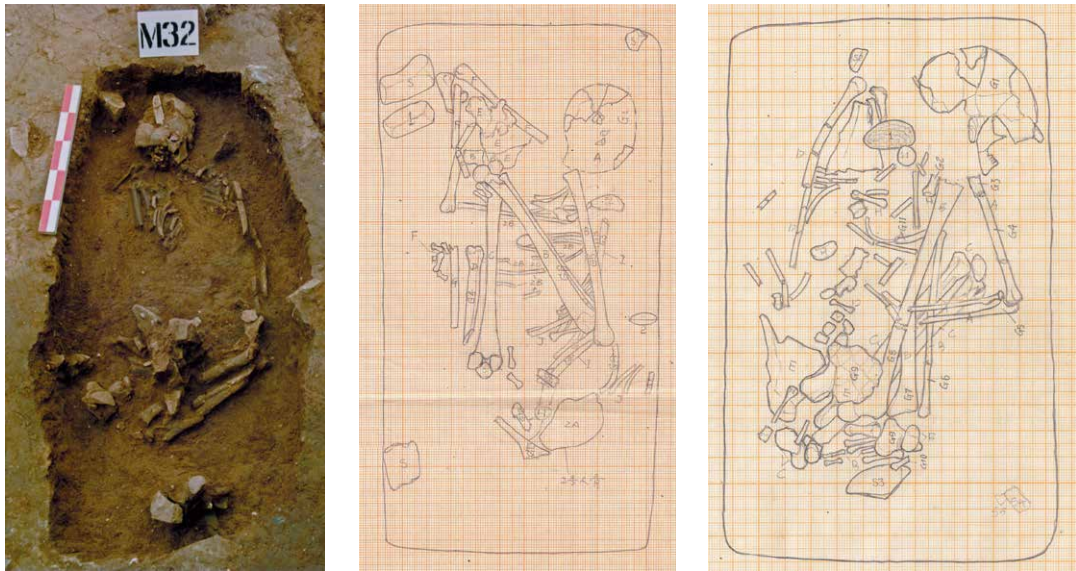


Figure 3.16. Compartiments aménagés dans les sépultures, contenant parfois le mobilier funéraire.

Mobilier d'accompagnement

Du mobilier d'accompagnement est souvent présent auprès des défunts. Ce mobilier est composé d'éléments lithiques (naturels ou façonnés), de fragments de céramique (C.A.S.S.R 1998, p. 16), de coquillages modifiés (C.A.S.S.R 1998, p. 18), d'outils en os (hameçons, « poinçons ») (C.A.S.S.R 1998, p. 27) et surtout de restes fauniques variés (restes ichtyologiques, grands et petits mammifères représentés par leurs ossements mais également par leurs ramures). Au sein des fosses, nous avons parfois souligné la création de compartiments spécifiques qui semblent avoir été aménagés afin de recevoir le mobilier (fig. 3.16).

En dehors de ces cas précis, la position des éléments de mobilier par rapport au défunt ne semble pas stéréotypée.

3.1.2.2 Quelques cas analysés et commentés

Après ce tour d'horizon général des pratiques funéraires sur le site de DSS, nous proposons l'étude de deux sépultures qui nous paraissent particulièrement éclairantes quant aux manipulations complexes du cadavre.

Un exemple de démembrement complet : la sépulture 65.

La sépulture 65 contient les restes d'une femme adulte.

L'observation conjointe des traces de découpe, de la préservation des articulations labiles et de la disposition des segments anatomiques séparés au sein de la sépulture, révèle que le corps a été sectionné en tronçons multiples alors qu'il était à l'état de cadavre frais.

Voici les différents processus du traitement du cadavre recouvrables par l'observation ostéologique et par l'analyse des relevés photographiques (fig. 3.17, tab. 3.1, fig. 3.18, tab. 3.2 et fig. 3.19).



1 Décollation



2 Désolidarisation des ceintures scapulaires



3 Démembrement au niveau du coude droit



4 Démembrement ou déplacement sur les segments du membre supérieur gauche

Figure 3.17. Indices des gestes de démembrement effectués sur l'individu de la sépulture 65. Points 1 à 4. Les ronds rouges correspondent aux articulations directement visibles sur la photographie. Les ronds violets correspondent aux articulations qui peuvent être induites par l'observation des pièces mais n'apparaissant pas directement à cause de la présence des autres ossements superposés.

1. La tête a été détachée du tronc par une section au niveau des premières vertèbres, vraisemblablement entre C2 et C3 (fig. 3.17, détail 1).
2. Les ceintures scapulaires (scapula et clavicule) ont été détachées du tronc mais la connexion entre l'épaule et le bras a été préservée. Nous constatons la préservation d'une connexion ostéologique dite « lâche » entre la tête humérale, la clavicule et la scapula pour le côté droit (A). Cette dislocation mineure a probablement été induite par la présence d'un espace vide à cet endroit de la fosse. La position périphérique de ce segment peut peut-être expliquer cet état de fait (fig. 3.17, détail 2).

ID	Indices spatiaux	Geste reconstitué	Déplacement taphonomique
1	Éloignement entre segment cervical C3 à C7 et le bloc cranio-facial attaché aux 2 premières vertèbres	Décollation	Non
2	Éloignement entre le segment scapula/humerus et sa place anatomique originelle dans le torse	Désarticulation et extraction des scapula	Léger relachement de la connexion : espace vide ?
3	Éloignement entre l'articulation proximale du segment avant-bras + main (A) et sa place anatomique originelle attenante à l'extrémité distale de l'humérus (B)	Désarticulation du coude	Non
4	Très léger éloignement entre l'articulation proximale du segment avant-bras + main (A) Et sa place anatomique originelle attenante à l'extrémité distale de l'humérus (B)	Désarticulation du coude ou hyper-flexion du coude associé à un léger déplacement post-dépositionnel	Possiblement
5	Éloignement entre la ceinture pelvienne et le torse Inversion des face d'apparition (torse présenté en face antérieure, bassin présenté en face postérieure)	Désarticulation du rachis lombaire	Non

Table 3.1. Tableau de synthèse des observations pour la reconstitution des gestes de démembrement du sujet de la sépulture 65 (gestes 1 à 5).

3. L'extrémité proximale du couple radius/ulna droit (A) étant éloigné de près de 8 cm de sa place anatomique originelle (au niveau de l'articulation distale de l'humérus B), l'avant-bras a été séparé du bras par la dislocation du coude. En effet, la parfaite connexion des articulations carpiennes, métacarpiennes et phalangiennes (C) nous invite à repousser l'idée d'un glissement du segment post-dépositionnel (fig. 3.17, détail 3).
4. Concernant le bras gauche, une dislocation au niveau du coude n'est pas évidente : en l'absence de trace de découpe et d'observations directes sur le terrain, il nous est impossible de conclure. En effet, l'agencement des ossements observés sur la photographie est parfaitement compatible avec le dépôt du membre supérieur gauche entier, déposé avec le coude hyper-fléchi (l'extrémité distale de l'humérus (A) est relativement proche de l'extrémité proximale du duo radius/ulna (B)). Mais les tronçons anatomiques ont également pu être démembrés et déposés conjointement (fig. 3.17, détail 4).
5. Nous constatons une séparation du bassin d'avec le torse, grâce à une section opérée entre les premières vertèbres lombaires (A) et les deux dernières (B). Le sacrum et les dernières vertèbres lombaires sont demeurés entre les os pelviens (fig. 3.18, détail 5).
6. Les cuisses ont été séparées du bassin par une dislocation au niveau des cavités acétabulaires. En effet, on constate une séparation des têtes fémorales (A et B) et des cavités acétabulaires (C) (fig. 3.18, détail 6).
7. La jambe gauche a été séparée de la cuisse par une dislocation du genou. En effet, l'extrémité distale du fémur (A) est clairement dissociée de l'extrémité proximale du tibia (B) (fig. 3.18, détail 7).
8. Pour la jambe droite, une dislocation au niveau du genou est également possible. Toutefois, l'agencement des ossements observé sur la photographie est parfaitement compatible avec le dépôt du membre inférieur droit entier, déposé avec le genou hyper-fléchi, ayant subi quelques mouvements taphonomiques au mo-



5 Désolidarisation du bassin et du torse



6 Démembrement des membres inférieurs



7 Démembrement au niveau du genou gauche



8 Démembrement ou déplacement sur les segments du membre inférieur droit

Figure 3.18. Indices des gestes de démembrement effectués sur l'individu de la sépulture 65. Points 5 à 8.

ment de la décomposition (rotation du fémur depuis la face médiale vers la face antérieure sous le poids du sédiment) (fig. 3.18, détail 8).

9. Les extrémités des membres inférieurs (pieds) sont conservées en parfaite connexion avec le membre attachant : ce fait est clairement visible sur la photographie zénitale. Non seulement la connexion tibio-tarsienne est stricte mais les positions des os du pied sont logiques si l'on considère l'orientation générale de la jambe (les très légers déplacements sont compatibles avec un aplatissement très subtil suite à la décomposition des chairs). Une section au niveau des chevilles est donc totalement exclue (fig. 3.19, détail 9).
10. En ce qui concerne les extrémités des membres supérieurs (mains) les données sont lacunaires. Si la main droite est clairement en connexion avec le duo radius / ulna droit (A), nous ne pouvons conclure concernant le sort de la main gauche (certaines phalanges ont migré près du bassin et l'orientation des phalanges



9 Absence de démembrement au niveau des chevilles



10 Absence de démembrement au niveau du poignet droit / action autour du poignet gauche inconnue

Figure 3.19. Indices des gestes de démembrement effectués sur l'individu de la sépulture 65. Points 9 et 10.

ID	Indices spatiaux	Geste reconstitué	Déplacement taphonomique
6	Éloignement entre les fémurs et la ceinture pelvienne	Désarticulation de la connexion fémoro-acétabulaire	Non
7	Éloignement entre l'articulation proximale du segment jambe (A) et sa place anatomique originelle attenante à l'extrémité distale du fémur (B)	Désarticulation du genou	Non
8	Très légère déconnexion de l'articulation tibio-fémorale	Désarticulation du genou ou hyperflexion	Glissement et rotation des ossements
9	Connexion parfaite tibio-tarsienne	Aucun	Léger déplacement post-dépositionnel
10	Connexion parfaite radius/ulna et carpe à droite ; Déconnexion radius/ulna et carpe à gauche + éparpillement des phalanges de la main gauche	Aucun pour la main droite	Oui pour les phalanges de la main gauche
11	Présence du bloc cranio-facial et des 2 premières vertèbres cervicales dans la cage thoracique	Incision de l'abdomen et éviscération partielle	Non

Table 3.2. Tableau de synthèse des observations pour la reconstitution des gestes de démembrement du sujet de la sépulture 65 (gestes 6 à 11).

proches de l'extrémité distale du duo radius/ulna est parfois inversée par rapport à un ordre anatomique logique, B et C) (fig. 3.19, détail 10).

11. La présence de la tête dans la cage thoracique suggère un entaillage de l'abdomen et une éviscération partielle afin de ménager un espace pour l'introduction du bloc céphalique.

Nous concluons donc à un démembrement que nous classerons dans la catégorie des démembrements « renforcés ». Cette découpe a été associée à une éviscération de la cavité abdomino-thoracique.

Il nous semble qu'une impression d'incohérence anatomique a été intensément recherchée lors de la disposition des tronçons découpés. La déstructuration du corps a été activement soulignée par l'éloignement intentionnel entre le bassin et les membres inférieurs, ou entre les membres supérieurs et le tronc. Ce tronc a d'ailleurs été déposé en décubitus, alors que le bassin a été déposé en procubitus. La tête a été insérée dans la cage thoracique, face tournée vers l'intérieur de la cavité. Le visage avait donc été totalement occulté à la vue des participants en étant introduit dans le corps du défunt.

L'organisation régulière de ce dépôt s'insère dans une certaine géométrisation de l'espace qui ne semble pas uniquement tournée vers un aspect pratique d'optimisation de la superficie utilisée. Il semble exister une véritable préoccupation esthétique/symbolique dans l'agencement des segments anatomiques dont la disposition confine à l'harmonie.

Un exemple d'hybridation homme-animal : la sépulture 71.

Les restes fauniques retrouvés dans les sépultures du site constituent parfois bien plus que de simples viatiques ou des éléments du mobilier d'accompagnement. Ils sont la matière première d'une pratique fascinante qui consiste à créer des corps hybrides à base de segments anatomiques provenant de corps humains et animaux. L'exemple le plus évident de cette pratique est le dépôt mortuaire de la sépulture 71 (fig. 3.20).

La sépulture 71 contient un individu adulte d'âge moyen (entre 35 et 45 ans). Le corps a été sectionné en deux, au niveau des vertèbres lombaires. Le buste a été déposé en position prône. Les membres supérieurs ont été laissés attachés au tronc, les coudes pliés à 90 degrés, les avant-bras et les mains ramenés vers le visage. Les membres inférieurs ont été inhumés dans un coin de la fosse sépulcrale. Un segment de rachis thoraxique et lombaire, ainsi qu'un bassin de mammifère de taille moyenne ont été déposés afin de créer une extension du tronc du mort (fig. 3.20, détails A et B). Ce tronçon animal était en chair au moment du dépôt puisque les vertèbres sont en parfaite connexion (fig. 3.20, voir la zone entourée en rouge sur le cliché à droite). Le démembrement au niveau des vertèbres lombaires de l'homme avait permis de laisser vacant l'espace pour cet ajout.

Si ce cas est sans doute le plus spectaculaire de la nécropole, il n'est pas isolé. Sept autres cas d'hybridation ont été mis en évidence. Le plus souvent, il s'agit de l'ajout d'une mandibule animale sur un crâne humain dont la mandibule est absente¹⁴⁷. Le segment animal vient alors compléter le corps humain incomplet. Contrairement au cas de la sépulture 71 aucun indice ne permet de conclure à un dépôt sous forme de tronçons en chair ou sous forme d'os.

Par ailleurs, des pratiques témoignent de l'ajout d'un élément osseux surnuméraire sur un corps humain entier. Cet élément surnuméraire déposé directement sur le corps du mort, à la bonne place anatomique, permet d'obtenir un hybride sans découpe du cadavre humain. Ainsi, dans la sépulture 6, une scapula de mammifère de taille moyenne a été déposée sur le dos de l'homme, au niveau de sa propre scapula. Il est intéressant de noter que la latéralité a été respectée : les deux scapulae sont issues du côté droit des individus.

Cette pratique suscite des interprétations diverses. S'agit-il de représenter l'interpénétration entre le monde animal et le domaine des hommes en cette période de balbu-

147 C'est par exemple le cas pour la sépulture 16.

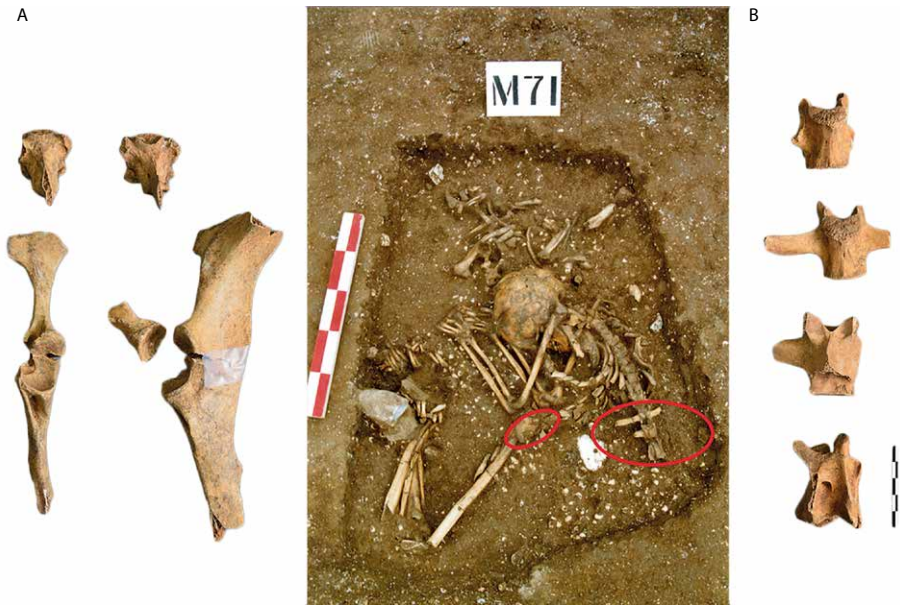


Figure 3.20. Sépulture 71 du site de Ding Si Shan. A : bassin et vertèbres sacrées animales B : vertèbres thoraciques et lombaires animales.

tiements de la domestication animale ? Au contraire, est-il ici question du monde sauvage, l'animal non domestiqué devenant une sorte d'*alter ego* avec lequel on ne peut finalement fusionner que dans la mort, lorsque l'homme s'éloigne de la civilisation pour revenir à un état plus primordial ?

Pour dresser la liste des hypothèses plausibles il faut nous replonger dans la mentalité des populations chinoises grâce aux sources les plus anciennes dont nous disposons pour éclairer ce genre de pratiques symboliques.

3.1.2.3 Implications sociales possibles

Un cimetière pour les membres d'une élite ?

L'état sanitaire de la population inhumée à DSS est particulièrement bon : ce fait a incité les chercheurs à s'interroger sur le statut des individus enterrés dans la nécropole (Li 2013).

Sur les squelettes, on ne trouve quasiment pas de traumatismes occasionnés par une activité physique laborieuse (comme le tassement des disques vertébraux par exemple). Une sélection des individus dont l'activité principale n'était pas trop contraignante sur le plan physique est donc une possibilité : les inhumés ont ainsi pu, comme le suggère le Pr. Li, être recrutés au sein des classes les plus élevées de la société. Toutefois, nous n'excluons évidemment pas non plus l'hypothèse d'un état sanitaire général particulièrement bon pour l'ensemble de la population.

Il est très délicat de questionner une sélection de la population inhumée à DSS au sein de la population réelle d'autrefois *via* une étude démographique. En effet, le mode de vie de ces populations est mal connu. Les habitants de Ding Si Shan étaient-ils sédentaires ? Semi-nomades ? Établissaient-ils leur nécropole à un point unique de leur parcours ou à plusieurs étapes ? La présence de plusieurs sites funéraires arborant

des pratiques de démembrements similaires implantés le long du fleuve Bachi pourrait suggérer une certaine itinérance de cette population, aussi bien qu'une influence culturelle étendue dans l'espace.

Un cimetière de nomades ?

Parmi les hypothèses pouvant expliquer le démembrement pour des raisons pratiques, l'intention de limiter l'espace dévolu au cadavre afin de le transporter plus facilement a pu être évoquée (Li, communication personnelle).

Comme nous l'avons vu avec les exemples des sépultures 65 et 71 (3.1.2.2), l'observation des articulations les plus labiles nous a incité à conclure que les corps démembrés étaient arrivés dans un état de relative fraîcheur à destination finale. Ainsi, si les corps ont été découpés afin d'être plus facilement transportés vers le lieu funéraire, il ne s'agissait pas d'un transport sur une longue distance, nécessitant plusieurs jours de voyage. Auquel cas, sous ce climat subtropical, la décomposition du corps se serait rapidement engagée et les premiers indices ostéologiques de cette transformation auraient été observables sur le terrain archéologique. Ce fait n'empêche évidemment pas de conserver l'hypothèse d'une découpe afin de faciliter le transport, mais sans envisager un lieu funéraire fixe vers lequel convergeraient les populations implantées dans des campements trop éloignés.

La sépulture 71 : la tombe d'un chaman ?

Lors de mon séjour à l'Université Sun Yat-sen, les sépultures présentant des particularités ont rapidement été qualifiées de tombes de Wūshī par les étudiants qui m'entouraient (巫师, c'est-à-dire un sorcier ou un magicien sans connotation positive ou négative de ses actions). Lorsque je partageais ma découverte de l'ajout de parties animales sur un corps d'homme, mes camarades de laboratoire ont immédiatement émis l'hypothèse d'une sépulture de Wū (巫, c'est-à-dire un prêtre possédant également des pouvoirs surnaturels qui lui viennent de sa communication avec les forces de la nature et plus étroitement avec les animaux. Ce dernier est particulièrement craint, il est associé au féticheur et il semble être plus facilement négativement connoté que le Wūshī).

Dans le cas de la sépulture 71, le traitement du corps est exceptionnel et la position du cadavre est également étonnante (un *procubitus* avec les bras en position d'« orant »). Le statut de l'individu inhumé a donc pu être remarquable, et il est possible d'évoquer l'hypothèse d'une sépulture de chaman ou de sorcier. La communication du chaman avec les forces de la nature le rend effectivement susceptible de recevoir un traitement funéraire rappelant ce lien puissant qu'il entretenait avec l'animal de son vivant. Un statut particulier comme celui-ci pourrait donc justifier l'hybridation *post-mortem* mise en scène par le créateur de la sépulture.

Si le rôle du défunt pendant son existence peut influencer sur son rite funéraire, il ne faut cependant pas pour autant négliger l'influence que peut avoir la cause de la mort sur le traitement du cadavre. En effet, une mort violente ou suspecte a très bien pu entraîner une modification du rite commun et par conséquent la création d'une variante spectaculaire, destinée à gérer la situation spécifique de ce mort¹⁴⁸.

148 Peut-être qu'une mort provoquée par accident de chasse pourrait par exemple justifier une « fusion » entre le chasseur et le chassé lors de l'inhumation ?

Encore une fois, ce n'est que par l'observation répétée de cette pratique sur les autres sites de la culture de DSS qu'il nous sera possible d'affiner nos hypothèses concernant les créations d'hybrides mi-homme mi-animal dans les sépultures. Cependant, d'autres pistes interprétatives peuvent être d'ores et déjà explorées, grâce aux informations récoltées sur les mentalités des populations chinoises anciennes.

3.1.2.4 Interprétations eschatologiques possibles

Matérialisation de la transmutation par la création d'hybride humain et animal

La création d'individus hybrides, fruits de l'imagination, est un pilier de la pensée chinoise. Le thème de l'hybridation joue sur l'union d'éléments humains et animaliers depuis au moins le V^{ème} millénaire avant notre ère. C'est en effet sur le site de Hemudu, au Zhejiang, dans le delta du fleuve bleu, que l'on rencontre les premières représentations graphiques d'hybrides. On a remarqué des traits anthropomorphes clairs qui se mélangent à la figure globalement aviforme d'une des « dagues » en ivoire retrouvées dans le niveau 1 du site¹⁴⁹. Nous ajouterons que nous pensons que le site de Zishan¹⁵⁰ pourrait même avoir accueilli une des premières représentations hybrides cornues¹⁵¹, figure qui sera promise à un avenir retentissant durant plusieurs millénaires sur le territoire chinois, depuis les *zhenmushou* (Zhèn mù shòu, 镇墓兽) des sépultures du I^{er} millénaire avant notre ère, jusqu'aux *lù duān* (甬端) de la période des Qing (1644-1912 apr. J.-C.) (Elisseeff 2011, p. 117).

Quoi qu'il en soit, la représentation d'hybrides, mi-homme mi-animal, est un *topos* de l'iconographie chinoise dont l'origine se perd dans la profondeur chronologique et ne pourra être retrouvée qu'au gré de nouvelles découvertes archéologiques. Le site de DSS est peut-être à compter parmi ces découvertes qui nous permettent de remonter à l'origine de la création des *Guàishòu* (怪兽) que l'on retrouve dans le *Shanhaijing*¹⁵² composé sous les Han.

Dans l'esprit des habitants de DSS, ce mélange des corps marquait-il l'idée d'une métamorphose telle que la pratiquent certains insectes qui ont toujours, du moins aussi loin que les sources nous l'enseignent, symbolisé l'immortalité dans la pensée chinoise¹⁵³ ? Si le corps humain, après la mort, pouvait se révéler être un *bian ti* (un « corps qui se transforme », 变), alors l'accessibilité à l'immortalité pourrait être rêvée. Pensée réconfortante pour le survivant qui entrevoit pour son proche (et pour lui-même !) la possibilité d'un « ailleurs ». Mais cette hybridation peut également être le reflet d'un métissage, *tōnghūn* (通婚), qui pourrait suggérer que l'homme, après la mort, retourne vers un tout informe et créateur. Cette vision se rapproche de celle qui fleurira plus tard avec l'émergence de la pensée taoïste sous les Han, et qui insiste sur le fait que toutes les créatures sont issues et nourrissent le *qi*, le souffle qui passe à travers tous les êtres (La Guéronnière 2012).

149 Observation de l'artefact *via* l'exposition en ligne sur le site du Museum : www.hemudusite.com/en/enp-252.aspx.

150 Site voisin et contemporain d'Hemudu.

151 Pour suivre notre argumentation sur ce sujet, voir l'annexe B.1.

152 « Le livre des monts et des mers », *Shānhǎi jīng*, 山海經.

153 « Cette capacité à muer, qui, d'une vie à l'autre, semble leur donner une forme d'immortalité » (Elisseeff 2011, p. 19).

La peur du retour du mort et les conduites prophylactiques

Si, lors des pratiques funéraires, le bien-être du défunt est au centre de toutes les attentions, les vivants redoublent également d'efforts afin d'assurer leur propre sécurité. On élabore des « rites de mort pour la paix des vivants » pour reprendre le célèbre titre de l'ouvrage de L.-V. Thomas (Thomas 1985). En d'autres termes, le rite funéraire a aussi pour but de neutraliser la capacité d'action négative du défunt (Frazer 1934).

L'historien C. Lecouteux nous donne une longue liste de précautions qui peuvent être mises en oeuvre pour éprouver la motivation du défunt si celui-ci venait à vouloir nuire. Face au stratagème, le mort préférera le plus souvent renoncer à son escapade face à l'ampleur de la tâche imposée : il s'agit d'une entrave psychologique¹⁵⁴. Mais le plus souvent, c'est une entrave physique qui est soumise au défunt. Recouvrir la tombe de ronces ou de herbes est une possibilité connue pour le Moyen Âge (Lecouteux 1999, p. 11-12). Quant à l'apposition de pierres lourdes, c'est une solution courante pour immobiliser le mort et qui trouve peut-être une de ses premières illustrations chinoises dans le site de Ding Si Shan¹⁵⁵. On rencontre également la ligature de la mâchoire et des pieds du défunt chez les populations insulaires du nord-est de la Grèce à l'époque moderne qui semble avoir une fonction identique¹⁵⁶.

Mais le moyen le plus sûr d'empêcher un mort de nuire est encore d'agir directement sur sa corporéité. L'archéologie, tout comme l'histoire, nous livre de nombreux exemples de conduites prophylactiques qui mènent à la modification du cadavre. Les cas de décollation ou d'enclouage du défunt dans sa tombe sont connus¹⁵⁷. Le démembrement est évidemment un autre moyen de se prémunir de l'action du mort de manière parfaitement logique : la segmentation du corps empêchant le mouvement, le mort ne devrait pas pouvoir « revenir » une fois son intégrité mise à mal. Le cas de Ding Si Shan est-il l'illustration de cette pratique prophylactique ? Ce fait est parfaitement envisageable car les relations agonistiques entre les vivants et les morts sont connues pour la Chine ancienne. Les sources les plus anciennes nous révèlent que les gardiens de tombes étaient destinés autant à guider les morts qu'à les isoler des vivants pour protéger ceux qui ont survécu (Elisseeff 2011, p. 76).

De nombreuses pratiques mises en exergue sur le site de Ding Si Shan nous invitent à envisager l'hypothèse d'une conduite de protection contre les défunts. Tout d'abord, l'attention particulière qui est portée à la tête est, sur ce point, intéressante : ce tronçon spécifique fait l'objet d'un traitement spécial impliquant son isolement. La tête peut ainsi être introduite dans la cage thoracique, isolée dans un contenant spécial au sein de la sépulture (sépultures 33 et 189) ou carrément reléguée dans une tombe séparée (sépulture 88). L'écrasement sous une énorme pierre du bloc cranio-facial dans la sépulture 135 constitue une autre illustration de cette entrave voulue du segment. En

154 Ainsi on peut placer un filet dans la tombe ou inhumer le défunt en compagnie d'un tas de graines de pavot : le mort devra démailler le filet et compter toutes les graines avant de sortir de sa demeure (Lecouteux 1999, p. 11-12).

155 Voir *supra* p. 87 du manuscrit et les fiches des sépultures 8 et 26 dans le catalogue.

156 Voir le catalogue « Manipulations mortuaires post-dépositionnelles des populations actuelles et subséquentes » (catalogue MPAS), p. 31-32.

157 Outre les exemples largement connus de l'ossuaire de Lazzaretto Nuovo ou des *strigoï* de Bulgarie découverts par N. Ovtcharov, nous attirons l'attention du lecteur sur le cas de l'individu K40 du cimetière de Pobezovice (République Tchèque) (Chroustovsky & Pruchova 2011).

tant que possible siège de la volonté, de la personnalité et de la conscience du défunt, la tête fait souvent l'objet de toutes les attentions dans les sociétés ritualistes¹⁵⁸. De nombreux moyens peuvent alors être mis en oeuvre pour l'empêcher de nuire. Dans tous les cas, il s'agit de limiter le pouvoir psychique qu'elle renferme afin qu'il ne puisse pas agir, par delà sa tombe, sur la vie des survivants¹⁵⁹.

Deuxièmement, le traitement particulier des jambes et des pieds, qui font également l'objet d'inhumation à part, semble également nous entraîner vers l'interprétation prophylactique. En effet, quoi de plus efficace que de s'attaquer à l'appareil locomoteur du défunt pour se prémunir de son retour ?

Enfin, l'association entre la pratique du démembrement et la pratique de l'apposition de pierres lourdes sur le défunt nous incite donc à considérer sérieusement la possibilité d'actions prophylactiques.

Un point encore mérite réflexion : les exemples de conduite de protection en contexte archéologique et dans le monde occidental se bornent à la mutilation de certains individus seulement. Ces sujets sont considérés comme des morts particulièrement dangereux¹⁶⁰ et le traitement qu'on leur inflige est exceptionnel : il contraste avec le rite funéraire normal. À Ding Si Shan, il semble qu'une grande majorité des morts soient concernés par cette pratique, peut-être destinée à les neutraliser. Que penser de cette particularité ? Tous les morts étaient-ils donc considérés comme dangereux dans la culture de Ding Si Shan ? Ou, au contraire, sommes-nous face à une nécropole spécifique, qui pourrait avoir accueilli des morts particulièrement vindicatifs ? Si tel est le cas, quelle pouvait être la pratique funéraire réservée aux autres morts ? Leurs restes mortels ont-ils disparu à jamais ou attendent-ils d'être découverts par les archéologues ? Seule l'avancée des recherches sur le terrain nous permettra peut-être de répondre à ces interrogations dans le futur.

Le mort-ancêtre

Cette présence des corps fragmentés et réassemblés peut trahir une volonté de contrôle exercé sur les morts de la part des vivants. Ces gestes peuvent effectivement s'insérer dans le cadre d'une conduite protectrice où le mort joue le rôle de l'individu à dompter. Mais il convient de nuancer la portée agressive de ces modifications : les conduites apotropaïques ne sont pas exemptes, parfois, d'une certaine déférence. De même, les rites prophylactiques n'aboutissent pas nécessairement à un rejet du défunt par la société inhumaine, comme c'est le cas dans les exemples exceptionnels des périodes médiévales et modernes que nous avons citées précédemment.

Les conduites apotropaïques peuvent être également propitiatoires et faciliter l'assimilation du mort dans le « panthéon » familial en tant qu'ancêtre. En aidant à canaliser leur énergie, ces pratiques « domestiquent » en quelque sorte les esprits des ascendants. Il ne s'agit donc plus de la « mise à distance » d'un individu indésirable mais de la construction d'un « défunt immortel hypersignifiant » (Thomas 1985, p. 208) qui a

158 D'autres parties ou organes (coeur, foie) peuvent également remplir ce rôle parmi certaines populations.

159 Sur ce sujet nous invitons le lecteur à se rapporter à l'exemple du Comte d'Arundel qui a été décapité, et dont la tête a été isolée du corps pour se prémunir contre ses mauvaises actions *post-mortem* (Lecouteux 1999).

160 Vampires, sorciers ou « manducateurs » (Lecouteux 1999).

besoin, pour prendre ses nouvelles fonctions, d'être intronisé par un rite de passage spécifique. Les défunts intégrés aux lignées et vénérés peuvent ainsi parfaitement subir des modifications radicales de l'apparence de leur cadavre. Cette manipulation fait alors partie intégrante du processus de façonnage de la figure ancestrale¹⁶¹.

Si ces modifications sont radicales c'est en effet parce que le mort-ancêtre est avant tout un individu dangereux même s'il peut être potentiellement bénéfique à ses descendants. L'ancestralisation du défunt doit donc être associée à des tentatives de canalisation de son agressivité. Ce pouvoir agressif ne peut d'ailleurs jamais être totalement, ni pour toujours, sous le contrôle des vivants. La transformation du corps lors de l'inhumation, puis ensuite lors des manipulations post-inhumation avec la création de reliques, n'est que la première étape permettant cette « domestication » du mort-ancêtre. Ensuite, ce seront les commémorations et les sacrifices qui permettront de rééquilibrer régulièrement les rapports de force entre morts-ancêtres et survivants. En accédant au monde des ancêtres, le mort peut continuer à agir au nom de la persistance d'une partie de son être qui demeure « hors d'atteinte de la mort » pour détourner la formule d'A. Schopenhauer¹⁶². Mais l'orientation de son action -- bénéfique ou maléfique -- sera déterminée par les soins qui lui seront prodigués par les survivants.

Ainsi, F. Raison parle d'« ambivalence du lien aux ancêtres » qui sont à la fois « menaçants » et « bienveillants » chez les Merina de Madagascar (Raison 2007, p. 17). Nous pensons que le double visage de l'ancêtre, ce personnage à la fois craint et désiré, est finalement le reflet de sa puissance mais également le reflet de son humanité conservée. Son imperfection et son ambiguïté sont les survivances de son ancien statut d'être humain¹⁶³. Ce double « je » de l'ancêtre permet au vivant de conserver une certaine familiarité avec cet être imparfait qui n'est pas sans rappeler la nature du lien filial d'autant qui a été rompu par la mort biologique, puis renoué par le rituel d'ancestralisation.

Le traitement spécifique de la tête à Ding Si Shan pourrait avoir été lié à ce processus d'ancestralisation. À l'exception de trois cas pour lesquels l'état de conservation ne permet pas une observation précise, il semble que l'insertion de la tête dans la cage thoracique ait toujours eu pour fonction de dissimuler le visage du défunt. En effet, la face est systématiquement tournée vers l'intérieur de la cavité thoracique, laissant uniquement l'arrière de la tête apparent (fig. 3.21). Si, en règle générale, « le visage est signification »¹⁶⁴, le visage du mort revêt une nouvelle importance. Parce que le visage est le premier reflet de l'humanité et l'« interface » préférentielle de la relation moi/autrui, contempler le visage du mort c'est se confronter au vestige de son humanité, tout en accusant le choc de l'absence d'essence qui a disparu au moment de la mort

161 Ce fait est largement souligné par l'observation ethnologique. Il convient de prendre en considération l'hypothèse du processus d'ancestralisation lorsque l'archéologie nous livre des sépultures particulières. Celles-ci sont parfois trop rapidement désignées par le terme totalement antinomique de « sépultures de relégation » (ou par le plus juste terme anglo-saxon « *deviant burial* ») et les individus présents dans ces sépultures sont trop souvent considérés comme ayant été porteurs d'un statut négatif.

162 « Notre être véritable est hors d'atteinte de la mort » (A. Schopenhauer & J. Lefranc, *Le monde comme volonté et comme représentation*, chap XLI).

163 Notons que certaines divinités sont également pourvues de qualités humaines et capables de manifester des défauts tels que la jalousie, la colère, l'envie...

164 E. Lévinas, 1982. *Éthique et infini*.



Figure 3.21. Le traitement de la tête : Insertion de la tête dans la cage thoracique (A et B) et superposition de la cage thoracique formant un contenant naturel autour du crâne.

biologique¹⁶⁵. Cette occultation du visage peut ainsi accompagner un processus d'anonymisation qui peut constituer un premier pas vers l'ancestralisation du défunt.

Dans de nombreuses eschatologies, le monde des défunts est vu comme le miroir de celui des vivants, un monde dans lequel les points cardinaux et les éléments ou phénomènes naturels seraient inversés. La présence de la tête dans le tronc pourrait répondre à la matérialisation d'un rite de naissance inversé : l'individu retourne de là où il est venu, en faisant le chemin à l'envers à la fin de son existence terrestre¹⁶⁶. Un tel geste pourrait matérialiser efficacement cet ultime rite de passage, qui implique la mort au monde des vivants et la renaissance dans le monde des ancêtres.

Nous avons vu que les têtes coupées et les crânes secs avaient un statut tout à fait particulier à Ding Si Shan. Les têtes sont coupées et disposées de manière stéréotypée dans les sépultures primaires, certains corps sont inhumés acéphales et, lors de la constitution de dépôts secondaires, le crâne est presque toujours mis en valeur par une position sommitale dans l'agencement des pièces. Des crânes secs et des têtes surnuméraires sont déposés auprès d'individus en chairs. En bref, l'extrémité céphalique de l'individu, quel que soit son degré de décomposition¹⁶⁷, a pu être utilisée comme figure métonymique de la personne, et manipulée en tant que telle dans des pratiques funéraires complexes. La tête tient donc un rôle tout particulier dans les procédures d'ancestralisation des défunts, et ce sur les cinq continents¹⁶⁸. Le traitement spécifique des crânes à Ding Si Shan nous invite donc à être particulièrement ouvert à la thèse d'une utilisation des défunts comme ascendants actifs, tenant un rôle particulier dans le quotidien des survivants.

165 Voir *infra* « Accepter par la contemplation : des double-funérailles à la photographie mortuaire » dans la synthèse.

166 Répondant ainsi au cycle de l'éternel retour, théorisé entre autres par M. Éliade.

167 En ce qui concerne le traitement de l'extrémité céphalique sous forme d'os sec, on note que la récupération de la mandibule ne paraît pas être particulièrement recherchée puisqu'elle est laissée sur place lors de la récupération du bloc cranio-facial à l'intérieur de sépulture primaire prélevée dans treize cas.

168 Voir *infra* « 4.5 La tête ».

3.1.3 Comparaisons et perspectives

Les pratiques funéraires de la culture de Ding Si Shan se révèlent être d'une incroyable complexité. Les moyens de gérer la mort d'un membre du groupe sont sophistiqués, tant d'un point de vue technique que symbolique. L'énergie investie dans le traitement funéraire est considérable : ce fait ne peut que laisser transparaître une conscience accrue de notre finitude qui semble avoir été contrée par un discours métaphysique élaboré. L'étude d'autres sites apparentés à la même culture sera nécessaire afin d'avancer davantage vers l'interprétation des systèmes de croyance et des structures sociétales mises en place par les hommes de l'époque.

Le statut de ces restes préparés, dont la transformation est complexe, mérite d'être discuté. Parce que la préparation des corps paraît parfois tout aussi signifiante, si ce n'est même plus signifiante, que l'ensevelissement lui-même, nous pouvons nous questionner sur la place que tient cette transformation au sein du processus funéraire. Cette place nous permettra de développer une réflexion sur le statut réel de la phase de transformation au sein des « funéraires », ce qui peut alors avoir une influence sur l'interprétation de la pratique elle-même. Nous développerons ce point théorique à la fin de ce chapitre, afin de disposer des éclairages que nous apportent les autres cas de figure traitant le corps entier¹⁶⁹.

Le site de Ding Si Shan s'intègre dans une tradition culturelle complexe (parfois qualifiée de Culture de Ding Si Shan/ He Cun-Jiang Bian) au sein de laquelle on peut distinguer des constantes. L'apposition de pierres lourdes a pu être mise en valeur sur le site de He Cun (Kerner 2017 d., p. 49) et Jiang Bian (Kerner 2017 c., p. 10). Les dépôts secondaires et les démembrements font également partie des pratiques du site de He Cun (Kerner 2017 d., p. 20-21 ; 49) tout comme les sépultures de crânes secs isolés à Chong Tang (Kerner 2017 b., p. 38). D'autres part, d'autres exemples de démembrement sont connus pour le Néolithique en Asie du Sud-Est. Le cimetière de Pain Haka (île de Flores, Indonésie) a fourni 1 individu démembré et placé dans une jarre (Galipaud *et al.* 2016). Ce site présente aussi des manipulations post-dépositionnelles comparables à celles du site de Ding Si Shan (réductions, prélèvements d'os sélectionnés avec focalisation sur le bloc cranio-facial) (Galipaud 2015, p. 55). On rencontre également ce type de pratiques au Vanuatu, sur le site de Teouma (Valentin *et al.* 2011). Ainsi, la pratique du démembrement et des manipulations du cadavre à divers stades de décomposition en Chine du Sud au Néolithique est à interroger dans un contexte d'échange avec les populations austronésiennes et sud-asiatiques. Il paraît évident que les échanges technologiques déjà soulignés par certaines études se sont accompagnés d'échanges d'idées qui ont façonné les traditions funéraires des populations insulaires indonésiennes ainsi que des populations de l'actuel Vietnam et du sud de la Chine.

169 Voir *infra* « 3.4.2 Le corps modifié : dépôt secondaire ou dépôt primaire de restes préparés ? ».

3.2 Le corps sec déplacé dans son intégralité vers une nouvelle sépulture

Introduction : pourquoi déplacer le corps mort dans son intégralité ?

Les déplacements de restes mortels sont courants mais ils peuvent intervenir sur différents types de profils ostéologiques. Le choix de la sélection des ossements à déplacer est particulièrement signifiant. Ainsi, choisir de déplacer le corps dans son intégralité stricte est particulièrement révélateur d'une intention ferme de l'opérateur. En effet, cette action nécessite des moyens pratiques plus importants, ou une attention plus accrue lors de la collecte des restes dans la structure d'attente.

Deux types de pratiques peuvent amener les fossoyeurs à rechercher l'intégralité des restes pour un déplacement : les relocalisations de sépulture et certaines double-funérailles. Ces deux pratiques ne doivent en aucun cas être confondues : elles répondent en effet à des schèmes de pensée parfaitement différents¹⁷⁰ dans lesquels le déplacement de la dépouille est motivé par des intentions diamétralement opposées.

Le terme de « relocalisation de sépulture »¹⁷¹ permet de caractériser les déplacements de sépulture exécutés en dehors du rite funéraire classique, à cause de contraintes techniques imprévues. Mort précipitée ou en terre lointaine, sol trop dur pour procéder à une inhumation en période hivernale... Les circonstances pouvant aboutir à ce type de relocalisations de corps sont multiples : l'histoire et l'archéologie illustrent ces différents cas de figure que nous énumérerons ci-après (3.2.1). Les relocalisations de sépulture ne sont pas l'aboutissement du protocole funéraire normal, même si le déplacement a pu parfois être prévu dès le premier dépôt¹⁷². Le changement d'espace d'inhumation répond ici à des contingences pratiques : il s'agit de réajuster une situation contrariée par le sort.

Le cas des « double-funérailles » est radicalement différent (3.2.2). Comme nous l'avons vu précédemment, le terme « double-funérailles » désigne un type particulier de funérailles, durant lesquelles le corps est déposé dans plusieurs structures différentes (au moins deux), à des moments distincts du processus funéraire (au moins deux également)¹⁷³. Le déplacement fait donc partie intégrante du rite funéraire normal et celui-ci n'est réellement complété qu'une fois cette seconde étape réalisée. De plus, le déplacement du corps est motivé par des contraintes majoritairement non matérielles. Les « double-funérailles » se distinguent donc clairement de la relocalisation de sépulture dans leur intention.

Afin de différencier les résultats des deux protocoles dans notre développement nous avons choisi un vocabulaire spécifique. Dans le cadre d'une relocalisation de sépulture, la deuxième cérémonie sera qualifiée de « ré-inhumation ». Dans le cadre de double-funérailles nous parlerons de « secondes funérailles ». Ces deux procédures de déplacement doivent idéalement concerner le corps dans sa globalité, mais nous verrons qu'elles peuvent mettre en jeu des profils ostéologiques tronqués.

170 Même si, concrètement, toutes deux peuvent aboutir à l'exécution d'une deuxième cérémonie de funérailles.

171 En emprunt à l'expression d'E. Weiss-Krejci qui propose le terme de « *postfuneral relocation* » (Weiss-Krejci 2005, p. 171).

172 Voir *infra* « 3.2.1.1 Mort précoce », « 3.2.1.2 Mort au loin » ainsi que le cas des dépouilles de soldats de la première guerre mondiale, inhumés rapidement mais voués à être ensuite récupérés, « 3.2.1.3 Mort en période de crise ».

173 Voir *supra* « 2.8 Double-funérailles ».

3.2.1 La relocalisation de sépulture

3.2.1.1 Mort précoce

Une mort prématurée entraîne parfois des difficultés pratiques dans l'organisation des funérailles. Lorsque le monument funéraire désiré n'est pas encore construit, la famille peut alors avoir recours à une sépulture temporaire. Les jeunes enfants de l'archiduc de Charles II d'Autriche ont ainsi dû transiter par des tombeaux provisoires, leurs sépultures définitives n'ayant pas encore été construites¹⁷⁴ (Weiss 2001, p. 755).

Si le cas est documenté par les sources écrites, la mise en lumière de ce type de pratique par la seule investigation archéologique demeure rare. Des conditions de préservation exceptionnelles, ainsi qu'une étude minutieuse des ossements afin de proposer des recollages entre la sépulture d'attente et la sépulture définitive sont nécessaires pour parvenir à une conclusion positive. Ces conditions furent réunies pour l'étude de la sépulture de Castricia Prisca dans la nécropole de la Porta Nocera à Pompéi (Italie). Le corps de la jeune femme, morte à l'âge de 25 ans vers 60 apr. J.-C., a été retrouvé réparti dans deux « sépultures » différentes de la nécropole. Il semblerait que la jeune femme soit morte avant que son tombeau n'ait été prêt à la recevoir. Elle a donc été déposée, avec les restes de son bûcher funéraire, dans une modeste tombe « transitoire » dépourvu de tuyau à libations (Van Adringa *et al.* 2013, p. 737). Cette sépulture « transitoire » est la tombe 101, qui porte une inscription à son nom. Au moment de la fouille, cette structure ne contenait plus que le curage du bûcher funéraire dans lequel étaient également conservées quelques esquilles d'ossements, ainsi qu'une urne. Cette dernière a potentiellement pu recevoir les restes osseux de la jeune femme lors du dépôt transitoire. Toutefois, lors de la fouille de la structure, cette urne a été retrouvée vide de tout contenu. Les ossements avaient été transférés dans la sépulture « définitive », beaucoup plus somptueuse, la sépulture 107, elle aussi mentionnant le nom de la jeune femme¹⁷⁵.

3.2.1.2 Mort « au loin »

L'utilisation d'une structure d'attente peut survenir dans le cas d'une mort au loin qui nécessite le transport du corps vers la terre de naissance pour son inhumation définitive. Cette structure d'attente peut être utilisée pendant le temps de la squelettisation des restes qui précède le voyage. Les ossements sont alors transportés secs, à l'intérieur d'un contenant qui pourra prendre place directement dans la seconde sépulture, sans que les restes ne soient transvasés. Nous retrouvons cette pratique chez certaines populations contemporaines des îles du nord-est de la Grèce¹⁷⁶.

Pendant la période de grande mobilité de la classe dirigeante qu'est le Moyen Âge, la mort au loin n'est pas chose rare. La volonté d'attendre la résurrection auprès de ses proches, sur sa terre d'origine, est tenace (Boase 1972, p. 113). C'est cette volonté qui va motiver l'invention de procédés variés destinés à rendre le corps plus facilement

174 XVI^{ème} siècle.

175 Le lien entre les deux sépultures n'est pas basé uniquement sur l'épigraphie funéraire mais également sur le recollage. Des fragments d'ossements provenant du curage du bûcher de la tombe 101 correspondent en effet à des lacunes sur les restes déposés dans la sépulture 107 (Van Adringa *et al.* 2013, p. 735).

176 Voir le catalogue MPAS, p. 31-32.

transportable¹⁷⁷. Ces procédés vont parfois aboutir à des traitements permettant d'obtenir des ossements décharnés. C'est le cas de la célèbre *mos teutonicus* faisant entrer en jeu le démembrement, puis la décarnisation des corps par immersion dans un liquide bouillant composé d'eau, de vin et de vinaigre. La pratique est officiellement interdite sous l'apostolat de Boniface VIII en 1299 via sa bulle *Detestante feritatis* (Brown 1981). Elle a pourtant continué à être pratiquée sur quelques nobles ayant trouvé la mort en croisade, comme cela a été le cas pour le Duc Frédéric I de la dynastie des Babenberg¹⁷⁸ (Lechner 1976, p. 193). Cette pratique, connue à travers la littérature, n'est que rarement soulignée par la recherche archéologique. Ce fait tient sûrement à la spécificité des méthodes d'investigation qu'un tel diagnostic nécessite. La *mos teutonicus* peut en effet être reconnue sur les vestiges ostéologiques par deux moyens.

Le premier moyen est l'observation macro et microscopique de traces de découpe. Ce sont ainsi les modifications anthropiques sur la corticale qui ont permis de poser ce diagnostic pour l'individu HA16 de Hulton Abbey¹⁷⁹ (Levis 2008, fig. 2, p. 116). Cet homme a été démembré et inhumé dans une nécropole au milieu des autres défunts. Pour S. Browne (2004), nous tenons là l'illustration archéologique du traitement d'un cadavre par *mos teutonicus*. Cette interprétation est revue par M. E. Levis, qui privilégie de son côté la thèse d'un démembrement judiciaire (Levis 2008). L'hypothèse d'une *mos teutonicus* demeure cependant crédible en raison du lieu de trouvaille et de l'aspect du dépôt qui ne ressemble pas à une relégation.

Le second moyen de diagnostic de la *mos teutonicus* est l'analyse du taux d'acide aspartique¹⁸⁰ sur des ossements datés par les sources écrites. Si le taux n'est pas compatible avec la datation connue par les sources, on peut alors suspecter une mise à ébullition des ossements. Ce fait a pu être souligné pour les restes de l'Empereur Lothaire I^{er}¹⁸¹ dont la dépouille a été préparée selon le principe de la *mos teutonicus* afin d'être transportée depuis le lieu de sa mort vers le lieu de son inhumation, à 500 km de là (Bada *et al.* 1989).

Les nobles des temps médiévaux peuvent également avoir recours à une sépulture d'attente, permettant une squelettisation naturelle. Ce procédé est connu pour Elisabeth de Gorizia et ses deux enfants morts au XIV^{ème} siècle. Ils ont tous été inhumés temporairement avant que leurs ossements soient exhumés et déposés dans leur dernière demeure (Weiss 2001, p. 755).

Dans le cas de chefs d'État dont le rapatriement doit être prompt, le corps peut être transporté rapidement après le décès. Le voyage peut alors se faire de manière concomitante à la décomposition du corps malgré des procédés d'embaumement complexes destinés à ralentir la putréfaction. Les structures d'attente des morts au loin sont alors de simples contenants qui peuvent devenir de véritables sépultures mobiles. Comme

177 E. Weiss a montré une forte corrélation entre le degré de modification du corps lors de la préparation et les distances parcourues entre le lieu de la mort et celui de l'inhumation. Plus le voyage est long, plus on aura soin de transformer le corps en un matériau stable, réduit à sa plus simple forme, c'est-à-dire la forme osseuse. Pour des voyages moins importants, le simple embaumement est jugé suffisant (Weiss 2001, figure 2, p. 771).

178 Mort en 1492.

179 Ce site a été occupé entre le XIII^{ème} et le XIV^{ème} siècle.

180 Le dosage AAR (*Amido Acid Ratio*) est habituellement utilisé à des fins de datations des vestiges.

181 Mort en 855.

le temps du voyage est suffisant à la décomposition (partielle ou complète) du corps, ces changements entraînent donc la dislocation des articulations ostéologiques, aboutissant ainsi à la création d'un dépôt secondaire au moment de la seconde inhumation.

3.2.1.3 Mort en période de crise

Les périodes de mortalité élevée, liée à des conflits armés ou à des épidémies¹⁸², peuvent entraîner des difficultés dans le mode de gestion des corps. Un stockage hâtif des dépouilles mortelles peut alors être effectué dans des structures temporaires. Ces dépouilles seront ensuite récupérées afin d'être réinhumées ultérieurement selon le rite normal. Le rite courant ne peut effectivement pas toujours être exécuté en période de trouble, faute de moyens, de temps, ou d'opérateurs spécialisés. On peut alors parler de funérailles « retardées » ou « différées » car bien souvent la « véritable » cérémonie n'est effectuée que lors de la seconde inhumation. Toutefois, le caractère provisoire du traitement n'entraîne pas toujours un dépôt « neutre » du corps : l'acte d'inhumation peut être hautement ritualisé, même si les « officiants » n'ont pas les moyens matériels de déployer les fastes du rite habituel. Les personnes présidant à l'inhumation ne possèdent même pas, souvent, le statut adéquat pour diriger un rite funéraire.

L'exemple des soldats de la Première Guerre Mondiale est sur ce point assez édifiant. Le comportement des soldats montre l'investissement rituel et émotionnel des personnes ayant procédé à des inhumations de fortune. L'individualisation des morts est particulièrement respectée par les camarades soldats, et ce contre la volonté du gouvernement. Les autorités britanniques et françaises préconisaient en effet l'inhumation des soldats tombés au front au sein de fosses collectives, dans des structures pouvant contenir jusqu'à 100 corps. L'inhumation individuelle, pratiquée du côté allemand, n'est normalement pas autorisée du côté des Alliés. Dans les faits, les soldats contournent régulièrement cette recommandation étatique pour inhumer leurs camarades en fosses individuelles, qu'ils surmontent d'une croix en bois. Les fosses sont même parfois agrémentées de structures de fortune supplémentaires, destinées à les mettre en valeur, à montrer le soin qu'on leur porte. C'est ainsi qu'une rare photographie, reproduite ensuite sous la forme d'une carte postale devenue célèbre, montre des sépultures provisoires délimitées par de jolies rangées de petites pierres blanches (fig. 3.22). L'engagement émotionnel dans ces structures temporaires est indéniable. Par la suite, ces tombes seront un lieu de recueillement pour les survivants comme le montrent certaines photographies¹⁸³. En plus d'être le support du souvenir pour les camarades de guerre, ces tombes ont été le point d'ancrage de commémorations spontanées de la part des civils comme l'illustre la très jolie carte postale montrant deux jeunes femmes françaises déposant des fleurs sur la tombe d'un soldat britannique (fig. 3.23). Même si ces images d'Épinal font clairement partie d'un discours de propagande destiné à rassurer les familles des soldats (Robb 2002, p. 209), nous ne pouvons nier la réelle émotion qui se cristallise autour des cimetières provisoires. Ce soin apporté aux sépultures va d'ailleurs créer de vifs débats après la Guerre, au moment de relocaliser

182 Voir *infra* « 3.2.1.4 Contextes épidémiologiques »

183 Une photographie conservée à l'Historial de la Grande Guerre (Péronne) montre six soldats français se recueillant sur des tombes temporaires (premier quart du XX^{ème} siècle, photographie argentique sur papier).



Figure 3.22. Army chaplain tending British graves (Flandre), premier quart du XX^{ème} siècle, carte postale, coll. privée. Photographie : J. Kerner.



Figure 3.23. « The little French girls keep green the memory of the brave Englishmen dead on the field of honour », Édition du cri des Flandres, premier quart du XX^{ème} siècle, carte postale. Photographie anonyme.

les dépouilles. Le caractère temporaire avait pourtant bien été proclamé dès le début de la Guerre : les autorités avaient clairement énoncé leur intention d'exhumation et avaient d'ailleurs organisé un recensement des sépultures provisoires dès 1915 afin de faciliter la réinhumation des défunts une fois le conflit terminé¹⁸⁴. Cependant, les camarades survivants ainsi que certaines familles rechignent à séparer les frères d'armes dans leur (presque) dernière demeure et à venir troubler le repos de ceux qui ont déjà terriblement souffert.

Lorsque la réinhumation a finalement lieu, c'est évidemment l'intégralité du corps qui est recherchée lors de l'exhumation. Toutefois, le protocole exact de récupération n'est malheureusement pas décrit avec précision : il nous est donc impossible d'affirmer que l'intégralité des restes osseux était effectivement récoltée. Les textes de l'époque préfèrent en effet se concentrer sur la réinhumation en grande pompe plutôt que sur les détails macabres de l'exhumation.

3.2.1.4 Contextes épidémiologiques

Les contextes d'épidémie, comme tous les contextes de mortalité élevée, peuvent entraîner des inhumations rapides pour des raisons techniques (surpopulation des champs de repos, surcharge de travail du personnel inhumant).

Mais dans ce type de contexte, le corps peut également être rapidement inhumé pour des raisons sanitaires, afin d'éviter la propagation de la maladie. C'est le cas, par exemple, pour la dépouille d'Albert VI de la dynastie des Habsburg, décédé en 1463. Suspecté d'avoir été porteur de la peste, sa dépouille a été inhumée rapidement dans une fosse commune. Face au risque de contagion, le statut et l'argent ne sont pas suffisants pour convaincre les médecins de procéder à un embaumement en règle du corps. L'exhumation et la relocalisation de la dépouille ont alors été nécessaires pour fournir au monarque une digne sépulture (Mraz 1988, p. 43).

3.2.1.5 Ré-inhumations motivées par la pratique archéologique

Les archéologues sont les premiers exhumateurs de squelettes. Parmi tous les anonymes dont les dépouilles finiront par remplir les réserves des SRA et des musées en attendant leur étude prochaine, quelques personnalités historiques profitent d'un traitement privilégié. Lorsque l'identification du corps est possible, la question de la réinhumation des restes selon le rite originel est envisageable.

Nous citerons pour mémoire le cas du roi Richard III d'Angleterre¹⁸⁵ qui, après avoir été exhumé en 2012 à l'occasion de la construction d'un parking puis étudié à l'Université de Leicester, a été réinhumé dans la cathédrale de la même ville¹⁸⁶. Un cortège funéraire, ponctué de six arrêts, a même été organisé à travers la ville et a mobilisé de nombreux manifestants venus saluer le monarque qui avait été tué en 1485 lors de la guerre des Deux-Roses¹⁸⁷.

184 Ce recensement se fait à travers la « *Graves Registration Commission* » qui prendra ensuite le nom de « *Commonwealth War Graves Commission* » après l'arrêté du 21 mai 1917.

185 Mort en 1483.

186 L'identification a été menée grâce à une comparaison des blessures du roi connues par les sources historiques et l'étude ostéo-archéologique (King *et al.* 2014).

187 Source : BBC news.

Plus proche de nous, Dame Louise de Quengo¹⁸⁸ a été réinhumée le 3 septembre 2015, dans le cimetière municipal de Tonquédec (Côtes-d'Armor, France). Exhumée lors d'un chantier de l'INRAP sur le site du couvent des Jacobins à Rennes entre 2011 et 2013, la Dame a été inhumée une seconde fois selon le rite catholique, en présence d'une foule de curieux, des chercheurs qui l'ont découverte, de ses ayant-droits et des notables civils et religieux de la région¹⁸⁹.

3.2.1.6 Ré-inhumations motivées par l'entretien des cimetières

La rénovation de lieux de repos cause des perturbations de sépultures. Le plus souvent, les restes sont alors relégués dans les fosses communes. Toutefois, lorsque les individus « dérangés » sont connus et prestigieux, la réinhumation des restes mortels peut s'effectuer à l'occasion d'une seconde cérémonie. C'est ainsi que cinq anciens évêques ont été réinhumés après la réfection de la crypte de la cathédrale de Boulogne, sous le contrôle de l'Évêque d'Arras, entre le 15 et le 25 octobre 2015¹⁹⁰.

3.2.1.7 Ré-inhumations motivées par des mariages *post-mortem*

Pour certaines sociétés, le célibat est un fardeau qui continue à peser sur l'individu après sa mort. Des cérémonies de mariage *post-mortem* sont alors réalisées pour soulager la peine et épargner de la solitude éternelle.

De nos jours, peu de cérémonies de ce genre se servent du corps réel du défunt sous sa forme squelettisée. Ainsi, en Corée actuelle, un mariage est souvent contracté par le jeu de deux poupées habillées comme des mariés (Jeong 1988, p. 75) (fig. 3.25).

Pourtant, c'est encore *via* le rassemblement des ossements que se font les unions *post-mortem* en Chine. Ces *ghost marriages* (冥婚) entraînent d'ailleurs de véritables trafics d'ossements qui passent par des pillages de sépultures. Ces vols visent particulièrement la récupération des squelettes féminins qui peuvent se vendre pour la somme de 92 000 yuan chinois¹⁹¹. Les autorités estiment que 15 corps ont été exhumés et vendus dans la province du Shanxi depuis 2013¹⁹².

Il nous paraît évident que ce type de cérémonies a également pu motiver la manipulation post-dépositionnelle des corps dans de nombreuses sociétés anciennes. Cette hypothèse doit être prise en considération dans certains contextes culturels et l'archéologie a déjà fourni des exemples datés de l'époque Ming (fig. 3.24).

3.2.1.8 Conclusion : Restes mortels relocalisés et territorialité

Les pratiques de relocalisation de sépulture peuvent également servir à montrer son ascendant sur un espace nouveau ou un espace hérité à conserver. Certains auteurs ont souligné l'utilisation de ce type de manipulation pour asseoir le pouvoir d'un régent, ou pour ancrer la légitimation de l'implantation d'une population sur un territoire. La relocalisation d'anciennes sépultures peut effectivement être un pivot pour l'instaura-

188 Morte en 1594.

189 Source : Morin H., « Dame Louise de Quengo, deux fois enterrée ». *Le Monde*, 2015/10/12.

190 E. Dupeux « Les restes de deux évêques réinhumés dans la crypte de la cathédrale de Boulogne », *La Voix du Nord*, 24/10/2015.

191 Soit environ 13 000 euros.

192 N. Connor, « Shock in Chinese village as women's corpses stolen for use in «ghost weddings» ». *The Telegraph*, 27/02/2016.



Figure 3.24. Exhumation archéologique d'une inhumation conjointe suite à un Ghost marriage. Site de Shenru, Dynastie Ming. Cliché anonyme.



Figure 3.25. Ghost marriage utilisant une poupée de fiancée, en 2006. © Wang Xinlang.

tion d'un culte des ancêtres dont les propriétés fédératrices sont évidentes : « Comme si aussi le poids de mes morts était le moyen de fixer (...) un espace qui ne cesse de m'échapper » (Alloula 1989, p. 165-16). En mettant ses ancêtres sur le nouveau territoire, on réécrit en quelque sorte l'histoire et on feint une implantation de longue date dans l'espace concerné¹⁹³. La relocalisation de sépultures peut donc constituer un outil politique puissant. L'aspect de ces sépultures relocalisées est alors essentiel : les tombes, lorsqu'elles sont somptueuses (sépultures de monarques) ou monumentales (sépultures collectives) vont marquer la présence d'une population sur un territoire par l'implantation de marqueurs visuels forts¹⁹⁴. Si la présence de l'ensemble du corps est parfois préconisée, ce type de marquage territorial peut également être pratiqué par le déplacement de seulement quelques restes sélectionnés¹⁹⁵.

Les os, qu'ils soient repris et transformés ou uniquement déplacés lors d'une cérémonie, peuvent devenir de véritables acteurs symboliques. En transformant le corps en objet signifiant et actant, les restes mortels accèdent à un statut particulier : ils deviennent à la fois le sujet et le support d'un discours. Toutes les étapes de leur valorisation peuvent alors être utilisées comme un événement politique fédérateur. Ainsi, la cérémonie du dépôt en elle-même peut également constituer un rite marquant, qui devient le point de départ de l'ostentation de la possession d'un territoire.

3.2.2 Les double-funérailles

Les double-funérailles constituent un phénomène socialement signifiant car elles sont le reflet d'un investissement important de la part des populations vivantes.

193 « (...) bodies become used, in a sense, as symbol of the larger-scale group to which they belong and become physical reminders of a long-term corporate presence in a given area. » (Chenier 2009, p. 33).

194 Le mégalithisme est bien sûr un des exemples les plus évidents de ce genre de procédés.

195 Voir *infra* « 4.7.2.1 Le corps comme marqueur de territorialité ».

L'investissement est bien sûr émotionnel mais surtout matériel : les secondes funéraires sont généralement très fastueuses. De plus, les festivités sont souvent longues et l'inactivité est de mise pendant plusieurs jours. Les double-funéraires permettent donc d'ouvrir une fenêtre sur le système économique des populations qui les pratiquent.

Les double-funéraires mobilisent les membres de la communauté villageoise mais aussi la famille éloignée. C'est ainsi le réseau de relations sociales, intra et inter villages, qui devient perceptible à travers les vestiges de ces cérémonies particulières.

D'autre part, le potentiel informatif des vestiges de double-funéraires est immense dans le domaine de l'exploration des croyances puisque ce type de funéraires est souvent lié à une vision spécifique du destin des morts.

Ainsi, l'étude des double-funéraires constitue un point d'entrée pertinent vers la compréhension des structures économiques, sociales et mentales des populations qui les pratiquent.

Lors de notre investigation sur les populations actuelles et subactuelles, nous avons cherché à :

- dresser un inventaire des éléments matériels intervenant régulièrement dans les cérémonies de double-funéraires, ainsi que les gestes récurrents des opérateurs (3.2.2.2),
- cerner les procédures de sélection des morts éligibles (3.2.2.3),
- inventorier les diverses raisons (pratiques, psychologiques, spirituelles) qui poussent les hommes à pratiquer des double-funéraires (3.2.2.4),
- appréhender le lien entre le discours mythique et le geste funéraire chez les différentes populations (3.2.2.5).

3.2.2.1 Éléments matériels et gestes récurrents dans la pratique des double-funéraires

Notre recherche des éléments matériels et gestes récurrents dans la pratique des double-funéraires a été engagée afin d'établir une liste des critères matériels potentiellement recouvrables sur le terrain archéologique.

Deux stades ?

L'usage du terme « double-funéraires », qui s'affirme désormais comme vocable consacré, est pratique et répandu. Il exprime que la succession de deux stades différents est une variable essentielle de la définition d'un tel rituel.

Toutefois, notre étude révèle que, ponctuellement, les stades peuvent être plus nombreux. Ainsi, à Taiwan, les corps peuvent être réinhumés jusqu'à cinq fois lors de funéraires complexes (Shi 2005)¹⁹⁶. Ce fait est également connu chez les Bentian de Kalimantan et les Berawan de Bornéo. Plus rares sont les groupes qui interrompent le processus de double-funéraires et laissent définitivement le défunt dans ce qui aurait dû être sa sépulture provisoire. Ce fait est pourtant renseigné pour une population de notre corpus : les populations de Hong Kong.

196 Toutefois, nous retrouvons une base d'organisation du rituel qui demeure dualiste dans ces funéraires quintuples. Car, si le premier dépôt possède un caractère temporaire particulier, les structures entrant en jeu lors des dépôts suivants n'évoluent plus dans leur fonction ni dans leur dimension symbolique. Il s'agit effectivement toujours d'une sépulture « secondaire », même si son établissement peut demander des manipulations plus nombreuses.

Population	Création de relique	Établissement d'une sépulture secondaire	Aider le défunt dans son voyage	Commémorer le succès du voyage du défunt
Balinaise	Non	Oui	Oui	Non
Bamiléké	Oui, superposition des éléments osseux	Oui	?	?
Baruya	Oui, complémentarité des éléments osseux	Oui	?	?
Fali	Non	Oui	Non	Oui
Sulka	Oui, superposition des éléments osseux	Oui	?	?

Table 3.3. Buts entrecroisés des manipulations post-dépositionnelles chez certaines populations subactuelles.

Deux structures différentes dans deux espaces différents ?

Le déplacement du cadavre dans l'espace entre les deux cérémonies est une composante essentielle des double-funérailles.

Du point de vue des traces matérielles, la lecture de ces changements d'espace sur le terrain archéologique est parfois délicate. Cette difficulté découle de plusieurs facteurs :

- la destruction des structures temporaires qui rend les vestiges ténus,
- l'éloignement des différents lieux du rituel qui ne sont donc pas tous perçus lors d'une fouille non extensive (tab. 3.4, tab. 3.5, tab. 3.6, tab. 3.7, tab. 3.8),
- l'absence d'ossements imposants. Les petits ossements peuvent alors passer inaperçus en l'absence de fouille fine ou de tamisage.
- l'absence de recherche d'indices indirects ténus.

La reconnaissance des structures funéraires temporaires ne pourra devenir plus régulière que lorsque les acteurs de l'archéologie sur le terrain en auront les moyens. Par exemple, le recours à des analyses physico-chimiques et entomologiques systématiques permettrait de les détecter positivement, *via* ces tests ne souffrant aucune réfutation. Faute de quoi, nos interprétations ne peuvent demeurer que spéculatives et les structures de ce genre continueront d'être largement sous-étudiées ou simplement non diagnostiquées. Cette lacune n'est pas sans conséquence car la complexité des rites funéraires mis en oeuvre s'en trouve largement sous-estimée. Nous passons ainsi à côté d'éléments importants pour la reconstitution des systèmes de croyance des populations n'ayant pas laissé de témoignages écrits sur leurs pratiques funéraires.

Exhaustivité de la récolte des ossements ?

Une des images d'Épinal associées aux double-funérailles est que ce type de cérémonie prend en charge la totalité des ossements du défunt. C'est bien sûr le cas pour certaines populations. Nous avons recensé cinq populations sur les 68 étudiées pour lesquelles un ramassage exhaustif est indispensable¹⁹⁷. Chez les Ngaju, l'importance de l'exhaustivité du profil ostéologique dans la seconde sépulture est soulignée par le rituel de

197 Chez les Betsimisaraka, les Ngaju, les Takitumu, les Maori et les Uut Danum ce fait a été clairement exprimé par les populations. Il est bien sûr envisageable que la totalité des ossements ait été recherchée par d'autres populations sans que ce détail n'ait été clairement formulé face aux ethnographes...

Population	Première structure	Seconde structure	Translatio du corps	Devenir de la première structure	Vestiges archéologiques de la première structure	Proximité immédiate entre la première et la seconde structure	Références
Berawan	Abri temporaire (<i>salong</i>) – cimetière	Mausolée collectif (<i>kubor</i>) – cimetière/ <i>longhouse</i> – village	Depuis la zone funéraire vers une autre partie de la zone funéraire / depuis la zone d'habitation	Abandon simple	Ténus	Oui/non	Metcalf 1982; 1989
Bali actuel	Sépulture et bûcher – cimetière	Sépulture – cimetière	Depuis la zone funéraire vers une autre partie de la zone funéraire	Abandon simple	Évidents	Oui	
Betsimisaraka	Sépulture temporaire – zone intermédiaire	Sépulture collective – cimetière	Depuis une zone intermédiaire vers la zone funéraire	Un arbre est déposé dans la fosse temporaire avant un abandon simple	Nuls	Non	Mangalaza 1999

Table 3.4. Vestiges matériels des différentes structures entrant en jeu dans les processus de double-funérailles (1/5). Reproduit d'après Kerner 2015.

Chin	Abri temporaire (han buuk) - ?	Mausolée (han khiat) - ?	?	Destruction	Nuls	?	Khup Chin Pau 2011
Fon et Gun	Sépulture temporaire dans la tombe familiale – Cimetière	Exposition du crâne – dépôt final dans un endroit caché (<i>ayisún dó ohún</i>)	Depuis la zone funéraire vers la « zone sauvage »	Conservation	Évidents	Oui	Noret 2006, 2010; Rouget 1994
Fali et Koma	Inhumation dans un enclos temporaire – zone intermédiaire « pas trop loin, mais pas trop près »	Procédure intermédiaire : dépôt du crâne dans une urne (<i>Pelta gin Hitta Ao</i>) près du lieu de dépôt final : endroit caché	Depuis la « zone sauvage » vers la zone funéraire ou vers la « zone sauvage »	Abandon simple	Ténus	Oui	Gauthier 1965; Dumas – Champion 1995
Guajiro	Sépulture temporaire (<i>ojoitii</i> ou <i>ojojii</i>) – zone mortuaire	Procédure intermédiaire : exposition dans un abri (<i>jipulagas</i>) – zone d'habitat Dépôt final : urne collective (<i>pacheshi</i> ou <i>pachicha</i>) – cimetière	Depuis la zone mortuaire vers la zone d'habitation et vers la zone funéraire	Abandon simple	Ténus	?	De Alba 1936; Perrin 1975
Hong Kong actuel	Sépulture – cimetière	Exposition sur une colline	Depuis la zone funéraire vers une autre zone funéraire	Abandon simple	Évidents	Non	

Table 3.5. Vestiges matériels des différentes structures entrant en jeu dans les processus de double-funérailles (2/5). Reproduit d'après Kerner 2015.

Huron	Sépulture – cimetière du village	Sépulture collective – cimetière	Depuis la zone funéraire vers une autre zone funéraire	?	?	Non	Campeau 1987; Tooker 1991 ; Sagard 1939
Karo	Sépulture – cimetière	Sépulture – cimetière	Aucun changement d'espace ni de structure	Ré-utilisation	Évidents	Oui	Loeb & Heine-Geldern 1935
Kelabit	Cercueil ou jarre – abri temporaire près de la <i>longhouse</i> (<i>iyuk lun mate</i>)	Sépulture – cimetière	Depuis la zone d'habitation vers une zone funéraire	?	?	Non	Amster 2003 ; Janowski 2003
Mangyan Patag	Sépulture – jardin ou forêt près de la maison	Zone intermédiaire = maison du Mort, puis dépôt final dans un endroit caché (<i>panago</i>)	Depuis la zone d'habitation vers une zone sauvage	Destruction	Ténus	Non	Luquin 2004
Maori	Structure de traitement (plateforme) près du <i>marae</i> (<i>aumihā</i>)	<i>ahu</i> dans le <i>marae</i> ou dans un endroit caché – grotte	Depuis la zone mortuaire vers un endroit commémoratif/funéraire	?	?	Oui (mais ségrégations claires en termes de pratiques)	Ellis 1972 ; Tobin (watercolors) ; Handy 1927

Table 3.6. Vestiges matériels des différentes structures entrant en jeu dans les processus de double-funérailles (3/5). Reproduit d'après Kerner 2015.

Merina (<i>famadihana</i> exclu)	Sépulture temporaire – zone d'habitation ou cimetière	Mausolée familial	Depuis la zone funéraire vers une autre zone funéraire	Abandon simple	Ténus	Non	Bloch 1967
Mossi	Mausolée familial – zone d'habitation	Mausolée familial – zone d'habitation	Pas de changement d'espace ni de structure	Ré-utilisation	Évidents	Oui	Attané 2003
Punan Bah	Structure de traitement (plateforme) près de la maison	Sépulture – cimetière		Abandon simple	Évidents	Non	Nicolaisen 2003
Takitumu	Structure de traitement (plateforme ou arbre) <i>toma tupapaki</i> dans la « zone sauvage »	Sépulture (<i>urupa</i>) – cimetière	Depuis la « zone sauvage » vers une zone funéraire	Abandon simple	Ténus ou nuls	Non	Anonymous 1926
Taiwan	Sépulture – cimetière	Sépulture – cimetière	Depuis la zone funéraire vers une autre partie de la zone funéraire ou vers une nouvelle zone funéraire	Abandon simple	Évidents	Oui/non	Shi 2005; Tsu 2000

Table 3.7. Vestiges matériels des différentes structures entrant en jeu dans les processus de double-funérailles (4/5). Reproduit d'après Kerner 2015.

Todas	Structure temporaire – zone sauvage	Maison	Depuis la zone mortuaire/sauvage vers la zone d'habitation	?	?	Non	Marshall 1873
Toradja	Cercueil dans une zone mortuaire temporaire (séparation par un paravent) dans la maison	Sépulture dans la montagne (<i>liang batu</i>) ou sépulture au sommet d'une colline (<i>o'ko</i>) ou maison des morts (<i>batutu</i> ou <i>alang-alang</i>) ou sépulture dans les champs (<i>tadan</i> ou <i>palakka</i>) – zone funéraire	Depuis la zone d'habitation vers une zone funéraire	Abandon simple	Nuls	Non	Jannel & Lontcho 1976 ; Hollan & Wellenkamp 1996; Koubi 1982
Uut Danum	Sépulture – cimetière	Ossuaire derrière la maison familiale	Depuis la zone funéraire vers la zone d'habitation	Abandon simple	Évidents	Non	Couderc 2012

Table 3.8. Vestiges matériels des différentes structures entrant en jeu dans les processus de double-funéraires (5/5). Reproduit d'après Kerner 2015.

l'énumération des ossements qui accompagne l'exhumation¹⁹⁸. Chaque ossement doit être mentionné afin qu'aucun reste ne soit omis et que l'intégralité du squelette soit bien déplacé. Un dialogue entre les deux officiants s'engage alors : « Quel est cet os ? » « Le crâne, de peur que le mort n'ait pas de tête ! » « Quel est cet os ? » « La mâchoire, de peur que le mort n'ait pas de mâchoire ! » (Sather 2012). La formule consacrée qui évoque la peur laisse présager les troubles graves qu'un oubli pourrait créer, pour le mort et pour les vivants. Un procédé similaire est utilisé chez les Uut Danum : on énumère les ossements pour vérifier qu'aucun vestige ne soit abandonné dans la sépulture d'attente, ce qui compromettrait le passage de l'esprit dans l'au-delà (Courdec 2012)¹⁹⁹.

Pourtant, les ethnies pratiquant un déplacement méticuleux de l'intégralité des restes osseux sont finalement peu nombreuses. En effet, le plus souvent, seuls quelques vestiges sont repris, majoritairement les crânes mais également des éléments plus « originaux » comme les clavicules²⁰⁰, certaines vertèbres²⁰¹, ou bien la mâchoire et les os longs²⁰².

L'intégrité de la dépouille est souvent associée au respect de l'individualité dans la société moderne occidentale. Nous verrons dans les chapitres suivants que l'individualisation, le respect du souvenir de l'identité du défunt, et même le respect de la personne peuvent être exprimés à travers le traitement de quelques ossements seulement.

198 Voir le catalogue MPAS, p. 59.

199 Voir le catalogue MPAS, p. 78-79.

200 Chez les Kurumbas et les Mudugas du Kerala.

201 Chez les Bakota du Gabon, les Sango du Soudan et les populations de la rivière Lyne en Australie.

202 Chez les Sulka de Nouvelle-Guinée. Chez les Warramunga d'Australie seuls les os longs des bras sont mis dans l'autel-ossuaire alors que chez les Worora d'Australie ce sont les os des membres inférieurs qui sont privilégiés.

Ainsi, si la présence de tous les restes osseux, scrupuleusement déplacés, peut être un indice positif pour conclure à de véritables double-funérailles, l'inverse n'est malheureusement pas une preuve permettant d'exclure cette interprétation.

3.2.2.2 Qui est concerné ?

Les populations nomades

Les cimetières regroupant des dépôts secondaires ont souvent été mis en corrélation avec des conditions de vie nomade ou semi-nomade. Par exemple, on a expliqué l'établissement des sépultures secondaires par ce type de mode de vie chez les Nord-Américains du Mésolithique (Walthall 1999, p. 4) et particulièrement pour le bassin du Mississippi (Charles & Bruikstra 1983, p. 117-45). I. Morris émet l'hypothèse que les chasseurs-cueilleurs qui pratiquent les double-funérailles sont influencés dans le choix de leur pratique funéraire par leur économie de subsistance et par leur dépendance à un lieu précis où ils retournent de manière cyclique. L'établissement du lieu de sépulture serait donc dicté par des contingences économiques (Morris 1991, p. 151).

Toutefois, on peut également voir cette implantation non comme une contrainte mais comme un choix signifiant dans le parcours des populations. Ce lieu funéraire peut alors servir à marquer un territoire d'influence en l'absence d'une implantation pérenne de l'habitat.

D'autre part, les double-funérailles ne sont pas obligatoires sous prétexte de nomadisme. En effet, chez certaines populations nomades l'inhumation du mort se fait tout simplement à l'endroit où la population est au moment du décès (Woodburn 1982). Aucune seconde cérémonie n'est alors pratiquée et le support de la mémoire peut se passer des restes mortels pour trouver d'autres moyens d'incarnation.

Les dirigeants

Les double-funérailles sont parfois pratiquées pour tous les sujets parfaitement intégrés dans la communauté (c'est-à-dire les individus considérés comme étant suffisamment âgés pour être des êtres « sociaux » à part entière²⁰³). Cette configuration de fait est avérée pour six cas sur les 68 de notre étude. Par exemple, l'intégralité des individus adultes est concernée par les double-funérailles chez les Berawan de Bornéo et chez les Merina de Madagascar²⁰⁴.

Toutefois, on note que la classe dirigeante est souvent valorisée par des funérailles plus longues que celles exécutées pour les gens du commun. Cette configuration de fait est avérée pour huit cas sur les 68 de notre étude. C'est le cas pour les Kajan ou les Kelabit de Bornéo parmi lesquels les aristocrates seulement sont doublement inhumés²⁰⁵. Chez les Mossi (Burkina Faso) et les Ono Niha (îles de Nias), la sélection est encore plus drastique puisque seul le régent est concerné par ce traitement²⁰⁶. Cette configuration de fait est avérée pour trois cas sur les 68 de notre étude.

203 Chez certaines populations pratiquant les double-funérailles, les jeunes enfants reçoivent en effet des rites funéraires en un seul temps. C'est le cas chez les Toradja pour lesquels le degré de poussée des dents lactales est une variable à prendre en compte pour le choix du rite funéraire du jeune défunt.

204 Voir le catalogue MPAS, p. 14-15 ; p. 54-55.

205 Voir le catalogue MPAS, p. 39 et 41.

206 Voir le catalogue MPAS, p. 57 ; 61.

La manipulation des dépouilles des régents peut également s'inscrire dans la constitution de reliques. Cette démarche peut accompagner des double-funérailles classiques ou bien s'y substituer. En effet, nous considérons que le seul prélèvement d'os sélectionnés dans le but de la création d'artefacts constituant le support d'un culte des ancêtres n'est pas un acte suffisant pour parler de « double-funérailles »²⁰⁷.

Les morts choisis pour devenir des ancêtres

Les double-funérailles peuvent constituer une étape dans le processus de divinisation de certains individus : elles concernent alors les morts choisis pour devenir des ancêtres. Les variables de sélection des morts éligibles au statut d'ancêtre sont variées : l'âge, le genre, la cause de la mort, la place du défunt au sein de la famille ou du groupe social ainsi que les qualités personnelles du défunt peuvent entrer en jeu.

Magiciens

Parfois, la sélection est plus restrictive et se fait en fonction des dons spécifiques du défunt. C'est le cas chez les Fang où les individus ayant pratiqué des activités magiques de leur vivant sont prédisposés à devenir des ancêtres²⁰⁸.

Sélection en fonction du genre

Parfois encore, une sélection est effectuée en fonction du genre de l'individu : lorsqu'un seul genre est concerné, ce sont les hommes qui sont alors valorisés et les femmes sont exclues du processus de double-funérailles. C'est le cas par exemple chez les Mbäfeung (Cameroun), les Tolkotin (Oregon) et les Wallaaroï (Australie)²⁰⁹. Nous n'avons pas trouvé, lors de nos recherches, de populations où ce schéma aurait été inversé.

Lorsque les deux genres sont traités selon le rite de double-funérailles, les différences entre genres peuvent être marquées par une chronologie du rituel légèrement différente. C'est le cas chez les Fali et les Koma : la seconde inhumation qui a lieu après le stockage temporaire est retardée d'un mois pour la femme par rapport à la chronologie du rite masculin²¹⁰.

Cause de la mort

La manière dont le défunt a quitté ce monde peut également influencer sur son traitement funéraire. Les morts violentes sont généralement exclues du rituel normal : les noyés, les foudroyés, les suicidés ne sont pas traités selon le rite de double-funérailles chez les Hurons²¹¹. Malgré le prestige qu'apporte une mort au combat, les personnes décédées en contexte martial peuvent être frappées de tabou d'exhumation, chez les Hurons comme chez les Maori²¹².

207 Voir *infra* « 5.5.2 Le fragment humain : objet de pouvoir, objet transitionnel ».

208 Voir le catalogue MPAS, p. 27-28.

209 Voir le catalogue MPAS, p. 53 ; p. 75.

210 Voir le catalogue MPAS, p. 25 et 43.

211 Voir le catalogue MPAS, p. 37-38.

212 Voir le catalogue MPAS, p. 31 et p. 49-50.

Les morts impurs

Les morts décédés dans des conditions violentes, ou qui ne sont pas intégrés dans la société des adultes, sont généralement exclus du rite de double-funérailles. Toutefois, nous ne pouvons ériger cette remarque en généralité. Les Merina de Madagascar semblent ainsi constituer un contre-exemple de cette assertion. Au sein de cette population, les enfants de moins de cinq ans et les malades doivent transiter par une sépulture provisoire afin de se purifier et d'éviter de polluer le tombeau ancestral²¹³.

3.2.2.3 Raisons pour pratiquer les double-funérailles

Différentes raisons peuvent entraîner l'établissement des double-funérailles. Ces raisons peuvent être pratiques, psychologiques ou eschatologiques.

Raisons pratiques

Le temps d'attente peut être induit par trois grandes nécessités pratiques qui ont déjà été évoquées de nombreuses fois par les ethnologues.

Le premier impératif est d'entasser suffisamment de denrées pour exécuter la fête des secondes inhumations. Ce fait est bien illustré chez les Merina de Madagascar qui n'ont pas de chronologie fixe pour le rituel d'exhumation et de réinhumation : ils les exécutent aussitôt que les finances le permettent.

Le second impératif est d'attendre une période propice où les membres de la communauté peuvent être inactifs suffisamment longtemps pour pouvoir célébrer la cérémonie. C'est le cas chez les Magyan Patag de Mindoro et les Punan Bah de Bornéo où la cérémonie s'organise en prenant appui sur le calendrier agricole²¹⁴.

Troisièmement, le temps de stockage du cadavre peut répondre au temps nécessaire pour les proches du défunt habitant dans des régions lointaines pour se déplacer jusqu'au lieu d'inhumation. Cette raison a été évoquée pour expliquer certains vestiges funéraires archéologiques. Cette théorie a, par exemple, été émise par S. Bedford pour expliquer les secondes funérailles à Teouma (Vanuatu) : les parents résidant sur des îles voisines ne pouvaient être immédiatement présents et une structure d'attente était alors peut-être mise en place²¹⁵.

Parfois, ce sont donc les contingences pratiques qui peuvent modeler le calendrier rituel et contribuer à l'élaboration du discours mythique qui lui est associé.

Raisons rituelles

Lors de double-funérailles, le transfert du corps sert d'appui à l'exécution d'un rite de passage de longue durée.

213 Voir le catalogue MPAS, p. 54-55.

214 Voir le catalogue MPAS, p. 62-63 et p. 58. Cette adéquation peut être liée à des raisons pratiques : une fois la récolte effectuée, les greniers pleins permettent d'organiser un banquet opulent. De plus, les principaux travaux sont terminés jusqu'au prochain ensemencement, ce qui libère du temps pour l'exécution du rite. D'un autre côté, les rites de mort sont parfois à mettre en relation avec les rites de fertilité : cette association avec le calendrier agricole peut donc également revêtir une dimension symbolique importante qu'il convient de ne pas sous-estimer. Cette relation est par exemple parfaitement exprimée lors des rites des Punan Bah par l'association avec la divinité de la fertilité Bungan.

215 S. Bedford, communication personnelle.

Ces rites particuliers que sont les rites de passage utilisent en effet de manière particulièrement codifiée le déplacement au sein des différents espaces du territoire contrôlé par la communauté. Les frontières spatiales matérialisent les frontières symboliques qui séparent les différentes catégories de membres du groupe. Ainsi, le mouvement effectué pendant le rituel entre les différents espaces n'est pas seulement signifiant mais carrément constitutif du rituel lui-même (Parkin 1992). Lorsqu'il écrit « *steps and movements, rather than the words, are the main points of articulation in ritual* », D. Parkin souligne à quel point le rituel s'appuie sur la matérialité des corps pour dessiner la nouvelle identité sociale du membre de la société qui est en train de subir son rite de passage (Parkin 1992, p. 17).

Plus encore que les autres rites de passage, les funérailles sont particulièrement concernées par l'utilisation correcte des orientations et des déplacements. La redéfinition de la « place » physique, psychique et sociale du défunt s'appuie alors sur le mouvement de la dépouille. Les différentes haltes qui peuvent avoir lieu à chaque passage de frontière servent de point d'ancrage visuel pour les personnes qui assistent à la cérémonie : les différents stades du rituel qui aboutissent au changement de statut définitif de l'individu sont visualisables par ce biais.

Raisons psycho-cliniques

La majorité des chercheurs en anthropologie et en archéologie observent la mort comme une épreuve pour le groupe, et soulignent la nécessité de rétablir un équilibre dans la société qui a perdu un de ses membres. C'est oublier que le premier touché par le drame reste l'endeuillé qui va devoir gérer la perte, cette fois-ci non plus uniquement « sociale » mais également affective.

Le rite funéraire s'articule donc autour de ces deux besoins : ressouder la société et reconforter l'endeuillé.

D'un point de vue collectif, nous avons vu comment la chronologie longue des double-funérailles pouvait favoriser les contacts avec les alliés et parents éloignés géographiquement²¹⁶.

D'un point de vue individuel, les double-funérailles présentent de nombreuses qualités qui permettent d'éviter la construction d'un deuil pathologique. Nous prions le lecteur de ne pas s'étonner de l'intrusion des sciences psychologiques au sein de ce développement : après tout, sciences anthropologiques et psychologiques sont si étroitement entrecroisées que C. Levi-Strauss estima que l'anthropologie était *in fine* une psychologie (Levi-Strauss 1958, p. 61). En tant qu'anthropologie des sociétés du passé, l'archéologie ne devrait donc pas se passer de l'apport des approches psychologiques. Elle ne doit pas se défendre de vouloir apporter une contribution à la connaissance de l'Homme dans ce qu'il a de plus imperceptible de prime abord, c'est-à-dire ses états intérieurs. C'est pourquoi nous pensons qu'il est pertinent de proposer un panorama des raisons psychologiques pouvant mener à la conduite de double-funérailles. Celles-ci nous permettent de contrebalancer les interprétations centrées uniquement sur la portée pratique ou eschatologique de ce type de cérémonie.

216 Voir *supra* « 3.2.2.2 Raisons pour pratiquer les double-funérailles / Raisons pratiques ».

Rendre tangible la disparition de l'être tel qu'on l'a connu...

Les double-funérailles peuvent constituer une clé pour rendre tangible l'ineffable dans un contexte traumatique. Avec le choc du décès on assiste à la perte de la capacité d'abstraction du parent survivant. Cette altération de la capacité à envisager la perte irrémédiable du proche nécessite parfois le support visuel de l'os qui, une fois manipulé, contrecarre l'angoisse de l'anéantissement en fournissant à l'individu un sentiment de permanence et de durabilité matérielles dans le temps²¹⁷. Le support de l'os peut alors permettre à l'endeuillé de mettre une image sur un des concepts qui lui échappe le plus : la Mort.

... tout en valorisant une nouvelle image pérenne et positive...

Il s'agit aussi de se ré-appropriier l'image du mort, de la forger autour d'un élément stable qui contraste avec la dépouille putrescible. Les double-funérailles, qui permettent d'exposer des restes beaux, propres, immuables, constitueraient alors en quelque sorte l'équivalent de nos pratiques thanatopraxiques modernes. Ce geste pourrait donc répondre à « un désir de contrôler la dimension 'polluante' des cadavres en créant une image épurée, voire idéalisée, de la mort », tout en permettant de « contenir l'horreur que peut susciter l'idée de décomposition » (Berthod 2006, p. 434). Cette vision rejoint la réflexion de J. Leclerc qui estime que les double-funérailles sont nécessaires dans un processus d'acceptation totale de la perte car elles permettent d'avoir un dernier contact positif avec le mort. Selon certains, ce contact positif ne serait pas possible sans le recours aux restes osseux, « puisque le dégoût du cadavre empêche de témoigner comme on le souhaiterait son affection au défunt » (Leclerc 1990, p. 16)²¹⁸.

... en prenant appui sur le rythme naturel de la gestion du traumatisme.

Lors de notre panorama des pratiques complexes, nous avons remarqué que le rituel de double-funérailles se calait souvent sur le calendrier de l'évolution chronologique du deuil normal²¹⁹ selon la chronologie établie par E. Kübler-Ross (1970).

Le choc et le déni, la douleur et la culpabilité, puis la colère

Ces trois premières étapes apparaissent généralement rapidement après la perte du proche. Ces sentiments sont donc présents pendant la phase de préparation du corps, alors que les funérailles sont en train d'être organisées. Ces émotions trouvent d'ailleurs des exutoires concrets au sein du déroulement des préparatifs. Ces comportements compulsifs et transgressifs sont transformés en comportements ritualisés « normaux », peut-être pour supporter le processus de deuil. Ainsi, les sentiments négatifs comme la colère peuvent s'exprimer à travers le tabassage de la dépouille. La douleur peut être extériorisée par les pleurs et par les cris, le sentiment de culpabilité est exprimé par les pratiques d'auto-flagellation, d'auto-mutilation et par l'isolement.

217 Sur les manipulations post-inhumation permettant de fournir un « objet fétiche », voir *infra* « 5.5.2 Le fragment humain comme objet de pouvoir et objet transitionnel ».

218 Notons que la vision du corps en putréfaction en tant que matière « polluante » ne semble pas pouvoir s'ériger en vérité universelle. Voir *infra* « Raisons eschatologiques ».

219 Nous entendons par « deuil normal » un deuil dont l'exécution se fait de manière non pathologique. Le temps du traumatisme réel (c'est-à-dire invalidant pour poursuivre ses activités quotidiennes) s'estompe normalement dans l'année qui suit le décès du proche.

Le marchandage

La phase du marchandage, pendant laquelle l'endeuillé tente de « négocier » la perte, est interrompue par l'inhumation elle-même. La disparition du corps met alors l'endeuillé face à la situation concrète de l'absence et annihile le marchandage.

La dépression et la reconstruction

Les deux phases suivantes du processus de deuil sont les plus longues : il s'agit de la dépression et de la reconstruction. Elles vont prendre place pendant la période liminaire du rite, c'est-à-dire pendant la période que dure l'inhumation temporaire. La manipulation des restes intervient à la fin de la phase de reconstruction, et vient sceller l'ultime phase du processus : la phase d'acceptation.

L'acceptation

Les anthropologues soulignent régulièrement que les secondes funérailles sont joyeuses, que la manipulation « libère » l'endeuillé de la tristesse de la perte du proche (Bloch 1982, p. 214-216 ; Kan 1989, p. 192 ; Wiesser & Tumu 1998, p. 211). Ce fait peut bien sûr s'expliquer par la croyance de l'endeuillé qui estime que son proche parent a enfin atteint un état enviable. Mais cette joie peut également s'expliquer par le fait que le temps de la manipulation est généralement superposé au temps de l'acceptation dans le calendrier du « deuil normal », c'est-à-dire pendant une période à partir de laquelle la mélancolie se dissipe²²⁰. La manipulation pourrait bien constituer un moyen de sceller l'acceptation de la perte de manière définitive, et ce à un moment où le sujet est prêt à assimiler la perte de manière consciente et inconsciente.

Lorsqu'il n'y a pas manipulation des restes osseux, les populations peuvent tout de même suivre le modèle chronologique des double-funérailles *via* l'exécution de ce que R. Hertz a appelé le « deuil prolongé » (Hertz 1970, p. 36). Ce choix semble soutenir l'hypothèse selon laquelle le rythme des obsèques en plusieurs temps répond à un besoin psychologique des endeuillés. Le travail du deuil étant un travail de longue haleine, il semble logique qu'il soit soutenu par une institutionnalisation qui fait de ce travail non pas une simple épreuve émotionnelle vécue dans l'individualité mais bien un rite collectif, dans lequel l'endeuillé reçoit le soutien de sa communauté.

Raisons eschatologiques

R. Hertz a proposé un modèle qui est resté une base interprétative pendant de nombreuses décennies. Ce modèle propose de mettre en relation l'évolution de l'âme du mort, la décomposition de sa dépouille et l'évolution de l'état de l'endeuillé. Ce modèle a été établi grâce à une analyse très détaillée des pratiques funéraires des Ngaju du sud de Bornéo. L'analyse de R. Hertz, aussi subtile soit-elle, ne constitue pas un modèle universel comme son auteur l'espérait (Courdec 2007).

Dans la perspective hertzienne, la mort est vue comme progressive. Le séquençage du rituel est alors à l'image de ce chemin progressif : R. Hertz développe l'idée selon laquelle la transformation lente du corps reflète celle de la transformation de l'être. Cette transformation est marquée par les étapes de décomposition et de déformation de la dépouille qui éveillent des sentiments de dégoût et de peur chez les survivants.

220 Soit environ un an après la première inhumation.

Ces étapes impliquent du coup un discours complexe sur la contagion de l'état de mort et sur les moyens de s'en prémunir. Les anthropologues ont ainsi longuement discuté la pratique des double-funérailles comme une nécessité purifiant le mort, une étape permettant d'affranchir le cadavre de sa partie putrescible. Une fois cette transformation vers une forme plus « pure » achevée, on constate souvent une volonté de renouveler l'espace dévolu au défunt, afin de se débarrasser complètement de toutes les traces de son ancien état. Ôter les restes du sédiment qui a recueilli les fluides de décomposition peut alors être nécessaire. Si cette vision est largement illustrée par le discours des nombreuses populations pratiquant les double-funérailles, nous pouvons citer des contre-exemples où l'os n'est pas vu comme un matériau stable à qui l'on peut manifester une « confiance respectueuse » (Hertz 1970, p. 43). C'est par exemple le cas chez les Guajiro de Cuba pour qui le corps en décomposition n'est pas à craindre alors que les ossements secs sont les éléments les plus dangereux du corps humain²²¹. La vision de la valeur polluante du corps mort est ici inversée par rapport aux populations de Bornéo.

Comme nous aurons l'occasion de l'évoquer, le transport des restes peut devenir la matérialisation du voyage de l'âme du mort dans l'au-delà (3.2.2.3). Le rituel humain vient alors soutenir et matérialiser ici-bas une réalité métaphysique. Deux configurations différentes ont pu être mises en valeur par le discours des populations. Il convient en effet de faire la différence entre les double-funérailles qui célèbrent l'arrivée du mort de celles qui assistent son voyage (tab. 3.3).

Notons également que si le déplacement peut avoir lieu afin de matérialiser un voyage *post-mortem*, certaines double-funérailles peuvent également parfaitement s'affranchir de ce modèle de pensée. C'est le cas chez les populations contemporaines de Taïwan, où aucun voyage au long-cours du défunt n'est envisagé par les parents du mort.

3.2.2.4 Avantages symboliques de la cérémonie des double-funérailles

Voici quelques spécificités symboliques des double-funérailles qui ont pu être mises en valeur par notre panorama des funérailles en plusieurs temps observées en contexte ethnologique.

Matérialisation de l'exclusion du monde vivant mais conservation dans le monde culturellement maîtrisé

Le défunt est considéré comme un être extérieur à la communauté des vivants mais toujours inclus dans l'espace social global : c'est pourquoi il est parfois mis à l'écart de l'espace domestique mais conservé dans l'espace culturellement maîtrisé (Kerner 2014, p. 135 et 137 et tab. 3.4, tab. 3.5, tab. 3.6, tab. 3.7, tab. 3.8).

Souvent, au début des funérailles, le défunt est apporté depuis l'intérieur de l'espace domestique (où il décède généralement²²²) vers l'extérieur : cette sortie est une matérialisation du changement de statut, la matérialisation de la séparation du défunt d'avec ses proches. La séparation physique établit une distance symbolique (Leach

221 Voir le catalogue MPAS, p. 31-32.

222 Lorsque son exclusion du monde des vivants n'est pas anticipée par une réclusion du moribond qui peut déjà être relégué dans le monde « sauvage ».

1976, p. 51-52). La conservation du défunt au sein de l'espace quotidien peut, au contraire, marquer le refus de cette séparation. Lorsque l'on souhaite faire sortir le mort de l'espace de vie, la frontière peut être concrétisée par la création d'un seuil comme chez les Kelabit de Bornéo qui construisent une porte par laquelle le défunt doit passer mais que les vivants doivent contourner. Cette porte est ensuite détruite afin qu'aucun retour du mort ne soit possible²²³. Le plus souvent, la matérialisation du seuil n'est pas nécessaire et l'utilisation des changements d'espaces sequentiels suffit à répondre parfaitement à ce besoin²²⁴.

Des barrières successives sont dressées entre le vivant et le mort : elles incarnent ce qu'A. Van Gennep a appelé des « procédés matériels de séparation » (Van Gennep 1981, p. 234). Ces procédés sont multiples : il peut s'agir d'un simple changement d'espace, de mauvais traitements feints sur la dépouille qui perdurent encore en milieu hospitalier moderne²²⁵, ou encore de l'enfermement du mort dans des structures élaborées (fosse, cercueil, linceul, entassements de pierres, etc). Dans ce que A. Van Gennep appelle la « phase liminaire » du rituel²²⁶, la barrière entre les morts et les vivants demeure poreuse malgré les procédés de séparation. C'est pour cette raison que cette phase du rituel est la plus dangereuse pour tous les membres de la communauté, qu'ils soient morts ou vivants. Cet état liminaire dangereux est particulièrement craint dans les îles Philippines : les Magyan Patag de Mindoro ne considèrent le défunt comme inoffensif qu'une fois sa seconde inhumation exécutée²²⁷. À ce moment précis, l'espace dans lequel stagne le mort est ambigü. L'exhumation du mort et son nouveau déplacement viendront mettre fin à cette ambigüité et mettre un point final au processus mortuaire, enfin complété.

Matérialisation du voyage dans l'au-delà

Dans le cadre de double-funérailles, le déplacement du corps sert également à matérialiser des concepts supplémentaires. Le déplacement de la dépouille peut servir à matérialiser, dans le monde réel, le voyage que fait le mort dans l'au-delà.

La topographie du monde des morts est souvent pensée avec soin et une cartographie des différents lieux le composant est même parfois établie. Ces points de repère spaciaux peuvent être matérialisés dans le monde terrestre : des points de passage sont ainsi choisis²²⁸ pour concrétiser le chemin qui mène du monde des morts au monde des vivants. Grâce à ces points de repère réels, il est possible de mimer ici-bas le chemin que l'âme²²⁹ du mort emprunte dans l'au-delà, et ce en déplaçant la partie de lui-même qui est resté ici (à savoir sa dépouille). Lorsque le chemin de l'âme est long et périlleux,

223 Voir le catalogue MPAS, p. 41-42.

224 Il est intéressant de constater que cet impératif de mise à distance progressive et visualisable du défunt est également respecté dans les rites funéraires de courte durée. Elle s'exprime alors par la pratique de la procession funéraire qui va matérialiser la mise à distance.

225 A. Epelboin, communication personnelle.

226 « *The first phase separates the candidate from the profane world, ... the second partially secludes him from secular life; ... while the third (celebrates) the removal of the shade's interdiction and the candidate's return to normal life* » (Turner 1969, p. 14).

227 Voir le catalogue MPAS, p. 47.

228 Grottes ou lacs chez les mayas, cavités chez les romains.

229 Nous employons parfois le mot « âme » comme synonyme de la partie inaltérable et immatérielle de l'être humain qui survit après le décès par commodité et sans connotation judéo-chrétienne.

il est donc logique que le déplacement de la dépouille se fasse plusieurs mois après sa première inhumation, afin de concrétiser la complétude du voyage initiatique qu'il a entrepris dans l'au-delà.

Deux croyances différentes se rattachent alors au déplacement du corps dans le monde terrestre (tab. 3.3) :

- soit les vivants considèrent que l'âme du défunt a effectué son périple seul, sans l'aide des vivants. La relocalisation ritualisée du corps est alors un moyen d'exprimer l'achèvement spirituel qui a eu lieu dans l'infra-monde, par la matérialisation physique du déplacement de la dépouille. Cette vision des choses apparaît comme minoritaire mais nous la retrouvons par exemple chez les Berawan et les Fali²³⁰.
- soit les vivants estiment que le défunt a besoin des vivants pour l'aider à entreprendre son trajet spirituel. Les opérateurs utilisent alors le déplacement de la dépouille pour servir de support, de soutien, à la réussite du voyage spirituel de l'âme dans le monde des ancêtres. On réalise donc le déplacement du corps de manière synchrone avec le voyage du défunt. Cette vision du défunt qui s'appuie sur l'aide des survivants est plus courante que la vision précédente (Kerner 2014, p. 137). Ce cas est illustré par exemple par les croyances contemporaines balinaises, ou encore chez les Bentian du Kalimantan, les Kurumbas et Mudugas du Kerala, les Toradja des îles Célèbes²³¹.

Temporaliser la mort

Dans les deux cas que nous venons de commenter, le déplacement du corps dans l'espace sert à matérialiser le temps du voyage écoulé.

V. Jankélévitch (1966) souligne que la mort est le seul évènement de la vie humaine qui ne peut être naturellement inscrit dans un concept temporel. C'est probablement afin de pallier ce vide que le vivant s'appuie sur un temps culturel qu'il maîtrise et qui le rassure pour élaborer son discours autour de la mort. La création d'un rituel dont le déroulement chronologique est étiré peut sans aucun doute servir à conceptualiser l'évènement de la mort, en l'inscrivant dans le temps des vivants. Le temps étant une variable continue, moins concrètement segmentable que l'espace, chaque changement d'étape de l'âme peut être soutenu par le déplacement du corps dans l'espace. C'est pour cette raison que nous pensons que l'usage de l'espace est si important dans les double-funérailles : l'espace se fait matérialisation du temps du rituel et du temps du voyage au long-cours du défunt dans le monde des morts.

Les exemples archéologiques illustrant le phénomène de déplacement d'un corps sec dans son intégralité stricte sont finalement peu nombreux. Les cas nous permettant d'observer à la fois la structure d'attente et la sépulture finale sont encore plus rares. Nous avons choisi de discuter ici l'exemple du site néolithique de Pouilly (France) qui peut présenter les différentes structures du processus de funérailles longues. La très grande qualité de la fouille et des documents de terrain nous permet une analyse précise de la pratique funéraire.

230 Voir le catalogue MPAS, p. 14-15 et p. 25-26.

231 Voir le catalogue MPAS, p. 12-13 ; p. 44-45 ; p. 76-77.

3.2.3 L'exemple du site néolithique de Pouilly (Moselle, France)

3.2.3.1 Présentation du site

Le site de Pouilly (Moselle, France) a été fouillé en 2003 par l'INRAP à l'occasion de l'aménagement de la ZAC « Chèvre-Haie ». Ce site est implanté sur un plateau calcaire qui domine la vallée de la Seille, à 8 km de la ville de Metz (fig. 3.26). Il a livré des fosses imposantes probablement liées à des activités de récupération de la pierre, qui ont ensuite été comblées par des éléments détritiques. Ces structures sont datées du Néolithique moyen (phase Roessen) et récent (phase Michelsberg) (Lefebvre *et al.* 2011, p. 99).

Ce site a également permis la mise au jour d'une aire funéraire qui a livré dix sépultures attribuées à la culture campaniforme (2 900 – 1 800 av. J.-C.). Huit de ces dix sépultures sont concentrées sur une aire de 680 m². Les fosses sépulcrales sont rectangulaires, pour une dimension moyenne de 1,50 m sur 0,90 m.

Tous les corps sauf un ont été déposés à l'état de cadavre frais, dans une position latérale repliée sur le côté gauche et selon une orientation sud-est / nord-ouest. Les défunts étaient accompagnés d'un mobilier funéraire composé de matériel lithique et d'un vase en céramique.

3.2.3.2 Présentation des structures

Deux « sépultures » de l'ensemble méritent une étude approfondie dans le cadre de notre recherche. Il s'agit de la sépulture 2 et de la fosse baptisée « structure 4040 » par les fouilleurs. Ces structures excavées semblent avoir été utilisées lors d'une procédure funéraire complexe qui a entraîné le prélèvement de la totalité des ossements d'un défunt et son transport vers une nouvelle tombe.

Structure 4040

Architecture

La structure 4040 est une fosse de dimension et de forme comparable aux autres sépultures de l'ensemble. Elle est implantée de manière légèrement excentrée, à l'extrémité nord de la rangée de sépultures qui se trouve à l'est de l'ensemble funéraire (fig. 3.27). Cette rangée abrite cinq sépultures dont les quatre premières sont équidistantes (1 m est laissé vacant entre chaque installation). Par contre, on trouve 5 m de distance entre la structure 4040 et sa voisine la plus proche. Ce relatif isolement de la structure est intéressant à souligner au vu des autres données archéologiques que nous aurons l'occasion de commenter.

Défunct

Aucun vestige humain n'a pu être trouvé dans la fosse, d'où sa particularité.

Mobilier

Seule une pointe de flèche denticulée a été exhumée par les fouilleurs.



Figure 3.26. Localisation du site de Pouilly. DAO H. Duval, Inrap. Reproduit d'après la figure 59 de Lefebvre et al. 2011, p. 98, avec l'aimable autorisation d'A. Lefebvre.

Sépulture 2

Architecture

La sépulture 2 est implantée au sud de l'ensemble sépulcral, à 16 m de la structure 4040.

Les caractéristiques architecturales de cette sépulture sont exceptionnelles pour le site mais également pour la culture sous de nombreux aspects. Tout d'abord, la fosse est plus imposante que les autres fosses sépulcrales de la nécropole, avec une dimension de 2.2 m sur 1.1 m. Ensuite, la sépulture était originellement surmontée d'un petit tumulus. L'espace de la fosse a été conservé vide après le dépôt du cadavre. En effet, la dynamique de dislocation du squelette de l'individu A nous montre que le corps s'est décomposé en espace vide : on remarque, entre autres, une désolidarisation de la mandibule d'avec le bloc crano-facial (fig. 3.28, flèche 1), la désarticulation de la tête du fémur droit hors de la cavité acétabulaire, et le glissement de ce fémur droit vers le nord (fig. 3.28, flèche 2). La fosse, laissée exempte de sédiment, a donc dû être close par un couvercle en matière première périssable. Ce matériau a dû être suffisamment résistant pour supporter le poids des pierres qui ont servi à ériger le tumulus. L'hypothèse d'un coffrage de bois est donc proposée par les fouilleurs et demeure la solution la plus plausible.

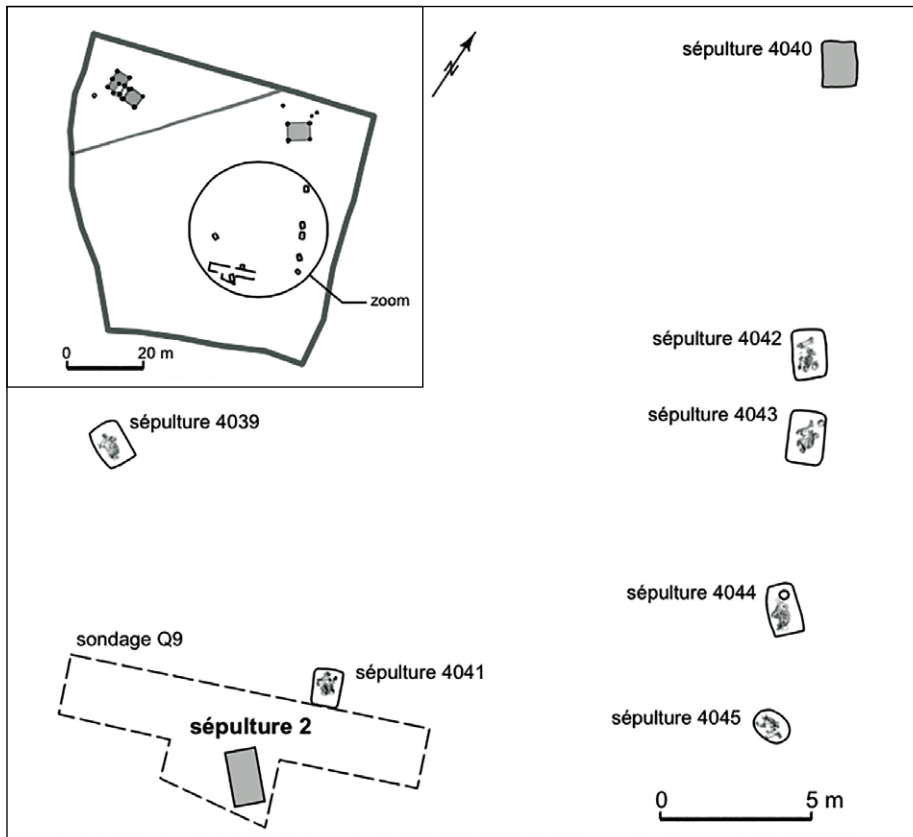


Figure 3.27. Plan du site de Pouilly. DAO J.-J. Bigot, Inrap. Reproduit d'après la figure 60 de Lefebvre *et al.* 2011, p. 99, avec l'aimable autorisation d'A. Lefebvre.

Défunt

Dans cette sépulture, les fouilleurs ont exhumé les restes d'un sujet en position primaire (individu A). Ce sujet est un adulte dont le sexe n'a pas pu être déterminé à cause de la mauvaise conservation des os coxaux (Lefebvre *et al.* 2011, p. 100). Cet individu occupe une position centrale. Le corps a été déposé en position latérale gauche, avec les hanches et les genoux fléchis selon un axe de 90 degrés. Les avant-bras ont été pliés et les mains rapprochées du visage (fig. 3.28, individu A).

Contre les jambes de ce sujet, reposent les restes d'un second corps en position secondaire (individu B) (fig. 3.28, individu B). Ce sujet est de sexe féminin et âgé de plus de 40 ans (Lefebvre *et al.* 2011, p. 100)²³². L'intégralité du squelette du sujet B est présent.

Cette exhaustivité ostéologique s'accompagne d'un rangement très minutieux des vestiges qui ont été organisés selon une disposition géométrique. Les os longs principaux ont été regroupés en trois fagots et placés afin de fermer trois des côtés du dépôt. Le quatrième côté était refermé par le bloc cranio-facial et la mandibule (Lefebvre *et*

²³² Cette précision a été apportée grâce à l'application de la méthode d'A. Schmitt (Schmitt 2002) sur les vestiges.

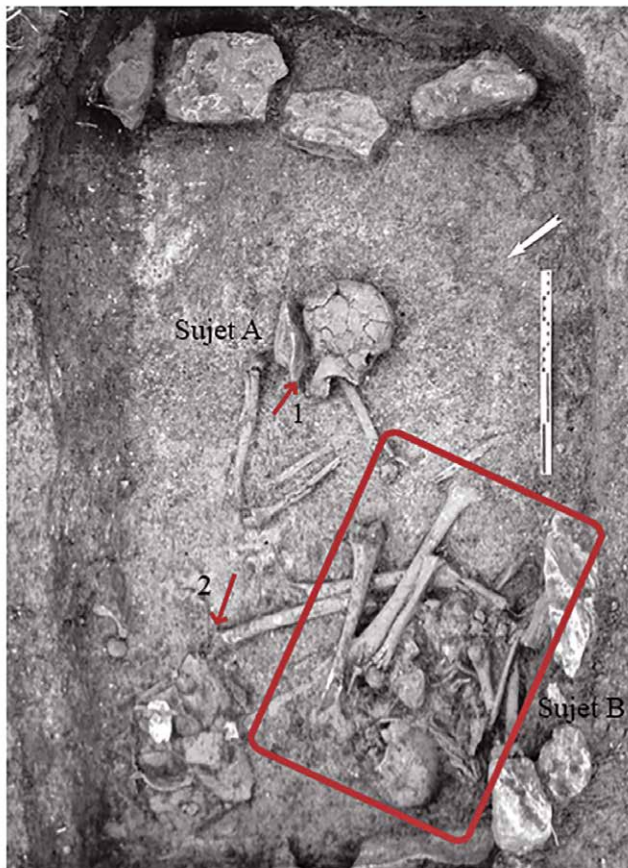


Figure 3.28.
Photographie de la
sépulture 2 – cliché
inédit de F. Adam, avec
l'aimable autorisation
de F. Adam (Inrap).
Commentaires : J.
Kerner.

al. 2011, p. 101). Ces éléments principaux enfermaient ainsi le reste des ossements déposés en vrac²³³. Les fouilleurs discernent un « effet de paroi »²³⁴ autour des restes en position secondaire : celui-ci semble être le fait d'un contenant individuel qui aurait servi à renfermer les ossements (fig. 3.28).

Nous pouvons suggérer que ce contenant ait été utilisé dans le seul but d'individualiser les différents dépôts funéraires au sein d'une même tombe. Cependant, le mobilier funéraire n'a pas été réparti selon une volonté de séparation. La présence d'un contenant nous oriente donc davantage vers la piste d'un transport des ossements depuis une autre localité. Ainsi, le dépôt de l'individu B pourrait être considéré comme une véritable sépulture secondaire, issue d'un processus de double-funérailles²³⁵.

233 Notons que ce type d'organisation est particulièrement courant pour la constitution de paquets funéraires. Voir *infra* « 4.3.1 Les paquets funéraires ».

234 Cet effet de paroi est particulièrement bien lisible même si les deux fémurs ont glissé hors de l'espace de constriction après la décomposition du contenant. Ce mouvement suggère que l'espace de la tombe est resté vide de sédiment après la dégradation du contenant. Ce phénomène est sans doute à mettre sur le compte du système de fermeture élaboré de la tombe.

235 Voir *infra*, « 3.2.3.3 Hypothèses interprétatives quant au rituel funéraire à Pouilly ».

N° sep.	Vase(s)	Mobilier lithique	Mobilier osseux	Localisation du dépôt	Commentaires
1	1	0	0	Aux pieds	-
2	2	11	2	Aux pieds (défunt A)	2 individus
1037	1	0	0	Aux pieds	-
4039	1	0	0	Aux pieds	-
4040	0	1	0	Non connue	-
4041	1	9	0	Aux pieds	Individu immature trépané
4042	1	3	1	Vase près de la ceinture scapulaire	Individu mature arborant un brassard d'archer
4043	1	0	0	Non connue	-
4044	1	0	0	Non connue	-
4045	1	1	0	Non connue	-

Table 3.9. Inventaire commenté du mobilier funéraire dans les sépultures de Pouilly.

Mobilier

La sépulture 2 contenait deux vases en céramique, onze éléments de mobilier lithique et deux éléments de mobilier osseux.

3.2.3.3 Hypothèses interprétatives quant au rituel funéraire à Pouilly

Dans notre tentative d'interprétation du rituel funéraire exécuté pour l'individu B de la sépulture 2 de Pouilly, plusieurs questionnements émergent : Quel est le statut du défunt en position secondaire ? Est-il vu comme un élément de mobilier particulier, est-il un individu subordonné au sujet central ? Ou, au contraire, est-il un sujet à part entière qui a été rapproché d'un autre membre de sa communauté ? Comme nous allons le voir, la question peut être partiellement élucidée par l'étude du mobilier des sépultures de Pouilly.

Statut de l'individu B

La publication des résultats de la fouille dans *Gallia Préhistoire* indique un mobilier abondant dans la sépulture 2. Nous avons donc voulu ré-évaluer plus précisément la « richesse » de ce dépôt en le comparant au mobilier retrouvé dans les autres sépultures du site. Pour cela, nous avons consulté les documents de fouilles (Franck *et al.* 2008) et synthétisé la répartition du mobilier par individu (tab. 3.9). Nous constatons que chaque individu est doté d'un « set funéraire » assez semblable, composé d'un vase décoré auquel peut s'ajouter une pièce lithique travaillée. Seules trois sépultures sortent du lot et contiennent un mobilier plus abondant, intégrant parfois des éléments en os. Il s'agit de la sépulture 2, de la structure 4041 et de la structure 4042. Chacun des occupants de ces sépultures présente une particularité : celui de la structure 4041 est un jeune adolescent trépané, celui de la structure 4042 est un archer. L'abondance de

mobilier peut s'expliquer par ces spécificités²³⁶. Quant à la sépulture 2, elle abrite un mobilier plus abondant et notamment deux vases décorés alors que chaque défunt n'en est normalement doté que d'un seul, même lorsque son statut lui a permis de se voir offrir un mobilier lithique et osseux abondant²³⁷. Nous pouvons donc suggérer que la présence d'éléments de mobilier plus nombreux dans la sépulture 2 répond au caractère pluriel du dépôt. Nous pensons en effet que nous sommes face à deux « sets funéraires » individuels rassemblés. L'individualisation des deux défunts est donc effective, par l'attribution d'un set funéraire à chacun comme à travers l'attribution de deux espaces distincts au sein de la tombe commune.

Ainsi, nous pensons pouvoir distinguer que l'individu B avait été considéré comme un sujet indépendant puisqu'il avait été pourvu de son propre set funéraire individuel et conservé dans un sous-espace de la tombe qui lui est propre. Nous pouvons donc écarter l'hypothèse du dépôt d'un individu subordonné au défunt en position primaire et qui n'aurait eu qu'un statut d'accompagnateur. En d'autres termes, l'individu B ne peut être considéré comme ce qu'A. Testart a appelé un « mort d'accompagnement » (Testart 2004). Un mort d'accompagnement constitue ce que nous pourrions appeler un « élément de mobilier funéraire humain », placé dans la sépulture d'un individu important. Nous pouvons ainsi considérer que, malgré sa présence dans une sépulture, ce type de défunt demeure un *insepultus* car aucun rite funéraire n'a été exécuté autour de sa personne. Au contraire, dans le cas de Pouilly, l'individu B semble avoir bénéficié d'un rite funéraire régulier, si ce n'est exceptionnel. Deux hypothèses s'offrent à nous :

1. Le défunt a fait l'objet d'un rite funéraire « normal » au regard des statistiques pour sa nécropole (c'est-à-dire des funérailles simples, en une seule cérémonie). Il a ensuite été réintégré dans une nouvelle structure afin de rejoindre un individu avec lequel il était lié d'une manière ou d'une autre à l'occasion d'une procédure qui ne faisait pas partie de son rite funéraire personnel.
2. Le défunt a été l'objet d'un rite funéraire original pour la nécropole, comportant plusieurs phases rituelles successives et éloignées dans le temps (des double-funérailles).

Afin de pouvoir compléter notre interprétation et affiner nos hypothèses, le statut de la structure 4040 doit maintenant être interrogé. L'absence d'ossement dans cette structure permet d'envisager plusieurs hypothèses.

Sépulture curée pour la création d'un dépôt secondaire non funéraire ?

Comme nous l'évoquions plus tôt, le déplacement du défunt a pu faire partie d'une procédure « extra-funéraire ». Celle-ci aurait eu pour ambition le rassemblement de deux individus morts de manière différée sans intention d'effectuer un rite funéraire en plusieurs temps pour l'individu déplacé.

236 Plusieurs études sur le Néolithique récent ont montré que l'archerie était associée à des dépôts funéraires exceptionnels (Thomas 2014). Quant à l'adolescent, outre le fait que les immatures font régulièrement l'objet d'un traitement particulier dans toutes les cultures humaines, sa trépanation nous incite à penser que cet individu a été vu comme un membre à part de la communauté (soit pour raisons médicales, soit parce que son statut a nécessité un traitement symbolique particulier par une trépanation).

237 Cette particularité se retrouve également dans la nécropole contemporaine d'Hatrizze où chaque défunt est affublé d'un seul vase.

Cette nuance – d’importance anthropologique majeure – ne peut malheureusement pas être appréhendée par l’analyse des seuls vestiges archéologiques. En effet, les traces matérielles laissées par ce type de gestes sont sensiblement identiques à celles laissées par de véritables double-funérailles.

Sépulture d’attente au sein d’un rituel de double-funérailles ?

La structure 4040 se présente sous la forme d’une sépulture normale, et elle contient une pièce lithique qui pourrait avoir fait partie du mobilier funéraire lors de la première inhumation.

Nous pouvons donc envisager un dépôt primaire du corps dans cette structure lors d’une première phase de dépôt, puis une récupération des ossements avant un changement de lieu pour compléter le rituel. Dans ce cas, la structure 4040 constituerait ce que les chercheurs appellent tour à tour une « sépulture d’attente », une « sépulture provisoire » ou un « dispositif provisoire de dépôt »²³⁸.

Le fait que les funérailles en plusieurs temps ne soient pas généralisées à l’ensemble de la population inhumée dans la nécropole ne constitue pas un argument pour écarter la piste d’un tel rituel. En effet, comme nous l’avons précédemment souligné, certaines populations sélectionnent scrupuleusement les membres de leur communauté y ayant droit²³⁹.

De plus, certains vestiges archéologiques suggérant que ce type de pratique n’est pas unique pour ce cadre chrono-culturel constituent des arguments supplémentaires en faveur de l’hypothèse de double-funérailles.

Deux exemples lorrains renforcent en effet notre impression que l’établissement de véritables sépultures secondaires pouvait avoir lieu durant le Campaniforme dans la région. Le premier exemple est celui de la sépulture 247 du site d’Hatriz « Le Gond des prés », éloignée de seulement quelques dizaines de kilomètres de Pouilly. À Hatriz, un individu en position secondaire a été placé dans un contenant puis déposé dans une tombe aux côtés d’individus en position primaire (Lefebvre *et al.* 2011). Le déplacement de ce défunt depuis un autre endroit que celui où s’est effectuée sa squelettisation ne fait aucun doute. En effet, les restes osseux présentaient des traces de crémation. Or, aucun indice pouvant attester d’une crémation *in situ* (charbons, traces de rubéfaction) n’a été retrouvé dans la tombe 247. L’hypothèse d’une crémation du défunt sur place est donc parfaitement exclue.

Un autre site contemporain de Pouilly, celui de Mondelange « PAC de le Sente », illustre également l’établissement de sépultures en plusieurs temps. Un petit ensemble funéraire de 14 sépultures a été retrouvé. Les tombes étaient rassemblées sur 300 m². Les restes incomplets de quatre individus ont été rassemblés en position secondaire dans la sépulture 1158 de cette nécropole (Lefebvre 2009). Les ossements secs for-

238 L’usage du mot « sépulture » dans la création des deux premiers termes laisse sous-entendre la dimension funéraire de la première inhumation. Il s’agit de marquer l’importance rituelle de la structure et le respect dû au corps lors de ce dépôt. D’aucuns préféreraient utiliser des termes plus neutres, comme « dispositif provisoire de dépôt ». Ce terme peut alors sous-entendre un simple stockage du corps, et souligner l’aspect pratique de la structure. Nous pensons que le terme choisi doit être adapté en fonction des cas et des cultures étudiées : sur ce point, aucun vocable ne peut convenir pour tous et une fois pour toutes.

239 Voir *supra* « 3.2.2 Les double-funérailles / 3.2.2.2 Qui est concerné ? ».

maient un amas compact, compatible avec leur conservation dans un contenant en matériau périssable. La pratique du déplacement des restes d'un défunt après décharnement, afin de le déposer dans une chambre funéraire collective, est donc connue pour cet horizon chronologique et culturel.

De plus, l'hypothèse d'une sépulture d'attente est validée par notre analyse du mobilier funéraire présent dans les différentes structures. La fosse ne contient pas le « set funéraire » complet nécessaire puisque tous les sets funéraires campaniformes de la région que nous avons eu l'occasion d'observer contiennent une céramique. La pointe de flèche ne pourrait être qu'un élément mobilier laissé là à dessein pour signifier un passage temporaire. L'hypothèse d'un simple « oubli » lors de la récupération nous paraît en revanche peu envisageable. En effet, la minutie illustrée par une reprise intégrale du squelette s'accorde mal avec ce genre d'étourderie.

Toutefois, si l'éventualité d'une sépulture d'attente nous paraît la plus plausible, il convient d'analyser une seconde hypothèse qui a été formulée par les fouilleurs.

Cénotaphe ?

La publication synthétique parue dans *Gallia Préhistoire* évoque la possibilité d'un cénotaphe²⁴⁰ pour expliquer l'absence de corps dans la structure 4040. Les fouilleurs se basent sur deux points pour proposer cette explication.

Le premier point est la présence d'une pointe de flèche dans cette fosse vide. Un objet, symbolique ou ayant appartenu au défunt, peut effectivement être placé dans la fosse pour permettre l'établissement d'un cénotaphe. Chez les Magyan Patag des Philippines, une effigie du mort est reconstituée à partir de huit espèces végétales différentes tressées pour former un véritable mannequin. Dans le rite breton du *broella*, réservé aux défunts qui décèdent hors de l'Île²⁴¹, c'est une croix (aujourd'hui en cire, jadis en bois) qui est veillée avant d'être inhumée (Le Men 1870). À Pouilly, la flèche pourrait avoir été cet objet de substitution, inhumé en lieu et place du défunt.

Le second point qui, selon les auteurs, soutient l'hypothèse du cénotaphe est l'absence complète de restes osseux. Techniquement, il est particulièrement délicat de faire la distinction entre un cénotaphe et une sépulture d'attente parfaitement curée. Les indices permettant de trancher entre l'une ou l'autre des fonctions ne peuvent pas se baser sur la représentation ostéologique du défunt. Dans le premier cas de figure, le défunt n'a jamais séjourné dans la structure. Dans le second cas de figure, le défunt a été déposé dans la structure pendant un temps suffisamment long pour aboutir à la décomposition de ses chairs mais un ramassage minutieux a pu effacer toutes les traces macroscopiques de son passage.

Plusieurs indices ténus indiquant le passage temporaire du corps pourraient avoir survécu aux années. Toutefois, ceux-ci n'ont malheureusement pas été recherchés sur le

240 Un cénotaphe est une sépulture « virtuelle » : le monument, malgré sa fonction funéraire ne contient pas de corps. Ce type de structure est établie à l'occasion de funérailles de personnes dont le corps n'a pu être retrouvé (victimes de naufrages ou de crash aériens, morts au combat en zone à risque où le cadavre n'a pu être récupéré, etc.). Voir *supra* « 2.3.4.3 Sépultures sans corps ? ».

241 Marins dont le corps n'est pas repêché en mer mais également toute autre mort au loin, même lorsque le corps est disponible pour une inhumation exécutée sur le continent par exemple.

terrain au moment de la fouille²⁴² à cause du caractère préventif de l'intervention qui a dû être exécutée très rapidement.

Un tamisage très fin du sédiment en fond de fosse aurait pu permettre la récupération de fragments d'insectes nécrophages ou de pupes²⁴³ de ces mêmes insectes. L'absence de restes aurait pu permettre de conclure à une absence de cadavre et donc, de proposer l'hypothèse du cénotaphe comme étant hautement probable. Au contraire, dans le cas de la présence de restes, une analyse entomologique aurait pu permettre de conclure à une sépulture d'attente. Les chercheurs auraient même pu affiner notre perception du rituel funéraire en déterminant le degré de décomposition du cadavre au moment du dépôt initial (Huchet 1994).

Une analyse physico-chimique des sédiments en fond de fosse aurait pu permettre de diagnostiquer l'ancienne présence de jus de décomposition, perceptible par des taux en dyméthil et méthane plus élevés que la normale (Vass *et al.* 2010).

Malgré l'absence de ces preuves positives, nous pensons que cette structure a statistiquement peu de chance d'avoir été un cénotaphe, au vu des éléments suivants.

Le cénotaphe est une sépulture particulière et le rite funéraire doit être adapté à cause de l'absence du corps. Toutefois, ce rite se calque sur le rite funéraire normal en adoptant des codes similaires. Le défunt est déjà malheureusement exclu des morts réguliers par l'absence de sa dépouille, le rite va donc s'efforcer de lui faire retrouver le statut « normal » qui lui a été arraché en même temps que son corps. C'est pour cette raison que l'absence du « set funéraire » normal dans la structure 4040 ne plaide pas en la faveur de l'hypothèse d'un cénotaphe. Cette privation ne ferait que stigmatiser encore davantage un mort déjà défavorisé par la perte de sa dépouille.

Ainsi, nous pensons que le site de Pouilly a bien été le théâtre de funérailles en plusieurs temps, et que la structure 4040 constitue un témoignage rare : celui d'une sépulture d'attente préservée.

Ce document pourrait-il également constituer le témoin d'une filiation rituelle entre les pratiques funéraires campaniformes et celles des périodes du millénaire précédent ? En effet, si l'originalité des manifestations culturelles campaniforme est évidente (Benz *et al.* 1998), certaines composantes des sépultures ne sont pas sans rappeler les phénomènes observés dans les fosses de type Chamblandes.

3.2.4 Réévaluation du phénomène de « réduction » dans les cistes de type Chamblandes : pratiques funéraires complexes au Néolithique Moyen

3.2.4.1 Contexte culturel

Le terme de « cistes de type Chamblandes » est né de l'observation des coffres lithiques du site suisse éponyme daté du Néolithique Moyen. Ces cistes semblent incarner un courant culturel, plus ou moins homogène, qui s'étend de la Suisse -- berceau du phénomène -- à l'Europe occidentale (France, Belgique, Italie). Ces structures sont érigées hors sol ou en fosses, à l'aide de fines dalles de pierres ou de coffres de bois (Moinat &

242 En tout cas, le rapport de fouille n'en fait pas mention.

243 La pupa est le « cocon » des insectes diptères dont l'enveloppe rigide peut-être conservée après l'éclosion et l'extraction de l'*imago* (c'est-à-dire de l'individu adulte formé).

Chambon 2007). Ph. Chambon souligne que les dimensions de ces cistes sont relativement homogènes²⁴⁴. Les dimensions des structures peuvent donc servir de premier critère de reconnaissance pour ce type de sépulture. Toutefois, si la reconnaissance des cistes de type Chamblandes est d'abord basée sur des critères morphologiques des structures funéraires, le colloque de Lausanne en 2006 a permis de souligner que de nombreux autres critères se rattachaient aux phénomènes funéraires Chamblandes. Nous citons ici rapidement ce qui a été synthétisé dans les actes de cette rencontre (Chambon & Moinat 2007 ; Gallay 2007).

- Les cistes de type Chamblandes sont toujours rectangulaires et trop courtes pour recevoir un défunt en decubitus étendu.
- Elles abritent un ou plusieurs défunts, déposé(s) en position latérale gauche repliée²⁴⁵.
- Les défunts peuvent être inhumés simultanément ou successivement.
- Dans le cas d'un dépôt successif, le remaniement des ossements secs peut être exécuté (des réductions sont alors effectuées sur les côtés ou en partie inférieure de la structure).
- Les cistes de type Chamblandes se regroupent en ensembles funéraires denses (parfois avec une organisation en rangées de sépultures).
- Les ensembles funéraires de type Chamblandes s'orientent majoritairement à l'est et au sud.
- Des systèmes de marquage des tombes en surface sont avérés : soit par la mise en évidence d'une gestion exemplaire de l'espace (aucun recoupement de fosses), soit par des vestiges directs (stèle-menhir).

Ces structures semblent constituer un pas vers un collectivisme funéraire restreint : en effet, les cistes peuvent accueillir entre un et huit individus²⁴⁶. Des phénomènes post-dépositionnels récurrents apparaissent alors, afin de rendre cette utilisation collective possible.

Malgré de nombreuses mentions de « réductions » et autres dépôts secondaires dans les différentes interventions du colloque de Lausannes, la synthèse d'A. Gallay ne cite pas l'omniprésence de pratiques en plusieurs temps au sein des ensembles de type Chamblandes. Pourtant, nous percevons une complexité des séquences mortuaires, mise en avant de manière sporadique par les différents spécialistes et que nous pressentons comme étant fondamentalement constitutive d'un phénomène sociétal à décoder.

Afin d'y voir plus clair, nous avons entrepris une revue de la littérature, afin de percevoir les dynamiques post-dépositionnelles au sein des ensembles de type Chamblandes (fig. 3.29).

244 Avec une largeur moyenne de 0,60 m et une longueur qui varie entre 0,80 m et 1,20 m (Chambon 2007, p. 77).

245 Même si une « composante » ventrale ou dorsale peut entrer en ligne de compte (Chambon 2007)

246 C'est pourquoi il a été suggéré que l'accès à ces structures était potentiellement limité à la famille nucléaire (Naes 1901).

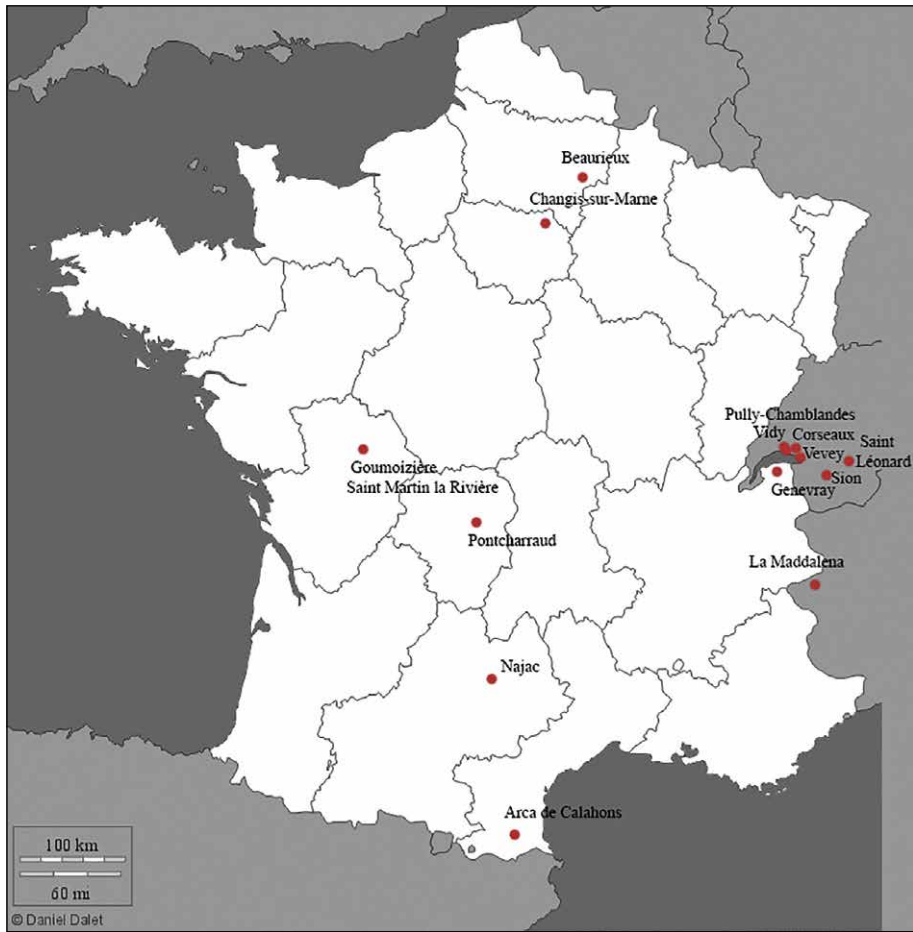


Figure 3.29. Cartes de répartition des sites de la culture Chamblandes présentant des indices de manipulations post-dépositionnelles.

Site	Sépultures curées	Compartment à « réductions »	Pourrissoir
Najac	Non	Non	Oui
Pully (T2 et T62)	Non	Oui	Non
Genevray (T95, 96 et 98)	?	Oui	Non
Vidy Lausanne (87)	?	Oui	Non
Vidy Lausanne (74)	Oui	Non	Non

Table 3.10. Inventaire des infrastructures dédiées aux manipulations post-dépositionnelles dans les nécropoles de type Chamblandes.

3.2.4.2 Les manipulations post-dépositionnelles dans les cistes de type Chamblandes

De nombreux auteurs ont souligné la présence de réductions dans les cistes de type Chamblandes. Quelques autres mentionnent même l'hypothèse de « dépôts secondaires » (Gatto 2007, p. 180) mais ces faits ne semblent pas avoir beaucoup attiré l'attention.

Réductions ou dépôts secondaires ?

Le phénomène de réduction a souvent été évoqué par les chercheurs spécialistes de la culture Chamblandes. Ce type de réaménagement de l'espace est bel et bien pratiqué, toutefois les ossements en position secondaire sont également à mettre en relation avec des manipulations plus complexes encore.

En effet, les amas de restes osseux disloqués des tombes 79 et 128 de Vidy (Suisse), qualifiés de « réduction » par P. Moinat (2003), pourraient plutôt être de véritables dépôts secondaires. Plusieurs indices nous mènent à cette conclusion. Malgré des conditions taphonomiques favorables, presque tous les ossements des mains et des pieds de l'adolescent de la tombe 128 sont manquants. Seuls les *calcanei* et les talus sont présents, or, ces os volumineux peuvent être facilement récupérés lors d'un ramassage dans une structure d'attente. Dans la tombe 79, les épiphyses non soudées, les vertèbres et les côtes des défunts immatures sont absentes (Moinat 2003, p. 180). L'hypothèse d'une décomposition des corps des sépultures 128 et 79 dans une autre structure, puis d'un transport des restes pour l'établissement d'un dépôt secondaire nous paraît alors très plausible.

Cette hypothèse est d'autant plus recevable que des dépôts secondaires, reconnus comme tels par les fouilleurs, sont soulignés dans d'autres sites de la culture de Chamblandes. L'exemple le plus flagrant de la pratique de vrais dépôts secondaires est probablement celui de la sépulture T 98 de Genevray (Thonon-les-bains, France). Quelques gros ossements en position secondaire paraissent encadrés d'effets de parois : cet indice a amené les chercheurs à suggérer la présence d'un contenant carré en matériau périssable (Gatto 2007, fig. 3, p. 180). Ce fait, allié à la représentation très sélective des ossements, rend l'hypothèse d'un transport depuis une autre structure particulièrement vraisemblable.

La sépulture 87 de Vidy a également accueilli un dépôt dont le caractère secondaire ne fait aucun doute. Un amas, composé des restes ostéologiques disloqués de trois individus²⁴⁷, a été déposé entre le bord de la fosse et le bord extérieur du coffre en bois en partie conservé qui contenait le dépôt primaire. Cet ensemble contient à la fois les restes provenant d'une inhumation d'attente et les restes provenant d'une crémation (Moinat 2007, p. 212). Aucun indice de crémation *in situ* n'ayant été repéré, le caractère secondaire du dépôt est indiscutable²⁴⁸. Une autre découverte archéologique suggère que les procédés de crémation de ces populations ont pu être encore plus complexes.

247 Deux enfants et un adulte.

248 L'interprétation d'une sépulture en deux temps pour le dépôt de l'enfant de quatre ans du site de la Colline du Grand-Pré-Saint-Léonard (Valais, Suisse) nous paraît également tout à fait crédible (Mariéthoz 2007, p. 266).

Crémation d'os décharnés

Le site de la Colline du Grand-Pré-Saint-Léonard (Valais, Suisse) semble accueillir en effet un dépôt cinéraire exceptionnel. Dans la tombe 3, les restes incinérés de trois individus distincts²⁴⁹ ont été déposés sous l'inhumation primaire d'un enfant de 10 ans (Corboud *et al.* 1988, p. 7). Suite à une analyse ostéoscopique des surfaces, les chercheurs concluent à une inhumation préalable des cadavres avant leur crémation. Cette conclusion a été tirée après la constatation de lésions de la corticale causées par une attaque bactérienne²⁵⁰. Selon les auteurs, les corps auraient donc séjourné dans une structure d'attente avant d'être exhumés et brûlés avec leur mobilier d'accompagnement²⁵¹. Le ramassage des ossements sur le bûcher a ensuite été relativement complet. Puis, les restes incinérés ont été déposés dans la ciste²⁵².

Dépôts secondaires d'os isolé

Les dépôts secondaires peuvent également être intentionnellement mis dans l'espace de l'inhumation primaire lorsqu'il ne concerne qu'un seul ossement. Ainsi, un fémur adulte surnuméraire a été déposé dans la sépulture T 24 de Thonons-les-Bains (Gatto 2007, p. 183). Les ossements surnuméraires déposés auprès de corps en position primaire peuvent également avoir été prélevés sur des individus immatures. Ce fait est illustré par le fémur d'un individu âgé de moins d'un an qui a été ajouté à la tombe 86 du site de Thonons-les-Bains (Gatto *op. cit.*, p. 185). La mandibule d'un enfant de moins de trois ans a été déposée dans la tombe 143 du même site (Gatto *op. cit.*, p. 186). Ces dépôts sont intéressants car ils prouvent que les manipulations complexes peuvent également concerner les sujets jeunes.

Quoi qu'il en soit, tous ces exemples plaident en faveur de manipulations post-dépositionnelles nombreuses et variées sur les sites de type Chamblandes.

Nous sommes donc face à des phénomènes post-dépositionnels de grande ampleur, qui dépassent largement le cadre de la gestion de structures collectives.

Il est intéressant de voir que toutes les conditions techniques ont été mises en oeuvre pour que les manipulations post-dépositionnelles soient facilitées grâce à l'aménagement d'infrastructures spécifiques (tab. 3.10). En effet, plusieurs conditions doivent être réunies pour mener à bien des pratiques mortuaires en plusieurs temps. Les ensembles funéraires de type Chamblandes les concentrent toutes.

249 Deux adultes et un enfant entre 10 et 12 ans.

250 Aucune photographie de ce phénomène n'étant disponible, nous ne faisons que rapporter les conclusions des auteurs sans pouvoir juger de la pertinence des observations. Nous regrettons qu'aucune observation n'ait été faite concernant l'aspect des fracturations suite à l'exposition au feu. Ce point constitue en effet un indice plus fiable pour conclure fermement à la crémation d'ossements secs que les altérations de la corticale qui peuvent parfois être difficiles d'interprétation.

251 Une pointe de flèche jointe aux ossements porte des traces d'exposition au feu.

252 Nous ignorons malheureusement si ce dépôt a été fait simultanément à l'inhumation du nouveau corps découvert en position primaire.

3.2.4.3 Des conditions techniques réunies pour la mise en place de pratiques funéraires complexes

Inhumation en espace vide

Afin de pouvoir reprendre des ossements et en apporter de nouveaux, l'espace de l'inhumation doit être conservé vide de sédiment, non colmaté. Pour ce faire, l'utilisation de coffrages (en bois ou en pierre) est idéale pourvu que ce coffrage soit équipé d'un système d'ouverture sommital. Il apparaît que les cistes en pierre font plus régulièrement l'objet de réutilisation que celles en bois²⁵³ (Baudais 2015). Ce point peut s'expliquer par la pérennité de la structure, qui peut être utilisée sur plusieurs générations sans qu'une réfection de l'espace ne soit nécessaire.

Signalisation des sépultures

Afin de retrouver les structures de traitement temporaire et les sépultures, une bonne signalisation de surface est indispensable. Or, la signalisation très soignée est régulièrement mise en valeur dans les nécropoles de type Chamblandes. C'est le cas sur le site de Chamblandes même mais également à Corseaux-en-Seyton (Suisse) (Moinat & Simon 1986, p. 43 ; Baudais & Kramar 1990, p. 28-29 ; Chambon 2007, p. 80) ou à Vidy (Moinat 2007).

Certains vestiges nous semblent présenter des spécificités qui nous poussent à envisager une personnalisation des structures de signalisation²⁵⁴. Par exemple, la dalle de couverture de la tombe 105 de la nécropole de Genevray est porteuse de pétroglyphes complexes²⁵⁵. Ces éléments graphiques ont pu avoir plusieurs fonctions différentes ou complémentaires.

Tout d'abord, ils ont pu permettre de conserver un souvenir de la répartition dans l'espace de défunts nommément identifiés²⁵⁶. Ces représentations auraient alors servi à regrouper les individus liés dans la vie après la mort, comme A. Naes le suggérait.

Mais ces éléments ont pu également représenter un « calendrier » des manipulations rituelles en cours d'exécution. Ces signes auraient alors facilité la reprise des rites de longue durée en cours d'exécution sans tâtonner afin de retrouver la bonne structure.

Compartiment à ossements en position secondaire

Lors de notre enquête, le premier indice ayant éveillé notre intérêt est la présence d'espaces compartimentés, réservés aux « réductions ». En observant systématiquement les profils de coupe des fonds de fosse sur les sites de Vidy et de Chamblandes, nous avons en effet remarqué l'aménagement régulier d'un surcreusement net au niveau des pieds des défunts²⁵⁷. Ce surcreusement est parfois rempli d'ossements réduits ou de dépôts

253 Alors que ces structures peuvent contenir les restes de dix défunts, les coffres en bois sont rarement des sépultures plurielles. Lorsque c'est le cas, le nombre de défunts n'est pas supérieur à deux (Baudais 2015).

254 Les formes des stèles semblent variées (voir Moinat 2007, fig. 10, p. 206). Toutefois, les nombreux réemplois et accidents de conservation nous empêchent de mener une étude sur la question.

255 Reproduite dans Baudais 2007, fig. 15, p. 169.

256 Ou tout au moins conserver la mémoire de la lignée à laquelle le défunt appartient.

257 Sur le site de Genevray l'aménagement est moins net mais nous constatons sur certaines tombes un pendage du fond de fosse légèrement plongeant vers les pieds du défunt (voir T 95 et 96 dans Gatto 2007, p. 179 fig. 2 et p. 182, fig. 7).

secondaires²⁵⁸. La présence de cet espace vide a déjà été souligné très ponctuellement dans des articles lors de l'étude des phénomènes taphonomiques²⁵⁹. Toutefois, ce phénomène n'avait pas été commenté dans l'optique d'une étude du processus funéraire prévu. Pourtant, la présence d'un tel compartiment nous paraît forcément significative. En effet, ce type de surcreusement ne peut avoir été effectué *a posteriori* sur une ciste déjà mise en place : l'agencement des dalles posées de chant montre que cet aménagement sur-creusé fait partie du plan initial de la tombe. Dès la construction de la ciste (et avant toute utilisation) il y a donc eu création d'une réserve destinée à recevoir des ossements en position secondaire. Cet aménagement a nécessairement été motivé par une intention particulière qu'il convient de questionner.

Lorsqu'un compartiment est aménagé afin d'accueillir des ossements disloqués, cette structure est alors systématiquement placée aux pieds des défunts en position primaire. Un effet de paroi est parfois visible entre les corps en position primaire et le petit surcreusement contenant les ossements en position secondaire. Ce fait est illustré par la tombe 62 du site de Pully-Chamblandes, la ciste T 98 de Thonon-les-bains (Gatto 2007) ou la tombe « fondatrice » du groupe 3 de Pontcharraud 2 (France) (Loison 1998; Gisclon 1993). L'espace ménagé pour la gestion des ossements secs a donc parfois été doté d'un contenant en matériau périssable servant à séparer le défunt primaire des amas secondaires qui partageaient sa sépulture.

Mais les amas d'ossements en position secondaire ne sont pas toujours stockés dans des surcreusements spécifiques. Parfois, les ossements peuvent être simplement repoussés sur les côtés au sein du coffre. Nous notons ce type de manifestations dans la tombe 5 du site de Saint-Martin-la-Rivière (France) ou dans la tombe 947 de Thonons-les-Bains (Baudais 2007, fig. 13, p. 168). Dans certains cas, les réductions sont tout de même installées selon la disposition régulière des coffres contenant un surcreusement : les ossements sont alors repoussés sous les pieds du défunt en position primaire (Pariat 2007, p. 93). On retrouve également ces deux types de réductions utilisées simultanément dans certaines sépultures du site d'Ambérieu-en-Bugey (Ain), apparenté à la culture de Chamblandes (Treffort & Valois 2017 ; Motte & Gisclon 2016).

Sépultures d'attente curées

En envisageant sérieusement l'hypothèse de manipulations post-dépositionnelles complexes, nous avons alors recherché les traces potentielles de structures permettant le stockage provisoire des cadavres en voie de décomposition, à savoir des pourrissoirs ou « sépultures d'attente ». Une relecture minutieuse de la littérature nous fournit de nombreux indices sur l'existence de telles structures, même si elles n'ont pas toujours été diagnostiquées comme telles par les fouilleurs. Nous en présentons ici quelques exemples.

Le niveau le plus ancien de la sépulture T 1 de Najac (France) contient un suidé entier accompagnant seulement quelques ossements humains erratiques²⁶⁰. Au-dessus

258 Voir l'annexe numérique « Recueils de données archéologiques – Réductions et dépôts secondaires dans les cistes de type Chamblandes ».

259 Moinat 1994, p. 125, légende de la figure 2, représentant la tombe 62.

260 Ces vestiges comprennent trois dents, un fragment de tibia, un humerus et un radius droit (Mahieu 1992, p. 142). Les conditions de conservation étant bonnes, l'absence du reste du squelette ne semble pas pouvoir s'expliquer par la taphonomie.

de ce niveau se trouvait la dalle de couverture « effondrée »²⁶¹ au-dessus de laquelle d'autres dépôts funéraires ont ensuite été exécutés (Vaquer 2007). Les chercheurs n'ont pas interrogé le statut des ossements en position secondaire dans le niveau le plus ancien, relevant simplement qu'un dépôt de membre supérieur isolé était peu probable (Mahieu 1992, p. 145). Nous pensons que ces vestiges pourraient constituer les restes d'une sépulture temporaire curée. La complétude du squelette de suidé pourrait alors être envisagé doublement : soit celui-ci constituait le mobilier d'accompagnement initial qui a été laissé en place au moment du prélèvement des ossements humains ; soit le suidé a été déposé au moment de la cérémonie de reprise de ces mêmes ossements.

Dans la ciste d'Arca de Calahons (France), très peu d'ossements ont été retrouvés. L'auteur de l'étude suppose que cette absence est due à un pillage (Escalon de Fronton 1970, p. 515). De notre côté, cette hypothèse nous paraît fort peu probable. En effet, de nombreux éléments de mobilier ont été retrouvés en place : des pointes en silex, une louche ovale et de très belles perles en schiste et en callaïs qui n'auraient probablement pas échappées aux vandales. Il est donc possible que la tombe d'Arca soit également un témoignage de la pratique d'inhumations temporaires.

À Chamblandes, A. Naef note également la présence de cistes curées, dans lesquelles ne subsistent que quelques ossements erratiques. Ces structures, après avoir été curées, étaient colmatées de sédiment et de pierres avant d'être closes par des dalles de couverture. Le colmatage paraît clairement volontaire car les pierres qui ont été retrouvées à l'intérieur étaient d'une dimension trop importante pour passer entre les interstices des dalles qui recouvrent la fosse (Moinat & Simon 1986, p. 45). Les auteurs ont alors interprété le geste comme une « vidange » puis une condamnation de la structure. Cette conclusion est évidemment parfaitement logique. Toutefois, elle ne demeure qu'une simple constatation de fait qui n'aboutit pas à interprétations ou hypothèses. Or, des questions subsistent : pourquoi curer une sépulture que l'on condamne ? Que sont devenus les ossements récupérés ? Nous pouvons tout à fait considérer que les tombes vidées puis condamnées pouvaient être les vestiges de sépultures d'attente. Ce fait expliquerait conjointement le curage minutieux et la condamnation immédiate sans réutilisation postérieure. Ces caractéristiques se retrouvent effectivement sur les sépultures provisoires de nombreuses ethnies pratiquant les double-funérailles car elles estiment que le lieu est devenu tabou.

Évidemment, la possibilité de vidanges régulières pour réutiliser les structures, sans qu'un traitement spécifique des ossements curés ne soit exécuté, est également à envisager.

Pourrissoir

Il semblerait que la gestion des cadavres frais se soit faite majoritairement dans des structures pouvant également accueillir des dépôts primaires non manipulés. Toutefois, un exemple de potentielle structure exclusivement dévolue au décharnement des corps et non à leur dépôt définitif doit être mentionné. Dans la nécropole de Maddalena (Italie) la structure F 20 a en effet été interprétée comme un pourrissoir par les fouilleurs. Cette structure est un caisson à trois côtés de dimensions bien plus importantes que les cistes funéraires. Elle contenait de nombreux ossements épars disloqués (Fedele 2007, p. 316).

261 D'après les termes de l'auteur de l'étude (Vaquer 2007).

3.2.5 Perspectives

Les structures archéologiques présentées ci-dessus prouvent que les funérailles des « populations chamblandes » étaient bien plus complexes qu'il n'y paraissait au premier abord. Réductions, véritables sépultures secondaires et traitements à plusieurs modes²⁶² sont suffisamment courants pour que nous suspicions un véritable phénomène culturel en relation avec les manipulations des défunts sur le long terme.

Ces vestiges soulignent une multiplicité des temps du rituel ainsi qu'une multiplicité des espaces dévolus aux morts. Ainsi, dans le cas de la tombe 3 de la Colline du Grand-Pré-Saint-Léonard, il semble que l'usage de trois lieux mortuaires différents aient été nécessaires à l'exécution du rite funéraire²⁶³. Concernant le calendrier de réalisation de la pratique, ce rite a pu être exécuté en deux temps ou plus. En effet, si l'homogénéité de la crémation semble montrer que les trois corps ont été brûlés simultanément, rien n'indique que les individus n'avaient pas été inhumés successivement dans la structure d'attente. Ces vestiges suggèrent donc des rites funéraires hautement complexes, dont la réalisation peut s'étendre sur plusieurs années voire plusieurs décennies.

D'un point de vue anthropologique, comment interpréter ces manipulations post-dépositionnelles dans le contexte du Néolithique Moyen occidental ? De nombreuses hypothèses sont à prendre en considération.

Tout d'abord, face à des inhumations collectives, la possibilité de tombes familiales ou lignagères est régulièrement évoquée. Elle est parfaitement plausible même si aucun indice positif ne nous permet de valider cette hypothèse. Comment interpréter dans ce cas les nécropoles marquées par la culture Chamblandes dans lesquelles ne se pratiquent pas les inhumations collectives comme Barmaz (Honegger 1994-95 ; Honegger & Desideri 2003) ou Sion-Ritz et Sion-Collines (Suisse) (Moinat *et al.* 2007) ? Dans ces nécropoles, la mémoire de la filiation était-elle valorisée par d'autres procédés ? Pourquoi un tel choix ? Sommes-nous face aux manifestations d'un particularisme régional marqué ?

Nous avons souligné la présence de tombes curées et abandonnées. À quoi correspondent-elles ? Aux sépultures d'attente de « double-funérailles » ? Aux vestiges d'une implantation abandonnée ? Dans ce cas, les populations en mouvement ont-elles souhaité conserver les ossements de leur vieille nécropole ? Peut-être afin de créer un dépôt fondateur dans la nouvelle nécropole ? Certains ossements étaient-ils récupérés pour la création de reliques domestiques ?

Seules de nouvelles données de terrain, issues de contextes domestiques et de nouveaux dépôts funéraires, nous permettront peut-être d'éclairer ces nombreuses questions. Notre étude des processus funéraires complexes pour cette culture demeure pour l'instant prospective : de nombreuses variables demeurent encore à interroger afin d'af-

262 Inhumation temporaire suivie d'une crémation et d'une inhumation secondaire.

263 Trois lieux différents est le minimum et implique que nous envisagions un dépôt des trois sujets dans une structure d'attente commune... Mais le stockage temporaire des trois individus a parfaitement pu se faire dans des structures d'attente séparées, augmentant ainsi le nombre de structures entrant en jeu dans le processus mortuaire global.

finer notre compréhension de phénomènes funéraires sophistiqués²⁶⁴. En ré-évaluant les données issues de la littérature, nous ne pouvons en effet qu'éclairer partiellement sous un jour nouveau les phénomènes de déplacements post-inhumation des ossements dans les cistes de type Chamblandes. Des découvertes nouvelles et une étude des données de terrain des sites seront nécessaires pour poursuivre cette réflexion.

3.3 Le corps sec « repoussé » dans la tombe : la réduction

Comme nous l'avons vu dans notre chapitre 2, la réduction concerne théoriquement l'intégralité des ossements du corps. En accord avec cette définition généraliste, nous avons donc décidé de discuter ce phénomène dans le chapitre consacré au traitement du corps entier. Toutefois, dans les faits, nous constatons que la « réduction » peut concerner des profils ostéologiques très variés, allant de la représentation strictement intégrale²⁶⁵ à quelques pièces ostéologiques volumineuses seulement²⁶⁶.

Dans un premier temps, nous dresserons un panorama des pratiques préhistoriques et historiques de réductions de corps (3.3.1).

Ensuite, nous discuterons plus avant les intentions pouvant motiver ce type de déplacement dans le contexte précis de l'Europe médiévale (3.3.2). Le choix de ce contexte chrono-culturel a été motivé par plusieurs paramètres :

- l'abondance des données archéologiques et des études synthétiques menées sur le sujet nous permettent de discuter d'un phénomène enseigné par un corpus vaste,
- la présence de sources écrites nous permet à la fois de pousser plus avant l'interprétation des faits archéologiques et d'adopter un regard critique sur les lacunes que ces sources représentent.

Nous pensons évidemment que bon nombre d'intentions discutées dans cette partie sont également transposables aux contextes préhistoriques et protohistoriques. Nous reviendrons ponctuellement sur des cas empruntés à ces contextes chronologiques afin d'en faire l'illustration.

Enfin, nous proposerons une réflexion sur l'intégration des réductions de corps au sein des processus funéraires en guise de conclusion (3.3.3).

3.3.1 Réduction de corps : un panorama

La réduction n'est pas qu'un concept d'archéologue. Il s'agit également d'une réalité des pratiques mortuaires contemporaines. La réduction proposée par les pompes funèbres modernes comprend les étapes suivantes : l'exhumation du cercueil, le prélèvement des restes (sans nettoyage des ossements), puis leur mise en coffre. Ce coffre peut faire l'objet d'un dépôt dans le caveau familial ou bien d'une crémation secondaire.

264 Ainsi, nous avons déjà cru percevoir des logiques dans la récupération préférentielle de certaines pièces ostéologiques. Mais ce fait demanderait à être vérifié par une étude statistique étendue lors de travaux postérieurs centrés sur de nouvelles découvertes, une étude des données de terrain et des collections ostéologiques.

265 Comme pour le Sarcophage 102 de Saint-Saturnin (France) (Gleize 2006, p. 360).

266 Comme pour la sépulture I. 084 de Noisy-le-Grand (France) (Le Forestier 2012).

Si ce geste est encore d'actualité, les manipulations post-dépositionnelles donnant lieu à la composition de réductions sont déjà pratiquées lors des manifestations funéraires les plus anciennes.

3.3.1.1 La réduction en Préhistoire ancienne

Sur le site moustérien de Shanidar (Irak) ce type de pratique a pu être souligné sur des sépultures de néandertaliens, montrant par là — s'il en était encore besoin — que *homo sapiens* n'a pas le monopole des phénomènes mortuaires complexes. Sur les squelettes de cette grotte, des appariements ont été effectués, permettant ainsi de retrouver la dynamique d'établissement des sépultures. Des os longs disloqués appartenant à l'individu VI ont été retrouvés auprès de l'individu IV. L'hypothèse d'un dérangement occasionné par l'aménagement de l'espace au profit du nouvel occupant est évoquée par R. Solecki (Kooijmans *et al.* 1989, p. 324). Toutefois, on ne peut exclure la volonté d'un rassemblement pour d'autres raisons. Toujours pour le Moustérien, le site de Teshak-Tash (Afghanistan), fournit également des réductions au sein de structures mortuaires dallées. Ces dépôts étaient accompagnés de dépôts de cornes de chèvres (Klein 2009, p. 573).

Avec la fin du Paléolithique et le Mésolithique, les preuves de manipulations autour des corps se multiplient et, avec elles, les exemples de réduction de corps. Les niveaux datés de l'Épigravettien final de la grotte d'Arene Candide (Italie) fournissent ainsi sept sépultures attestant cette pratique²⁶⁷ (Maureille 2004).

3.3.1.2 La réduction en Europe, du Néolithique à l'Antiquité

La réduction dans les grandes sépultures néolithiques

L'usage de la réduction a été très discutée lors de l'étude des sépultures collectives du Néolithique, où les rassemblements d'ossements en position secondaire sont largement pratiqués. Ces gestes ont pu être exécutés pour des raisons pratiques bien compréhensibles dans le contexte de l'utilisation prolongée d'un espace restreint. Toutefois, certains chercheurs soulignent que ces gestes semblent liés à des préoccupations d'un autre ordre, relatifs à la perpétuation de la mémoire de l'occupation territoriale (Blin & Chambon 2013).

Au Néolithique, les réductions paraissent nettement moins usitées dans les structures dont le caractère collectif est moindre, au point que les chercheurs les ont traitées comme des gestes relativement anecdotiques (Gatto 2007 ; Moinat 2003). Nous avons vu que cette vision des choses doit être légèrement modifiée, notamment en ce qui concerne les dépôts en cistes de type Chamblandes pour lesquelles nous avons proposé une revue critique précédemment²⁶⁸.

Manipulations post-inhumation aux âges des métaux et dans l'Antiquité

Aux âges des métaux, les manipulations du corps mort sont légion : constitution de trophées, exposition et constitution de sépultures secondaires comme à Danebury

267 Sépultures I, III, IV, X, XII, XIII et XIV.

268 Voir *supra* « 3.2.4 Réévaluation du phénomène de » réduction « dans les cistes de type Chamblandes ».

(Hampshire, Grande-Bretagne – Booth & Madgwick 2016) à Gussage-all-Saints et à Maiden Castle (Dorset, Grande-Bretagne – Redfern 2008). Toutefois, la réduction étonne par son absence. Pour l'Âge du Bronze, nous n'avons dénombré dans notre corpus que trois occurrences certaines pour l'Europe avec les sites de Pouey et Puyréaux en France (Courtaud & Dumontier 2011 ; Gomez de Soto & Coupey 2013) et celui de Kichary Nowe en Pologne. Dans l'état actuel de nos recherches, les réductions clairement identifiables pour cette période semblent être rares.

Pour l'Âge du Fer, nous constatons que, malgré quelques rares exceptions qui sont d'ailleurs discutables, « la réduction (...) semble bien la grande absente des nécropoles celtiques » (Delattre & Seguié 2007, p. 613). Nous notons toutefois la présence d'une réduction originale par le pliage d'un corps en cours de décomposition sur le site de Champfleury (Bonnabel & Paresys 2012, p. 149). Nous pouvons également évoquer une exception rencontrée lors des fouilles de l'Inrap en 2004 sur le site de la nécropole de Nanterre « avenue Jules Quentin » (France). Un jeune enfant a été réduit lors de l'ajout du corps d'un homme d'âge mûr, qui a été inhumé en armes (Delattre & Seguié 2007). Nous avons également recensé un exemple à Bucy-le-Long (France), dans la sépulture BLH189. La tombe d'une femme a été ouverte (d'après les auteurs, lors d'un pillage) et ses ossements ont été repoussés à une extrémité de la fosse sépulcrale (Desenne *et al.* 2010, p. 215).

Parce que la réduction à cette époque est peu courante, elle a été considérée par les archéologues comme la traduction du souhait d'unir dans la mort des individus dont les décès n'ont pas été simultanés mais qui sont socialement liés (Delattre & Seguié 2007, p. 613). Cette hypothèse mérite effectivement d'être évaluée, même si la possibilité d'un malheureux accident à cause d'une tombe mal signalée est également envisageable.

Avec l'arrivée des conquérants romains en France, l'évolution des mentalités autour de la manipulation du corps entraîne une nette régression des manipulations en contexte funéraire, à la fois des corps en chair et des os secs. En dehors des contextes de conflits armés qui s'accompagnent de mutilations de cadavres stéréotypées, le corps devient un objet dont l'intégrité ne doit pas être compromise. Quelques rares exceptions à la règle sont connues comme la sépulture secondaire datée du V^{ème} siècle de notre ère qui a été retrouvé dans un coffre en dalle de calcaire posées de chant à Bétheny (Bouquin *et al.* 2016, p. 56). Au vu de nos recherches actuelles et précédentes²⁶⁹, nous pensons pouvoir considérer que la réduction ne fait pas partie des activités normales des fossoyeurs de l'Antiquité. Quelques exceptions notables sont toutefois à mentionner. L'ensemble funéraire de Bétheny « Les Ecavés »²⁷⁰, dont l'occupation s'étend du I^{er} au III^{ème} siècle après J.-C., a fourni une inhumation secondaire déposée dans un coffre (Bouquin *et al.* 2016). Dans certaines sépultures de Mégara Hyblaea (Sicile), des individus ont été réduits dans des conditions particulières. Le sujet a parfois été inhumé seul, puis réduit, malgré l'absence d'apport de nouveaux corps²⁷¹.

269 Recherches menées dans le cadre de notre master en archéologie du monde antique à l'Université Paris 1, sur les pratiques funéraires des membres de l'armée romaine entre le I^{er} siècle av. J.-C. et le IV^{ème} siècle apr. J.-C. dans les provinces orientales de l'Empire (Direction : Pr. F. Villeneuve).

270 Cet ensemble funéraire a également livré trois sépultures à incinération et deux inhumations primaires d'enfants.

271 H. Duda, communication personnelle

3.3.1.3 La réduction au Moyen Âge

La « réduction » a régulièrement été discutée au sein des monographies de sites médiévaux européens, en tant que manipulation post-dépositionnelle principale pour cet horizon culturel. Toutefois, il est très important de souligner que la seule présence d'ossements disloqués dans un cercueil ou un sarcophage en association avec de nouveaux sujets en position primaire n'est pas suffisante pour conclure à un geste de réduction. En effet, ces amas peuvent également correspondre à de véritables dépôts secondaires. L'introduction dans un sarcophage d'os provenant d'autres sépultures, parfois depuis des nécropoles éloignées, a pu être prouvée pour certaines inhumations. C'est le cas pour les sarcophages de Guilem Taillefer (enfeu des comtes de Toulouse, Basilique Saint-Sernin, France), qui a accueilli de véritables dépôts secondaires (Crubézy & Dieulafait 1996).

Nous dresserons ici une revue commentée de la nomenclature actuelle pour la description des réductions médiévales avant d'aborder quelques problématiques récurrentes liées à ces phénomènes.

Typologie des réductions

Face à la grande variété des formes que peuvent prendre les réductions pendant la période médiévale, des tentatives de classifications typologiques ont été faites. Cette classification prend en compte la morphologie des amas issus de la réduction (Ardagna *et al.* 2012) mais également leur présence à l'intérieur ou à l'extérieur du contenant principal (Duday 2009).

Cette tendance à la classification des réductions a pris, ces dernières années, une ampleur de plus en plus considérable. Les auteurs ont alors proposé de distinguer, entre autres :

- la réduction « repoussée ». Il s'agit d'un « déplacement des ossements contre une des parois latérales de la tombe » (Gleize 2006 ; Gleize 2007). Cette réduction peut être « latérale », « en couronne », « aux pieds du défunt », « à la tête du défunt », etc.²⁷²,
- la réduction « avec transfert » (Ardagna *et al.* 2012, p. 35). Cette réduction prend place hors du contenant principal. Il s'applique aux « réductions » prenant place contre les bords extérieurs des cercueils ou sur le couvercle du contenant du nouveau défunt²⁷³. On assiste ainsi à la proposition d'une extension de l'acceptation du terme « réduction ». Ce parti-pris répond à une volonté raisonnable de revenir vers une définition plus flexible, davantage en harmonie avec l'incroyable variabilité des gestes pratiqués²⁷⁴,

272 Comme l'illustrent les sépultures 18 et 19 de Anse Sainte Marguerite (Guadeloupe) (Courtaud 2013).

273 Comme l'illustrent les sépultures 538 de la nécropole de Kuntzig (France), 112-113 de la nécropole de La Mamot (France) et I-229 de la nécropole de Noisy-le-Grand (France).

274 « Normally, reduction, by definition, takes place within the same container, for example when a sarcophagus containing one individual is re-opened much later to accommodate the remains of another. (...) If the bones of the first were collected inside the tomb at one end or outside, against the side of the tomb or on the cover, this should probably be considered as 'reduction' proper (...). » (Duday 2009). La réduction avec transfert « est une variation de la réduction mais dans ce cas les os en position secondaire sont regroupés après déplacement hors du lieu du dépôt initial. » (Ardagna *et al.* 2012).

- la réduction « associée à une vidange » (Gleize 2006). Cette catégorie n'a jamais fait l'objet d'une définition explicite de la part de son inventeur mais on comprend qu'il s'agit d'un dépôt effectué dans l'espace initial du dépôt primaire et qui a été associé à un tri : certaines pièces ont été « vidangées », c'est-à-dire sorties du réceptacle et abandonnées « ailleurs ».

Il n'est pas rare qu'un individu réduit soit rassemblé en plusieurs amas distincts. Nous pouvons citer par exemple la sépulture 4014 de Chessy (France), dans laquelle les restes de l'individu 3 ont été divisés en deux groupes. La partie supérieure de son corps a été ramenée vers la tête du nouveau défunt, alors que la partie inférieure a été poussée vers les pieds. Ce même phénomène est observé sur la sépulture I.569 de la nécropole de Noisy-le-Grand (fig. 3.30, détail A). Curieusement, ce fait n'a pas attiré l'attention des auteurs lors de la création des typologies. Nous pensons que ce type de geste est pourtant particulièrement révélateur de l'intention des opérateurs. Ici, un but premier de gestion de l'espace est évidemment perceptible puisque le fossoyeur a débarrassé l'espace des ossements secs sans prendre la peine de réunir l'individu dans un seul et même amas cohérent.



Figure 3.30.
Réduction à portée
« esthétique » ?
Sépulture SP 698,
nécropole du Carré
Saint-Jacques, La
Ciotat. Cliché Thierry
Maziers, Inrap. Avec
l'aimable autorisation
de l'auteur.

Notre impuissance à construire des catégories englobant l'ensemble des paramètres qui régissent une activité humaine entraîne la création d'une catégorie « indéterminée ».

L'aspect pratique de ces typologies morphologiques est indéniable pour l'enregistrement des données sur le terrain. Toutefois, au-delà de l'amélioration du confort lors de l'enregistrement des données lors de la fouille, ces classifications ne comportent que peu d'intérêt pour la construction des interprétations. Les différentes formes de réduction répondent effectivement à des choix d'agencement qui ne semblent pas toujours corrélés à une action significative mais uniquement à des contingences techniques ou parfois même aux habitudes de l'opérateur. Certaines manipulations semblent même correspondre à un choix quasiment « ludique » de la part de celui-ci : ainsi, pour une des réductions de la nécropole du Carré Saint-Jacques (France), le dépôt est traité avec une qualité esthétique qui n'a pas d'impact sur la fonctionnalité de l'assemblage (fig. 3.30).

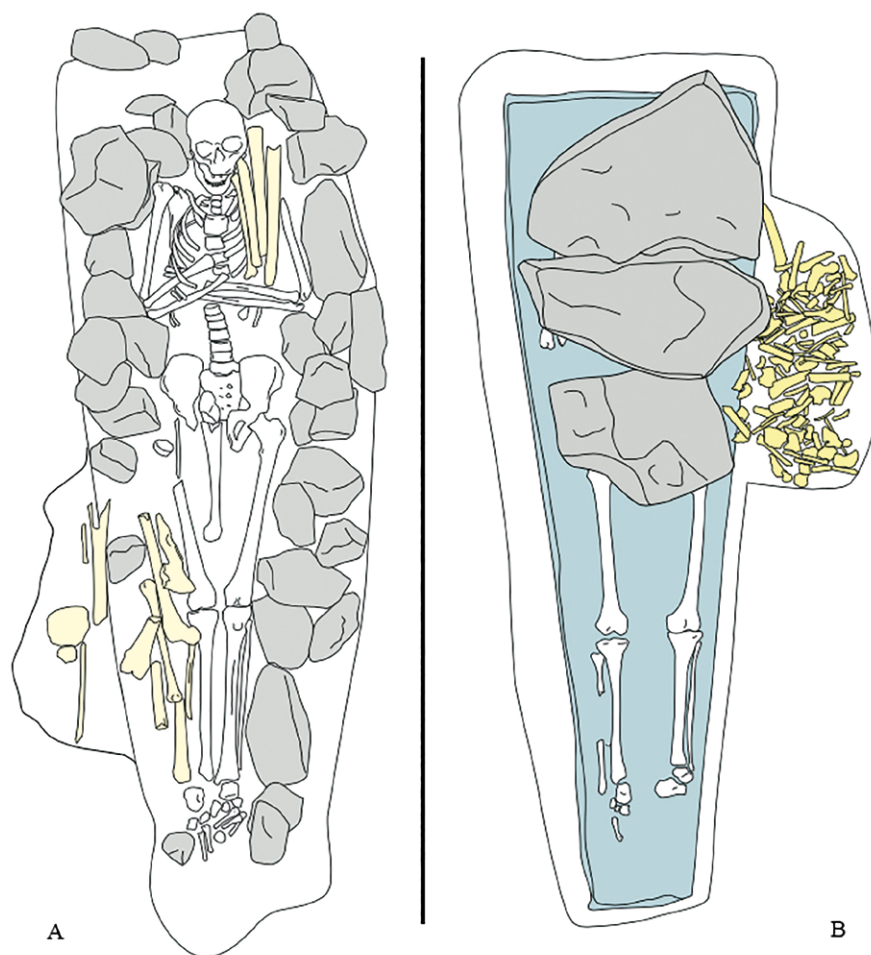


Figure 3.31. Mélange ou séparation des différents défunts lors des pratiques de réduction. A : réduction en deux amas distincts déposés sur le nouveau défunt, sépulture I.569 de la nécropole de Noisy-le-Grand. B : réduction en fosse latérale, sépulture I.061 de la nécropole de Noisy-le-Grand. DAO par M. Kerien, reproduit depuis *Le Forestier* 2012 fig. 102 et fig. 094. Avec l'aimable autorisation des auteurs.

Ainsi, l'agencement des pièces ostéologiques dans les différents dépôts peut répondre à des raisons pratiques. Toutefois, ces pièces peuvent être également être ordonnées de façon harmonieuse. Pour cette question comme pour les autres, la variabilité des formes est à la hauteur de la diversité des intentions de l'opérateur.

Sépultures plurielles et réduction : les formes de l'espace partagé

L'apport d'un nouveau mort est largement considéré comme un critère de définition implicite de la réduction. Toutefois, lorsqu'un nouveau mort est apporté dans la structure, nous constatons que les modalités de partage de l'espace sont variables. Encore une fois, les statistiques plaident pour une suprématie du second défunt apporté, le premier étant « réduit » à un rôle subalterne, lorsqu'il ne sert pas simplement à améliorer l'infrastructure destinée au nouveau corps²⁷⁵.

Toutefois, nous avons également noté que l'espace funéraire pouvait être partagé tout en conservant une individualisation des restes réduits par une ségrégation partielle de la structure. C'est ce qu'illustrent les sépultures I.066-67 de la nécropole de Noisy-le-Grand (Le Forestier 2012) (fig. 3.32, détail A) et la sépulture 076 de la nécropole de Montataire (France) (Decormeille-Patin *et al.* 1999)

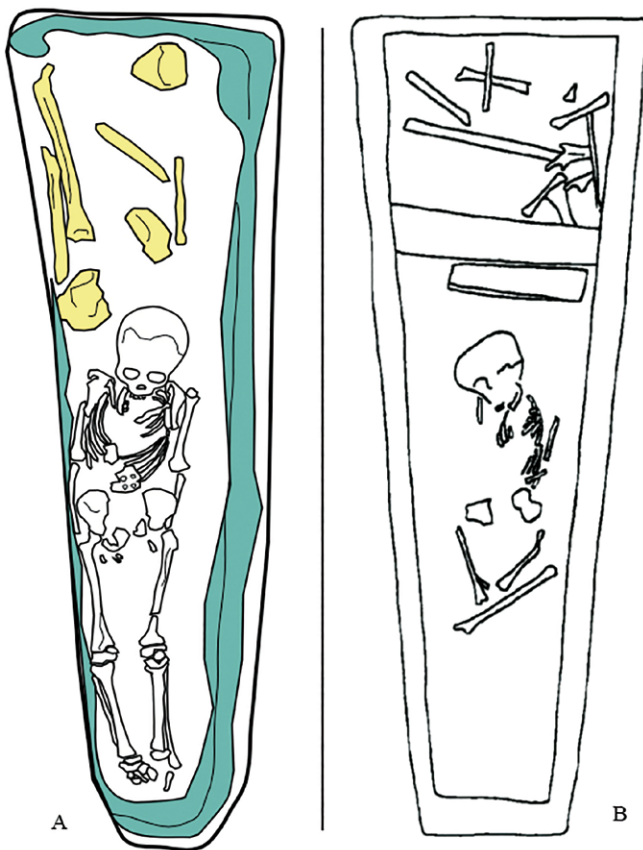


Figure 3.32.
Ségrégation des espaces lors de réductions. A : Sépultures I.066 et I.067 de la nécropole de Noisy-le-Grand, reproduit depuis Le Forestier 2012. B : Sépulture 076 de la nécropole de Montataire, reproduit depuis Decormeille-Patin *et al.* 1999. Avec l'aimable autorisation des auteurs.

275 Voir *infra* « 3.3.2.3 La gestion des espaces collectifs / Quelques utilisations originales ».

(fig. 3.32, détail B). Une autre stratégie peut être mise en place pour conserver les ossements dans un espace qui leur est propre. Ainsi, le creusement d'une fosse adjacente pour stocker la réduction est parfois ménagé à côté du nouveau cercueil. Ce type de manipulation est illustré par la tombe I.061 de la nécropole de Noisy-le-Grand (fig. 3.31, cliché B). Toutefois, nous notons surtout la fréquence élevée de « réductions » prenant place directement dans l'espace de l'inhumation, parfois directement sur le corps du nouveau mort²⁷⁶ comme pour la sépulture I 569 de la même nécropole (fig. 3.31, cliché A).

Variabilité des formes et spécialisation des opérateurs

Dans cette perspective, la question de la professionnalisation des opérateurs est un point qu'il serait important d'approcher.

En l'absence de normes dictées par une autorité supérieure, on constate la variabilité des gestes adoptés par les fossoyeurs. Malgré l'absence d'un apprentissage stéréotypé, nous supposons que les anciens gérants des nécropoles avaient parfois tendance à « léguer » leurs habitudes à leurs successeurs. Ces enseignements officieux, transmis sous la forme de conseils au nouveau fossoyeur, peuvent ainsi créer des « traditions » dans la manipulation des restes, sans que ces gestes normés ne répondent à des considérations sociales ou religieuses particulières²⁷⁷.

Si l'on en croit les sources écrites, le recours aux services d'opérateurs non spécialisés pour la manipulation des restes osseux semble avoir été répandu. V. Harding rapporte des faits particulièrement éloquentes sur ce point : l'église de Saint Dunstan, dans l'ouest de Londres, a engagé, au début du XVI^{ème} siècle, un indigent afin que celui-ci installe les ossements dans l'ossuaire²⁷⁸ (Harding 1992). Le texte²⁷⁹ ne précise pas si l'exhumation des restes a fait partie de ses attributions ou s'il s'agissait juste de procéder à un rangement des restes osseux au sein de la structure. Entre 1516 et 1517, la même église va engager un autre homme pour sortir les restes humains de l'ossuaire afin de permettre sa réparation²⁸⁰. La gestuelle du fossoyeur répond alors à des choix personnels, sans que ceux-ci ne soient orientés par une formation particulière.

Même si l'identification du statut de l'opérateur est le plus souvent impossible, il convient d'être conscient que son appartenance à une classe professionnelle ou à la famille du défunt influe sur la façon dont le geste est exécuté. Ce statut entraîne effectivement des conséquences sur la portée de l'action, qui peut ainsi être considérée comme commémorative, purement gestionnaire et/ou funéraire, en fonction des circonstances particulières et de l'attachement sentimental entre l'opérateur et le disparu.

276 Comme l'illustrent respectivement les sépultures I.134 et I.314 de Noisy-le-Grand.

277 Sur la question, voir notre entretien semi-dirigé mené auprès d'un fossoyeur actuel, autour de l'exhumation des restes de M. Brun (Charron, 17. 2007).

278 Cette opération a été effectuée pour la modique somme de deux deniers.

279 GLMS 2968/1.

280 GLMS 2968/1, a/c 1511-12 fos. 5, 5v / Cette opération a été effectuée pour la somme de 10 deniers pour 2 jours de travail.

3.3.2 Pourquoi repousser le corps mort ? L'exemple du Moyen Âge

3.3.2.1 La gestion des espaces collectifs

Comme nous l'avons déjà abordé précédemment²⁸¹, la littérature archéologique se fait largement l'écho d'une interprétation fonctionnelle du geste de réduction. Les auteurs posent ainsi le postulat que l'action prend place hors du programme funéraire. Sur ce point, la définition d'H. Duday paraît sans appel :

« *The aim of the gesture is to clear the necessary space for depositing the second individual* », (Duday 2009, p. 72-73).

On constate que le phénomène de réduction est largement considéré par les auteurs comme une nécessité gestionnaire, qui appelle un geste technique (et parfois *uniquement* technique) afin de procéder à la « réutilisation »²⁸² d'une structure dont on veut profiter (Gleize & Castex 2013). C'est une forme de régulation de l'espace occupé bien connue et qui semble bien acceptée par les utilisateurs des nécropoles qui comprennent son utilité sur le moyen et le long terme.

La récupération de structures prestigieuses

Dans le contexte de l'Europe médiévale, certains auteurs ont parfois suggéré que les sarcophages les plus majestueux faisaient l'objet d'une réutilisation plus intensive. Le prestige conféré par la forme et le matériau du contenant sont effectivement des facteurs de réutilisation sur certains territoires²⁸³ (Crubézy & Raynaud 1987, p. 205). Mais nous ne devons pas sous-estimer l'importance donnée à la commodité de réouverture de la structure : en effet, un contenant pérenne sera tout simplement plus aisé à réutiliser sur un temps long qu'un coffrage en bois qui se dégrade.

Cette préférence des coffres en pierre n'est toutefois pas automatique : Y. Langlois et V. Gallien ont, par exemple, montré que les sarcophages en pierre et les coffrages en bois étaient indifféremment réutilisés dans la nécropole de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime, France) entre les VII^{ème} et VIII^{ème} siècles (Langlois & Gallien 2012). Ce fait se retrouve également dans la nécropole mérovingienne de Kuntzig (France) (Lefebvre 2011). Le matériau et les qualités esthétiques de la structure remployée ne sont donc pas toujours le moteur du choix de la réouverture²⁸⁴.

Des emplacements privilégiés convoités

Le phénomène de réutilisation intensive des structures est parfois à mettre en relation avec l'attraction de la perspective de l'inhumation *ad sanctos*. Cet emplacement

281 Voir *supra* « 2.7 Réductions ».

282 On trouve également le terme « emploi » et « ré-emploi ».

283 Étude ciblée sur les ensembles du IV-V^{ème} siècles dans le Sud-Ouest (Crubezy & Raynaud 1987).

284 Sur ce point, nous pensons qu'un facteur supplémentaire doit être pris en considération pour la compréhension des motivations lors du choix de la structure réemployée. La place prestigieuse près du lieu de culte était régulièrement monnayée afin d'être réservée. Les croyants pouvant s'offrir le luxe de cet emplacement sont donc souvent les mêmes que ceux pouvant commander des sarcophages en matériaux précieux. Il est donc difficile de savoir si l'attrait pour les sarcophages luxueux est réellement lié à leur constitution ou plutôt à leur emplacement privilégié au sein de l'espace funéraire.

est censé apporter une protection au corps, car, selon l'expression d'Y. Duval « les saints écartent des tombeaux les profanateurs » (Duval 1988, p. 179). En revanche, les saints n'éloignent pas les fossoyeurs en quête de nouveaux emplacements prisés. Ce ne sont pas les pilleurs de tombes mais les puissants désireux d'obtenir un tombeau prestigieux qui incarnent alors le rôle des profanateurs. Ce fait n'est pas exempt d'une certaine ironie : les fidèles veulent principalement être enterrés *ad sanctos* pour que la présence du Saint préserve l'intégrité de leur corps. Mais les contraintes topographiques alliées à une pression démographique toujours plus importante et à un désir de se faire une place près des Saints Protecteurs auraient plutôt tendance à engendrer le contraire de l'effet souhaité. L'engouement des inhumations *ad sanctos* entraîne en effet des manipulations beaucoup plus fréquentes autour des *martyrium* et des *memoriae*.

Quelques utilisations originales

Parfois, le déplacement des ossements ne se borne pas à libérer le contenant mais se pare d'une autre dimension tout à fait originale.

La réutilisation du corps du précédent occupant à des fins pratiques se retrouve dans plusieurs nécropoles, sous différentes formes. À Noisy-le-Grand, les opérateurs ont aménagé des maintiens céphaliques de manière opportuniste avec les ossements réduits. C. Le Forestier souligne que les ossements de l'ancien occupant ont servi à caler la tête du nouveau défunt, au même titre que de simples blocs de pierre (Le Forestier 2012, p. 175) (fig. 3.33). Dans la sépulture 596 de la nécropole de Serris (France), les os ont été visiblement utilisés afin de servir de cale au contenant souple du nouvel individu.

Ce type d'emploi opportuniste des ossements réduits ne se limite pas à la période médiévale. Nous en trouvons quelques exemples parmi les sépultures du groupe Chambon, comme dans la ciste 5 du site de la Goumoisière (France) (Soler 2007, p. 122).

Nous constatons alors une certaine désinvolture face aux restes mortels qui trahit leur réification.



Figure 3.33.
Utilisation des ossements comme cales pour le nouveau défunt : Nécropole de Noisy-le-Grand, sépulture I.069. Reproduit depuis Le Forestier 2012 avec son aimable autorisation.

Au delà de la gestion ?

Comme nous l'avons déjà mentionné, un courant de pensée tourné vers une interprétation gestionnaire s'est développé au sein de la recherche francophone. Ce fait s'est renforcé au point que l'on a parfois la sensation que la réduction sort de l'histoire de l'individu inhumé et n'est pas incluse dans son traitement funéraire. À travers l'étude des phénomènes de réduction, certains spécialistes voient surtout une piste pour l'étude de la gestion de l'espace de la nécropole sur le long terme. C'est alors l'histoire de l'ensemble funéraire et non plus l'histoire du défunt que l'on cherche à reconstituer²⁸⁵. Cette orientation de la recherche vers une compréhension de la dynamique des ensembles a apporté son lot de contributions importantes.

Toutefois, nous ne devons pas abandonner notre tentative de compréhension des processus mortuaires individuels au seul profit des procédés intéressant la collectivité des inhumés. Les entités plus restreintes (dynastiques ou familiales) composant la société méritent d'être étudiées pour elles-mêmes car la compréhension de ces phénomènes peut contribuer à la résolution de problématiques plus générales.

3.3.2.2 Garder avec l'autre...

Certains spécialistes ont souligné que, pour les périodes médiévales, le rassemblement familial est la seule condition officiellement acceptée par l'Église pour justifier la ré-ouverture d'une sépulture (Cabrol & Leclercq 1907, p. 1279).

Ce facteur ne semble pourtant pas constituer une piste de recherche privilégiée pour les chercheurs. Le procédé d'investigation que constitue la recherche ADN est malheureusement trop rarement utilisé à cause des coûts de réalisation. L'étude des rapprochements familiaux et des incidences qu'ils ont eu sur le rassemblement des ossements en contexte sépulcral est alors rarement abordée. Peu de crédit est généralement accordé à l'hypothèse d'une inhumation par groupes cohérents d'individus (Gleize 2006, p. 377), probablement parce que quelques études bien menées sur la question n'ont pas fourni de résultats très concluants (Le Forestier 2012).

Certains chercheurs voient pourtant dans le rapprochement intentionnel d'individus liés une motivation pour l'acte de réduction : ils ont donc traité cette hypothèse de façon ponctuelle. La fameuse sentence de Saint Jérôme a constitué un *leitmotiv* pour cette orientation de recherche.

« Un seul et même sépulcre doit unir ceux qu'a uni le lien conjugal, parce qu'ils sont une seule et même chair. Et ce que Dieu a uni, l'homme ne doit pas le séparer », (Collection irlandaise (vers 700), c. XVIII-1c (ed Wasserscholeben)).

Il s'avère que certains ensembles funéraires illustrent effectivement des rapprochements familiaux. Ainsi, M. Colardelle constate l'usage particulièrement assidu de la tradition d'inhumation familiale (époux et parents) dans le cimetière de Roissard (Colardelle 1983, p. 364). De même, entre 1380 et 1520, dans les cimetières londoniens, entre 18 et 60 % des individus avaient exprimé le désir de choisir l'emplacement de leur sépulture afin d'être inhumé à proximité d'une personne de leur famille ou de leur connaissance (Harding 1992, p. 126). Cette dernière remarque est intéressante et

285 « (...) comment s'insèrent ces gestes dans l'histoire de l'espace funéraire ? » (Gleize 2010, p. 51)

nous invite à souligner que la parenté sociale ne se limite évidemment pas aux seuls liens biologiques et maritaux. Le réseau complexe de relations qui lie les êtres et peut les amener à vouloir être réunis dans la mort dépasse largement les frontières de la famille nucléaire : il s'étend aux amis, aux collègues, aux membres d'une même confrérie, etc. L'échec de mise en valeur du lien biologique entre individus ne doit donc pas amener le chercheur (comme c'est trop souvent le cas) à la conclusion que les rapprochements entre individus se faisaient au hasard. En revanche, la pluralité des facteurs nous empêche de percevoir directement les logiques de rapprochement. Par exemple, les enquêtes historiques ont révélé que les demandes pour être inhumé près des parents émanent le plus souvent d'individus célibataires²⁸⁶ (Harding 1992, p. 127). La complexité de la construction de la notion de parenté est ainsi à prendre en considération dans sa globalité, en fonction de la place que chacun a trouvé au sein de sa famille.

T. Bonin a fait des rassemblements familiaux un argument pour expliquer la variabilité des formes de réduction. Il suppose que les réductions qui prenaient place dans le contenant étaient celles qui rassemblaient des individus de la même famille, alors que les réductions avec transfert « pourraient correspondre à une réutilisation sans lien directs entre les inhumés » (Bonin 2000, p. 34). Cette hypothèse, bien qu'acceptable, est malheureusement impossible à vérifier.

3.3.2.3 ...tout en conservant un sous-espace sépulcral singulier ?

L'interdiction de superposer les corps morts a été exprimée par le *Concilium Matisconense* et le *Concilium Autissiodorensis*²⁸⁷. Cette interdiction a parfois été citée pour justifier l'acte de réduction lors de la réutilisation des structures. Pourtant, la prohibition pontificale et diocésaine ne s'applique qu'à la superposition de corps frais (« *non marcidata* »)²⁸⁸ : elle n'est donc pas un argument recevable pour expliquer le geste de réduction. Cette interdiction n'a d'ailleurs pas été suivie dans les faits. Les archéologues constatent régulièrement sur le terrain la superposition de cadavres frais. On peut par exemple citer la sépulture 9 de la nécropole de Notre-Dame-de-Bondeville, dans laquelle les deux derniers individus ont été inhumés simultanément (fig. 3.34).

Figure 3.34. Preuves de la superposition de corps frais dans une même sépulture, malgré l'interdiction pontificale. Sépulture 9 de la nécropole de l'église de Notre-Dame-de-Bondeville, reproduit depuis Langlois & Gallien 2012, fig. 4, p. 318. Avec l'aimable autorisation des auteurs.



286 Dans le cas d'un individu marié, c'est le rapprochement avec le conjoint qui est privilégié au détriment des parents.

287 Cette prohibition était déjà formulée dans le code théodosien du V^{ème} siècle (cité par Rebillard 2009) et dans le *Pactus legis salicae* du VI^{ème} siècle (cité par Henron 1992).

288 Sur ce sujet, nous invitons le lecteur à se reporter à la synthèse de Gleize & Castex 2013 et de Tréffort 2004.

Les gestuelles mises en oeuvre pour la gestion des ossements lors de nouvelles inhumations sont effectivement extrêmement variables. L'ajout d'un corps en chair directement sur les ossements, sans repousser les restes secs, est inexistant dans certains cimetières. *A contrario*, elle s'avère majoritaire dans d'autres nécropoles comme celle de la Mamot (France) (Gleize 2006, p. 320). Par ailleurs, les pratiques de superposition et de réduction se côtoient dans certains ensembles funéraires où elles semblent être utilisées indifféremment. Y. Gleize note que c'est le cas pour le cimetière de Chasseneuil-sur-Bonnieure (France) où l'évolution des gestes préférés semble être liée à une évolution chronologique (Gleize 2007, p. 193). Nous pensons que ces évolutions peuvent correspondre à un changement des opérateurs ayant en charge l'entretien de la nécropole et non nécessairement à une signification spécifique en matière de croyance ou de législation²⁸⁹.

La volonté de conserver une certaine individualité du sujet est discernable dans le cas de réductions soignées, lorsque l'espace dévolu au mort « réduit » est bien circonscrit. Cette fois encore, ces gestes peuvent relever de traditions locales ou de l'« instinct individuel » du fossoyeur. En effet, certains arrangements semblent être laissés à l'appréciation de l'opérateur qui déplacera les restes comme il le souhaite, en fonction de ses habitudes techniques, de ses convictions personnelles et de ses aptitudes. Nous retrouvons cette liberté dans la pratique des fossoyeurs modernes en France. Aucune prescription nationale n'est en effet donnée en matière de gestuelle. Sur ce point notre entretien avec le fossoyeur du cimetière paroissial de Charron (17) a été particulièrement riche d'enseignements. Florent nous a décrit son *modus operandi* avec une grande précision et nous a détaillé un protocole qu'il s'est lui-même imposé. Ce protocole a tout d'abord été forgé à travers l'expérience, en profitant d'une logique empirique. Cependant, sa pratique suit une sorte de « code de conduite » teinté d'une morale judéo-chrétienne dans laquelle le fossoyeur a été élevé. Pour les manipulations en contexte archéologique, nous pensons que nous ne devons pas sous-estimer l'influence de cette initiative individuelle de l'opérateur, qui, en tant que sujet pensant et agissant, impose son empreinte personnelle sur sa production matérielle. La recherche autour de la reconnaissance de cette empreinte individuelle en archéologie est une entreprise délicate : si nous ne pouvons l'entreprendre pour les contextes funéraires médiévaux, nous devons au moins prendre en considération l'impact que l'individu peut avoir eu sur la variabilité du rite funéraire (Gernez 2012).

3.3.2.4 Garder entier

Réduire le corps au sein de la sépulture n'est pas qu'une façon de le conserver auprès de l'autre (homme, saints ou Dieu) : c'est également un moyen de le conserver entier.

L'illustration humoristique de W. Hunter (fig. 3.35) illustre bien que la préoccupation de l'intégrité des corps est importante. Cette volonté de conserver le corps entier a été évoquée comme motivation à la pratique de la réduction. Si cette explication est recevable, elle doit être interrogée en fonction des époques.

289 Une étude synthétique sur la question permettrait peut-être de déceler des logiques évolutives générales mais c'est une entreprise colossale qui n'a pas encore mobilisé les acteurs de la recherche en archéologie médiévale.

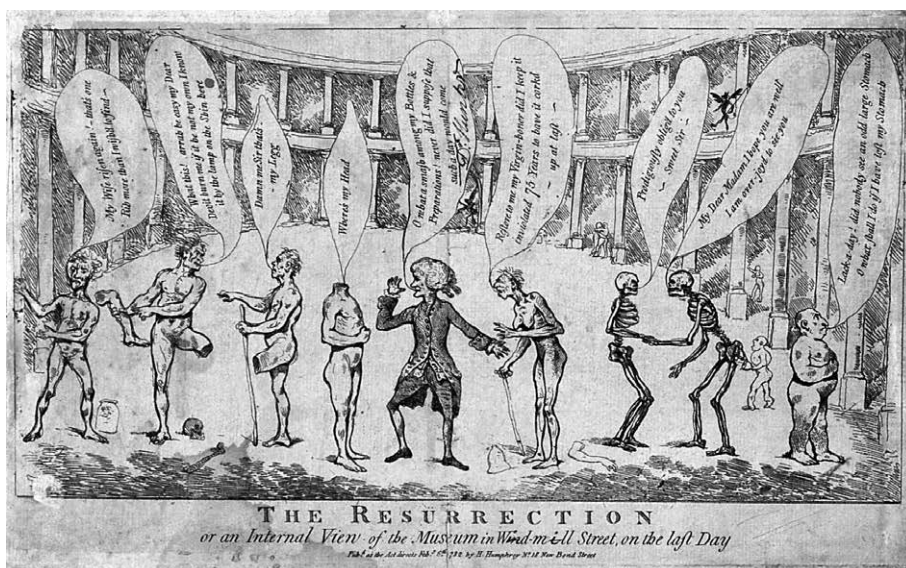


Figure 3.35. William Hunter (1718-1783) : *The Resurrection, or an internal view of the Museum in Windmill Street on the last day*. Gravure, 1782. © Wellcome Images

En effet, sur le sujet du morcellement des corps, plusieurs grands courants de pensée se sont succédés et ont influé sur les pratiques de gestion des restes humains. C'est sans aucun doute à Saint Augustin, *via* son *De Cura*, que l'on doit les plus frappantes sentences énoncées dans le but de rassurer les fidèles sur le problème de l'éparpillement des restes mortels pour le jour de la résurrection. Il oppose aux craintes païennes l'argument de l'omnipotence de Dieu, capable de réunir ce qu'il a lui-même créé, quel que soit l'état de sa création au moment du jugement dernier²⁹⁰.

Marcus Minucius Felix met également dans la bouche de son héros Octavius Januarius des propos similaires :

« Crois-tu que périsse également pour Dieu ce qui est dérobé à nos yeux obscurcis ? Tout corps humain, qu'il se dessèche en poussière ou se dissolve en liquide ou se réduise en cendres ou se dissipe en fumée, nous est retiré à nous, mais est conservé par Dieu, qui en garde les éléments », (Marcus Minucius Felix, Octavius, 11, 4).

On retrouve également ce discours rassurant à l'adresse des nouveaux chrétiens chez Athénagore²⁹¹, Tertulien²⁹² et Tatién²⁹³. Mais ces écrits ne suffisent pas à rassurer les fidèles. Leurs doutes sont renforcés par certains écrits, comme le commentaire de la mise au tombeau du Christ de Lactance dans les *Institutiones divinae*. Cet écrit

290 « Quanto minus debent de corporibus insepultis insultare Christianis, quibus et ipsius carnis membrorumque omnium reformatio, non solum ex terra verum etiam ex aliorum elementorum secretissimo sinu quo dilapsa cadavera recesserunt, in temporis puncto reddenda et redintegranda promittitur. » (Augustin, *De Cura*, 4)

291 Athénagore, *Sur la Résurrection*, 4, 1.

292 Tertulien, *De resurrectione mortuorum*, 32.

293 Tatién, *Discours aux Grecs*, 6.

semble en effet sous-entendre qu'un corps non démembré et proprement enseveli est une condition nécessaire pour profiter de la résurrection:

« suffixus itaque quia spiritum deposuerat, necessarium carnifices non putaverunt ossa ejus suffringere (sicut mos eorum ferebat), sed tantum modo latus ejus perforaverunt. Sic integrum corpus patibulo detractum est, et sepulcro diligenter inclusum. Quae omnia idcirco facta sunt ne laesum ac diminutum corpus ad resurgendum inhabile redderetur », (Lactance, IV, 26, PL 6, 529)²⁹⁴.

La vision du rôle du corps dans le bon déroulement de la destinée *post-mortem* est complexe et doit être approchée différemment selon les périodes et les lieux. C. Tréffort a par exemple décelé une préoccupation très importante des carolingiens pour la conservation de l'intégrité des ossements qui semble être synonyme de la « quiétude de l'âme » (Tréffort 1996, p. 121). Il n'y a pas eu d'étude synthétique sur le sujet et l'évolution des mentalités médiévales sur ce point est finalement mal connue.

Nous constatons que la crainte du bouleversement de la sépulture est surtout liée à l'appréhension des violations de tombes et non à celle des réaménagements de sépultures dont les procédures sont connues. Ainsi, la dénonciation de Jonas d'Orléans²⁹⁵ s'adresse bien évidemment aux pilliers de tombes et non aux fossoyeurs. Il ne semble pas que le déplacement d'ossements à des fins gestionnaires puisse avoir une valeur négative. Ceci peut s'expliquer par le fait que la conservation des restes dans l'enceinte consacrée, même en dehors de la tombe, vaut pour une sépulture. La conservation de l'intégrité *stricto sensu* du corps est un idéal que les croyants savent inatteignable à cause des contraintes de constriction de l'espace dévolu aux morts. Cependant, la réduction se présente comme un moyen de tendre vers la réalisation de cet idéal : elle permet de conserver l'ensemble ou la majorité du corps dans l'espace consacré, en évitant au maximum l'altération des restes.

3.3.3 Pourquoi s'interroger sur le statut des restes en position secondaire au Moyen Âge ?

Il paraît indispensable à tous les préhistoriens et protohistoriens de s'interroger sur chaque ossement en position secondaire, aussi infime soit-il. Ceci tient au fait qu'ils ne possèdent que l'investigation à partir des données matérielles pour reconstituer les gestes et les pratiques funéraires. Le moindre indice est donc exploité. Toutefois, cette attitude est moins évidente face aux vestiges archéologiques des périodes médiévales et modernes, certainement parce que les sources écrites s'invitent dans l'équation. Aussi rigoureuse que soit la recherche en archéologie historique, l'ombre de l'historien plane encore sur les méthodes d'investigation et plus encore sur les problématiques de recherche de l'archéologue.

294 « Quand il eut rendu l'esprit sur la croix, les bourreaux ne crurent pas qu'il fût nécessaire de lui casser les os, comme ils avaient accoutumé de les casser aux autres crucifiés, mais ils se contentèrent de lui percer le côté. Ainsi, son corps fut détaché entier de la croix, et enfermé dans le tombeau, afin qu'il fût plus disposé à ressusciter. »

295 Jonas d'Orléans dénonce ceux qui osent « *impiare* les ossements des défunts » et les empêchent d'attendre dans leurs urnes le jour de la résurrection. J. D'Orléans 843, *De l'institution des laïcs*, livre III, c. 15.

Il est évident que l'archéologie peut nous renseigner sur des pratiques non évoquées par les sources écrites, encore faut-il que le fouilleur ait le réflexe (et les moyens) de s'aventurer au-delà des pratiques connues à travers les sources. Pourtant, les recherches archéologiques des périodes historiques ont encore parfois tendance à servir d'illustration aux phénomènes décrits par les textes. L'étude d'A. Simer sur les prélèvements crâniens lors de la période mérovingienne nous montre les profits que nous pouvons tirer d'une étude des vestiges médiévaux « en aveugle », sans que les sources écrites ne viennent orienter les recherches (Simer 1982). Plutôt que de valider les seules pratiques renseignées, la détection de gestes inconnus jusqu'alors devrait également devenir un objectif de la recherche. Une telle démarche permettrait probablement de souligner des variantes régionales et des micro-évolutions au sein d'une pensée générale.

Sur la place particulière des reliques

Au Moyen Âge, l'utilisation des cimetières en tant que lieu de vie à part entière entraîne de nombreuses perturbations des contextes sépulcraux. La présence d'os épars surnuméraires dans les tombes et les niveaux de circulation est courante.

Il paraît cependant important de s'interroger de façon constante face à tout os surnuméraire en association avec un défunt. Certains dépôts d'ossement(s) supplémentaire(s) pourraient en effet se révéler hautement significatifs car des reliques accompagnent parfois le défunt dans la tombe. Les inscriptions funéraires chrétiennes africaines encouragent le dépôt d'une relique dans la sépulture elle-même, afin de protéger le défunt (Duval & Lézine 1959). Ce phénomène a pu causer l'inclusion d'ossements erratiques à l'intérieur même des tombes : il doit donc être pris en considération, et l'impact de ce type de pratique serait à ré-évaluer. Car, en effet, les reliquaires retrouvés à l'intérieur des sépultures ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le penser, en tout cas à partir du IX^{ème} siècle (Duval 1988). On ne peut donc exclure un usage répandu de ce type de pratique. L'étude de C. Tréffort sur les boucles de ceinture reliquaires montre bien l'étendue du phénomène qui fleurit au sein du royaume burgonde (d'où cette tradition semble issue) mais également chez les carolingiens²⁹⁶ (Tréffort 2002). Si les boucles dont le contenu a été trouvé ne contenait jusqu'à présent que des fragments de textiles²⁹⁷, la morphologie des reliquaires autoriserait la présence de fragments d'os ou d'os complets de petites dimensions. Les restes humains pourraient ainsi très bien faire partie de la liste des éléments saints à emporter avec soi outre-tombe... D'ailleurs, plusieurs reliquaires contenant des ossements humains ont pu être trouvés dans des sépultures. C'est le cas pour la tombe carolingienne du site de Lopud. La sépulture était installée dans une chambre funéraire située sous le seuil de l'église de la Mère de Dieu et refermait un précieux reliquaire contenant une pyxide d'argent pleine d'esquilles d'os (Buschhausen 1971)²⁹⁸.

Au delà de ces exemples précis pour lesquels les reliquaires nous sont parvenus intacts, nous ne devons pas mettre de côté la possibilité de l'intégration de reliquaires

296 Voir les boucles de Augsburg, Elisried, Yverdon, Monnet-la-ville, Châlon et Issoudun, toutes sensiblement contemporaines.

297 Morceau de coton dans le reliquaire de la nécropole de Monnet-la-Ville (France) (Tréffort 2002, p. 45).

298 Y. Duval cite également le cas bien documenté de la tombe près de Calma dans le Srem (Pologne) (Duval 1988, p. 125).

en matériaux périssables. Certaines sources²⁹⁹ mentionnent qu'une certaine distance était établie entre le corps du défunt et la relique qui l'accompagnait dans la sépulture. Toutefois, on ne peut être sûrs que les fidèles aient scrupuleusement suivi cette prescription qui, orientée par un discours officiel de l'Église, a pu être contournée. Ainsi, lorsqu'un ou plusieurs os surnuméraires apparaissent en contact avec une sépulture primaire dans des conditions spatiales particulières, il serait important de s'interroger sur les raisons de leur présence. Distinguer le caractère signifiant de ces dépôts de la présence erratique ou fortuite n'est pas toujours évident... Cependant, une vigilance accrue permettrait certainement d'ouvrir des perspectives nouvelles.

3.3.4 Perspectives : le problème de l'intégration du geste de réduction dans le programme funéraire

Comme beaucoup d'autres procédures post-dépositionnelles, la réduction pose le problème de l'intégration du geste au sein du programme funéraire.

Il est en effet capital pour l'archéologue de pouvoir distinguer le geste fortuit du geste programmé. Une fois cette distinction effectuée, il convient de jauger la valeur du geste (négative, positive ou neutre). Nous devons, pour aboutir à une conclusion interprétative complète, passer par différentes étapes d'analyse sur lesquelles nous nous permettons de revenir rapidement.

3.3.4.1 Reconnaître le caractère intentionnel du geste : bouleversement ou réduction ?

Il est parfois délicat de distinguer une réduction volontaire et programmée effectuée sans grand soin d'un bouleversement de sépulture attribué à un pillage ou à des processus taphonomiques.

Les tombes 37, 38 et 39 de la nécropole de La Neuville contiennent des réductions repoussées alors que le contexte culturel de l'ensemble funéraire n'est normalement pas favorable à ce type de manipulation. L'absence de mobilier dans la fosse, associée à ce geste inhabituel, a entraîné les auteurs vers l'interprétation d'un pillage (Bonnabel & Desenne 2012, p. 37). Certaines sépultures des sites d'Adaïma (Crubézy 1998) ont également suscité l'interrogation. La question des réductions suivant des pillages est ici posée par les archéologues car la pratique de la réduction n'est pas courante pour les deux horizons culturels traités.

Pour le Moyen Âge, en revanche, la pratique courante de la réduction nous empêche de pleinement évaluer les répercussions d'éventuels pillages, alors que ceux-ci ont probablement eu cours.

299 Le chapitre IX, 2, de l'*Histoire Ecclésiastique* de Sozomène donne une description de la sépulture d'Eusébie qui place les os de martyrs dans un coffre à la tête de son cercueil. *Vita I* d'un moine anonyme dépeint l'inhumation de Saint Daniel de Constantinople dans un cercueil de plomb au-dessus duquel les reliques de trois jeunes hébreux avaient été placées (retranscrite dans Festugière, *Les moines d'Orient II*, 1961 et cité par Duval 1988, p. 118). Y. Duval cite également un récit de Théodoret de Cyr selon lequel le reliquaire enseveli avec le corps de Jacques de Cyrrestique a été placé en dehors du cercueil. Ces exemples nous montrent qu'il est donc nécessaire de regarder l'organisation des vestiges à l'échelle de la fosse et non du contenant funéraire seul.

3.3.4.2 Reconnaître la pré-programmation du geste

Reconnaître la pré-programmation du geste face à des dépôts d'ossements en position secondaire est une préoccupation largement diffusée par la littérature archéologique. Ceci tient au fait que la prévision du geste dès le début de l'opération funéraire est souvent vue comme la preuve d'une intégration de ce geste au sein du programme funéraire. C'est, à notre sens, emprunter un raccourci dangereux sur lequel il convient de s'arrêter quelques instants.

Vouloir prouver la pré-programmation du geste est parfaitement louable dans le cadre d'une compréhension du processus mortuaire global. Toutefois, faire la démonstration de cette pré-programmation du geste ne suffit pas à apporter de l'eau à notre moulin pour reconstituer le rituel funéraire. Pour cela, encore faut-il prouver que cette action a été programmée dans le cadre du traitement normal et voulu³⁰⁰ de l'individu. Pour illustrer ce propos, nous citerons le cas de la Norvège contemporaine en contexte urbain.

Le cas d'une « réduction de corps » norvégienne contemporaine

En Norvège, l'exhumation des corps est prévue quinze ans après l'inhumation. L'exhumation du corps, puis sa crémation, sont programmées de manière systématique par les marbriers. Les norvégiens sont parfaitement informés du sort réservé aux dépouilles de leurs parents. Mais ce processus est motivé par des problèmes de gestion de l'espace et non par la volonté des survivants. Il se trouve que la crémation est dépréciée dans certains pays nordiques et en Norvège en particulier³⁰¹. Les norvégiens avec lesquels j'ai été amenée à communiquer³⁰² se disent indifférents à l'exhumation mais « horrifiés »³⁰³ à l'idée d'être brûlés. Nous ne pouvons donc, de notre point de vue, considérer ce geste comme étant funéraire. Pourtant, cet acte de crémation est prévu dès la mort biologique du défunt. Il est pratiqué par les mêmes opérateurs que ceux qui ont procédé aux funérailles du mort, sans intention de nuire au défunt et à travers un geste planifié selon un calendrier fixe. Tous ces indices pourraient amener l'archéologue à conclure à un acte sépulcral.

Le caractère non funéraire de l'acte est pourtant évident : le geste sort des funérailles car il n'est pas cautionné par les parents du défunt. Plus grave, mais aussi plus révélateur, la crémation est aussi appréhendée par les vivants lorsqu'on les invite à anticiper sur le sort de leur propre corps après la mort³⁰⁴. Il s'agit donc d'une seconde « chaîne opératoire », non pas funéraire mais gestionnaire³⁰⁵ et qui n'a plus rien à voir avec le temps du rituel funéraire.

Nous devons donc revenir sur le problème plus épineux de « l'intention qui sous-tend le geste » afin de répondre à la question qui nous préoccupe.

300 C'est-à-dire à la fois signifiant et convoité par le défunt en devenir et par sa famille.

301 Ce sentiment de rejet se retrouve également en Chine. Il est par ailleurs passionnant de regarder l'écart entre le discours des locaux sur la crémation et les chiffres officiels de pratiques crématoires dans ces pays (plus de 30 % comme choix de traitement immédiat après la mort d'après Cousin 2007).

302 Entretiens semi-dirigés menés sur trois étudiants.

303 Terme employé par Brit lors de notre entretien du 12/06/14.

304 Un des problèmes les plus souvent évoqués est la trop courte durée de l'inhumation d'un corps « *I have mixed feelings: it occurs so soon* » (Eindrude). Autre sujet récurrent : la violence du traitement par les flammes alors que l'état du corps est encore l'objet d'interrogations : « C'est tôt pour le feu non ? Moi je ne sais pas, toi tu sais : c'est comment un corps 15 ans après ? » (Brit).

305 Que l'on pourra qualifier généralement de « mortuaire ».

3.3.4.3 Reconnaître le caractère funéraire du geste

Les exemples de réduction de Mégara Hyblaea sont particulièrement intéressants car ils nous permettent de souligner le caractère parfois non gestionnaire du geste de réduction. Ces exemples légitiment l'existence de « réductions » incluses au sein d'un programme funéraire personnel normal, indépendamment de l'arrivée d'un second individu dans la structure. Il demeure que le caractère funéraire du geste de réduction est toujours délicat à argumenter en contexte archéologique.

Comme nous l'avons précédemment développé, reconnaître la pré-programmation du geste ne résout pas le problème de l'intentionnalité de l'opérateur. Or, seule la reconnaissance de cette intentionnalité permet de statuer sur l'intégration du geste dans le processus funéraire.

Intégrer à l'étude des vestiges des éléments de chronologie courte peut parfois permettre de résoudre ce problème. On admet effectivement généralement que lorsque le geste de réduction est effectué par le même opérateur que celui ayant procédé aux funérailles, on peut estimer que la charge symbolique du geste est positive vis-à-vis du défunt. Évidemment, ce fait ne peut être généralisé : le cas de la Norvège ainsi que certains cas historiques bien documentés³⁰⁶ nous montrent que des contre-exemples sont possibles. De plus, ces éléments de chronologie courte permettant d'identifier la durée s'écoulant entre le dépôt primaire et la réduction ne sont pas facilement recouvrables dans la pratique archéologique.

Nous l'avons vu avec l'exemple de la Norvège, le fait qu'il y ait normalisation du geste, ou pré-programmation de celui-ci, ne nous permet pas de savoir si la réduction est un « accident » du point de vue du processus funéraire désiré. Il s'agit donc de recourir à de nouveaux éléments afin de mesurer :

- la valeur accordée aux restes humains au moment du déplacement,
- la valeur accordée à l'espace (y a-t-il une renégociation de sa fonction ?),
- la valeur accordée au geste de réduction en lui-même.

Cette analyse passe par l'étude de paramètres dont nous avons précédemment développé la pertinence à travers différents exemples archéologiques³⁰⁷. Il convient ensuite d'appliquer à ces observations un traitement statistique pour les vestiges de la culture étudiée, afin de savoir si l'aspect positif du geste possède une portée funéraire générale. Certains traitements positifs peuvent en effet être le fait d'un acte de respect isolé non conventionnel.

3.3.4.4 Reconnaître le respect de l'intégrité de l'individu

Certains auteurs voient la réduction comme un geste hors du temps funéraire, voire comme un geste impliquant une forme de réification des restes traités. D'autres nient cet aspect négatif de la réduction à l'égard du sujet : ils voient dans le geste une forme de traitement respectueux d'un individu qui, s'il n'est pas connu en tant que personne nommée, est reconnu en tant qu'humain. Sans se teinter d'une connotation sentimentale, on assiste à des phénomènes dus à la déférence pour l'*alter ego* reconnu. La réduction serait alors motivée par un sentiment fraternel universel.

306 Voir l'exécution de ré-inhumations par des opérateurs non contemporains de la population inhumée et selon des rites nouveaux en Grèce (catalogue MPAS).

307 Voir *supra* « 2.3.3 Critères archéologiques pour la reconnaissance de sépulture ».

« However, where grave diggers have come across an older tomb, the collection of the larger bones may reflect a wish to clear the space – thus a case of « reduction » – but can also mark a gesture of respect towards bones unearthed by chance and recognized as human », (Duday 2009, p. 72-73).

Certains intègrent même une dimension religieuse au geste. C'est le cas pour la réduction très soignée d'époque moderne de Metylovice (République Tchèque), qui est qualifiée de « pieuse » par les auteurs (Chroustovsky & Pruchova 2011).

On peut aller plus loin dans cette interprétation respectueuse et souligner que la réduction demeure un moyen de différenciation des individus en évitant le mélange de leurs restes mortels³⁰⁸. Si certaines réductions occasionnent un large brassage des squelettes, on trouve également beaucoup d'exemples où chaque individu possède son « sous-espace » particulier au sein de l'espace global de la tombe. Cette action peut être mise en relation avec un respect de l'individualité de la personne et le possible souvenir de sa personnalité. Le respect de cette personnalisation du défunt que l'on cherche à physiquement représenter peut être un indice de temporalité intéressant dans la reconstitution du programme funéraire. En effet, il se rapporte directement au problème de la durée de la mémoire attachée au défunt.

Évidemment, le traitement inverse ne doit pas être constamment vu comme le synonyme de réification des restes comme J. L. Benson et ses collaborateurs (Benson *et al.* 1972) semblent le souligner. Dans le contexte de l'Europe médiévale, nous savons ainsi par la production de Grégoire de Tours³⁰⁹ que « les morts dont on manipulait les restes n'étaient pas nettement différenciés les uns des autres ». En revanche, ce brassage participait à la création d'une entité commune signifiante et valorisante, « la communauté des morts » servant « de fondement à celle des vivants » (Lauwers 1997, p. 134). J.-Y. Langlois constate d'ailleurs que l'évolution des pratiques de manipulation des ossements dans les nécropoles s'accompagnent d'une modification des pratiques mémorielles, grâce à des cérémonies appropriées faites dans le contexte du lieu de culte (Langlois 1991).

P. A. Février souligne que plusieurs récits du VI^{ème} siècle mentionnent le déplacement miraculeux de restes osseux dans le but de faire de la place au nouveau mort apporté dans le caveau. Ces récits ont peut-être eu comme but de légitimer la pratique de la réduction auprès des fidèles, en l'ancrant dans les pratiques saintes spontanées :

« Le sépulcre fut agité d'une façon merveilleuse et les ossements de cette vierge se rassemblèrent en un seul emplacement »³¹⁰.

« Le père d'un monastère s'écarte dans sa tombe pour laisser la place à un moine qu'il avait élevé dans la crainte du Seigneur »³¹¹.

308 Voir *supra* « 3.3.2.3 Garder avec l'autre... tout en conservant un sous-espace sépulcral singulier ? ».

309 Grégoire de Tours, *In gloria confessorum* c. 72, 790-791. Cité par Lauwers 1997, p. 134.

310 Grégoire de Tours, *Liber in gloria confessorum*, LXXIV. Cité par Février 1987, p. 913, puis par Gleize 2006, p. 56.

311 Grégoire le Grand, *Dialogorum*, II, 23. Cité par Février 1987, p. 913, puis par Gleize 2006, p. 56.

La nécessité d'une légitimation des pratiques de réduction montre la réticence des populations d'Europe de l'ouest face à la perturbation des sépulcres. Au-delà des raisons portées par les textes judéo-chrétiens, nous pensons discerner dans cette défiance un héritage de la pensée antique classique qui voit la perturbation des ossements comme un grand mal. En faisant outrage aux ossements, c'est en effet au mort que l'on nuit.

Ceci tient dans le fait que « Les simples fidèles croient (...) que le corps mort garde traces d'âmes » selon une belle expression empruntée à une épitaphe romaine (IcVr, VII, 18944 : *animae uestigia*) (Rebillard 2009, p. 124).

3.4 Discussion

L'ensemble des cas traités dans ce chapitre nous permet de discuter quelques points qui nous paraissent importants pour la compréhension des processus funéraires complexes.

3.4.1 Réduction ou dépôt secondaire ?

3.4.1.1 L'espace peut-il être une valeur discriminante pertinente ?

Comme nous l'avons vu, l'espace de la décomposition du cadavre est, théoriquement, la valeur discriminante pour diagnostiquer la réduction.

De toute évidence, il n'est possible de raisonner sur l'espace que dans une perspective globale, en interrogeant tous les lieux du processus (ou des processus) mortuaire(s) mis en oeuvre autour d'un individu. Or, la valeur des espaces dans les ensembles mortuaires est changeante ; de même, la superficie de ce que l'on considère comme étant « la tombe » peut faire l'objet de variations conséquentes en terme de superficie et de délimitations en fonction des cultures. Ce fait a pu être souligné pour les *cepotaphia* romaines : dans ces jardins funéraires la totalité du terrain est inaliénable, malgré le dépôt des restes mortels dans une zone précisément délimitée (Kerner 2012, p. 142-145). L'ensemble du jardin constitue la sépulture. Ceci prouve que le cadavre « marque » l'espace au delà des limites physiques de son corps ou même de la fosse qui le recueille. De même, à partir de la période carolingienne, le *religiosus locus* n'est plus la tombe mais le cimetière (Ariès 1983 ; Lauwers 1997). Tant que les restes ne quittent pas l'enceinte consacrée, ce qu'il advient des ossements semble avoir peu d'importance au regard des fidèles. L'absence de préservation de l'individualisation des restes ne semble donc pas poser problème. Conserver le corps intègre pour la résurrection ne nécessite pas que l'individu soit regroupé dans un espace qui lui est propre : la conservation des restes dans l'enceinte consacrée, après un premier enterrement ritualisé, est suffisante. Si l'on s'en tient à cette vision des choses, largement relayée par la littérature, alors on peut arguer que tout ossement en position secondaire dans un cimetière chrétien peut être vu comme une « réduction » selon la définition actuellement admise. Pour cette raison, la distinction entre réduction et dépôt secondaire peut apparaître comme inopérante en fonction de la manière dont on appréhende l'ensemble de l'espace funéraire.

Ainsi, faire de l'espace de décomposition un des critères de reconnaissance des dépôts secondaires ne fonctionne pas *a priori*, ni en interrogeant isolément le dépôt concerné et sa structure d'accueil. L'examen des différents lieux de dépôt ne peut

aboutir à des conclusions parlantes qu'en examinant les pratiques à l'échelle du site entier et, si possible, à l'échelle de la culture. L'ensemble de ces paramètres interrogés devra également prendre en considération les variations intra-culturelles potentielles, ainsi que les variations inter-individuelles dues à la spécificité des *modus operandi* en fonction des opérateurs³¹².

3.4.1.2 Réduction, dépôt secondaire : quels sont les apports de cette distinction ?

La distinction est si ténue, et finalement si artificielle, que l'on assiste parfois dans la littérature à une utilisation des deux termes comme synonyme. La réduction a d'ailleurs été qualifiée de « type » particulier de « dépôt secondaire » (Ardagna *et al.* 2012, p. 34). Cette affirmation peut apparaître comme un contre-sens si on se rapporte aux définitions précédemment discutées. Pourtant, ce rapprochement est loin d'être dénué d'intérêt. Ce fait nous amène à nous interroger sur la réelle pertinence d'une telle distinction dans le discours archéologique.

La différence entre la « réduction » et le « dépôt secondaire » ne peut pas être, comme nous l'avons vu, une question de forme. De nombreux critères de reconnaissance des deux catégories se rattachent à la position secondaire des ossements : il s'agit de la dislocation des connexions et de la variation importante du profil ostéologique concerné par le dépôt³¹³. Ces indices ne sont donc pas toujours discriminants, et sur le terrain on assiste souvent à l'aveu d'impuissance des archéologues pointilleux qui tentent de distinguer ces deux types. Nous devons nous pencher sérieusement sur la question des apports d'une telle distinction, à la fois d'un point de vue méthodologique (pour l'enregistrement des données sur le terrain) et d'un point de vue interprétatif.

Les principaux acteurs de l'archéologie, que celle-ci soit préventive ou programmée, expriment régulièrement le besoin de se servir de fiches d'enregistrement normées, adaptées aux spécificités des vestiges en position secondaire. Ce besoin de caractérisation standardisée a rapidement abouti à la création des catégories que nous avons précédemment évoquées³¹⁴. On ne saurait blâmer les principaux intéressés d'avoir créé ces catégories typo-morphologiques car cette création leur a « facilité la tâche » lors des enregistrements sur le terrain. Toutefois, si le gain de temps et d'efficacité lors des fouilles est un apport positif pour chacun d'entre nous, il convient d'être vigilant sur l'utilisation qui peut être faite, *a posteriori*, de ces « catégories » attribuées sur le terrain à des fins purement méthodologiques.

Il serait dangereux d'alléger l'analyse des données récoltées sous le prétexte que l'objet semble avoir été déjà « catégorisé » : la simple dénomination ne peut déboucher sur une conclusion interprétative par association d'idées. La simple attribution à une catégorie avant même le démontage du dépôt ne peut se suppléer à une recherche objective autour des vestiges *a posteriori*. Cette partie de l'analyse « remet à plat » les données du terrain en suivant idéalement une méthode d'étude proche de celle des strates

312 Ces spécificités sont dues à des courants particuliers au sein d'une culture ou tout simplement à la volonté isolée d'un opérateur dont le style peut se perpétuer grâce au jeu des transmissions de savoir-faire.

313 Voir *supra* « 2.4 Dépôt primaire, dépôt secondaire » et « 2.7 Réductions ».

314 Voir *supra* « 3.3.1.3 La réduction au Moyen Âge / Typologie des réductions ».

complexes des sépultures collectives ou des structures à crémation³¹⁵. Pour certains sites on a encore malheureusement conservé l'habitude, que F. Blaizot dénonçait déjà en 1997, de « cautionner *a posteriori* » l'hypothèse émise sur la fouille. Heureusement, la présence de plus en plus courante d'anthropologues sur le terrain et un enregistrement plus adapté permettent de retrouver le processus d'établissement du dépôt *via* la consultation des archives de fouilles.

Car l'enjeu de l'étude de ce type de vestige pour l'archéologue est bien de retrouver le geste ayant permis son élaboration et non de nommer son résultat matériel. La démarche engagée par Y. Gleize sur les sépultures 5 et 122 de La Mamot est sur ce point très éclairante (Gleize 2006). Face à ce que l'on aurait pu très rapidement qualifier de réduction sans autre forme de procès, l'auteur a engagé une réflexion globale sur l'espace de la tombe et sa périphérie, en plus de porter attention particulière à l'état des connexions anatomiques. Ne trouvant aucune proximité anatomique pouvant suggérer un déplacement à très courte distance, ni d'os résiduels en place dans le fond de la fosse, ni de traces pouvant faire penser à un recouplement de sépulture, Y. Gleize conclut que ce dépôt est *stricto sensu* un dépôt secondaire, et non une réduction. L'établissement de véritables dépôts secondaires à l'intérieur des sarcophages semble être bien moins rare que ce qu'un rapide survol des données et de la littérature pourrait laisser croire³¹⁶. Nous citerons le cas du sarcophage 290 de Chadenac, à Cubord-le-Claireau (France) (Gleize 2010) et celui de « Guilem Taillefer » de la Basilique Saint-Sernin (Crubézy & Dieulafait 1996).

Une réflexion minutieuse et collective autour des informations que fournissent les réductions en matière de geste pourra permettre d'établir une « typologie fonctionnelle »³¹⁷, succédant à la typologie morphologique qu'il ne faut pas, à notre avis, forcément *délaissier* mais surtout s'efforcer de *dépasser* au moment de l'interprétation du site.

3.4.1.3 Déplacer pour conserver ? Pour conserver ensemble ?

La question de l'intégration de la réduction au sein du processus funéraire régulier est complexe. Comme nous l'avons vu, la destruction de la cohérence anatomique qu'entraîne la réduction n'est pas nécessairement synonyme de réification de l'ossement. La préoccupation de conserver une place pour le mort, aussi réduite soit-elle, évoque peut-être la conservation d'une estime pour les restes anciens. Quant à l'envie de regrouper les membres d'un même cercle, elle a pu être une motivation plus courante que ce que l'archéologie nous permet d'appréhender.

3.4.2 Le corps modifié : dépôt secondaire ou dépôt primaire de restes préparés ?

3.4.2.1 Modeler le corps entier : momification et démembrement

Le rite de passage que constitue la mort d'un individu nécessite la matérialisation de la rupture avec son état antérieur. Ces ruptures passent par des changements de lieu, des aménagements du temps rituel et des changements d'apparence contrôlés de la

315 Voir *infra* « Pour une méthodologie de l'étude des réductions ».

316 La fréquence des déplacements de corps attestés par la littérature pour cette période rend d'ailleurs parfaitement logique ce fait. Voir, entre autres, les travaux d'E. Weiss et J.-P. Albert.

317 Déjà plébiscitée par F. Blaizot en 1997.

dépouille. Nous avons vu que le démembrement pouvait être une des solutions pour provoquer ce changement d'apparence lors de certaines pratiques funéraires. Nous avons également réalisé que son emploi pouvait être plus vaste que nous le pensions.

Quant à la momification, second procédé de modification de l'apparence du cadavre, elle est adoptée sur tous les continents (depuis les plus anciennes occurrences de momies noires et rouges des Chinchorro (Chili) jusqu'aux momies chinoises et égyptiennes qui repoussent toujours plus loin les techniques de préservation).

Il serait illusoire de penser que la momification avait pour fonction de conserver simplement l'apparence du vivant. Si la préservation de l'intégrité est importante, il s'agit moins de conserver l'apparence originelle du mort que de la sublimer et de la stéréotyper par la pratique de la momification. Ce saut visuel est nécessaire à l'efficacité du rituel car, en effet, aucun rite de passage ne peut s'appuyer sur une continuité d'apparence. La momification se distingue ainsi considérablement du principe de la salaison assyrienne par exemple. Cette dernière était pratiquée pour conserver strictement l'apparence du vivant. Elle relevait du traitement mortuaire de l'ennemi dont il fallait conserver l'identification possible à des fins politiques mais ne possédait aucune dimension rituelle³¹⁸.

3.4.2.2 Momification, fumigation : une forme spécifique de double-funérailles ?

Que le temps du rituel funéraire soit parfois long n'est pas anodin : il fait écho à une réalité physiologique pour celui qui part (et qui va être, tour à tour, moribond, dépouille, puis squelette) et à une réalité psychologique pour celui qui survit (et qui a besoin de traverser les diverses étapes du deuil). Comme l'énonce le proverbe toradja,

« il faut beaucoup de temps pour mourir ». Il nous paraît donc cohérent que la séparation d'avec le défunt se fasse d'une manière également progressive.

La momification a parfois été perçue comme une pratique longue qui méritait d'être considérée comme un type spécifique de funérailles en plusieurs temps, aboutissant à l'établissement d'un dépôt secondaire (Hertz 1905-1906, p. 67). Cette interprétation est intéressante dans le sens qu'elle souligne bien le processus de « recréation » du cadavre humain à travers le processus de momification, par le double effet de la main de l'homme et du temps qui passe.

Toutefois, nous pouvons nous interroger sur la nature de cette phase de préparation du corps. Le temps de traitement, de préparation, peut-il constituer une sorte de phase « pré-funéraire » ? Lorsque nous sommes face à des pratiques comme celles que les ethnographes ont décrit en Angola (Martins 1973 ; Gutierrez 2008), la question de la différenciation entre préparation longue et double-funérailles peut se poser. Effectivement, lorsqu'un chef fait l'objet d'une fumigation pendant un an complet avant d'être déposé dans une sépulture, comment doit-on considérer cette première étape du rite ? La fumigation constitue-t-elle une préparation longue ritualisée ou une sorte spécifique de premières funérailles ?

E. M. Murphy et J. Mallory considèrent les processus mécaniques qui aboutissent à la désarticulation et à l'enlèvement des chairs comme une étape « primaire » au sein du processus funéraire. Ils estiment donc que l'ensevelissement des restes préparés consti-

318 Récit d'Assurbanipal, texte 1284 cité par Harper 1913.

tue la formation d'une « sépulture secondaire ». Cette vision des choses est parfaitement recevable si la préparation constitue une étape ritualisée, une étape de transformation qui donne lieu à festivités / au recueillement / au déplacement de la famille et non un simple geste préparatoire technique de l'ordre de la thanatopraxie. Le dépôt de corps modifiés selon une procédure complexe, longue et ritualisée, pourrait alors être considéré comme une forme particulière de « sépulture secondaire », même si l'état du corps au moment du dépôt ne correspond pas à un amas disloqué, c'est-à-dire à un « dépôt secondaire » selon la définition archéologique du terme.

Notre étude des pratiques post-dépositionnelles en contexte ethnographique nous invite à considérer que la question de la distinction entre temps pré-funéraire et funéraire peut être superflue parmi certaines populations. La prise en charge du mort s'avère parfois constituer un tout non fractionnable pour l'opérateur des funérailles. Le temps funéraire semble alors s'étirer et il ne cesse réellement qu'avec la disparition du défunt de la mémoire du vivant.

En revanche, la perception de la réification du reste mortel demeure capitale dans la pratique archéologique. En effet, cette étape constitue un tournant dans l'histoire du défunt, bien plus que le changement entre la phase potentiellement préparatoire et la phase proprement funéraire.

3.4.2.3 Sépulture secondaire et/ou relique ?

Lors de notre investigation autour des manipulations post-dépositionnelles des populations actuelles et subactuelles, nous avons d'abord cherché à différencier les mécanismes aboutissant à la création de reliques de ceux aboutissant à la création d'une sépulture secondaire. Cette recherche a été dictée par un *a priori* inconscient, dû à notre environnement culturel : elle a finalement abouti à une complète remise en cause de notre vision des vestiges humains en position secondaire.

Parmi de nombreuses populations, la sépulture et la relique sont clairement différenciées (tab. 3.3). Les éléments osseux choisis pour constituer la relique ou le talisman sont alors ceux que l'on soustrait à la sépulture (qu'elle soit primaire ou secondaire). C'est par exemple le cas chez les Baruya (Papouasie Nouvelle-Guinée).

Toutefois, dans d'autres cultures, la notion de sépulture secondaire et celle de relique se superposent. Chez les Bamiléké (Cameroun), les crânes sont à la fois des reliques ancestrales avec qui l'on dialogue et l'incarnation de la sépulture de l'individu. Chez les Sakalava (Madagascar), les rois n'ont pas d'autre sépulture que leurs boîtes reliquaires qui font l'objet d'un culte cérémoniel annuel.

Parmi d'autres populations, nous avons été frappée par l'absence de relique. Ainsi, chez les Fali (Cameroun), le dépôt secondaire du crâne est clairement voué à devenir la sépulture du mort et les ossements post-craniaux, sans aucune valeur, sont abandonnés³¹⁹. Les vestiges de cette seconde sépulture chez les Fali ressemblent à l'image que les archéologues se font d'un dépôt ancestral (absence de mobilier, concentration de crânes dans un espace qui leur est dévolu). Les sépultures des Fali peuvent donc aisément être confondues avec des vestiges de reliques par un observateur non ethnologue.

319 Chez les Fon et les Gun du Bénin ou les Mbâfeung des Hautes Terres du Cameroun, les choses sont moins clairement exprimées mais elles pourraient bien également se rapprocher du phénomène fali.

Cet exemple nous incite à remettre en cause de nombreuses interprétations de vestiges archéologiques basées sur la détection de « forme » des dépôts mortuaires. Il apparaît que la réalité spirituelle d'un dépôt n'est pas accessible par la seule analyse des éléments matériels.

Le corps divisé

« Être mort, c'est être en proie aux vivants », Sartre.

4.1 Introduction

L'intégralité du cadavre est souvent le support du rite funéraire. Toutefois, seule une partie du corps peut représenter la personne défunte. La substance, la quintessence, l'essence d'une chose peut être conservée dans une portion d'elle-même. Ainsi, le corps divisé peut résumer l'inaltérable fragment qu'est l'âme de l'individu, grâce à l'exhibition de certaines parties corporelles choisies. Le pouvoir symbolique de l'os sec ou du fragment momifié rend possible l'assimilation du défunt à un ou plusieurs fragments corporels, par un procédé de *pars pro toto*.

Cette procédure métonymique permet de pallier la nécessité d'une sépulture intégrale, sans que l'acte funéraire ne soit altéré pour autant d'une perte de sens. Ainsi, les morceaux de corps peuvent agir efficacement comme un dispositif récepteur de la puissance du disparu, constituant ce que M. Ragon a appelé un « objet-médium » (Ragon 1981, p. 18). Cet objet-médium peut être à la fois le support de la ritualité funéraire et celui d'activités para-funéraires nécessitant le recours à la puissance des défunts.

Dans ce chapitre, nous discuterons des usages qui peuvent être fait des différentes parties du cadavre humain, ainsi que des soins spécifiques qui peuvent être prodigués à chacune de ces parties afin d'en tirer leur plein potentiel sémiotique.

Dans une première partie nous nous attacherons à discuter des implications symboliques et techniques de l'éviscération (4.2).

Ensuite, nous étudierons les phénomènes de rassemblement des principaux ossements du corps dans des ensembles cohérents comme les paquets funéraires ou les ossuaires (4.3). L'exemple du paquet mortuaire du Mas d'Azil nous permettra de discuter de l'association de plusieurs défunts différents, représentés par quelques ossements seulement, au sein d'un seul assemblage cohérent (4.4).

Puis, nous centrerons notre discours sur l'usage exclusif de l'extrémité céphalique des défunts (4.5). De l'humiliation à l'ancestralisation, nous verrons que cet élément s'impose comme l'un des plus signifiants et donc, l'un des plus manipulés.

Ensuite, nous proposerons un panorama des manipulations *post-mortem* des membres des défunts (4.6).

La dernière sous-partie de notre développement sera dévolue à une discussion synthétique sur les motivations principales des manipulations précédemment étudiées (4.7).

4.2 Le corps séparé de ses entrailles

L'éviscération des corps est un procédé qui entre dans le processus de momification de nombreuses cultures³²⁰. Ce geste répond en premier lieu à un besoin technique : il sert à retarder la putréfaction par l'ablation des foyers bactériens qui sont les premières régions à subir le processus d'autolyse.

Il est bien sûr possible d'effectuer une momification réussie sans procéder à une ablation des viscères. Les momies chinoises³²¹, sibériennes³²², ainsi que certaines momies chachapoyas (Nystrom *et al.* 2010) et égyptiennes jusqu'au milieu de la période memphrite³²³, n'étaient pas éviscérées et nous sont pourtant parvenues intactes.

Toutefois, un retrait des organes internes et un nettoyage de la cavité thoraco-abdominale augmentent indéniablement les chances de bonne conservation du corps. C'est pour quoi cette étape a souvent été adoptée, par diverses cultures et à toutes les époques.

Après un point méthodologique sur les potentialités d'étude des procédés d'embaumement à travers les vestiges archéologiques (4.2.1), nous proposerons un tour d'horizon des pratiques d'éviscération connues à travers l'archéologie et l'ethnologie, ainsi qu'une lecture de leurs implications. Nous approcherons les diverses raisons poussant à éviscérer les cadavres (4.2.2), les principaux organes concernés par cette procédure (4.2.3) et le devenir des restes retirés du cadavre (4.2.4). Enfin, nous discuterons du statut des dépôts d'entrailles et de la lisibilité de ce statut sur le terrain archéologique (4.2.5).

4.2.1 Méthodologie : adaptation de la recherche en bio-archéologie pour la compréhension des pratiques thanatopraxiques anciennes

Les procédés thanatopraxiques peuvent être reconnus par une observation directe des tissus mous lorsque les conditions de conservation des corps sont idéales.

Dans des conditions moins favorables de conservation, la reconnaissance des gestes de préparation des corps doit passer par l'observation des surfaces osseuses. Pour les périodes médiévale et moderne, divers chercheurs se sont penchés avec succès sur l'étude des procédés d'embaumement *via* l'exploration des traces laissées par les outils de l'embaumeur sur les os (Georges 2003 b. ; 2009 a.).

Notre propre référentiel archéologique, basé sur des vestiges historiques³²⁴, nous a permis de repérer des traces de modifications anthropiques caractéristiques de cer-

320 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Éviscération ».

321 Ce fait est bien illustré par le cas de la « momie » de Xin Zhui (la marquise de Dai) dont les organes intacts ont été étudiés lors d'une autopsie qui a révélé la parfaite conservation de leur hydratation (Blanchon 1999).

322 La momie du chambo lama Itigilov en est un exemple célèbre.

323 L'éviscération apparaît sous la IV^{ème} dynastie, au milieu de l'Ancien Empire (également appelé époque Memphrite, s'étendant de la III^{ème} à la VI^{ème} dynastie, soit de 2 778 à 2 420 avant l'ère chrétienne). Toutefois, cette pratique ne se généralise que sous la XII^{ème} dynastie (au milieu du Moyen Empire, de 1 963 à 1 786 avant l'ère chrétienne). Beaucoup de momies antérieures au Moyen Empire, même lorsqu'elles étaient celles de grands dignitaires, n'étaient pas éviscérées (Spencer 1982).

324 Datés de l'époque ptolémaïque ou romaine.

taines actions d'éviscération, sur les faces endothoracique des côtes³²⁵. La recherche systématique de ces traces nous a amené à diagnostiquer des gestes précis d'éviscération sur des restes datés du début du Néolithique en Chine, alors même que l'éviscération n'était pas suspectée pour ces corps. Il apparaît donc que la recherche minutieuse des traces de manipulations thanatopraxiques sur les ossements permet d'éclairer sous un jour nouveau des pratiques mortuaires pour lesquelles seuls les témoins indirects subsistent³²⁶. L'approche technologique appliquée à l'observation du squelette permet donc de comprendre les modalités de traitement du cadavre dans les premiers temps de sa transformation. Du moins dans certaines conditions.

En effet, certaines techniques d'éviscération ne laisseront aucun stigmatisme sur les ossements. C'est le cas de l'éviscération par liquéfaction des viscères, qui est suivie par un écoulement naturel des humeurs par les orifices inférieurs³²⁷. C'est également potentiellement le cas lors d'éviscérations qui s'effectuent par un simple élargissement des organes génitaux féminins ou du rectum et que l'on retrouve sur certaines momies égyptiennes de qualité inférieure (Reyman 1983, p. 799).

Ainsi, notre vision des techniques d'éviscération demeure lacunaire par la simple observation des vestiges osseux. Seules des analyses physico-chimiques systématiques au niveau des cavités abdominales nous permettraient de reconnaître la présence des entrailles et ainsi, peut-être, de ré-évaluer la place de l'embaumement par éviscération dans les temps les plus anciens. Il n'est pas impossible que cette pratique soit en effet sous-estimée dans la littérature archéologique, faute d'indices positifs récoltés sur le terrain.

4.2.2 Les causes de l'éviscération

Le but de l'éviscération est de retarder, voire d'annihiler, la putréfaction d'un corps. La poursuite de cet idéal de préservation peut avoir plusieurs visées différentes, pratiques ou spirituelles, dont nous proposons ici un rapide tour d'horizon (tab. 4.1).

4.2.2.1 Permettre l'exposition

L'éviscération est parfois pratiquée afin de rendre possible une exposition du corps lors des funérailles. Chez les Ogoni du Nigéria, le procédé n'est pas voué à conserver éternellement la dépouille. Il s'agit juste d'effectuer une préservation temporaire, le temps de l'exposition du corps aux proches qui dure deux à trois semaines (Udoaka *et al.* 2009).

S'il est une constante commune à de nombreuses civilisations, c'est que la durée de l'exposition du corps lors des funérailles est proportionnelle au prestige de l'individu décédé. C'est pourquoi la pratique de l'embaumement s'avère indispensable pour les dignitaires de haut-rang. L'opération va progressivement s'affranchir de son utilité première pour revêtir un caractère purement prestigieux. L'embaumement deviendra alors synonyme de pouvoir et sera utilisé de manière ostentatoire en Europe Médiévale, aboutissant à une véritable « mode ». Ainsi, certains notables exhibent volontiers les marques de ce traitement. Cette ostentation de la pratique de l'éviscération s'articule autour de la dispersion des organes et par la représentation de cicatrices révélatrices

325 Voir *supra* « 1.2.3.4 Matériel d'étude / référentiel archéo-historique ». Se référer également à Kerner 2017a.

326 Nous entendons par là uniquement les restes osseux, et non dermatologiques.

327 Cette technique est utilisée en Angola sur les dépouilles royales (Baumann 1956 ; Gutierrez 2008).

sur les gisants. On distingue ainsi très clairement la suture résultant de la laparotomie³²⁸ sur les gisants de Louis XII et Anne de Bretagne exhibés à la Basilique de Saint Denis (France). La mode s'intensifie encore à partir de l'interdiction pontificale de Boniface VIII qui proscriit l'ouverture et la fragmentation du cadavre. Une dérogation devient alors indispensable pour pratiquer l'éviscération et le contournement de la loi pontificale est vue comme une marque d'influence, de richesse et de noblesse (Brown 1981, p. 221). Afficher son embaumement devient alors une composante des funérailles somptuaires. La séparation géographique des parcelles corporelles n'est alors plus systématiquement nécessaire pour bénéficier des atouts du morcellement du corps : l'inhumation conjointe du corps et des viscères dans une même tombe mais dans des contenants différents supporte cette hypothèse³²⁹. Ce moyen de distinction sociale prendra une telle importance qu'elle concernera également les dépouilles des enfants en Angleterre (Westerhof 2008, p. 42).

4.2.2.2 Faciliter les pérégrinations des corps

L'éviscération des personnages importants est également liée à la mobilité de leurs dépouilles mortelles. Cette mobilité peut être induite par deux impératifs différents.

Le premier est de revenir vers le lieu prévu d'inhumation en cas de mort au loin. Cette configuration est la plus courante lors des périodes médiévales en raison des morts pendant les croisades et autres voyages politiques.

Le second est d'aller une dernière fois à la rencontre de son peuple et de son territoire lors des rites de mort. L'embaumement du Roi scythe est ainsi nécessaire parce que la dépouille de celui-ci se déplace durant une longue période. Son cadavre fait le tour des régions du Royaume : Hérodote, surpris par cette pratique, nous en fournit une description saisissante³³⁰. Ce ne sont pas les sujets qui se déplacent jusqu'au lieu de la veillée : c'est le Roi qui effectue un long voyage dont l'importance symbolique est immense dans le bon processus de passation du pouvoir (Hartog 1990, p. 146).

4.2.2.3 Importance de la préservation totale pour l'au-delà

La préservation du corps dans son intégralité peut être jugée nécessaire par les opérateurs d'une pratique funéraire. La croyance en l'usage du corps lors d'une survivance *post-mortem* a pu contraindre les égyptiens à rechercher la préservation de tous les organes vitaux par une momification isolée de chaque abattis. Ce type de croyance en une existence *post-mortem* physiquement incarnée a pu motiver des procédures de conservation du corps des défunts, et ce dans de nombreuses civilisations dont les systèmes de croyance ne nous sont pas parvenus.

Toutefois, les viscères peuvent ne pas être cantonnées à leur aspect fonctionnel. Les entrailles peuvent être dotées d'une dimension spirituelle : elles sont d'ailleurs l'essence même de l'humanité pour certaines cultures. Ainsi, en Mélanésie, ce sont le coeur, l'intestin et le foie, dons du dieu Gomawe, qui permettent aux hommes d'acquérir la capacité de ressentir et exprimer leurs émotions. Avant de posséder ces éléments, les hommes

328 Ouverture de la paroi abdominale.

329 Voir *supra* « 4.2.4.2 Conservation d'une proximité avec le corps du défunt ».

330 Hérodote, *Histoires*, IV, 71-73.

n'étaient que des coquilles vides, privées d'âme (Leenhardt 1947, p. 47). Ce type de vision a également pu motiver la conservation des entrailles en cas d'éviscération.

4.2.3 Parties concernées par l'éviscération

Le terme « viscères » constitue un terme générique pour tous les abattis retirés d'un corps mort lors d'une procédure d'embaumement³³¹. Certains organes semblent universellement concernés tandis que d'autres sont prélevés de manière plus occasionnelle³³².

Nous constatons, au regard de notre inventaire, que chaque ethnie possède une liste des restes mortels qu'elle juge essentiels à un séjour confortable dans l'au-delà. La valeur symbolique de chaque partie anatomique va évidemment influencer sur les modalités du traitement funéraire. Toutefois, nous pensons que l'élaboration de cette liste d'organes essentiels au défunt s'élabore en tenant compte des contingences pratiques. Il s'agit probablement de prendre la mesure des potentialités de conservation de chaque partie, ces potentialités étant imposées à la fois par la technicité des opérateurs et par les conditions climatiques de la région d'origine.

4.2.3.1 Ablations fréquentes

Les organes de la cavité abdominale (système digestif) et de la cavité thoracique (système cardio-respiratoire) sont particulièrement concernés par l'éviscération, et ce dans toutes les cultures. Toutefois, l'exérèse du cerveau est également régulièrement comprise dans l'enlèvement des viscères.

Les modalités d'extraction de ces différents organes diffèrent en fonction des périodes, des traditions et des praticiens. L'exérèse du cerveau a pu être faite par voie ethmoïdo-sphénoïdale, ou en utilisant l'ouverture naturelle du *foramen magnum* (Égypte dynastique), ou à l'issue d'un sciage de la boîte crânienne (Époque médiévale).

Le retrait de tous les organes du tronc est possible par une simple laparotomie. Cette action constitue l'un des moyens d'éviscération les plus répandus en Égypte, même si l'orientation et l'emplacement de l'incision varient selon les périodes³³³.

Une thoracotomie³³⁴ peut également être pratiquée pour atteindre le cœur et les poumons lors des embaumements des périodes historiques en Europe. Il semble qu'il s'agisse d'un acte moins courant, peut-être à cause des difficultés techniques de ce geste³³⁵. Quelques cas archéologiques de sciage du sternum attestent malgré tout de ce geste thanatopraxique au Bas Moyen Âge. P. Georges cite un cas issu de l'église de Cléry et un autre dans la chapelle funéraire de Marguerite d'Écosse à Saint-Laon, Thouars (France) (Georges 2003 b., p. 285). De même, l'état de fragmentation des côtes et l'absence de sternum dans le Clos des Cordeliers (France) est vu par le même auteur

331 Parfois désignés dans les épitaphes par le terme *partes interiores*, comme c'est le cas sur l'inscription qui accompagne l'inhumation des viscères de l'abbot de St Lambrecht en Autriche.

332 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Éviscération ».

333 L'incision est effectuée sur le côté gauche avant Toutmosis III, puis l'incision est faite en suivant le pli de l'aîne après cette période (Spencer 1982).

334 Ouverture du thorax impliquant une section des attaches cartilagineuses chondrocostales.

335 Lors d'une thoracotomie, les côtes, qui perdent leur point de maintien principal avec la section des cartilages chondrocostaux, ont tendance à s'ouvrir. Il faudra donc ensuite faire revenir l'ensemble du grill thoracique vers une position plus fermée, afin de rendre au corps sa forme originelle.

comme une possible preuve de cette pratique régulière sur ce site³³⁶ (Georges 2009 a., p. 282). Un exemple de sternum scié afin de retirer une bande de quelques centimètres en son centre dans le plan sagittal est connu sur le site de Ganagobie (France) (Mafart *et al.* 2004). Cette manière de procéder paraît particulièrement ingénieuse puisqu'elle permet une ouverture de la cavité thoracique tout en favorisant une refermeture postérieure. En effet, la préservation des attaches naturelles entre les côtes et le sternum sur les bords latéraux permet de conserver une certaine unité anatomique et de refermer le grill par simple ligature des parties restantes du corps sternal bord-à-bord.

4.2.3.2 Ablations occasionnelles

Lors de notre inventaire, nous avons constaté que certaines parties du corps étaient retirées de manière plus occasionnelle.

Yeux

Les yeux sont des organes sensibles, rapidement altérés lors de la putréfaction d'une dépouille à cause de leur accessibilité qui les rend vulnérables aux agressions extérieures³³⁷. De plus, leur bonne conservation contribue à l'équilibre du visage lors de l'exposition de la dépouille. Les yeux ont donc parfois été pris en charge lors de l'embaumement des morts.

Nous avons toutefois été étonnée par le faible usage de l'énucléation pour les embaumements fastueux des périodes médiévales et modernes. Au sein de notre échantillon d'une trentaine de dignitaires, l'extraction des yeux n'a été pratiquée que pour les souverains Henri I^{er}³³⁸ (Paravicini-Bagliani 1997) et Richard I^{er}³³⁹. De plus, dans son analyse extensive des procédés d'embaumement, E. Weiss ne cite aucune occurrence d'énucléation parmi les 117 membres de la lignée Habsburg et Babenberg (Weiss 2008, p. 171 ; Weiss 2001). Nous pouvons donc supposer que cette procédure était particulièrement exceptionnelle.

Cette particularité s'explique peut-être par le fait que l'énucléation pose un problème pour l'exposition du cadavre d'un régent. En effet, le retrait des globes oculaires provoque une dépression peu gracieuse alors même que les visages des souverains et des pontifes devaient être exposés nus lors de la présentation de leur cadavre³⁴⁰. Des prothèses ont-elles été employées ? Sans doute. Est-ce que cette énucléation a justement été pratiquée afin de placer des prothèses pour améliorer l'aspect du visage du mort ? C'est une possibilité à considérer même si l'ajout de coques creuses peut également être envisagé sans retrait des yeux. L'ajout de prothèses est régulièrement pratiqué lors des soins thanatopraxiques modernes pour éviter l'affaissement des globes oculaires qui est du plus macabre effet. En contexte archéologique, nous avons rencontré des indices maté-

336 Nous nous demandons personnellement si le problème de la conservation différentielle du sternum en règle générale dans les nécropoles ne biaiserait pas notre vision de la pratique de la thoracotomie. Celle-ci a pu être plus courante que ce que les vestiges archéologiques nous enseignent.

337 Actions d'insectes, éléments météorologiques, oxydation...

338 Mort en 1060.

339 Mort en 1199.

340 « (...) il suffit pour quelques-uns de les conserver le visage recouvert, tels les hommes de médiocre état, soldats et barons ; d'autres doivent l'être la face découverte, les rois et les reines, les souverains pontifes et les prélats » Henri de Mondeville, *De la conservation et de la préparation des cadavres*, cité par Nicaise 1890, p. 569.

riels prouvant que ce type de soin a été réalisé pour les périodes dynastiques en Égypte. Sur une momie datée de la Troisième Période Intermédiaire qui a été retrouvée dans le Ramesseum à Thèbes, des incrustations en coquillages ont été réalisées dans les orbites (Marshall 2014, fig. p. 73). Sur la momie de Djedptahoufankh qui a été retrouvée à Deir el Bahari³⁴¹, les prothèses oculaires avec pupilles représentées ont permis d'exposer le mort les yeux ouverts, donnant ainsi une saisissante impression de vie (Smith 2000).

Toutefois, en ce qui concerne les dignitaires médiévaux, si cette opération avait eu pour but une simple amélioration de l'apparence du visage, sans doute aurait-elle été menée de manière plus systématique. Nous pensons donc qu'il est nécessaire de se pencher sur les éventuelles motivations symboliques d'une telle pratique. Cette opération a-t-elle eu une valeur religieuse ou politique ? Nous connaissons en effet quelques rares reliquaires et des histoires saintes autour des yeux³⁴². Une extraction pour permettre la conservation préférentielle de cette partie est donc envisageable : cette action a pu être menée par dévotion, afin d'imiter les saints, ou par stratégie géopolitique, afin de multiplier les parcelles de corps disponibles pour les inhumations séparées.

Sang

Nous connaissons quelques cas d'exsanguination d'un souverain avec conservation du sang. Toutefois, ces exemples semblent assez rares³⁴³. Richard Coeur de Lion, déjà concerné par l'énucléation, a également fait l'objet d'une exsanguination exhaustive ayant abouti à une « sépulture de sang » (Giesey 1960, p. 20). Il est intéressant de noter que cette procédure exceptionnelle a été mise en place autour d'un individu à la personnalité controversée.

Pureté factice du corps, impureté de l'âme

En disgrâce, le roi a fait l'objet d'un traitement mortuaire privilégié³⁴⁴, peut-être afin d'écourter le séjour au Purgatoire préconisé par l'évêque de Rochester et pour donner au cadavre un air de sainteté par l'exhalation d'une odeur délicate (Albert 1990).

Un soin de la dépouille particulièrement poussé servirait-il à contrebalancer l'impureté du personnage, comme si la pureté du corps venait compenser l'impureté morale ? La croyance en une influence de l'essence de la personne sur la substance de son corps, *in vivo* et *post-mortem* est en effet très répandue³⁴⁵. La corruption des chairs a été vue comme la traduction de la corruption de l'âme : enrayer l'une permettant de sauver l'autre. Les personnages dont l'embaumement s'avère hautement nécessaire pourraient ainsi consti-

341 Ce vestige est daté de la XXI^{ème} dynastie.

342 Les yeux de Sainte-Roseline sont conservés dans un reliquaire de 1835. Ce reliquaire est actuellement déposé dans la chapelle Sainte-Roseline (Reproduit dans Grévin & Boyer 2007, p. 44, fig. 6). Un maître queux de Charlemagne retrouvera intact les yeux du pape dans le ventre d'un poisson. Ces abattis miraculeusement conservés seront remplacés par l'Empereur lui-même dans les orbites de la dépouille papale (Ueltschi 2008, p. 9).

343 Le cas de la conservation du sang de Loui XVI sur un mouchoir dans une calèche est particulier. Elle fait suite à sa mise à mort dans un contexte où la récupération de ce sang a pris la forme d'un trophée révolutionnaire.

344 Voir les spécificités des produits d'embaumement utilisés pour la préservation du coeur, avec l'emploi exceptionnel de matières christiques comme l'encens selon l'étude de Charlier Ph. et collaborateurs (2013).

345 Voir *infra* « Accepter par la contemplation : des double-funérailles à la photographie mortuaire » dans le chapitre de synthèse.

tuer les pendants négatifs des saints et des lamas pour lesquels, au contraire, aucun soin corporel n'est requis car la conservation de leur corps est induite par leur qualité d'âme.

4.2.4 Le destin des entrailles retirées

Les procédés de gestion de ces abattis sont variés et paraissent symptomatiques des croyances de la population. Quatre traitements principaux ont été mis en évidence :

- la conservation des entrailles dans le corps du mort après leur traitement (4.2.4.1)³⁴⁶,
- la conservation des entrailles dans des contenants spécifiques, ensuite conservés près du corps (dans la tombe ou à proximité immédiate de celle-ci) (4.2.4.2),
- l'inhumation — voire le simple abandon — de ces parties dans une structure isolée de la tombe, en contexte semi-détritique ou détritique (4.2.4.3),
- l'inhumation des entrailles à part dans un contexte particulièrement positif, parfois qualifié de « sépulcral » (4.2.4.4).

Nous nous proposons de discuter ces différentes stratégies et leur signification à la lumière de divers exemples.

4.2.4.1 Conservation des entrailles dans le corps du défunt

Les viscères sont parfois remis dans la cavité abdominale du défunt avant que l'incision ne soit recousue. C'est le cas chez les Baoulé de Côte d'Ivoire : après un lavement des entrailles au vin de palme ou à l'alcool européen, les éléments du système digestif sont remis à leur place (Delafosse 1900, p. 557 et suiv.). Cette procédure est également suivie sur les momies égyptiennes de la Basse Époque (Dunand & Lichtenberg 1998, p. 85). Les entrailles sont momifiées à part, enveloppées dans du lin, puis remises à leur emplacement originel.

Chez les Baoulé, nous croyons percevoir que le retour au corps du défunt répond à un aspect essentiellement pratique. L'utilisation des fragments humains par les sorciers étant crainte, une protection des abattis est nécessaire au même titre que celle des diverses productions corporelles abandonnées du vivant de l'individu (rognures d'ongles, cheveux, placenta). Remettre les viscères à l'intérieur de la tombe et à l'intérieur du corps permet finalement de centraliser les vestiges corporels à protéger.

En revanche, la démarche égyptienne pendant la période dynastique nous apparaît tout autre. La vie dans l'autre monde implique une utilisation du corps sur un mode comparable à celui qui s'applique sur terre. L'efficacité *post-mortem* des organes est donc assurée par leur bonne préservation, ou, dans le pire des cas, par leur remplacement par un objet symbolique³⁴⁷. Au début de la pratique de momification, il semble que l'abstraction et le symbolisme se taillent la part belle dans le processus d'embaumement (peut-être parce que les méthodes thanatopraxiques ne permettaient pas une conservation aussi précise que par la suite). Puis, l'attachement à l'intégrité stricte semble se renforcer et le bon positionnement des organes va revêtir une importance

346 L'assainissement des entrailles peut se faire directement dans la cavité thoracique ou nécessiter une extraction préalable avant une remise en place.

347 C'est ainsi qu'un « scarabée de cœur » est régulièrement ajouté dans les momies au cas où cet organe essentiel ne soit altéré. On ajoute parfois également une tête en bois, afin de pallier l'éventuelle disparition de la tête du défunt.

supplémentaire à partir du VIII^{ème} siècle avant notre ère. Le retour des entrailles dans le corps du défunt semble répondre à ce mouvement matérialiste.

4.2.4.2 Conservation des entrailles près du corps du défunt

En Égypte, les vases à viscères (ou vases canopes) apparaissent à la fin de la IV^{ème} dynastie, en même temps que la pratique de l'éviscération (Dunand & Lichtenberg 1998, p. 25). Leur utilisation se généralise alors que l'éviscération se répand, à partir de la XII^{ème} dynastie et jusqu'à la Basse Époque (Dunand & Lichtenberg 1998, p. 43 ; 85). Ces vases peuvent être déposés dans la chambre funéraire, ou dans une pièce adjacente. Les viscères ont beau être séparés du corps, il nous semble qu'ils conservent avec celui-ci une certaine intimité qui est matérialisée par différents procédés :

1. tout d'abord, ce rapprochement est scellé par l'apposition du nom du défunt sur les vases contenant ses viscères,
2. ensuite, le lien avec le défunt propriétaire des organes s'incarne parfois à travers une représentation de son visage sur le contenant.

Les vases à viscères sont en effet personnalisés et se parent parfois du portrait du défunt : c'est le cas pour un exemplaire daté de la XVIII^{ème} dynastie et conservé au *Metropolitan Museum of Art*. Cet exemplaire arbore le visage de la défunte sur son bouchon³⁴⁸. La proximité — réelle et symbolique — avec le corps rend ainsi la séparation corps/organes non effective aux yeux des égyptiens. L'éviscération n'altère donc pas la fonctionnalité du corps qui peut être utilisé pour garantir une belle existence dans la vie *post-mortem*.

En ce qui concerne les enterrements médiévaux, la démarche est bien différente. Comme nous l'avons vu précédemment, la segmentation du corps n'est pas considérée comme regrettable. On s'en accomode et parfois, bien au contraire, on s'en félicite. Les élites de l'époque perpétuent ainsi ce que D. M. Westerhof appelle « une culture de la fragmentation » (Westerhol 2004). Mais cette fragmentation peut être « feinte ». Ainsi, E. Weiss cite plusieurs exemples archéologiques pour lesquels les coeurs sont mis dans des contenants à part mais déposés juste à côté du corps complet, dans la même sépulture³⁴⁹ (Weiss-Krejci 2010, p. 120). Cette action semble entrer en contradiction avec les motivations premières d'une extraction des viscères (c'est-à-dire pouvoir transporter uniquement des restes parfaitement stables ou bien éparpiller le corps comme un marqueur de territorialité). Toutefois, ce genre de conduite s'explique par un effet de mode. La sépulture de coeur devenant une marque de noblesse, celle-ci peut être exécutée seulement « pour la beauté du geste », alors qu'aucune contingence extérieure n'oblige à pratiquer une éviscération. Les viscères sont ainsi extraits mais déposés dans la sépulture près du reste du corps.

4.2.4.3 L'inhumation des abattis en contexte semi-détritique ou détritique

Nous avons vu que les restes de l'embaumement étaient parfois enfouis séparément du corps, discrètement, voire traités comme de simples déchets.

348 Inv. 30.8. 54 / La présence d'un portrait du défunt, sans être exceptionnelle, n'est pas non plus très courante.

349 C'est le cas pour l'impératrice Maria Leopoldine, décédée en 1649.

L'enterrement dans une marmite à l'intérieur d'une fosse discrète se pratique ainsi chez les Gabin du Nigéria (Meek 1931, p. 377), les Baja du Soudan (Frobenius 1931, p. 134) et les Bonjo d'Afrique de l'ouest (Küsters 1921-22, p. 916).

Quant au rejet des tissus en contexte détritique, il a lieu lorsque les résidus organiques sont réduits à l'état d'humeurs. C'est le cas lors de la dissolution des viscères à l'huile chaude comme dans les pratiques de momification des rois en Angola (Baumann 1956, p. 137).

Dans ces cas, les viscères ne paraissent pas revêtir une importance particulière. Leur ablation participe uniquement à la conservation de la partie la plus importante du corps du défunt : son enveloppe externe. La gestion de ces déchets organiques répond donc simplement à des règles de sécurité³⁵⁰.

4.2.4.4 La valorisation des entrailles par la création de « sépultures » d'organes

À l'opposé de cette pratique de rejet, nous notons parfois l'établissement de « sépulture partielle » contenant les organes extraits lors de l'embaumement. Ce phénomène est courant pour les périodes médiévales.

Au départ, l'inhumation des viscères semble se faire sans qu'aucun tri des organes ne soit effectué. Ainsi, toutes les entrailles de Otto I^{er} ont été enterrées sur le lieu de sa mort (Memleben) peu après son décès, le 7 mai 973. Puis, son corps a été enterré à Magdeburg deux semaines plus tard (Weiss-Krejci 2005, p. 159).

Par la suite, différents organes pourront être sélectionnés. Le coeur, en tant que siège de la vaillance et de la personnalité, se taillera alors une place de choix au sein de cette pratique de l'inhumation séparée. À notre connaissance, la première occurrence d'une inhumation du coeur à part du corps a eu lieu en France, lors de l'enterrement de Robert de Abrisel en 1117. Le coeur a été inhumé sur le lieu de la mort à Orsan, puis le corps a été ramené dans l'Abbaye de Robert à Fontevrault (Brown 1981, p. 228).

Le coeur va jusqu'à prendre une place prépondérante dans l'édification des discours familiaux parmi les grandes familles de la noblesse et de l'aristocratie (Westerhof 2008, p. 82-86)³⁵¹. Il fera alors régulièrement l'objet d'un enterrement séparé ou d'une mention spécifique sur le reliquaire à partir du XII^{ème} siècle³⁵². E. Weiss souligne alors que le coeur ne représente plus seulement la personne mais devient un objet permettant d'exposer des valeurs familiales, que celles-ci soient d'ordre spirituel ou financier (Weiss-Krejci 2010, p. 132). Cette assertion, parfaitement argumentée, mérite à notre sens d'être discutée dans le cadre d'une réflexion sur la nature des structures qui accueillent les viscères. En effet, il semble que les viscères entrent parfois en jeu dans des procédures que nous pouvons qualifier de « para-funéraires ».

350 Il s'agit de se protéger contre les actions magiques et non d'écartier des risques sanitaires.

351 D'après E. Weiss, l'importance du coeur semble variable en fonction des groupes dynastiques comme chez les Würzburg et les Habsburg (Weiss-Krejci 2010, p. 121).

352 C'est le cas sur la plaque de l'église de Linz où sont inhumés les intestins et le coeur de Frédéric III, mort en 1493.

Population	Raisons de l'éviscération	Organes retirés	Destins des entrailles retirées
Aristocrates et dirigeants (époque médiévale)	- Raisons politiques - Parfois raisons pratiques, transfert du corps mort en terre lointaine ou exposition prolongée	Régulièrement : coeur, entrailles de la cavité abdominale rarement : sang, yeux	Sépultures d'entrailles éloignées du corps ou près du corps
Roi Songhai ou d'Angola, population Gabin, Bonjo et Baja (Afrique)	- Raisons rituelles - Raison religieuses	Tous ceux de la cavité thoracique et abdominale	Contexte détritique
Momies égyptiennes	- Raisons rituelles - Raison religieuses	Poumons, foie, intestin, estomac parfois cerveaux et yeux	Sépulture du corps
Dirigeants subissant une <i>mos teutonicus</i>	- Raisons pratiques : transfert du corps	Tous – chairs dissoutes par ébullition	Majoritairement contexte détritique

Table 4.1. Raisons et stratégies d'éviscération : tableau synthétique.

4.2.5 Les enterrements d'entrailles à l'époque médiévale et moderne : de vraies sépultures ?

Nous l'avons vu, le statut des abattis issus des procédures d'embaumement est complexe. Leur mode de dépôt reflète ce statut variable. Comment interpréter cet objet ? Déchet valorisable, incarnation de la personne ou relique dont le pouvoir est surtout géopolitique ? Quelle est la nature de sa structure d'accueil ? Reliquaire, sépulture partielle s'ajoutant à d'autres sépultures ou sépulture unique par procédé métonymique ?

4.2.5.1 Un traitement positif

Lors des embaumements médiévaux et modernes, les entrailles faisaient souvent l'objet d'un traitement positif. Ainsi, les praticiens tentaient d'atteindre une conservation de l'intégrité des organes internes extraits. Ce fait a pu être souligné particulièrement pour l'exérèse du cerveau. La coupe de Flesching³⁵³, usitée actuellement pour la plupart des autopsies, endommage l'intégrité de cet organe. La méthode médiévale d'embaumement semble en revanche contourner cette altération. Par l'étude de plusieurs crânes sciés, les chercheurs ont souligné que le sciage était effectué sur toute la circonférence du crâne, selon une organisation rotative (Valentin & d'Erricco 1995). La masse cérébrale pouvait donc être préservée et l'organe prélevé en un seul bloc.

Si les organes extraits étaient ensuite précieusement inhumés dans des somptueux contenants, ils n'étaient pas exposés au public. Le souci de leur intégrité n'était donc pas induit par un besoin esthétique. Cette préoccupation semble liée à des considérations symboliques touchant à l'intégrité du mort et au respect de la plénitude de la dépouille. Pour autant, doit-on considérer le traitement de ces abattis comme étant « funéraire » ?

353 La coupe de Flesching consiste en un sciage de la boîte crânienne, qui s'effectue de la face antérieure vers la face postérieure du bloc cranio-facial, depuis l'os frontal jusqu'à l'os occipital. Elle provoque donc une découpe du cerveau en deux parties, en suivant le plan transversal.

4.2.5.2 Un statut pourtant ambigu

Lorsque les résidus de l'embaumement sont rejetés en contexte détritique, comme en Angola, ces restes s'extraient du domaine funéraire. Au contraire, lorsque les viscères sont intégrés à la sépulture comme en Égypte dynastique, ces restes semblent se confondre parfaitement au défunt lors des funérailles. Ils participent donc pleinement à l'acte funéraire. En revanche, le cas des embaumements médiévaux et modernes pose un problème d'interprétation bien différent.

Pour désigner l'inhumation isolée de fragments corporels issus de l'embaumement, les auteurs parlent volontiers de « tombeau de coeur » et de « tombeau d'entrailles »... Le statut sépulcral de ces dépôts n'est donc pas *a priori* remis en question par les spécialistes. Toutefois, nous pensons que la dimension symbolique de ces structures mérite d'être redéfinie au cas par cas, pour chaque notable concerné par ce traitement.

Malgré l'assertion de certains théologiens, nous pouvons parfaitement concevoir qu'un homme reçoive deux sépultures différentes lorsque les contingences matérielles empêchent l'établissement d'une sépulture unique dans des conditions satisfaisantes. Ainsi, lorsqu'un mort au loin fait l'objet de deux dépôts (un dépôt de chair sur le lieu de la mort et un dépôt d'ossements dans la nécropole familiale), nous pensons que le caractère sépulcral peut être admis sans trop de réserve pour les deux structures.

En revanche, lorsque les restes sont éparpillés selon une répartition beaucoup plus vaste et pour des raisons qui apparaissent davantage géopolitiques que sentimentales ou personnelles, le statut de ces dépôts devient largement discutable. Nous pouvons citer les restes de Guillaume le Conquérant³⁵⁴ dispersés entre Rouen, Châlus et Fontevrault, ou ceux de Du Guesclin³⁵⁵ qui possède un tombeau de chair à Mont-Ferrand, un tombeau de coeur à Dinand, un tombeau d'entrailles au Puy et une sépulture pour ses ossements à Saint-Denis après avoir subi une *mos teutonicus* (Ragon 1981).

Dans ce cas, l'explication d'une utilisation politique des restes, dispersés comme des reliques, est souvent envisagée. Cependant, cette prédominance du caractère propagandiste de l'ensevelissement n'a jamais engagé les auteurs à remettre en cause son caractère sépulcral. Nous pensons de notre côté que la frontière entre la relique et la sépulture partielle se creuse à mesure que l'image du défunt en tant que personne disparaît au profit de la figure politique. Le problème est que nous manquons souvent d'indices matériels concrets sur le terrain archéologique afin de différencier les dépôts sépulcraux et de ceux dont la portée politique occulte la valeur funéraire.

4.3 Les principaux ossements réunis

Lorsque la chair n'est pas conservée, les ossements peuvent devenir le seul support matériel organique chargé de représenter le défunt. Nous constatons alors une variabilité du choix des ossements prélevés, ainsi que de leur traitement, en fonction des circonstances et des traditions.

Nous commencerons notre panorama des manipulations post-exhumation par une analyse des ensembles rassemblant un grand nombre d'ossements issus d'un ou plu-

354 Mort en 1087.

355 Mort en 1380.

sieurs individus en un même assemblage. Nous observerons ensuite les dépôts plus réduits en suivant une logique soustractive.

4.3.1 Les sépultures largement prélevées

Les sépultures prélevées retrouvées sur le terrain archéologique constituent le pendant négatif des paquets funéraires ou des ossuaires dans lesquels les ossements sont sélectionnés³⁵⁶. Sur ce point, des invariants peuvent être soulignés : les os longs des membres et les crânes sont ainsi préférés aux autres éléments. Toutefois, chaque culture présente ses spécificités. En matière de prélèvement, l'Âge du Fer français nous fournit des sites présentant des choix originaux et variés. Dans la sépulture 5045 du Marais du Colombier (France), datée de la Tène, on a effectué une reprise du sacrum, des deux radius, des fémurs, et du tibia gauche (Delattre & Séguier 2007). Dans la sépulture 7 de la nécropole de la Quétinière à Longvic (France) on a prélevé la clavicule et la première côte gauche, le pelvis et le fémur droit (Barral & Depierre 1993).

Le statut de ces sépultures prélevées mérite d'être interrogé. Sont-elles toujours de véritables sépultures ? Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question en conclusion de ce chapitre et au regard des prochains exemples développés.

4.3.2 Les ossuaires

Les ossuaires et charniers apparaissent à partir du XII^{ème} siècle en Europe catholique mais fleurissent surtout entre les XIV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Ces ossuaires, également parfois appelées « chapelles des os », jouent un rôle actif dans la vie des habitants jusqu'à l'époque contemporaine. Lieux de rencontre et de mémoire, ils sont souvent les vecteurs de construction d'une identité culturelle locale forte.

4.3.2.1 Les ossuaires : entre nécessité technique et légitimité religieuse

La création d'ossuaires est tout d'abord une nécessité technique face à des préoccupations gestionnaires. Le squelette ne pouvant être rejeté hors de l'enceinte sacrée, et la communauté des morts s'agrandissant constamment, de la place doit être faite pour les nouveaux arrivants sans délaisser pour autant les anciens.

Toutefois, comme pour bon nombre de pratiques ayant une raison pragmatique, une légitimation du geste par le discours est nécessaire. Ainsi, tout comme pour les réductions, nous connaissons des récits fabuleux qui décrivent la création d'« ossuaires spontanés ». Dans ces histoires populaires, les ossements se rangent par l'opération d'une puissance supérieure.

« Le charnier était plein d'ossements. Mais dès que Mônik fut entré, les ossements se rangèrent contre les murs, s'empilant les uns sur les autres », (Le Braz 1994, p. 232).

Il est intéressant de constater que le choix des os sélectionnés (crânes et os longs) ainsi que les modalités de rangement décrites dans ces récits se calquent sur la réalité des véritables ossuaires. Le récit vient donc soutenir l'action humaine qui ne fait qu'imiter l'action sainte primordiale.

356 Voir *infra* « 4.6.2 Prélèvements de membres sur sépultures primaires » et « 4.5.1.1 Crânes récupérées ».

4.3.2.2 Les chapelles d'os baroques

Des chapelles d'os d'inspiration baroque ont fait leur apparition à partir du XVI^{ème} siècle. Les chapelles de Sedlec (République Tchèque) et de Campo Mañor (Portugal) constituent les exemples les plus célèbres. Elles ne sont pourtant pas des exceptions car ce type de construction est devenu populaire en Europe occidentale entre les XVI^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Ces chapelles ont fait l'objet de commentaires nombreux : leur caractère hautement esthétique et le discours sur la vacuité de l'existence qu'elles véhiculaient ont concentré l'attention des chercheurs en architecture et en art.

De notre côté, nous avons procédé à quelques observations quant au choix des ossements utilisés et leur agencement. Ce fait n'avait pas encore été commenté par les historiens de l'art, peu enclins à commenter ces compositions sous l'angle de l'ostéologie humaine³⁵⁷. Voici les quelques observations supplémentaires que nous pensons utile de mentionner pour atteindre une vision globale de ce phénomène esthétique-religieux.



Figure 4.1. Techniques d'utilisation des ossements dans les chapelles baroques : à gauche incrustations, à droite empilements. Nous notons la présence d'os plats (sacrum) dans le pilier incrusté. Cliché anonyme.

357 Pour une description détaillée de chaque site, voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Ossuaires ».

Os empilés et/ou incrustés dans la maçonnerie

Nous constatons que deux modes d'utilisation des ossements sont possibles. Ces techniques sont souvent utilisées de manière complémentaire. Il s'agit de :

- l'incrustation de l'ossement dans la maçonnerie du mur avec apport de mortier de fixation (les os longs affichent alors toute leur longueur diaphysaire),
- l'accumulation des ossements en piles organisées reposant sur la création d'un équilibre naturel (les os longs affichent alors soit toute leur longueur diaphysaire, soit la surface articulaire des épiphyses) (fig. 4.1).

Les crânes sans mandibule sont largement employés en suivant ces deux modes d'utilisation.

Pour la création de murs d'ossements empilés, la littérature relaye que tous les os longs sont utilisés. En réalité, seuls les tibia et les fémurs sont régulièrement employés. Pour le fémur, l'une ou l'autre des extrémités peut être présentée à la vue en fonction du rendu souhaité. L'extrémité distale crée un motif de godrons, tandis que l'extrémité proximale autorise la création de rangs de « perles ». Quant au tibia, il est exposé préférentiellement depuis sa face supérieure dont le plateau dessine un motif intéressant, jouant sur une fausse symétrie et sur un volume varié. Dans les murs très denses comme ceux de la *Capela dos Ossos* (Portugal), nous notons également l'intégration de quelques humérus, préférentiellement présentés depuis leur extrémité proximale afin de dessiner des rangs de perles à l'aide des têtes humérales.

Les décorations par incrustation murale permettent un choix d'ossements plus varié puisque les formes les plus irrégulières peuvent être intégrées grâce à l'apport de ciment. Dans les murs incrustés, les fibula et les os longs des avant-bras sont donc parfois utilisés pour créer des bordures. Les vertèbres, les sacrum et les scapula trouvent également leur place dans ce genre de composition (fig. 4.1).

Iconographie

Les ossements sont utilisés pour dessiner des motifs très divers. Nous trouvons ainsi :

- des rinceaux baroques habillant les murs plats comme dans les chapelles baroques italiennes et espagnoles,
- des croisillons simulant d'élégants plafonds comme dans la *Kaplica czaszek w Czeremnej* (Kudowa-Zdrój, Pologne) (fig. 4.2),
- des frises soulignant l'architecture comme les rangées de crânes appliqués sur les branches d'ogive de la *Capela dos Ossos*,
- des motifs religieux comme une croix de calvaire à San Bernardino (Milan, Italie) (fig. 4.2),
- des personnages (Mort à la faux) comme sur le plafond de *Santa Maria della Concezione* (Rome, Italie).

Ces motifs sont évidemment destinés à renforcer une ambiance propice au recueillement et à la repentance. Toutefois, ils ne sont pas exempts d'un esthétisme qui confine parfois au « clinquant ».

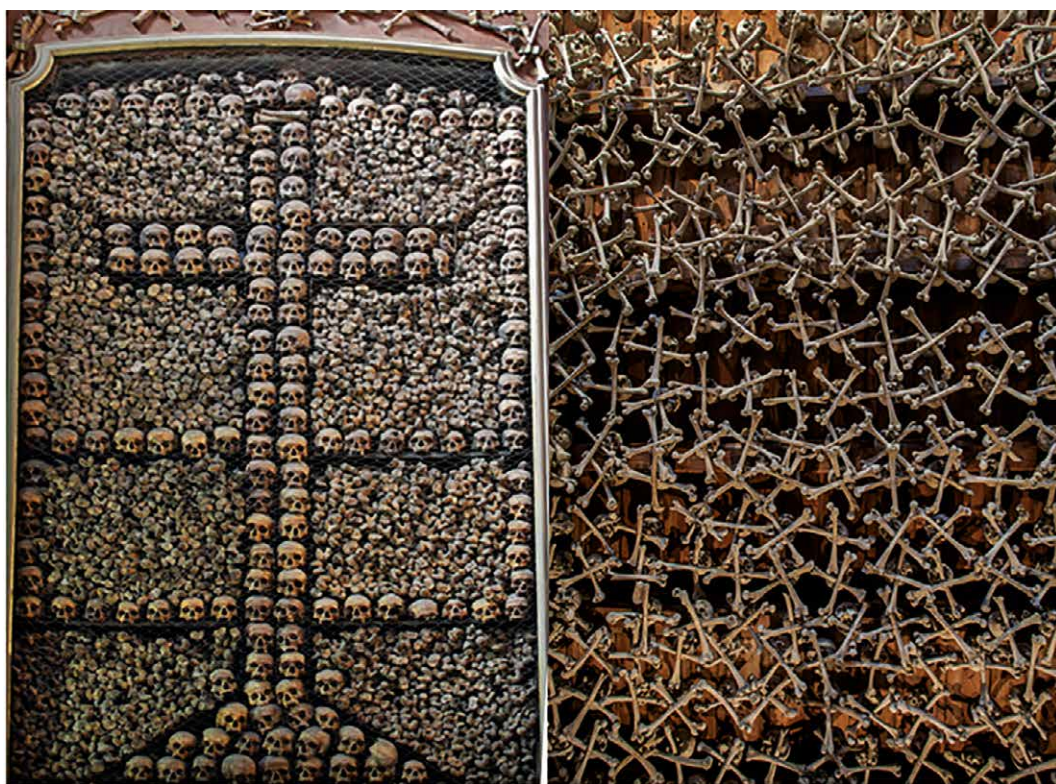


Figure 4.2. Iconographie des chapelles baroques. Croix de calvaire à San Bernardino (Italie). Cliché anonyme. Croisillons du plafond de la chapelle de Kudowa-Zdrój (Pologne). Cliché anonyme.

Anatomie(s) bizarre(s)

Des transis « baroques »

La chapelle de Campo Maior arbore la reconstitution d'un corps entier dont la morphologie a été revisitée lors de son montage. L'inversion du bassin par rapport à la position anatomique normale sur ce personnage a souvent été notée par les commentateurs (Le Fur 2010, fig. 33, p. 78). De notre côté, nous avons remarqué d'autres incohérences anatomiques au niveau de la reconstitution des pieds et avec l'apposition des scapulas sur la face antérieure du torse (fig. 4.3). Deux commentaires peuvent être faits à ce sujet. Le premier est que la restitution d'une anatomie strictement correcte ne semble pas nécessaire. Le second est que la primauté est donnée à l'esthétisme de la composition. L'effet se doit d'être saisissant plus que réaliste.

Pathologies et curiosités

Des curiosités anatomiques et pathologiques sont parfois mises en valeur dans les chapelles. Ainsi, nous avons noté qu'un fémur a été mis en exergue à cause de sa difformité pathologique dans la *Capela dos Ossos* (Le Fur 2010, Fig. 32, p. 76). Cet ossement a depuis été retiré et remplacé par la momie entière d'un jeune enfant.

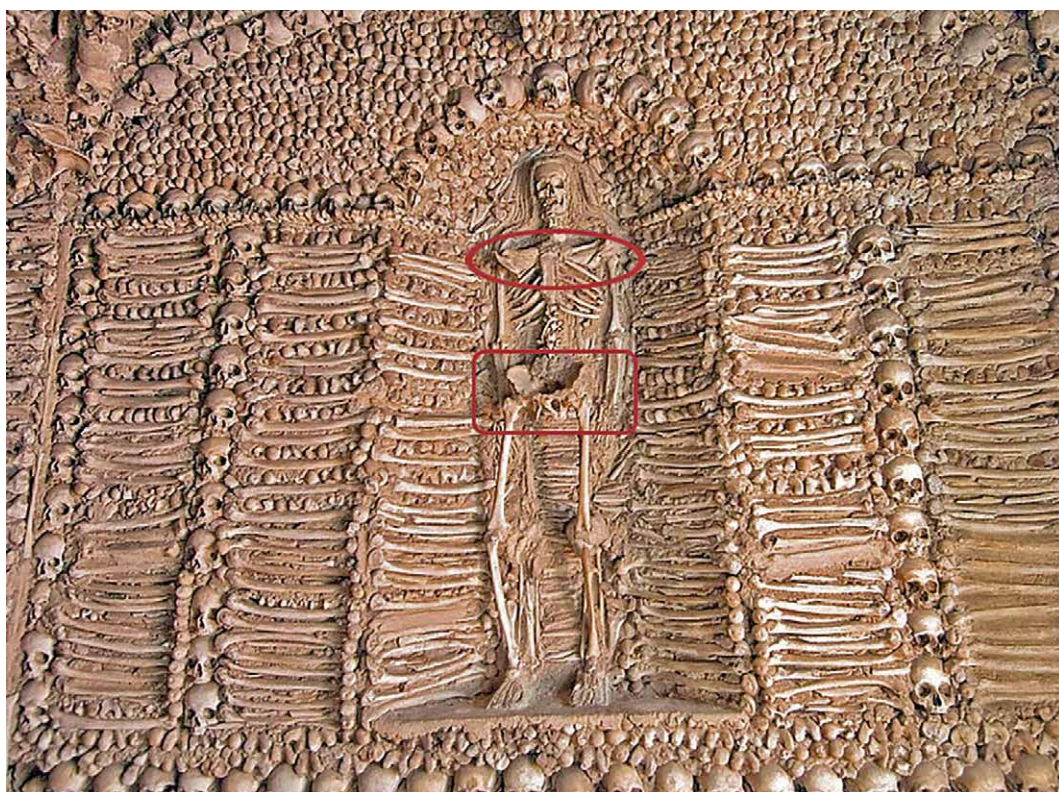


Figure 4.3. Transis reconstitué avec des approximations anatomiques au niveau de la ceinture scapulaire. Notez que la ceinture pelvienne a été repositionnée en 2012 afin de correspondre à l'anatomie réelle. Cliché anonyme, annotations J. Kerner.

Le choix d'un crâne particulièrement brachycéphale pour une inclusion dans la maçonnerie de la chapelle de Wolhusen (Suisse) démontre également ce goût pour l'ossement particulier (Le Fur 2010, fig. 25, p. 68). Cette tradition est suivie par l'actuelle église Saint Léonard à Kent (Angleterre). La mise en scène moderne des ossements propose d'admirer les pièces les plus pathologiques sous des vitrines. Cette scénographie a été établie sous l'impulsion des études du *St Leonard's Osteological Research Group* qui s'inscrit ainsi dans l'ancienne tradition qui consiste à mettre en valeur les « curiosités anatomiques » dans les ossuaires.

Au sein de cette masse anonyme, les défunts s'individualisent donc indéniablement. L'anonymisation dans les ossuaires ne semble pas si complète que ce qu'énonce le célèbre *hymne du charnier breton* :

« *Ils se ressemblent tous et ne ressemblent plus à eux-mêmes* ».

Au contraire, le regard est entraîné vers des ossements originaux mis en avant. Ce fait permet au spectateur de projeter une identification (même si celle-ci est distancée grâce à l'absence de chair). Ce processus d'identification est indispensable pour que les qualités d'un *memento mori* s'ancre dans l'esprit de celui qui contemple. Le choix des

ossements pathologiques permet également d'augmenter la sensation de pathétique par l'évocation de la maladie et de l'infirmité. Exhiber les vestiges dysmorphiques constitue donc un des ressorts de l'efficacité de l'ossuaire.

4.3.2.3 Implications sociales et symboliques de l'ossuaire

Distance et proximité aux morts : *Memento mori* de pierres et d'os

Comme nous venons de l'énoncer, l'ossuaire agit bien évidemment comme un *Memento mori*. Il est une vanité architecturale et ostéologique : l'exposition des ossements devient un rappel de la condition mortelle des visiteurs. Les sentences écrites sur les portes des ossuaires sont souvent de douces mises en garde, mentionnant l'acceptation prochaine du visiteur dans la communauté des morts. Le frontispice de la *Capela dos Ossos* annonce ainsi que les défunts attendent que les visiteurs les rejoignent sous forme d'ossements très prochainement³⁵⁸. L'inscription bilingue de la chapelle de Saint Sébastien à Dambach-la-Ville (France) insiste également sur cette proximité entre le fidèle et le défunt (fig. 4.4) :

« *Was Ihr seid, sind wir gewesen – Was wir sind, werdet ihr werden* » / « *Ce que vous êtes, nous l'étions – Ce que nous sommes, vous le deviendrez* ».

Si ces phrases, rédigées au XVI^{ème} siècle, ont parfois été interprétées comme des menaces par les lecteurs actuels, elles doivent probablement être lues différemment. Dans ce contexte culturel du début de la Renaissance, elles nous apparaissent davantage comme l'expression d'une filiation universelle, bien loin de l'imprécation. Elles ne sont pas non plus dénuées d'une certaine ironie, caractéristique des productions artistiques macabres de l'époque.

La phrase qui surmonte l'entrée des catacombes de Paris, bien postérieure puisqu'elle date du XX^{ème} siècle, marque quant à elle davantage une scission entre morts et vivants, intimant même à ces derniers de garder leur distance :

« *Arrête ! C'est ici l'empire de la Mort* ».



Figure 4.4. Écriteau bilingue de la chapelle de Saint Sébastien (Dambach-la-Ville, France). Cliché anonyme.

358 « *Nos ossos que aqui estamos pelos vossos esperamos* » / « Nos ossements sont ici, et attendent les vôtres ».

Nous constatons l'amorce d'un changement global dans le rapport aux défunts. Ce fait est parfaitement illustré par cet ordre donné aux intrus dans les catacombes parisiennes. Sur l'écriture du linteau, les points surmontant les « i » sont même figurés par des petites flammèches inquiétantes, fragments de flammes infernales ou feux follets. Voici une manière de mettre — littéralement — les points sur les « i » pour le visiteur importun (fig. 4.5).

L'intimité avec le mort est pourtant précieuse pour certaines populations, et ce jusque pour les périodes contemporaines. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, en Bretagne, les ossuaires sont un lieu de communication et d'introspection. Le terme de « salle du conseil des crânes » que l'on utilise pour les désigner (Jekez-Hélias 1994, p. 92) évoque bien cette sagesse des morts que l'on vient d'ailleurs questionner avant de prendre des décisions importantes.

Les Italiens, les Portugais et les Espagnols conservent eux aussi un attachement tout particulier à leurs morts exhibés dans les chapelles d'ossements. Nous avons pu constater que les ossements portent les stigmates de gestes de dévotion : en effet, des lustrés révélateurs d'attouchements répétés sont visibles sur les os saillants de la *Capela dos Ossos*, mais également sur certains crânes dans les ossuaires napolitains³⁵⁹ (fig. 4.6).



Figure 4.5.
Inscription à l'entrée des catacombes parisiennes. Cliché anonyme.



Figure 4.6. Lustré d'attouchement sur les ossements de la *Capela dos Ossos* (Évora, Portugal). Cliché personnel.

359 C'est le cas pour celui de la célèbre Donna Carmela. Voir *infra* « 4.4.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / lustre ».

4.3.2.4 L'ossuaire : entre réification et mémoire

L'ossuaire est le dernier lieu de dépôt d'un ossement qui a perdu son identité et son individualité. En cela, nous pouvons admettre que l'ossement est sur la voie de la réification. Toutefois, certains ossuaires prévoient des inscriptions nominatives, ou mentionnant la date de naissance et de mort du défunt. L'identité n'est donc pas perdue pour tout le monde. Il est frappant de constater que les inégalités sociales se poursuivent jusque dans le charnier puisque, jusqu'à la fin du XX^{ème} siècle, les riches bretons vont payer le droit d'avoir une boîte de bois nominative pour renfermer leurs ossements³⁶⁰.

L'ossuaire possède une portée commémorative. Toutefois, celle-ci peut être positive ou négative vis-à-vis des défunts exposés. L'ossuaire peut ainsi être guerrier, et commémorer une victoire écrasante sur des ennemis, et ce afin de dissuader les potentiels adversaires de tenter leur chance. C'est le cas pour la tour de Djerba (Tunisie), construite avec les crânes des vaincus espagnols, ou pour l'ossuaire de Morat (Belgique), construit pour commémorer la victoire des Suisses sur les Bourguignons³⁶¹.

Mais l'ossuaire peut également être bâti pour honorer les braves tombés au combat pour la conquête de leur liberté. Cette plaque posée par Lamartine sur la tour de Niš (Serbie) rappelle la vocation de cette dernière.

« Qu'ils laissent subsister ce monument ! Il apprendra à leurs enfants ce que vaut l'indépendance d'un peuple, en leur montrant à quel prix leurs pères l'ont payée ».

Notre enquête souligne que l'ossuaire est un lieu d'échange entre les morts et les survivants. Il permet ainsi de poursuivre une sorte de culte des morts, voire même un culte des ancêtres qui ne nous paraît pas s'arrêter partout en Europe avec la disparition du paganisme. C'est aussi un lieu de liberté créative et d'inspiration personnelle pour les vivants qui le fréquentent quotidiennement. Finalement, aucun lieu dédié à la Mort ne peut se targuer d'être aussi vivant que l'ossuaire.

4.3.3 Les paquets funéraires et mortuaires

Dans de nombreuses cultures, des « paquets funéraires » sont constitués. Ces paquets résultent du rassemblement d'ossements sélectionnés à la suite d'une exhumation ou d'une exposition, issus d'un ou plusieurs individus. Ces os sont potentiellement rassemblés de manière compacte dans un contenant unique en matériau périssable.

Notre enquête bibliographique transculturelle sur les paquets funéraires nous a permis de constater que, malgré des variations subtiles des profils ostéologiques, la composition de ces paquets et leur agencement répondaient à une logique commune³⁶².

En ce qui concerne le choix des pièces ostéologiques, les pièces les plus imposantes prédominent (os des membres, os pelviens et scapula) ainsi que les côtes, facilement ramassées par poignées. Cette gestuelle d'un ramassage par poignées va produire un rassemblement des côtes par grappes compactes et créer une forme de dépôt caractéris-

360 Communication personnelle de la part de l'Abbé P. Coat (Callac, Côtes d'Armor, France). Ce fait est également mentionné dans la brochure du site de l'ossuaire de Marville (France).

361 « Un ossuaire, bâti avec les crânes et les ossements de huit mille Bourguignons, était le trophée que la ville avait élevé devant l'une de ses portes, en commémoration de sa victoire. » (Dumas 1929, p. 255-6)

362 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Paquets funéraires ».



Figure 4.7. Paquet funéraire ifugao (Philippines), constitué lors d'un rituel de Bogwa. © Anderson Tuguinay.

tique que l'on retrouve en contexte archéologique. Ce fait a été souligné pour la sépulture MR2.4A de Mehrgarh (Chalcolithique, Pakistan) (Jarrige 2006), pour la sépulture 4 du site de Sa'Gung 4 (Âge du Fer, Philippines) (Kress 2004), ou pour la sépulture F 4 de la Chaussée-Tirancourt (Mésolithique, France) (Ducrocq *et al.* 1996).

L'organisation des paquets semble souvent répondre à un pragmatisme : les os les plus petits sont rassemblés au centre de la composition alors que les ossements les plus grands viennent les encadrer. On retrouve cette organisation pour les sites de La Petrona et Paso Alina (Argentine) (Martinez *et al.* 2012), sur le site néolithique de Shijia (Chine) (Yao 2013) mais également à la Chaussée-Tirancourt. Cette logique organisationnelle est également utilisée parmi les populations actuelles pratiquant des paquets d'os secs. C'est le cas chez les Ifugao des Philippines, qui rassemblent les principaux ossements dans un linge lors du rituel de Bogwa. Au delà de l'aspect pratique de cette organisation, nous sommes frappée par l'impression particulière qui se dégage de ce type de configuration. Le défunt est réduit à un paquet compact qui apparaît presque comme anatomiquement cohérent. L'image d'un homme recroquevillé en décubitus se dessine à l'intérieur de ces paquets (fig. 4.7).

Ainsi, si le corps partiel est suffisant pour évoquer le corps entier, la préservation d'une forme proche de celle d'origine semble souvent recherchée. Le pouvoir d'abstraction de l'homme est grand mais il ne semble pas suffisant pour se détacher totalement de la forme du cadavre dans les conditions du deuil. C'est pourquoi, lorsque le profil ostéologique conservé est restreint, la préférence des opérateurs va se porter sur la conservation de la tête et les membres qui évoquent au mieux la forme humaine.

4.4 Les membres et la tête réunis : l'exemple d'un paquet mortuaire azilien

La tête et les membres (déposés en chair ou en os) sont en effet les parties anatomiques isolées les mieux documentées par la recherche archéologique. Elles sont régulièrement associées ensemble afin de symboliser le défunt tout entier.

Nous nous proposons d'étudier l'exemple du paquet mortuaire collectif de la grotte du Mas d'Azil (France). Nous verrons que ces vestiges témoignent de pratiques originales pour le Tardiglaciaire. Ils offrent ainsi un éclairage nouveau sur l'évolution des pratiques mortuaires en Europe de l'Ouest entre le Paléolithique (Magdalénien) et le Mésolithique. Ce cas inédit nous permettra également de revenir sur les grandes utilisations du duo tête/membres dans les pratiques commémoratives *post-mortem*.

4.4.1 Contexte de l'étude

Des ossements humains provenant du site du Mas d'Azil ont été retrouvés fortuitement lors de la rénovation de la salle Piette, au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye. Ils étaient mélangés aux restes zoologiques du niveau azilien.

Ces ossements humains présentent des traces de découpe nombreuses et une coloration particulière suggérant un potentiel apport anthropique de pigments.

Éd. Piette mentionne l'exhumation de tels vestiges dans la grotte, dans la couche C de la rive gauche de l'Arise. Il écrit en 1895 :

« En fouillant, dans la grotte du Mas d'Azil, l'assise à galets coloriés placée sur la rive gauche de l'Arise, j'ai découvert des ossements d'un squelette humain incomplet. Le crâne et les petits os manquaient ; les os longs avaient été mis en tas à côté de la mâchoire inférieure. Tous étaient rougis par du peroxyde de fer, quelques-uns étaient rayés par le tranchant d'un silex », (Piette 1895 a., p. 485).

Les vestiges décrits par Éd. Piette ont ensuite été égarés pendant plusieurs décennies. Or, nous avons tout lieu de croire que les ossements redécouverts récemment correspondent aux restes de cette « sépulture » azilienne décrite par Éd. Piette en 1895. Nous nous sommes donc penchée sur l'étude de ces vestiges, afin d'appréhender la gestuelle mortuaire et de formuler des hypothèses quant à la nature — funéraire ou non — du « paquet » dont les restes sont issus.

Les lacunes informatives sur le contexte de trouvaille, dues à l'ancienneté des fouilles, ne peuvent évidemment pas toutes être compensées par une étude *a posteriori*, aussi soignée soit-elle. Pour autant, l'étude de D. Gambier et F. Le Mort sur des séries paléolithiques anciennement mises au jour a démontré qu'une analyse détaillée des vestiges permet de restituer partiellement les pratiques mortuaires mises en oeuvre, et ce malgré les lacunes des données de terrain (Gambier & Le Mort 1996). Nous avons donc entrepris une analyse complète des vestiges retrouvés, dans l'espoir de restituer le maximum d'informations possible.

4.4.2 Les ossements humains redécouverts

Les ossements humains nouvellement retrouvés du site du Mas d'Azil sont au nombre de onze. Nous dénombrons deux fémurs gauches (fig. 4.8, os 1 et 2), deux humérus droits (fig. 4.8, os 10 et 11), un humérus gauche (fig. 4.8, os 9), un ulna droit (fig. 4.8, os 8), deux fragments de mandibule (fig. 4.8, os 7), un tibia droit (fig. 4.8, os 5), une fibula droite (fig. 4.8, os 4), une troisième molaire définitive (fig. 4.8, os 6), ainsi qu'un tibia gauche immature (fig. 4.8, os 3).

La majorité de ces pièces ne portent pas de numéro d'inventaire. Seule la dent isolée a fait l'objet d'un marquage (inv. 48097). La consultation des archives nous renseigne sur l'attribution stratigraphique de ce vestige qui était issu de la « couche supérieure », plus tardive que le niveau azilien. Ce vestige a donc été exclu de notre étude.

Sur les dix ossements restant potentiellement attribuables au niveau azilien, seuls neuf constituent manifestement un lot homogène. Le tibia appartenant à un individu immature présente en effet une couleur très différente de celle des ossements (humains ou animaux) de la couche azilienne. Cet os est, par ailleurs, exempt de lustre et de dépôt d'ocre (caractéristiques présentes sur les autres pièces de l'ensemble). D'autre



Figure 4.8. Lot d'ossements humains du Mas d'Azil redécouverts. Photographies : É. David ; infographie : J. Kerner.

part, il semble improbable qu'Éd. Piette n'ait pas remarqué la présence d'un ossement humain immature parmi les restes humains du niveau aziliens³⁶³. Pour ces différentes raisons, nous avons rejeté l'hypothèse de l'attribution de la dent et du tibia au niveau azilien, et nous les avons donc exclus de la présente étude.

En ce qui concerne les neuf ossements pris en compte, la coloration, la minéralisation et les altérations diverses de la corticale présentent des similitudes suffisamment marquées pour que nous considérons l'attribution des pièces à une même unité stratigraphique comme très probable.

Afin de ne pas alourdir notre discours, un catalogue descriptif et analytique de ces ossements, pièce par pièce, est proposé ailleurs (Kerner 2017 a.).

4.4.2.1 Premières observations

Coloration

Presque tous les ossements humains redécouverts présentent une coloration jaune foncée. Nous avons noté que les ossements animaux du niveau azilien de la rive gauche de l'Arize présentent également cette coloration, qui semble liée à une imprégnation naturelle au contact du sédiment environnant au vu de l'homogénéité de leur coloration. Ce fait nous permet de conclure à un enfouissement des os humains au sein du niveau azilien (fig ; 4.9, détail 1).

Les ossements humains retrouvés portent des dépôts rouge-rosé supplémentaires localisés. Certains objets en MDA retrouvés dans le niveau azilien présentent également un dépôt rouge-rosé comparable à celui retrouvé sur nos ossements humains (fig. 4.9, détail 2). Ce colorant rouge-rosé était abondamment représenté dans ce qu'Éd. Piette a

363 Éd. Piette mentionne la présence d'« un squelette humain incomplet », suggérant par là même une cohérence de l'assemblage osseux comme appartenant à un seul individu d'âge adulte.

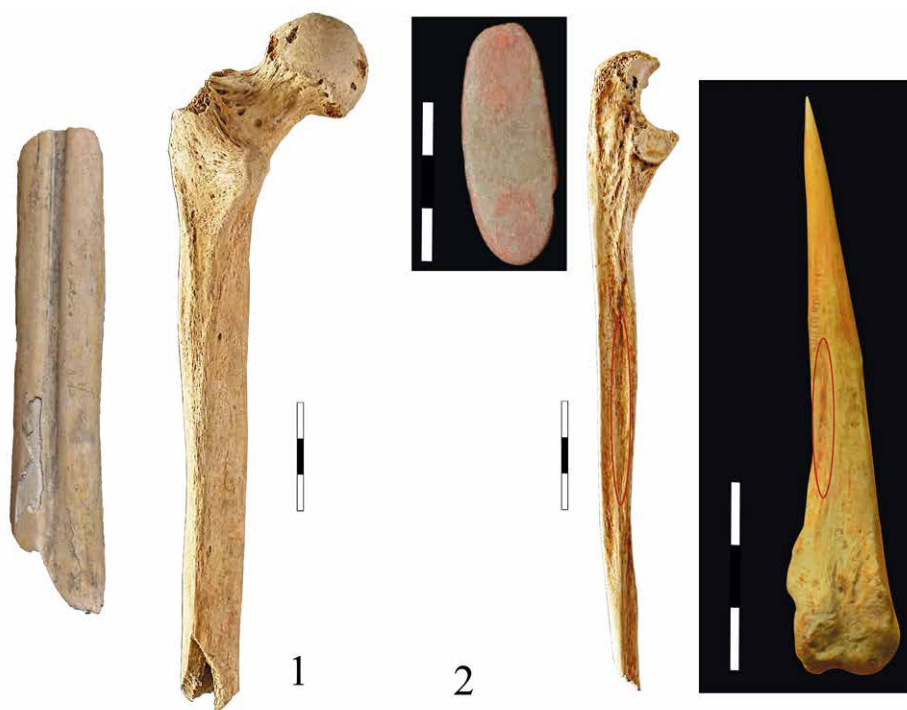


Figure 4.9. Coloration des ossements du Mas d'Azil. 1, imprégnation sédimentaire : métatarse de bovidé du niveau azilien et fémur #1 de l'assemblage. 2, application anthropique de colorant : Galet colorié du niveau azilien (sans n° inv. / réserve), ulna de l'assemblage et « poinçon » azilien façonné, gravé et coloré (sans n° inv. / vitrine du MAN) Photographies et infographie : J. Kerner.

appelé l'« assise des galets coloriés », sous forme de fragments de matière première brute (Piette 1891, p. 9-10). L'adhérence de la matière colorante et les aplats homogènes sur les objets ne plaident pas en la faveur d'une imprégnation accidentelle par contact avec le sédiment environnant. Une application intentionnelle par les préhistoriques est bien plus plausible. Une transformation du pigment brut avant application sur les os est d'ailleurs soupçonnée. Ce colorant était en effet particulièrement tenace puisqu'Éd. Piette précise que « La couleur rouge qui les recouvre a subsisté malgré le lavage » (Piette 1895 a. p. 487). L'incorporation d'un liant afin de créer un colorant efficace est donc très probable.

Les recherches sur le sujet ont démontré l'incorporation de liants organiques (Pepe *et al.* 1991) et de minéraux (Menu *et al.* 1993, p. 427) afin d'accroître les propriétés d'adhérence des pigments bruts dans les préparations colorées du Paléolithique Supérieur. L'utilisation d'une telle formule pourrait expliquer la ténacité des pigments sur les ossements de notre étude.

Aucune analyse physico-chimique n'a été entreprise et il nous est donc impossible d'identifier fermement la composition précise de ce matériau qu'Éd. Piette qualifiait de « peroxyde de fer ». De nombreuses études ont montré la diversité des composants utilisés pour la création de pigments rougeâtres pour les oeuvres pariétales ariégeoises de la fin du Paléolithique (Clottes *et al.* 1990 ; Menu *et al.* 1993). Toutefois, nous



Figure 4.10. Dégradations taphonomiques sur l'humérus droit #2. Photographies et infographie : J. Kerner.

pouvons supposer que le colorant utilisé pour rougir les ossements était effectivement de l'hématite (type particulier d'oxyde de fer). En effet, l'utilisation d'hématite pour les oeuvres magdaléniennes de la grotte (Clottes *Op. Cit.*, p. 186), la présence d'un gisement exploitable à proximité (Clottes *Op. Cit.*, p. 182) et la découverte d'un bloc d'hématite gravé dans les niveaux aziliens (Couraud 1983 a., p. 107) rendent cette supposition probable. L'analyse des pigments présents et la comparaison avec la composition des dépôts effectués sur les galets colorés du site seraient toutefois des investigations complémentaires à mener.

La création de « faux » artefacts par les fouilleurs du Mas d'Azil étant avérée, nous avons été particulièrement attentive aux modalités d'application du pigment rouge-rosé sur les ossements humains. Après examen minutieux, il semble exclu que l'application de pigment soit d'origine récente. En effet, les pigments s'inscrivent dans le sédiment résiduel stocké dans les traits de découpe. Or, il est manifeste que ces traces sont le fruit d'une action ancienne³⁶⁴. La pigmentation est également perceptible dans certaines des zones spongieuses exposées du fait d'une cassure ancienne.

364 La « patine » des bords de coupe nous le montre, tout comme l'emploi d'un matériel lithique compatible avec l'époque azilienne. Pour une argumentation complète, voir *infra* « 4.4.4.1 Gestes technologiques autour des ossements ».

Minéralisation

Le degré de minéralisation des ossements, estimé par simple observation ostéoscopique, est relativement similaire. Ce fait soutient l'hypothèse d'une relative contemporanéité des vestiges.

Altérations taphonomiques

Altérations modernes

Des altérations taphonomiques modernes dues aux conditions d'étude et de stockage des pièces après leur exhumation sont présentes, mais elles n'altèrent pas significativement la lecture des vestiges.

Altérations anciennes

Les processus taphonomiques attribuables aux périodes anciennes sont, dans l'ensemble, largement similaires. Un ossement, l'humérus droit #2 (os 11 de l'inventaire), semble cependant avoir été plus exposé que les autres aux agents extérieurs et il présente des dégradations importantes (fig. 4.10). Ces dégradations laissent supposer des conditions d'enfouissement différentes pour cette pièce comparativement aux autres ossements du lot. Nous verrons que cette exposition différentielle peut être interprétée en terme de gestes para-funéraires³⁶⁵.

Modifications anthropiques

Nous notons la présence de traces de découpe pratiquées à l'aide d'un outil tranchant. Ces coupes suivent une répartition non aléatoire qui répond clairement à un processus de démembrement et de décarnisation³⁶⁶.

Un second type de stigmates est présent sur les ossements : le lustre. Sa répartition est hétérogène et ce fait devra être interrogé³⁶⁷.

À l'exception de la fibula et de l'humérus droit #2, tous les ossements attribués au niveau azilien portent des traces de découpe et des lustres importants. La présence de stigmates suggère un traitement semblable pour l'ensemble des pièces ostéologiques du lot étudié. Sur les deux pièces exemptes de traces de découpe, les preuves de ce traitement ont pu disparaître en partie pour des raisons de conservation. En effet, sur la fibula, les extrémités distale et proximale sont manquantes. Or, nous verrons que ce sont aux extrémités que se concentrent principalement les traces de découpe dans cet assemblage archéologique³⁶⁸. Quant à l'humérus droit #2, dont l'extrémité distale est conservée, l'altération de la corticale rend illisibles les éventuelles preuves qui ont pu s'y trouver à un moment donné.

365 Voir *infra* « 4.6.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / Exposition Accidentelle ».

366 Voir *infra* « 4.6.4.1 Gestes technologiques autour des ossements / Démembrement / Décarnisation ».

367 Nous verrons que le transport des pièces dans un sac a pu créer ce type de marques. Voir *infra* « 4.6.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / Lustres ».

368 Voir *infra* « 4.6.4.1 Gestes technologiques autour des ossements / Démembrement ».

4.4.2.2 Nombre Minimum d'Individus

Méthode

Nous avons procédé à l'établissement du profil anthropologique des individus inhumés en interrogeant les données permettant une diagnose du sexe et de l'âge au décès, ainsi que l'établissement de l'état sanitaire des sujets.

Dans le cas présent, le sexe des individus n'a pas pu être diagnostiqué : l'absence des ceintures pelviennes nous prive de toute diagnose par le biais d'observations morphologiques (Bruzek 2002) ou morpho-métriques (Murail *et al.* 2005). En l'absence de restes dentaires, nous avons effectué une estimation approximative de l'âge des individus par l'observation du degré d'épiphyssation des os longs (Scheuer & Black 2000).

Pour établir un NMI, nous avons donc procédé aux observations nécessaires afin de proposer des exclusions et des appariements de pièces ostéologiques selon plusieurs critères.

Les ossements n'étant pas complets, les critères métriques sont exclus de nos investigations. En revanche, nous avons observé les contiguïtés articulaires et proposé des comparaisons morphologiques pour l'appariement d'os symétriques (Duday 2005). La présence de caractères discrets et l'attribution de plusieurs pièces à un même ensemble pathologique ont également facilité la détermination du NMI.

Juvenilité

La grande majorité des ossements proviennent d'individus matures dont l'épiphyssation est terminée³⁶⁹, et pour lesquels la métaphyse n'est plus apparente. Cette fine zone de jonction entre la diaphyse de l'os et son épiphyse demeure en effet visible pendant un certain nombre de mois après la soudure entre les différentes parties d'un os. Cet indice s'est avéré utile pour discuter l'attribution du fémur #1. Ce fémur est celui d'un individu mature car l'épiphyssation est effective. Cependant, cet individu est relativement jeune, car l'incisure métaphysaire au niveau de la tête fémorale est encore apparente (fig. 4.11, détail 1, cercle rouge).

Aucun autre ossement ne présente cette caractéristique. Nous pouvons donc affirmer qu'un individu sub-adulte a été représenté uniquement par son fémur gauche dans le dépôt.

Sénescence

Les deux fragments de mandibule appartiennent à un seul et même individu. Le diamètre du canal dentaire, qui est apparent grâce à la fracturation de la branche, ainsi que la morphologie générale de l'os et sa gracilité importante, nous permettent de proposer cette attribution.

La mandibule est celle d'un individu un état de sénescence avancée : elle présente des altérations sur le condyle dues à une arthrose temporo-mandibulaire (fig. 4.11, détail 2 b), ainsi que des pertes dentaires *ante-mortem* nombreuses (fig. 4.11, détail 2 a).

369 C'est-à-dire que les différents os qui constituaient le segment à un stade infantile sont soudés entre eux.

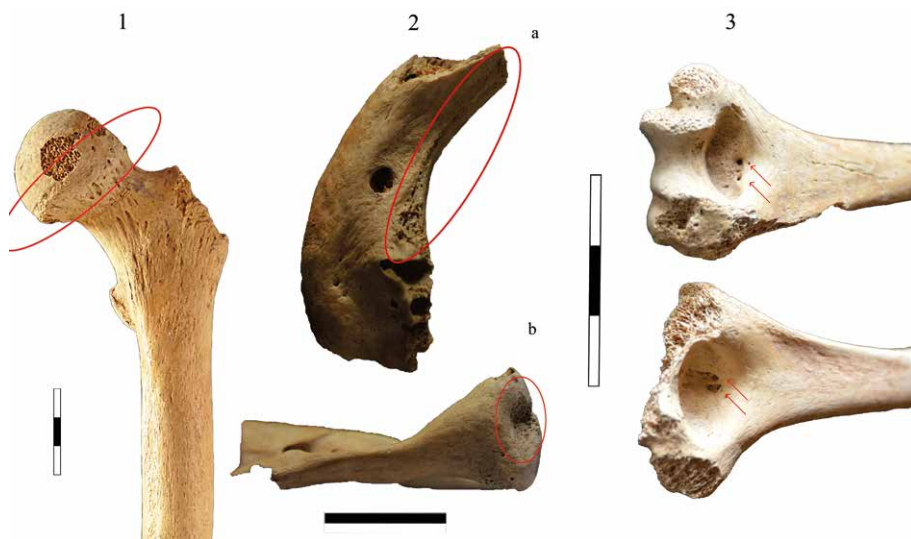


Figure 4.11. Variables d'établissement du NMI : 1, marque de juvénilité sur le fémur #1 – 2, marques de sénescence sur la mandibule – 3, appariement entre l'humérus gauche et l'humérus droit #2. Photographies et infographie : J. Kerner.

Aucun autre ossement ne présente les caractéristiques d'un état de sénescence comparable. Nous pouvons donc affirmer qu'un individu d'âge avancé a été représenté uniquement par sa mandibule³⁷⁰.

Âge moyen indéterminable

Les autres ossements de l'ensemble appartiennent à des individus ostéologiquement matures d'un âge moyen (c'est-à-dire ne présentant aucune marque de sénescence ou de juvénilité particulière). Ces ossements n'affichent donc aucune caractéristique discriminante pour établir un NMI par d'autres critères que le décompte des pièces. Cet ensemble est composé d'un fémur gauche, une fibula droite, un tibia droit, un ulna droit, un humérus gauche et deux humérus droits. Le lot contient donc les ossements d'au moins deux individus.

Afin d'affiner notre perception de la composition de l'ensemble nous avons effectué une recherche des « liaisons ostéologiques de deuxième ordre »³⁷¹ (Duday 1987) qui, comme nous allons le voir, a donné un résultat supplémentaire.

370 Seulement deux fragments nous sont parvenus mais il semble que l'individu ait été représenté originellement par sa mandibule entière, d'après les descriptions d'Éd. Piette. De plus, nous verrons que cet individu a pu être représenté par son extrémité céphalique entière dont un fragment est peut-être conservé à l'I.P.H. (inv. A.1925-2, voir *infra*, « 4.4.5.1 La présence de restes humains dans la grotte du Mas d'Azil » et Fig. 4.21).

371 L'attribution de certains ossements à un même individu est possible, même lorsque la dislocation de l'ordre anatomique sur le terrain est effective. Cette attribution se fait alors grâce à l'observation des caractéristiques morphologiques qui permettent de reconnaître les os symétriques (appariement) ou ceux qui pourraient s'articuler entre eux (contiguïté articulaire).

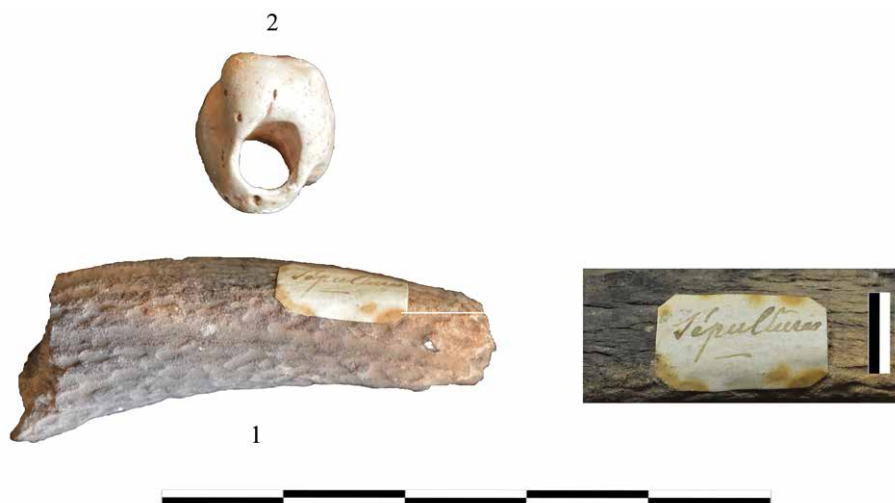


Figure 4.12. Mobilier d'accompagnement des dépôts mortuaires du Mas d'Azil (?). Photographies et infographie J. Kerner.

Appariements et contiguïtés articulaires

Par l'approche ostéoscopique et selon les méthodes établies pour le dénombrement des individus dans les sépultures collectives (Chambon 1999), nous avons tenté d'établir des appariements entre les ossements.

La recherche de contiguïté articulaire entre les humérus et l'ulna n'a pas été particulièrement convaincante. Toutefois nous préférons ne pas nous prononcer sur une exclusion ferme et définitive car nous conservons en mémoire que la reconnaissance des contiguïtés articulaires n'est pas optimale pour les ossements du membre supérieur (Mota *et al.* 1996, p. 379).

En revanche, plusieurs critères nous engagent à voir dans l'extrémité distale de l'humérus gauche et de l'humérus droit #2 les marques d'une « empreinte individuelle » (Mota *Op. Cit.*, p. 375). L'aspect des travées osseuses et de la voussure de la fosse oléocrânienne, ainsi que la présence d'un double orifice vasculaire en partie supérieure de cette même fosse nous permettent en effet de poser l'hypothèse que ces deux ossements ont appartenu au même individu (fig. 4.11, détail 3, flèches).

Conclusion de l'étude anthropologique

En prenant en considération les différentes observations développées précédemment, nous proposons un NMI pour l'ensemble du dépôt s'élevant à quatre.

4.4.2.3 Objets potentiellement associés aux ossements humains

Parmi les pièces provenant de la couche azilienne de la rive gauche des objets portant la mention « sépulture » ont été retrouvés. Ces éléments peuvent donc avoir fait partie du « mobilier funéraire » de la sépulture décrite par Éd. Piette³⁷². Nous en donnons ici une rapide description ainsi qu'une couverture photographique (fig. 4.12).

372 Nous notons toutefois qu'aucune mention d'une association claire entre ces vestiges et les ossements n'a été faite par Éd. Piette dans les documents écrits de sa main que nous avons pu consulter.

Restes ichtyologiques

Des nombreux restes de poissons étaient conservés auprès des restes humains. Contrairement aux autres restes fauniques non façonnés du niveau azilien, ces vestiges présentent un important dépôt de pigment rouge-rosé comparable à celui retrouvé sur les ossements humains³⁷³.

Cette particularité nous incite à porter une attention accrue à ces restes, et à envisager leur éventuelle association avec le dépôt mortuaire.

Bois de cerf

Trois fragments de bois de cerf portant des traces de brûlure ont été retrouvés près des ossements humains (fig. 4.12, détail 1). L'un d'eux portait une étiquette ancienne avec la mention « sépultures ». Aucun indice taphonomique ne nous permettant de rapprocher ces vestiges des ossements humains que nous étudions, nous ne pouvons affirmer l'appartenance de ces objets au dépôt azilien. Malgré cet étiquetage, nous conservons donc une certaine réserve interprétative.

Pendeloque en pierre

Une pierre naturelle perforée, présentant un poli de pierre « roulée » compatible avec une collecte sur les berges d'une rivière, a été retrouvée près des ossements lors du récolement (fig. 4.12, détail 2). Celle-ci est globalement ovoïde et présente une perforation centrale non anthropique. Elle comporte deux petites gouttières latérales lui donnant un aspect tout à fait original et esthétique qui pourrait effectivement avoir motivé son ramassage et son utilisation en tant que parure, comme le suggère le choix de l'appellation sur son étiquette. De plus, de nombreux résidus rouge-rosé sont visibles dans les anfractuosités de la pierre ce qui pourrait suggérer un traitement spécifique de celle-ci ou son inclusion dans une structure imprégnée de colorant.

De nombreux éléments de parure ont été exhumés des niveaux paléolithiques et épipaléolithiques du Mas d'Azil : certaines pierres perforées, caractérisées comme « grains de collier » et retrouvées dans les niveaux magdaléniens, présentent d'ailleurs des ressemblances frappantes avec notre vestige (Péquart & Péquart 1962, pl. XXIII). Par ailleurs, la présence de parures en contexte mortuaire est parfaitement courante pour les périodes antérieures (Gambier 1990, p. 22) et postérieures (Rigaud 2011). Celles-ci peuvent avoir appartenu aux défunts, ou bien constituer l'offrande d'éléments ayant une valeur esthétique, « marchande », ou symbolique. L'attribution d'une fonction de parure n'a donc rien de fantaisiste, quoi qu'elle ne puisse pas non plus être démontrée.

4.4.3 Attribution stratigraphique des ossements et datation

4.4.3.1 Attribution stratigraphique des ossements *via* les sources archivistiques

Nous pensons pouvoir identifier ces ossements comme étant issus de la « sépulture » perdue du Mas d'Azil grâce aux corrélations frappantes entre leurs caractéristiques observées et celles décrites par Éd. Piette.

373 Information observée par É. David lors du récolement des ossements fauniques des réserves de la salle Piette.

Profil ostéologique

Dans sa description de 1895, Éd. Piette cite un fagot d'os longs accompagné d'une mandibule (Piette 1895 a.). Cette description correspond au profil de notre assemblage. L'auteur parle d'« ossements d'un squelette humain incomplet » : en ceci la description peut paraître inadéquate car, comme nous l'avons vu, le nombre minimum d'individus est supérieur à un. Cependant, une rapide vue d'ensemble peut avoir induit très aisément l'observateur en erreur : la latéralisation du second fémur n'est pas évidente pour un érudit dont l'activité principale n'est pas la médecine³⁷⁴. Il est en revanche plus étonnant qu'Éd. Piette n'ait pas notifié la présence de trois humérus. Nous avons déjà noté que l'humérus droit #2 avait subi des altérations taphonomiques plus appuyées de celles des autres ossements. Ce fait, associé à l'« oubli » d'Éd. Piette nous invite à penser que cet ossement a pu être légèrement excentré par rapport à la majorité des ossements du dépôt « sépulcral »³⁷⁵.

Dépôts rougeâtres

L'auteur mentionne la présence d'un dépôt rougeâtre que nous avons constaté en grande quantité sur nos vestiges (fig. 4.13, détail 2).

Modifications anthropiques

Les nombreuses traces de découpe que nous avons relevées sur les os entrent en résonance avec la mention concernant le fait que les os avaient été « rayés par le tranchant d'un silex » (Piette *Op. Cit.*) (fig. 4.13, détail 3).

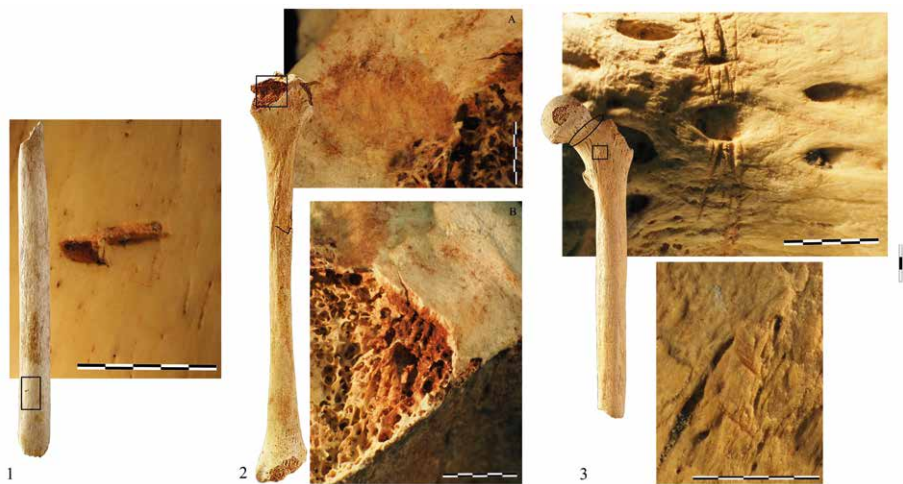


Figure 4.13. Variables d'identification des vestiges par comparaison avec les descriptions d'Éd. Piette. 1 : « dépression triangulaire » (fémur #2). 2 : « rougis par du peroxyde de fer » (tibia). 3 : « rayés par le tranchant d'un silex » (fémur #1). Photographies et infographie : J. Kerner.

374 Pour la simple raison que les deux extrémités sont manquantes et qu'il ne reste que la diaphyse de l'ossement.

375 Voir *infra* « 4.6.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / Exposition accidentelle ».

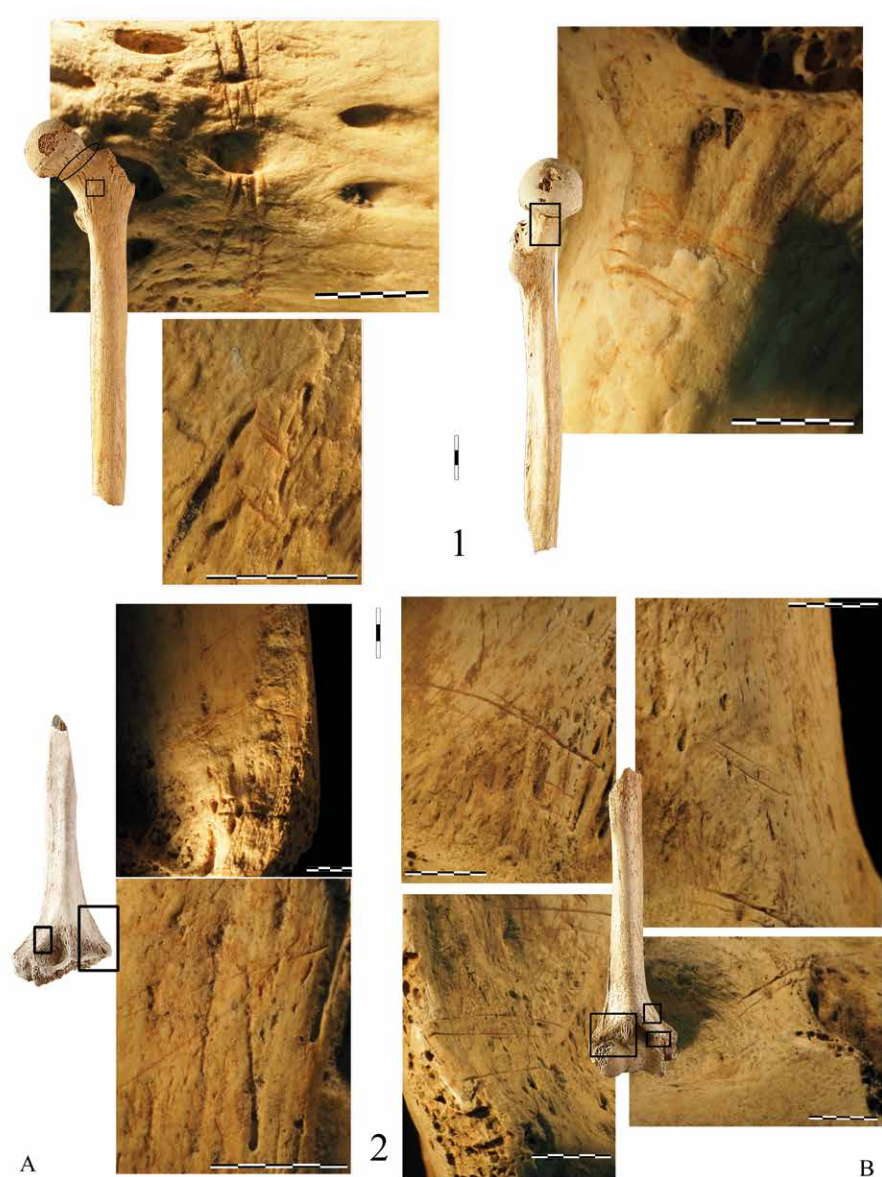


Figure 4.14. Traces de découpe liées au démembrement de l'articulation de la hanche (1) et du coude (2). Photographies macroscopiques : É. David ; Photographies microscopiques et infographie : J. Kerner.

Lors de sa présentation d'un des fémurs à la Société d'Anthropologie de Paris, Éd. Piette (*Op. Cit.*) souligne également une « petite dépression triangulaire » que nous avons pu observer (fig. 4.13, détail 1).

Tous ces éléments plaident en faveur d'une attribution des vestiges que nous étudions à la « sépulture » de la couche C de la grotte. Cette investigation nous aura donc donné l'occasion de rassembler le matériel qui a constitué la « sépulture de la rive gauche » décrite par Éd. Piette et que les spécialistes des pratiques funéraires paléolithiques regrettaient amèrement d'avoir perdu (May 1986, p. 124).

4.4.3.2 Datation absolue des vestiges

Une datation C¹⁴ a été entreprise sur les vestiges du Mas d’Azil au sein de l’*Angströmlaboratoriet* de l’Université d’Uppsala. Cette datation confirme une origine pré-mésolithique des ossements humains de l’assemblage (Kerner *et al.* à paraître a.).

Ce résultat vient donc confirmer la clairvoyance d’Éd. Piette concernant l’attribution stratigraphique des pièces au niveau azilien. Cette précision est à mettre sur le compte d’une observation très fine et éclairée des niveaux de la grotte. Éd. Piette se montrait particulièrement attentif aux phénomènes de solifluxion et autres facteurs de perturbations et les soulignait régulièrement ailleurs dans ses travaux (Piette 1897). Ne constatant aucun phénomène de perturbation dans les différents niveaux de la grotte pour cette zone, il écrivit ainsi au sujet des ossements que nous étudions :

« Le tas d’ossements est incontestablement contemporain de l’assise à galets coloriés. Elle a continué à se former régulièrement au-dessus de lui ; puis elle a été recouverte par des lits lenticulaires d’escargots alternant avec des cendres rubanées restées intactes », (Piette 1895 a., p. 485).

4.4.4 Analyse technologique

Une fois l’homogénéité du lot d’ossements assurée, une analyse technologique générale a été entreprise afin de cerner la gestuelle des Aziliens autour de ces vestiges qui constituaient autrefois un tout cohérent.

Une nouvelle étude taphonomique a été effectuée, cette fois-ci à l’échelle macroscopique et microscopique. Cette analyse des phénomènes taphonomiques s’est intégrée alors dans le cadre d’une analyse technologique globalisante et nous a permis de discriminer les stigmates représentatifs de la pratique mortuaire originelle de ceux qui relèvent de l’altération accidentelle du vestige, non incluse dans la séquence technique. Nous avons ensuite engagé une analyse techno-fonctionnelle autour des modifications anthropiques observables sur les ossements³⁷⁶.

4.4.4.1 Gestes techniques autour des ossements

Démembrement

Certaines traces de découpe, localisées autour des articulations, sont très clairement liées à un processus de démembrement³⁷⁷.

C’est le cas sur les extrémités du fémur gauche #1 (fig. 4.14, détail 1), de l’humérus gauche (fig. 4.14, détail 2 A) et de l’humérus droit #1 (fig. 4.14, détail 2 B). Nous constatons en effet que les incisions suivent les principales zones d’attaches articulaires.

Les découpes autour de ces zones ont été majoritairement exécutées par mouvements secs et francs. La découpe ne semble donc par avoir posé de difficultés dans la plupart des cas. Toutefois, nous notons également des procédés de pseudo-sciage sur des zones particulièrement difficiles à sectionner : c’est le cas pour la tête de fémur #1

376 Ces deux volets de l’étude se basent sur les méthodes exposées dans le chapitre 1. Voir particulièrement « 1.3.2 Taphonomie » et « 1.3.3 Analyse techno-fonctionnelle ».

377 Ou de « désarticulation » si nous suivons la classification établie par L. R. Binford (1981).

où la section de la protrusion de la membrane synoviale du ligament ischio-fémoral (*bursa subtendinea l. ischiofemorale*) a été laborieuse et a entraîné une marque profonde (fig ; 4.14, détail 1, zones a et c). Sur le même ossement, les découpes situées sur la ligne inter-throchantérienne affichent des marques de broutement en entrée de trace, ce qui suggère une pénétration par à-coups qui a été difficile (fig. 4.14, détail 1, zone b). Cette zone correspond à l'insertion proximale du vaste intermédiaire (*m. vastus intermedius*). C'est une insertion puissante qui est, de plus, entourée et dissimulée par des masses musculaires nombreuses : vastes externe et interne (*m. vastus lateralis* et *m. vastus medialis*), muscle sartorius (*m. sartorius*) et muscle droit de la cuisse (*m. rectus femoris*). La section de ces masses demande une certaine insistance : ceci peut expliquer les stigmates qui semblent trahir un geste laborieux.

Décarnisation

Nous notons des traces de découpe localisées sur des insertions qui ne participent pas à l'assemblage des différents segments anatomiques³⁷⁸. Ces traces paraissent donc être liées à un enlèvement des chairs.

La décarnisation semble par ailleurs avoir été facilitée par des actions de raclage sur la face latérale de l'humérus gauche (fig. 4.15, détail 1) et sur la face postérieure de l'humérus droit #1 (fig. 4.15 détail 2).

L'entaille mise en valeur sur la face inférieure de la mandibule pourrait suggérer une glossectomie *via* la section des muscles de la langue et notamment du muscle mylohyoïdien (*m. mylohyoideus*) (fig. 4.15, détail 3). De nombreuses séries archéologiques de périodes postérieures portent des traces similaires qui ont pu être interprétées comme les stigmates d'un retrait de la langue (Ciesielski *et al.* 2011).

Sur la face postérieure de l'humérus droit #1, une série de découpe ne semble répondre ni à un geste de démembrement, ni à un geste de décarnisation³⁷⁹. Deux hypothèses peuvent alors expliquer une telle action. Tout d'abord, un entaillage des membres sur leur longueur peut avoir été exécuté afin de favoriser la conservation du cadavre. En effet, l'incision des chairs permet d'éviter les processus de gonflement des chairs en ménageant une voie d'évacuation des gaz de décomposition. Ce geste est mentionné dans diverses encyclopédies médicales du XIV^{ème} au XVIII^{ème} siècle (Georges 2008, p. 1119) et une simple observation des ossements dans les catacombes parisiennes en livre de nombreux exemples³⁸⁰. Mais cette série d'incisions pourrait également avoir une explication non fonctionnelle et répondre à des besoins qui dépassent le cadre de la préparation technique du cadavre (fig. 4.16, détail 2). Le rythme régulier des découpes, qui paraît être presque codifié, nous amène à envisager la pratique d'incisions rituelles sur les cadavres³⁸¹.

378 C'est le cas pour les traces 4 et 5 sur le fémur gauche #1 (voir Kerner 2017 a. « Fémur Gauche ; Modifications anthropiques / Face postérieure »). C'est également le cas pour les traces 2, 4, 5, 6 et 7 du tibia 5 (voir Kerner 2017 a. « Tibia ; Modifications anthropiques / Face antérieure et Face postérieure »).

379 Voir la figure 9 du rapport de l'étude ostéologique dans Kerner 2017 a.

380 Ces marques se répartissent surtout sur les faces postérieures des scapulae et les faces postérieures des humérus.

381 Ce type d'interprétation est plutôt rare dans la littérature archéologique mais a été envisagé par D. W. Frayer et collaborateurs (2006) pour les crânes paléolithiques de Krapina.

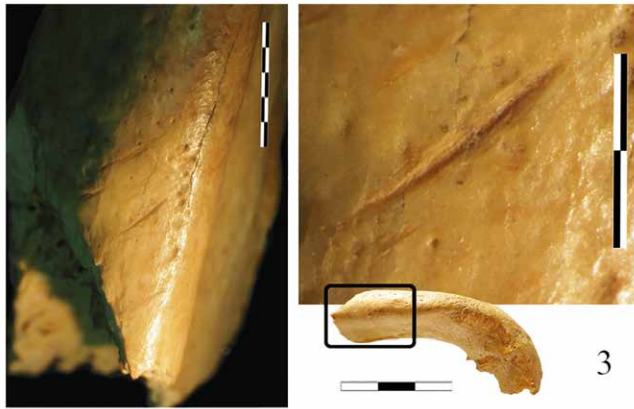
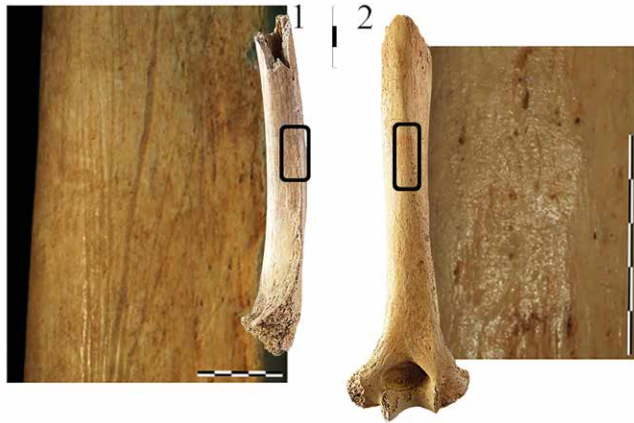


Figure 4.15. Traces de découpes liées à des actions de décarnisation sur les humérus et la mandibule.
 Photographies macroscopiques : É. David ;
 Photographies microscopiques et infographie : J. Kerner.

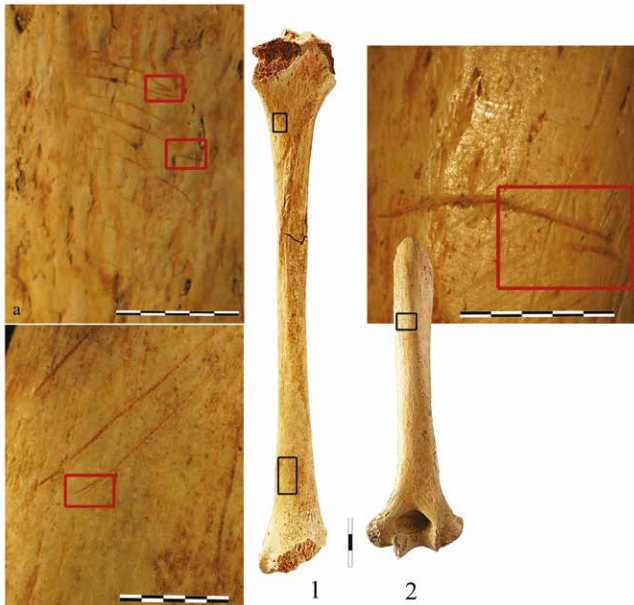


Figure 4.16. Traces de découpe renseignant sur la morphologie et la matière première de l'outil utilisé pour le démembrement et la décarnisation. 1 Tibia ; 2 Humérus droit #1.
 Photographies macroscopiques : É. David ;
 Photographies microscopiques et infographie : J. Kerner.

Gestion des segments anatomiques pendant la découpe

Sur les humérus, nous notons une différence nette entre l'aspect des traces liées au démembrement et celui des traces liées à la décarnisation.

De manière générale, les traces de décarnisation montrent une assurance dans l'exécution qui se traduit par une régularité des traits. Les marques liées à la désarticulation³⁸², quant à elles, ont été exécutées de manière plus laborieuse.

Décarnisation

L'étude des stigmates de décarnisation témoigne que l'opérateur a eu une position confortable lors de l'exécution de sa tâche. Il a manifestement travaillé en face de l'objet à découper. Cette facilité s'explique probablement par le fait que le segment anatomique était déjà détaché du reste du corps au moment de la décarnisation, ce qui a permis une manipulation aisée.

Démembrement

Concernant les traces de démembrement, l'étude des extrémités distales des humérus nous permet d'éclairer la gestion des segments anatomiques pendant la découpe sous un angle intéressant.

Nous constatons que les marques laissées sur les bords médiaux sont moins régulières et plus profondes que celles laissées sur les bords latéraux (fig. 4.14, détail 2A et 2B). Ce fait suggère que l'opérateur a eu plus de difficultés à travailler sur les bords médiaux au moment de l'action visant la désarticulation du coude. Ce fait nous entraîne à envisager que le bras complet était encore en connexion avec le reste du cadavre au moment de la dislocation du coude. La présence du buste aura alors gêné l'opérateur et entravé la section des chairs.

Ce fait pose question. Pourquoi désarticuler le coude alors que le bras était encore connecté au buste ? Pourquoi ne pas avoir eu soin de désarticuler le bras au niveau de l'épaule afin d'obtenir un segment plus restreint et ainsi faciliter la manipulation au moment de la désarticulation du coude ? L'opération ne nous apparaît pas comme logique. Elle a pourtant été répétée deux fois. Elle doit donc être signifiante. Tout opérateur, qu'il soit novice ou expert, va adapter son mode d'action lorsqu'il rencontre des difficultés particulières et ce afin de les surpasser. Si notre opérateur a répété deux fois ce qui semble être, du point de vue logistique, une « erreur », c'est peut-être que cette erreur n'en est pas une.

Un ordre « stéréotypé » des actions de démembrement était-il établi ? Auquel cas, cet ordre devait répondre à des contingences autres que techniques, ce qui évoque donc une séquence ritualisée. La reconstitution des dynamiques de découpe sur les humérus nous renseigne donc sur un point important du rituel. Certains individus ont-ils juste été des pourvoyeurs d'avant-bras, le bras restant attaché à la dépouille ?

Cette hypothèse nous amène par ailleurs à nous interroger sur le destin du reste de la dépouille. Aucun ossement pouvant compléter le profil ostéologique des cadavres qui ont été démembrés n'a été retrouvé à proximité. Le reste du corps a donc du être traité par ailleurs selon un autre procédé. La possibilité d'un abandon du reste de la dépouille est à envisager. Cependant, nous pouvons également évoquer la possibilité d'un dépôt « funéraire » de la dépouille incomplète sur un autre lieu occupé par la communauté.

382 Désarticulations au niveau du coude et de la hanche.

Chronologie de la chaîne opératoire : découpe et processus d'autolyse

Éd. Piette attribuait les traces de silex à un décharnement exécuté sur cadavre putréfié, et non à un démembrement et une décarnisation sur cadavre frais. Il écrit en effet que les restes correspondaient probablement à « la sépulture d'un squelette que l'on avait inhumé après avoir laissé le corps exposé à l'air jusqu'à complète putréfaction et en avoir raclé les chairs restées adhérentes » (Piette 1895 a., p. 11).

Éd. Piette a bien interprété certains stigmates correspondant à une action de raclage (fig. 4.15, détail 1 et 2). Cependant, contrairement à ce qu'Éd. Piette pensait, les corps ne semblent pas avoir fait l'objet d'une exposition préalable à leur décarnisation mécanique. Plusieurs critères nous invitent à tirer cette conclusion.

Aucune altération suggérant une exposition du corps n'a pu être mise en évidence. Nous ne trouvons ni les stigmates traditionnels de charognage (manducation de mammifères ou intervention d'oiseaux carnassiers), ni ceux d'une exposition aux intempéries (Binford 1981).

Les marques de découpe nombreuses et insistantes ne plaident pas en faveur d'une exposition préalable au décharnement mécanique, du moins pour certains ossements. Par exemple, les traces de découpe autour de la tête fémorale du fémur #1 sont particulièrement nombreuses et appuyées alors même que l'articulation coxo-fémorale est réputée labile (Adam *et al.* 1992) (fig. 4.14, détail 1). Les nombreuses marques de découpe nous amènent donc à penser que la décomposition du corps n'était pas entamée, ou à peine entamée, au moment du démembrement / décharnement mécanique.

De plus, comme nous le démontrerons lors de l'analyse taphonomique, la décomposition naturelle du cadavre n'était pas terminée au moment de la coloration des ossements puisque les zones cartilagineuses ont été épargnées par l'imprégnation pigmentaire³⁸³.

Un point reste cependant problématique pour étayer l'interprétation d'une découpe sur cadavre frais de manière systématique. Les fouilleurs, pourtant consciencieux, ne mentionnent pas la présence d'os provenant de pieds humains³⁸⁴. Or, aucune trace de découpe n'est visible sur l'extrémité distale du tibia : la maléole, pourtant très saillante, est exempte de stigmatisme. Pourtant, le lustre à cet endroit n'est pas suffisamment intense pour avoir fait disparaître des traces de découpe. Étant donné la lourdeur des incisions sur la totalité des ossements, il est peu probable qu'un démembrement au niveau de la cheville n'ait pas entraîné de telles traces alors qu'elles sont légions sur les autres ossements. Nous sommes alors en droit de nous demander si l'articulation de la cheville n'était pas déjà déconnectée sous l'action d'une décomposition naturelle au moment du traitement de ce tibia. Ainsi, la possibilité d'un traitement simultané de plusieurs cadavres à différents niveaux de décomposition n'est pas une hypothèse à négliger.

Outillage

Les traces ont été interrogées afin d'apporter quelques renseignements sur l'outillage usité.

Nous avons noté l'utilisation d'un seul et même type d'outil pour la découpe d'un segment anatomique. L'unicité de l'outillage se traduit par la similitude des stigmates

383 Voir *infra* « 4.6.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / Coloration ».

384 Difficile d'imaginer l'abandon d'un calcanéum ou d'un talus humains par les fouilleurs alors même que des ossements de poissons ont été consciencieusement récoltés.

adjacents : nous avons en effet souligné l'organisation identique des stries parasites et la récurrence de traits bifides en fin de trace (Ffig. 4.16, détail 1, grossissements a et b). Nous avons aussi observé la répétition de stigmates similaires sur les parois internes des traces qui trahissent l'usage d'un matériau identique pour la création des outils ayant servi à la découpe.

Ces observations sont évidemment intéressantes mais leur interprétation requièrerait l'expertise d'un spécialiste de l'industrie lithique sur l'ensemble des outils aziliens du site. Il nous paraît en effet important de mesurer l'originalité des outils utilisés pour la découpe des corps humains au regard de la diversité des outils à disposition. Afin de savoir si des outils spécifiques pouvaient être dévolus à la découpe des cadavres humains, une étude comparative sur la faune découpée du site serait également nécessaire.

Ce n'est qu'au prix de ces études complémentaires que nous pourrions savoir si la découpe des corps humains a été traitée différemment de celle des autres grands mammifères consommés sur le site.

« Expertise » de l'opérateur

Il est bien connu que la désarticulation des membres d'une dépouille, qu'elle soit animale ou humaine, est exécutable sans laisser aucune trace de découpe sur l'os (Crubézy *et al.* 1996). L'absence de marques de découpe sur les corps humains sectionnés est régulièrement mise en relation avec une habileté technique de l'opérateur qui parvient à démembrer l'individu sans altérer la corticale de l'os et, par la même occasion, en préservant le tranchant de son outil (Aoudia *et al.* 2014, p. 325).

D'un point de vue strictement technique, l'argumentation peut être valide, mais uniquement dans une certaine mesure. Dans le contexte d'un atelier de découpe bou-chère, l'opérateur qui préserve son outil s'épargnera en effet de retoucher sa lame. Mais dans le contexte d'une pratique culturelle, les considérations pratiques ne sont pas les seules à entrer en compte. Nous connaissons mal les systèmes de pensée de l'horizon azilien : il nous est donc difficile de raisonner sur les priorités d'un opérateur lorsque celui-ci était en train de façonner un cadavre humain pour le transformer en un « objet » signifiant. Si la sélection d'un mort pour une transformation qui passe par la découpe était jugée prestigieuse, alors les marques physiques pouvant attester de ce traitement pouvaient très bien être valorisées également, puisqu'elles constituaient une preuve de cette distinction positive. La présence même de séries d'incisions possiblement non fonctionnelles et profondément ancrées sur les faces postérieures des humérus nous invite à nous pencher sur cette hypothèse.

Atteindre l'os lors de la découpe pouvait donc faire partie du processus, et ce que l'archéologue jugera rapidement comme un « accident » pouvait en fait très bien être contrôlé et non pas constituer une « maladresse » de la part de l'opérateur.

Ainsi, nous nous garderons de porter un jugement sur l'expertise de l'opérateur à travers la « lourdeur » des traces de découpe.

4.4.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt

Sur certains ossements, des phénomènes taphonomiques récents ont créé des altérations diverses dont nous avons détaillé les formes lors d'un article synthétique (Kerner & David 2015 a.). Ces altérations n'ont que modérément compromis nos observations : nous ne nous étendrons donc pas davantage sur cette question ici.

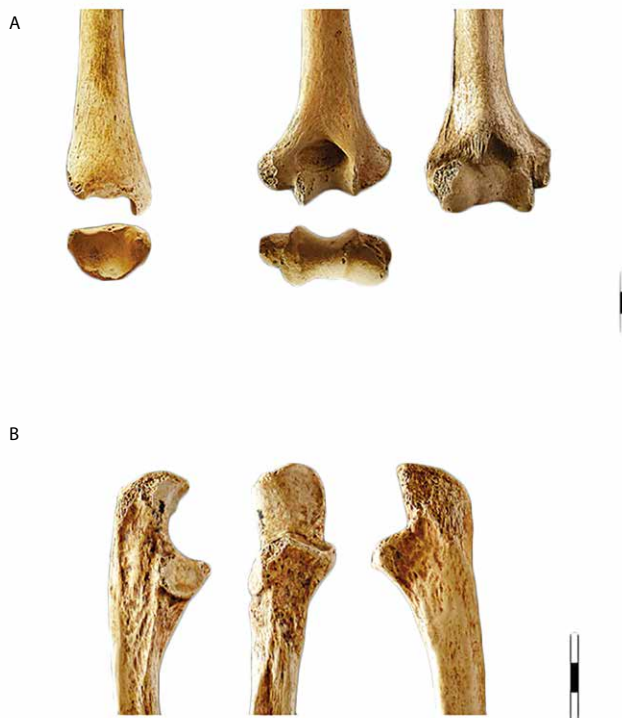


Figure 4.17. Coloration différentielle des facettes articulaires. A : Tibia & Humérus droit #1. B : Extrémité proximale de l'ulna. Photographies macroscopiques : É. David ; Photographies microscopiques et infographie : J. Kerner.

Coloration

Les ossements présentent un aspect de surface très homogène. La couleur de fond des ossements varie peu : l'ensemble de la corticale est jaune dorée. Le dépôt de pigment rouge-rosé supplémentaire est, quant à lui, inégalement réparti en l'état actuel de conservation des vestiges. Toutefois, il nous apparaît que la coloration de ces ossements, faite à l'époque azilienne, a été occasionnée par imprégnation ou badigeon de l'ensemble de la pièce et non par des aplats localisés. L'enlèvement de matière colorée entre en relation avec les phénomènes d'érosion dus aux lustres.

En effet, les anfractuosités de l'os sont davantage colorées que les crêtes saillantes qui ont subi un lustre plus important. Nous voyons dans cette répartition le résultat d'un phénomène taphonomique que nous aurons l'occasion de développer dans le paragraphe suivant.

Nous constatons que le dépôt rouge-rosé est toujours inexistant sur les surfaces articulaires des ossements (fig. 4.17, détail 1 A). Ce fait est particulièrement évident sur la tête ulnaire, où la blancheur des facettes articulaires contraste avec la pigmentation soutenue de la corticale environnante (fig. 4.17, détail 1 B). Nous pensons y voir l'influence du cartilage, dont des restes ont pu demeurer en place au moment de l'application de pigment. Cette information nous renseigne ainsi sur le degré de décharnement des ossements au moment de leur traitement au pigment. Ce décharnement, bien que largement engagé par des actions mécaniques, n'a certainement pas été intégral³⁸⁵.

385 Le cartilage articulaire est si solidaire des ossements qu'il est impossible de le retirer avec l'outil en silex, ni même par ébouillantage. Nous en avons fait l'expérience lors de notre expérimentation sur l'animal (Kerner 2017 a.).

La chronologie du processus peut ainsi partiellement être inférée. On peut conclure qu'il n'y a pas eu de période d'attente suffisamment longue après le décès biologique pour permettre un décharnement naturel complet des ossements avant leur traitement. Cette conclusion est d'ailleurs parfaitement compatible avec les diverses traces de découpe et de décarnation que nous aurons l'occasion de décrire sur certains ossements étudiés³⁸⁶.

La mandibule et l'humérus #2 sont les seuls ossements exempts de pigment. La description de la structure archéologique par Éd. Piette semble signaler un certain isolement de la mandibule par rapport aux autres ossements. Quant à l'humérus #2, nous verrons que les conditions taphonomiques qui l'ont environné étaient différentes de celles des autres ossements³⁸⁷. Il est donc possible que ces pièces n'aient pas été incluses dans la même structure que les autres ossements³⁸⁸. Un contenant en peau imprégné de pigments pourrait en effet expliquer les différences d'imprégnation et de lustrage sur ces deux pièces isolées.

Lustre

Les lustres sont, en règle générale, répartis sur les arêtes saillantes ou les faces convexes des ossements (fig. 4.18, détail 1 et détail 3). Toutefois, certaines parties saillantes des ossements sont parfaitement exemptes de lustre : c'est le cas pour les trochlées des humérus (fig. 4.17, détail 1 a) et la ligne âpre des fémurs (fig. 4.18, détail 1). Ce fait nous semble être en relation, encore une fois, avec la présence résiduelle de matières organiques (tendineuses et cartilagineuses) sur ces zones. Leur présence a permis la protection de la corticale en lui évitant un frottement direct avec le matériau qui a provoqué le lustre.

Les ossements portent des lustres intenses qui ont fait diminuer l'épaisseur de la corticale. Les conditions de traitement des pièces par les fouilleurs, puis de conditionnement dans les réserves, ne doivent pas être oubliées lors d'une étude des lustres. Cependant, ces données ne peuvent décemment pas expliquer une patine aussi importante.

En effet, une telle abrasion de la corticale ne peut avoir été occasionnée que par un phénomène durable.

Nous avons observé les ossements fauniques du niveau azilien afin de vérifier qu'aucun phénomène taphonomique lié au contexte karstique ne pouvait expliquer ce lustre. Aucun ossement animal ne présentant ce type d'altération nous avons pensé raisonnable d'écarter cette hypothèse. Le lustre observé pourrait donc plutôt correspondre à un frottement prolongé avec une peau animale ou une fourrure. Le taux de fracturation peu élevé et l'absence complète de trace de manducation animale nous invitent par ailleurs à écarter la possibilité d'un contact fortuit et prolongé avec un animal vivant qui aurait pu, par exemple, aménager une bauge contre le fagot d'ossements.

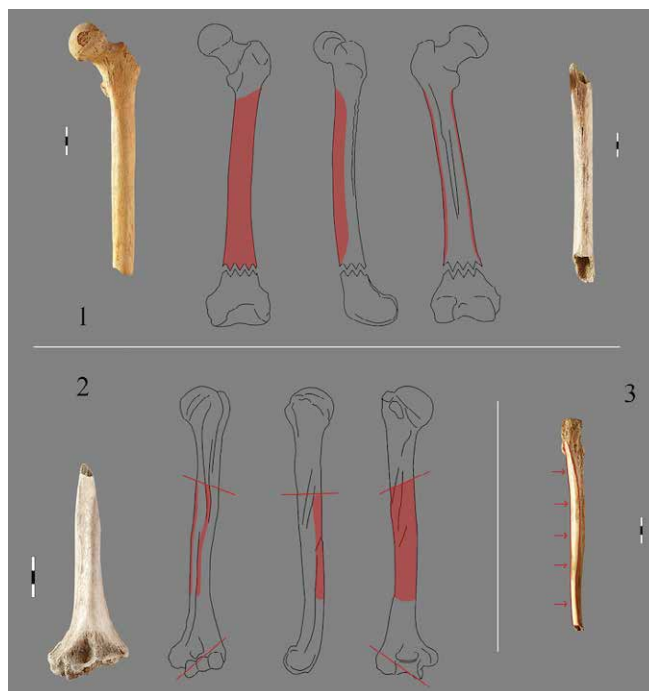
L'impression de fagot donnée par la description d'Éd. Piette, associée à nos observations macro- et microscopiques, nous incitent à envisager la présence d'un contenant en matière souple autour du lot. Les variations dans la répartition du pigment et dans

386 Voir *supra* « 4.7.3.1 Gestes technologiques autour des ossements ».

387 Voir *infra* « 4.6.4.2 Taphonomie et dynamique du dépôt / Exposition accidentelle ».

388 Cette hypothèse est soutenue par la description d'Éd. Piette qui mentionne que la mandibule est un peu à l'écart du fagot d'os longs, et qu'il semble ne pas avoir noté la présence d'un troisième humérus dans ce lot.

Figure 4.18. Répartition des zones lustrées 1 – synthèse des lustres sur les fémurs 2 – Répartition des lustres sur l’humérus gauche 3 – Zone de lustré intense sur l’ulna. infographie : J. Kerner.



le lustre sont certainement à mettre sur le compte des positions de chaque ossement au sein du dépôt, positions qui ont occasionné des enlèvements de matière sur des ossements pigmentés principalement de manière homogène.

Des lustres d’une telle intensité ne peuvent avoir été créés que par des frictions prolongées et répétées, qui s’accordent mal avec une simple fonction de linceul au sein d’un dépôt statique (fig. 4.18, détail 3). La possibilité d’un transport prolongé des ossements au sein d’un sac de peau avant leur dépôt dans le niveau de la grotte est donc à envisager. L’éventualité d’un nettoyage régulier des ossements à l’aide d’une peau animale dans un cadre cérémoniel est également une hypothèse à considérer pour expliquer l’altération de l’os. Nous connaissons des exemples ethnographiques où le nettoyage des reliques ancestrales est préconisé et peut causer des stigmates sur les ossements³⁸⁹. Cette hypothèse demeure également plausible.

Sur l’humérus gauche, la répartition du lustre s’organise légèrement différemment que sur les autres ossements (fig. 4.18, détail 2). Ce lustré est homogène sur toutes les faces de la diaphyse, et ne se concentre pas sur les arêtes. Par contre, on constate une différence en fonction de la hauteur de la diaphyse. À 7 cm au dessus de l’épicondyle médial, une zone de lustre commence à apparaître : cette brillance s’étend sur toute la partie distale de la pièce. Une exposition différente des deux moitiés de l’objet pourrait expliquer nos observations. Si, comme nous le suggérons, les ossements ont été mis dans un contenant souple et « ocré », il est possible que certaines extrémités aient dépassé du fagot et aient été ainsi davantage exposées à l’environnement.

La possibilité d’une manipulation très intense des ossements sur plusieurs décennies dans un cadre rituel peut également avoir créé un poli : on constate ce type

389 C’est le cas, par exemple, lors de la cérémonie du Fitampoha chez les Sakalava de Madagascar (Lombard & Rahaga 1980).

d'altération sur le frontal du crâne de Donna Carmela au Cimetière des Fontanelles à Naples³⁹⁰. Cet ossement, recevant des atouchements réguliers en même temps que les vœux des visiteurs, présente une altération de la corticale rappelant celle de nos ossements aziliens. Cependant, la répartition des zones de lustres sur les ossements du Mas d'Azil, à cause du caractère non localisé de la brillance, nous semble correspondre davantage à l'effet du frottement des ossements dans un contenant qu'aux conséquences d'atouchements.

Exposition accidentelle

L'humérus #2 a été altéré davantage que les autres ossements. On constate en effet une dégradation importante de la corticale sur l'ensemble de l'os, avec des craquelures nombreuses et profondes, ainsi que des enlèvements de matière sur plusieurs millimètres d'épaisseur (fig. 4.10). Ces indices révèlent une exposition importante de cette pièce aux agents extérieurs.

Nous avons néanmoins inclus cet ossement dans notre étude à cause de l'appariement que nous avons pu proposer avec l'humérus gauche, qui, lui, a reçu un traitement parfaitement identique aux autres ossements de l'ensemble. Il semble donc pertinent de proposer que cet humérus ait été prélevé sur un cadavre selon les mêmes modalités que les autres ossements. Cependant, la pièce a dû, à un moment donné du processus funéraire, être séparée des autres et subir des altérations taphonomiques plus importantes.

Dans l'hypothèse d'un stockage des ossements dans un contenant souple ayant été manipulé, il est plausible de suggérer la perte d'un des ossements, dans le niveau azilien de la grotte mais un peu à l'écart de l'ensemble principal. Cet ossement aurait été ainsi exposé alors que les autres auraient été déposés dans le contenant ou inhumés³⁹¹ secondairement après la période de transport ou d'utilisation. Ce scénario permettrait d'expliquer à la fois la description d'Éd. Piette, qui n'a pas remarqué la présence de trois humérus dans l'ensemble, mais également d'expliquer les stigmates particuliers observés sur l'humérus #2.

Fracturation et coloration intentionnelle

Sur l'ulna et le tibia droit, nous constatons des inclusions de pigment rouge dans le spongieux de l'os. Cette imprégnation a été possible à cause de la fracture des extrémités proximale et distale des ossements. Certaines parties des bords de ces fractures sont patinées, ce qui prouve leur ancienneté³⁹². Ce fait nous invite à penser que la fracturation des extrémités a été effectuée avant, ou au moment de la coloration intentionnelle. Il nous apparaît ainsi que la désarticulation et la décarnisation du cadavre étaient complétées avant le processus de coloration et donc que celui-ci est bien intervenu à la fin de la préparation des segments anatomiques.

390 Observation personnelle.

391 Les informations sur les conditions d'enfouissement du lot sont malheureusement définitivement perdues à cause de l'absence d'observations faites sur le terrain lors de la découverte : nous ne pourrions jamais savoir si ce paquet a été déposé sur le sol et recouvert par l'apport progressif et naturel de sédiment, ou, au contraire, s'il a été inhumé volontairement.

392 D'autres endroits portent les caractéristiques d'une cassure fraîche, qui a dû se sur-ajouter à la fracturation ancienne lors du conditionnement muséal des pièces.

La fracturation des pièces pendant leur processus de coloration nous intéresse car cet indice nous renseigne sur les manipulations des ossements et sur leurs conditions de dépôts par les aziliens. L'hypothèse du stockage des ossements dans un contenant souple « ocré » qui subirait des déplacements réguliers peut parfaitement expliquer ce type de phénomènes. En effet, le transport du sac a pu occasionné des micro-chocs qui ont altéré les os alors que ceux-ci étaient toujours en train de poursuivre leur imprégnation progressive de pigment au sein du sac. Cette hypothèse permettrait d'expliquer à la fois les fracturations anciennes mineures, la présence du pigment rouge dans les tissus spongieux et le lustré important des ossements qui sont érodés par le frottement contre la matière du sac.

4.4.4.3 Conclusion de l'étude technologique

La gestuelle complexe qui a précédé l'établissement du dépôt étudié répond à une intention précise et signifiante.

Ce « paquet mortuaire » est en effet composé d'ossements prélevés sur cadavres en chair, probablement à divers stades de décomposition. Les ossements ont été récupérés grâce à une opération de démembrement qui a été suivie ou accompagnée d'une décarnisation³⁹³ partielle. S'en est suivi une probable pigmentation anthropique des pièces³⁹⁴ et probablement un dépôt de celles-ci dans un contenant qui a pu provoquer des lustres importants, potentiellement à cause d'un transport ou de soins réguliers. Les ossements ont ensuite fait l'objet d'un dépôt dans la grotte, où ils sont demeurés jusqu'à leur exhumation par Éd. Piette.

L'usage des pigments réservés aux éléments utilitaires ornés (harpons, « poinçons ») et à l'art mobilier (rondelles percées) du site est peut-être signifiant. Quoiqu'il en soit, il semble évident que l'énergie dispensée dans l'accomplissement de la tâche laisse présager une activité hautement symbolique.

Reste à définir quelles étaient les portées potentielles de ces actions signifiantes. Un retour aux données de terrain issues du contexte de trouvaille immédiat (le site) et élargie (la culture) est alors nécessaire pour proposer une série d'interprétation.

4.4.5 Interprétation

La difficulté de diagnostic du fait funéraire nous empêche de suivre l'exemple d'Éd. Piette et de qualifier de « sépulture » l'ensemble archéologique étudié avant une étude complémentaire. Afin de savoir si la grotte a pu avoir une fonction sépulcrale, il convient d'avoir une vue d'ensemble des différents vestiges osseux humains ayant été découverts lors des fouilles (4.6.5.1) (tab. 4.2)³⁹⁵.

La contextualisation de l'ensemble nous permettra ensuite de proposer différentes hypothèses interprétatives pour l'assemblage mortuaire que nous avons étudié (4.6.5.2).

393 C'est-à-dire un décharnement mécanique.

394 Cette étude est vouée à être détaillée davantage dans les années à venir grâce à des analyses physico-chimiques sur les ossements permettant potentiellement une identification du colorant utilisé. Une étude techno-fonctionnelle du bloc d'hématite de l'IPH pourrait également nous orienter vers de nouvelles pistes afin de savoir, par exemple, si le badigeon a pu se faire par frottement direct entre ce bloc et les ossements étudiés ici.

395 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Inventaire des ossements humains de la grotte du Maz d'Azil ».

4.4.5.1 La présence de restes humains dans la grotte du Mas d'Azil

Quelques restes humains ont été exhumés des niveaux préhistoriques de la grotte du Mas d'Azil. Nous en proposerons ici un inventaire que nous espérons complet. Celui-ci a été réalisé à partir des inventaires de l'I.P.H., du M.A.N et du Musée de la Préhistoire du Mas d'Azil, ainsi que sur la base de diverses données bibliographiques et des écrits épistolaires d'Éd. Piette.

Vestiges paléolithiques

Restes infra-crâniens

« Deux vertèbres humaines » ont été retrouvées dans la galerie explorée par M. et S.-J. Péquart (Péquart & Péquart *Op. Cit.*, p. 184). Les archéologues attribuent ces ossements à l'époque magdalénienne : il ne leur paraît pas possible d'envisager une datation postérieure, à cause de l'absence totale de vestiges pouvant appartenir aux horizons mésolithiques ou néolithiques dans cette zone de la grotte. La présence de bauges à hyènes toute proches, ainsi que l'association avec des restes fauniques portant des traces de manducation animale, les amènent à la conclusion que ces vestiges erratiques sont les reliefs d'un repas de charognard et non les vestiges d'une activité funéraire (Péquart & Péquart *Op. Cit.*, p. 185). Selon nous, plusieurs éléments peuvent être évoqués afin d'atténuer cette conclusion.

Tout d'abord, et selon leur propre aveu, il apparaît que les vertèbres elles-mêmes ne portent pas de traces de manducation qui pourraient étayer l'hypothèse des Péquarts.

Ensuite, il nous semble que l'association avec des bauges ne peut être retenue comme un critère pour réfuter le caractère funéraire d'un dépôt. On connaît effectivement au moins une association certaine entre bauge et sépulture pour la culture gravettienne. Il s'agit de la grotte de Cussac, dans laquelle des bauges d'ours ont été réutilisées pour des dépôts dont le caractère funéraire ne fait aucun doute (Henry-Gambier *et al.* 2013, p. 172). D'autre part, Éd. Piette souligne que des phénomènes de solifluxion ont pu



Figure 4.19.
Ossements provenant
des niveaux préhisto-
riques du Mas d'Azil
et conservés au MAN
(hors nouveau lot
découvert fortuitement
et précédemment étu-
dié / N° d'inventaire
uniquement sur la
calotte : inv. 47874).
Photographies et info-
graphie : J. Kerner.

avoir lieu avec la hausse du niveau de l'Arize, entraînant les vestiges de l'entrée de la grotte vers des localisations plus profondes (Piette 1895 b., p. 53-54). Ces phénomènes sont particulièrement discernables dans les derniers niveaux de ce qu'Éd. Piette appelle « l'âge du renne », c'est-à-dire les derniers niveaux magdaléniens (Piette 1897, p. 385). Rien ne prouve que ces vestiges humains aient été retrouvés en place : il n'est donc pas impossible que ces restes correspondent à un dépôt perturbé.

Ainsi, même si ces vestiges erratiques ne peuvent être fermement attribués à une sépulture, le caractère funéraire du dépôt initial ne peut pas être exclu pour autant.

Les fouilles d'Éd. Piette ont également livré de nombreux restes humains épars issus de la grotte inférieure et supérieure, et répartis sur les niveaux aziliens et magdaléniens. Cet ensemble comporte de nombreux éléments crâniens³⁹⁶ ainsi qu'une vertèbre lombaire immature (fig. 4.19, détail 5), une clavicule (fig. 4.19, détail 6) et un deuxième métatarsien droit (fig. 4.19, détail 7). Seule la clavicule présente une porosité, une minéralisation et une couleur de corticale particulièrement semblable à celle de l'ensemble azilien que nous avons étudié. Toutefois, cet ossement ne porte aucune trace de découpe. Un rapprochement formel ne peut donc être proposé en l'état actuel des recherches.

Restes crâniens

Un fragment de maxillaire gauche découvert au Mas d'Azil est conservé à l'Institut de Paléontologie Humaine (fig. 4.20, 1)³⁹⁷. Nous n'avons pas trouvé de mention de cette trouvaille dans la littérature mais cette pièce est probablement issue des fouilles de M. et S.-J. Péquart qui ont effectué leurs recherches sous la houlette de l'Institut. La morphologie ultra gracile de ce fragment ainsi que la couleur de la corticale permettent de le rapprocher de la mandibule retrouvée dans les réserves du MAN. Si l'attribution des deux fragments à un même individu pouvait être fermement confirmée, nous pourrions affirmer que le paquet funéraire que nous avons étudié ait originellement accueilli un bloc cranio-facial complet ou tout du moins d'une face humaine associée à sa mandibule.

Éd. Piette mentionne également une mandibule humaine fragmentée qui portait des traces de brûlure (Piette 1891, p. 11-12). Le vestige se trouvait à proximité d'un foyer ayant servi à la préparation culinaire de restes fauniques dans le niveau magdalénien.

Le vestige le plus célèbre est évidemment le crâne qui a été retrouvé à l'entrée de la galerie Breuil en 1959. L'orbite gauche contenait une plaquette en os de cervidé ajustée à l'anatomie de la cavité³⁹⁸. Ce crâne a été attribué au niveau magdalénien. Ce fait a amené certains chercheurs à soupçonner une activité hautement symbolique dans ce contexte de grotte ornée. H. -V. Vallois suppose ainsi un surmodelage partiel du crâne, possiblement lié à un culte des ancêtres (Vallois 1961).

Nous avons retrouvé la mention d'un autre crâne humain exhumé par Éd. Piette dans « l'amas tarandien de la rive droite » (Piette 1891, p. 11). Ce vestige céphalique a été conservé au Musée de Saint-Germain-en-Laye et rapidement examiné par M. Champion (directeur des ateliers du Musée à l'époque) et M. Zaborowski autour des

396 Voir section suivante « Restes crâniens ».

397 Nous remercions Mr. A. Hurel qui a été l'artisan de cette redécouverte.

398 Un autre exemplaire de plaquette en os a été retrouvé dans le même niveau stratigraphique suggérant un traitement des deux orbites.

années 1906 (Zaborowski 1906, p. 417). Un moulage de ce crâne est conservé à l'Institut de Paléontologie Humaine. À quelle découverte décrite par les sources ce vestige a-t-il pu correspondre ? Dans *L'Anthropologie*, Éd. Piette mentionne la découverte de deux sépultures d'os « décharnés » lorsqu'il évoque l'ensemble des niveaux magdaléniens et aziliens de la grotte :

« *J'y ai découvert deux sépultures de squelettes inhumés après avoir été décharnés au silex et colorés en rouge* », (Piette 1897, p. 386).

Comme nous l'avons vu, Éd. Piette ne cite qu'une seule sépulture pour la rive gauche³⁹⁹. Nous pensons pouvoir en conclure que la seconde sépulture devait être localisée sur la rive droite. Il est donc possible que ce vestige céphalique de « *l'amas de la rive droite* » ait fait partie de cette seconde « sépulture » issue d'un même procédé d'inhumation en deux temps avec décharnement et coloration de pigments.

Parmi les vestiges crâniens exhumés par Éd. Piette on trouve des fragments de calotte et de face provenant d'au moins quatre individus différents (fig. 4.19, détails 1 à 4)⁴⁰⁰ ainsi qu'une calotte crânienne (fig. 4.19, détail 8). Pour les vestiges dentaires, nous notons la présence de dents déciduales (fig. 4.19, détails 9 et 10) et de dents définitives isolées (fig. 4.19, détails 11 et 12). La population « inhumée » représentée par ces vestiges est variée puisque l'on note à la fois la présence d'enfants et d'adultes. Parmi ces vestiges aucun ne présente de coloration rouge-rosé qui pourrait potentiellement les rattacher à notre dépôt mortuaire de la rive gauche. En revanche, le frontal immature porte des modifications qui paraissent être nettement anthropiques sur la face exo-cranienne.

Il se pourrait donc que le décharnement des individus ait fait partie d'une tradition mortuaire locale. En effet, d'autres ossements longs isolés et « peints en rouge » sont signalés par É. Cartailhac pour le site du Mas d'Azil (Cartailhac 1891). Ces os ont été rejetés en vrac par des pilleurs qui recherchaient des harpons et des galets lors d'une visite nocturne du site. Ces quelques vestiges se composaient d'une fibula et de quelques morceaux de diaphyse d'os longs indéterminés. Ils n'ont pas été étudiés par les fouilleurs à cause de la méconnaissance de leur contexte de trouvaille. La correspondance scientifique d'Éd. Piette ne cesse de témoigner de l'intérêt qu'il portait à relier les objets exhumés à leur provenance stratigraphique d'origine afin de pouvoir les dater en chronologie relative⁴⁰¹. Nous comprenons ainsi que ces vestiges non contextualisés n'aient pas fait l'objet d'une publication de sa part. Nous ne savons d'ailleurs pas si ces ossements ont été conservés. Il ne sont en tous cas pas présents parmi les restes anthropologiques des réserves du M.A.N. et de l'I.P.H. Peut-être ont-ils été perdus, ou tout simplement jetés.

399 Celle-ci correspond à un lot homogène d'os longs et à une mandibule, réunis en un fagot cohérent (Piette 1895 a., p. 485). Nous avons vu précédemment que nous pensons pouvoir reconnaître cette « sépulture » dans l'assemblage que nous avons étudié.

400 Plus un morceau supplémentaire (noté « A » sur la figure) car il nous est impossible d'affirmer son exclusion ou son attribution à l'un des 4 individus représentés par des fragments plus importants.

401 Correspondance d'Éd. Piette au préfet de l'Ariège entre le 22 octobre 1887 et 22 Juillet 1901, Archives du Musée d'Archéologie Nationale.

Figure 4.20. 1 : morceau d'un maxillaire gauche conservé à l'I.P.H. (inv. A.1925-2) © I.P.H. 2 et 3 : mandibules conservées au MAN et portant une étiquette ancienne « Âge du Bronze ». Sans numéro d'inventaire. Photographie et infographie : J. Kerner.



Squelette presque entier

La reconstitution d'une sépulture, contenant un squelette presque entier, est exposée dans la salle Éd. Piette au Musée d'Archéologie Nationale. La corticale des ossements présente des inclusions calcaires par endroit, ce qui nous a d'abord orienté vers une origine azilienne des vestiges par association avec cette description d'Éd. Piette :

« Un autre squelette incomplet a été trouvé dans l'assise de même âge⁴⁰², sous l'abri qui est au nord-est au-dessus de l'entrée de la grotte ; il gisait au milieu de pierrailles cimentées par du calcaire d'eau douce », (Piette 1891, p. 11).

Une récente datation C¹⁴ infirme cette attribution et nous apprend que les ossements humains datent en fait du Néolithique (Kerner *et al.* à paraître b.).

Ces vestiges confirment que la grotte du Maz d'Azil a bien accueilli de véritables dépôts intentionnels de corps humains pour les périodes préhistoriques, dépôts que l'on peut probablement qualifier de sépulcraux (au moins pour certains d'entre eux, comme celui évoqué par la reconstitution exposée en salle Éd. Piette par exemple).

Vestiges néolithiques et protohistoriques

Le niveau néolithique de la grotte du Mas d'Azil, ainsi que les couches des « premiers âges des métaux », ont livré des restes humains épars alors que les fouilles n'étaient pas encore dirigées par Éd. Piette (Garrigou 1867, p. 493). Les deux mandibules presque complètes étiquetées « Âge du Bronze » conservées au MAN sont peut-être issues de ces campagnes (fig. 4.20, 2 et 3).

Nous ajoutons à l'inventaire des ossements probablement datables de la préhistoire récente les deux ossements redécouverts fortuitement que nous avons exclus de notre étude (fig. 4.08, os 3 et 6).

Conclusion sur la présence d'ossements humains

Ainsi, par tradition, par hasard ou par commodité, la grotte du Mas d'Azil a donc abrité les corps d'individus sur plusieurs millénaires d'occupation. La nature précise de

402 C'est-à-dire dans l'assise à galets coloriés où les restes humains de notre étude ont été retrouvés.

Ossements	Datation	Mention	Conservation
Paquet funéraire d'os décharnés et colorés (fig. 4.8, sauf os 3 et 6)	Azilien	Piette 1895	MAN (réserves)
Os décharnés et colorés « pillés »	Azilien ?	Cartailhac 1891	Perdus
Sépulture corps complet	Néolithique	Piette 1891	MAN (salle Piette)
Bloc crano-facial avec rondelle en os de cervidé	Magdalénien	Valois 1961	Musée de la Préhistoire du Mas d'Azil
Crâne de l'amas tarandien Rive Droite	Paléolithique Supérieur	Piette 1891, Zaborowski 1906	Original perdu, moulage IPH
2 vertèbres	Magdalénien ?	Péquart & Péquart 1962	Perdus
Fragment de maxillaire gauche (fig. 4.20)	Azilien ?	-	IPH
Divers ossements (fig. 4.20)	Âge des métaux	Garrigou 1867	MAN ? (réserves)
Mâchoire avec traces de brûlures	Magdalénien	Piette 1891	Perdue
Divers ossements (fig. 4.19)	Néolithique ?	-	MAN (réserves)

Table 4.2. Ossements humains de la grotte du Mas d'Azil – récapitulatif.

la valeur de ce lieu aux yeux des préhistoriques n'est pas recouvrable, et il serait hardi d'arguer que ce lieu ait pu être un endroit intimement lié à l'inframonde.

En revanche, nous pouvons noter que cette grotte abrite des représentations humaines nombreuses (Duhard 1992) et que la présence conjointe de ces figurations anthropomorphes et des corps des morts montre une réelle appropriation du lieu par les populations qui ont intégré durablement la figure de l'homme dans cet espace naturel.

4.4.5.2 La nature et la fonction du paquet mortuaire azilien

Les caractéristiques particulières de ce paquet mortuaire nous invitent à nous interroger sur sa nature et sa fonction. La nature et la fonction de l'ensemble archéologique dépendent de l'identité des défunts, de la place qu'ils occupaient au sein du groupe inhumant, de l'intention des personnes ayant créé ce dépôt et du rôle de ce paquet dans les activités quotidiennes du groupe social.

Plusieurs points sont à interroger. Tout d'abord la présence de plusieurs individus représentés par des ossements sélectionnés dans un même ensemble archéologique est à prendre en considération. Il nous semble probable que les os sélectionnés aient été voués à représenter plusieurs défunts, par le biais d'un procédé métonymique. L'intention de ce regroupement de différents sujets doit être questionnée. Ensuite, les ossements présentent des modifications anthropiques nombreuses, ainsi que les stigmates d'une manipulation intense qui suggèrent une « utilisation » de longue durée.

Nous nous proposons de passer en revue les différentes hypothèses qui ont pu être soulevées lors des tentatives d'interprétation de cet assemblage.

Un lien avec l'« art » du site ?

Nous avons déjà souligné précédemment que les ossements humains ont été colorés à l'aide des mêmes composants que ceux utilisés pour les harpons et poinçons ornés du site. De même, ce colorant a servi à la réalisation des objets d'art mobilier en os (rondelles per-

cées) et en pierre (galets coloriés) de la grotte du Mas d'Azil (fig. 4.9, détail 2). Toutefois, cette proximité entre oeuvres d'art et restes humains ne semble pas s'arrêter là.

Autour des traces de découpe observées sur les ossements, nous avons noté la création fréquente d'une strie parasite, parallèle à la découpe principale (fig. 4.16, détail 2, grossissement A). Ce type de trait est créé par des aspérités adjacentes présentes sur l'outil : ces aspérités sont normalement non actives, et ont été créées par les gestes liés au débitage ou façonnage de l'outil. Ce phénomène de dédoublement des traits a été bien renseigné par l'expérimentation et par l'observation des incisions sur objet mobilier en os et en pierre de l'art azilien (D'errico 1989). Il est donc évident que le même type d'outil a été utilisé pour la création d'objet d'art et pour le démembrement de corps humain en contexte rituel⁴⁰³. Nous devons évidemment envisager l'utilisation d'un outil type « couteau-suisse », servant à tous les usages, et que l'on utiliserait aussi bien pour dépecer la viande, faire des oeuvres esthétiques ou préparer les défunts pour leur ultime passage. Afin de mesurer la pertinence d'un rapprochement entre les traces sur les os humains et sur les oeuvres, il faudrait donc s'assurer que les traces de découpe bouchère animalière ne portent pas les mêmes stigmates.

En revanche, un point supplémentaire rapproche — de manière réellement signifiante cette fois-ci — les activités artistiques des activités mortuaires. Il s'agit de la pratique de séries de traits parallèles dont le sens nous échappe. Nous les retrouvons aussi bien sur les galets gravés du site que sur les humerus que nous avons étudiés. Or, nous avons montré précédemment que ces encoches en série n'avaient *a priori* pas de rôle fonctionnel dans la préparation des cadavres. Ces incisions constitueraient-elles des signes ? Un langage que nous pourrions retrouver dans plusieurs activités symboliques des derniers chasseur-cueilleurs ariégeois ?

L'hypothèse du cannibalisme alimentaire écartée

Il est évident que des actions de décharnement ont été effectuées sur les corps du Mas d'Azil. Fondamentalement, rien ne s'oppose à la possibilité d'une consommation des chairs qui ont été détachées lors du processus de décarnisation. Par exemple, nous avons pu montrer la « fraîcheur » de certains corps au moment de leur découpe : une utilisation des chairs pour l'alimentation humaine est donc parfaitement envisageable. En revanche, si consommation il y a eu, l'acquisition de la matière s'est faite uniquement sur les masses musculaires. Les ossements n'ont en effet pas subi de fracturation afin de récupérer la moelle.

La découpe des cadavres humains selon les mêmes modalités que les carcasses animales sont les arguments principaux pour la démonstration d'une pratique cannibale (White 1992 ; Boulestin 1999). À ces critères s'ajoutent les éventuelles marques de cuisson ou de manducation humaine, seuls indices permettant d'établir un diagnostic positif.

Les schémas de démembrement sur la faune du site du Mas d'Azil n'ont pas été analysés pour effectuer une comparaison avec les processus entrepris sur les cadavres humains. Outre le fait que cette étude n'a pu être menée pour des raisons de calendrier, nous doutons de la pertinence du seul critère de la répartition des traces de découpe

403 Que ce rituel ait été guerrier, funéraire ou ancestral...

pour argumenter la pratique d'un cannibalisme alimentaire. Or, aucun autre des critères de reconnaissance n'a pu être mis en exergue sur les ossements étudiés⁴⁰⁴.

D'autre part, les traitements complexes effectués sur les ossements, ainsi que leur manipulation sur le long terme, s'accordent mal avec l'interprétation de reliefs d'un « simple » repas. Nous ne pouvons donc qu'écarter l'hypothèse d'un cannibalisme purement alimentaire.

En revanche, la possibilité d'un cannibalisme rituel ne peut évidemment pas être exclue. Pour cette seconde catégorie de cannibalisme, nous manquons (et nous manquerons toujours, hélas) de critères de reconnaissance.

Une sépulture collective itinérante ?

Comme nous l'avons décrit précédemment, le niveau azilien a fourni des éléments qui ont été interprétés par les découvreurs comme du mobilier funéraire. Si cette association ne peut être vérifiée, certains indices directement récoltés sur les ossements plaident en faveur d'un fait qui pourrait être considéré comme sépulcral.

Les ossements ont été longuement préparés et la présence de pigment rouge, si elle ne suffit pas à démontrer le caractère sépulcral, constitue au moins un indice d'intention particulière envers les restes. Cette attention spécifique portée aux vestiges de dépouilles mortelles sous-entend aussi une intention probablement positive envers les défunts qu'ils représentent (remplissant par là même un des critères fondamentaux de reconnaissance d'une « sépulture » (Leclerc 1990))⁴⁰⁵. L'apport de pigment est par ailleurs régulièrement lié aux contextes sépulcraux pour le Paléolithique Supérieur (Gambier 1990). Une telle association aurait donc tendance à plaider en la faveur de l'hypothèse d'un phénomène sépulcral.

Les individus ne sont représentés que par quelques pièces, mais l'incomplétude du corps, dans ce contexte, peut très bien répondre à une sélection volontaire des ossements.

Les ossements ont pu être transportés longuement dans un contenant avant d'être déposés dans la grotte. Seule l'observation d'indices sur le terrain aurait pu nous amener à conclure sur les conditions de dépôt : il aurait été capital de différencier un simple dépôt sur le sol de la grotte (suivi d'un enfouissement naturel) d'une inhumation volontaire. Malheureusement, cette donnée qui nous aurait apporté un indice supplémentaire pour discuter la nature funéraire du dépôt, est à jamais perdue.

Une fonction et une utilisation rituelle autre que funéraire peuvent expliquer les nombreux stigmates d'usure ancienne sur les pièces. Cependant, s'ils ne constituent pas des arguments positifs appuyant l'hypothèse d'une sépulture, ces stigmates n'entrent pas en contradiction avec elle non plus. Dans un contexte de « mobilité résidentielle élevée » (Valentin 2008, p. 53), l'établissement d'une sépulture itinérante que l'on conserve par devers soi pendant plusieurs mois avant un dépôt final est tout à fait envisageable. L'amorce d'un certain collectivisme funéraire ayant déjà été souligné pour les périodes préhistoriques, et notamment pour la période magdalénienne (Cauwe 1996), cette hypothèse nous paraît parfaitement recevable.

404 La pratique d'un cannibalisme alimentaire a été suspectée par Éd. Piette pour les niveaux magdaléniens du site. Un fragment d'une mandibule « brûlée et noircie par du feu alimenté avec de la viande, gisant au milieu d'os d'animaux brisés » a été retrouvé dans un foyer de l'« époque hippique » (Piette 1891, p. 11-12). Nous ne saurions nous prononcer sur ce vestige car il n'a pu être retrouvé.

405 Nous restons bien sûr consciente qu'un traitement « valorisé » des restes est également compatible avec l'établissement d'un trophée.

Un reliquaire, un trophée ?

L'hypothèse de la constitution d'un « trophée » peut également être envisagée même si aucun indice positif ne nous permet de privilégier cette piste. Ce trophée a pu être constitué de fragments d'individus étrangers au groupe, potentiellement exécutés dans un contexte martial.

T. D. White et N. Toth soulignent que des polissages d'usage caractérisent particulièrement les crânes trophées (White & Toth 1991). L'usure des ossements du Mas d'Azil pourrait être lié à un processus similaire d'exhibition des restes mortels comme marque de puissance sur autrui. Toutefois, cette hypothèse n'est pas la seule recevable car tout reste humain ayant une valeur particulière aux yeux du groupe peut être l'objet de manipulations intensives susceptibles de laisser des marques sur les os.

Nous devons donc également envisager l'hypothèse de la création de reliques, qui ont pu être manipulées régulièrement en contexte cérémoniel, soit parce que leur puissance particulière pouvait être une aide pour les vivants, soit parce que les défunts avaient besoin d'un processus mortuaire long pour aboutir à un statut particulier. Dans ce cas, notre fagot « funéraire » pourrait être plutôt un reliquaire ancestral, composé d'éléments osseux extraits du circuit funéraire commun, et provenant d'individus sélectionnés. L'artefact composé de reliques a ensuite fait l'objet d'un dépôt définitif dans le sol de la grotte. Ce dépôt définitif peut avoir été intentionnel : il pourrait alors correspondre à l'étape finale d'un long processus d'ancestralisation, ou être destiné à « marquer » le territoire intégré dans l'ère d'influence de la population inhumante (Kerner 2014 a.). Mais ce dépôt dans la grotte peut en réalité être le résultat d'un simple abandon de l'objet : avec la disparition du porteur de la lignée, un oubli de sa fonction et une réification⁴⁰⁶ des restes ont pu avoir lieu.

En l'absence d'autres formes de dépôts mortuaires qui pourraient nous offrir des éléments de comparaison afin de déterminer le traitement funéraire « normal » des aziliens, rien ne nous permet d'éliminer l'une ou l'autre des trois hypothèses précédemment évoquées. Quoi qu'il en soit, cette pratique dénote une gestion particulière du cadavre, et donc du défunt, par la communauté des vivants. Cette gestion doit nécessairement s'accompagner d'un système de croyances élaboré qui pourrait bien être tourné vers l'entretien du souvenir d'ascendants sélectionnés, que ceux-ci soient des ascendants biologiques ou choisis depuis l'extérieur au groupe.

4.4.5.3 Conclusion

Les vestiges retrouvés du Mas d'Azil illustrent une pratique mortuaire particulièrement originale mais qui s'intègre malgré tout dans une certaine continuité de mentalité avec la période magdalénienne qui précède. En effet, au Magdalénien, l'os humain peut parfois être l'objet de manipulations variées (Le Mort & Gambier 1992), et même servir de matière première à la production de véritables artefacts⁴⁰⁷. La constitution d'un « paquet mortuaire », possiblement un reliquaire jouant un rôle dans la vie de la

406 La « réification » des restes humains est leur déshumanisation suite à un oubli complet de l'indentité des défunts qui ont été représentés par ces restes mortels.

407 Coupes crâniennes à Isturitz (Gambier & Buisson 1991), pendeloques en dent humaine à Beideilhac et Saint-Germain-la-Rivière (France) (Le Mort 1985). Sur ces différents exemples nous invitons le lecteur à se rapporter au chapitre suivant « 5.2.2.1 Le crâne comme contenant » et « 5.3.7 Les dents ». Voir également Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Objets en os humain ».

communauté et régulièrement manipulé, s'insère donc parfaitement dans cette mouvance magdalénienne.

Cependant, au Magdalénien les modifications anthropiques et la création d'objets en os humain ne semblent concerner que des éléments prélevés sur les blocs céphaliques (dent, mandibule et bloc cranio-facial). Il y a encore quelques années, le seul vestige infra-crânien connu pour la période magdalénienne et ayant fait l'objet d'une modification intentionnelle était la phalange de la grotte de l'Ermitage (Le Mort & Gambier 1992, p. 31). Même s'il semble évident que les magdaléniens ont effectivement concentré leur attention sur la tête, nous ne devons pas sous-estimer les différents biais de la recherche qui ont pu mener à une sous-évaluation du rôle des restes infra-crâniens. Mieux ramassés sur le terrain car plus facilement reconnaissables, les vestiges crâniens ont également focalisé l'attention des premiers érudits qui nous ont laissé davantage d'informations sur leur état et leur contexte de trouvailles. Un ré-examen exhaustif des séries anciennes nous permettrait certainement de moduler cette tendance mais ne saurait suffire à poser un diagnostic définitif sur les procédés de sélection des ossements.

Nous ne connaissons pas, pour l'Europe occidentale, de dépôt mortuaire azilien comparable à celui dont nous venons de présenter l'étude. En revanche, un dépôt mortuaire du Magdalénien Final du sud-ouest de l'Allemagne semblait pouvoir être rapproché de l'ensemble du Mas d'Azil. Il s'agit de la possible sépulture secondaire de Brillenhöhle (Blaubeuren) qui rassemble les ossements sélectionnés de plusieurs défunts qui ont été démembrés puis décharnés (Orschiedt 1999 ; Orschiedt 2002). Toutefois, de nouvelles études autour de ces vestiges ont permis de souligner la présence de traces de manducation humaine sur les os. Elles invitent donc à privilégier la thèse d'un cannibalisme comme celui pratiqué à Hohle Fels et dans d'autres grottes jurassiennes (Sala & Conard 2016).

Les vestiges humains du Mas d'Azil nous offrent donc un regard nouveau sur l'univers mental des populations aziliennes. Les hommes de l'époque semblent avoir entretenu un rapport complexe avec la mort de leurs congénères, ce qui les a amenés à élaborer des pratiques mortuaires complexes.

Nous espérons que la poursuite des investigations sur ces pièces uniques, associée à de nouvelles découvertes archéologiques, nous permettront d'éclairer plus avant la vie rituelle et les systèmes de pensée des hommes de l'Épipaléolithique dans le sud de la France.

4.5 La tête

Comme nous l'avons précédemment vu lors de nos investigations sur le rôle particulier de la tête dans le cimetière de Ding Si Shan, cette partie du corps possède une dimension symbolique particulière. Les têtes osseuses dégagent une puissance qui inspire même les artistes contemporains qui utilisent les crânes pour leurs œuvres (*Black Kites* de G. Orozco, 1997 ; *Abzürzung (Raccourci)* de D. Spoerri, 1930 ; nombreuses créations de S. Gregory, etc.).

Deux paramètres entrent en jeu dans cette fascination pour la tête humaine.

Tout d'abord, la tête est porteuse du visage qui se fait le reflet de la personne, et ce même lorsque les chairs ont disparu. Ainsi, selon la ravissante expression d'Y. Le Fur, « les crânes sont des masques de mémoire. » (Le Fur 2010, p. 73).

Ensuite, la tête semble être le réceptacle privilégié de l'énergie du défunt. Même après le décès, il apparaît en effet que la vitalité résiduelle conservée dans cette portion est importante. Les « têtes sans force des morts »⁴⁰⁸ semblent être ironiquement pourvoyeuses d'une très grande puissance. Pour les Betsimisaraka de Madagascar, la tête n'est pas seulement le siège de l'intelligence et de la personnalité du mort mais aussi le réceptacle du bien le plus précieux de l'homme : sa dignité (Mangalaza 1999).

Il est donc naturel que la tête fasse l'objet d'un traitement singulier : elle peut être inhumée seule, conservée dans l'espace privé ou dans l'espace public après préparation, récupérée sur corps sec ou en chair.

Nous dresserons ici un rapide panorama des usages autour de la tête des défunts. Nous demeurons bien sûr consciente qu'une tentative de prospection extensive sur ce domaine est peine perdue, tant le sujet est d'importance.

4.5.1 Les sépultures de corps acéphales

La pratique de récupération de la tête (en chair ou en os) entraîne la gestion du corps devenu acéphale. Nous nous sommes penchée sur le statut de ces corps ayant perdu leur tête afin d'interroger la valeur des structures qui les ont recueillis.

Nous commencerons notre tour d'horizon par l'observation des corps qui ont d'abord été inhumés entiers avant de faire l'objet d'un prélèvement de leur crâne, quelques mois ou années après leur première inhumation (4.5.1.1).

Ensuite, nous observerons le mode de traitement des corps acéphales qui ont manifestement subi une décollation à l'état de cadavre frais, avant leur inhumation (4.5.1.2).

Ces deux modes de récupération semblent parfois revêtir des significations différentes qu'il conviendra de commenter.

4.5.1.1 Crânes récupérés

Ancienneté de la pratique

Les récupérations de crânes sur des corps inhumés en sépultures apparaissent précocement. La toute première illustration de ce type de manipulation est d'ailleurs le fait d'*homo neanderthalensis* avec la sépulture de Kébara (Israël), datée du Moustérien. Le corps a été sans aucun doute déposé entier dans la fosse avant que le crâne ne soit prélevé et la mandibule laissée sur place (Arensburg *et al.* 1985). Ce geste aurait également pu être effectué sur un *homo erectus* dans la grotte de Petralona (Grèce). Selon les fouilleurs, le site abrite à la fois le corps acéphale et la tête prélevée correspondante, qui a été conservée un peu plus loin (Hennig *et al.* 1981).

Ces exemples illustrent bien l'ancienneté de cette pratique qui remonte aux premiers temps de la ritualité funéraire démontrable.

Les premières occurrences connues de la récupération d'un crâne sur un squelette d'*homo sapiens* datent du Gravettien : les dépôts mortuaires de Cussac 1 et 3 (France) s'en font l'illustration (Henry-Gambier & Fauchaux 2013). La pratique de ce type de récupération va ensuite se poursuivre. Nous rencontrons quelques exemples de récupérations de crânes datées du magdalénien, comme avec le corps prélevé de Paviland (Pays de Galles) (Aldhouse-Green 2000).

408 Homère, *Odyssée*, chant XI, 28. (Traduction par Philippe Jaccottet. 1982. Paris : La Découverte).

Il est intéressant de constater que ce type de prélèvement peut également être exécuté sur des sépultures animalières. Le site de Sa'Gung (Île Palawan, Philippines) a fourni une sépulture animalière et 11 sépultures humaines dont certaines sont porteuses d'indices révélant de nombreuses manipulations post-dépositionnelles. La sépulture 2 de cet ensemble funéraire abritait le corps d'un macaque crabier (*Macaca Fascicularis*), inhumé selon des modalités semblables à celles employées pour les humains du site⁴⁰⁹. Le crâne du macaque a été repris à un stade avancé de squelettisation puisque les vertèbres C1 et C2, ainsi que la mandibule, sont demeurées en place (Kress 2004). Ce même geste a été effectué sur la sépulture humaine n°6 du même site. Le traitement du macaque comme un membre normal de la communauté apparaît donc de manière évidente⁴¹⁰.

L'intégration de certains animaux dans les communautés humaines au point de leur fournir une sépulture identique à celle des hommes est un fait connu, qui s'illustre dans d'autres cultures (Losey *et al.* 2011). En tant que membre à part entière du groupe humain, ils font tout naturellement l'objet de manipulations post-dépositionnelles similaires. Le cheval du silo 201 sur le site de Wettolsheim « Ricoh » (France), dont le crâne a été soigneusement repris, constitue un second exemple de ce type de manifestations (Delattre & Buchsensschutz 2005).

Un geste soigneusement prévu et exécuté

Fréquemment, les squelettes prélevés sont soigneusement laissés en place. En effet, nous constatons que dans certaines sépultures prélevées, la majorité des connexions anatomiques sont préservées malgré la manipulation. C'est le cas de nombreux dépôts en contexte de silo de la période de la Tène sur le territoire français. Nous pouvons ainsi citer la fosse F du site de Vron (Pinard 2010 ; Gosselin *et al.* 1984), le silo du site de la ZAC du Lazenay à Bourges (Delattre *et al.* 2000) ou la fosse de Nanteuil-sur-Aisne (France) (Delattre & Séguier 2007). Pour ces dépôts, aucun bouleversement du squelette n'est à déplorer au-delà du rachis cervical. Cette précaution dans la reprise est également constatée lorsque les manipulations concernent aussi le squelette infra-crânien. Ainsi, dans les sépultures de la nécropole de Rouliers (France), 33 crânes et 8 humérus ont été soigneusement repris sur les squelettes sans que ceux-ci ne soient bouleversés (Delattre & Séguier 2007 ; Rozoy 1986).

Parmi les populations subactuelles pratiquant la reprise du crâne, des mesures peuvent être prises pour faciliter la récupération des ossements. La position d'inhumation du défunt peut par exemple être choisie afin de favoriser le prélèvement de la tête comme chez les Dwayoy du Cameroun où le mort est inhumé debout, la tête vers le haut (Dumas-Champion 1995). Des structures spécifiques sont également mises en place dans la sépulture. C'est le cas chez les Fang où une corde peut être attachée autour du cou afin de reprendre la tête sans perturber le reste du squelette (Perrois 1979). Le système le plus impressionnant demeure celui des tombes des Koma du Cameroun. Un système de plancher de branchages est aménagé sous le

409 Nous notons la présence d'une fosse individuelle et même l'apport de ce qui semble bien être un élément de mobilier funéraire avec la présence d'une coquille de *Conus*, que l'on retrouve également dans les sépultures d'hommes du site mais non dans le sédiment environnant.

410 La personnalité particulièrement chaleureuse des membres de cette espèce leur permet de s'intégrer, encore aujourd'hui, aux populations humaines avec beaucoup d'aisance. Une telle cohabitation a pu mener à l'intégration pure et simple d'un individu isolé de sa meute au sein du groupe humain.

menton du mort qui est inhumé assis, afin d'éviter que le crâne et la mandibule ne tombent dans le fond de la fosse. Une fourche en bois soutient le crâne au niveau du basi-occipital afin de le maintenir en équilibre après la putréfaction des parties molles (Dumas-Champion 1995).

Sur certains sites archéologiques, nous notons également les traces de ce type de systèmes permettant d'aider à la récupération des ossements. L'exemple de la sépulture 2 de la Huaca de la Luna (Trujillo, Pérou, Époque Moche) est probablement l'un des plus parlants qu'il nous ait été donné d'observer à travers la bibliographie. Sur le corps d'une femme adulte, le crâne a été retiré après décomposition, et les premières vertèbres laissées sur place. En interrogeant les sources photographiques publiées (Tello 1998), nous avons constaté que le haut du corps était surélevé et surtout que le haut du buste présentait les indices d'effets de paroi, trahissant une constriction de la ceinture scapulaire par un contenant périssable. Or, ce type d'indice n'était pas visible sur le reste du squelette et uniquement concentré sur le haut du corps. Il nous paraît hautement probable que cet aménagement spécifique ait été mis en place pour préserver la zone qui allait être concernée par la manipulation. Ainsi, le prélèvement a été non seulement prévu mais des précautions ont été prises pour que ce prélèvement se fasse dans les meilleures conditions possibles, sans altérer le reste du squelette.

Destin des restes non récupérés : peut-on se passer du crâne ?

Comme nous venons de le voir, les structures ont été soigneusement refermées après le prélèvement et l'ordre anatomique du squelette post-crânien est très souvent respecté. La récupération du crâne ne semble donc pas être le signe d'une réification des autres restes ostéologiques. Ainsi, il semble qu'une tombe privée de son crâne demeure une sépulture à part entière. C'est le cas, semble-t-il, pour tous les exemples que nous avons précédemment cités⁴¹¹.

En revanche, l'absence du crâne semble parfois avoir été vue comme un problème puisque nous notons la mise en place de procédures de remplacement sur plusieurs cas archéologiques.

C'est le cas pour une sépulture du site moche de Cerro Blanco (Chili) : le crâne a été retiré puis remplacé par une céramique représentant une figure humaine (Donnan & Donnan 1978). Dans la sépulture 107 de la Neuville (France), le crâne manquant a été remplacé par un autre crâne humain, probablement repris sur une autre sépulture du site (Delattre & Desenne 2012).

Le remplacement de l'ossement prélevé par un objet est également connu pour d'autres parties que la tête. Toutefois, ces cas sont beaucoup plus rares⁴¹² alors que les exemples qui concernent la tête sont nombreux. Le crâne semble donc, encore une fois, mériter un traitement à part, jusqu'à nécessiter parfois d'être remplacé.

411 Notons que le statut de sépulture pour les structures mortuaires de la Tène est encore sujet à vifs débats.

412 L'exemple la sépulture 5053 du site de Geispolsheim Schwobenfeld (France) est étonnant. Sur le squelette d'un homme inhumé dans un silo, le tibia a été prélevé. Un lièvre a été soigneusement placé en lieu et place de l'ossement, touchant la fibula qui est restée en position anatomique (Landolt *et al.* 2011).

Reprise de la tête post-décomposition	Décollation pré-décomposition
Récupération de relique	Thanatopraxie
Double-funérailles	Conduite prophylactique
Pratiques magiques	Sacrifice
	Récupération de trophée guerrier
	Exécution capitale
	Anonymisation du cadavre en cas de meurtre
	Humiliation <i>post-mortem</i>

Table 4.3. Les différentes causes de manipulations post-mortem de la tête en contexte ethnologique et archéologique.

4.5.1.2 Têtes coupées

Les raisons du morcellement

À ce jour, nous n'avons pas rencontré de culture au sein de laquelle le détachement de la tête sur corps frais et son isolement du corps correspondaient à une pratique funéraire courante. En revanche, d'autres situations peuvent aboutir à un détachement de la tête sur un cadavre (tab. 4.3).

Une décollation pouvait être effectuée dans la cadre de certains embaumements égyptiens pour lesquels on utilisait le *foramen magnum* comme voie d'extraction pour la matière cérébrale. Toutefois, cette procédure n'était mise en oeuvre qu'à des fins purement techniques : séparer la tête du tronc n'était qu'un moyen d'embaumement et non un but recherché. La tête était d'ailleurs ensuite très soigneusement remise sur le corps de la momie et la décollation était rendue invisible⁴¹³. Ainsi, dans ce cas, la séparation de la tête et du tronc ne s'affiche pas comme une pratique funéraire mais comme un dommage collatéral d'une procédure thanatopraxique.

Par contre, la découpe de la tête avant l'inhumation du corps est régulièrement associée à des pratiques cherchant à humilier le défunt ou à le rendre inoffensif. Couper la tête constitue en effet une protection contre le mort violent et dangereux (Beresford 2008). Les croyances populaires autour des morts dangereux, ou des manducateurs, peuvent expliquer les pratiques de décollation sur le site de Gliwice daté des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles de notre ère. Dans ce contexte de la Pologne de la fin du Moyen Âge, cette manipulation *post-mortem* est alors clairement prophylactique. Les textes anciens nous fournissent d'ailleurs des explications et des conseils pour l'exécution de ce type de procédures (Lecouteux 1999).

Toutefois, les conduites prophylactiques ou infâmantes ne sont pas les seules explications d'une décollation. En effet, il ne faut pas négliger également le recours aux exécutions capitales judiciaires qui produisent des corps acéphales sans qu'aucune attitude funéraire ou rituelle n'y soit rattachée⁴¹⁴. Des décollations accidentelles ont également dû survenir mais l'archéologie ne nous fournit pas d'exemples clairement interprétables en ces termes.

413 Seul le recours au débandeletage ou des prises de vue par imagerie médicale a permis de déceler ce procédé.

414 Voir *infra* « Que faire du corps décapité ? ».

Dans le monde antique, certains corps acéphales correspondent peut-être à des sacrifices de fondations. C'est ainsi qu'ont été interprétés les deux enfants décapités dont les têtes ont été déposées loin de leurs corps sous le temple IV de la ville romaine de Springhead (Angleterre) (Boyle & Early 1999).

Les raisons pour détacher la tête d'un cadavre sont donc variées et les interprétations magico-religieuses ne doivent en aucun cas être privilégiées *a priori* avant une étude attentive du contexte culturel.

En synthétisant les différentes raisons qui peuvent motiver le retrait de la tête d'un défunt, nous constatons que les interventions sur squelette sont le plus souvent positive envers le mort. En revanche, celles qui concernent la découpe de la tête sur cadavre frais peuvent être positives ou neutres, mais sont le plus souvent négatives (tab. 4.3).

Que faire du corps acéphale ?

Deux attitudes sont possibles pour le traitement des corps acéphales.

Ces corps peuvent voir leur situation « mise en valeur » par l'absence du dépôt de la tête dans la sépulture⁴¹⁵. Ou bien, la tête peut être déposée dans la tombe selon une disposition non anatomique. Nous avons déjà eu l'occasion de discuter de l'insertion des crânes à l'intérieur des cages thoraciques pour le site néolithique de Ding Si Shan. Pour les périodes romaines et médiévales en Angleterre, nous constatons également une séparation franche de la tête et du corps avec l'établissement d'un schéma régulier : la tête coupée est posée entre les jambes ou près des pieds du défunt. La tête a ainsi été déposée aux pieds du mort dans les sépultures romaines du site de Stanwick (Reynold 2009) et de Driffiel Terrace (Taylor 2008, p. 150). Il est intéressant de constater que ce schéma va se perpétuer jusqu'à la Révolution Française. À titre d'exemple, la dépouille de Louis XVI fut inhumée de cette manière dans le cimetière de La Madeleine (Ragon 1981, p. 109).

Dans une même idée, nous retrouvons des dépôts en position non anatomique sur le site médiéval de Gliwice. Les individus ont été décapités et leurs têtes majoritairement déposées entre leurs cuisses. Pour un autre corps décapité du site, la tête a été placée dans la main du cadavre. La composition de cette sépulture est des plus audacieuses et dégage une impression étrange, ironique, comme si le mort portait sa propre tête.

Le recours à une disposition non anatomique des restes est donc un moyen couramment employé pour souligner la décollation. Toutefois, les corps acéphales peuvent également être inhumés de manière parfaitement régulière. Nous pouvons alors envisager que la décollation ait été exécutée *ante-mortem* et non *post-mortem*. Sur de nombreux sites irlandais médiévaux et modernes, la tête décapitée a été replacée à sa juste place anatomique (Carty 2015). C'est également le cas sur les sites médiévaux d'Owenbristy et de Mount Gamble (Irlande). S'agit-il de sépultures régulières de condamnés à mort par décapitation ? Cette hypothèse paraît probable au vu du traitement normal observé. De plus, le taux élevé de la criminalité en Irlande pourrait être une explication de cette concentration de sépultures respectueuses de décapités dans ce pays.

415 Le sort réservé à cette partie du corps demeure alors souvent inconnu.

4.5.2 Têtes isolées

On trouve de nombreuses mentions de crânes déposés de manière isolée dès le Paléolithique. Ce fait amènera G. Quéchon à déclarer :

« Les crânes ont pu subir, en dehors des sépultures, des traitements particuliers leur assurant une conservation statistiquement anormale », (Quéchon 1976, p. 730).

Il est évident que des biais de la recherche nous invitent à nuancer quelque peu cette sur-représentation des crânes dans les pratiques mortuaires de la Préhistoire ancienne. Plusieurs paramètres inhérents aux conditions de fouilles des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles incitent à la prudence interprétative. Tout d'abord, le diagnostic d'attribution des ossements à une espèce était effectué par des érudits non spécialisés. Or, le crâne est plus facile à reconnaître comme étant humain que tous les autres ossements du corps. De nombreux os du squelette post-crânien ont ainsi pu être diagnostiqués comme appartenant à de grands mammifères alors que les crânes n'ont pas été confondus avec ceux d'autres animaux⁴¹⁶. Ensuite, l'ancienneté des fouilles a entraîné une non-exhaustivité dans la récolte du matériel. Cette collecte s'est concentrée sur les crânes, ce qui peut clairement biaiser la vision que nous avons des dépôts préhistoriques. Toutefois, à la lecture de certains dépôts bien documentés, il est évident que la tête a en effet eu tout de suite un statut privilégié. Nos exemples de sépultures acéphales précédemment évoqués le montrent bien.

Nous allons maintenant commenter certains exemples de dépôts intentionnels de crânes (4.5.2.1) ou de têtes (4.5.2.2) qui ont été installés de manière isolée et qui sont également révélateurs du rôle particulier de la tête.

4.5.2.1 Crânes récupérés

L'inhumation d'un crâne sec isolé est une pratique répandue qui trouve ses premières illustrations dès le Paléolithique⁴¹⁷. Nous notons un dépôt de crâne isolé pour le site de Rochereil (France). H.-V. Vallois propose une attribution de la structure mortuaire qui nous intéresse au Magdalénien supérieur (Vallois 1971, p. 486). Le crâne d'un individu immature⁴¹⁸ reposait, posé sur sa base, sur deux pierres. L'aménagement de l'espace autour de cette pièce ostéologique est sans aucun doute volontaire. Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait eu dépôt de mobilier d'accompagnement.

Lors de ces inhumations, le crâne peut parfois être accompagné de sa mandibule, ou bien représenté uniquement par celle-ci. Sur le site de Predmost (Slovénie), un crâne d'enfant et trois mandibules étaient placés sous des omoplates de mammoth. L'ensemble a été daté du Gravettien⁴¹⁹. Sur le site du Rond-du-Barry (France), un crâne daté du Magdalénien a été soigneusement déposé dans un caisson en pierre adapté à ses

416 Ce fait est parfaitement illustré par notre étude des vestiges humains du Mas d'Azil : si les crânes ont été immédiatement identifiés comme étant humains, les ossements longs ont été relégués dans les boîtes dévolues au stockage des restes fauniques.

417 Afin de ne pas prendre en considération dans notre étude des crânes qui n'ont pas été inhumés isolément mais pour lesquels le reste du corps n'a pas été détecté à la fouille, nous avons choisi de ne traiter que des cas ayant reçu un aménagement sépulcral clairement adapté à la taille du bloc cranio-facial.

418 Ce crâne portait soi-disant les stigmates d'une trépanation mais le vestige est aujourd'hui perdu.

419 Note d'Éd. Piette : conférence « Les pratiques religieuses de l'humanité quaternaire ».

dimensions (Maureille 2004 ; Henry-Gambier & Faucheux 2013). Les crânes ont donc non seulement été prélevés mais ont fait l'objet d'un second dépôt à l'occasion duquel ils ont été protégés par une structure créée spécialement pour eux.

Il est intéressant de voir que l'intérêt pour le crâne est orienté à la fois vers les adultes mais également vers les enfants. La sépulture du site de Rochereil en est une illustration, celle du site de Mladec (République Tchèque) datée de l'Aurignacien ou du Gravettien en est une seconde (Henry-Gambier & Faucheux 2013).

Si le caractère exceptionnel du crâne a été mis en valeur dès les premiers temps de la ritualité funéraire, cette préoccupation se retrouve pour des périodes postérieures. La préciosité des crânes est telle que ces parties étaient favorisées lors de réaménagements de structures médiévales, à une époque où les ossements étaient pourtant facilement rejetés. Ceci tient peut-être au fait que certains lithurgistes considéraient qu'une sépulture sans chef n'était pas sacrée⁴²⁰. Ainsi, lors de la réfection médiévale de l'église de Chuyer et lors des réfections modernes de Cruas et Montverdun (France), seuls les crânes ont été réenfouis (Tardieu 1993, p. 235).

4.5.2.2 Dépôts massifs de têtes et de crânes

Les sites archéologiques ayant fourni des dépôts massifs de crânes ou de têtes sont finalement peu nombreux. En revanche, ils sont abondamment discutés dans la littérature académique.

Parmi les sites emblématiques de ce genre nous pouvons citer le monticule 10 du site de Rio Hondo (Belize) qui a fourni 40 têtes d'adultes, alignées en rangées, accompagnées de coquillages bivalves et de pointes de flèches (Gann 1918 ; Ruz Lhuillier 1968). Également célèbres, les dépôts mésolithiques d'Ofnet à Holheim, de Kaufertsberg à Lierheim et de Hohlenstein Stadel à Asselfingen (Allemagne), présentent plusieurs dizaines de têtes coupées, déposées parmi de l'ocre et de la parure (Jeunesse 2012). Le site mésolithique⁴²¹ de Kanaljorden (Suède) présente les vestiges de crânes ou de têtes exhibés sur des piquets en bois. Ces piquets étaient fichés dans la *foramen magnum* de chaque crâne et planté au fond d'un lac sur une plate-forme en pierre aménagée à cet effet (Hallgren 2011). Ce dépôt n'a livré que 11 crânes, dont deux étaient représentés également par leur mandibule. Ces individus que l'on considère comme des sacrifiés sont des adultes, des subadultes et des jeunes enfants dont un néonatal. Sur le site de Mundigak (Afghanistan), daté de 3 000 av. J.-C., 11 fosses contenaient les crânes de 50 sujets représentés par leur crâne, probablement repris après décomposition puisqu'aucune vertèbre ni aucune mandibule n'ont été retrouvées (Casal 1966).

Ces dépôts montrent aisément la grande diversité qui régit le stockage massif de têtes ou de crânes. La déposition peut se faire dans une structure particulière, cachée aux yeux des vivants, ou, au contraire, s'exposer au grand jour. Les individus ont pu être déposés avec leur mobilier personnel (comme ça semble être le cas pour le site d'Ofnet où les parures ont été portées). Mais on a également pu leur fournir un mobilier spécifique à leur nouvelle situation comme c'est peut-être le cas pour les crânes de Rio Hondo.

420 Selon le texte de Guillaume Durand (XIII) dans Guillaume Durand, 1884. *Rational ou Manuels des divins offices*. Paris : Barthélémy. p. 54.

421 Datation C¹⁴ : 6 029 – 5 640 cal. B.C.

Ces variabilités entraînent des interrogations : les crânes prélevés et les têtes coupées répondent-ils à la même logique ? Nous avons vu que les gestes étaient motivés par des intentions très différentes (tab. 4.3). Dans ce cas, les vestiges de ces gestes peuvent-ils aboutir au même symbole ? Ou, au contraire, têtes coupées et crânes prélevés correspondent-ils à des pratiques complémentaires ?

Dans de nombreuses populations, nous constatons que lorsque l'on prélève des crânes sur squelettes, on n'hésite pas également à couper des têtes sur cadavres frais. Si ces pratiques vont de pair, correspondent-elles à des implications différentes ? Ou s'agit-il juste d'une adaptation aux circonstances pratiques mais répondant finalement à un même but ? Certains contextes, comme le site néolithique⁴²² d'Holtzheim « am Schluesselberg » (Bas-Rhin, France) semblent montrer que crânes secs et têtes fraîches peuvent être pareillement traités. Sur ce site, dans un silo, trois restes céphaliques sont présents : deux têtes ont été coupées, alors que la troisième extrémité céphalique a visiblement été déposée sous forme de crâne sec (Jeunesse 2010 ; Kuhnle *et al.* 2001). Ces deux formes de la tête semblent donc pouvoir dialoguer au sein d'un même ensemble symbolique.

4.5.3 Extrémités céphaliques objectivées : crânes surmodelés, crânes gravés, têtes-trophées

L'extrémité céphalique est valorisée au point d'être parfois objectivée, voire même carrément « manufacturée ». La gravure, le surmodelage ou l'inclusion des crânes dans des effigies anthropomorphes peuvent intervenir dans ce processus d'objectivation de la tête.

Ces gestes semblent parfois servir à rapprocher le reste de son ancienne apparence humaine. Toutefois, ils peuvent également le transformer pour le rapprocher du divin.

4.5.3.1 Crânes surmodelés

Crânes surmodelés du Levant et d'Anatolie

L'archéologie du Levant fournit les fameux crânes surmodelés du PPNB. Près de 90 crânes surmodelés (Croucher, p. 93) ont été mis au jour lors des fouilles des sites de Tell Aswad (Stordeur 2003 ; Stordeur & Khawan 2007) et Tell Ramad (Contenson 1967) en Syrie, de 'Ain Ghazal (Rollefson 2000 ; Rollefson *et al.* 1998 ; Bonogofsky 2001) et Jéricho (Goren *et al.* 2001) en Jordanie et Cisjordanie, mais aussi de Yiftahel (Slon *et al.* 2014), Nahal Hemar (Regiat & Hershkovitz 1988), Kfar HaHoresh (Goring-Morris *et al.* 1995) et Beisamoun (Lechevalier & Ferembach 1973) en Israël. Le Néolithique anatolien fournit également quelques crânes humains surmodelés⁴²³. Le site de Çatal Höyük (Turquie) abrite l'exemple d'un crâne surmodelé retrouvé entre les bras d'une femme inhumée en position primaire (Haddow 2012). Le site de Köşk Höyük (Turquie) a fourni 19 crânes surmodelés (dont un appartenant à un individu immature) ainsi que des sépultures primaires sur lesquelles les crânes et les mandibules avaient été repris (Özbek 2009).

Ces têtes surmodelées sont principalement retrouvées dans les sols des bâtiments, même si les exemplaires de Tell Aswad ont été inhumés en contexte de nécropole

422 Culture de Michelsberg ou de Munzingen.

423 Le site de Körtik Tepe (Anatolie) fournit également des ossements infra-crâniens portant des traces de modelage et de peinture (lignes pointillées, aplats de différentes couleurs) (Erdal 2015).



Figure 4.21. Reliquaire korwar, XX^{ème} siècle. © Museon.



Figure 4.22. A : Reliquaire Niombo, ethnïe Bwende, République Démocratique du Congo © Étude Binoche & Giquello. B : Rambaramp de l'île Tomman, Vanuatu, XX^{ème} siècle © Metropolitan Museum of Art (inv. 2000.615).

(Stordeur & Khawan 2007 ; Stordeur *et al.* 2010). Les crânes entrant dans leur fabrication empruntent un chemin complexe. Tout d'abord, leur récupération implique souvent un temps d'attente pour une reprise du bloc cranio-facial sur corps sec. Toutefois, l'hypothèse de décollation pour effectuer une reprise du bloc céphalique a été émise pour le crâne D117 de Jericho (Bocquentin 2014, fig. 3) et pour plusieurs corps acéphales du Levant (Bocquentin *et al.* 2016). Ensuite, leur manufacture se répartit en plusieurs étapes. En plus de nombreuses réfections d'époque bien documentées⁴²⁴, M. Bonogofsky a montré que plusieurs crânes surmodelés de 'Ain Ghazal avaient ensuite fait l'objet d'un polissage afin de retirer entièrement l'enduit qui les avaient recouverts (Bonogofsky 2001). Ces découvertes entrent en résonance avec celle de G. Rollefson (2000) qui a découvert, toujours sur le site de 'Ain Ghazal, des masques de « plâtre » portant les négatifs d'un modelage sur os. Ces masques avaient été déposés dans des caches après avoir été retirés des crânes humains sur lesquels ils avaient été façonnés.

424 Comme la reconstitution d'un nez sur un crâne de Jericho (Goren *et al.* 2001 p. 686) et celle du nez du crâne 741-CS1 à Tell Aswad (Stordeur & Khawan 2007).

Ces éléments nous amènent à nous interroger sur la valeur des objets et des gestes qui se rapportent aux crânes du Levant. Lequel de ces différents objets archéologiques était-il recherché *in fine* ? Le crâne surmodelé ? Le crâne dé-surmodelé ? Les masques extraits de ce dé-modelage ? Peut-être chaque vestige avait-il un destin et une portée complémentaire. Mais dans ce cas, comment expliquer la sur-représentation de certains éléments (crânes surmodelés) plutôt que d'autres (masques retirés) dans le paysage archéologique ? Biais de conservation, fruit d'une initiative personnelle ou reflet de variantes régionales autour d'un rite partagé ? Finalement, doit-on s'attacher à ces objets ou doit-on également envisager une primauté accordée aux gestes exécutés autour d'eux lors de leurs multiples phases d'utilisation ?

L'iconographie de ces modelages est complexe : ces figures oscillent entre pseudo-réalisme et représentation allégorique, entre aspect du vivant et physionomie macabre⁴²⁵. J. Cauvin voyait dans ces têtes de véritables portraits de famille, que l'on conservait avec soi dans la maison pour soutenir le souvenir d'un individu précis (Cauvin 1998). En effet, nous avons parfois la sensation que les ancêtres sont individualisés et reconnaissables sur certains crânes surmodelés qui se présentent comme des portraits (Mohen 2010, p. 63). Même si l'hypothèse d'un culte ancestral remporte l'assentiment général, la question du statut de ces crânes surmodelés reste posée. Le recrutement des défunts est varié, même si les adultes sont largement majoritaires (Bonogofsky 2004). D'autre part, la possibilité de trophées guerriers ne peut être parfaitement écartée au vu des données paléopathologiques (Bonogofsky 2005).

Pendant les fouilles d'H. de Contenson (1967) sur le site de Tell Ramad (Syrie), une figurine d'une trentaine de centimètres de haut représentant un homme assis a été retrouvée. Un crâne humain surmodelé était attaché sur cette statuette à l'aide d'un cou en argile qui servait à effectuer la jonction avec le reste du corps. La question de la création d'effigie composite utilisant le crâne humain surmodelé se pose donc également.

Crâne surmodelés et effigies complètes

Dans de nombreuses cultures, les crânes que l'on conserve sont insérés dans des représentations anthropomorphes. Dans les reliquaires *korwar*, le crâne (le plus souvent sans la mandibule) est posé sur une effigie en bois. Parfois la face est laissée nue : le crâne vient alors servir de support au portrait, tout en apportant la charge spirituelle nécessaire à la création d'un artefact efficace. Parfois, au contraire, le crâne est inclus dans un visage en bois et la face postérieure du crâne est la seule visible (fig. 4.21).

L'ajout d'un crâne surmodelé sur un mannequin funéraire est également connu dans les îles mélanésiennes sous la forme de *Rambaramp* (île de Malekula, République du Vanuatu) (Servy *et al.* 2012) (fig. 4.22, cliché B). Si l'on prend en considération l'aménagement de support sous les crânes surmodelés du PPNB ainsi que leur aspect de « portrait », il est envisageable de considérer que ces crânes ont pu être les éléments d'effigies funéraires complètes, comparables aux mannequins *Rambaramp* des îles océaniques ou aux reliquaires *Niombo* des Bwende (RDC) (fig. 4.22, cliché A).

Cet indice nous invite à réfléchir sur le rôle des nombreuses têtes surmodelées retrouvées sous les sols des habitations. Sommes-nous face aux rebus d'anciennes figures ancestrales que l'on ne peut totalement réifier mais que l'on ne souhaite plus exposer

425 Visages émaciés, lèvres pincées, yeux clos sur certaines figures de 'Ain Ghazal.

dans la maison car ils sont devenus trop anciens et ont cédé leur place à d'autres morts plus récents ? Au contraire, le lien entre ces crânes que l'on fait et défait à loisir et l'architecture en perpétuelle évolution serait-il réellement signifiant ? Là où l'archéologue voit un recyclage respectueux ne devons-nous pas envisager de voir le produit final d'une séquence rituelle codifiée sur le long terme ?

4.5.3.2 Dépôts crâniens et architecture

C'est peut-être parce que la vision de l'espace construit se calque sur celle du corps humain, avec ses incessants échanges dedans-dehors, qu'un lien fort est systématiquement établi entre le corps et l'architecture. J. Carsten et S. Hugh-Jones proposent ainsi de voir le corps et la maison comme deux champs d'expérience et de compréhension du monde comparables (Carsten & Hugh-Jones 1995).

En tant que partie privilégiée, la tête humaine (en chair ou en os), a tout naturellement apporté sa contribution à l'architecture domestique ou sacrée. Elle sert de matière première pour la création des chapelles baroques⁴²⁶ ou d'ossuaires commémoratifs comme celui de Niš ou de Djerba⁴²⁷.

La tête peut être exhibée dans les pièces à vivre de la maison, confinée dans un bâtiment spécial ou servir de décoration murale extérieure pour des bâtiments communitaires ou privés. Elle peut constituer une charge spirituelle invisible cachée dans la maçonnerie, être tour à tour dédicatoire ou réifiée lorsqu'elle est enfouie sous le sol des maisons.

Lors de notre synthèse ethnographique, nous avons cru pouvoir discerner une intéressante dichotomie dans le recrutement et le traitement des morts dévolus à être exhibés à l'intérieur ou à l'extérieur, en public ou en privé.

Ces différences semblent parfois également visibles sur le terrain archéologique. Nous avons donc choisi de faire un panorama des usages de la tête dans l'espace urbain ou villageois, en nous focalisant sur les invariants et les variants entre pratiques de l'espace domestique, de l'espace public et de l'espace sacré, depuis la tête que l'on montre à tous jusqu'à celle que l'on cache aux non initiés.

L'exposition dans l'espace public : l'autre, l'ennemi, le sacrifié ?

Lors de notre panorama des manipulations de crânes en contextes ethnographiques, nous avons constaté que l'exposition permanente dans l'espace public ne se conçoit pas pour les restes des ancêtres. Si les têtes des ennemis peuvent être exhibées en toutes occasions, les ancêtres et leurs reliques ont besoin d'un cadre propice pour sortir de leur cachette. Ces occasions sont aussi diverses que les festivals, funérailles, conseils judiciaires ou réunions d'anciens. Mais elles conservent en commun une certaine ambiance de recueillement et de sacralité qui convient à la rencontre avec les puissances ancestrales.

D'autres têtes semblent pouvoir être exhibées de manière permanente dans l'espace public : il s'agit des têtes de sacrifiés (que ceux-ci aient été extraits de la communauté ayant effectué le sacrifice ou bien recrutés parmi les populations exogènes). Nous proposons de commenter quelques cas archéologiques bien documentés qui nous permettront d'appréhender ces phénomènes.

426 Voir *supra* « 4.3.3.2 Les chapelles d'os baroque ».

427 Voir *supra* « 4.3.2.4 L'ossuaire : entre réification et mémoire ».

Gaule et Hispanie à l'Âge du Fer

Entre le III^{ème} et le I^{er} siècle avant notre ère, la Gaule et l'Hispanie fournissent un grand nombre de sites archéologiques où l'exposition des crânes et des têtes d'ennemis dans l'espace de l'*oppidum* est avérée. Strabon écrit que, en Gaule, les têtes étaient mises sur les portes des bâtiments publics, et Diodore écrit que le guerrier à l'origine du massacre mettait la première tête coupée sur la porte de sa maison (Roure & Pernet 2011, p. 115). L'archéologie nous livre les preuves de ces traditions, notamment par des traces de découpes caractéristiques d'action de décollation et de décarnisation sur les ossements⁴²⁸. La découverte de portiques à alvéoles céphaloïdes qui servaient à exhiber les têtes sur les sites de Glanum et la Roquepertuse soutiennent également les sources écrites (Rousseau 2010). Dans des *oppida*, de nombreux crânes d'adultes portaient des traces d'enclouage permettant de maintenir le crâne enchassé fermement dans la structure. C'est le cas sur les sites de La Cloche et Pech Maho en France et Puig de San Andreu et Puig Castellar en Espagne (Ciesielsky *et al.* 2011).

Cette manifestation d'exposition des têtes coupées trouve peut-être son origine dans des temps légèrement antérieurs. Ainsi, sur le site de la Liquière, daté du VII^{ème} siècle avant notre ère, des crânes ont été retrouvés en grand nombre (Roure & Pernet 2011, p. 115). Cette pratique a été abondamment commentée dans les discours propagandistes afin de faire valoir le caractère barbare des gaulois. Pourtant, la découpe des têtes sur le champ de bataille était une pratique également assurée par leurs envahisseurs. Tite-Live mentionne que Manlius Torquatus coupa la tête de l'ennemi gaulois qu'il venait de tuer par un coup dans le ventre, et récupéra ainsi son torque⁴²⁹. Les cavaliers romains affectionnaient particulièrement la récupération des blocs céphaliques. Toutefois, après le premier siècle de notre ère, cette « chasse aux têtes » romaine semble se limiter à la mutilation des grands dirigeants (Brunaux 2012, p. 109).

Cette pratique de prélèvement de la tête s'inscrit dans le cadre de procédés mortuaires complexes qui allient la découpe du cadavre à l'état frais, l'exposition de corps entiers⁴³⁰ et la manipulation des ossements secs pour constituer des ossuaires⁴³¹.

Les tzompantli de Mésoamérique

L'exhibition de crânes sur des plate-formes est connue dans le monde Mésoaméricain. Ces constructions sont désignées sous le terme de *tzompantli* et accueillent les crânes des ennemis sacrifiés ou des joueurs de balles vaincus. Sur ces structures, les crânes sont percés latéralement des deux côtés, au niveau de l'os temporal et de l'os pariétal. Cet aménagement permet leur suspension à des sortes d'échaffaudages montés en place publique dans les grandes cités. On utilise également le terme de « *tzompantli* » pour désigner les inclusions de têtes ou de crânes directement dans la maçonnerie des murs lorsque les têtes sont laissés visibles et alignées en rangées denses. R. G. Mendoza inclut ainsi tout naturellement les *huey tzompantli*, *huey Teocalli* et crânes du Templo Mayor dans la catégorie des *tzompantli* (Mendoza 2007, p. 400).

428 C'est le cas au Cailar (Gard, France) (Ciesielsky *et al.* 2014) et à Puig de San Andreu (Espagne).

429 *Histoire romaine*, VII, 10, 10-11.

430 C'est le cas à Ribemont-sur-Ancre (France) (Brunaux 1997) et à Cornaux (Neuchâtel, Suisse) (Jud 2007).

431 Voir *infra* 4.6.2 Dépôts d'os longs des membres.

Le *tzompantli* fut largement commenté et illustré par les conquistadores qui le reproduisirent dans les *codex*. Son usage est également mentionné dans le *Popol Vuh*, document rédigé en Quiché par les natifs mayas désireux de donner leur vision de leurs propres traditions (Tedlock 1996).

L'archéologie a fourni de nombreuses sources iconographiques lapidaires représentant ces alignements de crânes et des scènes de décapitation peut-être liées à leur construction. Des vestiges directs ont également été retrouvés, sous la forme de restes osseux modifiés de manière normée. Nous citerons, entre autres, les très célèbres exemples de Chichen Itza (Yucatan, Mexique) (Coe 1999), Tenochtitlan et Tlatelolco (Mexico, Mexique) (Ruz Lhuillier 1968, p. 39) ainsi que le très précoce exemple de Loma de la Coyotera (Oaxaca, Mexique) daté de la phase pré-classique (Spencer 1982, p. 234-242).

Le *tzompantli* n'est pas qu'un simple marqueur de puissance martiale et de dévotion aux divinités : il agit comme un véritable « portail cosmique »⁴³² qui permet aux hommes de communiquer avec les puissances inférieures et notamment avec *Hun Hunahpu* et *Vuqub Hunahpuqui*, les frères qui règnent sur *Xibalba* (Foster 2005, p. 184 ; Schele & Freidel 1991). Les restes humains sont alors transcendés afin de devenir les fruits de l'arbre de l'infra-monde, élément résolument divin et pourtant créé de la main (et aussi de la tête !) de l'homme.

La conservation dissimulée à l'intérieur du foyer : l'ennemi, l'ancêtre, le sacrifié ?

Au sein de la structure domestique, la tête de l'ennemi, tout comme celle de l'ami ou du parent, peut être reçue. Ainsi, lorsqu'un reste céphalique est retrouvé dans un lieu d'habitation, l'archéologue est en droit – et même en devoir – de s'interroger : s'agit-il d'une sépulture partielle ? D'un dépôt dédicatoire ? D'un crâne trophée ? D'un crâne d'ancêtre ? Voici quelques réflexions sur les indices permettant la différenciation de ces différents éléments et leurs implications.

La sépulture partielle

La tête ou le crâne peut être la partie choisie pour l'établissement d'une sépulture partielle. Dans ce cas, théoriquement, le dépôt présentera les différentes caractéristiques d'une sépulture régulière. En fonction de la culture d'accueil, cette identification pourra passer par la présence d'un certain type de mobilier, de contenant, d'une organisation stéréotypée.

Le dépôt dédicatoire et le sacrifice

Nous avons vu que le dépôt dédicatoire, issu d'un sacrifice, ne possède pas ces caractéristiques : point de mobilier d'accompagnement, point de structure « funéraire ». Le lieu d'inclusion du vestige céphalique pourra alors être atypique et le vestige osseux pourra être porteur de traces de violence ou de stigmates trahissant une découpe sur cadavre frais.

432 D'après l'expression de R. G. Mendoza « *cosmic portal* » (Mendoza 2007, p. 413).

Nous constatons la place double que peut tenir le sacrifié : ses restes peuvent être reçus à la fois dans l'espace public et dans l'espace domestique, mais selon des modalités diamétralement opposées.

1. Le sacrifié, par définition, n'appartient plus à ce monde. Il a été dédié à des puissances que l'homme ne peut qu'honorer mais jamais réellement contrôler. Ainsi, sa place préférentielle est dans l'espace sacré, lui aussi dédié aux puissances auxquelles on a sacrifié. Toutefois, il peut également prendre place dans l'espace public lorsque celui-ci est doté d'une certaine sacralité. Ce type d'exposition permet de conserver les traces du devoir rendu aux divinités par la communauté.
2. En revanche, dans le cadre domestique, le sacrifié demeure invisible : il ne peut côtoyer les vivants avec lesquels, contrairement aux ancêtres, il n'a plus de commerce réel. La relation entre les habitants et les sacrifiés, dont les restes sont inclus dans les murs ou dans les fondations de la maison, est une relation doublement indirecte : le sacrifié est un médiateur qui « charge » la maison de l'influence de la divinité. La maison va ensuite envelopper les habitants de son halo protecteur. Mais entre le sacrifié et l'homme il n'y a plus d'interaction possible.

L'assemblage osseux daté de l'Âge du Bronze et incrusté dans le pilier de timonerie d'un bâtiment à Old Scatness (Shetland, Écosse) semble ainsi être sacrificiel et dédicatoire. Cet assemblage est composé d'un crâne, d'une mandibule et de quelques cervicales d'un enfant âgé entre 6 et 8 ans (Dockrill & Bond 1997 ; Armit & Ginn 2007).

La tête de l'ennemi et celle de l'ancêtre

Comment, enfin, différencier le crâne de l'ancêtre du crâne de l'ennemi ? L'ethnologie tend à montrer que cette tâche est parfois tout bonnement impossible. Même avec le recours aux entretiens avec la population, la distinction entre ancêtre et ennemi est parfois oubliée. Quelques éléments de réponse peuvent toutefois être mentionnés.

Au regard des conduites des populations actuelles et subactuelles, il semble que le tête-à-tête avec le crâne de l'ancêtre soit moins direct que celui avec les autres têtes osseuses. Nous assistons régulièrement à leur intégration dans des contenants qui les dissimulent – partiellement ou complètement – au regard. Nous avons déjà évoqué ce point lors de notre développement sur les effigies funéraires⁴³³.

En bref, on ne regarde pas dans les yeux ses propres morts. Peut-être parce que regarder en face la mort de ses ancêtres c'est regarder un peu la sienne par anticipation. En revanche, on peut parfaitement défier du regard les yeux vides des têtes de ses ennemis.

La présence de l'ennemi comme celle de l'ancêtre dans le foyer peut être d'un grand secours. Conserver l'ennemi chez soi est une manière de montrer sa puissance aux visiteurs. Les têtes sont rendues inoffensives par un rituel dans de nombreuses civilisations et peuvent donc être conservées dans l'habitat sans risque. Conserver son ancêtre chez soi augmente la proximité entre les membres de la lignée et permet de prodiguer

433 Voir *supra* « 4.4.3.1 crânes surmodelés et effigies complètes ».

facilement aux crânes les soins et hommages quotidiens dont ils ont besoin⁴³⁴. L'ancêtre reste ainsi dans le quotidien et participe à la vie des vivants. L'ascendant va alors pouvoir dispenser aux descendants ses faveurs par l'intermédiaire de son reste mortel. Les reliquaires de type *Niombo* des Bwende (République Démocratique du Congo), qui intercedent pour les vivants auprès des puissances divines et ancestrales, sont sur ce point parfaitement représentatifs. Voici en effet les paroles prêtées à ce type de reliquaire : « Je suis un médiateur, un intermédiaire (*nakambakani*). Je me déplace d'un monde à l'autre. » (Thompson *et al.* 2002, p. 70).

À l'issue de cette enquête nous pouvons noter que, très souvent, l'exhibition permanente de restes humains, à nu, au sein de l'espace public ne se charge pas d'une dimension ancestrale ou funéraire. Les défunts exhibés régulièrement publiquement sont plutôt issus de prises de trophées ou de sacrifices.

4.5.5 Synthèse sur le rôle de la tête

Le crâne a une importance de premier ordre dans l'élaboration du discours sur l'ancestralité. Son rôle est tel que sa récupération a souvent constitué un enjeu politique.

Dans un souci de contrôle, les rois du Dahomey (Bénin) proclament ainsi posséder la tête de tous leurs sujets après leur décès à partir du XVIII^{ème} siècle. Cette récupération des têtes entrave la constitution d'un panthéon lignager local et affaiblit la cohésion culturelle des groupes rattachés au Royaume. En leur demandant de n'honorer que les reliques royales et en les empêchant de préserver une identité ethnique singulière par le souvenir de l'ancêtre, les dirigeants ont ainsi fédéré les ethnies béninoises (Law 1989).

M. Ragon proclamait très justement que « le culte des ancêtres est une négation de la mort » (Ragon 1981, p. 26). En imposant une négation des ancêtres à la population, certains régimes politiques réduisent donc ces populations à un état de mortalité spirituelle qui s'insinue dans l'individu vivant.

4.5.5.1 La tête vaut pour le corps

Nous avons vu précédemment que des corps devenus acéphales après le retrait de leur crâne pouvaient être traités avec grand respect, comme si la valeur funéraire de leur dépôt n'était pas remise en cause. Toutefois, un remplacement a parfois été nécessaire tant la tête paraît être symboliquement importante.

La tête est une parcelle si signifiante que le corps peut être jugé comme virtuellement complet à partir du moment où la tête seule est présente. Chez les Égyptiens de la période dynastique, la tête est l'une des parties du corps les plus importantes pour la survie *post-mortem*⁴³⁵. Des « têtes de réserve » représentant le défunt sont ainsi déposées

434 Chez les Chamorro de l'île Guam (île du Pacifique, États-Unis d'Amérique), les crânes des ancêtres étaient conservés dans des paniers au sein de la maison et oints régulièrement d'huile de noix de coco (Cunningham 1997, p. 130).

435 Il est intéressant de noter que si la tête est importante, le cerveau n'est pas, sauf cas exceptionnel, traité avec beaucoup de considération. Un seul cerveau momifié à part est parvenu jusqu'à nous. Ce spécimen, retrouvé dans le temple de Mentuhotep II de Deir el-Bahari, est daté de la XI^{ème} dynastie (Kwint & Wingate 2012). La valeur de la tête n'est donc pas induite par le fait qu'elle contient le cerveau.

dans la sépulture afin que la momie puisse avoir une tête de rechange si jamais la sienne venait à être détruite par le temps (Dunand & Lichtenberg 1998, p. 38)^{436, 437}.

La tête est si importante qu'elle paraît pouvoir représenter avantagusement l'intégralité de la dépouille mortelle en cas d'incomplétude. Comme nous allons le voir, ce fait est illustré à la fois par les pratiques anciennes et actuelles.

La structure BLH012 du site de Bucy-le-Long, datée de la Tène, en est un exemple flagrant. Une tête isolée a été déposée à l'extrémité d'une structure ellipsoïde de la taille d'un corps entier. La tête était celle d'un individu immature âgé entre 12 et 14 ans. L'extrémité céphalique était déposée afin d'imiter l'inhumation d'un corps complet en position de *decubitus* (Desenne *et al.* 2010, p. 22).

Plus près de nous, la valeur de la tête a été exprimée lors de la cérémonie de restitution, par le Museum National d'Histoire Naturelle de Paris, des crânes d'Ataï et de Takata⁴³⁸ au peuple kanak, le 29 août 2014. Les crânes ont été exposés dans des cercueils de taille humaine dans l'amphithéâtre principal du Museum pour un hommage solennel.

Si la tête permet donc de représenter symboliquement l'homme dans son intégrité, la présentation d'un homme sous une forme physique trop réduite en taille peut paraître incongrue. Ainsi, la lacune du squelette ou du corps infra-crânien est parfois compensée par l'usage d'un contenant à taille humaine.

Quelles que soient les variantes observées concernant le rôle de la tête et du crâne, ces éléments demeurent immanquablement des valeurs sûres du discours autour de la mort : la mort de soi et la mort de l'autre. Dans toutes les cultures humaines, il semble que la tête ait le pouvoir, à elle seule, de résumer le corps entier.

4.5.5.2 Le crâne n'est pas la tête ?

Sur le terrain archéologique, nous avons souligné la complémentarité de la tête et du crâne⁴³⁹.

Pourtant, nous constatons que la tête en chair et le crâne sec ne possèdent pas toujours la même valeur symbolique. Ainsi, lors des procédures de restitution des oeuvres patrimoniales aux peuples producteurs, les demandes concernant les têtes en chair sont bien plus nombreuses que celles concernant les crânes secs. Par exemple, le musée Te Papa Tongarewa de Nouvelle-Zélande a demandé la restitution express des *toi moko*⁴⁴⁰ conservés par les institutions muséales étrangères. Toutefois, aucune demande n'a été faite pour les très nombreux crânes de cette même ethnie. Pourquoi ces différentes attitudes ? La valeur symbolique de l'extrémité céphalique est-elle moindre si celle-ci est privée de sa peau et de ses cheveux ? Parce que le rite ancestral de conservation de la chair n'est plus perceptible, ces ossements auraient-ils atteint un stade de réification qui autorise leur abandon dans des mains étrangères ? Cette hypothèse n'est peut-être pas soutenue par la linguistique. En effet, N. Gagné souligne que les autochtones utilisent le mot « *toi moko* » littéralement comme « os, ossements humains » (Peltier

436 La tête se partage cet avantage avec le coeur, représenté par un « scarabée de coeur » qui prend la place de l'organe en cas de détérioration de celui-ci.

437 Il est intéressant de souligner que cette pratique du dépôt des « têtes de réserve » diminue avec l'amélioration de la pratique d'embaumement qui augmente les chances de bonne conservation de la tête.

438 Respectivement chef et sorcier kanak.

439 Voir *supra*, « 4.5.2.2 Dépôts massifs de têtes et de crânes ».

440 Les *toi moko* – ou *upuko tubi* – sont les têtes tatouées et momifiées de la population maorie.

& Mélandri 2012). Pourtant, leurs descendants semblent accorder une valeur toute particulière à la conservation de la peau, porteuse du tatouage et donc porteuse de l'identité culturelle de manière ostentatoire.

4.5.5.3 « Sur la tête de mes ancêtres » : valeur morale et ordre communautaire

Le culte des ancêtres a pour but de préserver les relations avec certains disparus pour en tirer des bénéfices. J. Guilaine écrit que le culte des ancêtres permet de « ne pas perdre ses aînés et les magnifier » (Guilaine 1982). Ne pas « perdre » ses ancêtres est vital car ce sont eux qui assurent la cohésion du groupe et l'ordre parmi les vivants.

Les ancêtres (représentés par leur tête ou leur crâne) sont les gardiens de l'ordre moral qui se place au dessus de l'ordre judiciaire. Qui jure sur le crâne des anciens meurt s'il n'a pas dit la vérité : cette croyance était encore à la base de la gestion des conflits chez les Bamiléké du Cameroun il y a quelques décennies (Pradelles de Latour 1997). Ce sentiment est si ancré dans les systèmes de pensée que jurer sur la tête de ses ancêtres demeure la valeur ultime que même les *gangsta* invitent à ne pas transgresser⁴⁴¹. La portée sacrée de la tête ne semble ainsi pas près de disparaître.

4.6 Les membres

Si la tête a concentré l'attention des populations lors des manipulations *post-mortem* de cadavres, les membres ont également su tirer leur épingle du jeu. Coupés chirurgicalement, dépeçés en contextes guerriers, ou encore récupérés sous la forme d'ossements secs après la décomposition du cadavre, les éléments des membres inférieurs et supérieurs se retrouvent dans des contextes archéologiques variés. Ils peuvent faire l'objet de dépôts interprétés comme des résidus de sacrifices, des trophées ou encore des « sépultures partielles ».

Nous proposons ici un rapide tour d'horizon du destin des bras et des jambes en contexte mortuaire à travers les âges.

4.6.1 Dépôts de membres coupés

Des membres découpés font parfois l'objet de dépôts massifs, généralement interprétés comme des trophées martiaux. Plusieurs cas archéologiques peuvent être discutés de manière éclairante pour tenter d'expliquer ces phénomènes.

Un ossuaire daté de la Tène a été aménagé dans l'aven de Plérimond (France). Parmi l'assemblage osseux, nous sommes frappée par la rareté des os des membres supérieurs (humerus, radius, ulna et os des mains sont très largement sous-représentés). Cette lacune laisse supposer que les cadavres avaient été amputés avant d'être jetés dans l'aven. Le découvreur écrit : « comme si l'on avait voulu les empêcher de remonter » (Perrot 1969 ; Perrot 1971). L'hypothèse d'une mutilation prophylactique pour rendre le défunt inoffensif est bien sûr *a priori* recevable. La mutilation des ennemis pour les empêcher de se venger par-delà la mort est en effet connue dans de nombreuses civili-

441 « Arrêtez de jurer sur la tête de vos mères ! Y'en a carrément ils jurent sur la vie de leurs morts ! » *Sur La Tête De Ma Mère* – L'Algérino, 2010.

sations⁴⁴². Le rite grec du *maschalismos*, qui consiste à immobiliser les bras du défunt, est par exemple illustré par la mutilation du cadavre d'Agamemnon par Clytemnestre (Muller 2011). Cependant, dans le contexte chrono-culturel présent, l'hypothèse d'une récupération de morts mutilés par l'ennemi sur le champ de bataille nous paraît importante à prendre en considération. Nous pourrions en effet être face au pendant positif des empilements de bras ramenés par les vainqueurs et retrouvés sur le site de Ribemont, et avoir découvert les inhumations de crise des vaincus.

Le site néolithique de Bergheim (France) offre un autre exemple de dépôt de membres découpés *peri-mortem*⁴⁴³. Dans une fosse, sept corps entiers et sept bras gauches coupés ont été entassés. Les bras de six adultes et d'un adolescent entre 12 et 16 ans ont été jetés à la base de la fosse (Chenal *et al.* 2015, p. 1315). On y a ajouté un fragment de crâne d'un enfant de moins d'un an. Ensuite, sept corps entiers articulés ont été jetés au-dessus de ce dépôt. Ces corps étaient ceux de trois adultes et quatre enfants dont les âges s'échelonnent entre 2 et 13 ans. Un des adultes, de sexe masculin, a le bras gauche amputé (Chenal *et al.* 2015, p. 1317). Les corps entiers portent de nombreuses traces de violences *peri-mortem* (Chenal *et al.* 2015, p. 1319). Quelques traces de découpe, répondant à des actions de décarnisation, ont également été soulignées (Chenal *et al.* 2015, p. 1321). En l'absence de témoignages écrits, cet assemblage est d'interprétation plus délicate que ceux précédemment commentés. Plusieurs interprétations ont été proposées.

L'hypothèse d'une amputation punitive judiciaire a tout d'abord été évoquée. Elle est en effet compatible avec le choix d'une section du bras gauche, permettant au condamné de demeurer productif bien que marqué à vie par sa sanction. Les auteurs soulignent d'ailleurs rapidement que cette interprétation est envisageable (Chenal *et al.* 2015, p. 1324). Cependant, un fait archéologique nous empêche d'adhérer à cette interprétation. En effet, comment expliquer alors la présence des corps entiers dans cette fosse ? Seraient-ils ceux des victimes ayant été tuées par les criminels punis par l'amputation ? L'inhumation conjointe des victimes et de leurs tueurs paraît peu probable : les premiers au moins auraient dû obtenir une sépulture régulière et éviter une cohabitation humiliante avec leurs bourreaux. Cette hypothèse nous paraît donc à écarter.

Les auteurs ont d'ailleurs préféré privilégier l'hypothèse d'un trophée guerrier (Chenal *et al.* 2015, p. 1327). Cette explication, soutenue par des exemples ethnographiques, est particulièrement séduisante : un bras est en effet un élément facilement transportable depuis un champ de bataille pour la constitution d'un souvenir de victoire⁴⁴⁴. La présence de femmes et d'enfants dans cette fosse, comme les auteurs le soulignent très justement, n'engage en rien à écarter l'hypothèse d'une situation conflictuelle pendant laquelle les villageois non guerriers peuvent être mis à mal.

Un autre point, qui nous paraît d'importance, n'a pas été questionné par les archéologues ayant fouillé le site. Quelle peut être la raison pour choisir systématiquement d'amputer le bras gauche ? Lors de notre enquête sur les manipulations *post-mortem* des cadavres dans diverses cultures et parmi divers contextes chronologiques et géographiques, nous avons constaté une importance de la latéralité des pièces prélevées⁴⁴⁵.

442 Cette pratique est également connue chez les Hurons. Voir *infra* « 4.7.2.3 Des symboles forts pour la constitution de trophées ».

443 Néolithique Moyen, entre 4 500 et 3 500 avant J.-C.

444 Même si la tête ou le scalp sont également privilégiés.

445 Voir *infra* « 5.3.5 : les mains et les doigts ».

Dans un processus d'appropriation de la puissance du mort découpé, les opérateurs vont avoir tendance à prélever les parties concentrant une énergie positive particulière. La tête est bien sûr concernée car elle contient la puissance mentale. Mais nous avons également noté un engouement pour les bras, les mains et les doigts du côté droit car ceux-ci sont les instruments de l'habileté du chasseur ou du guerrier droitier combattant à la lame. Pourquoi donc, choisir d'amputer le bras gauche alors que celui-ci ne porte pas l'épée, qu'il n'est pas l'instrument de la victoire ? Pour la majorité de la population (entre 85 et 90 % selon les études), le bras gauche est un bras défensif. Sur un champ de bataille, il est le membre de protection, celui qui porte le bouclier. La section de ce bras particulier aurait-il eu pour but de rendre le vaincu inoffensif, dans cette vie et dans l'autre ?

La mutilation lors des rites d'ensevelissement à des fins prophylactiques est pratiquée au sein de nombreuses cultures : elle doit être envisagée comme hypothèse explicative des démembrements sur le site de Bergheim. Toutefois, nous tenons à souligner que l'ablation de parties significatives du cadavre n'est pas à mettre systématiquement sur le compte d'un traitement de l'ennemi. La mutilation protectrice est ainsi menée aussi bien sur l'ennemi et que sur le membre de la communauté. C'est le cas, par exemple, chez les Indiens Chaco (Paraguay) (D'Onofrio 2003 ; Fausto 2001) et chez les Kissis du Liberia (Iffono 2011).

4.6.2 Dépôts d'os longs des membres

Les os longs des membres jouent un rôle important dans la constitution de trophées guerriers en Gaule Belgique et en Germanie. Ce phénomène est connu à travers les sources écrites⁴⁴⁶ et de nombreux vestiges archéologiques semblent en faire la parfaite illustration, entre autres sur les sites de Gournay-sur-Aronde (France), Manching (Allemagne) et Bâle-Gasfabrik (Suisse)⁴⁴⁷.

Ces sanctuaires guerriers de l'Âge du Fer présentent des assemblages ostéologiques complexes pouvant fournir une grande diversité de restes humains mais valorisant spécifiquement la tête et les os longs des membres.

Le site de Ribemont-sur-Ancre (France) accueille ainsi un ossuaire daté de la Tène II et III contenant les bras et jambes de 200 individus alignés pour former des croisillons (Cadoux 1984, fig. 6, p. 63). L'ensemble a été déposé dans une fosse de 5 mètres de diamètre, et implanté à quelques mètres d'un temple. Cette structure contient également quelques dizaines de chevaux, ainsi que des armes.

Dans de tels sanctuaires, ces éléments non-humains sont également l'objet de manipulation en plusieurs épisodes. En effet, sur le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde, les corps des chevaux ont été exposés dans la fosse centrale avant de faire l'objet de dépôts secondaires dans le fossé principal (Buchsenschutz 2015). Ce fait est particulièrement intéressant et suggère un usage des corps en suivant une évolution de la dépouille sur le long terme qui n'est pas sans rappeler les phénomènes d'exposition des corps humains sur les sanctuaires de Ribemont (France) (Brunaux 1997) et Cornaux (Neuchâtel, Suisse) (Jud 2007).

446 D'après les observations de Posidonios et les citations de Diodore ou de Jules César.

447 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Sanctuaires guerriers de l'Âge du Fer ».

4.5.3 Prélèvements de membres sur sépultures primaires

Il est intéressant de constater que la récupération se concentre souvent de manière complémentaire sur la tête et sur les membres. Toutefois, l'enlèvement d'autres ossements adjacents peuvent également avoir lieu comme si, une fois le seuil psychologique et technique de la manipulation post-inhumation dépassé, tous les ossements pouvaient être concernés par une reprise.

Nous avons déjà discuté de ce point à travers l'exemple de la nécropole de Roulier, datée de l'Âge du Fer. Ce fait est aussi illustré par la sépulture 7 de la nécropole des Quétinières à Longvic (France) : la reprise a concerné le crâne et la mandibule mais également la clavicule, la première côte, le fémur et le pelvis droit (Barnal & Depierre 1993 ; Delattre & Séguier 2007).

Tout comme pour les manipulations qui concernent le crâne, la reprise des ossements ne s'accompagne pas toujours d'un bouleversement du squelette restant. Au contraire, un grand soin peut être mis dans le prélèvement qui n'altère pas la majorité des connexions.

En ce qui concerne les pièces ostéologiques visées par la manipulation, certains sites semblent afficher des préférences. Ainsi, sur le site chasséen de Gournier (France), les opérateurs se sont concentrés sur les os des membres supérieurs (Crubézy 1989). Sur le site mésolithique de Skateholm I (Suède), ce sont les membres inférieurs qui ont été prélevés (Nilsson Stutz 2003 ; Fahlander 2010). Mais parfois, ce sont tous les types d'os imposants qui peuvent être concernés par la ponction post-inhumation. C'est le cas sur le site du Bronze Final de Marolles-sur-Seine (France) où tous les os des membres inférieurs et supérieurs peuvent indifféremment être repris (Mordant & Poulain-Josien 1970).

Sur de nombreux sites, nous trouvons une correspondance entre les pièces prélevées dans les sépultures et celles qui font l'objet de dépôts secondaires. Ce fait peut paraître logique : des ossements prélevés dans le cadre de reprises soignées doivent bien trouver une destination respectueuse. Or, le retour au cimetière est un des destins possibles pour faire hommage à des ossements en position secondaire. Cette correspondance se retrouve par exemple sur le site maya de Zaculeu (Guatemala) (Boggs Kidder 1946; Woodbury & Trik 1953) et sur le site pré-tarasque de Potrero de Guadalupe (Mexique) (Pereira 1999).

Nous constatons que la reprise peut également avoir été motivée par la création d'artefacts. Nous en trouvons peut-être une illustration sur le site de Gournier : celui-ci fournit un artefact en humérus d'enfant tout en montrant les indices de prélèvements d'humérus sur des sépultures d'enfants (Beeching 2001). Ce type de phénomène est également très courant pour les civilisations mésoaméricaines. Nous aurons l'occasion de développer ce fait en détail dans le chapitre suivant qui sera consacré à la manufacture d'objets en os humain⁴⁴⁸.

4.6.4 « Sépultures partielles » post-opératoire

L'amputation fait partie des pratiques médicales maîtrisées depuis les temps anciens. Plusieurs preuves directes de ce type d'intervention ont été mises au jour par les fouilles archéologiques : plusieurs corps présentant des ossements portant des traces de découpe

448 Voir *infra* « 5.2.1.1 Instruments de musique / *Omichicahuaztli* » et « 5.2.1.2 Les *regalia* mésoaméricaines ».

induïtes par l'ablation chirurgicale d'un membre ont été retrouvées (Buquet-Marcon *et al.* 2009). De même, les archéologues exhument des prothèses portées par des corps en contextes sépulcraux : c'est le cas de cette prothèse de pied datée de la fin du VI^{ème} siècle ap. J.-C. et retrouvée à Hemmaberg (Autriche)⁴⁴⁹ (Binder *et al.* 2016). Nous pouvons également citer cette prothèse de main retrouvée dans la tombe d'un homme de 40 ans sur le site de Cutry (France) et daté du VII^{ème} siècle ap. J.-C. (Buchet *et al.* 2009), ou encore ces prothèses d'orteils retrouvées sur des momies thébaines (Nerlich *et al.* 2000).

Si nous découvrons des rescapés d'amputation en contexte sépulcral, le devenir des membres qui ont été amputés reste souvent inconnu pour l'archéologue. Que faire d'un membre retiré chirurgicalement à la suite d'une infection ou d'un trauma ? La question a dû être posée dès les premières pratiques d'ablations thérapeutiques. Pourtant, les inhumations soignées de membres amputés en contexte non martial semblent rares⁴⁵⁰. On retrouve majoritairement ces membres coupées sur les sites d'hôpitaux (Waldron 2009, p. 160) dans des fosses que l'on peut qualifier de « sépultures partielles ». Ces « sépultures » ont la particularité d'être organisées autour d'un segment mort, issu d'un individu toujours vivant. La nécropole de l'*Ouverture Hospital* d'Alexandria en Virginie comporte de très nombreuses inhumations respectueuses de membres amputés⁴⁵¹. Cet hôpital a été le centre de traitement privilégié des soldats afro-américains ou des esclaves libérés par l'Armée de l'Union à la fin du XIX^{ème} siècle. Les exemples de sépultures de membres qui seraient antérieurs aux périodes modernes sont rares. Pourtant, c'est probablement le cas de cette exceptionnelle sépulture antique de jambe, retrouvée dans une catacombe de Palombara Sabina (Italie), datée du V^{ème} siècle ap. J.-C. (Rubini 2007). Une sépulture partielle a peut-être été créée pour un pied dans le chœur de l'Église de Saint-Philbert-sur-Risle (Eure, France) (Cartron & Vivas 2010).

Une question demeure en suspens, pour l'anthropologue comme pour l'archéologue : comment doit-on considérer ces structures accueillant un membre mort ? Peut-on les qualifier de « sépulture » ? Si le vestige est le seul témoignage du passage sur terre d'un individu, un phénomène de *pars pro toto* peut alors être mis en place et la structure devenir une véritable sépulture. Mais qu'en est-il si l'individu possède une autre sépulture de corps ? Que devient la « sépulture de membre », mise en place quelques années voire quelques décennies plus tôt ? Une enquête sur les comportements contemporains pourrait nous permettre d'éclaircir le statut social et « sentimental » de ces structures⁴⁵².

La motivation de cette pratique d'une inhumation isolée se retrouve dans les textes et traditions orales : selon certaines croyances, le rejet d'un fragment corporel est vu comme une privation partielle de sépulture. Ainsi, pour les juifs, un membre amputé doit absolument faire l'objet d'une sépulture, si possible auprès du reste de la dépouille (Ouaknin 2002). Le droit canon catholique de 1917 précise également que « Le Saint-

449 Dans la nécropole de l'église, un homme amputé du pied gauche a été inhumé. Il s'agit d'un probable guerrier au vu du mobilier d'accompagnement (armes) et des traumatismes ostéologiques sur d'autres membres du défunt.

450 Peut-être ne sont-elles plus simplement pas toujours diagnostiquées en tant que telles. Une ré-évaluation de la lisibilité de ce type de vestige sur le terrain archéologique serait à faire.

451 Communication de la ville d'Alexandria : <https://www.alexandriava.gov/historic/info/default.aspx?id=51968>

452 Cette enquête serait à mener auprès des amputés mais également auprès des familles d'amputés une fois que ceux-ci sont décédés afin de connaître le statut de la structure au sein de la piété familiale.

Office a déclaré que des membres amputés (à moins d'être très petits) ne doivent pas être brûlés, mais enterrés » (Jombart 1958, p. 350).

Même en dehors de considérations religieuses, cette préoccupation d'inhumer leurs fragments corporels est toujours d'actualité pour les patients amputés athées ou agnostiques. Malheureusement, en Europe l'Allemagne est le seul pays où les associations comme l'*Amputierten-initiative*⁴⁵³ se battent pour obtenir un statut juridique de ces pièces anatomiques. La possibilité d'une récupération du membre pour procéder à une inhumation isolée est au centre de cette action. En France, l'inhumation d'un membre amputé après une intervention chirurgicale demeure à ce jour illégale. En effet, selon l'article R. 2213-16 du code général des collectivités territoriales (CGCT), un cercueil ne peut contenir qu'un corps entier et non une portion de corps. De plus, l'inhumation doit s'accompagner d'un certificat de décès selon l'article R. 2213-17 du même code. Impossible donc d'inhumer le fragment d'un patient encore en vie. Les membres amputés sont alors traités comme des déchets organiques d'hôpitaux et brûlés par les services de santé selon l'article R. 1335-11 du CSP.

Des témoignages de douleur de patients qui se sentent spoliés d'une partie d'eux-même fleurissent sur la toile⁴⁵⁴. La préoccupation ancienne pour l'inhumation de ce type de portions de corps devrait être un indice supplémentaire du caractère universel de ce besoin qui doit impérativement être pris en considération par les autorités compétentes actuelles.

4.7 Discussion

4.7.1 L'association de la tête et des membres dans les assemblages archéologiques : interprétations générales

Parfois, des pièces ostéologiques « originales » sont utilisées lors de manipulations post-dépositionnelles. Nous pouvons citer l'exemple de la reprise des talus et calcaneum sur la sépulture néolithique T128 de Vidy-Lausannes (Suisse) (Moinat 1998). Une scapula gauche a été récupérée sur un corps déposé dans le silo 116 du site de la Varenne-sur-Seine (Le grand Marais, France) (Tène)⁴⁵⁵ (Delattre & Séguier 2007). La présence d'un coxal surnuméraire dans la sépulture primaire 3305 d'Arcy-Romance (Âge du Bronze, France) indique que cette pièce a également été reprise sur un corps (Verger 2000).

Toutefois, nous avons pu constater que les reprises d'ossements étaient préférentiellement dirigées vers la tête et les membres. Le succès ce duo pour la constitution de dépôts mortuaires tient sans doute à plusieurs facteurs.

Tout d'abord, la robustesse de ces éléments ostéologiques a certainement joué un rôle dans leur sélection pour la construction d'allégories pérennes. Ensuite, leur appartenance à l'espèce humaine est immédiatement identifiable, ce qui en fait des éléments de prédilection pour la création d'efficaces trophées guerriers et de *memento mori*.

453 <http://www.amputierten-initiative.de/>

454 http://forum.doctissimo.fr/sante/handicap/recuperer-membre-ampute-sujet_6578_1.htm

455 Cette manipulation post-dépositionnelle a légèrement perturbé le dépôt avec une dislocation d'une des articulations au niveau des hanches.

4.7.1.1 Complémentarité des éléments anatomiques

Nous notons une complémentarité de la tête et des os des membres dans de nombreuses cultures. Sur de nombreux sites où les membres sont prélevés, la tête peut l'être également. De même, l'association entre la tête et les membres est commune lors de la création de paquets funéraires, comme pour celle de *memento mori*.

La complémentarité de ces deux ensembles anatomiques est telle que lorsqu'un des deux composants manque, son absence peut se faire durement sentir. C'est le cas pour le corps du moine Tim, dont les restes sont exposés dans le temple qui lui est dédié⁴⁵⁶. Les véritables ossements des membres sont accrochés sur le mur principal, selon une disposition qui rappelle l'ordre anatomique. La tête osseuse réelle est malheureusement manquante. Elle a alors été remplacée par une reproduction en plastique⁴⁵⁷.

4.7.2 Pourquoi diviser le corps ?

La division *post-mortem* du corps entre dans de nombreux processus différents, dont la portée peut être triviale (raisons alimentaires) politique (mutilations judiciaires, peine capitale, création de reliques royales ou saintes), ou encore funéraire. Cette variabilité des intentions aboutit à une variété de gestes, parfois discriminants, mais parfois communs à différents procédés. La division du corps peut en effet être accomplie en suivant des buts parfaitement différents mais selon des schèmes techniques qui peuvent être identiques⁴⁵⁸. Devant tout corps morcelé nous nous retrouvons donc face à la gageure de devoir discerner le traitement exceptionnellement positif de l'humiliation publique ou de l'usage pragmatique des corps humains.

Notre panorama des pratiques de division du corps *post-mortem* nous permet de faire un point sur les motivations anciennes de ces actes.

4.7.2.1 Le corps comme marqueur de territorialité

La dépouille s'impose comme un élément de marquage territorial pour les dirigeants politiques et pour les élites en règle générale. Ce fait est particulièrement bien illustré par le morcellement des corps recherché par les aristocrates et les dirigeants pendant les périodes médiévales en Europe occidentale. Comme nous l'avons vu, la découpe du corps et la dispersion des éléments qui le composaient permettent de s'implanter dans divers endroits stratégiques et d'afficher sa puissance financière.

4.7.2.2 Création de reliques

La création de relique impose bien souvent le morcellement des corps saints. Cette découpe permet la création d'objets puissants en plus grand nombre, et ainsi d'imposer une domination physique sur un territoire plus vaste. Ce point sera développé dans le chapitre suivant⁴⁵⁹.

456 « Temple du très vénérable LP Tim », Thaïlande.

457 Une inscription déposée près de ce *memento mori* alerte explicitement le spectateur : « Il n'y a pas longtemps j'étais comme vous, plus tôt que vous ne le pensez vous serez comme moi ».

458 Ce fait a déjà été souligné par A. Chenier : « *Veneration and violation can both involve exactly the same bodily manipulations for utterly different purposes.* » (Chenier 2009, p. 32).

459 Voir *infra* « 5.3 Souvenirs familiaux, reliques, talismans ».

4.7.2.3 Des symboles forts pour la constitution de trophées

Les fragments corporels semblent être des symboles particulièrement efficaces pour constituer des trophées martiaux.

Les Huron utilisaient ainsi les bras et le scalp des ennemis après une mise à mort par démembrement (Biggar 1922-36, p. 231). La « structure » 6 du site de Daper (Toronto, Ontario) semble refléter cette pratique. Le corps est celui d'un homme portant la marque d'un traumatisme correspondant à un impact de flèche sur l'arrière de la jambe. Les bras ont été retirés et sont absents de la structure. Le crâne porte des nombreuses traces de découpe qui attestent d'un scalp (Williamson 2011, p. 213). La raison de ces mutilations tient à une croyance selon laquelle les ennemis mutilés ne pourront pas se battre avec ceux qui les ont tués dans l'inframonde (Williamson 2011, p. 217).

Le trophée est en quelque sorte une manière de vouer un culte à son propre pouvoir sur les autres. Et ce culte du pouvoir sur l'ennemi peut se faire aussi bien à l'échelle individuelle que collective : d'un côté, le guerrier peut conserver son trophée chez lui ou bien sur lui ; de l'autre, la communauté peut décider d'exposer les vestiges guerriers collectivement.

4.7.2.4 Corps fragmentés et sciences médicales

L'investigation à visée naturaliste et scientifique est une motivation de manipulation *post-mortem* du corps humain trop souvent oubliée. Ces manipulations conduisent à un morcellement du corps plus ou moins important. Ce morcellement peut aboutir à une simple dispersion ou, au contraire, à un amoncellement de fragments provoquant la création de collections anatomiques. L'archéologie nous fournit des témoignages, directs et indirects, de ces pratiques.

Nécropsies et progrès médicaux

S'il est une nécessité universelle c'est bien celle de faire face aux accidents corporels de ses compagnons. Le principe d'empathie naturelle chez l'homme l'a amené très tôt à rechercher des solutions pour surmonter les diverses blessures des membres de sa communauté. Or, la manipulation *post-mortem* du corps humain est une condition nécessaire à l'acquisition d'un savoir médical empirique. Nous ne pouvons envisager une civilisation pratiquant des réductions de fractures, des amputations et des trépanations mais qui n'aurait pas observé le corps du mort afin de récolter les renseignements nécessaires à la réalisation de ces interventions chirurgicales.

En France, la manipulation de cadavres à des buts d'étude ou d'éducation des étudiants en médecine et en chirurgie débute officiellement en 1340 à l'Université de Montpellier et à partir de 1477 pour les universités parisiennes (Georges 2009 b., p. 277). Puis, les dissections deviennent une pratique courante à partir de la Renaissance. Toutefois, les sources écrites stipulent la pratique de nécropsies dès la plus haute Antiquité⁴⁶⁰. Les manipulations *post-mortem* s'associent également à des pratiques exploratoires encore plus transgressives, telle la vivisection qui est pratiquée depuis les premiers temps de la médecine antique⁴⁶¹ et jusqu'à l'époque médiévale⁴⁶².

460 Galien, *De Anatomicis administrationibus* II, 3 et III 5. Pseudo-Estachius, textes divers.

461 Jean d'Alexandrie, *Commentaires sur Gallien, De Sectis*.

462 Un cas de vivisection sur un condamné à mort est rapporté par Théophane le Confesseur en 765.

Mais revenons au cadavre. La pratique de la dissection est probablement plus précoce que ce que l'histoire nous enseigne. Des exemples archéologiques montrent en effet une curiosité pour l'anatomie pathologique dès le Néolithique : cette curiosité a entraîné une investigation invasive sur le cadavre d'un homme porteur d'une dysmorphie humérale sur le site de Corconne (Le Mort & Duda 1987). Ce témoignage est exceptionnel. En effet, sur le terrain archéologique, le savoir-faire des « médecins » est davantage illustré par les preuves de soins médicaux réussis. Ces vestiges sont les témoins indirects des investigations menées sur des dépouilles humaines car ce savoir-faire ne peut avoir été constitué sans une recherche empirique intense autour du cadavre humain⁴⁶³.

Ce savoir s'illustre très tôt, à travers des témoignages archéologiques d'opérations « proto-chirurgicales » sur tous les continents et depuis des temps très reculés. On trouve ainsi des amputations réussies dès l'Aurignacien (Trinkaus & Zimmerman 1982). Le nombre de preuves d'opérations réussies augmente pendant la période Néolithique⁴⁶⁴. Des amputations sont exécutées au niveau du coude sur les sites de Buthiers-Boulancourt (France) (Buquet-Marcon *et al.* 2007) et de Tell Yunat (Bulgarie) (Zauner *et al.* 2011).

Les amputations sont également pratiquées parmi les civilisations précolombiennes. Le site moche d'El Brujo (Pérou) fournit l'exemple d'une amputation au niveau de la cheville qui a débouché sur la reformation complète des extrémités distales du duo tibia/fibula (Verano *et al.* 2000).

Les exemples archéologiques se multiplient pendant les périodes médiévales (Georges 2009 b.). Une amputation au niveau du poignet qui a abouti à la reformation complète des extrémités distales du duo radius/ulna est illustrée par un corps du cimetière de Gz4, à Giecz (Pologne), daté du XI^{ème} et XII^{ème} siècles (Justus & Agnew 2008).

Quant aux trépanations réussies, elles sont très nombreuses dès le Néolithique : les cas anatoliens sont les plus commentés par la recherche (Erdal & Erdal 2011).

Pour des opérations si délicates, il est fort probable que les chirurgiens se soient entraînés sur des cadavres avant de procéder aux opérations sur des patients vivants. Ce type de témoignage est pourtant peu discuté en archéologie. Nous pouvons néanmoins citer le cas de Newcastle (Angleterre). De nombreux corps ont servi à des essais chirurgicaux avant d'être inhumés dans le cimetière de l'infirmerie (Chamberlin 2012).

Collections anatomiques

L'intérêt de l'homme pour les sciences médicales a dû conduire à la collecte de fragments de corps humains, normaux et anormaux, préservés sous la forme de préparations anatomiques, bien avant la Révolution des Lumières qui verra l'émergence de grandes collections anthropologiques⁴⁶⁵. Bien sûr, l'interprétation de ce type d'assemblage sur le terrain archéologique est délicat.

463 Les connaissances des chasseur-cueilleurs sur l'anatomie des grands mammifères peuvent les avoir instruits, dans une certaine mesure, sur l'anatomie de l'homme et leur avoir permis de tirer des inférences par comparatisme. Toutefois, nous pensons que la pratique d'une investigation sur l'humain est incontournable pour une pratique médicale efficace.

464 Cette hausse de cas cliniques observables est probablement à mettre sur le compte d'un corpus de référence plus important : l'inégalité des données de terrain rendent difficiles une étude objective des « progrès » des médecins.

465 Au XVIII^{ème} siècle, on assiste à la création de divers conservatoires d'anatomie comme celui de l'Université de Montpellier, réunissant les grandes collections de Delmas, Orfila et Rouvière, puis au XIX^{ème} siècle avec l'ouverture du musée Dupuytren.

De plus, les exemples archéologiques illustrant clairement la ponction de morceaux de corps humains à de telles fins en contexte sépulcral régulier sont rarissimes. Un exemple, fourni par le cimetière moderne du Collège Saint-Remi rue Nicolas Roland (Champagne-Ardenne, France), semble sans ambiguïté. Dans une des sépultures de ce cimetière moderne, un corps présente une portion de membre inférieur manquant. Le fémur, le tibia et la fibula ont été sciés. Le segment anatomique qui s'étend de la cuisse au début de la jambe (jusque sous le genou) est manquant. Toutefois, le reste de la jambe avait été posé dans la fosse, avec le pied encore en connexion. D'après le fouilleur, « l'hypothèse la plus probable est que ce genou a été récupéré pour une collection d'anatomie »⁴⁶⁶.

En contexte hospitalier ou universitaire, des exemples archéologiques plus nombreux peuvent être cités. Lors d'aménagements au sein des sous-sols de l'*University College of London*, les restes issus de 84 squelettes ont été exhumés (Robinson 2012). Ces fragments semblent être issus de squelettes montés d'apprentissage : les ossements portent en effet des traces de découpe et de sciage compatibles avec des autopsies et dissections ainsi que des annotations faites directement sur les ossements. Le rejet des éléments osseux a dû avoir lieu au tournant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle si l'on en croit les débris environnants. Les sous-sols de l'hôpital de Londres ont également fourni des ossements portant des traces de manipulations de ce type (Fowler *et al.* 2012).

466 <http://www.culture.gouv.fr/champagne-ardenne/4publications/arkeo/pages/pag6.html>

Le corps réduit à sa plus petite portion

L'objet, la relique, le talisman

*« Let me ever wear
This treasured relic in a sister's breast,
Close to a sister's heart be fondly pressed;
A sister's tenderness can cherish best,
Her brother's hair »*, Anonyme.

Selon certaines croyances anciennes, l'os humain conserve « une parcelle d'âme » du défunt. Ce fait justifie la richesse sémiotique de l'ossement. En plus de sa valeur matérielle, une valeur immatérielle supplémentaire lui est attribuée. C'est cette valeur ajoutée, ce « supplément d'âme » qui rend l'utilisation de l'os humain particulièrement signifiante par rapport à celle d'os d'autres animaux.

Afin de transformer un reste humain en symbole ou en artefact, il est nécessaire d'établir une distance relative entre la parcelle corporelle et la personne dont cette parcelle est le reflet. Cette étape consiste en une objectivation de l'ossement. Celle-ci peut être positive, neutre ou négative.

Notre inventaire des phénomènes d'utilisation secondaire du corps mort objectivé a été organisé en quatre sous-parties principales.

La première concerne les fragments humains manufacturés et usités en contexte domestique ou artisanal (5.1). L'ossement, ou tout autre fragment corporel, possède alors une dimension purement utilitaire. Le cadavre ou le squelette morcelé est ainsi utilisé afin de guérir les vivants, ou pour créer des outils divers : il devient objet d'utilité première ou objet de curiosité.

La seconde partie traite des ossements humains manufacturés dans le but de servir à une activité rituelle et/ou commémorative (5.2). L'os humain entre alors dans la constitution d'objets sacrés prenant part à la liturgie ou aux funérailles des autres défunts.

La troisième partie présente le cas particulier des reliques (personnelles ou religieuses) et des trophées. Pour ces éléments, l'apparence originale de la parcelle cor-

porcelle est conservée autant que possible (5.3). Le fragment corporel est alors utilisé comme un « renforcement visuel ». Le corps, réel et tangible, sert à la constitution de l'image d'entités éloignées du monde des vivants. Ces entités peuvent être de simples ascendants, des véritables ancêtres, des saints, ou des ennemis valeureux, dont la perception est normalement impossible, ou limitée à certaines occasions particulières.

Enfin, une quatrième partie nous permettra d'aborder le problème du corps complètement absent et de discuter les stratégies de remplacement qui peuvent être mises en place dans ces cas spécifiques (5.4).

5.1 Le fragment humain manufacturé et employé en contexte non rituel

Les plus anciens objets manufacturés en os humain connus datent du Moustérien. Il s'agit de trois « retouchoirs » façonnés dans un fragment de crâne humain, retrouvés sur le site de la Quina (France). Les observations anthropologiques suggèrent que les fragments sont issus d'un seul et même crâne. Des marques de découpe et de raclage suggèrent que ce crâne a été prélevé sur un corps en chair (Verna & d'Errico 2011). Si cette récupération est potentiellement opportuniste⁴⁶⁷, elle a tout de même nécessité l'acquisition du matériau sur un cadavre frais. Ce geste a donc constitué une atteinte à l'intégrité du corps d'autrui. À l'aube de l'Humanité moderne, alors que les rites funéraires sont déjà largement pratiqués, cette démarche n'est peut-être pas anodine.

Cet exemple représente le plus ancien usage avéré d'un corps humain mort à des fins de création d'objet technique. Toutefois, il est évidemment probable que l'os humain ait été utilisé pour la création d'objets avant cette période. Par ailleurs, cet usage est demeuré vivace jusqu'à des périodes contemporaines. Nous nous proposons de dresser un panorama des objets non rituels manufacturés dans des tissus humains et connus par les recherches ethnographiques et archéologiques. Chaque cas d'étude sera suivi d'une réflexion sur la portée symbolique de cet emploi du corps mort et sur les implications sociales qui peuvent en découler.

5.1.1 Fragments humains et objets techniques

Les ossements humains sont également utilisés pour la création d'objets utilitaires employés en contexte domestique et artisanal. Les os longs et robustes (comme les fémurs et les tibia) sont alors privilégiés. Nous développerons ici quelques exemples tirés de contextes archéologiques variés.

5.1.1.1 Objets domestiques

L'ossement humain trouve sa place dans la confection d'objets domestiques. Le site de Basse-Ham (France), daté du Néolithique, a livré une tête de fémur humain qui a été sciée et percée en son centre. Un usage de fusaiole a été suggéré par les auteurs (Pax 1973, p. 63).

Les os longs ont souvent été utilisés pour former des poinçons et autres perceurs. Une fibula humaine, travaillée afin de former un poinçon, a été trouvée sur

⁴⁶⁷ Nous entendons par là que la manufacture de l'objet n'a pas forcément nécessité la mise à mort de l'individu afin de récupérer son crâne.

le site néolithique de Vaxevo en Bulgarie (Leshtakov 2002). Un site de la période Archaique au nord d'Alabama a fourni un autre exemple de poinçon en fibula humaine, ainsi qu'un poinçon façonné dans un radius humain. Les deux objets étaient déposés dans une tombe, parmi d'autres objets du quotidien (Chacon & Dye 2007, p. 259). Cette présence des ossements humains dans un contexte sépulcral pose question : sont-ils présents ici comme simple objets d'accompagnement fonctionnels ? Ont-ils eu, au contraire, une valeur supplémentaire qu'il nous ait impossible de percevoir ?

Quelques exemples actuels attestent de l'utilisation d'ossements humains anciens pour la création d'objets utilitaires avec une visée profanatoire transgressive. En 2004, cet usage fait la une de l'actualité régionale. Deux jeunes gens ont été mis en examen pour le vol de six crânes et trois fémurs dans l'ossuaire de Lanrivain (Côtes-d'Armor, France, XV^{ème} siècle). Ils ont avoué avoir prélevé ces ossements afin de les transformer en objets : les crânes étaient destinés à servir de bougeoirs alors que les fémurs étaient voués à être transformés en manches de couteaux⁴⁶⁸.

5.1.1.2 Objets d'artisans : l'exemple des patins

L'usage de métapodes de bovidés et d'équidés pour la création de patins est couramment illustré par les découvertes archéologiques (Lepetz & Hanot 2012). Dans certains cas, l'ossement humain a été utilisé comme substitut aux autres matières osseuses animales : des fémurs humains datés de l'Âge du Bronze tardif en Moravie ont ainsi été employés (Parma *et al.* 2011). C'est également peut-être le cas sur le site de La Digue à Marsal (Moselle, France) qui abrite un atelier de production de sel daté de l'Âge du Fer.

Le site a été fouillé à partir de 2007 sous la direction de L. Olivier et a livré de nombreux rebuts de production dans des contextes détritiques. Dans une de ces fosses de rejet, on a retrouvé un calcanéum humain, deux objets en fémurs humains



Figure 5.1. Objet n° 1 manufacturé dans un fémur humain provenant du site de La Digue à Marsal – Photographies & infographie J. Kerner.

468 Communiqué de l'AFP GUINGAMP, le 31-12-2003.



Figure 5.2. Objet n° 2 manufacturé dans un fémur humain provenant du site de La Digue à Marsal – Photographies & infographie J. Kerner.

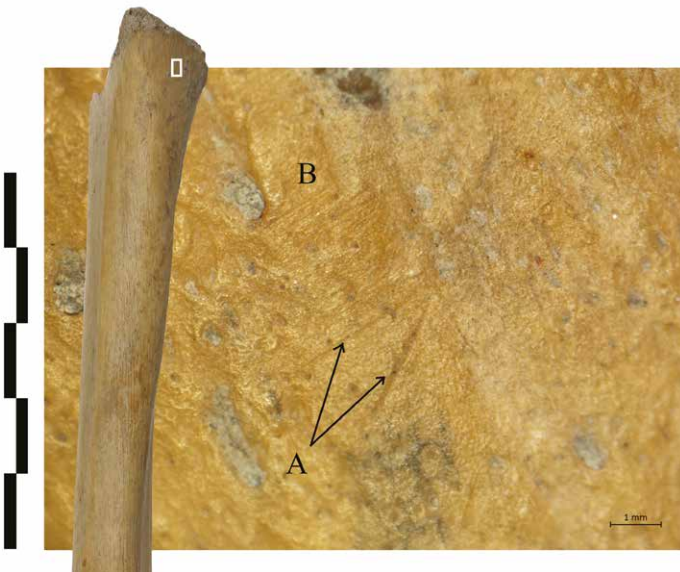


Figure 5.3. Traces d'acquisition du matériel sur l'objet n° 1 – Photographies & infographie J. Kerner.

et une mâchoire de cheval présentant des traces d'usure. Les fémurs humains portaient des traces de façonnage et des lustres d'usage (Olivier 2014, p. 21). Nous avons eu l'opportunité de procéder à l'analyse techno-fonctionnelle de ces pièces⁴⁶⁹ (fig. 5.1 et fig. 5.2).

⁴⁶⁹ Le façonnage, l'utilisation et l'exposition de ces objets ont créé un entrelac de stigmates particulièrement abondants. De très nombreux points de cette étude auraient échappé à notre attention si A. Legrand-Pineau ne nous avait pas fait profiter de son expertise. Nous tenons à la remercier chaleureusement.

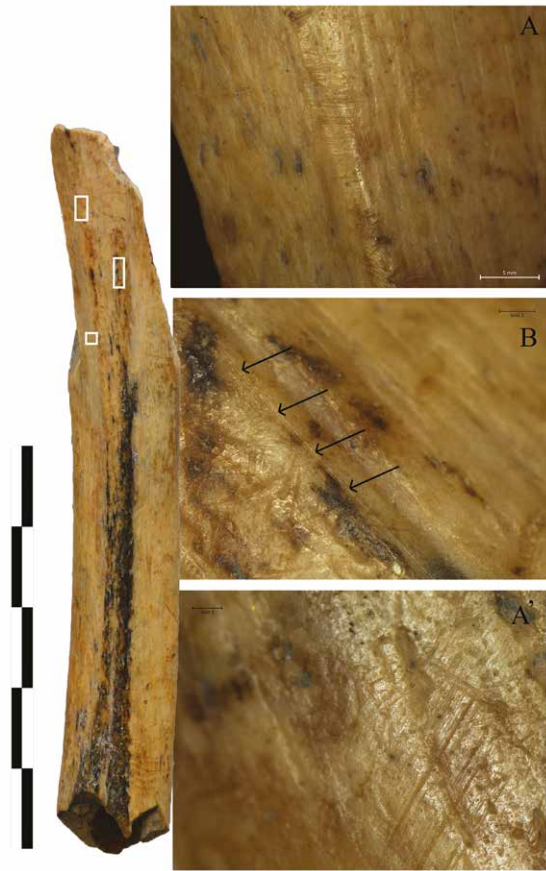


Figure 5.4. Traces d'abrasion et de raclage sur la face postérieure de l'objet n° 2 – Photographie & infographie J. Kerner.

Description des objets

Les objets ont été façonnés dans les diaphyses fémorales de deux individus différents. Les faces antérieures des fémurs portent de larges zones présentant un affinement de la corticale et des zones de lustres intenses. Des fractures au niveau des extrémités distales et proximales des os nous privent d'une partie des objets initiaux.

Acquisition du matériau

Des traces de découpe autour des insertions des muscles ilio-psoas (*m. psoas major* et *m. iliacus*) et pectiné (*m. pectineus*) suggèrent une volonté de sectionner les masses musculaires qui relient les membres inférieurs au tronc (fig. 5.3, marque A). Cette section a pu permettre de détacher la cuisse du buste pour la récupération du fémur. Nous sommes indéniablement face à une acquisition de l'os sur un corps relativement frais, puisque la reprise a nécessité une découpe. La présence de fines stries d'abrasion en périphérie des traces de découpe correspond d'ailleurs probablement à un enlèvement des parties molles encore adhérentes (fig. 5.3, marques B).

Façonnage des objets

Le façonnage des pièces a été exécuté par abrasion et par raclage. Cette transformation concerne à la fois la face postérieure des fémurs (face non active, ne portant aucun lustre) et sur leur face antérieure (face active lors de l'utilisation et portant un fort

lustré) (Kerner 2015, p. 2). Il s'agit donc d'un véritable objet manufacturé, rendu parfaitement adapté à l'exécution de sa tâche par des retouches multiples.

Sur la face antérieure des fémurs, l'étape de façonnage a consisté en un aplanissement par enlèvement de matière corticale, grâce à une action abrasive. Les traces d'abrasion (stries transversales courtes) sont principalement visibles en partie distale du fémur numéro 1, là où les traces d'usage ne les ont pas fait totalement disparaître.

Sur la face postérieure du fémur gauche, des traces d'abrasion ont été repérées sur la ligne qui délimite la zone poplitée en médial, sur une longueur de plusieurs centimètres (fig. 5.4, zone A et A'). Nous avons également mis en valeur des stigmates de raclage sur la ligne âpre du même fémur (fig. 5.4, zone B). Ces traces nous informent qu'un façonnage de la surface « non travaillante » de l'outil a également été effectué.

Analyse macroscopique et microscopique des lustres d'usure

Types de stigmates

Les sillons sont globalement parallèles entre eux et très proches les uns des autres. Ils suivent une direction parfaitement linéaire et longitudinale. Ce caractère strictement longitudinal des stigmates suggèrent donc un déplacement de la pièce très régulier, et en ligne droite. Cette orientation n'évoque donc pas une utilisation manuelle de cet « outil ». En effet, le travail d'une peau ou d'un végétal aurait entraîné :

- soit des stigmates courbes induits par un mouvement de l'avant-bras exécutant le frottement,
- soit des stries transversales à cause d'une prise en main.

La morphologie des sillons et des micro-écailllements sur la face active a été observée au microscope électronique à réflexion. Nous constatons que les profils des stigmates, à bords dentelés, peuvent correspondre à un contact avec un matériau à grains fins comme du sable ou du sel⁴⁷⁰ (fig. 5.5).

Localisation

Sur les faces antérieures des fémurs, la corticale a été amincie par une utilisation intensive. De larges zones portent un lustré intense, ce qui suggère une utilisation prolongée de la « surface active ».

À fort grossissement, nous constatons également que la surface active est beaucoup moins nettement circonscrite qu'il n'y paraissait. Nous notons que les stigmates s'affichent en continu sur les côtés de l'objet, plusieurs dizaines de millimètres après le bord de la surface d'usage principal. Ce *continuum* s'est fait malgré un relief anatomique saillant qui aurait pu constituer une barrière naturelle empêchant le contact avec la matière. Ce fait suggère donc que le matériau travaillé (ou en contact avec l'os de manière répétée durant le travail) était un matériau souple, susceptible d'enrober les reliefs de l'objet lors de l'action, et ceci en dehors de la zone plane qui avait été préparée pour être consacrée à l'action. Il s'agit donc d'une matière que l'on peut qualifier d'« infiltrante » (Kerner 2015, p. 4).

470 L'absence de cratères caractéristiques « en cupule » nous invite à écarter l'hypothèse d'un travail de l'ocre.

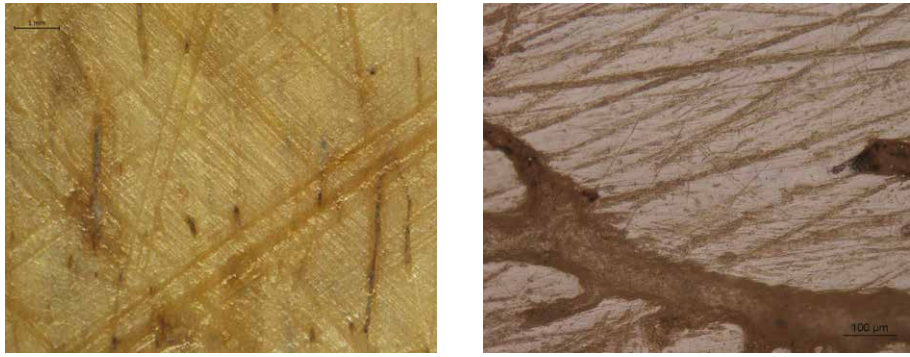


Figure 5.5. Stigmates d'usure sur l'objet n°1 (observés à la loupe binoculaire & au microscope à réflexion) – Photographies & infographie J. Kerner.

Interprétation fonctionnelle

Au vu des altérations d'usage sur les deux fémurs, la fonction de patins type « patins à luge » nous paraît la plus probable⁴⁷¹. D'ailleurs, l'organisation des traces peut être rapprochée de celles apparaissant sur les patins expérimentaux de H. C. Kuechelmann et P. Zidarov (Kuechelmann & Zidarov 2005, p. 442, fig. 13).

Les stigmates dus à une matière infiltrante sont compatibles avec une telle utilisation. En effet, sur une luge, le patin s'enfonce de manière plus ou moins importante dans le sol en fonction de plusieurs facteurs :

- les conditions météorologiques qui vont influencer sur la texture du sol,
- la masse de la charge transportée qui peut varier d'une utilisation à l'autre.

Ainsi, la surface la plus inférieure de l'objet va « travailler » systématiquement à chaque utilisation, mais les bords pourront eux aussi être sollicités ponctuellement si le traineau s'enfonce davantage, en cas de charge plus importante ou de sol plus meuble. Cette logique est cohérente avec l'organisation des stigmates que nous avons observés sur l'objet et nous amène à envisager cet usage.

L'aménagement souligné sur la face postérieure des fémurs peut correspondre à un aplatissement de la surface afin de rendre la stabilité entre le patin et le traineau plus importante.

Le choix du fémur humain pour la création de ce type d'artefact paraît parfaitement fonctionnel. Les propriétés du fémur humain sont en effet adaptées à la confection de patins de luge ou de traineau : sa robustesse autorise d'y poser des charges lourdes, la rectilinéarité de l'os permet une retouche minimale de sa morphologie pour l'usage de patins. De plus, sa longueur (supérieure à celle des métapodes animaux couramment usités pour la création de patins) permet d'améliorer la stabilité de l'ensemble dans le cas d'un traineau imposant.

Ce type d'outil pourrait avoir fait partie d'un dispositif de charriage des récoltes de sel, depuis leur lieu d'acquisition jusqu'à leur lieu de transformation/conditionnement. Une analyse comparative menée sur du matériel expérimental permettra éventuellement de valider notre hypothèse et de renseigner l'évolution des stigmates en fonction de l'intensité de l'utilisation.

471 Nous avons cru pouvoir éliminer l'hypothèse d'un travail de la peau ou la fourrure. En effet, les stigmates acquis par friction avec ce type de matériau sont aisément discriminables et ne peuvent être confondus avec les traces examinées ici (Peltier & Plisson 1986).

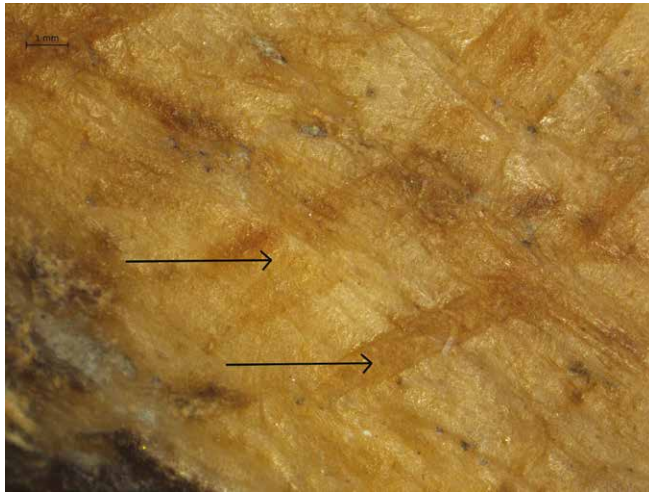


Figure 5.6. Marques de manducation de rongueur sur l'objet n° 2 – Photographie J. Kerner.

Stockage de l'ossement

Des traces laissées par des dents de rongeurs sur l'objet n°2 suggèrent un stockage non protégé (fig. 5.6). Ce fait plaide en la faveur d'un artefact purement fonctionnel, ne faisant pas l'objet d'une protection particulière. Nous sommes visiblement face à une exploitation raisonnée d'un fragment humain, sans portée funéraire ou rituelle aucune. De nombreux objets en MDA liés à un artisanat domestique ont été retrouvés sur le site. On compte de nombreux fragments de pics en bois de cerfs, ainsi que deux exemplaires entiers, portant des lustrés d'utilisation. On connaît également une plaque extraite de la côte d'un boeuf qui porte de multiples perforations par forage et présente des accidents d'exécution (Olivier 2014, p. 18-19). Dans ce contexte où l'os est une matière première de premier choix, l'os humain semble avoir été utilisé (presque) au même titre que n'importe quel autre os de mammifère.

Préciosité de l'objet et difficulté d'approvisionnement

Toutefois, malgré une utilisation profane, plusieurs indices nous amènent à penser que ces objets ont été particulièrement appréciés par leurs utilisateurs.

Tout d'abord, nous avons mis en évidence une action qui semble correspondre à une réfection de l'objet sur l'outil n°2. Un enlèvement de matière a été effectué sur un des côtés du patin, par entaillage ou par sciage⁴⁷² de la corticale, sur une longueur de 25 mm (fig. 5.8). Ce geste semble avoir été exécuté après un certain temps d'utilisation afin de corriger l'usure non linéaire de la surface agissante. Cette usure irrégulière, plus importante sur un des côtés, a en effet progressivement fait pencher le patin. On a donc visiblement tenté de réajuster le pendage pour retrouver une stabilité optimale.

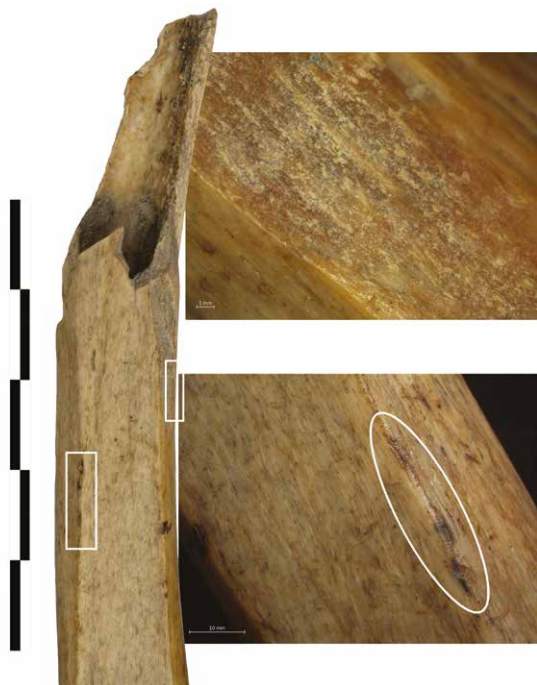
Ensuite, les deux ossements présentent une usure particulièrement importante. L'outil en os humain n°1 présente une usure appuyée qui a entraîné un amincissement extrême de la corticale sur la zone active : celle-ci n'est préservée que sur quelques millimètres.

⁴⁷² Les traces de broutements (Dauvois 1974) suggèrent l'introduction d'un outil tranchant dont la pénétration a été effectuée par légers à-coups (fig. 5.8, agrandissement du haut). L'action a été mise en oeuvre avant de provoquer un arrachement de matière, visiblement non contrôlé.

Figure 5.7. Mâchoire de cheval portant des traces d'usure similaires à celles observées sur les ossements humains, mais correspondant à un usage plus modéré. Photographies & infographie J. Kerner.



Figure 5.8. Retouche de l'objet n° 2 par abrasion (en bas) et par pseudo-sciage (en haut). Notez l'arrachement incontrôlé provoqué par l'action de sciage – Photographies & infographie J. Kerner.



Cette usure est bien supérieure à celle présente sur la mâchoire de cheval qui porte des traces attestant d'une utilisation similaire mais moins intense (fig. 5.7) (Kerner 2015).

L'utilisation de l'ossement n°1 jusqu'à ses dernières limites fonctionnelles, ainsi que la réfection de l'ossement n°2, suggèrent que l'usage des objets a été optimisé au maximum (Kerner 2015, p. 3). Cette précaution pour conserver le plus longtemps possible ces artefacts montre à la fois leur efficacité et la difficulté d'approvisionnement en matière première de qualité comparable. Si l'os humain a été utilisé comme

un os animal classique (c'est-à-dire sans qu'aucune pensée funéraire ou rituelle n'y soit associée), l'accessibilité à l'os humain devait être plus restreinte que l'accessibilité à l'os animal.

Les conditions précises d'acquisition de ce matériel ostéologique particulier demeurent d'ailleurs méconnues pour le moment.

Un acquisition hors contexte funéraire ?

Sur le site, un petit ensemble funéraire a livré 8 sépultures datées de la seconde moitié du V^{ème} siècle av. J.-C.. Les corps présentaient des déplacements anatomiques qui ont pu résulter de manipulations des cadavres après un temps de décomposition (Olivier 2006, p. 16 ; Charlier 2005, p. 7). Cependant, un ré-examen des données nous invite à minimiser l'ampleur de ces manipulations. Par exemple, aucun prélèvement osseux n'a été effectué sur les corps. Les processus complexes post-inhumations mis en place sur certains sites contemporains n'avaient pas cours à Marsal. De même, les manipulations *post-mortem* sur cadavres frais ne faisaient manifestement pas partie du procédé courant pour la culture locale, ce qui aurait pu faciliter l'accès aux ossements humains en tant que manière première. Ainsi, la récupération d'ossements humains a été suffisamment exceptionnelle à Marsal pour que les objets manufacturés dans cette matière première aient été l'objet d'une attention particulière.

D'ailleurs, qui était le « donneur » de cette matière première humaine ? Faisait-il partie de la communauté des artisans ? Une comparaison directe (morpho-pathologique et isotopique) entre les ossements de l'ensemble funéraire et les objets sera nécessaire pour apporter des éléments de réponse. Un point a d'ores et déjà attiré notre attention. L'objet n°1 porte plusieurs altérations pouvant être mises en relation avec une activité physique intensive de l'individu *in vivo*. En effet, une profonde enthèse avec aspect inflammatoire est présente le long du côté médian de la ligne âpre, au niveau des terminaisons des muscles adducteurs (fig. 5.9). De plus, le petit trochanter affiche un aspect piqueté traduisant également une inflammation (fig. 5.9, carré blanc). Dans le rapport d'activité présentant les vestiges ostéologiques humains exhumés lors de la campagne de 2010, Ph. Charlier souligne la présence de facettes de Poirier sur certains sujets (Charlier 2010). L'auteur met en relation la présence de ces lésions avec une activité cavalière. Il nous semble que ce type de modifications osseuses pourrait davantage se rapporter à l'activité artisanale des sauniers. Ainsi, les lésions sur l'objet n°1 pourraient peut-être constituer un indice pour rapprocher ce sujet « donneur » des individus qui ont été inhumés dans la nécropole. Bien évidemment, aucune conclusion ne saurait être tirée sans examen complémentaire.



Figure 5.9. Profonde enthèse sur la face postérieure du fémur formant l'objet n°1 (flèches rouges) et inflammation visible sur le petit trochanter (carré blanc) – Photographies & infographie J. Kerner.

Quoi qu'il en soit, le statut particulier des corps humains retrouvés sur les sites de l'Âge du Fer en Europe occidentale autorise de nombreuses formes de manipulation du corps mort. La création d'objets tels que ceux retrouvés à Marsal ne paraît donc pas exceptionnelle dans son contexte chrono-culturel au sens large.

5.1.2 *Fragments humains et objets de toilette*

L'utilisation de fragments humains pour la réalisation d'objets de toilette est également connue. Un exemple a agité le marché des antiquaires en 2010 à Montréal. Dans son magasin, Abraham Botines prétendait vendre des savons produits en Pologne et manufacturés à base de graisse humaine prélevée sur les victimes de l'Holocauste. Une enquête policière a été ouverte mais aucune investigation physico-chimique n'a été menée sur ces objets. Sachant que l'année de production affichée était 1941, la provenance humaine de la graisse a été jugée « improbable »⁴⁷³ et les poursuites ont été arrêtées⁴⁷⁴. Quoi qu'il en soit, il est clair que des essais ont tout du moins été menés dans le sens d'une réutilisation des corps gras provenant de cadavres pendant la Seconde Guerre mondiale⁴⁷⁵.

L'utilisation secondaire des cadavres comme pourvoyeurs de vulgaire matière première, pendant des périodes de pénurie et/ou dans des cadres idéologiques bien spécifiques, est ainsi parfaitement possible. Cet usage transgressif (car non ritualisé) de l'humain ne peut toutefois se mettre en place que dans des circonstances extraordinaires⁴⁷⁶.

5.1.3 *Fragments humains et remèdes médicaux*

Tout comme les autres animaux, l'homme a apporté sa contribution à l'opothérapie⁴⁷⁷ : des fragments de corps humains ont effectivement été utilisés afin de créer des traitements médicaux. Le sujet est si vaste que nous ne ferons que l'effleurer. Il nous paraît toutefois important d'aborder rapidement la question car cet usage particulier du corps humain *post-mortem* nous paraît révélateur de plusieurs attitudes significatives du rapport au corps de l'autre lorsque celui-ci n'a plus d'utilité.

À travers les sources archéologiques, il semble difficile de traiter de la consommation des restes humains à des fins médicales. Quelques exemples sont pourtant éloquentes et d'autres invitent à la réflexion.

473 Les exécutions massives dans les camps n'ont commencé qu'à partir de 1942 : une production industrielle de savons à base de graisse humaine avant cette année est donc peu probable.

474 CBC news.

475 Sur la question des faibles probabilités d'une utilisation massive de ce procédé nous laissons le lecteur se rapporter aux nombreux essais d'historiens. Nous suggérons, entre autres, la lecture de : Hilberg R., 1961. *The destruction of the european Jews*. Chicago : Quadrangle books, p. 624 ; Gutman Y., (Dir.) 1994. *Anatomy of the Auschwitz Death Camp*. Bloomington, Indianapolis: Indiana University Press, p. 80.

476 Les traitements destructifs imposés aux corps des ennemis parmi certaines populations ne sont pas comparables à cette utilisation purement triviale du matériau humain. Cette dernière utilisation paraît largement plus transgressive dans le sens qu'elle ne valorise pas la personne en tant qu'adversaire vaincu, mais le traite comme une simple ressource de matière première. Dans les sociétés ritualistes, nous constatons que le traitement du cadavre de l'ennemi, même lorsqu'il est infamant, n'est pas exempt d'une dimension rituelle. Cette dimension laisse donc transparaître une forme de reconnaissance de l'Humanité de l'autre.

477 « Traitement médical par des extraits de tissus, d'organes et surtout de glandes hormonales. » (Larousse).

Dans notre développement, nous mentionnerons uniquement l'utilisation de fragments corporels humains prélevés sur des cadavres (le prélèvement de fluides corporels et de cheveux sur individus vivants pour créer des médicaments ayant été également pratiqué).

5.1.3.1 Fragments employés

Sang

La première mention de ce que nous avons appelé un « cannibalisme médical » remonte à l'Antiquité. Cette mention concerne le sang qui est régulièrement utilisé dès les premiers temps du monde gréco-romain. De très nombreux médecins mentionnent son efficacité pour traiter l'épilepsie. Les patients devaient absorber le sang d'un gladiateur mourant, directement depuis la plaie béante. Les préconisations d'ingestion pendant l'Antiquité semblent volontairement empreintes d'une certaine « sauvagerie ». Ce fait a été régulièrement commenté d'un point de vue médical mais également psychologique, cette bestialité autorisée du consommateur faisant en quelque sorte partie des principes actifs du remède⁴⁷⁸. Face à cette barbarie, de nombreux auteurs expriment leur répugnance : c'est le cas de Pline l'Ancien⁴⁷⁹, Celsus⁴⁸⁰ ou Caelius Aurelianus⁴⁸¹.

Pour les périodes postérieures, l'utilisation du sang sera sujette à préparation, afin peut-être de diminuer la violence symbolique de l'acte. Cette préparation passe généralement par une distillation qui est recommandée par B. Montagna (XV^{ème} siècle) et par G. Thomson (XVII^{ème} siècle) pour lutter contre la peste⁴⁸².

Si le sang de tout homme en bonne santé peut être utilisé, le sang des saints est bien sûr préféré. Il est particulièrement efficace mais réservé à une élite ecclésiastique : le sang de Saint François de Sales a ainsi été utilisé pour tenter de guérir le Père Surin, lors de son pèlerinage du 10 mai 1638. L'ingestion d'« un morceau de son sang desséché » lui permit de recouvrer temporairement la parole (Jeanne des Anges 1985, p. 226)⁴⁸³.

La pratique de la consommation de sang demeure très vivace jusqu'à l'époque moderne. Le sang des personnes exécutées est toujours consommé à des fins curatives dans l'Angleterre de la fin du XIX^{ème} siècle⁴⁸⁴ (Peacock 1896, p. 274).

478 L'aspect psychosomatique de la guérison peut effectivement être discuté : les symptômes de l'épilepsie pouvant se confondre avec des troubles relevant de la pathologie mentale de type hystérique, sa guérison par l'absorption d'un placebo spectaculaire est envisageable. Nous renvoyons le lecteur aux différentes synthèses sur la question (Moog & Karenberg 2003 ; Kanner 1930).

479 Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*, XXVIII, § 4 et 5.

480 Aulus Cornelius Celsus, *De Medicina*, I, 339.

481 Caelius Aurelianus, *De Morbis Acutis & Chronicis*.

482 « *The faline spirit of Blood (...) well rectified, (is) of admirable use againft the Pefit* », (Thomson 1666, p. 150).

483 Le statut saint du donneur est également valorisé pour le prélèvement d'autres substances. Les martyrs d'Otranto sont ainsi devenus pourvoyeurs de poudre de crâne pour des préparations pharmaceutiques (Giuffra & Fornaciari 2015).

484 L'Angleterre a pourtant été récalcitrante pendant de nombreux siècles et fait partie des pays les moins prompts à utiliser le cannibalisme médical. Celui-ci n'est devenu réellement populaire qu'au XVII^{ème} siècle (Sugg 2011).

Organes

Parmi les organes consommés nous comptons le foie humain, utilisé pendant les périodes antiques mais plus sporadiquement ensuite (Temkin 1945), et le cerveau pour l'Égypte ancienne (Thompson 1929, p. 209).

Dans le premier cas de figure, il est particulièrement intéressant de constater que la consommation cible des organes dotés d'une dimension symbolique importante. Le foie est effectivement chargé d'une dimension quasiment mystique puisqu'il est au centre des pratiques divinatoires en Grèce⁴⁸⁵, en Mésopotamie (Contenau 1940), mais également parmi les romains, les étrusques et les égyptiens⁴⁸⁶. On constate d'ailleurs que la diminution de l'importance symbolique du foie va de pair avec la diminution de son utilisation dans les pratiques médicinales.

Par contre, il semblerait que l'usage du cerveau chez les Égyptiens corresponde plutôt à l'usage d'un fragment corporel dont l'importance lors du rite funéraire est nulle.

Nous sommes donc face à deux stratégies de prélèvement diamétralement opposées. Dans les deux cas pourtant, le pourvoyeur de la substance étant humaine, ce produit est particulièrement valorisé.

Chair embaumée

La première utilisation de restes humains momifiés à des fins curatives remonte au XII^{ème} siècle, avec l'utilisation de la *mumia* en Europe (Wootton 1910 ; Pomet 1737 ; Le Fèvre 1664)⁴⁸⁷. Ce cas, très discuté lorsque l'on évoque la consommation médicinale de cadavres, n'est pourtant qu'une exploitation périphérique du corps humain.

En premier lieu, c'était en effet la consommation du bitume (qui était supposé entrer dans la composition des produits d'embaumement des momies égyptiennes) qui était recherchée (Dannenfeldt 1985, p. 165-167). L'ingestion d'éléments provenant de l'homme n'était alors qu'un « dommage collatéral » pour les consommateurs (Dawson 1927). Puis, un glissement vers la consommation volontaire de corps morts s'effectue et les pratiques autour de la *mumia* évoluent. Les ressources en momies antiques n'étant pas éternellement extensibles, l'embaumement de corps contemporains est pratiqué⁴⁸⁸. L'herboriste Leonhard Fuchs mentionne clairement cet emploi pour élaborer la *mumia sepulchrum* (cité par Sugg 2011). L'embaumement est alors fait avec différentes épices et de l'*aloe vera*. Le fameux « bitume », recherché lors de la consommation première des momies égyptiennes, ne se retrouve pas dans la composition de ce nouveau procédé de fabrication. Cette fois-ci, c'est donc bien la consommation de la chair humaine embaumée uniquement qui est recherchée.

485 Platon, *Timée*, 71-72.

486 Cicéron, *De divinatione*, 2, 12.

487 L'importation massive de momies en Europe pour cet usage ne se manifesterait pas avant le XV^{ème} siècle (Sugg 2011).

488 Cette origine double de l'ingrédient *mumia* (contemporaine et antique) est potentiellement soulignée par R. J. James qui parle de « deux espèces de momie » dans son *Dictionnaire universel de Médecine* (James 1748, p. 1545). La différence n'est pas clairement explicitée. La désignation d'un minéral sous le terme « momie » peut également être envisagée.



Figure 5.10. Différents contenants pour la conservation de « graisse humaine ». 1 : Ampoules de 5,5 ml d'« Humanol » préparées par l'apothicairerie Kreuz, Leipzig, Turm-Marke (XX^{ème} siècle). Cliché anonyme. Vestiges conservés au Deutsches Apothekenmuseum d'Heidelberg, Allemagne. © Bullenwächter. 2 : Deux albarelli portant l'inscription AXUNG. HOMINIS (XVII^{ème} ou XVIII^{ème} siècle). Cliché anonyme.

L'efficacité de la momie afin de guérir les ecchymoses est niée par A. Paré, ardent opposant à la consommation de fragments humains⁴⁸⁹ (Paré 1582 ; Paré 1585, p. 143). La momie a pourtant été fréquemment utilisée jusqu'au XVIII^{ème} siècle puisque N. Lémery l'intègre à son encyclopédie et la conseille pour la fluidification du sang dans le cadre du traitement de la gangrène et des contusions (Lémery 1759). Il semble que son utilisation se perde par la suite.

Fluides de décomposition

De nombreuses recettes médicales utilisent de la « graisse humaine » (fig. 5.10). Cette « graisse » est en fait de l'adipocire, une sorte de savon ammoniacal résultant de l'altération des lipides au cours de la décomposition cadavérique. Son utilisation est connue pour l'Europe médiévale et moderne puisque ce composant est utilisé pour guérir les rhumatismes, la goutte et les maux de tête en Allemagne depuis les années 1520 jusqu'au XVIII^{ème} siècle. Cette graisse entre également dans la composition de cosmétiques (Sugg 2011).

Son usage est également renseigné pour le monde oriental. L'utilisation des fluides de putréfaction est citée dans l'oeuvre du médecin chinois Li Shizhen dans son ouvrage *Bencao Gangmu* (本草綱目) rédigé sous la Dynastie Ming⁴⁹⁰. Il évoque une pratique ayant soi-disant cours parmi les populations d'Arabie : l'élaboration du médicament commence par la macération d'un cadavre dans le miel. Le miel, imprégné des jus de décomposition, est ensuite récupéré afin d'être ingéré pour traiter les fractures. La fouille du site Ananauri 3 livre peut-être l'illustration archéologique de cette pratique connue par les sources écrites.

489 Au delà de l'aspect thérapeutique discutable, A. Paré semble s'émouvoir, dans un élan éthique, de la profanation de sépultures que la recherche de cette substance entraîne : « Les anciens juifs, arabes, chaldéens, égyptiens n'ont jamais pensé faire embaumer leur corps pour être mangés par les chrétiens » (Paré 1582).

490 Chine, XVI^{ème} siècle.

Ce site appartient à la Culture Araxes-Kura de Géorgie. Cette culture de l'Âge du Bronze s'étend de 3 400 av. J.-C. à environ 2 000 av. J.-C. (Diakonoff 1984). Les fouilles de Zurab Makharadze ont mis au jour une imposante structure funéraire contenant sept dépouilles accompagnées d'un mobilier luxueux (deux chars avec des équidés, des bijoux, divers objets en cuir et en vannerie). Six des dépouilles ont été interprétées comme des morts d'accompagnement, déposées autour d'un mort principal. Le corps du mort « central » a fait l'objet d'un traitement mortuaire particulier : les observations microscopiques ont révélé des pollens de fleur et des restes d'abeilles en grande quantité. Le corps a donc été, selon toute vraisemblance, recouvert de miel. Il est difficile de savoir si ce traitement a été fait dans le seul but d'embaumer le corps⁴⁹¹ ou afin de l'embaumer tout en fournissant ensuite une matière première médicinale. D'après les sources, il semble qu'une certaine noblesse du défunt soit nécessaire pour que le miel médicinal soit efficace : la pratique d'un rite funéraire exceptionnellement positif n'est donc pas incompatible avec une récupération du miel d'embaumement pour créer un médicament. L'utilisation de produits issus du corps mort n'est donc ici pas vue comme une atteinte faite au cadavre : elle est au contraire la preuve de la haute estime dans laquelle les survivants tiennent le défunt. Il s'agit d'un des rares cas où activité funéraire et exploitation du cadavre peuvent se faire simultanément.

En ce qui concerne le site d'Ananauri 3, seule la découverte de nouveaux cas archéologiques pour enrichir le corpus nous permettrait d'affiner une interprétation.

Ossements

La poudre d'os humains est également utilisée pour la création de médicaments. Certains apothicaires utilisent tous les ossements sans distinction : C. Gesnes cite ainsi un manuscrit d'Arnold de Villanove⁴⁹² décrivant la formule d'une huile médicinale faite à base d'os humains divers pour traiter l'épilepsie et la goutte (Gesnes 1557).

Toutefois, la sélection devient restrictive au fur et à mesure du temps et c'est exclusivement le crâne qui est utilisé dans les recettes à partir du XV^{ème} siècle⁴⁹³. L'usage de la poudre de crâne se répand dans toutes les couches de la société : le peuple comme les membres des principautés en font usage⁴⁹⁴. Une rare silène du XVIII^{ème} siècle, que nous avons retrouvée dans les réserves du Musée de Troyes, porte l'inscription « Crâne humain » et souligne le caractère admis de cette utilisation. Encore une fois, le choix d'un os précis semble dicté par l'image que se font les populations du fragment corporel utilisé : la place montante du crâne dans l'estime des biologistes et des philosophes n'est certainement pas étrangère à son utilisation exclusive à partir de la Renaissance.

5.1.3.2 « Donneurs »

Dans le monde gréco-romain et en Europe médiévale, les pourvoyeurs de matière première sont des donneurs involontaires. Ils sont « recrutés » parmi les gladi-

491 L'embaumement au miel est un processus courant. On rencontre cette pratique notamment en Afrique sub-saharienne chez les Baoulé, les Hambés-Gara et les Songhaï (Sarr 2001). Les sources rapportent également qu'on y a eu recours pour l'embaumement d'Alexandre le Grand.

492 Alchimiste et médecin valencien du XIII^{ème} siècle.

493 Pandolphus Collenucius, *Res Neapolitanae*.

494 Charles II aurait ainsi ingéré une distillation de poudre de crâne humain en février 1685 (Fraser 1993, p. 445) et le roi danois Christian IV aurait fait de même en 1648 (Peacock 1896, p. 270).

teurs, les prisonniers exécutés et quelques femmes mortes en couche. Le corps médical s'accorde à dire que le donneur doit avoir subi une mort violente pour que le remède soit efficace. Ce fait peut répondre à un besoin du patient : il s'agit de justifier par le discours « scientifique » ce qui se révèle être en fait un opportunisme charognard, et ce afin de faciliter la prise du traitement. Si la consommation d'un mort est envisageable pour la majorité des gens⁴⁹⁵, la mise à mort d'individus pour la seule récolte de substances médicinales constitue par contre un tabou que seuls les magiciens ont pu franchir. D'un autre côté, il paraît contre-productif d'absorber les fragments d'un sujet décédé des suites d'une maladie ou d'épuisement après une vie longue puisqu'il s'agissait d'absorber la force vitale à travers le tissu humain. L'utilisation du corps de jeunes accidentés ou d'exécutés est donc la seule alternative socialement admise et symboliquement bénéfique pour un effet psychosomatique.

5.1.3.3 Discussion

Après ce tour d'horizon des pratiques, plusieurs observations peuvent être faites sur les conditions d'utilisation des produits secondaires issus des cadavres humains, ainsi que sur leurs implications sociales.

Une recherche académique reflétant des fascinations anciennes

Le mode d'utilisation de fragments humains le plus connu (et le plus commenté) est l'ingestion. Toutefois, nous savons que d'autres modes d'assimilation (cataplasmes⁴⁹⁶, inhalation, injection, etc) ont été pratiqués. La focalisation des travaux des historiens sur l'ingestion de produits humains en médecine ne correspond donc pas à une réalité de terrain. Cette fixation académique est particulièrement révélatrice des rouages qui garantissaient jadis l'efficacité de ce type de traitement. Cette efficacité se base sur la puissance psychique des patients qu'il faut activer en maniant des symboles forts de l'imaginaire collectif, et en jouant sur le levier fascination/répulsion pour l'absorption orale d'autrui.

Scientification des pratiques traditionnelles

Quel que soit l'organe utilisé, le cannibalisme médicinal s'appuie sur le principe de récupération de l'énergie vitale de l'individu qui est assimilé par le patient. Les défaillances du malade par rapport à un organe précis sont compensées par l'ingestion de la même partie, issue d'un individu sain (comme si un « remplacement » du tissu malsain pouvait avoir lieu par un phénomène de transsubstantiation). C'est selon cette logique que les maladies liées à la tête (céphalées, épilepsie) sont curées par l'absorption de la poudre de crâne. Il est par ailleurs intéressant de constater que la tête, en tant qu'épicentre de l'élan vital, semble porteuse d'une puissance résiduelle particulière, pour l'usage médicinal comme pour les autres utilisations.

495 Certaines exceptions historiques viennent confirmer cette règle. James I (mort en 1437) refusera ainsi de prendre un traitement que son médecin lui proposait car il ne pouvait se résoudre à absorber les restes d'un autre être humain (Furdell 2001, p. 103).

496 Paul Barbett (*Thesaurus Chirurgiae*) mentionne les cataplasmes de momie pour traiter les morsures de serpent, les problèmes articulaires, la syphilis...

Quoi qu'il en soit, nous assistons clairement à une récupération « scientifique » des pratiques cannibales qui ont cours dans les sociétés ritualistes traditionnelles. Le but recherché est le même, le geste l'est également. Cependant, ce geste se cache derrière une rationalisation pseudo-médicale et un « affinage » de la matière première par des manipulations diverses.

De la « pensée magique » à la morale

Nous n'avons pas souhaité intégrer de commentaires sur l'utilisation des fragments corporels humains dans les pratiques de sorcellerie à notre développement. Toutefois, force est de constater que la « pensée magique » est indissociable de l'utilisation médicale des fragments corporels. Celle-ci s'organise d'ailleurs sur fond d'alchimie. Sur ce point, Théodore de Mayerne est peut-être le plus irrationnel des médecins ayant eu le privilège de soigner les têtes couronnées. Il insiste ainsi sur le fait que le crâne d'un homme n'ayant jamais été enterré est nécessaire, et que la décoction qui en résulte doit être prise un soir de pleine lune (Aikin 1780, p. 262-63). Pourquoi cette importance du choix d'un homme « n'ayant jamais été enterré » ? Cette précision est-elle implicitement liée à une idée de fraîcheur du cadavre ? Ou bien voyons-nous ici pointer un précepte teinté de morale ? La profanation de sépulture pour l'obtention d'un médicament serait-elle tout simplement proscrite car immorale ?

Dans ces conditions particulières, la consommation de restes humains en Europe judéo-chrétienne depuis le Moyen Âge jusqu'aux temps modernes est admise. Peut-être que le cannibalisme symbolique qui est le fondement même de l'eucharistie rend théoriquement possible cette absorption d'autrui, permettant ainsi de conserver vivaces des pratiques médicales archaïques.

Une possible raison à des manipulations *post-mortem* du corps humain

Ce genre de pratiques médicales a entraîné la « mutilation » de nombreux corps en Europe médiévale et moderne. Elles ont potentiellement affecté de nombreux cadavres dans des temps plus anciens. Pourtant, en contexte archéologique, cette raison est pourtant peu évoquée afin d'expliquer certaines manipulations *post-mortem* des corps. L'absence de critères matériels spécifiquement liés à cette pratique explique probablement l'absence de cette hypothèse dans la littérature académique.

5.1.4 Vente actuelle : le reste humain sur le marché de l'art et de l'antiquité

La manipulation *post-mortem* de corps pour la création d'objets continue d'avoir cours, non seulement dans les sociétés ritualistes actuelles, mais également dans les sociétés dites « occidentalisées ». Si les sociétés ritualistes conservent un discours rituel autour des restes mortels, les sociétés occidentalisées n'exposent les morts au grand jour que sous le couvert de la création artistique⁴⁹⁷. Sur le marché de l'art contemporain, les fragments corporels sont peu utilisés et c'est bien souvent le corps

497 Quelques exceptions sont à noter pour l'exposition de cadavres de la classe dirigeante et pour quelques manifestations religieuses où des reliques humaines sont exhibées.

Type	Nombre de ventes	Adjudication la plus haute
Objet rituel asiatique	4	17 000 euros
Objet médical	16	8 674 euros
Objet ethnographique en os humain	16	7 000 dollars
Crâne trophée	12	3200 euros
Objet d'art ou de curiosité	17	30 000 livres sterling
Reliquaire contenant des ossements	11	9 000 euros
Tête momifiée / Momie entière	5/1	37 500 euros

Table 5.1. Tableau récapitulatif des ventes de fragments humains à Drouot (depuis 2015), à Summers Place Auctions et Christie's (depuis 1980 : inventaire d'après les archives numériques des sites de vente).

humain entier qui est mis en scène, comme au sein de l'exposition permanente « *Die Körperwelten* » du *Menschen Museum* de Berlin⁴⁹⁸.

En revanche, c'est souvent le corps sous sa forme fragmentée qui est mis en vente lors d'enchères d'objets anciens. Nous avons dressé un inventaire des objets en os humain ou autres pièces anatomiques isolées au sein des catalogues des grands hôtels de vente aux enchères ainsi que dans les galeries d'art privées. Notre enquête a concerné les ventes exécutées au sein des hôtels de Drouot (France), *Summers Place Auctions* (Royaume Uni) et *Christie's* (USA), depuis les années 80 jusqu'aux ventes actuelles (tab. 5.1)⁴⁹⁹. Plusieurs points nous ont paru intéressants à discuter car ils semblent faire écho aux différents phénomènes précédemment mis en exergue lors de notre enquête archéologique et anthropologique.

Nous ferons brièvement un état des lieux du cadre légal (5.1.4.1) avant de faire un inventaire des formes que peuvent prendre les tissus humains vendus aux enchères (5.1.4.2 et 5.1.4.3). Enfin, nous dresserons un bilan des grandes tendances soulignées par l'étude (5.1.4.4).

5.1.4.1 Cadre légal

Officiellement, la vente de restes humains est interdite dans les pays répondant à la loi *Human Tissue Act* 1982. Les trois pays choisis pour notre étude prennent normalement en compte cette fameuse juridiction. Pourtant, pas un mois ne s'écoule sans qu'un vestige humain ne passe sous le marteau des commissaire-priseurs de Drouot. En France, nous avons pu constater que la législation est tout simplement ignorée. Lorsqu'un cas défraye la chronique, l'objet est simplement retiré de la vente. Toutefois, aucune sanction (ni même aucun avertissement) n'est soumise aux études et antiquaires proposant ce type d'objet.

Dans les pays anglophones, au contraire, des stratégies de contournement de la loi sont régulièrement mises en place. C'est ainsi que, en 2010, le commissaire-priseur de *Leski Auctions* (Australie) a mis en vente deux squelettes montés en prétextant

498 Cette exposition exhibe des corps réels plastinés selon la méthode du Dr. G. Von Hagens et issus de l'*Anatomical Sciences and Technologies Foundation* de Hongkong. Ces corps étaient destinés à l'exposition itinérante « *Our Bodies* » qui a été interdite en France en 2010.

499 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Restes humains sur le marché de l'art ».

vendre non pas l'objet, mais la photo de cet objet. Toutefois, grâce à l'acquisition de la photo, l'objet lui-même était *offert* à l'acheteur. Cette ruse permet d'effectuer les transactions sans enfreindre la loi car, en effet, le don gracieux de tissus humains n'est pas soumis à législation⁵⁰⁰.

Plusieurs questions peuvent émerger face au phénomène de vente de fragments humains. Comment un acheteur peut-il développer l'envie d'acquérir un objet fait à partir d'un autre être humain ? Et surtout, par quels procédés de contournement – psychologiques cette fois – cette acquisition devient-elle possible ? Nous verrons que les stratégies de dépersonnalisation du tissu humain sont variées et efficaces.

5.1.4.2 Quand le matériau humain passe presque inaperçu

Le matériau humain entre dans la composition d'objets ethnographiques d'Océanie très prisés par les collectionneurs, datés des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Les objets les plus courants sur le marché sont les lances guerrières des Îles Mélanésiennes (qui se négocient aux alentours de 1 000 euros), les dagues Abelam de Papouasie Nouvelle-Guinée (que l'on peut acquérir à partir de 500 euros), et les hameçons de Nouvelle-Zélande (plus rares, ils s'arrachent entre 3 000 et 6 000 euros).

La présence de l'os humain en tant que matériau de composition participe à renforcer l'aspect « folklorique » de l'objet. Toutefois, les dagues Abelam en os de cassowary⁵⁰¹ ne sont pas moins coûteuses que celles en os humain. Pour ce type d'artefacts, la présence de tissus humains se fait donc presque oublier : pour l'acquéreur, il semble que la forme de l'objet compte davantage que son matériau.

Les objets cérémoniels tantriques comme les coupes *kapala*, les tambours *damaru* ou les *kangling* se font plus rares, donc plus coûteux (jusqu'à 17 000 dollars pour un *kangling* vendu à Double Bay). Toutefois, les objets culturels bouddhiques jouissent du prestige des objets asiatiques religieux en général. Il semble donc difficile d'évaluer le rôle que joue l'os humain dans cet engouement des acquéreurs.

Parmi les objets en tissu humain, nous comptons également les « objets médicaux ». Ceux-ci sont le plus souvent en matériaux osseux tels que les squelettes montés, les crânes anatomiques et les crânes phrénologiques. Mais nous rencontrons également des tissus mous, sous la forme de tranches anatomiques qui sont conditionnées sous résine acrylique⁵⁰². Ces objets semblent être d'abord prisés des collectionneurs pour leur caractère historique. La matière première humaine ajoute évidemment du cachet à l'objet, lui confère son caractère authentique. Toutefois, la présence de tissu humain ne semble pas constituer la caractéristique la plus importante pour l'acheteur : ainsi, les autres témoins des pratiques médicales anciennes

500 En France, si les jeunes conservateurs sont formés à la question de l'exposition et de la préservation des restes humains, ce n'est pas le cas des futurs commissaire-priseurs qui semblent peu s'en soucier. Quant aux acheteurs, ils sont souvent ignorants de cette loi (ainsi que de celle qui pourrait servir à les faire condamner pour recel de cadavre une fois que l'objet a été sorti de l'étude).

501 Oiseau endémique de Nouvelle-Guinée ressemblant à une autruche.

502 C'est le cas pour l'hémi-globe oculaire vendu en ligne pour 275 dollars par un site spécialisé en 2012. Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Restes humains sur le marché de l'art ». Quant aux restes humains en bocal, conservés dans du formol ou tout autre produit conservateur, ils sont totalement absents des circuits de vente classiques. Quelques boutiques spécialisées comme la très célèbre enseigne *Obscura* à New York permettent de s'en procurer mais le marché demeure très réduit (et/ou très souterrain).



Figure 5.11. Tête de momie paracas dont la coiffe a été rabattue afin de couvrir le visage. © Joron Derem.

(bustes phrénologiques en porcelaine, instruments chirurgicaux) sont tout aussi appréciés que les fragments humains.

Nous avons constaté que, contrairement aux oeuvres d'art contemporain qui provoquent l'indignation, tous ces objets ne sont jamais au coeur de débats passionnés des défenseurs de la dignité humaine. Ce fait s'explique par deux facteurs : le premier est que l'ancienneté de l'objet « distancie » l'observateur. Ce paramètre est valable pour les objets manufacturés comme pour les objets médicaux.

Ensuite, pour les objets manufacturés précédemment cités, la forme de l'objet occulte la forme originale de l'ossement humain. Celui-ci n'est pas reconnaissable pour un profane. Cette transformation morphologique renforce le sentiment de distance : l'humain derrière l'ossement se fait alors « oublier ». Enfin, pour les objets médicaux (où la forme « humaine » est, par contre, parfaitement identifiable) la distanciation est apportée par le contexte de manufacture de l'objet. La froideur scientifique qui a motivé leur création semble contagieuse. La médecine, considérée comme science éthique et humaniste par excellence, sert de garant de moralité plusieurs décennies après la création de l'artefact⁵⁰³.

5.1.4.3 Quand le fragment de corps devient « objet patrimonial »

Parmi les fragments corporels isolés, le crâne et le bloc cranio-facial sont particulièrement concernés par les ventes sur le marché de l'art et des antiquités. La valeur marchande de l'objet varie en fonction de l'origine du vestige, de son ancienneté, de la qualité de sa conservation ainsi que de son histoire⁵⁰⁴.

503 Ce fait pourra paraître bien paradoxal aux spécialistes de l'histoire de la médecine qui sont instruits des malversations diverses qui ont permis l'acquisition de certaines pièces anatomiques. Les récents débats autour des restes des géants dont les corps ont été volés pour garnir les ostéothèques se font l'écho de ces pratiques illégales aussi bien qu'immorales. Sur ce sujet, nous conseillons la lecture de : De Herder W.W., 2012. Acromegalic gigantism, physicians and body snatching. Past or present? *Pituitary* 15(3). p. 312-318. / Doyal L. & Muinzer T., 2011. Should the skeleton of "the Irish giant" be buried at sea? *BMJ* 343 (Publié en ligne le 20 décembre 2011).

504 Les objets ayant joué un rôle dans des anecdotes historiques ou ayant été exposés lors d'une exhibition temporaire dans un musée prestigieux sont valorisés.

Les crânes trophées sont les objets les plus répandus mais également les plus demandés : les Dayak de Bornéo, les Asmat de Nouvelle-Guinée occidentale, et toutes les ethnies de Papouasie Nouvelle-Guinée sont bien côtoyées. Les acheteurs apprécient particulièrement les crânes transformés avec ajout de matières variées (cauris, perles, graines et plumes : fig. 5.12, détail B). Ces ornements confèrent une valeur décorative supplémentaire à l'objet, ce qui justifie un tel engouement. Cependant, nous pensons que ces ajouts contribuent aussi et surtout à objectiver le crâne, à le déshumaniser au regard de l'acheteur occidental. Celui-ci sera donc plus facilement enclin à l'exposer à son domicile car il n'aura pas l'impression d'exhiber un fragment de cadavre mais une oeuvre.

La vente de restes momifiés ou embaumés est beaucoup plus rare⁵⁰⁵. Nous estimons que plusieurs facteurs entrent en jeu dans cette réticence à proposer et acquérir des restes humains porteurs de tissus résiduels :

1. Un premier aspect technique concerne les difficultés de conservation que posent les tissus mous (qui sont, par définition, instables).
2. Le second facteur de réticence, apparemment technique, est la peur de la contamination bactérienne. Bien que le risque sanitaire soit réel, cette sensation d'impureté est également symbolique et répond au sempiternel « tabou de la chair ».
3. Le dernier paramètre est sans doute l'inconfort de l'acheteur face à un vestige dont l'apparence est proche de celle du vivant.

Nous constatons en effet que plus le vestige conserve son aspect humain, plus le sentiment de malaise de l'observateur occidental augmente. La reconnaissance de l'humanité générique à travers la contemplation de l'ossement est plus facilement soutenable que le face-à-face avec l'individualité qui s'exhibe sur les traits d'une momie. L'anonymisation aide à la distanciation et la distanciation permet de considérer le reste comme un objet et non comme la dépouille partielle d'une personne. L'identification du vestige (dépouille nominative), ou la trop bonne préservation du visage est alors un frein à l'acquisition. Est-ce cette gêne qui a amené le photographe de l'étude Joron Derem à rabattre la coiffe sur les yeux d'une momie paracas pour sa présentation dans le catalogue (fig. 5.11) ? Probablement, car aucune autre explication ne peut justifier la position – inhabituelle – de ce textile.

La vente d'ossements humains considérés comme des reliques chrétiennes est également courante. Les supports de conservation sont variés, tant par leur forme que par leur taille. Les imposants bustes et bras reliquaires ou les châsses en métaux et verre côtoient des lipsanothèques⁵⁰⁶ ou des pendentifs, pour un prix s'échelonnant de quelques centaines à quelques milliers d'euros. La vente du 30 janvier 2014 à l'Hôtel Drouot a déclenché une vive polémique et a amené les autorités ecclésiastiques à rappeler le canon 1190 du Code de Droit Canonique. Celui-ci interdit formellement la vente de reliques sacrées. Monseigneur J. Habert, du diocèse de Séz, a même publié

505 La vente de restes momifiés semble être plus répandue au sein du marché noir que dans les circuits officiels. Les momies chachapoya font partie de la liste rouge des antiquités faisant l'objet de trafic au Pérou (http://archives.icom.museum/redlist/Peru/pdf/peru_english.pdf). Pourtant, on ne les retrouve jamais en salle des ventes...

506 Les lipsanothèques sont des tableaux-reliquaires contenant plusieurs reliques partielles de saints dont les noms sont mentionnés sur des petits fragments de papier.

un communiqué pour dénoncer « une atteinte au sens du sacré »⁵⁰⁷. Malgré cela, la valeur historique des pièces présentées a permis de justifier le déroulement normal de la vente.

Tous ces exemples montrent à quel point un reste humain ancien peut faire l'objet d'une dépersonnalisation allant presque jusqu'à la déshumanisation lorsqu'il devient un « objet patrimonial ». En accédant au statut de pièce historique ou archéologique, le fragment corporel perd de son humanité aux yeux des hommes actuels. Il devient alors un peu moins qu'un homme et un peu plus qu'un objet. C'est ce statut bien particulier qui en fait un « bien mobilier » susceptible de faire l'objet de transactions commerciales.

5.1.4.4 Invariants soulignés par l'étude

L'étude des attitudes actuelles face aux restes humains objectivés permet de dresser la liste de quelques traits invariants. Ces attitudes types doivent être prises en compte dans notre étude des vestiges humains en contexte archéologique, car il est probable que les désirs et réticences d'aujourd'hui en matière de possession de fragments humains rejoignent partiellement ceux d'hier.

La tête : toujours en tête

Nous constatons tout d'abord, et sans surprise, un engouement immodéré toujours actuel pour la tête, que celle-ci soit en chair ou en os. Cet engouement entraîne d'ailleurs la création d'œuvres contemporaines qui imitent les productions ethnographiques. Ainsi, l'artiste Steven Gregory habille des crânes modernes de pierres précieuses suivant des procédés techniques comparables à ceux usités pour les crânes d'ancêtres amérindiens (fig. 5.12). Encore une fois, en recouvrant la presque totalité de la surface osseuse, l'artiste occulte la nature première – humaine – de l'objet.

Une possession transgressive

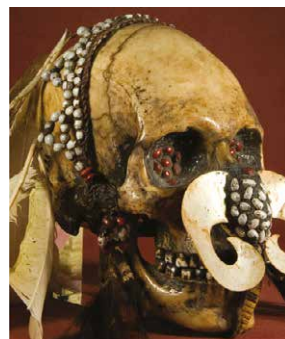
Parmi les facteurs de jouissance pour l'acquéreur, nous pensons pouvoir déceler l'excitation d'effectuer un acte transgressif. La possession d'une parcelle humaine demeure, malgré les justifications patrimoniales et artistiques, un tabou à dépasser dans les sociétés occidentales modernes.

Toutefois, le retrait des vestiges humains de la vente, ou les polémiques une fois la vente effectuée, sont peu nombreux relativement au nombre d'objets vendus chaque année. Nous avons passé en revue les annulations rapportées par la presse écrite afin de saisir les facteurs suscitant la désapprobation des foules. Malgré l'annonce du *World Archaeological Congress* (W.A.C.) qui demande un respect des dépouilles sans distinction de race, religion, nationalité ou coutume⁵⁰⁸, nous constatons une attitude différente du public en fonction de la personne à qui a appartenu le tissu organique. Voici les principaux éléments qui gênent actuellement l'objectivation d'un reste humain aux yeux de l'acheteur occidental.

507 Consultable en ligne sur le site du Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle.

508 « *Respect for the mortal remains of the dead shall be accorded to all, irrespective of origin, race, religion, nationality, custom and tradition.* » Code d'éthique *Vermillion Accord on Human Remains* de 1989 (<http://worldarch.org/code-of-ethics/>).

Figure 5.12. C « *Midnight Rambler* », crâne recouvert par l'artiste plasticien S. Gregory (diamants, agathes, résine)
 © Steven Gregory DACS et Crâne-trophée asmat (plumes, graines, ornement nasal)
 © Galerie Flak – photo : © Danielle Voirin.



L'origine ethnique du défunt

En janvier 2010, une urne formée d'un crâne et de deux fémurs croisés a été mise en vente par *Christie's New York City Auction House* pour un montant estimé entre 10 000 et 20 000 dollars (fig. 5.18, cliché à gauche). L'objet provient de l'historique *Secret Order of Skull and Bones* de l'Université de Yale et a été conçu en 1872. Le W.A.C. a proclamé que la vente constituerait un « affront à la dignité humaine »⁵⁰⁹ et la lettre du président de la *Society for American Archaeology* a abouti au retrait de l'objet de la vente. Ce retrait a été notamment motivé par la supposition que ces restes pouvaient être ceux d'un Amérindien. Les associations de protection du patrimoine amérindien sont très actives en Amérique du Nord et cet argument a suffi à effrayer le commissaire priseur.

En ayant adopté le code d'éthique *Vermillion Accord on Human Remains* de 1989, le W.A.C. s'attache normalement à ne pas privilégier l'origine d'un vestige humain pour lui accorder sa protection. Pourtant, l'origine ethnique est toujours valorisée comme argument sensible lors de polémiques. Ces débats ont d'ailleurs motivé des identifications médico-légales *a posteriori* afin de restituer les restes aux communautés d'origine (Seidemann *et al.* 2009).

Au nom du mort

Nous avons constaté que l'émotion est toujours plus grande lorsque les vestiges mis en vente sont issus d'une personne connue et nommée.

Toutefois, ce fait souffre d'une exception notable : celle du jugement porté *post-mortem* sur la moralité de la « personne » mise en vente. En effet, le crâne de John Parker, un voleur exécuté en 1813 à Gloucester, a été vendu dans l'indifférence générale lors d'une vente aux enchères dans le Sussex pour la somme de 2 000 livres sterling. Le lot était même présenté sous le titre infamant de « *A felons skull* ». Nous nous étonnons de l'absence de réaction du public dans ce pays qui a par ailleurs mis en place une véritable réflexion éthique sur le statut des restes humains archéologiques.

Face aux restes de délinquants, un jugement de valeur négatif semble justifier un traitement infamant et une commercialisation postérieure des vestiges. Ce jugement négatif enlève presque au vestige son statut « humain ». Ce phénomène est intéressant car il a pu motiver bon nombre d'attitudes envers les restes humains des criminels et de certains ennemis. Les mécanismes psychiques contemporains permet-

509 Traduction littérale depuis la formule originale : « *affront to human dignity* ».

tant de faire l'acquisition de la tête d'un criminel semblent être les mêmes que ceux qui ont amené nos ancêtres lointains et proches à priver sciemment certains de leurs semblables de sépulture.

Conclusion

Cette étude souligne à quel point le discours sur le respect dû aux restes mortels a du mal à s'affranchir de certaines conditions (le nom, l'origine ethnique du sujet, sa place dans la société, etc.) et ce malgré les déclarations d'intention universalisantes.

Ces phénomènes nous permettent de nous interroger sur le processus de « réification » des restes humains dans les pensées contemporaines. La disparition de l'homme derrière l'objet humain se fait soit de manière dépréciative, soit de manière valorisante. Ces deux mouvements, apparemment opposés, aboutissent finalement à un résultat identique : la personne n'est plus associée intimement à son reste mortel, elle est balayée de la mémoire en tant que personne. L'« anoblissement » des restes humains en tant que patrimoine historique et archéologique cache en fait, à notre sens, une véritable « réification » de ces pièces dans la mesure où les dépouilles sortent définitivement du processus funéraire.

5.2 Le fragment humain manufacturé et employé en contexte rituel : un panorama

Nous l'avons vu, l'os humain a parfois été utilisé à des fins purement utilitaires. Toutefois, ce matériau est plus aisément employé lorsqu'une portée symbolique et rituelle importante se rattache à l'objet manufacturé.

Nous dressons ici un panorama des objets en os humains employés en contextes rituels, depuis les objets d'initiation jusqu'aux décorations des chapelles baroques.

Évidemment, la portée de certains contextes de trouvailles, notamment pour les périodes préhistoriques, ne pourra jamais être clairement déterminée. Quelques exemples rapportés ci-après sont ainsi à observer avec prudence, même si nous avons cru pertinent de les présenter dans notre développement se rapportant aux contextes rituels.

5.2.1 Les os longs

5.2.1.1 Instruments de musique

Kangling

Le *kangling*⁵¹⁰ est un instrument à vent tibétain façonné dans un fémur humain. L'os d'un maître est préférentiellement utilisé pour cette manufacture (Loseries-Leick 2008, p. 225).

Ces objets sont sacrés et utilisés dans les rites funéraires et dans les rites *chöd*⁵¹¹, une pratique méditative qui a pour but de détacher l'homme de son « moi ». Cette pratique utilise la visualisation du démembrement du méditant pour aider celui-ci à se détacher de son corps. Dans le yoga tantrique, la contemplation d'images concrètes de mort constitue un pilier de la méditation. Le pratiquant côtoie la mort aussi bien

510 Du tibétain « *rkang-gling* », qui signifie littéralement « jambe-flûte ».

511 « *chö* » signifie littéralement « découpe » en tibétain.

spirituellement⁵¹² que physiquement puisque « les charniers (...) sont, pour les yogis tantriques, les lieux privilégiés où peut s'accomplir la transmutation » (Musée Guimet 2003, p. 11). Dans ce contexte bien particulier, l'intervention de l'os humain agit comme un levier de méditation qui permet au pratiquant d'avancer vers la libération spirituelle par la prise de conscience de la vacuité de l'existence physique et de l'impermanence des situations terrestres⁵¹³.

Dans la méditation, la musique intervient comme un art total : chaque élément de la musique doit se faire le « reflet de l'esprit » du pratiquant. La partition est d'ailleurs élaborée afin d'entrer en connexion avec les tribulations de l'esprit pendant l'exercice (Chong Lee 2010). Il nous paraît donc naturel que l'instrument de musique doive répondre aux mêmes exigences : sa substance physique (l'os) et spirituelle (l'esprit du maître habitant le fémur) tendent à inciter le méditant au détachement du corps.

Flûtes

Parmi les instruments de musique en os humain, les flûtes sont bien représentées. Leur découverte a parfois été faite lors des tâtonnements de l'archéologie et les contextes de trouvaille sont malheureusement largement méconnus. Ainsi, une flûte inca en os long humain pour laquelle nous disposons de peu d'informations est conservée à l'Amano Museum de Lima.

Il est intéressant de constater que, dans certains contextes culturels, même lorsque les flûtes ne sont pas manufacturées en os humains, elles demeurent toutefois fortement reliées au monde des morts. Les flûtes sacrées des tribus amazoniennes, fabriquées en bois de palmiers (Carvalho *et al.* 2000, p. 33), représentent ainsi les ossements des ancêtres. Elles sont d'ailleurs traitées comme les dépouilles mortelles : des inhumations et exhumations successives imitent le rituel de double-funérailles pratiquées pour les hommes (Chaumeil 1997, p. 104).

L'analogie de forme entre l'os humain et la flûte peut peut-être expliquer ce lien étroit entre les restes des ancêtres et ce type d'instrument dans plusieurs cultures.

Omichicahuaztli

Un *omichicahuaztli*⁵¹⁴ est un instrument de musique mésoaméricain façonné dans un os long massif (fémur, humérus ou tibia⁵¹⁵). L'ossement peut être conservé entier ou bien être privé de ses extrémités proximales et distales pour faciliter l'utilisation de l'instrument. Cet instrument est muni d'entailles qui s'échelonnent sur la longueur diaphysaire de l'os. Il permet d'émettre des sons par percussion et par raclage de l'ob-

512 Les tantras engagent à laisser entrer des pensées qui paraissent d'une violence inouïe pour le lecteur occidental. Ces tantras invitent à la visualisation de corps en souffrance léthale ou en putréfaction afin d'atteindre un état de conscience modifiée. Les seuls noms des tantras évoquent bien leur contenu : *Ro Gye Ma* = « *Feast of the Corpse* », *Rü Trug Ma* = « *Shaking meat off the bones* » (Dorje & Kongtrul 2007, p. 68).

513 Le même rôle est dévolu aux perles et tablettes en os humain qui ornent les *shanmudra*. Le *shanmudra* est un tablier de shaman au Tibet et au Népal : deux sublimes exemplaires sont conservés au *British Museum* (inv. 1992.12-14.87af ; inv. 2003.9-29.1).

514 Du Nahuatl « *Omilt* » signifiant « os » et « *Chicahuaztli* » signifiant « important bâton » (Higelin Ponce de Leon & Sanchez Santiago 2014).

515 Un exemplaire de la collection Lumholtz a été exécuté dans un ulna (Pereira 2005, p. 298).

jet⁵¹⁶ (fig. 5.13). G. Pereira souligne l'utilisation de coquillages, de morceaux d'argile ou de pierre afin d'effectuer le raclage (Pereira 2005, p. 295). La présence d'une cloche en cuivre associée à l'*omichicahuaztli* de la tombe d'enfant de San Antonio Carupo (Faugère 2008) nous éveille à la possibilité d'instrument composite permettant d'effectuer des sons variés.

L'utilisation des *omichicahuaztli* est répandue dans le temps et l'espace : l'usage semble s'étendre depuis le début de la période pré-classique⁵¹⁷ à la période post-classique⁵¹⁸. On constate la présence de ces objets sur une vaste zone géographique, du Mexique de l'ouest jusqu'au Guatemala (Pereira *op. cit.*, p. 296). Son usage concerne donc plusieurs populations : les Aztèques, les Mixtèques, les Toltèques et les Tarasques.

L'étude des pièces de la collection Lumholtz effectuée par G. Pereira montre que l'acquisition des ossements s'est faite sur corps frais : le démembrement et le nettoyage des ossements ont laissé des traces caractéristiques (Pereira *op. cit.*, p. 299-301). L'utilisation de l'instrument par frottements a, de son côté, laissé des lustres d'utilisation (Pereira *op. cit.*, p. 301-302). La présence de perforations près de l'épiphyse, permettant l'exposition de l'instrument ou son port par les musiciens, a été discutée sur plusieurs exemplaires archéologiques (Higelin Ponce de Leon & Sanchez Santiago 2014). Notre inventaire des pièces exposées dans les différents musées montre que ces instruments sont parfois porteurs de décorations faites d'incisions géométriques, figuratives et même glyphique comme c'est le cas sur l'exemple exposé à l'*Instituto Nacional de Antropología e Historia* de Mexico (inv. 10-0594026)⁵¹⁹.

La question des conditions d'acquisition de l'ossement est encore sujette à discussion. Cependant, l'hypothèse d'une origine guerrière est souvent mise en valeur par les commentateurs (Higelin Ponce de Leon & Sanchez Santiago 2014). De notre côté, nous avons remarqué qu'aucun *omichicahuaztli* manufacturé dans des ossements d'immatures jeunes n'avait été mentionné dans la littérature. Ce fait est intéressant car les enfants semblent également exclus du processus de création de fémur-*regalia* mayas⁵²⁰. Deux facteurs différents peuvent expliquer cette exclusion des jeunes pour la création d'artefacts osseux.

Tout d'abord, nous devons prendre en considération que, factuellement, un ossement immature est moins apte à fournir un support propice pour la création d'un *omichicahuaztli*. La corticale, peu épaisse, risquerait de restreindre les potentialités de l'instrument en entravant la création d'entailles profondes. Ensuite, la longueur de la diaphyse est moindre, entraînant ainsi la création d'un objet plus réduit. Enfin, certains *omichicahuaztli* arborent leurs épiphyses conservées : c'est le cas sur la statuette du *Worcester MA ArtMuseum* (fig. 5.13). Or, les ossements immatures possèdent des épiphyses non encore soudées ce qui pourrait réduire la portée esthétique de l'instrument. Il est également possible d'envisager que les enfants ne possédaient pas le statut social indispensable afin d'être éligible en tant que « donneur » pour la création d'objets rituels.

516 L'utilisation d'os longs animaux pour la création de ce type d'instrument est connu depuis le Paléolithique en Europe occidentale. L'exemplaire de l'abri Cellier est le plus célèbre d'entre eux.

517 2 500 av. J.-C.

518 La période classique prend fin avec la conquête espagnole en 1519.

519 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Objets en os humain ».

520 Voir *infra* « 5.2.1.2 *Regalia* mésoaméricaines ».

Figure 5.13. *Omichicahuaztli*. A : Exemple archéologique des collections de l'Ethnologische Museum de Berlin, photographie de P. Gaussein. B : Statue de la période pré-classique représentant un joueur d'*omichicahuaztli*, conservée au Worcester ArtMuseum (inv. 1947.20).



L'utilisation de cet instrument est illustrée par une image du *Codice Vindobonensis*. L'instrument apparaît alors entre les mains de la divinité Quetzalcoatl, qui frotte un fémur entaillé avec un autre ossement indéterminé. L'ensemble est posé sur un crâne sec, qui a pu être utilisé comme une caisse de résonance afin d'amplifier le son de l'instrument (Beyer 1969 b.).

Les missionnaires espagnols rapportent que l'instrument était utilisé en contexte funéraire, pour les cérémonies concernant les chefs et les guerriers uniquement (Murrell Stevenson 1976, p. 58). Le contexte archéologique de trouvaille tend à renforcer ce témoignage puisque de nombreux *omichicahuaztli* sont retrouvés à l'intérieur même des sépultures. Dans la sépulture 5 du site tarasque de Tzintzuntzan (Michoacán, Mexique), sept instruments ont été découverts au milieu des ossements humains (Pereira *op. cit.*, p. 296). On les retrouve également en contexte funéraire sur les sites mexicains de Chupicuaro, Tacambaro, Mitla (Pereira *op. cit.*, p. 297), Huandacaro (Martínez González 2013) et San Antonio Carupo (Faugère 2008).

Mais les *omichicahuaztli* sont également retrouvés dans des contextes moins facilement interprétables. C'est le cas de l'exemplaire taillé dans un fémur humain retrouvé lors des fouilles du site aztèque d'Azcapotzalco (au nord-ouest de Mexico)⁵²¹. L'objet était dans une fosse de 1,30 m sur 1,70 m dans laquelle avaient été inhumés douze cadavres de chiens. Le site a fourni un second exemplaire d'*omichicahuaztli*, celui-ci exécuté dans un humérus de chien (INAH 2014). L'inhumation toute proche des canidés, hors de tout contexte sacrificiel de dédicace d'un bâtiment, est parfaitement inhabituelle. Serions-nous face à une sépulture collective animale ? Le façonnage d'un même instrument de musique en os humain et en os canin pourrait-il souligner un statut particulier de l'animal sur ce site ? Le chien était-il ici assimilé à l'homme ? La question n'est pas solutionnable en l'état actuel de nos connaissances et la complexité du discours mésoaméricain autour du corps modifié laisse présager de belles décennies de recherche.

521 Fouilles menées sous la houlette de l'*Instituto Nacional de Antropología e Historia*.

5.2.1.2 Les *regalia* mésoaméricaines

Si les principaux os longs ont pu être utilisés en Mésoamérique pour créer des instruments de musique rituels, d'autres usages sont également connus. L'engouement pour les os longs s'est cristallisé de manière intense autour des fémurs. Ces ossements ont ainsi été utilisés afin de créer des artefacts qui ont été interprétés comme des « sceptres ». Trois types de sources archéologiques nous renseignent sur ce phénomène : les représentations lapidaires, les sépultures incomplètes et les objets manufacturés eux-même, considérés comme des insignes de pouvoir. Nous proposons de dresser ici une synthèse des caractéristiques de ces artefacts particuliers.

Ces fémurs sont très peu transformés dans leur morphologie. Sur le linteau de la tombe 6 du site de Lambityeco (Oaxaca, Mexique), le fémur que tient le guerrier est ainsi représenté brut de toute modification anthropique.

Ces artefacts font parfois l'objet de décoration plus ou moins étendue. Sur le site de Tláhuac (Mexico, Mexique), un fémur-*regalia* affiche une représentation gravée du dieu Ehécatl-Quetzalcóatl dans un ciel étoilé (reproduit dans Klein 2002, fig. 12, p. 35). C'est, à notre connaissance, l'unique représentation d'une « scène » sur un fémur humain maya.

En revanche, la présence de portraits est plus courante. Nous présentons ici deux exemples issus des collections de l'*Ethnologische Museum* de Berlin (fig. 5.14). Ces têtes de personnage semblent être celles de dignitaires portant une coiffe, des ornements nasaux et des boucles d'oreilles. Nous n'avons pas trouvé d'indice permettant d'établir une correspondance entre ces visages et des divinités (Stone & Zender 2011 ; Bezanilla 2006). Nous optons donc pour l'hypothèse de portraits de personnes réelles, peut-être ceux des « donneurs » de matière première.

L'exemple de l'objet d'Ek Balam (Yucatan, Mexique) est quant à lui unique dans l'aire maya : il présente une inscription nominative. Retrouvé dans la tombe du roi de la ville, il est gravé d'une phrase mentionnant que le fémur a été pris sur le squelette du père du régent inhumé. Cet objet est le seul exemple connu portant la mention écrite de son « donneur » (Fitzsimmons & Shimada 2011, p. 71).

Nous nous demandons si cet exemple, jugé exceptionnel, ne pourrait pas simplement être une variante au sein d'un phénomène plus global de désignation de la personne par son os fémoral. En effet, l'idée que la personne est représentée par son fémur semble exprimée à travers d'autres sources. Dans le *Codice Florentino*, C. F. Klein voit dans le fémur l'illustration de la personne, de l'individualité, car la paire d'ossements est associée à un visage qui semble être la représentation bienveillante de l'ancêtre (Klein 2002, p. 34). Écrire le nom du défunt sur l'ossement ne vient alors peut-être qu'ajouter explicitement ce qui est culturellement admis par la population produisant l'artefact. Les portraits gravés sur les *regalia* pourraient alors bien être les pendants graphiques de l'écriture nominative de l'exemplaire d'Ek Balam.

L'assimilation d'un fémur à la catégorie des *regalia* repose donc sur la présence de représentations graphiques. Toutefois, la possibilité de décoration non pérennes aujourd'hui disparues de la corticale sur certains fémurs nous semble sous-évaluée. De plus, nous nous demandons également si de nombreux fémurs isolés en contextes sépulcraux n'auraient pas pu avoir fonction de *regalia* mais sans avoir été diagnostiqués en tant que tel, à cause de l'absence d'éléments distinctifs. Des fémurs surnuméraires retrouvés dans des tombes, selon des dispositions spatiales particulières, pourraient



Figure 5.14. Portraits sur des possibles regalia. Collections de l'Ethnologische Museum de Berlin, photographies de P. Gaussein.

potentiellement avoir eu valeur de symbole de passation de pouvoir, sans avoir été porteurs d'aucune décoration. Ainsi, la sépulture 21 du site de Potrero de Guadalupe (Michoacan, Mexique)⁵²², la Sépulture 1 de Chiapa de Corzo (Chiapas, Mexique) et la sépulture 48 de Tikal (Guatemala) pourraient peut-être avoir contenu des fémur-*regalia* non décorés⁵²³.

Les représentations de dirigeants et de combattants tenant dans leur main des fémur-*regalia* sont nombreuses (Feinman *et al.* 2010, p. 1090-1091). Nous avons déjà mentionné le linteau de la tombe 6 du site de Lambityeco qui représente deux guerriers zapotèques tenant chacun un fémur humain. Cette même tombe fournit justement des squelettes sur lesquelles les fémurs ont été prélevés. Sur les 12 fémurs qui auraient dû normalement être présents dans la tombe⁵²⁴, seulement trois fémurs étaient encore présents. Dans tous les contextes sépulcraux présentant des fémurs manquants que nous avons eu l'occasion de consulter à travers la bibliographie (El Peru-Waka (Guatemala), Mitla Fortress et Lambityeco (Oaxaca, Mexique)...), l'organisation des restes osseux semble correspondre à une reprise du fémur sur squelette dans la mesure où le bas de

522 La position particulière de certains ossements, déposés sur les dalles de fermeture des chambres funéraires, peut nous orienter vers une interprétation telle que celle-ci.

523 Ce fait est peut-être à mettre sur le compte d'une passation de pouvoir dans un contexte non royal, au sein d'une simple lignée d'aristocrates ou de roturiers.

524 Cette tombe contenait en effet six individus ne présentant aucune malformation ou amputation apparente des membres inférieurs.

la jambe et les os pelviens sont approximativement conservés en place anatomique. Parfois, le fémur est repris sans aucun bouleversement des autres ossements, comme c'est le cas sur la sépulture du site de San Pablo Villa de Mitla (Oaxaca, Mexique) (Feinman *et al.* 2010).

Contrairement aux os utilisés pour créer les *omichicahuaztli*, nous avons constaté que les os utilisés comme *regalia* n'arboresc jamais de traces prouvant leur récupération sur corps frais⁵²⁵. La ré-évaluation d'une plus grande collection d'objets serait nécessaire afin de confirmer l'hypothèse selon laquelle les logiques d'acquisition des ossements pour la création de *regalia* et d'*omichicahuaztli* sont diamétralement opposées, même si elles ont pour cible le même segment anatomique.

Au sein d'une population qui pratique les sacrifices humains régulièrement et les sacrifices sanglants personnels quotidiennement (Graulich 2005), la mutilation du corps n'est pas un tabou. Au contraire, elle s'affiche comme l'assumption de sa responsabilité individuelle dans la bonne marche du monde et s'exhibe jusque sur le sourire des puissants⁵²⁶. Puisque la mutilation des corps en chair n'est pas un problème, le choix de prélever l'os après la décomposition naturelle du corps doit donc fatalement répondre à une préoccupation particulière, spécifique à cette pratique précise. Nous pouvons envisager l'hypothèse d'une passation de pouvoir qui se cale sur le temps de la décomposition du prédécesseur. Cette hypothèse est parfaitement valable si l'on se réfère aux nombreux systèmes de succession observés par les ethnologues, où la dégradation du corps du roi défunt devient la matérialisation de la transmission du pouvoir vers le prochain régent.

Un autre point, non abordé dans la littérature à notre connaissance, nous paraît très important : il s'agit des critères de sélection qui permettent de faire un choix parmi les morts, pour sélectionner ceux qui seront prélevés. L'absence de fémurs immatures prélevés semble nous indiquer que seuls les adultes possédaient l'énergie nécessaire et le statut social pour devenir des pourvoyeurs de *regalia*⁵²⁷. En revanche, les femmes sont également concernées par la reprise des fémurs et ont donc pu fournir des fémurs pour les *regalia* : la défunte dont les deux fémurs et le crâne ont été repris dans la riche sépulture du site d'El Peru-Waka (Guatemala) a clairement été identifiée comme étant une femme (Lee *et al.* 2004). En revanche, parmi les représentations lapidaires de dignitaires tenant un fémur que nous connaissons, nous n'avons pas trouvé de femme représentée. Les femmes sont-elles juste moins couramment placées à des postes prestigieux qui leur imposent le port de ce type d'objet ? Est-ce que ce manque n'est alors qu'un simple biais de la conservation qui s'applique à un corpus de représentations déjà minoritaire ? Ou alors la femme aurait-elle eu uniquement le pouvoir d'ancrer le dirigeant dans la lignée ancestrale sans elle-même pouvoir accéder à l'autorité et porter les *regalia* ?

L'usage des ossements longs humains pour la création d'artefacts utilitaires est connu dans de nombreux sites mésoaméricains. Pour les aires maya et zapotèque, les sites les plus emblématiques de cette pratique sont Monte Alban (Oaxaca, Mexique)

525 Notre étude est pour le moment prospective. Il conviendra de revenir sur le matériel afin de vérifier qu'aucune trace de découpe n'ait échappé à la vigilance des fouilleurs.

526 À travers la pratique des mutilations dentaires (Fastlicht 1959).

527 Alors que, par ailleurs, les enfants peuvent faire l'objet d'autres types de manipulations post-dépositionnelles comme sur le site de Potrero de Guadalupe.

(Caso 1969), Uaxactum et Tikal (Guatemala) (Fitzsimmons 2011) et les quartiers de Xalla et Teopancazco à Teotihuacan (Mexico, Mexique) (Perez Roldan 2005). Sur ces sites, l'os humain est utilisé au même titre que l'os animal : les objets créés ne sont effectivement pas spécifiques en fonction de l'espèce. Ainsi, de nombreux burins créés en ulna, tibia et fémur humains se retrouvent à Xalla et Teopancazco (Perez Roldan 2005). Si la proportion d'os humains utilisés est moindre par rapport à l'emploi des ossements des autres mammifères, les pourcentages sont probablement influencés par une moins bonne accessibilité de la matière première et non par un tabou quelconque. Ainsi, à Teotihuacan, près de 22 % des objets en os de mammifères sont manufacturés en os humain⁵²⁸. Ces phénomènes semblent liés à des activités guerrières ou sacrificielles : certains sites présentant ce type d'usage des ossements humains fournissent également des preuves matérielles de cannibalisme. C'est le cas du site de Tlatelcomila (F. D. Mexico ; Trujillo-Mederos *et al.* 2015).

Le phénomène de la création des *regalia* mésocaméricaines nous semble répondre à une logique parfaitement différente. Cet artefact est bien plus qu'un objet utilitaire permettant de figurer la passation de pouvoir et de symboliser la lignée ancestrale. Le fémur travaillé acquiert une portée magico-religieuse, puisque cet os est censé concentrer l'énergie de la personne défunte (Marcus 2006). Arborer un fémur ancestral permet alors de légitimer la descendance par la possession d'un bien très « personnel » au sens propre du terme.

5.2.1.3 Armes rituelles et objets d'initiation sanglante

Les ossements humains sont régulièrement utilisés afin de créer des objets pointus, utilisés comme des armes. Les récits des ethnographes nous rapportent de nombreux exemples. Des dagues sont ainsi faites dans des ulnas pris sur des ennemis chez les Iroquoiens du Nord entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle (Williamson 2011, p. 213).

Ce type d'objets pointus en os humains est régulièrement utilisé pour opérer des mutilations rituelles lors de certains rites de passage, particulièrement lors des rites d'agrégation dans l'âge adulte.

Nous dressons ici un rapide panorama des objets pointus en os humains les plus emblématiques connus par l'ethnographie et l'archéologie.

Dagues en Nouvelle-Guinée

Certaines populations du nord-est de la Papouasie Nouvelle-Guinée produisent des dagues à partir de fémurs humains. Ces dagues sont fabriquées au cours d'un rituel appelé « *Emi bun bilong yumi* », que l'on peut traduire littéralement par « ceci sont nos ossements » (Newton 1989, p. 306). La dimension magique de l'objet est renforcée par la sculpture d'éléments graphiques symboliques et par l'ajout d'éléments supplémentaires (plumes, végétaux magiques comme le gingembre) (Newton 1989, p. 309). Chez les Asmat, ce sont des noix sacrées qui sont utilisées pour décorer le fémur et éviter d'avoir à le graver, ce qui altérerait sa forme originelle de manière trop poussée (Rockefeller 1967, p. 338). Ces armes rituelles peuvent être façonnées dans des ossements d'ancêtres ou d'ennemis : le choix du donneur varie selon les populations.

528 Calcul effectué d'après les données brutes rapportées par Perez Roldan 2005, p. 161 (71 objets en os humain, contre 255 en os de mammifères non humain).

Parmi les ethnies pratiquant le façonnage de fémurs d'ancêtres on trouve en premier lieu les Kwoma et les Iwam de la rivière May, les Asmat, les Senap du Haut Sépik⁵²⁹ (Newton 1989, p. 308). En revanche, les Alambalak récupèrent uniquement les fémurs de guerriers vaincus pour cet usage (Haberland & Seyfarth 1974, p. 136-142). Cette différence dans le choix du « donneur », qui peut paraître radicale, ne nous semble pas altérer véritablement la teneur symbolique du discours. Le guerrier vaincu est considéré comme un *alter-ego* : il représente donc, aussi bien que l'ancêtre réel, l'Humanité dont se réclame également le porteur de l'objet. Cette assimilation à une même humanité, qui peut parfois aboutir à une véritable adoption de l'ennemi au sein du panthéon lignager, est aussi observée chez des populations pratiquant indifféremment des rites autour de la tête de l'ancêtre et de l'ennemi.

L'utilisation des dagues en fémur est toujours magico-religieuse même si l'on note quelques variations dans l'usage en fonction des ethnies. Chez la majorité des populations du Haut et du Moyen Sépik, la dague sert principalement aux mutilations péniennes qui ont lieu pendant les initiations des jeunes garçons. Chez les Kwoma, cette arme sert à certains meurtres rituels. Cependant, J. Whiting rapporte que les dagues en os humains sont utilisées principalement pour chasser les fantômes et que les hommes les portent à la ceinture lorsqu'ils veulent se prémunir des apparitions quand ils sortent de nuit (Whiting 1941, p. 135).

L'usage de l'os humain, en plus de sa dimension ancestrale, se rapporte à la figure mythique du cassowary. Dans la mythologie des populations du Sépik, c'est avec les os de la Mère Cassowary que l'Humanité est créée. L'homme est une incarnation secondaire du cassowary primordial : ainsi, l'os de l'homme est assimilable à l'os du cassowary. Par la création de dague en os humain, on effectue donc un substitut de dague en os de cassowary et on élabore un discours autour de l'origine mythique (Newton 1989, p. 323).

Nous pouvons donc arguer que la dague en os humain sert un discours sur l'origine doublement signifiant. Il s'agit de souligner à la fois l'origine mythique (avec le rappel à la parenté divine cassowary) et l'origine biologique (avec le rappel de la parenté humaine réelle). Nous avons remarqué, lors de nos prospections dans les collections muséales, que de nombreuses dagues étaient parfois pourvues d'incrustations de dents humaines : trois exemplaires de la collection J. H. Holmes du *British Museum* possèdent cette particularité⁵³⁰. Cette combinaison de deux éléments osseux est peut-être un moyen de faire écho à cette double ascendance : on rappelle à la fois l'ancêtre mythique (*via* l'ossement de cassowary) et l'ancêtre concret, individualisable (*via* la dent humaine).

Instruments pour modifications corporelles Baruya

Les Baruya sont implantés sur une montagne surplombant les basses-terres de Papouasie Nouvelle-Guinée. Au sein de cette population, un des os de l'avant-bras du défunt est récupéré puis époiné pour percer le nez des jeunes garçons initiés. M. Godelier a eu l'occasion d'observer un de ces artefacts. L'os transformé est conservé

529 Dans le cadre d'une création à partir d'un fémur d'ancêtre, les règles de transmission de l'objet sont immuables : le fémur du père revient à son fils.

530 inv. Oc1951,07.180 ; Oc1951,07.181 ; Oc1951,07.182 .

dans un « *Kwaimatnié* », c'est-à-dire un objet cérémoniel qui se présente sous la forme d'un paquet oblong en écorce, entouré d'un « *ypmoulié* » de couleur rouge. Le « *Kwaimatnié* » qui a été observé par M. Godelier contenait un os humain époinché, des os d'aigles, une herminette en pierre noire et des noix que l'on appelle « oeil de bébé ». L'ensemble était conservé dans la maison des hommes et sorti pour les initiations des jeunes garçons (Godelier 1992).

Il est intéressant de se demander quels pourraient être les moyens pour un archéologue de comprendre le sens de cet étrange paquet (dont d'ailleurs ne subsisteraient que les éléments non périssables).

Lances Chamorro

Chez les Chamorro de l'île de Guam et des îles Mariannes (Micronésie) des pointes de lances sont fabriquées en os humains⁵³¹. On retrouve ces objets dans des contextes sépulcraux sur le terrain archéologique. Ce type de lances a été retrouvé sur le site de San Antonio (Guam), de Saipan⁵³² (îles Mariannes) mais également sur le site d'Apotguan⁵³³ (îles Mariannes).

Les auteurs soulignent que les os longs des membres sont utilisés. Seul le fémur semble négligé et n'a été employé que pour un artefact du site de Rota (îles Mariannes) (Hanson 1997). D'après la littérature archéologique, l'os le plus souvent utilisé pour la création de ces objets serait le tibia. Cependant, nos propres observations sur les pointes d'Apotguan suggèrent l'utilisation de radius pour au moins deux pièces⁵³⁴. Sur l'une des pièces, la morphologie de l'extrémité proximale, avec la tubérosité radiale et le col de l'ossement, est clairement conservée. Sur l'autre pièce, l'observation de la morphologie du premier tiers distal de la diaphyse permet l'attribution au radius également. D'après nos observations des documents photographiques du site de Saipan, le radius a aussi été utilisé pour deux pièces⁵³⁵.

Voici les caractéristiques techniques que présentent ces objets. L'extrémité est époinchée pour faciliter la pénétration. Les fûts sont évidés et taillés de barbelures profondes. Les barbelures sont probablement destinées à augmenter l'hémorragie en créant des déchirures supplémentaires en cas de tentative d'extraction. De plus, l'évidement du fût et la profondeur des barbelures fragilisent la pièce qui est conçue pour se briser dans la plaie afin de rendre l'extraction encore plus difficile.

En plus de son efficacité mécanique, la puissance de l'objet était bien sûr censée être renforcée par le caractère magique de son matériau. D'après W. Cowley, quand une pointe en os humain touche un homme, celui-ci meurt dans un délai de sept jours (Glyndwr 1997). L'utilisation de telles armes pour tuer des hommes est effectivement illustrée par l'individu inhumé dans la sépulture 57 du site d'Apotguan. Le sujet a été

531 Voir la fiche de la population dans le catalogue « Manipulations mortuaires post-dépositionnelles des populations actuelles et subactuelles ».

532 D'après Graves, communication personnelle rapportée dans MacNeill 2002, p. 175.

533 Sur le site d'Apotguanla, la sépulture 1 contient un projectile, la sépulture 57 contient dix projectiles.

534 Ces observations ont été réalisées d'après les photographies des pièces publiées dans MacNeill 2002.

535 Encore une fois, c'est la morphologie caractéristique du premier tiers distal de la diaphyse radiale, avec sa face postérieure bombée et sa face antérieure plane, qui permet la reconnaissance. Ces observations ont été réalisées d'après les photographies de Dr. Judy Flores – *CNMI Historic Preservation Office*.

transpercé au niveau du thorax par une pointe en os humain : celle-ci a été retrouvée *in situ* dans le corps de la victime. Neuf autres projectiles similaires avaient été déposés dans la tombe auprès du corps⁵³⁶.

Hameçons mélanésiens et polynésiens

La tradition des hameçons composites incluant des pointes en os humain est connue en Mélanésie⁵³⁷ et en Polynésie (Hawaï⁵³⁸ et île de Pâques⁵³⁹) pour les plus récentes périodes préhistoriques. L'os humain est réservé à la confection des objets les plus imposants, utilisés pour la pêche au requin. L'utilisation de fémurs garantit la possibilité de créer des hameçons doubles particulièrement robustes (Kirch 1985, fig. 181, p. 203) et pourvus de barbelures taillées dans la corticale très épaisse. Les ossements de guerriers valeureux sont évidemment privilégiés. E. Kaipu écrit même que les hameçons royaux étaient faits uniquement avec le fémur d'un grand chef : un exemplaire tiré du fémur du chef Pae est ainsi connu par les sources⁵⁴⁰. La récupération des ossements était crainte et les sépultures étaient cachées pendant les conflits armés afin de prévenir l'humiliation d'une exhumation destinée à fournir la matière première (Kirch *op. cit.*).

Le *mana* contenu dans ces ossements garantissait leur efficacité pour attraper des proies féroces (Kirch 1985, p. 204). Adaptés à la pêche, nous soupçonnons qu'ils ont pu également avoir une fonction rituelle. Les informateurs de F. Mazière lui décrivent que, lors des sacrifices humains, les victimes étaient amenées vers le lieu du sacrifice en étant traînées par un hameçon qu'on leur enfonçait dans la bouche⁵⁴¹ (Mazière 1957, p. 190-191). Même si aucune source ne le mentionne, nous pensons que l'utilisation d'un hameçon en os humain serait particulièrement approprié pour cet usage. En effet, l'utilisation du tissu humain constituerait alors un rappel à la condition utilitaire du corps de l'homme lorsqu'il est mis à mort pour le bien commun.

5.2.1.4 Parures rituelles et charmes

Ivi po'o

Dans les îles Marquises, certains os longs des défunts étaient récupérés pour la préparation de viroles que l'on appelle *ivi po'o* (fig. 5.15). Ces petits cylindres sont sculptés d'une figure humaine stylisée de type *tiki*, le plus souvent représentée en buste (fig ; 5.15, cliché A), exceptionnellement représentée en pied (fig. 5.15, cliché B). Les *ivi po'o* pouvaient servir d'ornements de cheveux réservés aux hommes d'après certains ethnologues (Mazière 1957, p. 94). Nous les retrouvons également dans la composition de

536 Le défunt a été inhumé au milieu d'autres sépultures et sa structure sépulcrale ne présente pas de signes particuliers mis à part la présence des armes en os dans la tombe.

537 Un hameçon rapporté en 1860 de l'archipel Bismarck est conservé au *British Museum* (inv. Oc.4317).

538 Le *British Museum* en conserve plusieurs exemplaires : inv. Oc. HAW 63 ; Oc. HAW 64 et Oc. HAW 66 ; Oc. HAW 67 ; Oc. HAW 69.

539 Un exemplaire provenant de l'Île de Pâques est conservé au *British Museum* (inv. Oc. 1889,1010/3).

540 Manuscrit cité par Bacchilega 2007, p. 136.

541 Cette cérémonie était réservée aux sacrifiés issus de la tribu : lorsque les sacrifiés étaient des guerriers vaincus, le protocole de mise à mort était différent.



Figure 5.15. Divers *ivi po'o*, collection privée.
Photographie J. Kerner.

nombreux objets : ils servent ainsi de contrepoids sur des frondes⁵⁴². Un *ivi po'o* peut aussi maintenir une grappe de cheveux humains sur une conque musicale⁵⁴³ ou orner le manche d'un large éventail en fibre de coco⁵⁴⁴.

Nous n'avons pu effectuer qu'un rapide examen macroscopique de quelques exemplaires du Musée des Beaux Arts de Chartres. Voici les quelques remarques que nous avons pu engranger concernant les procédés de fabrication en attendant qu'une étude tracéologique ultérieure ne permette d'apporter des précisions supplémentaires. La diaphyse de l'os a été sciée dans le sens horizontal afin de conserver une portion d'os entre 4 et 8 cm de haut. L'os trabéculaire a été extrait afin d'élargir la cavité médullaire de la diaphyse. La surface diaphysaire est sculptée sur toute la circonférence de l'os.

Nos observations, effectuées depuis les vitrines des musées et *via* les photographies des catalogues de musées en ligne, nous invitent à penser que les humérus et les fémurs étaient les os le plus utilisés pour la fabrication de ces artefacts. La morphologie régulière des diaphyses de ces deux ossements permet d'obtenir un objet final presque cylindrique. De plus, la corticale épaisse autorise les sculptures profondes pour figurer la divinité. Humérus et fémurs sont donc les ossements idéaux pour la création de ce type d'objet. Toutefois, un tibia a été utilisé pour créer l'un des exemplaires du Musée de Chartres : la section triangulaire de l'objet ne laisse aucun doute sur l'identification de l'os dont il a été extrait.

Tête fémorale incisée

Une tête fémorale incisée de motifs géométriques et percée de cinq trous a été découverte dans la sépulture AH 168 sur le site de Gan en Slovaquie. L'objet a été daté de 1 900 av. J.-C.. La nature humaine de l'os est très probable⁵⁴⁵ car le site a fourni également une amulette crânienne humaine retrouvée dans la sépulture 88 (Šefcakova *et al.* 2011).

542 C'est le cas sur l'exemplaire du Musée d'Édimbourg (NMS : A. UC353, fin du XVIII^{ème}, début du XX^{ème} siècle), reproduit dans le catalogue de l'exposition *Pacific Encounters: art and divinity in Polynesia 1760-1860* présenté au *Sainsbury Center for Visual Art* de l'Université d'East Anglia puis au musée du quai Branly (Hooper 2008, p. 162).

543 C'est le cas sur l'exemplaire du Musée de Cambridge (CUMAA : 1922.1166, fin du XVIII^{ème}, début du XX^{ème} siècle) (Hooper 2008, p. 162).

544 C'est le cas sur l'exemplaire du *British Museum* (BM : 1969, fin du XVIII^{ème}, début du XX^{ème} siècle) (Hooper 2008, p. 160).

545 Toutefois, les analyses menées au CT-Scann n'ont pas permis d'exclure formellement la possibilité que cet artefact soit manufacturé dans une tête fémorale d'ours (*ursus spelaeus*).

Pour ces deux objets en os humain, la fonction de parure est fortement suspectée. Toutefois, leur présence en contexte funéraire nous invite à nous poser la question d'une utilisation journalière ou uniquement cérémonielle. Une analyse techno-fonctionnelle complète permettrait d'affiner notre perception en mesurant le degré d'usure des artefacts.

Colliers ornés d'une vertèbre cervicale

Les vertèbres cervicales humaines, et plus particulièrement les atlas, sont utilisées comme pendentif principal de collier chez certaines populations de Papouasie Nouvelle-Guinée⁵⁴⁶. Un des *foramina* alaires⁵⁴⁷ est utilisé comme moyen de suspension : aucune modification n'est donc apportée à la morphologie naturelle de l'os. Ainsi, en contexte archéologique et en l'absence d'étude tracéologique menée sur les orifices transversaires, cet élément de parure entouré de matériaux périssable pourrait apparaître comme un simple ossement erratique sous le regard de l'archéologue.

La récupération de l'atlas sur un corps exige une décomposition totale des chairs. Les attaches musculaires qui maintiennent l'atlas au basio-occipital sont si puissantes qu'une récupération par découpe serait extrêmement fastidieuse et risquerait d'endommager la vertèbre. L'utilisation de ce type de fragment corporel implique donc une manipulation post-dépositionnelle du défunt. Les colliers arborant cette vertèbre sont donc une illustration supplémentaire des nombreuses manipulations pratiquées sur les corps après leur décomposition sur cette île.

Les bracelet-mandibules

Dans le monde mésoaméricain, l'importance des fémurs et des crânes a été régulièrement commentée. Notre inventaire met en lumière l'importance d'une autre pièce ostéologique, dont le rôle a été ponctuellement interrogé par les auteurs à l'occasion de découvertes isolées : il s'agit des mandibules humaines détachées du bloc cranio-facial.

Les modifications apportées sur les mandibules sont variées : elles passent par des perforations, des gravures en haut-relief, des peintures et parfois des inclusions de pierres précieuses pour remplacer les dents manquantes sur l'arcade⁵⁴⁸. Certaines mandibules retrouvées en contexte archéologique sont gravées. Ainsi, la mandibule d'Eloxochitlan dans la région de Mazatec (Oaxaca, Mexique) a été gravée du glyphe « D »⁵⁴⁹ (Winter & Urcid 1990 ; Blomster 2011, p. 140). Trois autres mandibules gravées sont connues pour la région de l'Oaxaca : deux mandibules découvertes dans une sépulture du site de Macuilxochilt et une issue d'un site du peuple Santo Domingo Tonalá (Rivera Guzman 2015).

Une fonction de parure est fortement suspectée pour ces artefacts particuliers. Cette utilisation est en effet renseignée par deux sources archéologiques. La première

546 Le *British Museum* en conserve deux exemplaires provenant de Milne Bay. Inv. oc1851.0103.126 ; oc1919.0718.46.

547 Le foramen alaire est l'orifice implanté à la base du processus transverse et qui permet le passage de l'artère vertébrale.

548 C'est le cas pour l'exemplaire originaire d'Oaxaca décrit par Rivera Guzman 2015. Pour le détail des modifications pièces par pièces, voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Objets en os humain ».

549 Ce glyphe est également présent sur l'exemplaire de Tonalá.

est une peinture murale. Sur les murs de la tombe 6 de Lambityeco, une cérémonie de mariage est représentée. Un des participants porte une mandibule en guise de bracelet (reproduit dans Winter & Urcid 1990, fig. 7). Sur le site de Paso Aguascalientes, près de Jalapa del Marqués dans l'Isthmus de Tehuantepec (Oaxaca), un homme a été inhumé alors qu'il portait une mandibule à son avant-bras gauche (Blomster 2011, p. 143). Cette mandibule arborait des perforations qui pouvaient permettre son maintien autour du bras du mort grâce à l'ajout de liens.

Le caractère guerrier ou ancestral de ces bracelet-mandibules est évidemment à interroger. En fonction des contextes, nous pensons pouvoir distinguer ces deux provenances différentes. Dans la sépulture 7 de Monte Alban, les fouilleurs mentionnent la présence de cinq mandibules surnuméraires. Celles-ci ont été retravaillées, peintes en rouge et percées de trous (Caso 1969, p. 60). Dans la tombe, des fémurs sciés, portant des traces de découpe qui trahissent une acquisition sur corps frais, avaient été traités de la même façon. Dans ce cas, nous pensons donc pouvoir déceler une relation étroite entre la mandibule et le fémur, qui ont été peints pareillement. Il est donc possible que la mandibule ait eu une valeur de trophée guerrier dans ce cas précis, au même titre que les fémurs. En revanche, étant donné que des mandibules semblent avoir été prélevées dans des sépultures, il est possible que la mandibule ait également eu une valeur ancestrale et un rôle à jouer dans la transmission filiale du pouvoir. Il est bien sûr possible qu'origines guerrière et ancestrale aient été mêlées, mais il est aussi probable que le choix du « donneur » pour l'acquisition de ces parties du corps diffère selon des variantes régionales. Quoi qu'il en soit, dans le cas de Lambityeco comme dans celui de Monte Alban, nous avons le sentiment que les deux pièces ostéologiques – fémur et mandibule – vont de paire, qu'elles ont une valeur identique ou complémentaire. L'hypothèse d'I. Rivera Guzman (Rivera Guzman 2015, p. 148), qui suggère que l'inscription sur la mandibule de Tonalá (Jalisco) pourrait être le nom du défunt, irait dans le sens d'un tel rapprochement entre fémur et mandibule, tous deux étant alors fortement liés à l'identité du mort⁵⁵⁰. La mandibule de Tonalá pourrait alors bien être l'équivalent mandibulaire de l'exceptionnel fémur d'Ek Balam.

Nous constatons que les bracelet-mandibules et leur représentations sont cantonnés en zone Zapotèque (fig. 5.16)⁵⁵¹. Avec seulement dix occurrences d'objets et une occurrence de représentation, concentrés sur cinq sites archéologiques différents, il serait peut-être hardi de tirer une conclusion définitive. Toutefois, nous sommes tentée de définir ce phénomène comme une particularité zapotèque. Pour cette culture, la mandibule semble venir compléter l'usage symbolique des fémurs, sans pour autant s'y substituer.

Une autre fonction, cette fois-ci illustrée par des sources mixtèques, peut être attribuée aux mandibules des défunts. D'après les codex, A. Caso souligne que les mandibules pouvaient être utilisées comme des masques. Elles étaient placées devant la

550 La seconde hypothèse est que l'inscription est une date calendaire. Cette hypothèse n'entre pas forcément en contradiction avec la possibilité d'un lien fort entre l'ossement et son ancien propriétaire si l'on considère que cette date puisse être celle du décès de l'individu.

551 Une incertitude demeure pour la mandibule de Tonalá. Celle-ci a été attribuée par A. I. Rivera Guzman à la culture mixtèque d'après son lieu d'enregistrement par l'INAH. Toutefois, cette pièce n'a pas été retrouvée en contexte archéologique et son lieu de « découverte » se situe à la frontière des zones d'influence mixtèque et zapotèque. D'autre part, cette pièce est peut-être à rapprocher d'une utilisation mixtèque de la mandibule comme masque et non comme bracelet (voir *infra*).

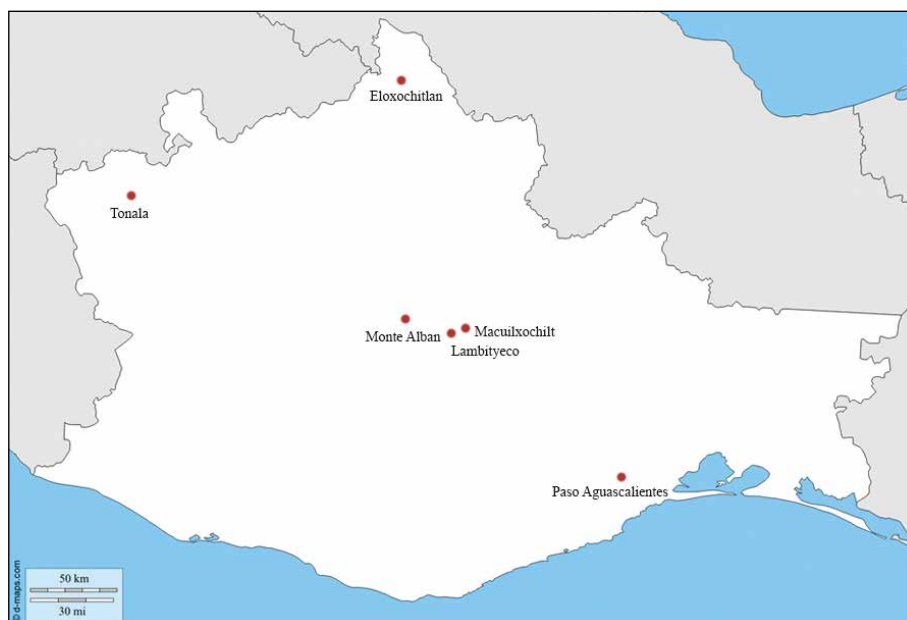


Figure 5.16. Sites archéologiques ayant fourni des mandibules modifiées.

bouche des oracles, des supplicants et des représentations vivantes de divinités (Caso 1969, p. 61). Toutefois, jamais une telle façon de porter la mandibule n'a été illustrée concrètement sur le terrain archéologique. Peut-être son port était-il cantonné aux cérémonies religieuses mais n'entraînait pas dans la panoplie funéraire chez les mixtèques ?

Nous savons que le fémur est censé retenir la puissance de la personne. Peut-être la mandibule était-elle l'objet de transition permettant à cette puissance de s'exprimer de manière intelligible par association avec la parole des anciens qu'elle symbolise ? Un personnage est régulièrement représenté portant une mandibule en masque dans les codex : il s'agit de « Madame 9 Herbe » (Jansen & Perez Jiménez 2013) dont le nom mixtèque original est « *Nuundaya* » qui veut dire « mort » (Blomster 2011, p. 144). D'autre part, les porteurs de ces masques sont régulièrement représentés dans des décors liés au monde des ancêtres et des défunts (Rivera Guzman 2015, p. 154). Le lien entre cette pièce osseuse et le monde des morts en Oaxaca est donc indéniable, même si nous ne sommes pas en mesure de déterminer plus précisément sa portée symbolique.

5.2.2 Le crâne

L'élaboration d'artefacts à base de la tête osseuse humaine se retrouve à toutes les époques et sur tous les continents, tant sa puissance symbolique et la praticité de sa forme sont grandes. La morphologie du crâne en fait un os particulièrement adapté pour la création de contenants, que ceux-ci se présentent sous la forme de coupes ou de boîtes. Des artefacts de plus petites dimensions ont également été manufacturés, afin d'être portés comme parure ou pièce d'habillement.

Encore plus que pour les autres artefacts en os humain, il serait vain de chercher à dresser une liste exhaustive du phénomène de création d'objets autour de la tête des morts. Nous tenterons toutefois d'établir un panorama éloquent, à travers des exemples ethnographiques et archéologiques.

5.2.2.1 Le crâne comme contenant

Le *calva*⁵⁵² façonné en coupe

Coupes crâniennes préhistoriques

Les archéologues des premiers temps de la recherche ont observé avec beaucoup d'avidité les « coupes crâniennes ». Il semblerait que les archéologues aient été portés, dans leur recherche, par la citation épique d'Hérodote :

« *Il s'abreuvait du sang du premier ennemi qu'il terrassait ; il se servait des crânes ennemis comme coupes à boire dans lesquelles les vainqueurs s'abreuyaient de vin* », (Hérodote, Histoire, L, IV, 64-65-66).

Un inventaire précis et une revue de la bibliographie nous permettent de tirer quelques observations de ce phénomène⁵⁵³.

Les « coupes crâniennes » sont façonnées dès le Paléolithique Supérieur et leur étude remonte aux premiers pas de la science archéologique (Breuil & Obermaier 1909). Nous ne reviendrons pas sur les caractéristiques morphologiques de ce type d'artefacts qui ont été largement discutées dans une synthèse récente (Boulestin 2012). Mentionnons simplement pour la compréhension du lecteur qu'une « coupe crânienne » est constituée d'une boîte crânienne découpée dans le sens transverse selon une hauteur variable.

La coupe crânienne la plus ancienne datée directement au C¹⁴ demeure l'exemplaire magdalénien de la grotte de Gough (Somerset, Angleterre) (Bello *et al.* 2011). Toutefois, le site gravettien de Dolni-Vestonice (Tchécoslovaquie) aurait également livré une coupe crânienne⁵⁵⁴. Au Magdalénien, cinq sites ayant livré des coupes crâniennes sont connus : la grotte du Castillo (Espagne), Laugerie-Basse (Dordogne, France) (Glory & Robert 1947), Le Placard (Charente, France) (Le Mort & Gambier 1992), Isturitz (Pyénées atlantiques, France) (Buisson & Gambier 1991) et la grotte de Gough (Bello *et al.* 2011).

Le phénomène de création de coupes crâniennes humaines a été activement commenté pour le Paléolithique. Cependant, H. Breuil a aussi noté la présence d'une coupe crânienne animale sur le site de Choukoutien (Chine)⁵⁵⁵. Il est possible que la manufacture de ce type d'artefacts se soit étendue à d'autres espèces que le genre *Homo*. Sur ce point, une ré-évaluation des collections anciennes nous apporterait probablement son lot de surprises. Ce point nous semble digne d'intérêt car si la pratique de la coupe crânienne n'est pas canton-

552 Nous utilisons régulièrement la nomenclature allemande de R. Martin pour désigner les différents éléments de la tête osseuse. *Cranium* désigne l'ensemble de la tête osseuse avec la mandibule. *Calvarium* désigne la tête osseuse sans la mandibule. *Calvaria* désigne une tête osseuse dont la face est absente. *Calva* désigne un fragment de la voûte crânienne sommitale, exempt de la face et du basi-occipital (Martin 1928). Toutefois, l'utilisation de chaque terme sera explicitée par une paraphrase, afin d'éviter tout malentendu face à une nomenclature parfois source de confusions (Boulestin 2015).

553 Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Coupes crâniennes préhistoriques ».

554 D'après une note manuscrite d'H. Breuil (tapuscrit de la conférence « Les pratiques religieuses de l'humanité quaternaire », archives de l'I.P.H.).

555 L'auteur ne mentionne malheureusement pas l'espèce animale concernée (note manuscrite d'H. Breuil, tapuscrit de la conférence « Les pratiques religieuses de l'humanité quaternaire », archives de l'I.P.H.).

née aux restes humains, la dimension symbolique de ces objets, leurs fonctions, ainsi que leurs conditions de création nous paraissent à ré-interroger en profondeur.

Au Néolithique tardif, la manufacture de coupes crâniennes humaines semble être circonscrite à la Péninsule Ibérique. Le phénomène s'illustre alors sur les sites d'El Mirado et de Cariguela, ainsi qu'avec un exemplaire récemment diagnostiqué pour le site Canon de las Majolicas (Boulestin 2012, p. 37).

La manufacture de coupes crâniennes semble disparaître aux âges des métaux. Pourtant, les manipulations céphaliques demeurent nombreuses pour cette période où le corps mort n'est pas conservé dans un espace clos mais peut être manipulé à diverses étapes de sa décomposition. Pourquoi cet abandon du motif de la coupe crânienne ? Est-il à mettre en correspondance avec un engouement pour la tête dans son intégralité à cette période, comme nous l'avons souligné lors de notre précédent chapitre ? Pourtant, nous aurons l'occasion de souligner que l'intégrité de la tête osseuse est parfois mise à mal pendant l'Âge du Fer pour la création d'autres artefacts. Des formes nouvelles, telles que le masque osseux, apparaissent alors⁵⁵⁶. Ces formes seront à mettre en relation avec l'évolution des pratiques martiales comme avec celle des mentalités.

La plupart des coupes crâniennes arborent des traces de décharnement qui trahissent une acquisition du matériau sur corps frais⁵⁵⁷. Certains objets sont porteurs de décoration. Ainsi, la coupe de la grotte d'Izturitz fournit une gravure d'animal quadrupède représenté de profil (Buisson & Gambier 1991, p. 173).

B. Boulestin a déjà constaté « le lien patent » entre pratique du façonnage des coupes crâniennes et pratique du cannibalisme (Boulestin 2012, p. 38). Ce fait s'illustre particulièrement sur le site néolithique d'Herxheim (Allemagne) (Boulestin *et al.* 2009) et paléolithique de Gough (Cook 1986).

De notre côté, nous avons remarqué que les sites fournissant des coupes crâniennes ont également livré d'autres objets manufacturés en os humain comme des pendeloques en dents humaines sur le site du Placard et de Dolni-Vestonice⁵⁵⁸ ou un possible tibia aménagé sur le site de Gough (Stringer 1985, p. 145). La création de ce type d'artefact n'est donc pas seulement lié à une consommation du corps de l'autre mais également à une volonté de conserver une preuve de la manipulation des corps humains *post-mortem*. Il s'agit d'une attitude qui peut être complémentaire de la consommation de tissus humains mais qui constitue également un pas symbolique supplémentaire.

Thod-phor (kapâla)

La tradition des coupes crâniennes est également illustrée par les *thod-phor*⁵⁵⁹ du Tibet et du Népal. Ces coupes crâniennes sont utilisées lors des rites tantriques⁵⁶⁰. Ces objets

556 Voir *infra* « 5.2.2.2 Masques et casques osseux » et « 5.2.2.3 Rondelles crâniennes ».

557 Sur les différentes caractéristiques de chaque pièce archéologique voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Coupes crâniennes préhistoriques ».

558 Voir *infra* « 5.3.7 Les dents ».

559 Du tibétain « *thod* » qui signifie « crâne » et « *phor* » qui signifie « coupe à boire ». Ce type d'artefact est plus largement connu sous le nom de *kapâla* mais ce mot nous paraît moins efficace pour la désignation de cet objet dans le sens qu'il est plus générique. Le terme *kapâla* peut effectivement également désigner la tête d'un homme, vivant ou mort, avec ou sans modifications anthropiques apportées (Das 1998, p. 593).

560 Voir *supra* le développement sur le rôle de l'os humain dans la pratique de la méditation tantrique dans « 5.2.1.1 *Kangling* ».

se retrouvent dans les collections muséales mais aussi dans des contextes archéologiques originaux, comme l'illustre un exemplaire retrouvé en bord de Loire en 2011 (Bourgarit *et al.* 2013).

Pour réaliser un *Thod-phor*, le crâne est scié dans le sens transverse et souvent doublé d'une feuille de métal précieux sur sa face endocrânienne. Les motifs de crânes ou de divinités sont régulièrement ajoutés sur la bordure de l'objet, en haut-relief ou en bas-reliefs. Parfois, la coupe peut être posée sur un pied métallique et recouverte d'un couvercle très richement ouvragé. C'est le cas pour un exemplaire du Musée Guimet, daté du XVIII^{ème} siècle (fig. 5.17, objet a). Sur certains *thod-phor*, l'ajout de métaux précieux peut se faire tellement insistant que l'os vient à totalement disparaître. C'est par exemple le cas sur un exemplaire conservé au Musée Ruben (fig. 5.17, objet b).

Les *thod-phor* ont été largement étudiés du point de vue de leur iconographie (Heller 2008) et même selon une orientation médico-légale (Charlier *et al.* 2005). Toutefois, les raisons pour lesquelles l'os humain est utilisé pour leur création sont peu commentées. La luxuriance des ornements est parfois un sujet d'étonnement. Certains commentateurs estiment que la richesse matérielle s'accorde mal avec le modèle de dépouillement que cette philosophie entend véhiculer. Nous nous permettons d'exprimer ici notre lecture de ces objets, basée sur notre étude des tantras et sur notre propre pratique de la méditation *chöd*. Nous pensons que, loin de constituer un paradoxe, ces objets fastueux entrent en parfaite résonance avec la philosophie *chöd*. L'apposition massive de métaux précieux qui dissimulent l'ossement agit comme la matérialisation de la disparition de l'essence sous l'apparence. La « beauté » clinquante de cette enveloppe extérieure n'a d'égale que sa fragilité et son inconstance. La conservation du vestige retrouvé en contexte archéologique illustre parfaitement cette dualité entre l'ossement humain pérenne et le métal qui s'effrite face aux éléments. Loin d'être un facteur d'éblouissement pour le méditant, les matériaux précieux le ramènent ainsi à la nécessité d'abstraction. Il s'agit de dépasser l'illusion de l'apparence pour arriver à une concentration sur l'ineffable. La contemplation d'un crâne humain croulant sous les pierreries et les feuilles d'or est donc une invitation à la recherche de l'essentiel caché.

Le crâne aménagé en réceptacle

Le crâne est régulièrement aménagé afin de servir de réceptacles. Les Incas semblent avoir utilisé les blocs cranio-faciaux afin de créer des contenants. Sur le crâne MO-H 364, 2639 du *Museo Inka* (Cusco, Pérou), le haut de la boîte crânienne a été détaché par percussions précautionneuses. Deux artefacts similaires ont été retrouvés dans la Huaca de la Luna à Moche (côte nord du Pérou). Ils étaient installés dans une niche à l'intérieur de la maçonnerie d'un bâtiment du secteur 8 de l'agglomération (Verano *et al.* 1999, p. 62). L'enlèvement sur le haut de la voûte crânienne est trop étroit pour avoir créé une coupe crânienne complète. Il est donc probable que l'objet recherché était bien le crâne ouvert et non le fragment récupéré par cette fracture. Une céramique moche du *National Museum of Natural History* du *Smithsonian Institute* représente un crâne humain sec complet avec une ouverture au niveau de la sommité du crâne, similaire dans sa dimension et son emplacement à celle des différents artefacts en os



Figure 5.17. Thodphor. A : Musée Guimet (inv. MA 2241), © RMN-Grand Palais/Thierry Ollivier. B : Musée Rubin © Musée Rubin.

retrouvés sur le terrain⁵⁶¹. Cette céramique représente un *cranium* complet, c'est-à-dire que le bloc cranio-facial est entier et accompagné de sa mandibule. Sur un crâne sec, le maintien de la mandibule en place n'est possible que par l'ajout d'un dispositif d'attache. Sur les exemplaires de la Huaca de la Luna, les mandibules ont été perforées de chaque côté, au niveau du haut de la branche. Nous supposons que ces perforations ont pu être vouées à maintenir l'os solidaire du reste du crâne, comme sur la représentation du *Smithsonian Institute*. Sur les exemplaires en os du site de Moche, l'ajout d'un dispositif intérieur a peut-être permis de faire de ce bloc cranio-facial un récipient étanche de type coupe à boire (Verano *et al.* 1999, p. 66). L'usage du crâne humain pour ce genre de fonction est effectivement renseigné par J. Hemming (1970, p. 54) qui rapporte que le chef inca Atahualpa buvait dans la tête du général Atoc.

Les populations préhispaniques de la zone mésoaméricaine ont également utilisé les crânes selon des procédés similaires. Le site de Chichen Itza (Yucatan, Mexique) a ainsi fourni un bloc cranio-facial dont un morceau de la calotte a été soigneusement détaché afin de ménager une ouverture particulièrement étroite⁵⁶². Cet artefact a été interprété comme un encensoir (Fitzsimmons 2011, p. 61). Une autre occurrence de ce type d'objet a été retrouvée en zone mixtèque et zapotèque, dans une sépulture secondaire du site de Tomaltepec (Oaxaca, Mexique) (Whalen 1981, p. 153).

Nous constatons que les crânes ont également été aménagés pour servir de contenant pendant la période moderne. Notre inventaire des restes humains vendus aux enchères en compte plusieurs exemplaires du XIX^{ème} siècle (fig. 5.18). La morphologie naturelle du crâne est probablement à l'origine de cette inspiration universelle à faire du crâne une boîte.

5.2.2.2 Masques et casques osseux

Le prélèvement d'une partie de la face et du frontal humain sert parfois à la création de « masques osseux ». Ce phénomène est bien connu pour l'Âge du Fer européen mais pourrait avoir une illustration plus précoce.

561 Inv. 148021. Fig 8.5 reproduite dans Benson & Cook 2001, p. 174.

562 L'attribution chronologique de cet artefact est délicate même si une appartenance à la culture maya est soupçonnée.



Figure 5.18. Boîte aménagée dans un crâne, objet créé en 1872 pour une confrérie secrète de l'Université de Yale © Christie's. Crâne-boîte de l'époque victorienne. La boîte est datée de 1864, et a été aménagée dans le crâne d'une « amazone » du royaume de Dahomey © Christie's.

En effet, que penser de cet ensemble ostéologique composé d'une face et d'un frontal humain en connexion et qui a été détaché d'un bloc crânio-facial sur le site d'Adaïma ? Cet élément, daté de la phase Nagada I⁵⁶³, a été déposé dans un habitat (Crubézy 1998). Il pourrait bien avoir constitué un exemple de masque osseux. Les témoins plus anciens de ce type de récupération sont des témoins « en négatif » : il s'agit de blocs crânio-faciaux sur lesquels un « masque » a été prélevé mais jamais retrouvé. Ainsi, la grotte de Gough a fourni un crâne, daté du magdalénien, dont la face a été détachée du reste du bloc crânio-facial par des percussions délicates au niveau de la suture fronto-nasale (Bello *et al.* 2011). Cette pratique peut avoir eu une occurrence encore plus ancienne : nous connaissons en effet onze crânes de *Pithecanthropus erectus* dont la face a été soigneusement détachée (Mussini & Maureille 2012, p. 48).

À l'Âge du fer, quatorze exemplaires de masques osseux ont été mis au jour sur le territoire français et allemand⁵⁶⁴ (fig. 5.19, cliché B). Les sites livrant ce type d'artefacts ont également livré des vestiges issus de trophées guerriers. Toutefois, nous pensons que le façonnage de masques osseux humains n'est pas relié uniquement à des activités guerrières. La sépulture 44 du site de la Neuville illustre ce fait. Cette sépulture a fourni un corps sur lequel a été prélevé un masque osseux (fig. 5.19, cliché A). L'enlèvement a été effectué par sciage (Bonnabel & Boulestin 2008, p. 16). La connexion parfaite de la mandibule et du rachis cervical montre que cette découpe a été faite sur corps frais, avant le dépôt du corps dans la fosse (Bonnabel & Boulestin 2008, p. 17). La sépulture ne présente aucune particularité en termes de mobilier funéraire, de structure ou d'implantation. Il s'agit d'une véritable sépulture, parfaitement en adéquation avec les normes funéraires de la culture. La récupération, sur le champ de bataille, du corps d'un guerrier qui aurait été mutilé par les adversaires est une possibilité. Elle nous paraît cependant peu probable. En effet, la découpe précautionneuse qui a été effectuée sied mal à une activité de récupération rapide de trophée sur le champ de bataille. La pratique d'un prélèvement des masques osseux en contexte non martial doit donc être, selon nous, également examinée.

563 C'est-à-dire entre 3 900 et 3 400 av. J.-C. environ.

564 Nous retrouvons ces masques osseux sur les sites de Montmartin, Corent, Arcy-Romance, Clermont-Ferrand, Gournay-sur-Aronde en France et sur les sites de Wolken et Manching en Allemagne. Voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Masques et casques osseux ».



Figure 5.19. Preuves de la création de masques osseux. A : Crâne scié de la sépulture 44 de la Neuville © Musée de Bibracte (2010, p. 55). B : Masque humain de Montmartin © Musée de Bibracte. C : Masque de cervidé de Star Carr © Trustees of the British Museum.

La possibilité d'un véritable port des masques de l'Âge du Fer sur le visage des vivants est rarement considérée, comme le soulignent B. Boulestin et H. Duday (Boulestin & Duday 2012, p. 149). Cette interprétation tient au fait qu'aucune preuve d'un système de suspension n'a pu être mise en valeur sur les pièces archéologiques. Toutefois, nous pensons personnellement que l'hypothèse d'un port de ces masques doit être fermement envisagée. En effet, l'absence de trace de moyen de préhension n'exclut pas la possibilité d'un système en matériau périssable tel que nous pouvons l'observer sur les masques osseux *lorr* de Papouasie Nouvelle-Guinée⁵⁶⁵ (fig. 5.20). Les masques possèdent des barres en bois collées à l'aide de résine et d'argile sur leur face postérieure. Le porteur du masque tient cette barre entre ses dents pour conserver le masque devant son visage. Cette technique est largement utilisée par les populations d'Afrique subsaharienne car elle permet de libérer le mouvement lors de danses. Nous constatons que, sur le verso du masque *lorr* du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, la « barre à dents » a été fixée sans l'aide de perforations (fig. 5.20). Une simple fixation bord-à-bord est fréquemment employée pour les masques *lorr*, car la face, fragile, s'accommode mal de larges perforations.

Si la face humaine est particulièrement porteuse de sens, la récupération de sa voûte crânienne est également connue. On trouve ainsi ce que l'on pourrait appeler des « casques osseux » au sein de la culture capsienne. Les sites de la rammadiya de Mechta-El Arbi, Faïd Souar II et Medjez II (Algérie) en fournissent des exemples (Aoudia-Chouakri & Bocquentin 2007-2008, p. 176). Ces objets ont paru immédiatement plus « fonctionnels » aux chercheurs que les masques osseux et ont été vus comme des artefacts faits pour être portés.

565 Ces masques, découpés dans la face et le frontal des anciens chefs, étaient utilisés par la société secrète *iniet* de Tolai.



Figure 5.20. Masque lorr provenant de l'Archipel Bismarck, fin XIX^{ème} siècle, Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse (Inv. ETH. AC.NB.7). On remarque le système de suspension en forme de barre qui n'altère pas la structure de l'os humain. Photographie recto : J. Kerner, verso : F. Ripoll.

La création de possibles masques/casques osseux est également connue pour des supports en matière animale pour la période Mésolithique. Ainsi, plusieurs frontaux et faces de cervidés ont potentiellement été adaptés afin de servir de casque et de masque. Les objets de Bedburg-Königshoven (Allemagne)⁵⁶⁶ et de Star Carr (Angleterre) sont les plus célèbres (fig. 5.19, cliché C). Ces artefacts, percés de trous qui permettent leur maintien, ont pu assister la pratique de la chasse ou celle d'activités rituelles chamaniques (Street & Wild 2015).

La question des raisons du choix du matériau osseux pour la confection de masques doit être posée. Dans sa tentative d'imitation du réel, l'homme a-t-il pu céder à la facilité en sculptant des masques directement dans les restes de têtes osseuses ? Cette hypothèse est évidemment recevable. Toutefois, la portée symbolique de l'utilisation d'une matière première authentique ne doit probablement pas être sous-estimée dans notre recherche d'interprétation. Ainsi, parmi les populations tolaï, le masque osseux est pris dans le crâne du chef qui va continuer d'exercer un pouvoir de justice à travers cet artefact. Le masque préside en effet à la répartition des richesses au moment des alliances matrimoniales ou des funérailles. La sagesse et l'autorité du défunt résident donc dans le masque fait de ses propres ossements. Les qualités du défunt vont « infuser » le porteur du masque qui se fera le porte-parole du chef mort pour les prises de décision qui lui revenaient jadis. L'essence de l'être semble donc transparaître dans le matériau : c'est lui qui confère à l'objet une grande partie de sa valeur et de son efficacité⁵⁶⁷.

5.2.2.3 « Rondelles crâniennes »

De nombreux sites archéologiques ont livré des fragments crâniens modifiés. Le phénomène de récupération de morceaux de crâne géométriques est particulièrement bien renseigné pour l'Europe occidentale et le Maghreb dès l'Épipaléolithique. Ce phénomène a d'ailleurs attisé la curiosité des chercheurs dès les premiers temps de l'archéologie (Prunières 1873).

566 Reproduits dans Bailey & Spikins 2008, fig. 6.3, p. 167.

567 Lors de notre inventaire, nous avons constaté qu'à partir du XX^{ème} siècle les masques *lorr* sont faits en bois. Ils imitent la forme ancienne mais n'utilisent plus le matériel osseux humain.

Nous avons procédé à un inventaire critique de 48 artefacts afin de dresser une liste des caractéristiques de ces objets qui ont été souvent discutés mais dont l'étude techno-fonctionnelle n'a finalement jamais été entreprise⁵⁶⁸.

Forme et décoration

Afin d'éviter l'emploi du terme « amulette », qui sous-entend une fonction magico-religieuse, ces objets ont souvent été qualifiés de « rondelles crâniennes » dans la littérature académique (Cordier 2005, p. 362). Cette désignation comporte le désavantage de sous-entendre une forme ronde stéréotypée alors que notre inventaire souligne des formes bien plus variées. Pour la période Néolithique, les formes sont souvent ellipsoïdales mais quelques exemples conservent des bords plus aigus. Les formes vont se complexifier avec le temps et nous voyons apparaître une mode pour la taille en forme trilobée à l'Âge du Fer (pièces de Juvigny et de Somme-Bionne, France).

Les aspérités naturelles de l'os sont régulièrement atténuées par polissage de la pièce. Ainsi, les exemplaires retrouvés sur les sites de Neuchâtel (Suisse) ont fait l'objet d'une abrasion des bords afin de leur donner un aspect lisse. Ce geste a fait disparaître les sutures crâniennes et rend l'identification de l'ossement moins évidente au premier coup d'oeil. Dans d'autres cas, les sutures crâniennes ont pu être intentionnellement préservées, afin peut-être d'ajouter à l'esthétisme de la pièce ou de rendre plus évidente encore la provenance humaine du matériau (fig. 5.21, cliché B).

Certaines pièces, comme celle de Galline (France), présentent également des gravures intentionnelles géométriques (Broca 1877) (fig. 5.21, cliché C).

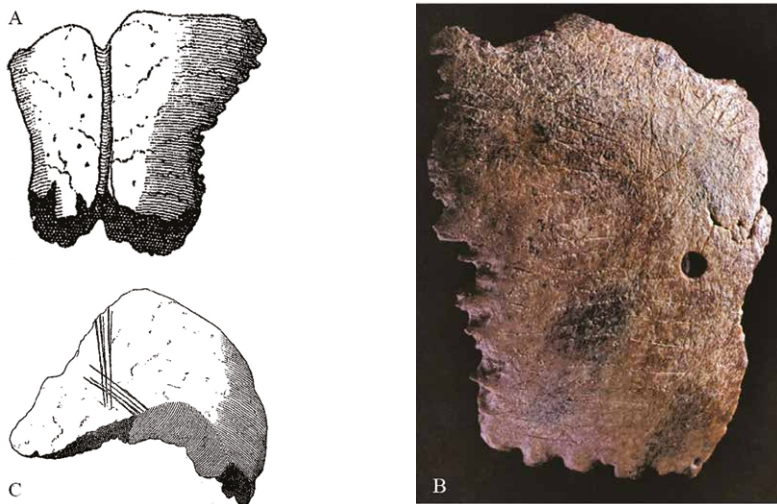


Figure 5.21. Moyens de suspension des « amulettes crâniennes ». A : Sillon central de la « rondelle » de la Cave Des fêtes (France), d'après Broca 1877. B : Amulette avec perforation de Ribe (Danemark). C : Amulette crânienne sans moyen de suspension mais portant une gravure. Galline (France), d'après Broca 1877.

568 Pour une description des différentes caractéristiques de chaque pièce, voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Rondelles crâniennes préhistoriques ».

Moyen de suspension

Les moyens de suspension de ces « amulettes » sont souvent des perforations (unique ou double, plus rarement triple) qui peuvent être centrées ou décentrées⁵⁶⁹. Toutefois, un exemple très original issu du dolmen de la cave des fêtes (France) arbore un sillon central (Broca 1877, p. 4) (fig. 5.21, cliché A). Cet aménagement a pu être effectué pour recevoir une lanière permettant la suspension de la pièce.

Certains fragments ont fait l'objet de modifications anthropiques mais n'arbovent pas pour autant de système de suspension (fig. 5.21, cliché C). La fonction de ces derniers exemplaires paraît donc moins évidente aux commentateurs. Toutefois, la création de systèmes de suspension en matières périssables nous paraît une possibilité à ne pas négliger.

Matière première

Les zones anatomiques dont ont été extraits les fragments ne sont pas systématiquement renseignées par les fouilleurs. Il nous semble cependant discerner que les pariétaux et le frontal constituent les zones les plus privilégiées pour le prélèvement d'amulettes crâniennes. Ce choix répond probablement à des facteurs mécaniques que nous évoquerons rapidement.

Les temporaux se prêtent mal à la création d'amulettes car ils sont à la fois fragiles sur le bord de leur zone écailleuse et particulièrement irréguliers et épais au niveau de la partie pétro-tympanique et mastoïdienne. La surface plane qui pourrait convenir à la création d'un fragment régulier est donc particulièrement étroite⁵⁷⁰ et ne permet pas la réalisation de pièces imposantes. Quant à l'occipital, son épaisseur le rend plus difficilement travaillable que les pariétaux et le frontal. Sa convexité très prononcée ne permet pas d'obtenir une pièce dont le tombé sur le vêtement sera facilement harmonieux et régulier. De plus, la présence de l'éminence cruciforme demanderait un intense travail d'aplanissement de la face endocrânienne pour obtenir le rendu régulier de la surface qui paraît avoir été recherché sur la majorité des exemplaires.

Sur les 48 amulettes crâniennes que nous avons passées en revue, seulement un exemplaire a été prélevé sur le crâne d'un individu immature⁵⁷¹. Cette représentation moindre des immatures correspond probablement à un recrutement différentiel lors de la création de ces objets. Cette sous-représentation peut se justifier de plusieurs manières. D'un point de vue strictement fonctionnel, la robustesse moindre des crânes d'immatures ne facilite pas une découpe facile, ni une conservation longue de la pièce si celle-ci est soumise à des chocs répétés (comme c'est le cas lors du port de la pièce en tant que parure par exemple). D'un point de vue symbolique, ces rondelles crâniennes ont parfois été mises en relation avec le culte des ancêtres et les ancêtres sont majoritairement recrutés parmi les populations adultes⁵⁷².

569 Nous comptons 19 pièces perforées dans notre inventaire de 48 pièces.

570 Composé de la partie centrale de l'écaille uniquement.

571 Les os d'immatures ont probablement été moins utilisés que les os d'adulte. Toutefois, nous n'excluons pas que plusieurs exemplaires en os immature n'aient pas été reconnus, les ossements immatures étant régulièrement confondus avec des ossements de faune lors des fouilles anciennes.

572 Les enfants peuvent également devenir des ancêtres mais peut-être s'agit-il d'une exception au regard des statistiques.

Fonction

Ornement personnel

La fonction de parure est majoritairement évoquée. Toutefois, il nous paraît évident que la création de rondelles crâniennes en os humain répond à un besoin bien plus profond qu'un simple désir esthétique. Pour preuve, ce type de production se poursuit à l'Âge du Fer, alors même que l'augmentation des échanges avec les populations extérieures et la maîtrise de nouvelles techniques rend les possibilités de création de parure beaucoup plus vastes que pour les périodes néolithiques (Rolland *et al.* 2014). Pourtant, des fragments crâniens aménagés par polissage ont été accrochés à des torques gaulois retrouvés dans les sépultures des nécropoles de Wargemoulin, Juvigny et Vatry (France) (Broca 1877, p. 6 ; De Mortillet 1876, p. 125 ; Schmit 1920, p. 14). Ce type de pratique répond vraisemblablement à un discours autour de la mort et du corps manipulé *post-mortem*, dont la portée précise nous échappe cependant.

Fonction médicinale

Sur d'autres pièces archéologiques, la fonction de l'objet est plus aisément déterminable. Ainsi, le site de Ribe au Danemark a livré un exemplaire exceptionnel, daté autour de 725 après J.-C.⁵⁷³ (Stoklund 2006, p. 362) (fig. 5.21, cliché B). L'objet mesure 6 cm sur 8,2 cm (*Nationalmuseet de København*⁵⁷⁴) et a été récupéré dans la partie postérieure et médiale d'un pariétal gauche. Deux lignes d'écriture runique ont été gravées sur la face exocranienne de l'objet : elles révèlent une utilisation médico-religieuse du fragment. Les écritures ont été interprétées comme il suit : « Ulfr et Odin et le puissant Tyr⁵⁷⁵ aident Bur contre la douleur. Et le nain surmonte. Bur. » (Stoklund 2004). Les interprétations divergent mais il semble acceptable de suivre celle privilégiée par le *Nationalmuseet de København* et qui suggère que l'amulette protège le patient nommé Bur, probablement atteint de nanisme. Ce fait pourrait expliquer la confection d'un objet rare : cette amulette exceptionnelle aurait été dévolue à un malade doté d'une pathologie relativement rare elle aussi.

Sur l'amulette de Ribe, les sutures saggitale et lamdoïde sont présentes sur deux côtés de l'objet et ont été laissées intactes. Il semble que conserver au maximum les caractéristiques primaires de la matière première ait été recherché : le fragment est facilement attribuable à un crâne humain et cette caractéristique semble avoir été valorisée.

Le phénomène des rondelles crâniennes a été régulièrement mis en lien avec l'usage de la trépanation (Anouchine 1895 ; Schmit 1920). Cette relation logique n'est pourtant pas exclusive. Ainsi, lors de notre inventaire, nous avons constaté que les civilisations anatoliennes néolithiques fournissent le plus grand nombre de cas de trépanations. Toutefois, les « rondelles crâniennes » ne sont pas, à notre connaissance, rencontrées sur le terrain archéologique anatolien. Pourtant, les conditions techniques et symboliques étaient réunies pour que ces objets apparaissent à foison dans ce contexte culturel. En effet :

573 La datation a été effectuée par l'association de l'artefact avec un élément daté par dendrochronologie dans le même niveau stratigraphique.

574 La fiche de l'objet est consultable dans la Base de données *Danske Runeindskrifter* du *Nordisk Forskningsinstitut* : identifiant n° 623. Disponible en ligne à cette adresse directe : <http://runer.ku.dk/VisGenstand.aspx?Titel=Ribe-hjerneskal>

575 Ulfr, Odin et Tyr sont des divinités.

- la manipulation *post-mortem* des corps morts est attestée,
- l'utilisation de tissus humains pour la création de parures personnelles est avérée⁵⁷⁶,
- la pratique régulière de la trépanation fournit une matière première abondante pour la création de rondelles crâniennes.

Cet exemple illustre bien le fait que la création de rondelles crâniennes semble répondre à un choix culturel précis. Comme nous venons de le voir, d'autres réponses ont été proposées pour soutenir la mémoire du corps mort, alors même que la création d'amulettes aurait pu apparaître comme une solution évidente en Anatolie. D'un autre côté, la tradition persistante du port de rondelles crâniennes pendant l'Âge du Fer européen montre à quel point ce choix n'est pas contingent aux disponibilités du matériel mais bien à un choix délibéré issu de la tradition.

5.2.2.4 Autres utilisations du crâne modifié

Comme nous l'avons précédemment vu, le crâne a pu être utilisé comme caisse de résonance dans le cadre de la pratique de la musique en Mésoamérique⁵⁷⁷. Cette propriété naturelle de la boîte crânienne qui permet d'amplifier les sons a été probablement instinctivement utilisée dans d'autres circonstances, mais cette utilisation ne peut être facilement renseignée par l'archéologie. Le phénomène est en revanche bien connu par les données fournies par l'anthropologie culturelle. Ainsi, les tambours *damaru* tantriques sont créés à base de deux calottes crâniennes adossées l'une à l'autre et chacune recouverte de peau.

Profitant de ces qualités d'amplification de la résonance, les crânes sont également utilisés comme hochets par différentes populations. C'est le cas chez les Iroquoiens du nord entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle (Williamson 2011, p. 213) : le site de Moatfield (Illinois, États-Unis d'Amérique) en a fourni deux exemplaires (Williamson & Pfeiffer 2003, p. 334). Les guerriers de l'archipel Tiki (Tahiti) portaient également à la ceinture des crânes dans lesquels étaient insérés des cailloux (Mazière 1957, p. 247).

La forme convexe du crâne facilite également l'utilisation de fragments détachés en tant que gorgerins, toujours chez les Iroquoiens du nord (Williamson 2011, p. 213).

Ainsi, il nous apparaît que les pleines potentialités morphologiques de la tête osseuse ont été exploitées. La forte charge symbolique de cette partie, déjà discutée dans le chapitre précédent, est évidemment un critère de choix important lors de l'utilisation de ce fragment précis.

5.2.3 Discussion

À la lumière de cette étude, nous pouvons souligner que le choix d'un fragment d'os humain utilisé n'est pas anodin. Un discours symbolique concernant la partie du corps spécifiquement employée peut être élaboré parmi certaines populations. La croyance en une énergie particulière se rattachant à un fragment spécifique explique l'emploi d'une pièce précise, comme c'est le cas pour les fémurs dans le monde mésoaméricain, ou pour le crâne de manière universelle.

576 Voir *infra* le développement sur les pendeloques en dent humaine du site de Çatal Höyük, « 5.3.7 Les dents ».

577 Voir *supra* « 1.2.1.3 Instruments de musique – *Omichicahuaztli* ».

Cependant, nous pensons que des considérations technologiques sont bien souvent à la base du choix des ossements utilisés, exactement comme pour la manufacture des objets en os humains non rituels. Notre inventaire met en lumière ce fait. Les os des avant-bras se prêtent particulièrement bien à la manufacture d'objets époinçés de taille moyenne. Les fémurs, tibia et humérus sont plus robustes : leur corticale plus épaisse permet donc la création des encoches profondes des *omichicahuaztli* ou des hauts reliefs des *ivi po'o*.

Même si un discours symbolique se rattache à certains ossements particuliers, leur aspect fonctionnel demeure donc important. Ce fait se vérifie surtout lorsque la manufacture de l'artefact engage un savoir-faire spécifique (comme pour la création de flûtes) et des matériaux coûteux (comme dans le cas des *kangling* et *thod-phor*, souvent sertis de matériaux précieux). On souhaite conserver l'objet le plus longtemps possible et on sélectionne donc les parties les plus susceptibles de durer dans le temps. La durabilité de l'objet est d'autant plus capitale lorsque le donneur a une importance nominative et que l'objet ne peut être remplacé (comme avec les fémurs de chefs nommés). L'os choisi pour la création de l'objet doit donc répondre à des contraintes de résistance mécanique aussi bien qu'à des contraintes esthétiques.

Nous sommes ainsi en droit de nous demander si le discours symbolique associé aux fragments de corps employés n'est pas induit par leurs propriétés mécaniques, et par leur potentialité à constituer des signes forts et durables pouvant illustrer une idée.

En dehors de quelques rares exceptions où l'objet symbolise précisément la personne dont a été extrait le fragment corporel, nous constatons également la portée générale du discours élaboré autour des objets en os humain. Ainsi, l'artefact se fait davantage l'incarnation de l'Homme en général, de l'Ancêtre anonyme, de l'Être primordial, que d'une personne clairement identifiée.

Nous notons également une variété de fonctionnalités immatérielles pour l'os humain transformé. L'os intervient à divers degrés dans l'accomplissement du parcours spirituel du pratiquant. Il peut être tour à tour support de la piété familiale, pilier de la religion tribale ou un guide pour l'exploration d'une philosophie métaphysique.

5.3 Souvenirs familiaux, « reliques », talismans: un panorama

Des fragments de corps humains sont parfois utilisés bruts ou peu transformés. Ces parcelles corporelles peuvent alors devenir le support de souvenirs familiaux et constituer des reliques. Ces éléments peuvent se parer d'une dimension talismanique très personnelle ou, au contraire, être le pivot d'un culte public.

Nous proposons ici un tour d'horizon des fragments corporels les plus employés pour cet usage ainsi qu'un commentaire de leur valeur pour la société créatrice de cet « objet » particulier.

5.3.1 Les fluides corporels

Malgré un manque évident de stabilité, les fluides corporels émanants des corps (morts ou vivants) d'individus importants ont parfois été utilisés comme relique.

5.3.1.1 Reliques chrétiennes

Au sein des reliques chrétiennes, les fluides corporels se taillent une place de choix. Plus rares que les reliques osseuses, les reliques de fluides n'en sont que plus valorisées. Elles sont uniquement constituées de fluides « nobles » : le sang et les larmes. Les larmes peuvent être représentées sous forme liquide mais également *via* des textiles ou autres supports les ayant reçues. Quant au sang, il est conservé à la fois sous forme liquide et sous forme coagulée. Parmi les reliques de la Passion, la sueur est également valorisée mais n'est évidemment pas représentée sous sa forme liquide. Elle est conservée par des linges l'ayant absorbée.

Il est intéressant de constater que les restes issus de mouvements de douleur sont valorisés par rapport aux fluides émanants de situations « positives ». Ainsi, depuis 1603, le lait de la Sainte Vierge n'est plus considéré comme une relique mais un simple « souvenir de Terre Sainte » (Mély 1890, p. 103). Son efficacité n'est pour autant pas niée puisque les femmes en manque de lait ou ayant un débit de lait mal régulé viennent chercher de l'aide auprès de ces vestiges⁵⁷⁸.

La religion judéo-chrétienne, et particulièrement la branche catholique, s'ancre ainsi dans une valorisation des épreuves de la vie à travers le choix des reliques reconnues par les autorités ecclésiastiques. Par un anoblissement des résidus de la douleur des martyrs et de son prophète, l'Église renforce une ambiance de résignation et de pénitence qui favorise indirectement le contrôle des fidèles.

Lacrima Christi

Sept reliques des larmes du Christ ont été revendiquées par des établissements religieux, et ce uniquement pour la France⁵⁷⁹. Tout comme la sueur, il semble délicat de les conserver à l'état liquide, même si des reliquaires en forme de fiole le suggèrent parfois. Dans l'abbaye d'Allouane, la relique n'est pas contenue dans une fiole mais se présente sous la forme d'une pierre grisâtre qui a été baignée des larmes du Christ face au corps de Lazare.

Les reliques de larmes possèdent des propriétés bien particulières liées à leur nature même : leurs bénéfices sont en lien direct avec l'eau et l'oeil. La Sainte Larme du Christ conservée à l'abbaye de Selincourt dans la Somme est ainsi connue pour guérir les maux d'yeux (Seydoux 1975). Celle de l'abbaye de la Sainte Trinité, en plus de guérir les maladies ophtalmologiques, est censée apporter la pluie⁵⁸⁰. Nous retrouvons ainsi la même logique qu'avec le cannibalisme médicamenteux précédemment évoqué : les parcelles corporelles saines ou saintes ont la faculté de guérir les mêmes parcelles corporelles déficientes chez le patient.

578 Cette aide peut venir d'une simple visite près d'un vestige reconnu, comme l'ampoule conservée dans l'église prieurale Notre-Dame de Cunault en Anjou (France) (Augereau 2004). Une absorption d'argile de la grotte du Saint Lait de Bethléhem peut également être préconisée et des cachets étaient vendus à cet effet aux fidèles jusque dans les années 1930 (*Wellcome Collections*, clichés de cachets médicinaux).

579 Cinq reliques ont été répertoriées par Collin de Plancy 1822, p. 35. D'après son inventaire, on compte des reliques de *lacrima christi* à Saint-Maximin (Provence), dans l'abbaye de Selincourt (Sommes), à Thiers (Auvergne), à Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans (Loiret), dans l'abbaye de Foucarmont (Seine-Maritime). Nous ajoutons à cette liste l'abbaye de la Trinité à Vendôme (Loir-et-Cher) et l'abbaye d'Allouane (Pas-de-Calais).

580 Notice de l'abbaye.

« Le sang et l'eau »

L'évocation du sang du Christ est omniprésente dans les textes saints. Le sang est également indissociable de la liturgie chrétienne avec la concrétisation de la fusion entre le divin et le fidèle par l'eucharistie. Il est donc tout naturel que de nombreuses reliques du Saint Sang aient été revendiquées. Certaines reliques sont également composées de sang christique que nous pourrions qualifier de « secondaire » : il s'agit de sang issu de miracles eucharistiques⁵⁸¹. Les principales reliques de ce genre sont celles de Lanciano (Italie)⁵⁸² et de Bolsena (Italie).

D'après les textes, « du sang et de l'eau » sont sortis du flanc du Christ blessé par la lance⁵⁸³. Physiologiquement, cette eau pourrait correspondre à la lymphe. Pourtant, dans les textes, le sang est plutôt régulièrement associé à la sueur, ce qui nous fait penser que cette « eau » l'évoque peut-être. C'est le cas dans la Litanie au Précieux Sang de Notre Seigneur Jésus-Christ :

« Par le Sang précieux et la sueur qui coula en terre à votre Agonie, délivrez-nous, Jésus (...) Par le Sang précieux et la sueur que vous avez versés en portant la Croix au Mont Calvaire, délivrez-nous, Jésus ».

C'est ainsi principalement la sueur du Christ qui rend précieux divers textiles censés l'avoir épongée. Nous citerons — entre autres — le Suaire de la Cathédrale d'Oviedo, le suaire de Turin, la tunique d'Argenteuil et le Voile de Véronique (possiblement incarné par le voile de Manoppello).

Le sang est un fluide privilégié dans la création de reliques chrétiennes et ne concerne pas que le Christ. Des saints sont également représentés par leur sang, comme Saint Flor, Saint François de Sales, St Gennaro, etc.

Le sang de St Gennaro est particulièrement intéressant car il illustre à quel point les reliques sont des objets sacrés actifs. La relique du sang du Saint décapité en 305 est loin d'être un objet statique, et son action se fait sur trois niveaux :

1. La relique est régulièrement déplacée lors de processions. Les ampoules du sang de St Gennaro font en effet l'objet d'une ostentation trois fois par an, à Naples.
2. La relique de St Gennaro fait partie des reliques « actives » dont l'action est « palpable » puisque le sang coagulé se liquéfie lors de ses sorties annuelles. De nombreux chimistes se sont penchés sur le problème et ont révélé des mécanismes permettant d'expliquer ces faits (Mitov 2010 ; De Ceglia 2014.). Toutefois, cette rationalisation du phénomène n'altère en rien l'enthousiasme des napolitains.
3. Comme toutes les reliques, celle de St Gennaro a une fonction protectrice pour la ville et ses habitants. Son action protectrice s'exprimant habituellement de manière ineffable, la liquéfaction de la relique apparaît comme un moyen d'exprimer physiquement son efficacité spirituelle. En changeant miraculeusement la consistance de son sang, le saint réitère en quelque sorte la promesse de protection par un symbole concret en action.

581 C'est-à-dire de sang apparu sur des hosties lors d'une messe.

582 Ces restes sont conservés dans l'Église de Saints-Léontien-et-Domitien.

583 « Étant venus à Jésus, ils trouvèrent qu'il étoit déjà mort, ainsi ils ne lui rompirent point les jambes, mais un d'entre eux lui ouvrit le côté, en le perçant de sa lance, et il en sortit du sang et de l'eau. » *Ancient Testament*, Livre VIII.

5.3.1.2 Sang et trophées martiaux

Nous n'avons pas trouvé de mention de récupération du sang en contexte funéraire lors de nos consultations des données ethnologiques. Quant aux contextes archéologiques, ils n'en fournissent aucun exemple, possiblement à cause de problèmes de conservation.

Nous n'avons pu trouver qu'une seule mention de sang humain coagulé faisant partie des trophées martiaux. Cette mention concerne le Royaume de Dahomey. Le sang était manifestement utilisé lors des cérémonies religieuses que F. E. Forbès a observées (Forbes 1851, p. 172)⁵⁸⁴.

Plusieurs considérations peuvent expliquer la faible représentation des trophées sanguins. Tout d'abord, les trophées martiaux doivent ne laisser aucun doute quant au sort final de la victime⁵⁸⁵. Le sang n'est donc pas facilement valorisé dans ce type de circonstances car sa récupération ne garantit pas une issue léthale. De plus, les propriétés physico-chimiques du sang n'en font pas le support idéal pour la création de trophées stables et aisément transportables. Ces raisons pratiques évidentes expliquent probablement la faible représentation du sang dans les trophées martiaux.

5.3.2 La peau du corps

À notre connaissance, peu de rites funéraires mettent en oeuvre l'écorchement du défunt sur corps frais.

C'est toutefois le cas pour les corps des dirigeants dans certaines ethnies d'Afrique Noire. Les Kilba, les Margi et les Higi du Nigéria écorchent ainsi le souverain avant de traiter la peau dans une infusion de baies d'acacia (Meek 1931, p. 197 ; 220 ; 256). Chez les Vere du Cameroun, la peau est retirée et mise à tremper dans de la bière (Meek 1931, p. 435). Ce traitement est considéré comme exceptionnel. Il n'était préconisé que pour les chefs.

Dans les îles Marquises, en revanche, tout homme tatoué, quel que soit son statut, devait être écorché. Cette action était destinée à protéger le mort d'une agression dans l'autre monde. En effet, la divinité Oupu, qui règne sur l'au-delà, déteste les tatouages et met en pièce ceux qui en portaient (Thomas 1995, p. 110).

Les Baruyas de Papouasie Nouvelle-Guinée procèdent bien à l'enlèvement de la peau du mort lors des funérailles, mais cet enlèvement se fait après le début de la décomposition du cadavre. L'exposition prolongée du corps favorise le décollement naturel de la peau : un simple geste de la main permet donc d'en retirer la plus grande partie.

Ce geste n'a donc pas le caractère intrusif d'un écorchement mécanique sur peau fraîche qui est plus souvent utilisé dans des contextes guerriers, comme torture ou comme traitement *post-mortem* infâmant. L'écorchement est alors suivi par l'exhibition de la peau qui devient une sorte de trophée. L'histoire relate encore les détails d'une affaire d'écorchement qui a abouti à la création d'un tel trophée de peau qui est aujourd'hui exposé au Musée National de Prague (République Tchèque). Ja-Lama, un tyran qui régna sur la Mongolie au début du XX^{ème} siècle, avait l'habitude d'écorcher vif les opposants au régime et d'exposer leur peau sur le toit de sa yourte. L'armée russe

584 La « relique » sanguine de Louix XVI, constituée d'un mouchoir imbibé de son sang lors de son exécution, peut être rapprochée de ce type de trophées militaires.

585 Raison pour laquelle la tête est particulièrement utilisée.

recupéra l'une de ces peaux en 1914 lors de son incursion dans le pays. L'archéologue E. Vlček a récemment procédé à l'analyse de ce vestige afin de restituer la procédure d'écorchement (Vlček 2003).

Pour les populations plus anciennes, seules subsistent les sources indirectes des écorchements. Certains éléments de l'iconographie Maya et les commentaires des conquistadores suggèrent que l'écorchage des guerriers vaincus était pratiqué afin que les vainqueurs puissent revêtir cette peau. Il est intéressant de noter que de telles pratiques pouvaient également cibler les dépouilles des jaguars, qui constituent une sorte de miroir de l'homme (Baudez 2008).

Si la récupération de la peau du corps n'est pas régulièrement pratiquée dans le cadre de rites funéraires, elle est objet de fascination et donc, de manipulations à travers les âges. La peau humaine va par exemple se retrouver au centre d'un marché très lucratif pour la confection de livres au début du XX^{ème} siècle (Kerner 2018) et alimenter les collections des musées d'anatomie sous l'impulsion des recherches en anthropologie criminelle menées par le Dr. A. Lacassagne et le Dr. C. Lombroso (Quétel 2013). Cette fascination universelle pour la peau humaine qui s'illustre jusqu'à l'époque moderne nous invite donc à nous interroger sur l'étendue de l'intérêt de la peau dans les pratiques anciennes. Il s'agit de dépasser l'illusion d'un désintérêt des populations anciennes et de remettre au centre du débat le caractère périssable des vestiges dermiques en contextes archéologiques.

5.3.3 La peau du visage et du scalp

Nous n'avons pas recensé d'occurrences d'écorchement de la peau du visage et du scalp lors de procédés funéraires. Ces actions semblent cantonnées aux pratiques de trophées.

La récupération de la peau en contexte martial a été commentée par les sources écrites pour les Incas et pour les Indiens d'Amérique du Nord. Un exemple est décrit par J. Cartier dans le récit de son second voyage à St. Lawrence (Québec). Le voyageur constate que des Stadoconans avaient suspendu cinq scalps séchés sur des pics dans leur campement (Cartier 1924, p. 177). L'informateur de l'ethnographe lui apprit qu'il s'agissait des restes de Toudamans⁵⁸⁶ qui étaient continuellement en guerre avec les Stadoconans. A. Thevet note également que les indiens de St Lawrence « Prennêt aucus de leur ennemis... ils leur ecorchent la teste, & le visage, & l'estendent à un cercle pour la secher. » (Thevet 1558, p. 154)⁵⁸⁷.

À notre connaissance, aucun trophée de peau de ce type n'a été retrouvé en contexte archéologique, sans doute à cause de problèmes évidents de conservation. Toutefois, les preuves archéologiques indirectes de ces traditions se rencontrent sur de nombreux sites. Plusieurs synthèses ont été effectuées pour les régions du Tennessee et de l'Arizona (États-Unis d'Amérique) et montrent que le scalp était pratiqué (Smith 1995). Récemment, le site de Draper (Toronto, Ontario, États-Unis d'Amérique), un village huron de la fin du XV^{ème} siècle, a livré des vestiges crâniens porteurs de traces de découpe (Williamson 2011, p. 213). D'autres vestiges témoignent de la pratique du scalp

586 Également connus sous le nom de Micmacs.

587 La possibilité d'un séchage des scalps par fumigation est envisageable et a été illustré par Jacques le Moyne de Morgues dans Le Moyne de Morgues J., 1591. *Brevis narratio eorum quae in Florida Americae provincia Gallis acciderunt*. Francofurti-ad-Moenum : typis J. Wecheli, sumtibus Th. de Bry.

ont également été mis au jour sur les sites de Vosberg en Arizona (Bueschgen & Case 1996) et de Starkville dans le Mississippi (Homes Hogue 2006). Le schéma de répartition des altérations sur ces trois sites paraît compatible avec le geste de scalp documenté par des cas historiques (Lewis & Colvett 1993). Le scalp est également pratiqué dans les aires mésoaméricaines et andines. Ainsi, un site Chachapoya des Hautes Terres péruviennes a fourni deux exemples de crânes porteurs de traces de scalp datant d'avant la conquête espagnole (Toyne 2011). Les traces de scalp sont également connus pour l'Europe mésolithique à travers les découvertes de Dyrholmen (Danemark), Drigge (Allemagne) et possiblement également sur les sites de Skateholm (Suède) et Zvejnieki (Lettonie) (Brinch Petersen 2006; Terberger 1998; Ahlström 2008; Jankauskas 2012). À Villiers-le-Bel, le cas de l'individu 1 retrouvé dans une fosse implantée en contexte d'habitat carolingien nous ouvre également des pistes de réflexion sur l'existence de ce type de pratique en Europe Médiévale (Abadie *et al.* 2013).

Le sort réservé à ces scalps pouvait être varié : ils étaient gardés pour être exposés ou bien transformés en objet. Ainsi, les scalps étaient utilisés pour créer de courtes capes en cheveux humains qui faisaient partie de la tenue de combat des guerriers de l'archipel Tiki (Mazière 1957, p. 247). Chez les Incas, l'utilisation de cette peau semble avoir été dévolue à la réalisation de tambours (Verano 2008, p. 1055).

Si la peau seule n'est pas souvent récupérée, les chasseurs de têtes aiment régulièrement à la conserver sur leurs trophées. La conservation de la peau du visage et du scalp sur les tête-trophées est en effet préconisée par de nombreuses populations. C'est le cas pour les *tsantsas* des Shuars/Jivaro d'Équateur (Castner 2002) ou pour les têtes trophées des Mundurucú du Brésil (Kapfhammer 2012). Les têtes que les archéologues découvrent sous la forme de crânes secs ont donc parfois été autrefois manufacturées avec leur chair encore adhérente. Certains exemples exceptionnellement préservés attestent de ce fait, comme le trophée Nasca conservé au *Museo Nacional de Antropología, Arqueología, e Historia* de Lima (Pérou)⁵⁸⁸ ou comme sur celui vendu à Drouot en 2014 (fig. 5.22).

5.3.4 Les oreilles

Lors de notre investigation sur la bibliographie ethnologique nous n'avons pas trouvé de mention de reprise des oreilles comme pratique funéraire ou comme aide rituelle à la création d'ancêtres. En revanche, il s'agit d'une pratique couramment usitée en contexte martial. Elle est historiquement renseignée pour des conflits armés contemporains comme lors des actions militaires menées dans le Pacifique au milieu du XX^{ème} siècle (Harrison 2006, p. 826).

Cette pratique est également connue pour les périodes préhistoriques. Comme pour les cas de scalps, ces connaissances nous sont parvenues *via* des indices indirects. En effet, aucun trophée d'oreille coupée n'a, à notre connaissance, été retrouvé. Toutefois, les marques sur les blocs cranio-faciaux attestent de la découpe de ces fragments corporels en Amérique du Nord. Cinq sujets semblent avoir fait l'objet d'un prélèvement préférentiel des oreilles pour la région de la vallée du Tennessee. Sur chacun d'eux, le scalp entier a également été détaché mais les oreilles ont fait l'objet d'un prélèvement à part. Les os temporaux des individus portent des traces de coupes appuyées suivant un arc de cercle qui semble délimiter uniquement l'oreille. Deux individus de plus de

588 Inv. n° AF : 7051



Figure 5.22. Tête trophée nasca avec peau et cheveux conservés. © Pierre Bergé & Associés.

30 ans ont fait l'objet d'un prélèvement des deux oreilles sur le site de Perry (période Archaïque Finale)⁵⁸⁹. Le prélèvement d'oreille concerne également deux femmes dont les crânes ont été retrouvés sur l'île de Koger (période Mississippienne)⁵⁹⁰. Pour la plus jeune des deux, uniquement l'oreille gauche a été prélevée (De Vore & Jacobi 2014). C'est également seulement l'oreille gauche qui avait été prise sur la tête d'un homme âgé de 20 à 30 ans sur le site de Rudder, daté de 1 200 – 1400 apr. J.-C.. Le nombre de cas archéologiques renseignés ne nous permet pas de statuer sur une récupération préférentielle de l'oreille gauche. L'augmentation du corpus nous permettra peut-être de discuter un jour cette particularité.

Les données biologiques et pathologiques disponibles pour ces vestiges nous amènent à réfléchir sur le caractère guerrier des découpes d'oreilles. Plusieurs indices ne plaident pas en faveur d'une acquisition lors d'un conflit armé, même s'ils ne constituent pas non plus de fermes preuves du contraire. Tout d'abord, les blocs cranio-faciaux ne présentent pas de traumatismes. Évidemment, la possibilité d'une mise à mort ne laissant pas de trace sur les crânes est toujours possible. Ensuite, les femmes sont concernées par la reprise des oreilles. L'hypothèse d'une participation des femmes aux activités martiales peut être envisagée⁵⁹¹. Néanmoins, ces données nous amènent à envisager d'autres motivations possibles pour la constitution de tels trophées (raisons magico-religieuses, ou judiciaires et punitives par exemple).

Les auteurs concluent que les oreilles n'ont pas la même valeur que le reste du scalp, qu'elles revêtent une signification qui leur est propre (De Vore & Jacobi 2014). Nous pouvons également penser que, même si leur valeur pouvait être équivalente, leur utilisation ultérieure était différente, ce qui justifiait alors une séparation des différentes parties. Ainsi, G. Nadeau mentionne que différentes portions du scalp pouvaient être divisées entre les guerriers amérindiens (Nadeau 1941). Ce partage des trophées pourrait justifier une reprise différentielle de certaines parties du scalp (dont les oreilles).

589 3 000 – 1 000 av. J.-C.

590 800 – 1 500 apr. J.-C.

591 La participation au combat de Weetamoo, chef pocasset Wampanoag, montre que l'activité guerrière n'est pas strictement interdite aux femmes. Toutefois, il ne semble pas que leur présence sur les champs de bataille ait été régulière.

5.3.5 Les mains et les doigts

Les mains et les doigts revêtent une grande importance dans les sociétés ritualistes à religion tribale. Pour les chasseurs et les guerriers, les doigts constituent en effet l'instrument de la réussite. Leur conservation est donc privilégiée pour la constitution de talismans, trophées ou souvenirs familiaux.

5.3.5.1 Trophée, souvenir, talisman

Chez les Baruya, les phalanges des mains droites des grands guerriers sont données aux héritiers ou aux jeunes garçons chez qui on décèle déjà une valeur guerrière (Godelier 2015). Le doigt constitue donc un talisman qui se mérite, et qui apportera une dextérité supplémentaire à une personne déjà considérée comme talentueuse⁵⁹².

C'est peut-être également afin de récupérer le talent du propriétaire que les doigts des guerriers sont régulièrement portés en collier lors de la prise de trophée amérindienne. Ils sont alors utilisés sous des formes diverses. Les doigts entiers momifiés peuvent être aménagés comme pendeloques sur des colliers composites⁵⁹³. Parfois, les extrémités des doigts sont sectionnées au niveau de la phalange distale, puis les morceaux sont momifiés pour être utilisés comme perles. Le nombre de doigts utilisés pour une seule parure varie. Soit les doigts d'un seul individu sont rassemblés sur une parure⁵⁹⁴, soit les restes de plusieurs personnes (jusqu'à trois sujets) peuvent être réunis sur un même objet⁵⁹⁵. Les phalanges intermédiaires et proximales sèches sont également utilisées. Elles sont alors perforées à leur extrémité proximale et montées sur des colliers avec des perles en verre⁵⁹⁶. Des phalanges aménagées de trous et utilisées comme pendeloques ont été retrouvées dans de nombreux sites iroquoiens datés entre le XIV^{ème} et le XVI^{ème} siècle (Williamson 2011, p. 213).

En Amérique précolombienne, les doigts et les mains font également l'objet de prélèvement sur cadavres frais. Ces segments sont ensuite placés dans des « caches ». L'exemple le plus fameux est celui du site de Caracol (Belize), probablement daté de la phase classique⁵⁹⁷. Une cache contenait un bol dans lequel était déposée une trentaine de doigts, articulés ou désarticulés (Chase 1997 ; Chase & Chase 1998). Les os étaient issus d'individus adultes mais également immatures. L'hypothèse d'un sacrifice dédicatoire lors de l'établissement du bâtiment est la plus couramment admise par les spécialistes de la période (Chase & Chase 2011, p. 84).

Pour de nombreuses populations, il semble que la main de l'homme soit porteuse du souvenir de ses capacités, que celles-ci soient positives ou négatives. C'est sur ce principe que se base l'efficacité de la Main de Gloire utilisée pour perpétuer des

592 Chez les Baruya, la main peut aussi être un simple souvenir familial. La main droite du grand guerrier Inaaoukwé a ainsi été coupée et mise à sécher par ses proches au dessus du feu. Ce souvenir servait à bénéficier d'un soutien visuel pour illustrer le récit de ses exploits fait aux générations futures (Godelier 2015).

593 Pour une illustration de ce type d'artefact se rapporter à la figure 6.12 dans Owsley *et al.* 2007, p. 148.

594 Se rapporter à la figure 6.2 dans Owsley *et al.* 2007, p. 134.

595 Se rapporter à la figure 6.7 dans Owsley *et al.* 2007, p. 140.

596 Se rapporter à la figure 6.1 dans Owsley *et al.* 2007, p. 131.

597 Entre 250 et 900 av. J.-C.

méfaits⁵⁹⁸. Il s'agit de la main droite d'un bandit pendu, utilisée afin de rendre inoffensives les personnes d'une maisonnée. Les journaux britanniques du XIX^{ème} siècle relatent des faits divers où ce type d'instrument a été utilisé afin de procéder à des cambriolages (Henderson 1879, p. 241-42)⁵⁹⁹. On trouve une utilisation similaire des pouces d'enfants non baptisés qui sont censés permettre d'endormir les habitants d'une maison selon la croyance allemande (Grimm 1878, p. 311). Nous pensons que cet exemple montre à quel point la parcelle corporelle morte porte le souvenir de son efficacité *in vivo*. En effet, quoi de plus efficace que le pouce pour s'endormir lorsque l'on est enfant ?

Ainsi, la croyance dans la conservation des qualités des défunts pourrait avoir motivé la plupart des utilisations *post-mortem* des mains et des doigts en contexte archéologique.

Des sanctions judiciaires peuvent avoir produit des amputations de doigts à diverses époques, il est peu probable que ces parcelles aient alors fait l'objet d'une conservation soigneuse. Un rejet pur et simple de la partie amputée est alors plutôt de mise. C'est pourquoi nous pensons pouvoir suggérer que les doigts nous étant parvenus ont dû être porteurs d'une signification particulière, même si celle-ci est parfois « para-funéraire ».

5.3.5.2 Acteur du rite funéraire

Il apparaît que les doigts peuvent également avoir un rôle dans les pratiques funéraires⁶⁰⁰.

Chez les Fali du Cameroun, c'est le pouce du mort coupé qui sera le porte-parole du défunt : en émettant une puissance qui provoquera des maux de tête à son porteur, le pouce donnera le signal de l'exhumation pour pratiquer les double-funérailles (Kerner 2017 a.)⁶⁰¹.

Les doigts sont également valorisés lors des rites anthropophages des Fore de Papouasie Nouvelle-Guinée. Les témoins interrogés par R. Bygoot (2010) soulignent que les doigts ont une saveur particulière et que ce sont des pièces de choix lors de la consommation rituelle des cadavres. Cette valorisation nous paraît hautement culturelle : il n'y a, *a priori*, aucune raison pour que les valeurs gustatives des doigts soient plus élevées que celles du reste du corps. Nous pourrions donc être à nouveau face à une valorisation de la force de travail du chasseur-cueilleur à travers l'instrument de sa dextérité.

Discuter des exemples préhistoriques est difficile car de nombreux problèmes de taphonomie occultent la lecture des soi-disant « pendeloques » paléolithiques en phalanges humaines. Toutefois, il ne serait pas étonnant de voir la pratique du trophée et de la relique de doigt s'ancrer dans les profondeurs de l'histoire humaine la plus précoce.

598 Un exemplaire de main de Gloire est actuellement exposé au Musée de Whitby (don de 1935 de Joseph Ford).

599 En Europe du Nord, et particulièrement dans les Pays-Bas, on mentionne l'utilisation des mains et doigts de « pêcheur » au sens large pour cette utilisation (Thorpe 1852, p. 274-75).

600 Toutefois, cette configuration de fait semble minoritaire au vu de notre enquête.

601 Nous trouvons particulièrement intéressant que ce soit le pouce, et non tout autre doigt de la main, qui ait été choisi pour effectuer cette tâche. Le pouce est l'instrument de la dextérité humaine et simiesque par excellence. En cela, il incarne l'exception que représentent les grands singes dans le règne animal et est donc particulièrement emblématique de la condition de l'homme.

5.3.6 Les ongles

Des ornements réalisés à l'aide d'ongles humains ont été observés lors d'expéditions réalisées en Nouvelle-Zélande⁶⁰² entre 1773 et 1777. Ce type de parure, manifestement très rare, était réservé aux chefs (Orchiston 1972, p. 102). Les ongles font partie des fragments corporels qui sont prélevables sur des sujets vivants. Toutefois, le caractère guerrier de ces parures suggère plutôt que les ongles avaient été retirés à des cadavres.

Cet exemple est l'unique que nous ayons pu répertorier concernant l'utilisation des ongles seuls. Toutefois, en contexte archéologique il est évident que l'existence de ce type de trophée a peu de chance d'être diagnostiquée à cause de problèmes de préservation.

5.3.7 Les dents

À la fois particulièrement esthétiques, pérennes et facile à récupérer, les dents humaines ont tout naturellement été largement utilisées pour la création d'objets variés.

5.3.7.1 Pendeloques et colliers

Les dents humaines ont été régulièrement utilisées pour créer des ornements personnels. L'archéologie nous donne des illustrations de cette pratique depuis le Paléolithique Supérieur⁶⁰³. Tous les types de dents, pluri ou monoradiculées, ont été utilisés. En revanche, à notre connaissance, les dents déciduales ne paraissent pas être représentées parmi les pendeloques. Toutes ces dents ont été perforées à la racine afin de créer un moyen de suspension. La récupération de dents *in vivo*, après un accident ou un prélèvement intentionnel, ne peut être totalement exclue. Toutefois, l'hypothèse d'une récupération sur dépouilles mortelles nous paraît plus plausible.

Pour l'Aurignacien, deux sites ont livré des pendeloques en dent humaine : La Combe (Dordogne, France) (Le Mort 1985) et Dolni-Vestonice (Tchécoslovaquie) (Le Mort 1981). Pour le Magdalénien, nous décomptons cinq occurrences : Le puits (Vienne, France) (Le Mort & Gambier 1992), Bédeilhac (Ariège, France), Le Placard (Charente, France), Chaffaud (Vienne, France) (Le Mort 1985), et Saint-Germain-la-Rivière (Dordogne, France) (Le Mort 1981).

Des exemples néolithiques sont également connus pour l'Europe méditerranéenne et la Turquie. Deux pendeloques en dent humaine ont été retrouvées sur le site de Çatal Höyük (Turquie)⁶⁰⁴. La méthode de façonnage de la pendeloque retrouvée dans la structure B102 nous paraît, même après examen rapide sur simple photo, particulièrement originale⁶⁰⁵. La racine a été désépaissie par un enlèvement de matière sur ses deux tiers supérieurs. C'est sur cette moindre épaisseur que la perforation a été effectuée. Celle-ci nous paraît avoir été exécutée par forage, au vu du profil de la perforation en biseau (fig. 5.23, cliché B). L'amincissement de la paroi a peut-être été pratiqué pour faciliter le perçage. Toutefois, nous privilégions plutôt l'hypothèse d'un aménagement

602 À Totaranui, ville de *Queen Charlotte Sound*.

603 Pour une vision de l'inventaire complet, voir Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Objets en os humain ».

604 Site internet du site archéologique : <http://www.catalhoyuk.com/>

605 Cette pendeloque ne ressemble à aucune autre que nous avons pu observer en contexte ethnographique. Une des dents du site archéologique de Ward a peut-être fait l'objet d'un aménagement similaire : les photographies disponibles ne permettent cependant pas de conclure avec certitude.

à visée esthétique. En effet, sur un collier comprenant plusieurs pendeloques ou perles, un tel aménagement permet aux différents éléments d'être plus rapprochés les uns des autres sur le lacet qui les porte⁶⁰⁶.

Le site néolithique de Dispillio, près du lac de Kastoria en Grèce, a fourni deux parures exécutées dans des dents humaines (fig. 5.23, cliché A). L'exemplaire le plus commenté dans la littérature est une molaire dont une des racines a été percée. Des traces d'usure sur la racine non perforée indiquent que la pendeloque a été portée longtemps (Ifantidis 2006). En plus de cette pendeloque, une perle a également été faite dans une couronne dentaire. Cette perle a probablement été façonnée dans la couronne d'une prémolaire étant donnée la morphologie carrée de la dent⁶⁰⁷. Cet exemple est, à notre connaissance, le seul illustré par l'archéologie. Des perles de ce type ont pu toutefois être sous-estimées dans les rapports archéologiques par une non-reconnaissance du matériau premier. L'usage exclusif de la couronne dentaire permet d'utiliser des dents lactales et donc de mettre en place une acquisition *ante-mortem* du matériau. Cette méthode de récolte sous-tend bien évidemment un engagement émotionnel et symbolique différent de celui qu'implique la récupération de dents sur les corps des défunts. Ce type d'objets peut alors être considéré comme un souvenir d'enfance tel que celui exécuté autour d'une incisive lactale de la reine Victoria et conservé sur une broche de la *Royal Collection*⁶⁰⁸.

Un potentiel bijou créé à base d'une molaire humaine est également connu pour l'Âge du Fer français. Le site de Bucy-Le-Long (Aisne, France) a en effet fourni une pendeloque sur anneau de fer daté de la Tène ancienne⁶⁰⁹.

La pratique de l'utilisation des dents humaines entières paraît s'étendre à toutes les époques et sur tous les continents. Un collier de dents humaines confectionné par les Incas est conservé au *Yale Peabody Museum* de New Haven (Verano 2008, p. 1053). Cette pratique est également renseignée pour les tribus amérindiennes. Deux colliers arborant des dents humaines, mélangées à des canines de carnivores, ont été exhumés sur le site de Ward. L'objet a été retrouvé dans une sépulture double qui contenait les dépouilles de deux immatures, dont un enfant de deux ans et demi (Chacon & Dye 2007, p. 259). Les colliers étaient portés par les défunts. La morphologie des dents travaillées, leurs tailles et leur degré d'usure nous paraissent compatibles avec un prélèvement sur un seul et unique individu⁶¹⁰. Toutefois, une étude sur pièces serait bien sûr indispensable pour conclure sur ce point.

Le port des dents humaines a été de nombreuses fois commenté pour les populations maoris, qui les portaient aux oreilles et au cou. Ce fait est souligné par de nombreux ethnographes : J. Marra (Marra 1775, p. 103), T. Furneaux (Furneaux 1772-74, p. 740) et G. Forster (Forster 1777, I, p. 179 et p. 425) le mentionnent. Parmi les

606 Des expérimentations sur des molaires humaines (18, 28, 38 et 48) sont programmées afin de déterminer le praticité de l'amincissement de la racine pour le perçage. Ces expérimentations permettront de mesurer le gain de temps ou d'efficacité qu'un tel aménagement préalable peut entraîner dans la confection des pendentifs.

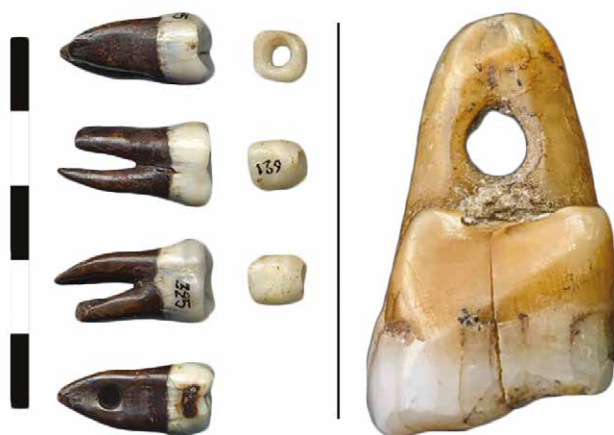
607 Observations faites par nos soins d'après les documents photographiques reproduits dans Ifantidis 2006.

608 *The Daily Mail*, 12/03/2010.

609 Cet objet est actuellement conservé au Musée de Soissons (inv. 76.4.48.11).

610 Observations faites par nos soins d'après les documents photographiques reproduits dans Chacon & Dye 2007, p. 259, fig. 9.10.

Figure 5.23.
 Pendeloques en dent
 humaine. A : Pendentif
 de Dispilio (Grèce),
 Néolithique © Ifantidis.
 B : Pendentif de Çatal
 Höyük (Turquie),
 Néolithique © Scott
 Haddow.



populations maoris, les dents humaines sont si prisées que, comme pour les craches de cerfs au Paléolithique et au Néolithique (Chauvière 2011 ; Polloni 2008), nous assistons à des imitations afin de reproduire ces pièces rares (Skinner 1916). Notre observation des collections muséales nous a alerté sur la diversité des arrangements sur les colliers ainsi que sur la variabilité des dents choisies. Certains colliers ne comportent que des dents monoradiculées (incisives, canines et pré-molaires) qui sont alors agglutinées pour former un ensemble foisonnant et cohérent. D'autres colliers comportent au contraire toutes sortes de dents et celles-ci sont alors le plus souvent séparées sur le lacet afin de créer un rendu harmonieux. La majorité des ethnographes rapportent que seuls les hommes semblent autorisés à porter ce genre de parure. Pourtant, W. B. Monkhouse précise que les femmes portent des restes humains également (Monkhouse 1769, p. 586). Même si les commentateurs attribuent volontiers un caractère guerrier à ce type de parure⁶¹¹ (Fairfield 1937) cette interprétation n'est pas évidente. En témoignent les paroles d'un indigène interrogé qui parle d'honorer la mémoire d'un ami par cette parure⁶¹² (Monkhouse 1769, p. 581). Ainsi, ces ornements pourraient également constituer des souvenirs des défunts aimés.

5.3.7.2 Masques et statues

Lors de nos investigations, nous avons constaté que les dents peuvent très régulièrement entrer dans la composition d'objets en matériau périssable représentant un anthropomorphe⁶¹³. En effet, l'ajout de dents humaines véritables apporte un réalisme souvent apprécié des artistes : les plus anciens comme les plus contemporains des sculpteurs y

611 Comme c'est le cas pour les Yagua d'Amazonie, qui n'utilisent les dents en pendentifs que lorsqu'elles sont issues d'ennemis (J. P. Chaumeil, communication personnelle).

612 « (...) *ansering in excuse that he wore it in memory of a deceased friend – his word were, that it is the tooth of a deceased's person.* »

613 Pour ne citer que quelques artefacts du XII^{ème} siècle parmi les pièces conservées au *British Museum* : une molaire, aujourd'hui désolidarisée de son oeuvre, était incluse dans un masque béninois en bois (inv. Af.1954,23.780) ; des dents humaines sont incluses dans une statue hawaïenne représentant une danseuse (inv. Oc. 1657 / numéro d'objet OBJ1942). Nous retrouvons également l'inclusion de dents humaines sur des représentations animalières : c'est le cas sur ce masque de crocodile du Mabuïag, Queensland (inv. Oc.,+.1489).

ont recours⁶¹⁴. Ces fragments corporels humains peuvent en effet être intégrés dans la bouche du personnage, supportant ainsi la figuration réaliste du sujet. Mais les dents peuvent également servir à la création de motifs abstraits comme sur ce bol en bois provenant des îles Hawaï et conservé au *British Museum*⁶¹⁵.

Les dents sont aussi utilisées comme des charges magiques, incluses dans la structure de l'oeuvre mais invisibles pour le spectateur.

Dans les contextes archéologiques, ce fait est à prendre en considération. Les inclusions de dents dans des objets en matériaux périssables étant largement illustrées par notre tour d'horizon des arts premiers, ces fragments sont donc susceptibles d'avoir également été intégrés à la composition d'objets archéologiques aujourd'hui non entièrement recouvrables. La trouvaille de dents humaines éparses peut ainsi révéler l'ancienne présence de ce type d'objets.

5.3.8 Fragments corporels et bijoux de deuil

Les exemples de l'usage de fragments humains à des buts esthétiques (prothèses dentaires ou perruques) sont nombreux. Les origines de ces fragments étant multiples (corps des morts mais également corps des vivants), l'exploration de ce thème dépasse largement notre objet d'étude.

En revanche, nous nous permettrons de faire quelques commentaires sur l'usage de cheveux de défunts comme matière première pour la constitution de bijoux de deuil en Europe occidentale tant cette pratique nous paraît révélatrice de la mentalité de sa société productrice.

La confection de bijoux de deuil connaît son apogée au XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Ils peuvent s'incarner sous la forme de bague, broche, boucle-d'oreilles, médaillon, bracelet, collier et miniature (Cunnington & Lucas 1972, p. 253). J. Tabony souligne également la production exceptionnelle de boucles de ceinture, chaînes de montre et de boutons de manchettes afin que les hommes puissent également afficher leur deuil (Tabony 2011, p. 14).

Sur les médaillons et les miniatures, les motifs sont stéréotypés : nous observons de nombreux motifs floraux (pensée, lys) ainsi que des scènes de cimetières. Des ossements, particulièrement des crânes, peuvent également être représentés. Pour les parures d'oreilles, les bracelets et les colliers, ce sont des tresses de cheveux qui constituent le matériau principal. Les autres matériaux composant les bijoux peuvent être l'émail, l'or, l'argent, le verre et les pierres précieuses ou semi-précieuses. Le luxe de la parure varie en fonction des conditions financières du deuilleur.

Les cheveux permettent la création de motifs esthétiques. Cependant, leur présence est surtout importante parce que le cheveu incarne le défunt. Nous avons remarqué que de nombreux bijoux de deuil contiennent des cheveux qui ne sont pas apparents. Sur une des broches du Museum de Louisiane, l'endroit représente le portrait du défunt alors que l'envers (jamais visible, sinon pour celui qui accroche la broche sur le vêtement) laisse entrevoir un croisillon de cheveux⁶¹⁶. Toujours dans les collections de

614 Sur ce sujet, voir l'exemple du crâne humain sculpté en os de baleine et agrémenté de véritables dents humaines décrite dans Kerner 2017 a. « Recueils de données archéologiques – Objets en os humain ».

615 La datation de cet objet est comprise entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle.

616 D'après notre observation de l'Appendix H de Tabony 2011: Miniature, 2002.087, autour de 1830, *Visual Arts Collection, Louisiana State Museum, New Orleans, LA*.

ce même Museum, une cachette avait été aménagée dans une montre-pendentif. Cette cachette contenait une masse informe de cheveux roux dont le caractère esthétique ne peut avoir été la motivation d'utilisation⁶¹⁷.

Le choix des cheveux pour la création de souvenirs possède de nombreux avantages : premièrement, l'abondance de matière première permet de multiplier les « reliques » et de les distribuer à divers membres de la famille. Ensuite, la matière est facilement travaillable pour créer des motifs fins et raffinés. Enfin, — et surtout — le cheveu permet l'incarnation du défunt à travers une parcelle corporelle, tout en évitant la violence d'un prélèvement plus destructeur (comme un prélèvement de peau par exemple). L'endeuillé est donc en mesure d'ancrer son chagrin dans une certaine corporéité, tout en respectant l'intégrité physique du cadavre.

L'ambition du bijou de deuil est double : il s'agit d'afficher le statut social aussi bien que l'état mental de l'endeuillé. Dans l'Angleterre victorienne, ce type de parure est un signe ostentatoire permettant de renseigner l'entourage sur la situation de la personne porteuse du bijou⁶¹⁸. Mais au delà de l'ostentation du statut, le bijou mémoriel est porteur d'un aspect sentimental fort et il entre en action dans le travail du deuil. Le port de tels bijoux peut être un moyen d'apaiser le chagrin : il agit comme un objet transitionnel permettant d'intégrer la perte de l'autre progressivement.

De même, le bijou peut agir comme un rassurant « pense-bête ». Pour C. Gere & J. Rudoe (2010), le lys paraît être le symbole du « *return for happiness* », c'est-à-dire qu'il symbolise l'espoir d'une retrouvaille *post-mortem* entre l'endeuillé et le disparu. Il nous apparaît alors que l'arborer sur le bijou pouvait permettre de se remémorer cette pensée réconfortante.

L'utilité du bijou de deuil dans le processus de séparation d'avec le mort est illustré par le renouveau actuel de cette pratique. Le *Guide de la fin de vie 2016* du Petit Futé mentionne ainsi quelques entreprises qui offrent la possibilité de confectionner des bijoux cinéraires ou des bijoux commémoratifs à base de cheveux du disparu.

5.3.9 Les restes cinéraires

Le processus de crémation réduit les tissus mous et fragilise les restes osseux. Ceux-ci ne sont pas pour autant réduits en « cendres ». Ils peuvent par contre être traités par concassage afin de former une poudre homogène. Les restes cendreux⁶¹⁹, quant à eux, peuvent être manipulés tels quels pour la création de dépôts secondaires, ou bien être abandonnés dans la structure crématoire (Le Goff 2013).

Les utilisations des restes humains transformés après la crémation sont variées. Le sujet est si vaste et spécifique qu'il mériterait une recherche à part entière. Nous nous permettrons toutefois de citer quelques usages des « cendres humaines » afin de montrer que la crémation n'entraîne pas nécessairement une perte de la matière issue du corps humain.

617 D'après notre observation de l'Appendix F de Tabony 2011 : Pendentif, 4454, *Mourning Jewelry Collection*, Louisiana State Museum, New Orleans, LA.

618 Cette affiche de tristesse a l'avantage de resserrer les liens, familiaux et amicaux, autour de l'endeuillé. La reconnaissance de la douleur de l'endeuillé est en effet un point important pour le bon déroulement du travail de deuil.

619 Composés des restes de chair et des restes de bois du bûcher.



Figure 5.24. Reliquaire Ghau tibétain du XIX^{ème} siècle © Tessier Sarrou et Associés.

5.3.9.1 Reliques cinéraires

Les cendres mortuaires fines, constituées à la fois des chairs, des vêtements et des produits de combustion du bûcher, sont par définition difficilement conservables.

Leur préservation dans un contenant hermétique est bien sûr une possibilité. Toutefois, l'ingéniosité humaine a également trouvé une autre parade pour la valorisation de ce type de vestige. L'agglomération de cendres mélangées à de l'argile permet alors de créer des reliques solides pouvant remplir les reliquaires *Ghau* du Tibet. C'est par exemple le cas pour cet exemplaire qui a été mis en vente à Drouot en 2015 (fig. 5.24).

L'emploi de l'argile permet de créer un motif religieux qui supporte encore davantage le symbole de la charge cinéraire par l'ajout d'un signe visuel fort.

L'intégration des cendres dans des effigies du défunt en terre cuite est également connue pour certaines populations d'Afrique subsaharienne et du Népal (Dobremez 1986, p. 108). Ce processus de recréation d'une nouvelle image du mort à base de son matériau originel est parfaitement adapté aux cultes ancestraux. La transformation de l'être peut ainsi être parfaitement visualisée tout en conservant une part de sa corporéité mortelle qui permet de soutenir le souvenir concret de la personne.

5.3.9.2 Tatouages

Il est intéressant de souligner que l'os humain est intimement lié aux actions de tatouage parmi de nombreuses populations. C'est le cas notamment dans les îles de Polynésie. De nombreux instruments de tatouage sont en effet manufacturés en os humain et pourvus d'un manche en bois. Le *British Museum* conserve de sublimes exemplaires provenant de l'île Kiribati⁶²⁰, de l'île Samoa⁶²¹ et de Tahiti⁶²².

En Birmanie, et en particulier chez les Chin, le tatouage traditionnel est fait à base d'un conglomérat d'encre et de cendres mortuaires de bonzes⁶²³, d'ancêtres ou de textes sacrés. Le mélange est conservé sous une forme compressée figurative, formant souvent des statuettes anthropomorphes (fig. 5.25, cliché A). Le musée du quai Branly en conserve plusieurs exemplaires⁶²⁴ dont un a fait l'objet d'une récente exposition dans

620 Inv. Oc.1921,0221.28 et Oc.1921,0221.29

621 Inv. Oc.7963.b

622 Inv. Oc.2061 à Oc.2069

623 Les bonzes sont les prêtres bouddhistes.

624 Inv. 70.2009.11.1 et inv. 70.2009.11.2

le cadre de l'évènement « Tatoueurs, tatoués ». L'ajout des cendres donne à la matière son efficacité dans le cadre d'un tatouage censé apporter puissance et protection. Ainsi, l'utilisation d'outils de tatouage en os humain ou de cendres mortuaires crée une intimité entre le tatoué et l'ancêtre-objet qui participe au tatouage.

Les tatouages birmans sont magico-religieux, mais des tatouages cinéraires commémoratifs sont également connus.

Ce second genre de tatouage connaît un succès grandissant dans les contrées occidentales depuis quelques années. Nous savons qu'au moins une oeuvre de ce genre a été accomplie par l'artiste tatoueur Chris Garver sur le corps de Rory Parker en hommage à son compagnon décédé (fig. 5.25, cliché B). Dans ce genre de circonstance, le but est de porter en soi un fragment de l'être aimé pour en conserver le souvenir. Il s'agit en quelque sorte d'une forme pérenne de bijou de deuil⁶²⁵. Nous pourrions également voir ces tatouages comme une assimilation du défunt, dans une démarche de fusion permettant une alternative aux pratiques funéraires anthropophages.

5.4 Le fragment humain absent : objet se substituant au corps

5.4.1 Le drame du corps absent

Les cas d'étude de ce chapitre illustrent que le corps peut être représenté par une infime partie seulement, et ce sans que le discours autour du défunt et de son passage dans l'autre monde n'en soit nécessairement altéré. En revanche, l'absence complète du corps du défunt constitue un obstacle universel pour la bonne réalisation des funérailles. Nous avons vu précédemment que des stratégies diverses pouvaient être mises en place pour pallier ce manque⁶²⁶.

Lorsque plus aucun os n'est présent pour servir d'appui au souvenir du défunt, une effigie peut être utilisée pour remplacer le corps et recréer une corporéité factice. La forme de cet objet de substitution varie en fonction de la culture. Lorsque cette forme est abstraite, il est difficile pour l'archéologue d'identifier l'objet placé dans la tombe pour remplacer le défunt comme étant sa représentation symbolique. Lorsque l'objet de substitution est un objet personnel, il est également délicat d'interpréter sa présence dans une tombe vide. Heureusement, dans son désir de donner à voir le mort absent, l'homme a bien souvent choisi la figure anthropomorphe comme substitut du cadavre⁶²⁷. Grâce à cette particularité, nous pensons pouvoir déceler la pratique de l'usage de simulacre dès les premiers temps des pratiques funéraires.

Le site paléolithique de Montardit (France) a fourni plusieurs fosses sépulcrales. L'une d'entre elles ne contenait pratiquement plus d'ossements : en revanche, une

625 Les restes cinéraires ont désormais une place de choix dans le monde du bijou de deuil moderne. Certains artistes proposent de créer des perles de verre contenant les cendres mortelles des disparus. Plus onéreux mais également plus éternel, les cendres des défunts peuvent être transformées en diamant d'une teinte bleue-gris (« *Memorial Diamond* » par la société Suisse Algordanza <http://www.algordanza.com>). La Société « *Infusion Glass* » propose également de créer des tableaux de verre intégrant les cendres des disparus.

626 Voir *supra* « 3.2.3.3 Cénotaphe ».

627 C'est le cas en Égypte dynastique, et parmi de nombreuses populations actuelles comme les Fali du Cameroun.

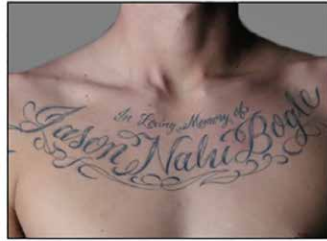


Figure 5.25. La pratique du tatouage cinéraire.
A : Statuette anthropomorphe faite de restes cinéraires conglomérés et utilisés pour le tatouage magico-religieux © musée du quai Branly (inv. 70.2009.11.1). B : Tatouage cinéraire fait par Chris Garver sur le corps de Rory Parker © J. Wyche et Original Media 2006.



Figure 5.26. Effigies en cercueils miniatures du site d'Edinburgh's Arthur's Seat © National Museum of Scotland.

Pierre anthropomorphe portant des traces de peinture y avait été déposée (Chalus 1963, p. 39). Cette sépulture préhistorique fournirait-elle la toute première trace d'une effigie funéraire de substitution après un prélèvement post-dépositionnel de la majorité du squelette ? Il ne serait pas étonnant que cette pratique universelle de l'effigie de substitution s'ancre dans la nuit des temps. Le succès toujours actuel de ces pratiques nous engage en effet à voir dans ce geste un mouvement naturel effectué par l'homme pour combler le vide du cadavre absent.

C'est également une substitution du corps par l'objet manufacturé qui est potentiellement illustrée par le dépôt des cercueils miniatures aujourd'hui conservés au *National Museum of Scotland* (fig. 5.26). Ces objets ont été créés dans le début des années 1830 et contenaient des petites poupées masculines articulées. Les 17 cercueils avaient été déposés dans une cachette aménagée sur le versant nord-est de la *Edinburgh's Arthur's*

*Seat*⁶²⁸. Sur ce site dont la puissance magnétique est célèbre dans toute l'Écosse, une fonction magique de ces artefacts est bien sûr envisageable⁶²⁹. Toutefois, l'hypothèse d'une sépulture symbolique nous paraît plus recevable. Il est possible que des âmes charitables aient souhaité donner une sépulture aux 17 victimes des meurtriers de West Port⁶³⁰ dont les corps, illégalement disséqués, n'ont pas obtenu de sépulture. C'est en tous cas la ferme conviction des locaux (Collectif 2007).

Nous constatons que lors des pratiques de substitution, l'objet remplaçant le corps se voit alors accorder autant de valeur qu'une véritable dépouille humaine. Il peut donc faire l'objet de profanations au même titre qu'un cadavre réel, avec les mêmes conséquences dramatiques. Ce fait est particulièrement bien illustré par la destruction volontaire des plaquettes des âmes en Chine sous Mao Zedong (Robert 1995). En détruisant les substituts corporels des ancêtres, l'homme politique a cherché à annihiler leur puissance et leur influence sur la société. Ce fait montre bien que c'est l'idée de la corporalité du mort, plus que sa corporéité réelle, qui est essentielle à la perpétuation du culte des ancêtres⁶³¹. Ce mouvement de pensée est illustré par le fait qu'une plaquette de bois laqué peut renfermer autant de puissance sémiotique qu'un crâne humain pour peu que les membres de la communauté le décident.

5.4.2 La disparition maîtrisée du corps

Si la perte non voulue du cadavre est un drame universel, sa disparition maîtrisée peut être activement recherchée.

C'est le cas lors de l'ingestion ritualisée des morts qui constitue parfois la commémoration suprême de leur valeur (Allard 2003), la concrétisation d'une passation de leur pouvoir (Gauthier 2003, p. 23) ou l'ultime moyen de se protéger d'eux (Clastres & Sebag (1963) 2005 ; Clastres 1968).

C'est également le cas lors de la dispersion des restes mortels sur un lieu chéri du défunt, ou sur un lieu saint. Oeuvrer pour la disparition d'un corps fragmenté dans le Gange est ainsi le geste le plus positif qu'un descendant puisse accomplir pour son aïeul selon la pensée bouddhique⁶³² (Gordon-Lennox & Fauré 2011, p. 261).

Encore une fois, le corps du mort revêt donc une importance considérable, mais sa gestion peut relever de stratégies pouvant paraître radicalement différentes. Finalement, l'essentiel est que le devenir du cadavre soit maîtrisé par les descendants pour qu'il ne devienne pas le jouet du hasard.

628 Article sur le site du *National Museum of Scotland* : http://www.nms.ac.uk/explore/collections-stories/scottish-history-and-archaeology/mystery-of-the-miniature-coffins/?utm_source=twitter&utm_medium=twitter&utm_campaign=asc

629 Ces artefacts auraient pu être employés comme vecteur d'un jet de sort mortel par exemple.

630 William Burke et William Hare.

631 Nous utilisons la distinction entre « corporalité » et « corporéité » selon la définition de F. Veldman. La « corporalité » est la qualité du « corps-sujet », c'est-à-dire l'ensemble psychophysique de l'individu, tandis que la « corporéité » est la qualité du « corps-objet », c'est-à-dire l'ensemble des qualités anatomiques et physiologiques de l'individu (Veldman 1989).

632 Cette pratique permet en effet de briser le cycle des réincarnations et d'atteindre la *moksha*, qui correspond à la paix définitive de l'âme (Bregman 2009).

5.5 Discussion

Nous avons pu constater l'incroyable variabilité des manipulations *post-mortem* effectuées sur des cadavres humains, à but de commémoration ou d'humiliation.

Bon nombre de ces manipulations sont discernables à travers les vestiges archéologiques. Cependant, certaines d'entre elles nous demeurent inconnues : si les manipulations ne laissent pas de traces sur l'ossement adjacent, elles demeureront en effet sans témoignage dans des conditions classiques de conservation des tissus mous. Ainsi, les pratiques de prélèvement des organes génitaux, pourtant régulièrement illustrées par les sources ethnographiques⁶³³ et historiques⁶³⁴, ne seront pas renseignées.

C'est ainsi que la recherche archéologique ne peut nous fournir qu'une vision tronquée des nombreuses manipulations exécutées autour du cadavre humain. Toutefois, celles qu'elle nous laisse entrevoir sont riches d'enseignements anthropologiques.

5.5.1 Intégrité du corps et souvenir de la personne

Comme nous l'avons vu précédemment, la conservation de l'intégralité du corps peut constituer un indice de respect de l'individualité du défunt. C'est par exemple le cas lors de la constitution de réductions de corps individualisées, effectuées dans des espaces ou compartiments individuels⁶³⁵. Toutefois, cette intégralité n'est pas une condition absolument nécessaire pour témoigner du sentiment individuel perpétré.

La restriction du corps à une seule portion n'est pas, en effet, un indice universel permettant de marquer la désindividualisation du défunt. En d'autres termes, la personnalité du défunt peut parfaitement être commémorée par un fragment réduit. Le site de Hallstatt (Salzkemmergut, Autriche), qui abrite la *Beinhaus*, est une illustration contemporaine de ce fait. Dans l'ossuaire du site sont conservés plus de 1 200 crânes dont la moitié a été décorée par des motifs divers⁶³⁶, par l'apposition du nom du défunt et de la date du décès (fig. 5.27). Ces artefacts constituent autant de preuves que le souvenir d'une personne peut se raccrocher à un seul fragment corporel de lui-même, pour peu que celui-ci soit habilement choisi et convenablement conservé.

5.5.2 Le fragment humain comme objet de pouvoir et objet transitionnel

Comme nous l'avons vu précédemment avec les *regalia* mésoaméricaines⁶³⁷, la conservation d'un fragment corporel peut servir à la création d'un objet de pouvoir. L'artefact complète alors la transmission du souvenir de l'ascendant par l'appui de la visualisation (Schnapp 1994). L'ossement légitime ainsi la passation du pouvoir comme celle de la richesse matérielle.

L'objet en os humain peut également, dans certaines circonstances, être qualifié d'« objet fétiche » au sens psychanalytique du terme, c'est-à-dire qu'il devient un objet permettant de maintenir le déni du manque⁶³⁸. L'utilisation de l'objet transitionnel est

633 Cette pratique est connue chez les Paez de Colombie (Keeley 1996, p. 101).

634 Cette pratique est également renseignée par les auteurs médiévaux arabes concernant les populations de Tanzanie qui découpent pénis et testicules des ennemis (Szombathy 2013, p. 39).

635 Voir *supra* « 3.3.2.3 Garder ensemble... tout en conservant un sous-espace sépulcral singulier ».

636 Motifs floraux mais également animaliers avec des représentations de serpents entrant dans les orbites.

637 Voir *supra* « 5.2.1.2 Les *regalia* mésoaméricaines ».

638 Selon l'acception du terme de D. Braunschweig et M. Fain ou d'É. Kestemberg.



Figure 5.27. Crânes décorés dans la Beinhaus de Hallstatt (Salzkemmergut, Autriche). © Kraft.

un préalable à l'internalisation de l'objet-sujet qu'il représente. Son utilisation lors d'un deuil est alors naturelle, même si la conservation trop longue de ce type de « béquille » peut engendrer un deuil pathologique (Blondel 2004). La création des bijoux de deuil en Angleterre victorienne⁶³⁹ comme en milieu maori⁶⁴⁰ est un exemple illustrant parfaitement ce mécanisme dont la portée paraît bien universelle.

5.5.3 La puissance des reliques

Le potentiel propagandiste des restes humains, notamment à travers la constitution de reliques, a déjà été discuté lors de notre développement sur le crâne des ancêtres⁶⁴¹.

Ce potentiel a également été exploité par les grandes religions monothéistes. La puissance particulière des reliques chrétiennes a été mise en valeur par de nombreux auteurs (Trout 2003). Celle-ci est telle que le clergé chrétien ne se contente pas d'exploiter les reliques anciennes : de nouveaux supports de piété sont créés au fil des nouvelles canonisations. Ainsi, le reliquaire du Saint frère André a été créé en 2010. La relique, une ampoule contenant des morceaux du cœur du défunt, est conservée par le Diocèse de Montréal, dans l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal⁶⁴².

L'action curative de la relique a déjà été rapidement mentionnée dans notre manuscrit⁶⁴³. Sur ce point, l'opération la plus spectaculaire est sans aucun doute l'introduction d'une relique osseuse de Saint Hubert sous la peau du front des malades atteints de la rage⁶⁴⁴.

Malheureusement les reliques ont également des effets secondaires indésirables. Le pouvoir des reliques est tel qu'il peut en effet engendrer des conflits sérieux, ou plus simplement des problèmes logistiques. Quand le Saint Sang est rapporté à la Chapelle de Bruges par l'abbé Léonius de Furnes à l'issue de la deuxième croisade en 1150, ce trésor causa des désagréments à cause d'un engouement trop grand :

639 Voir *supra* « 5.1.2.1 Objet de parure ».

640 Voir *supra* « 5.3.7 Les dents ».

641 Voir *supra* « 4.4 La tête ».

642 Fiche de l'objet au sein de l'Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec : <http://www.ipir.ulaval.ca/fiche.php?id=910>

643 Voir *supra* « 5.1.3 Fragments humains et remèdes médicinaux ».

644 Cette opération est illustrée par une impressionnante miniature de la *Légende de St Hubert* (Hubert Le Prouvost, manuscrit Français 424 (BnF), XV^{ème} siècle).



Figure 5.28. Puissance des reliques : entre ostentation et dissimulation. A : Relique du crâne de St Lucius, caché dans le buste reliquaire © National Museum of Denmark. B : Relique du crâne de St Maximin-la-Sainte-Baume, visible dans le buste reliquaire. Cliché anonyme.

« La Relique du Saint Sang de notre Sauveur Jésus-Christ, attira journellement une si grande affluence de monde à la Chapelle du Palais, que l'office Divin en étant souvent incommodé, il fallut penser à la placer ailleurs », (Anonyme 1782, p. 16).

La puissance des « reliques » est si pérenne qu'elle peut engendrer des conflits actuels. Ce fait peut être illustré par les récents déboires que V. Poutine a rencontrés après avoir maladroitement comparé le corps de Lénine aux reliques orthodoxes lors d'une allocution publique en décembre 2012 (Yurchak 2015). L'influence politique des reliques est ainsi toujours particulièrement opérante. C'est probablement à cause de l'ancrage profond dont ces objet-sujets profitent, dans notre inconscient comme dans notre culture humaine la plus ancestrale.

Il est intéressant de constater que cette puissance sémiotique de la relique se passe de l'ostentation réelle du reste mortel. Sa seule présence, avérée ou supposée, est suffisante. Ainsi, les reliques cachées sont tout aussi efficaces que les reliques montrées. La tête de la statue de St Lucius au *National Museum* du Danemark contient le crâne du défunt. Toutefois, celui-ci n'est pas apparent en temps normal, lorsque le reliquaire est fermé (fig. 5.28, cliché A). La seule idée de sa présence suffit à donner sa valeur à la statue reliquaire. Pourtant, il semble que la vision de l'ossement puisse parfois constituer un attrait supplémentaire. C'est peut-être pourquoi le crâne de St Maximin-la-Sainte-Baume a été intégré dans la statue mais laissé visible par l'application d'une vitre au niveau de la face (fig. 5.28, cliché B).

La pulsion de conservation d'un souvenir que l'on sacralise est telle qu'elle peut également avoir cours sur des fragments de soi-même. La pertinence de la relique peut en effet également agir *in vivo*, à l'échelle individuelle, et les dents de lait de la sépulture de Munsingen (Allemagne) en est peut-être une illustration (Viollier 1916). Comment envisager, en effet, cette profusion de dents lactales semées autour du défunt adulte ? Ne sommes-nous pas face à la restitution faite au mort de ses « reliques personnelles » ? Cet exemple, unique à notre connaissance, nous interroge sur l'importance de la possession des vestiges de soi, pendant sa vie et après sa mort. C'est ainsi la vision de son propre corps et non plus seulement celle du corps de l'autre qui est mise en perspective, et, avec elle, l'histoire de la vision de son identité personnelle qui s'offre à la lecture de l'archéologue.

Conclusion

« *La mort qui nous ferme les yeux, nous ouvre l'esprit* », Malebranche.

À travers une étude ethno-archéologique transchronologique et transculturelle, des stratégies d'interprétation innovantes ont été mises en place afin d'interroger les données archéologiques préhistoriques.

L'apport conjoint de l'anthropologie, de la bioarchéologie et de l'analyse techno-fonctionnelle nous a permis de jeter un nouveau regard sur des assemblages ostéologiques divers. Un point sur les critères de reconnaissance des différents types de structures mortuaires et funéraires a été fait par l'analyse de la littérature académique et à travers nos observations anthropologiques. Cette synthèse de la nomenclature offre une accroche de réflexion sur les implications anthropologiques des manifestations mortuaires complexes qui ont été discutées dans ce manuscrit et dont nous proposons ici un bref tour d'horizon.

Le cadavre : terrible présence, inconcevable absence

Notre enquête souligne le statut ambigu du cadavre. Sa présence dérange et doit être prise en charge culturellement de manière intensive. Mais son absence embarrasse encore davantage et doit être réparée par des procédés de substitution tels que l'utilisation de simulacres de corps. Ainsi, si le corps mort est particulièrement encombrant lorsqu'il est présent, il l'est bien plus encore lorsqu'il est absent.

Au-delà des explications psychanalytiques, cette absence du cadavre est inconcevable pour la communauté car le cadavre est le porteur principal de la ritualité funéraire. Il est au centre de la pantomime, l'acteur principal d'un drame muet. Sans lui, les cérémonies s'exécutent sans point d'ancrage concret, avec un air de simulation. Le cadavre n'est pas un déchet, il n'est pas un « poids-mort » pour sa communauté : il est le pivot de l'ultime rite de passage de tout être social.

En quelque sorte, les sociétés humaines s'érigent sur leurs défunts : ceux qu'ils ont créés par leurs conquêtes guerrières et ceux que les ennemis, ou la nature, leur ont arrachés.

Des « temps » funéraires ?

Les ethnologues et les archéologues perçoivent des variations dans la valeur des temps rituels qui rythment les procédés de traitement des morts. Ils ont donc cherché à comprendre le calendrier des procédés funéraires afin de caractériser les principales phases de leur évolution.

L'analyse des diverses manipulations du corps mort a permis d'approcher ces nuances lors des différentes « phases » des funérailles. Nous avons cherché, longtemps, à déterminer où s'arrêtaient et où commençaient les funérailles. Il est apparu que cette recherche de division n'était pas seulement vaine pour des raisons méthodologiques inhérentes à la pratique archéologique... mais aussi probablement éloignée de la réalité mentale des populations. Ainsi, J.-C. Goyon s'est demandé comment considérer les procédés d'embaumement égyptiens : « Chirurgie religieuse ou thanatopraxie ? » (Goyon 1992). Au regard de nos cas d'étude nous avons, de notre côté, le désir de poser la question suivante : la thanatopraxie au sens où nous l'entendons peut-elle exister dans les sociétés ritualistes ? La question est d'importance car elle conditionne la pertinence d'une recherche sur les « temps funéraires ». La préparation du cadavre fait-elle partie des funérailles ou n'est-elle qu'une préparation dont la portée est purement pratique ? Nous penchons plutôt pour la première interprétation : toute préparation respectueuse du cadavre de l'autre, toute manipulation prévenante de ses restes mortels, n'est-elle pas constitutive d'un *Tout* insécable au regard de l'intention de l'opérateur ? Les circonstances sont changeantes d'une culture à l'autre mais il nous apparaît que la prise en charge rituelle est quasi immédiate dans de nombreuses populations où l'existence du mort est ritualisée depuis l'agonie jusqu'à la stabilisation de la dépouille.

Il semble que les variations les plus nettes que l'on peut distinguer dans la manière de traiter les restes mortels ne sont pas nécessairement liées « aux temps funéraires » mais plutôt à la personne même du mort. Nous avons pu parler dans notre développement de gestes « para-funéraires » pour désigner des utilisations respectueuses des dépouilles dans des contextes qui ne sont pas sépulcraux. Ces gestes semblent être réservés à certains membres de la communauté qui vont recevoir un traitement mortuaire particulièrement élaboré, en complément ou comme substitution aux « funérailles » normales.

Des *insepultii*

La privation de sépulture est aisément évoquée lors de la réalisation de rites « déviants », lorsque les corps sont jetés pêle-mêle dans des structures de stockage, des fossés, des marais. L'archéologie nous fournit de nombreuses illustrations de ce que les fouilleurs appellent pudiquement « dépôts de relégation ». Ces dépôts ont été souvent décrits comme « non funéraires » : le sacrifice ou la privation de sépulture étaient alors évoqués.

Mais comment interpréter le statut des dépôts mortuaires comme ceux de reliques de saints ou de dirigeants ? Ces hommes, même dans la mort, conservent leur statut de symbole de pouvoir et les lieux où sont déposés leurs corps deviennent du même coup quelque chose de plus (ou quelque chose de moins) qu'une sépulture. La fonction géopolitique des abattis des dirigeants font des cadavres royaux, impériaux ou saints des

Figure 6.1. Masque mortuaire de l'abbé Muhe, décédé en 1861
 © Archives de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg ; Photographie post-mortem anonyme, début XX^{ème} siècle. © Wellcome Collections.



« corps territoire »⁴⁶⁵. Le cadavre du Roi étant le pivot d'un culte politique, il devient indisponible pour tenir son rôle courant, celui de pivot du rite de passage de l'homme. L'homme s'éclipse devant le monarque et les dirigeants deviennent ainsi, en quelque sorte, des *insepulti* privilégiés.

Ainsi, la « tombe du soldat inconnu » nous paraît doublement mal nommée. Ce soldat n'est pas « inconnu » : il est « anonyme », ce qui, avouons-le, est tout autre chose. Mais aussi et surtout, cette structure n'est pas une tombe. À travers ce monument la communauté fait plus qu'honorer la mémoire d'un soldat anonyme. C'est la République qui honore tous les combattants : ceux qui ont combattu auprès du « soldat inconnu » mais aussi toutes les potentielles victimes – civiles ou militaires – des guerres précédentes et des guerres suivantes. Ce soldat n'est pas honoré en tant qu'homme : il est honoré en tant qu'allégorie du courage et du sacrifice pour sa Patrie. Le soldat sans nom est donc aussi un soldat sans sépulture. Dans cette insigne honneur que la Patrie lui a fait, elle l'a également privé du droit le plus élémentaire de l'homme : celui de sépulture.

Accepter par la contemplation : des double-funérailles à la photographie mortuaire

Comme tous les rites de passages, les funérailles nécessitent le recours à des expériences visuelles fortes. D'aucuns prétendent ainsi que l'homme a besoin de voir la Mort, et donc de voir la dégradation du corps du mort, afin d'accepter la disparition (Siminoff *et al.* 2004).

L'endeuillé doit alors contempler la mort sur le visage du disparu. Malgré les réticences, l'endeuillé le veut profondément car il sait qu'il n'a pas d'autre alternative pour compléter son deuil. Le visage conserve son rôle de médiateur privilégié, et ce quel que soit l'état de la face de ceux qui nous quittent, puisque « que les yeux même soient fermés... la statue funéraire regarde toujours » (Guiomar 1967).

Cet ultime face-à-face s'accommode de tous les supports, depuis le masque mortuaire jusqu'à la photographie victorienne en passant par le surmodelage des crânes anatoliens et les portraits peints en noir sur les fragments de tapas qui recouvrent certains crânes polynésiens (fig. 6.1). Mais le support le plus propice à l'acceptation de la

465 Selon la formule de L. De Heusch (2005, p. 149).

mort d'autrui demeure le support osseux, car il est le plus immuable, le plus essentiel. Ce contact avec la dernière parcelle stable de l'Être est rendu possible par l'établissement des double-funérailles, rite d'acceptation de la perte de l'autre par excellence.

À ce besoin de contempler l'inéluctable fin sous sa forme la plus brute s'ajoute le désir de découvrir le for intérieur de l'autre. Une croyance très répandue, et particulièrement poétique, prétend que ce sont les tous derniers restes d'un homme qui permettent de le connaître parfaitement. Dans de nombreuses civilisations, les os permettent en effet de « jauger la valeur de l'esprit humain » (Girard 2005)⁴⁶⁶. Ainsi, dans la religion bouddhique, les ossements des gens normaux sonnent et résonnent encore des passions de leurs anciens propriétaires alors que ceux des saints hommes, détachés de toute passion, ne font aucun bruit. Connaître les ultimes restes mortels d'un homme c'est ainsi rencontrer l'autre à travers ce qu'il a de plus vrai. À l'heure où l'entité spirituelle de la personne a engagé un voyage qui la rend inaccessible, le face-à-face avec l'ossement s'apparente à un face-à-face avec l'âme matérielle du disparu.

Créer un nouveau corps pour la naissance de l'ancêtre

Nous avons eu l'occasion de voir que la manipulation du corps du mort pouvait amener à la création d'une nouvelle image du disparu. Ce façonnement d'un nouveau corps peut nécessiter un démembrement comme à Ding Si Shan, ou une décarnisation comme au Mas d'Azil. Le décharnement du mort est parfois suivi d'un remodelage du visage comme avec les crânes surmodelés anatoliens ou mélanésiens, ou de la création d'un nouveau corps complet comme à Taïwan où le squelette est « monté sur fils » avant sa réinhumation.

Le nouveau corps de l'ancêtre peut être également un corps désintégré : réduit en cendres, dispersé, ingéré et digéré comme chez les Fore de Papouasie Nouvelle-Guinée.

Le nouveau corps peut rejoindre la collectivité des anciens par un stockage collectif qui représente son intégration dans une nouvelle communauté comme c'est le cas chez les Dowayos du Cameroun ou les Batak de Sumatra. Il peut également conserver une place individualisée par son intégration dans un reliquaire personnel comme chez les Fang du Gabon.

Dans tous les cas, il nous semble que la manipulation a pour but de faire disparaître l'individu humain au profit d'un être supérieur. Il s'agit de défaire la personne pour créer l'entité. Les manipulations *post-mortem* permettent ainsi de rendre effective l'exclusion du mort de la communauté des vivants et d'assurer son agrégation parmi celle des ancêtres. La transformation du défunt s'effectue alors comme un chemin personnel, qui le mène à son intégration dans la collectivité des morts-élus.

L'oubli

L'oubli est l'ultime phase du parcours du cadavre. L'oubli de la personne derrière l'ossement amène à la réification du reste qui va alors engager un parcours en tant que déchet.

Ce parcours peut être semé d'épisodes de réutilisation que l'archéologue pourra commenter. C'est ainsi que nous avons vu des défunts servir d'appui-tête à d'autres au cours

466 « Les squelettes et les reliques permettent de jauger la valeur de l'esprit humain. » (Girard 2005, p. 153).

de notre enquête sur les phénomènes de réductions au Moyen Âge. Cette « deuxième vie » du corps mort n'est pas exempte d'intérêt et nous permet de lire, au-delà des attitudes mentales autour du deuil, celles qui régissent la gestion du déchet humain anonyme.

Donner du sens à la mort par l'usage du cadavre : procédés anciens, quête contemporaine

C. Baudelot écrivait « le cadavre est un objet négatif qui n'a plus de sens » (Baudelot 2010, p. 185). Cette réflexion est celle d'un médecin du XXI^{ème} siècle, qui ne peut s'empêcher de voir la mort du patient comme une mise en échec de ses talents. Il semble évident que les civilisations anciennes et que les sociétés ritualistes subcontemporaines et actuelles ne voient pas le cadavre de cette manière. Pour les populations que nous étudions, le cadavre est un objet transmetteur, un pont entre ici et là-bas, entre vivants et morts, entre Eux et Nous. Il est tout sauf dénué de sens. Tout au contraire, il est porteur et même producteur de sens.

Face à la perte de valeur symbolique du corps mort dans la société contemporaine occidentale, nous assistons depuis quelques décennies à l'élaboration d'un nouveau « culte des morts productifs ». Une des réponses à l'absurdité de la perte de l'autre est effectivement de rendre cette perte utile. L'utilité ne pouvant être que médicale dans ce contexte laïque, a-religieux et a-spirituel, le cadavre (parfois « à coeur battant ») devient un fournisseur d'organes, de tissus et de sang. Le don d'organes, ou le don du corps à la science, permet alors de créer du sens et surtout de créer de la vie autour de la mort.

Aujourd'hui, pour surmonter l'angoisse de la néantisation de notre être, et en l'absence de conscience du sacré, ce sont donc encore et toujours vers les cadavres, ces « ministres plénipotentiaires de la mort »⁴⁶⁷ que nous nous tournons. Ils nous aident à surmonter l'angoisse du néant, en nous accrochant à l'idée d'une matérialité récupérée et même parfois à l'illusion d'une essence recyclée.

Perspectives de recherche

Nous avons vu que les restes osseux en position secondaire ne sont pas les seuls témoins des pratiques mortuaires complexes en plusieurs épisodes. Le décharnement par des oiseaux carnassiers (Pilloud *et al.* 2016) et la momification peuvent aboutir au dépôt d'ossements en position primaire malgré la pluralité des temps et des lieux engagés dans le processus de transformation du cadavre. Dans l'avenir il nous faudra réévaluer avec précision les assemblages ostéologiques en position primaire pouvant témoigner de rites en plusieurs temps afin d'avancer vers des nouveaux modes d'observation pour tirer le plein potentiel informatif de ces données.

Nous espérons que cette thèse illustre l'intérêt de revenir sur les données archéologiques déjà publiées car elles peuvent toujours être revues selon un nouvel angle de réflexion et ouvrir des perspectives jusqu'ici insoupçonnées⁴⁶⁸. Malgré l'imperfection

467 D'après l'expression de P. Georges (1999, p. 365).

468 Au sein de la culture rubanée, la possibilité de pratiques en plusieurs temps mettant en oeuvre des sépultures temporaires mériterait encore d'être ré-évaluée, selon la réflexion déjà engagée par E. Lenneis (2010).

de cette démarche (puisque les indices archéologiques transmis sont incomplets), ces données ne doivent pas être abandonnées sous peine de voir disparaître pour de bon des informations potentielles durement récoltées par des générations d'archéologues qui ont fondé et fait grandir la science archéologique.

La démarche ethno-archéologique originale mise à l'épreuve lors de cette recherche doctorale mérite d'être exploitée plus largement. Il conviendra donc de compléter nos observations pour les procédures mortuaires déjà abordées (double-funérailles, création de cénotaphes) et de compléter notre panorama par l'observation d'autres phénomènes de manipulation des corps au sein des populations actuelles.

Il sera important de se pencher sur le problème des ossements épars en contexte archéologique. Ces assemblages peuvent répondre à des actions variées : exposition des corps (à Dudka, Guminski 2003), structures bouleversées et restes réifiés, reliefs de manipulations *post-mortem* hétéroclites comme dans le monde mycénien (Jones 2014), etc. Ce type d'assemblages, dont la lecture sur le terrain se heurte à bien des écueils méthodologiques, mérite une étude extensive en soi et le recours à des données archéologiques plus détaillées que celles que les publications ont pu nous livrer dans les dernières décennies. Un intérêt nouveau de la communauté scientifique et l'exploitation de méthodes d'observation des surfaces osseuses de plus en plus efficaces telle que la MFD (Booth & Madgwick 2016) devraient nous permettre de mener à bien une réflexion sur ce sujet dans les années à venir.

Références

- Abadie I, Gentili F, Boulestin B., Charlier Ph. & Ivinec J.-H., 2013. Traces d'interventions anthropiques sur des restes osseux humains déposés dans un silo du Haut Moyen-Âge. Site de « la Confiserie » Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). *Revue Archéologique d'Ile de France* 6. p. 185-222.
- Adam F, Boura F. & Duday H., 1992. La fouille de Saint-Rémi-la-Calonne : une opération d'archéologie funéraire expérimentale, ou l'anthropologie de terrain en quête de ses références. *Les Nouvelles de l'Archéologie* 48/49. p. 59-61
- Ahlström T., 2008. An early example of scalping from the Mesolithic cemetery Skateholm, Sweden. In : Piek J. & Terberger T. (Eds). *Traumatologische und Pathologische Veränderungen an Prähistorischen und Historischen Skelettresten – Diagnose, Ursachen und Kontext*. Rahden : Marie Verlag. p. 59-66
- Aikin J., 1780. *Biographical memoirs of medicine in Great Britain from the revival of literature to the time of Harvey*. London : J. Johnson.
- Albert J. P., 1990. *Odeurs de sainteté : la mythologie chrétienne des aromates*. Paris : Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Alexandre-Bidon D., 1993a. Le corps et son linceul. In : Alexandre-Bidon D. & Treffort C. (Dir.) À réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval. Lyon : Presses universitaires de Lyon : Association des amis des bibliothèques de Lyon. p. 183-206
- Alexandre-Bidon D., 1993b. La mort en son jardin. In : Alexandre-Bidon D. & Treffort C. (Dir.) À réveiller les morts : la mort au quotidien dans l'Occident médiéval. Lyon : Presses universitaires de Lyon : Association des amis des bibliothèques de Lyon. p. 109-120
- Aldhouse-Green S., 2000. Artefacts of ivory and Shell from Paviland. In : Aldhouse-Green S. (Dir.), *Paviland Cave and the «Red Lady»*. A definitive report. Bristol : WASP. p. 115-132
- Allard O., 2003. De l'os, de l'ennemi et du divin. Réflexions sur quelques pratiques funéraires tupi-guarani. *Journal de la Société des Américanistes* 89 (2). p. 149-169
- Alloula M., 1989. Espace familial et exil. In : Djaouti F., (Ed.). *Espaces maghrébins : pratiques et enjeux*. Alger : ENAG. p. 157-167
- Amster M., 2003. Gender complementarity and death among the Kelabit. In : Wilder W.D., (Ed.). *Journey of the Soul : Anthropological Studies of Death, Burial and Reburial Practices in Borneo*. Borneo : Borneo Research Council. p. 251-309

- Analís D. T., 1999. *Chronique d'un peuple assiégé : Yougoslavie, 1993-1996*. Lausanne : Age d'homme.
- Anonyme 1926. Notes on Customs, Rituals and Beliefs. *Journal of Polynesian Society* 35. p. 9-34
- Anonyme 1782. *Description de la relique inestimable du Précieux Sang de notre Seigneur Jésus-Christ, que l'on conserve dans la chapelle St Basile à Bruges*. Bruges : Corneille de Moor, imprimeur.
- Anoutchine D.-N., 1895. L'amulette crânienne et la trépanation des crânes dans les temps anciens en Russie. *L'Anthropologie*. p. 73-89
- Ansieu C. & Yernaux G., 2014. Mons/Mons : rue des Sœurs noires, suivi archéologique à la caserne Guillaume. *Chronique de l'Archéologie wallonne* 22. p. 143-146
- Aoudia L., Bocquetin F., Lubell D. & Jackes M., 2014. Dislocated Anatomical Blocks : A Complex Funerary Treatment from Capsian Context. *Anthropologie* 52 (3). p. 319-328
- Aoudia-Chouakri L. & Bocquentin F., 2007-2008. Le crâne modifié et surmodélé de Faïd Souar II (Capsien, Algérie). *Cahier des thèmes transversaux d'ArScan vol IX*. p. 171-178
- Aoudia-Chouakri L., 2013. *Pratiques funéraires complexes : réévaluation archéo-anthropologique des contextes ibéromaurusiens et capsien (Paléolithique Supérieur et Épipaléolithique, Afrique du Nord-Ouest)*. Thèse de IIIème cycle. Université Sciences et Technologies – Bordeaux I.
- Ardagna Y., Richier A. & Schmitt A., 2012. Proposition d'une fiche d'enregistrement pour les dépôts secondaires (fiche « DS ») en contexte historique. *Antropo* 27. p. 33-40.
- Arensburg B., Bar-Yosef O., Chech M., Goldberg P., Laville H., Meignen L., Rak Y., Tchernov E., Tillier A.-M. & Vandermeersch B., 1985. Une sépulture néandertalienne de la grotte de Kébara (Israël). *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences de Paris* 300 (11). p. 227-230
- Ariès Ph., 1983. *Images de l'homme devant la mort*. Paris : Seuil.
- Armit I. & Ginn V., 2007. Beyond the Grave : Human Remains from Domestic Contexts in Iron Age Atlantic Scotland. *Proceedings of the Prehistoric Society* 73. p. 113-134
- Attané A., 2003. *Cérémonies familiales et mutation des rapports sociaux de sexe, d'âge et de génération : Ouahigouya et sa région, Burkina Fasso*. Paris : École des hautes études en sciences sociales.
- Aubenne M. & Duruffe M., 1958. Enquête sur les âges d'éruption dentaire. *Études Statistiques (I.N.S.E.E)* 2. p. 3-15
- Augereau P.-L., 2004. *Les secrets des noms de communes et lieux-dits du Maine-et-Loire*. Coudray-Macouard : Cheminements.
- Bacchilega C., 2007. *Legendary Hawai'i and the politics of place : tradition, translation, and tourism*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Bacqué M.-F., 2006. Deuils et Traumatismes. *Annales Médico psychologiques* 164. p. 357-363
- Bada J. L., Herrmann B., Payan I. L. & Man E. H., 1989. Amino acid racemization in bone and the boiling of the German Emperor Lothar I. *Applied Geochemistry* 4. p. 325-327

- Bailey G. & Spikins P., 2008. *Mesolithic Europe*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Barber E. A., 1877. Aboriginal funeral customs in the United States. *American Naturalist* 11 (4). p. 197-294
- Barley N., 1983. *Symbolic structures : an exploration of the culture of the Dowayos*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Barral ph. & Depierre G., 1993. La nécropole celtique de Longvic (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-est* 44 (2). p. 365-410
- Barreteau D., Dognin R. & Graffenried C., 1997. *L'homme et le milieu végétal dans le bassin du lac Tchad*. Paris : Éd. de l'Orstom, Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération.
- Bass W., Evans D. R. & Jantz R. L., 1971. *The leavenworth site cemetery : archaeology and physical anthropology*. Lawrence : University of Kansas, Publication in anthropology 2.
- Baudais D., (en collaboration avec Gatto E., Gisclon J.-L. & Saintot S.) 2007. Coffres en pierre – coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-bains, Haute-Savoie, France). In : Moinat p. & Chambon Ph. (Dir.). *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société Préhistorique Française* 43. p. 155-194
- Baudais D. & Kramar Ch., 1990. La nécropole néolithique de Corseaux en Seyton (VD.), Suisse. *Cahier d'Archéologie Romande* 51.
- Baudais D., 2015. *Une nécropole néolithique de première importance scientifique pour la France et la Suisse*. Communiqué INRAP.
- Baudelot C., 2010. Don d'organe, rapport au corps. In : Caillé Y. & Doucin M. (Dir.). *Réflexions éthiques sur la pénurie d'organe en Europe*. Paris : L'Harmattan. p. 181-197.
- Baudez C., 2008. Le jaguar, sujet et objet du sacrifice maya. *Journal de la Société des Américanistes* 94 (1). p. 177-189
- Baumann H., 1956. Die Frage der Steinbouten und Steingraber in Angola. In : Paideuma H. I., Becker C. & Martin V., 1982. Rites de sépulture préislamiques au Sénégal et vestiges protohistoriques. *Archives suisses d'anthropologie générale* 46 (2). p. 261-293.
- Bavoillot R., 1977. Sépultures vicomtales d'Orthe en l'abbatiale Notre-Dame-de-Corhéta. *Bulletin de la société de Borda* 366. p. 159-194
- Bayly C., 2004. *The Birth of the Modern World, 1780-1914 : global connections and comparaisons*. Malden Mass : Blackwell Publishing.
- Beaune C. (Éd.) 1989. *Journal d'un bourgeois de Paris : de 1405 à 1449*. Paris : Librairie générale française.
- Belcastro M. G., Condemi S. & Mariotti V., 2010. Funerary practices of the Iberomaurusian population of Taforalt (Tafoughalt, Morocco, 11-12,000 BP) : the case of Grave XII. *Journal of Human Evolution* 58 (6). p. 522-532
- Bello S. M., Parfitt S. A. & Stringer C. B., 2011. Earliest Directly-Dated Human Skull-Cups. Publication en ligne : DOI : 10.1371/journal.pone.0017026

- Benson J. L., Porada E. & Catling E. A., 1972. *The Necropolis of Kaloriziki*. Göteborg : p. Åström.
- Benson E. p. & Cook A. G., 2001. *Ritual Sacrifice in Ancient Peru*. Austin, TX : University of Texas Press.
- Benz M., Strahm C., Van Willingen S., 1998. Le Campaniforme : phénomène et culture archéologique. *Bulletin de la Société Française Préhistorique* 95 (3). p. 305-314
- Beresford M., 2008. *From demons to Dracula : the creation of the modern vampire myth*. London : Reaktion.
- Berg A. Von 2003 – Ein durchbohrter keltischer Schädel au seiner Siedlung des Hunsrück-Eifel-Kultur bei Wolken, Kreis Mayen-Koblenz, in Collectif, Archäologie in Rheinland-Pfalz 2003 , Mainz am Rhein : Verlag Philipp von Zabern, p. 30-31
- Berndt D. M. & Berndt C. H., 1964. *The world of the first Australians*. Chicago : University of Chicago Press.
- Berthod M.-A., 2006. De si beaux cadavres : réflexions sur les soins de conservations des morts. *L'autre* 206 (7-3). p. 427-440
- Beyer H., 1969 a. Un instrumento musical de los antiguos mexicanos. El omichicahuaztli. In : Cook De Leonard C., (Ed.). *El Mexico Antiguo IX*. Mexico D. F. : Sociedad Alemana Mexicanista. p. 536-539
- Beyer H., 1969 b. Una representacion autentica del uso del omichicahuaztli. In : Cook de Leonard C., (Ed.). *El Mexico Antiguo IX*. Mexico D. F. : Sociedad Alemana Mexicanista. p. 541-545
- Bezanilla C., 2006. *Aztec & Maya gods & goddesses*. London : British Museum Press.
- Binford L., 1971. Mortuary Practices : their study and their potential. In : Brown J. A., (Ed.). *Approaches to the social dimensions of mortuary practices*. Washington DC : Memoirs of the Society of American Archaeology 25. p. 6-29
- Binford L. R., 1972. *An Archaeological Perspective*. New York : Seminar Press.
- Binford L. R., 1981. *Bones : Ancient men and modern myths*. New York : Academic Press.
- Biggar H. P., 1922-36 (Éd.). *The works of Samuel de Champlain*. Toronto, Ontario, Canada : The Champlain Society. (6 vol.)
- Binder M., Eitler J., Deutschmann J., Ladstätter S., Glaser F. & Fiedler D., 2016. Prosthetics in Antiquity : An Early Medieval Wearer of a Foot Prosthesis from Hemmaberg/ Austria. *International Journal of Paleopathology* 12. p. 29-40
- Blaizot F., 1997. L'apport des méthodes de la paléo-anthropologie funéraire à l'interprétation des os en position secondaire. Problèmes relatifs au traitement et à l'interprétation des amas d'ossements. *Archéologie Médiévale* 26. p. 1-22
- Blanchon F., 1999. *Arts et histoire de Chine, vol. 2*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Blin A. & Chambon Ph., 2013. Du cadavre à l'oubli. Désindividualisation et déshumanisation des restes dans les sépultures collectives néolithiques. *Nouvelles De l'Archéologie* 132. p. 65-70
- Bloch M., 1967. *The signication of tombs and ancestral villages for Merina social organization*. Unpublished PhD thesis submitted to the University of Cambridge.
- Bloch M., 1982. *Death and the regeneration of life*, papers presented at an Intercollegiate seminar at the London school of economics in the summer of 1980, Cambridge ; London ; New York [etc.], Cambridge university press.

- Blomster J. P., 2011. Bodies, Bones and Burials : Corporeal Constructs and Enduring Relationships in Oaxaca, Mexico. *In* : Fitzsimmons J. L. & Shimada I., 2011. *Living with the dead : mortuary ritual in Mesoamerica*. Tucson : University of Arizona Press. p. 102-161
- Blondel M.-P., 2004. Objet transitionnel et autres objets d'addiction. *Revue Française de Psychanalyse* 68 (2). p. 459-467
- Bocquentin F., 2013. Après la mort, avant l'oubli : les crânes surmodélés du Levant sud (état des lieux et perspectives critiques). *Nouvelles de l'Archéologie* 132. p. 54-59
- Bocquentin F., Kodas E. & Ortiz A., 2016. Headless but Still Eloquent! Acephalous Skeletons as Witnesses of Pre-Pottery Neolithic North-South Levant Connections and Disconnections. *Paleorient* 42 (2). p. 33-52
- Boggs S. H. & Kidder A. V. 1946. *Guide to the ruins of Zaculeu, Dept. of Huehuetenango, Guatemala*. New York : Middle America Information Bureau.
- Boase T. S. R., 1972. *Death in the Middle Ages*. New York : McGraw-Hill.
- Boës É. & Georges P., 2009. Étude des restes momifiés (tête et avant-bras dits « de Pierre de Hagenbache ») conservés au Musée d'Unterlinden à Colmar (Haut-Rhin) : Contribution à l'histoire de l'embaumement des périodes historiques. *In* : Charlier Ph., (Dir.). *IIème Colloque International de Pathographie*. Paris : de Boccard. p. 183-209
- Boës É. & Sears S., 1996. Les crânes trophées marquisiens (XVIIIème et XIXème siècles). Interprétation des interventions anthropiques. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 8 (3-4). p. 275-288
- Boës É., 2007. Variabilité des modes d'aménagement des tombes durant le Néolithique ancien en Alsace. *In* : Moinat p. & Chambon Ph. (Dirs.). *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société Préhistorique Française* 43. p. 133-142
- Bonnabel L. & Boulestin B., 2008. L'homme sans visage : la sépulture 44 de Reims « La Neuville » (Marne). *Bulletin de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer* 26. p. 15-17
- Bonnabel L. & Paresys C., 2012. Cadavres de l'Âge du Fer : personnages mis en scène, puis corps en décomposition et squelette manipulés *In* : Guy H., Jeanjean A., Richier A., Schmitt A., Sénépart I. & Weydert N. (Dirs.). *Rencontres autour du cadavre*. Actes du colloque du GAAF, 15-17 décembre 2010, Marseille. p. 145-153
- Bonnabel L. & Desenne S., 2012. *Nécropole de La Tène ancienne (Aisnes-Marne II à III-IV) : Reims (Marne), ZAC « La Neuville » : rapport de fouilles*. Metz : Inrap GEN. (2 vol)
- Bonogofsky M., 2001. Cranial Modeling and Neolithic Bone Modification at 'Ain Ghazal : New Interpretations. *Paléorient* 27 (2). p. 141-146
- Bonogofsky M., 2004. Including Women and Children : Neolithic Modeled Skulls from Jordan, Israel, Syria and Turkey. *Near Eastern Archaeology*. 67(2). p. 118-19.
- Bonogofsky M., 2005. A bioarchaeological Study of plastered skulls from Anatolia : New discoveries and Interpretations. *International Journal of Osteoarchaeology* 15. p. 124-135
- Bonin T., 2000. Le site de Chessy et l'occupation du sol en Île-de-France (VIème-Xème s.). *Archéologie médiévale* XXIX. p. 1-68

- Booth T. J. & Madgwick R., 2016. New evidence for diverse secondary burial practices in Iron Age Britain : A histological case study. *Journal of Archaeological Science* 67. p. 14-24
- Boulestin B., Duday H. & Semelier p. 1996. Les modifications artificielles sur l'os humain : une approche fondamentale du traitement des cadavres. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 8, 3, p. 261-273.
- Boulestin B., 1999. *Approche taphonomique des restes humains : le cas des mésolithiques de la grotte des Perrats et le problème du cannibalisme en préhistoire récente européenne*. Oxford : Archaeopress, BAR International Series 776.
- Boulestin B., Buisson J. -F. & Gomez de Soto J., 2002. Tombes sans défunt laténiennes et du Haut-Empire en Gaule. Pour une relecture hérétique. In : Guichard V. & Perrin F., (Dir.), 2002. *L'aristocratie celte à la fin de l'Âge du Fer*. Glux-en-Glenne : Centre archéologique européen du Mont Beuvray. p. 189-197
- Boulestin B. & Duday H., 2005. Ethnologie et archéologie de la Mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire. In : Mordant C., Depierre G., (Dir.). *Les pratiques funéraires à l'Âge du Bronze en France. Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne)*. Paris : Éditions du CTHS, société archéologique de Sens. p. 17-35
- Boulestin B., Zeeb-Lanz A., Jeunesse C., Haak F., Arbogast R.-M. & Denaire A., 2009. Mass cannibalism in the Linear Pottery Culture at Herxheim (Palatinate, Germany). *Antiquity* 83. p. 968-982
- Boulestin B. & Gambier D., 2012. Décapitation/décollation : une distinction justifiée ? In : Boulestin B. & Gambier D. (Dir.). *Crânes trophées, crâne d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Oxford : Archaeopress, B.A.R International Series 2415. p. 17-19
- Boulestin B. & Duday H., 2012. Acquisition, préparation et autre traitement de la tête chez les gaulois : aspects anthropobiologiques. In : Boulestin B. & Gambier D. (Dir.). *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Oxford : Archaeopress, B. A. R. International Series 2415. p. 139-157
- Boulestin B., 2012. Quelques réflexions à propos des coupes crâniennes préhistoriques. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dir.). *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problèmes d'interprétation en archéologie*. Oxford : Archaeopress (BAR 2415). p. 35-45
- Boulestin B., 2014. Une lecture de « Avant l'histoire ». *L'homme* 212. p. 37-55
- Boulestin B., 2015. Conservation du crâne et terminologie : pour en finir avec quelques mots de tête ! *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 27 (1-2). p. 16-25
- Bouquin D., Depierre G., Lefèvre P., Lefèbvre A., Troublard A., 2016. De la décomposition du cadavre au dépôt final des ossements : analyse archéothanatologique d'une inhumation secondaire de l'Antiquité Tardive (F71, Bétheny « Les Ecavés », Marne. *BMSAP*
- Bourdieu P., 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Seuil.
- Bourgarit D., Serna V., Bazin N., Charlier Ph., Langlois J., Vandenberghe Y. & Robcis D., 2013. Un kapâla trouvé en Loire. *Technè* 38. p. 65-74

- Bosset L., 1943. Pully-Chamblandes : découverte de tombes néolithiques. *La Suisse primitive* 72. p. 25-27
- Bowen J. R., 2011. *Religions in practice : an approach to the anthropology of religion*. Boston : Prentice Hall.
- Boyle A. & Early R., 1999. *Excavations at Springhead Town Southfleet, Kent*. Oxford : Oxford Archaeological Unit.
- Bregman L., 2009. *Religion, Death, and Dying vol 3*. Chicago : Praeger.
- Breuil H. & Lantier R., 1951. *Les hommes de la pierre ancienne. Paléolithique et Mésolithique*. Paris : Payot.
- Breuil H. & Obermaier H., 1909. Crânes paléolithiques façonnés en coupes. *L'Anthropologie* 20. p. 523-530
- Brézillon B., 1969. *Dictionnaire de la préhistoire*. Paris : Librairie Larousse.
- Brinch Petersen E., 2006. Manipulation of the Mesolithic body. In : Piek J. & Terberger T. (Eds.). *Frühe Spuren der Gewalt – Schädelverletzungen und Wundversorgung an prähistorischen Menschenresten aus interdisziplinärer Sicht*. Schwerin : Archäologisches Landesmuseum Mecklenburg-Vorpommern. p. 43-50
- Brown E. A. R., 1981. *Death and the human body in the later Middle Ages : the legislation of Boniface VIII on the division of corpse*, Viator 12.
- Browne S., 2004. The human remains. In : Klemperer W. & Boothroyd N., (Ed.). *Excavations at Hulton Abbey, Staffordshire 1987-1994*. Society for Medieval Archaeology Monograph 21. Leeds : Maney. p. 115-126
- Brown J. A., 1995. On Mortuary Analysis with special reference to the Saxe-Binford Research program. In : Beck L. A. *Regional Approaches to Mortuary Analysis*. New York : Plenum Press. p. 3-26
- Buchet L., Darton Y. & Legoux R., 2009. Une prothèse du Haut Moyen Âge découverte à Cutry (Meurthe et Moselle). In : Delattre V. & Sallem R. (Dir.) *Décrypter la différence : lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé*. Paris : S.I. p. 129-130
- Buchsenschutz O. (Dir.), 2015. *L'Europe celtique à l'âge du fer (VIIIème -Ier siècles)*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bueschgen W. D. & Case T. C., 1996. Evidence of prehistoric scalping at Vosberg, Central Arizona. *International Journal of Osteoarchaeology* 6. p. 230-248
- Buisson D. & Gambier D., 1991. Façonnage et gravures sur des os humains d'Isurritz (Pyrénées-Atlantiques). *Bulletin de la Société préhistorique française* 88 (6). p. 172-177
- Buquet-Marcon C., Charlier Ph. & Samzun A., 2007. The oldest amputation on a Neolithic skeleton in France. *Nature Precedings* (<http://hdl.handle.net/10101/npre.2007.1278.1>).
- Buquet-Marcon C., Charlier Ph. & Samzun A., 2009. A possible Early Neolithic amputation at Buthiers-Boulancourt (Seine-et-Marne), France. *Antiquity Project Gallery*.
- Brunaux J.-L., Méniel p. & Poplin F., 1985. *Gournay I les fouilles sur le sanctuaire de l'oppidum*. Revue archéologique de Picardie.
- Brunaux J.-L., 1997. Les sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde et Ribemont-sur-Ancre, une nouvelle approche de la religion gauloise. *Compte rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 141 (2). p. 567-600

- Brunaux J.-L., 2012. Du prix et des usages de la tête. Les données historique sur la prise du crâne en Gaule. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dir.). *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 107-116
- Bruzek J., 2002. A method for visual determination of sex, using the human hip bone. *American Journal of Physical Anthropology* 117. p. 157-168
- Buschhausen H., 1971. *Die spätrömischen Metallschreine und frühchristlichen Reliquiare*. Vienne : H. Böhlau, coll. « Wiener byzantinische Studien, 9 ». p. 257-259
- Bygoot R., 2010. (film documentaire) *Kuru, The Science and the Sorcery*. Screen Australia & Siamese.
- Cabrol F. & Leclercq H., 1907. *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, tome XIV. Paris : Letouzet et Ané.
- Cadoux J. L., 1984. L'ossuaire gaulois de Ribemont-sur-Ancre (Somme). Premières observations, premières questions. *Gallia* 42 (1). p. 53-78
- Camps G., 1979. *Manuel de recherche préhistorique*. Paris : Doin.
- Candau J., 2012. Est-on définitivement mort (socialement) quand on ne sent plus ? In : Guy H., Jeanjean A., Richier A., Schmitt A., Sénépart I. & Weydert N., 2012. *Rencontres autour du cadavre*. Actes du colloque du GAAF, 15-17 décembre 2010, Marseille. p. 31-39
- Campeau L., 1987. *La mission des jésuites chez les Hurons, 1634-1650*. Montréal : Éd. Bellarmin.
- Cartailhac E., 1889. *La France préhistorique d'après les sépultures et les monuments*. Paris : Alcan.
- Cartailhac E., 1891. *Les fouilles de M. Éd. Piette dans la grotte du Mas-d'Azil (Ariège)*, Paris : G. Masson.
- Cartier J., 1924. *The Voyages of Jacques Cartier*. Public Archives of Canada 11. Ottawa : Ed H. p. Biggar.
- Carmean K. & Molto J. E., 1991. The Las Palmas Tradition of the Cape region, Baja California Sur : Some New Research Questions. *Pacific Coast Archaeological Society Quaterly* 27 (4). p. 23-38
- Carsten J. & Hugh-Jones S., 1995. *About the house : Lévi-Strauss and beyond*. Cambridge ; New York ; Melbourne : Cambridge University Press.
- Cartron I. & Vivas M., 2010. Que faire des pieds et des mains ? Réflexions sur le morcellement du corps au Moyen-Age à travers l'étude d'un cas découvert à Saint-Philbert-sur-Risle (Eure). In : Cartron I., Castex D., Georges P., Vivas M. & Charageat M. (Eds.). *De corps en corps. Traitement et devenir du cadavre*. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. p. 241-265
- Cartron I., 2015. Avant le cimetière au village : la diversité des espaces funéraires. Historiographie et perspectives. In : Treffort C. (Dir.). *Le cimetière au village dans l'Europe médiévale et moderne*. Toulouse : Presses universitaires du Midi. p. 23-39
- Carty N., 2015. The Halved Heads Osteological Evidence for Decapitation in Medieval Ireland. *Papers from the Institute of Archaeology* 25 (1). p. 1-20 (DOI : <http://dx.doi.org/10.5334/pia.477>)

- Carvalho S. M. S., Lévêque p. & Trindade L. S. (Dirs.), 2000. *La colère et le sacré : recherches franco-brésiliennes*. Besançon : Presses universitaires franc-comtoises, Paris : Les Belles Lettres.
- Casal J.-M., 1966. Nindowari : A Chalcolithic site of South Baluchistan. *Pakistan Archaeology* 3. p. 10-21
- Caso A., 1969. *El tesoro de Monte Alban*. Mexico : Instituto Nacional de Antropología e Historia.
- Castner J. L., 2002. *Shrunken Heads : Tsantsa Trophies and Human Exotica*. Gainesville : Feline Press.
- Cattelain P., 2007. *Mobilis in mobili*. Le cheval dans l'art mobilier paléolithique. In : Cattelain p. & Bozet N. (Dir.). *Sur la Piste du Cheval, de la Préhistoire à l'Antiquité*. Treignes : Ed. du Cedarc. p. 31-44
- Cauvin J., 1998. *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture : la révolution des symboles au Néolithique*. Paris : Flammarion.
- Cauwe N., 1996. Les sépultures collectives dans le temps et l'espace. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 93 (3). p. 342-352
- Cauwe N., 2012. Têtes coupées, crânes-trophées. L'exemple de l'Île de Pâques. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dirs.). *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 21-28
- Chacon R. J. & Dye D. H., 2007. *The Taking and Displaying of Human Body Parts as Trophies by Amerindians*. New York : Springer.
- Chaix L. & Ménériel P., 1996. *Éléments d'archéozoologie*. Paris : Éditions Errance.
- Chalus P., 1963. *L'Homme et la religion : recherches sur les sources psychologiques des croyances. Paléolithique, Néolithique, Âge du Bronze, Crète, Israël, Iran*. Paris : Éd. Albin Michel.
- Chamberlin A. T., 2012. Morbid Osteology : Evidence for autopsies, Dissection and Surgical Training from the Newcastle Infirmary Burial Ground (1753-1845). In : Mitchell P., (Ed.). *Anatomical dissection in Enlightenment England and beyond : autopsy, pathology and display*. coll. The history of medicine in context, Farnham ; Burlington : Ashgate. p. 11-23
- Chambon Ph., 1999. *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, Thèse de IIIème cycle, Université Paris 1.
- Chambon Ph., 2007. Des Chamblandes au Centre de la France ? Chambon Ph. & Moinat p. (Dirs.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. p. 75-89
- Charlier Ph., 2005. Le groupe funéraire de Marsal « Bensale » (Moselle) : étude anthropologique et paléopathologique. In : Olivier L. (Dir.). *Le « Briquetage de la Seille » (Moselle) – Prospection thématique et sondages de vérification des anomalies géomagnétiques, Campagne 2005*. Saint-Germain-en-Laye : Musée d'Archéologie Nationale. p. 107-123

- Charlier Ph., Huynh I., Pannier F. & Bazin N., 2005. Paléopathologie au Tibet et en Asie centrale. À propos de deux exemples. In : Charlier Ph. (Dir.). *Actes du Ier colloque international de pathographie*. Paris : De Broccard. p. 243-257.
- Charlier Ph., Ubelmann Y., Huynh-Charlier I., Gonin J., Poupon J. & Brun L., 2009. Le pourrissoir médiéval de l'église de Saint-Mesme (Yvelines) : pratiques funéraires d'élite ? In : Charlier Ph. (Dir.). *Actes du IIème colloque international de pathographie, Loches, avril 2007*. Paris : De Broccard.
- Charlier Ph., 2010. *Rapport ostéo-archéologique, Ossements provenant de Marsal (campagne de fouille 2010)*. (RA inédit).
- Charlier Ph., Poupon J., Jeannel G.-F., Favier D., Popescu S.-M., Weil R., Moulherat C., Huynh-Charlier I., Dorion-Peyronnet C., Lazar A.-M., Hervé C. & Lorin de la Grandmaison G., 2013. The embalmed heart of Richard the Lionheart (1199 A. D.) : a biological and anthropological analysis. *Scientific Reports* 3 (1296). (En ligne).
- Charlier Ph. & Hassin J., 2015. Social death : Ethical and medical anthropology aspects. *Ethics, Medicine and Public Health* 1 (4). p. 512-516
- Chase D. Z., 1997. Southern Lowland Maya archaeology and human skeletal remains : Interpretations from Caracol (Bélize), Santa Rita Corozal (Belize) et Tayasal (Guatemala). In : Whittington S. & Reed D. (Eds.), *Bones of the Ancestors : Recent Studies of Ancient Maya Skeletons*. Washington, D.C. : Smithsonian Institution Press. p. 15-27
- Chase D. Z. & Chase A. F., 1998. The Architectural Context of Caches, Burials, and other Ritual Activities for The Classic Period Maya (as Reflected at Caracol, Belize). In : Houston S. D. (Dir.), *Function and meaning in classic Maya architecture : a symposium at Dumbarton Oaks, 7th and 8th October 1994*. Washington, DC : Dumbarton Oaks Research Library and Collection. p. 299-330
- Chase D. Z. & Chase A. F., 2011. Ghosts Amid the Ruins, Analyzing Relationships between the Living and the dead among the Ancient Maya at Caracol, Belize. In : Fitzsimmons J. L. & Shimada I., 2011. *Living with the dead : mortuary ritual in Mesoamerica*. Tucson : University of Arizona Press. p. 78-101
- Chaumeil J.-P., 1997. Les os, les flûtes, les morts. Mémoire et traitement funéraire en Amazonie. *Journal de la Société des Américanistes* 83 (1). p. 83-110
- Chauvière F. X., 2011. La parure préhistorique : Copies d'époque et imitations paléolithiques. In : Kaesser M. A. (Dir.), *L'âge du faux : l'authenticité en archéologie*. Hauterive : Éditions du Laténium. p. 121-123
- Chenal F., Perrin B., Barrant-Emama H. & Boulestin B., 2015. A farewell to arms : a deposit of human limbs and bodies at Bergheim, France, c. 4000 BC. *Antiquity* 89 (348). p. 1313-1330
- Chenier A., 2009. Bones, people and communities : tensions between individual and corporate identities in secondary burial ritual. *The Canadian Student Journal of Anthropology* 21. p. 27-40
- Chevalier P., Čaušević-Bully M., Dupuis M., Fiocchi L. & Lapie O., 2007. Priorale Saint-Pierre de Souvigny (Allier), étude archéologique de la nef, première tranche. *Bulletin du Centre d'Etude médiévales d'Auxerre* 11. – BUCEMA [En ligne], 11 – 2007, mis en ligne le 30 août 2007, consulté le 06 décembre 2015. URL : <http://cem.revues.org/1087> ; DOI : 10.4000/cem.1087

- C.A.S.S.R. (Chinese Academy Social Sciences Research), 1998. 广西甯县顶狮山遗址的发掘. 本刊专稿. p. 11-33 (Les plus beaux sites patrimoniaux de la Montagne du Lion – Conté de Nanjing, Guangxi)
- Chi Z. & Hung H.-C., 2008. The Neolithic of Southern China. Origin, Development and Dispersal. *Asian perspectives* 47 (2). p. 299-329
- Chong Lee S., 2010. Phet singing in *Chöd Dbyangs* : Music as Reflection of Mind. *Journal of Arts Science* 1 (1). p. 167-177
- Chroustovsky L. & Pruchova E., 2011. Classification of Post-medieval Secondary Mortuary Practices and Disturbances. *Interdisciplinaria Archaeologica II* (1). p. 55-62
- Ciesielski E., Duday H., Girard B., Roure R., Martin A. & Agusti B., 2011. La pratique des têtes coupées et les dépôts d'arme en Gaule méditerranéenne et dans le nord-est de la Péninsule Ibérique. In : Roure R., & Pernet L. (Dir.). *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*. Paris : Éd. Errances. p. 113-145
- Ciesielsky E., Girard B. & Roure R., 2014. L'exposition d'armes et de têtes coupées au Cailar. Pratiques rituelles des Celtes du Midi au IIIème siècle avant notre aire. *Archéopages* 39. p. 6-15
- Clastres H., 1968. Rites funéraires Guayaki. *Journal de la Société des Américanistes* 57 (1). p. 63-72
- Clastres P., 1968. Ethnographie des Indiens Guayaki (Paraguay – Brésil). *Journal de la Société des Américanistes* 57 (1). p. 8-61
- Clastres p. & Sebag L., (1963) 2005. Cannibalisme et mort chez les Guayakis (Achén). *Gradhiva* 2. p. 129-133
- Clottes J., Menu M. & Walter Ph., 1990. La préparation des peintures magdaléniennes des cavernes ariégeoises, *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 87 (6). p. 170-192
- Coe M. D., 1999. *The Maya*. London : Thames & Hudson.
- Colardelle M., 1983. *Sépulture et traditions funéraires du Vème au XIIIème siècle dans les Alpes françaises du Nord*. Grenoble : Société alpine et doc. de recherche en archéologie historique.
- Colin de Plancy J. A. S., 1822. *Dictionnaire critique des reliques et des images miraculeuses*. Paris : Guien et compagnie.
- Collectif, 2007. *The James and Mary Murray Murdoch Family History*. Edinburgh : Walking Lion Press.
- Contenau G., 1940. *La divination chez les Assyriens et les Babyloniens*. Paris : Payot.
- Contenson (H. de), 1967, Troisième campagne de fouilles à Tell Ramad, 1966. Rapport préliminaire. *Annales archéologiques arabes syriennes* 17. p.17-24.
- Cook J., 1986. Marked Human Bones from Gough's Cave, Somerset. *Proc. Univ. Bristol Spelaeol. Soc* 17 (3). p. 275-285
- Cordier G., 2005. Rondelles crâniennes. Une enquête bibliographique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 102 (2). p. 361-369
- Corboud P., Leemans E. & Simon Ch., 1988. Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS. *Archéologie Suisse* 11. p. 2-14

- Courtaud P., Rajev D., Kovrigin A., Daire M.Y., Duday H. & Koryakova L., 2003. *Sépulture différée et reconstitution du cadavre. la tombe de l'âge du Fer de Karacie IX (Sibérie occidentale)*. Poster présenté à l'occasion du colloque GMPCA – Bordeaux 2003.
- Courtaud p. & Dumontier P., 2011. La cavité sépulcrale de Pouey à Laurens (64) les aménagements funéraires dans une grotte de l'Âge du Bronze. *In* : Beeching A, Thirault E. & Vital J. (Dir.). *Économie et société à la fin de la Préhistoire, actualité de la recherche*. DARA 34. p. 347-358
- Courtaud P., 2013. Le cimetière comme miroir de l'esclavage : approche archéologique. Le cimetière d'Anse Sainte-Marguerite (Guadeloupe). *In situ 20 [En ligne]*, mis en ligne le 12 février 2013, consulté le 25 août 2015. URL : <http://insitu.revues.org/10092> ; DOI : 10.4000/insitu.10092
- Cousin J., 2007. La crémation. Études sur la mort – *Thanatologie 132 (2)*. p. 87-100
- Couraud C., 1983 a. Pour une étude méthodologique des colorants préhistoriques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française 80 (4)*. p. 104-110
- Couraud C., 1983 b. Un colorant gravé de l'Azilien (Le Mas-d'Azil, Ariège). *Bulletin de la Société Préhistorique Française 80 (9)*. p. 268-269
- Courdec P., 2007. Les rites de la mort à Bornéo : séparation ou renaissance ? Actualité de Robert Hertz. *Indonésia 11*. p. 211-225
- Courdec P., 2012. Separate Dead and Transformed Ancestors : Two Facets of Ancestorship Among the Uut Danum of West Kalimantan. *In* : Courdec p. & Sillander K., (Dir.). *Ancestors in Borneo Societies : Death, Transformation and Social Immortality*. Copenhagen : NIAS Press, NIAS studies in Asian topics 50. p. 153-207
- Crozier R., 2016. Fragment of Death. A taphonomic study of human remains from Neolithic Orkney. *Journal of Archaeological Science : Reports 10*. p. 725-734
- Crubézy E. & Raynaud C., 1987. Le passage de la sépulture individuelle à la sépulture du groupe du IIIème siècle au XIIème siècle de notre ère dans le sud-ouest de la France. *Notes et Monographie techniques 24*. p. 195-208
- Crubézy É. & Dieulafait C., 1996. *Le comte de l'an mil*. Talence : Fédération Aquitania, Aquitania suppl 8.
- Crubézy É., Verdier J.-P., Maureille B., Erdenebaatar D., Batsaikhan Z., Giscard P.-H. & Martin H., 1996. Pratiques funéraires et sacrifice d'animaux en Mongolie à la période proto-historique. Du perçu au signifié. A propos d'une sépulture Xiongnu de la Vallée d'Egyin Gol (Région péri-Baïkal). *Paléorient 22 (1)*. p. 89-107
- Crubézy É., 1998. La nécropole d'Adaïma : une première synthèse. *Archéo-Nil 8*. p. 33-65
- Cunningham L. J., 1997. *Ancient Chamorro Society*. Bess Pr. Inc. : Reissue edition.
- Cunnington Ph. & Lucas C., 1972. *Costumes for Births, Marriages and Deaths*. Londres : Adam & Chasles Black.
- Dannenfeldt K. H., 1985. Egyptian mumia : the Sixteenth Century Experience and Debate. *Sixteenth Century Journal 16*. p. 163-80
- Das S. C., 1998. *Tibetan-English dictionary*. Delhi : Book Faith India.
- Dauvois M., 1974. Industrie osseuse préhistorique et expérimentations. *In* : Camps-Faber H. (Dir.). *Premier colloque international sur l'industrie de l'os dans la Préhistoire*, Abbaye de Sénanque (Vaucluse) : Publications de l'Université de Provence. p. 73-84

- David É., 2007. Technology on Bone and Antler industries : A Relevant Methodology for Characterizing Early Post-Glacial Societies (9th-8th Millenium BC). In : Gates St.-Pierre Ch. & Walker R. (Eds.). *Bones as Tools : Current methods and interpretations in worked bone studies*. Oxford : Archaeopress. p. 35-50
- Davidson D. S., 1935. Disposal of the Dead in Western Australia. *Proceedings of the American Philisophical Society* 93 (1). p. 71-97
- Dawson W. R., 1927. Mummy as a drug. *Proceedings of the Royal Society of Medecine* 21 (1). p. 34-39.
- De Alba G. H., 1936. *Etnologia Guajira*. Bogota : Imprenta Nacional.
- De Broca P., 1877. Sur la trépanation du crâne et les amulettes crâniennes à l'époque néolithique. *Revue d'Anthropologie*. p. 1-74
- Debrou T., 1882. Études de physiologie : De l'usage de léguer ou de conserver le coeur après la mort. Paris : J. Gervais.
- De Ceglia F. P., 2014. Thinking with the Saint : The Miracle of Saint Januarius of Naples and Science in Early Modern Europe. *Early Science and Medicine* 19. p. 133-173
- Decormeille-Patin C., Blondiaux J. & Vallet F., 1999. Le cimetière mérovingien de Montataire (Oise). *Revue Archéologique de Picardie* (1/2). p. 83-182
- De Heusch L., 2005. La mort sacrificielle des rois africains. In : Albert J.-P. & Midant-Reynes B. (Dirs.). *Le sacrifice humain en Égypte ancienne et ailleurs*. Paris : Soleb. p. 148-155
- Delafosse M., 1900. Sur les traces probables de la civilisation égyptienne et d'hommes de race blanche à la Côte d'Ivoire. *L'Anthropologie* 11. p. 431-451
- Delattre V., Bulard A., Gouge p. & Pihuit P., 2000. De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *Revue archéologique du Centre de la France* 39 (1). p. 5-30
- Delattre V. & Séguier J.-M., 2007. Du cadavre à l'os sec. In : Barral Ph., Daubigney A., Dunning C., Keanel G. & Roulière-Lambert M.-J. (Eds.). *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialités à l'âge du fer*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté. p. 605-620
- Deloffre R. & Bonnefous J., 2000. Églises, châteaux et fortifications des Landes méridionales, du Moyen Âge à la Renaissance. *Atlantica*.
- De Mortillet G., 1876. Sur l'album des cimetières de la Marne. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris* 11 (1). p. 124-125
- Dennell R.W., 2005. The Solo (Ngandong) Homo erectus assemblage : a taphonomic assessment. *Archaeology in Oceania* 40. p. 81-90
- D'Errico F., 1989. L'Art gravé azilien : analyse microscopique, reconstitution gestuelle, signification. Thèse de IIIème cycle. Paris : Institut de Paléontologie Humaine.
- Desenne S., Pommepuy C. & Demoule J.-P., (Dir.) 2010. *Bucy-le-Long (Aisne, France) : une nécropole de la Tène ancienne (Vème-IVème siècle avant notre ère)*. Amiens : Revue archéologique de Picardie.
- De Vore W. & Jacobi K., 2014. The Removal of Ear Trophies Associated with Scalpings in Prehistoric North Alabama. *International Journal of Osteoarchaeology* 26 (1). p. 141-150

- Dharmesh S. P., Harish A. & Jigeshi V. S., 2011. Epiphyseal Fusion at Lower End of Radius and Ulna Valuable Tool for Age Determination. *Journal of Indian Academy of Forensic Medicine* 33 (2). p. 125-129
- Diakonoff I. M., 1984. *The early Trans-Caucasian culture*.
- Djindjian F., 2013. Us et abus du concept de « chaîne opératoire » dans l'archéologie française contemporaine. In : Krausz S. (Éd.), *Archéologie de l'âge du Fer en Europe. Mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz*. Bordeaux : Ausonius. p. 93-107
- Dobremez J.-F., 1986. *Les collines du Népal central : écosystèmes, structures sociales et systèmes agraires*. Paris : Institut national de la recherche agronomique.
- Dockrill S. & Bond J., 1997. *Old Scatness Broch and Jarlshof Environs Project : field project 197. Interim report 3*. Unpublished Report.
- Donnan C. B. & Donnan C., 1978. *Ancient Burial Patterns of the Moche Valley, Peru*. Austin : University of Texas Press.
- D'Onofrio S., 2003. Guerre et récit chez les Indiens ayorés du Chaco boréal paraguayen. *Varia* 89 (1). p. 39-81
- Dorje T. & Kongtrul J., 2007. *Chöd Practice Manual and Commentary*. Delhi : Snow Lion.
- Doro Garetto T., Fulcheri E., Gerbore R. & Prono G., 1985. *Manuale di Antropologia Archaeologica*. Torino : Alba universita di Torino.
- Droz Y., 2003. Des hyènes aux tombes. In : Maupeu H. & Droz Y. (Dir.) 2003. *Les figures de la mort à Nairobi : une capitale sans cimetières*. Paris : L'Harmattan.
- Ducrocq T., Le Goff I. & Valentin F., 1996. La sépulture secondaire mésolithique de la Chaussée-Tirancourt (Somme). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 93 (2). p. 211-216
- Duday H., 1987. Contributions des observations ostéologiques à la chronologie des sépultures collectives. In : Duday H. & Masset C. (Dirs.). *Anthropologie Physique et archéologie. Méthodes d'étude des sépultures*. Paris : CNRS. p. 89-104
- Duday D. & Sellier P., 1990. L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie. *Les Nouvelles de l'Archéologie* 40. p. 12-14
- Duday H., Courtaud P., Crubézy E., Sellier p. & Tillier A.-M. 1990. L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 2 (3). p. 29-49
- Duday H., 1990. Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépultures en espace colmaté ou en espace vide ? *Revue du centre archéologique de la France* 19 (2). p. 193-196
- Duday H., 2005. L'archéoanthologie ou l'archéologie de la mort. *Objets et méthodes en Paléoanthologie*. Paris : CTHS. p. 153-205
- Duday H. & Guillon M., 2006. Understanding the circumstances of decomposition when the body is skeletonized. In : Schmitt A., Cunha E. & Pinheuri J. (Dirs.). *Forensic Anthropology and Medicine : Complementary Sciences From Recovery to Cause of Death*. Totowa NJ : Humana Press Inc. p. 117-157
- Duday H., 2009. *The archaeology of the dead : lectures in archaeoanthatology*. Oxford : Oxbow Books ; Oakville (Ct.) : David Brown Book Co.
- Duhard J. P., 1992. Les figurations humaines sculptées et gravées du Mas d'Azil (Ariège). *Gallia préhistoire*, 34(1), p. 289-301
- Dumas A. (père), 1929. *Impressions de voyage en Suisse*. Paris : F. Maspero

- Dumas-Champion F., 1995. Destin de la tête, le culte des crânes chez les Koma du Cameroun. In : Baroin C., Barreteau D. & von Graffenried C. (Eds). *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*. Bondy : ORSTOM. p. 153-162
- Dunand F. & Lichtenberg R., 1998. *Les momies et la mort en Égypte*. Paris : Éd. Errance.
- Duval N. & Lézine A., 1959. La chapelle funéraire souterraine dite d'Astérius à Carthage. *Mélanges d'archéologie et d'histoire* 71 (1). p. 339-357
- Duval Y., 1988. *Auprès des saints, corps et âme : l'inhumation «ad sanctos» dans la chrétienté d'Orient et d'Occident du IIIème au VIIème siècle*. Paris : Études Augustiniennes.
- Elisseeff D., 2008. *La Chine : du Néolithique à la fin des Cinq Dynasties (960 de notre ère) : art et archéologie*. Paris : Éd. de l'École du Louvre.
- Elisseeff D., 2011. *Hybrides chinois, La quête de tous les possibles*. Paris : Éd. de l'École du Louvre.
- Elizagoyen V., 2012. *Travaux et recherches archéologiques de Terrain : Aquitaine/Gironde. Bilan scientifique*. (Bilan en ligne culture.gouv)
- Ellis W., 1972. À la recherche de la Polynésie d'autrefois. Paris : Musée de l'homme.
- Erdal Y. S., 2015. Bone or Flesh : Defleshing and Post- Depositional Treatments at Körtik Tepe (Southeastern Anatolia, PPNA Period). *European Journal of Archaeology* 18 (1). p. 4-32
- Erdal Y. S. & Erdal Ö. D., 2011. A Review of Trepanations in Anatolia with New Cases. *International Journal of Osteoarchaeology* 21. p. 505-534
- Escalon de Fronton M., 1970. Informations archéologiques, circonscription Midi-Pyrénées. *Gallia Préhistoire* 13 (2). p. 515-516
- Evan F. G., 1973. *Mechanical Properties of Bones*. Springfield, IL : Charles C. Thomas.
- Evans S. T. & Webster D. L., 2001. *Archaeology of Ancient Mexico and Central America : An Encyclopedia*. New York : Garland.
- Eydoux H. P., 1978. L'abbaye Notre-Dame de Corhéta à Cagnotte (Landes). *Bulletin Monumental* 136 (1). p. 79
- Fabre D., 1987. Le rite et ses raisons. *Terrain* 8. p. 3-7
- Fahlander F., 2010. Messing with the dead : post-depositional manipulations of burials and bodies in the South Scandinavian Stone Age. *Documenta Praehistorica XXXVII*. p. 22-32
- Fairfield F. G., 1937. A Necklace of human teeth – he o maioha maukaki. *Journal of Polynesian Society* 46. p. 130- 133
- Farago-Szekere B. & Ternet S., 1997. Le « pourrissoir » du Prieuré de Ronsenac. Tréfort C. (Dir.). *Mémoire d'hommes : traditions funéraires et monuments commémoratifs en Poitou-Charentes de la préhistoire à nos jours*. Poitiers. p. 71-75
- Fastlicht S., 1959. Las Mutilaciones Dentarias entre los Maya. Un nuevo dato sobre las incrustaciones dentarias. *Anales del Instituto Nacional de Anthropología e Historia*. p. 111-130
- Faugère, B., 2008. Le cerf chez les anciens P'urhépecha du Michoacan (Mexique) : guerre, chasse et sacrifice. *Journal de la Société des Américanistes* 94 (2). p. 109-142
- Fausto C., 2001. *Inimigos fiéis. Historia, guerre e xamanismo na Amazônia*. Sao Paulo : Edusp.

- Fedele F., 2007. La nécropole de la Maddalena à Chomonte, vallée de Suse (3 900 – 3 700 av. J.-C.). In : Moinat p. & Chambon Ph., (Dir.) *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43. p. 309-323
- Feinman G. M., Nicholas L. M. & Baker L. C., 2010. The missing femur at the Mitla Fortress and its implications. *Antiquity* 84 (326). p. 1089-1101
- Ferembach D., Schwidetzky I. & Stloukal M., 1979. Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 6. p. 7-45.
- Ferdière A., 2009. *Compte-rendu* de l'ouvrage Baratte F., Joly M. & Béal J.-C. (Dir.). Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine, (Actes Colloque). *Revue archéologique du Centre de la France* 47. p. 246 En ligne, consulté le 11 décembre 2015. URL : <http://racf.revues.org/1243>
- Février p. A., 1987. La mort chrétienne. In : Février p. A. *Segni e riti nella chiesa alto-medioevale occidentale*, (Settimane di studio del centro italiano sull'alto medioevo, 11-17 aprile 1985). Spoleto : Presso la Sede del Centro. p. 881- 942
- Fiorillo A. R., 1991. Pattern and process in bone modification. *Anthropology* 29 (3). p. 157-161
- Fitzsimmons J. L. & Shimada I., 2011. *Living with the dead : mortuary ritual in Mesoamerica*. Tucson : University of Arizona Press.
- Fitzsimmons J. I., 2011. Perspectives on Death and Transformation in Ancient Maya Society. In : Fitzsimmons J. L. & Shimada I., 2011. *Living with the dead : mortuary ritual in Mesoamerica*. Tucson : University of Arizona Press.. p. 53-77
- Flood B., 2001. *Marianas Island Legends : Myth and Magic*. Bess Press.
- Forbes F. E., 1851. *Dahomey and the Dahomans being : the Journals of two Missions to the King of Dahomey, and Residence at his Capital in the Year 1849 and 1850*. London : Longman, Brown, Green & Longmans.
- Forster G., 1777. *A voyage round the World in His Majesty's Sloop*. Dublin : Whitestone.
- Foster L. V., 2005. The Defeat of Death : The Hero Twin. In : Foster L. V., *Handbook to life in the ancient Maya world*. New York : Oxford University Press. p. 184-184
- Fowler L., Powers N. & Walker D., 2012. Patients, anatomists and resurrection men : archaeological evidence for anatomy teaching at the London Hospital in the Early Nineteenth Century. In : Mitchell P., (Ed.). *Anatomical dissection in Enlightenment England and beyond : autopsy, pathology and display*. coll. The history of medicine in context, Farnham ; Burlington : Ashgate. p. 77-95
- Franck J., Adam F., Arbogast R.-M. & Delnef H., 2008. *Pouilly (Moselle), « ZAC Chèvre-Haie » : rapport de fouilles*. Metz : INRAP GEN.
- Fraser A. 1993. *King Charles II*. London : Mandarin.
- Freyer D. W., Orschiedt J., Cook J., Russell M. D. & Radovic J., 2006. Krapina 3 : Cut Marks and Ritual Behavior? *Periodicum Biologorum* 108 (4). p. 519-524
- Frazer J. G., 1934. *La crainte des morts*. Paris : E. Nourry.
- Frobenius L., 1931 (1925). Volkserzahlungen und Volksdichtungen aus dem Zentralsudan. In : Frobenius L., 1931. *Dichten und Denken im Sudan*. Jena : E. Diederichs.

- Fu X.G., 2002. The Dingsishan site and the prehistory of Guangxi, south China. *Bulletin of the Indo-pacific Prehistory Association* 22. p. 63-72
- Furdell E. L., 2001. *The royal doctors : 1485-1714. Medical personnel at the Tudor and Stuart courts*. Rochester : University of Rochester Press.
- Furieux T., 1772-74. Furieux's narrative. In : Beaglehole J. C., 1961. *The Journals of Captain James Cook II. The Voyage of the Resolution and the Adventure 1772-1774*. Cambridge : Cambridge University Press. p. 729-745
- Galipaud J.-C., Kinaston R., Halcrow S., Foster A., Harris N., Simanjuntak T., Javelle J., Buckley H. 2016. The Pain Haka burial ground on Flores : Indonesian evidence for a shared Neolithic belief system in Southeast Asia. *Antiquity* 90 (354). p. 1505-1521
- Galipaud J.-C., 2015. Réseaux néolithiques, nomades marins et marchands dans les petites îles de la Sonde. *Archipel* 90. p. 49-74
- Gallay A., 1987. Analyse de la nécropole néolithique du Petit-Chasseur (Valais, Suisse) : vers un bilan méthodologique. In : Duday H. & Masset C. (Eds.). *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*. Colloque (4-6 nov. 1982 ; Toulouse). Paris : Eds du CNRS. p. 19-45
- Gallay A., 2007. Cistes de type Chamblandes : 15 ans de recherches, quels progrès ? In : Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43. p. 337-349
- Gallay A., 2012. Pour une problématique des têtes coupées. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dir.), *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 5-12
- Gamory-Dubourdeau p. M., 1926. *Notices sur les coutumes des Tomas*. Paris : BCHS de l'A.O.F.
- Gambier D., 1990. Pratiques funéraires au Paléolithique Supérieur en France : les sépultures primaires. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 2 (3-4). p. 19-28
- Gambier D. & Le Mort F., 1996. Modifications artificielles et séries anciennes : possibilités et limites de l'interprétation paléolithique. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 8 (3-4). p. 245-260
- Gann W. T., 1918. *The Maya Indians of southern Yucatan and northern British Honduras*. Smithsonian Institution. Bureau of American Ethnology. Washington Government Printing Office.
- Garnotel A. & Paya D., 1996. Permanence et évolution du cimetière médiéval : exclusion et cohésion sociale en Languedoc du Vème au XVème siècle. In : Buchet L., (Éd.). *L'identité des populations archéologiques*. Sophia antipolis : Éd APDCA. p. 303-321
- Garrigou F., 1867. Étude stratigraphique de la caverne du Mas-d'Azil et des cavernes de divers âges dans la vallée de Tarascon (Ariège). *Bulletin de la Société Géologique de France* XXIV. p. 492-497

- Gatto E., 2007. La gestion de l'espace sépulcral dans les coffres de Genevray (Thonon-les-bains, Haute-Savoie, France). *Cahiers d'archéologie romande* 110. p. 177-194
- Gauthier, J.G. 1965. *Une société Africaine traditionnelle : les Fali (Hou et Tshalo de Ngoutchoumi), paysans du Nord-Cameroun*. Paris : Institut pédagogique national ; Bordeaux : CRDP.
- Gauthier J.-G., 2003. Les au-delà de la mort. In : Droz Y. (Dir.) 2003. *La violence et les morts. Eclairage anthropologique sur la mort et les rites funéraires*. Collection Ethnos, Genève : Georg. p. 13-26
- Georges P., 1999. Mourir c'est pourrir un peu... Intentions et techniques contre la corruption des cadavres à la fin du Moyen-Âge. *Micrologus* VII. p. 359-382
- Georges P., 2002. Les pratiques funéraires de la nécropole hellénistique de Plinthe : résultats préliminaires. In : Charon A. (Dir.). *La mort n'est pas une fin : pratiques funéraires en Égypte d'Alexandre à Cléopâtre*. Arles : Éditions du Musée d'Arles Antique. p. 71-73
- Georges P., 2003 a. Le coeur de Charles VIII dans l'église de Cléry-saint-André (Loiret) : découverte d'un document inédit. *Revue Archéologique du Loiret* 28. p. 65-70
- Georges P., 2003 b. L'exérèse du coeur dans l'embaumement médiéval occidental. *Micrologus* XI. p. 279-286
- Georges P., 2008. L'embaumement en France : le verbe et les actes. In : Association Guillaume Budé. *La poétique, théorie et pratique. Actes du XVème congrès international et quinquennal de l'association Guillaume Budé*. Paris : Belles Lettres. p. 1112-1123
- Georges P., 2009 a. Les modifications de surface osseuse d'origine anthropique de « l'ossuaire » médiéval du clos des cordeliers de Sens (89) : Contribution à l'étude de l'embaumement. In : Charlier Ph. (Dir.). *IIème Colloque International de Pathographie*. Paris : de Boccard. p. 233-292
- Georges P., 2009 b. Amputer en France à la fin du Moyen Age : le savoir encyclopédique. In : Delattre V. & Sallem R., (Dir.). *Décrypter la différence : lecture archéologique et historique de la place des personnes handicapées dans les communautés du passé*. Paris : Les défis de la Civilisations. p. 95-102
- Gernez G., 2012. Une archéologie de l'individu est-elle possible ? In : Giraud J. & Gernez G., (Éd.). *Aux marges de l'Archéologie : Hommages à Serges Cleuziou*. Paris : Ed. de Broccard. p. 71-82
- Gesnes C., 1557. *Thesaurus euonymi philiatri de remediis secretis*. Lugduni : apud Viduam Balthazaris.
- Giesey R. F., 1960. *The royal funeral ceremony in Renaissance France*. Genève : E. Droz.
- Giles E. & Elliot O., 1962. Sex determination by discriminant function analysis of crania. *American Journal of Physical Anthropology* 21. p. 53-68
- Girard F., 2005. Quête et transmission des reliques de la Chine au Japon, au XIIIème siècle. In : Borgeaud Ph. & Volokhine Y., 2005. *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*. Bern : p. Lang. p. 149-180
- Gisclon J. L., 1993. *La nécropole néolithique de Pontcharaud 2, Clermont Ferrand (63)*. Rapport de synthèse. Université de Bordeaux I.
- Giuffra V. & Fornaciari G., 2015. Pulverized human skull in pharmacological preparations : possible evidence from the « martyrs of Otranto » (southern Italie, 1480). *Journal of Ethnopharmacology* 160. p. 133-139

- Gleize Y., 2006. *Gestion de corps, gestion de morts : Analyse Archéo-anthropologique de réutilisations de tombes et de manipulations d'ossements en contexte funéraire au début du Moyen-Âge (Entre Loire et Garonne, Vème-VIIIème siècle)*. Thèse de IIIème cycle. Université de Bordeaux I.
- Gleize Y., 2007. Réutilisation de tombes et manipulations d'ossements : éléments sur les modifications de pratiques funéraires au sein des nécropole du haut Moyen-Âge. *Aquitania XXIII*. p. 185-205
- Gleize Y., 2010. Réutilisation des tombes au Moyen Âge. Choix et opportunités dans la gestion des espaces funéraires. *Archéopages 29*. p. 48-55
- Gleize Y. & Castex D., 2013. Gestion des morts et traitement du cadavre durant le haut Moyen-Âge : regards croisés sur une diversité des pratiques. In : Guy H., Jean-Jean A., Richier A., Schmitt A. & Sénépart I. (Dir.) *Rencontre autour du cadavre*. Actes du colloque de Marseille, BMVR, 15, 16 et 17 décembre 2010. Saint-Germain-en-Laye : Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire, GAAF. p. 115-123
- Glory A. & Robert R., 1947. Le culte des crânes humains aux époques préhistoriques. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris 9* (8). p. 114-133
- Glyndwr W., 1997. *The great south sea : English voyages and encounters 1570-1750*. New Haven (Conn.) ; London : Yale university press.
- Godelier M., 1992. Corps, parenté, pouvoir(s) chez les Baruya de Nouvelle-Guinée. *Journal de la Société des océanistes 94* (1). p. 3-24
- Godelier M., (Dir.) 2014. *La mort et ses au-delà*. Paris : CNRS éditions.
- Godelier M., 2015. Communication : « La mort et ses au-delà : invariants et variations ». Conférence au MNHN (http://www.dailymotion.com/video/x2e6f86_la-mort-et-ses-au-dela-invariants-et-variation_school)
- Goldstein L., 2006. Mortuary Analysis and Bioarchaeology. In : Buikstra J. E. & Beck L. A., *Bioarchaeology. The Contextual Analysis of Human Remains*. Amsterdam ; Boston ; Heidelberg : Academic Press. p. 375-387
- Gomez de Soto J. & Coupey A.-S., 2013. Enclos funéraire du Bronze ancien des Marais à Puyréaux (Charente). *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze 11*. p. 28-31
- Goossaert V., 2015. Les reliques en Chine. In : Borgeaud Ph. & Volokhine Y., 2005. *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*. Bern : p. Lang. p. 181-192
- Gordon-Lennox J. & Fauré C., 2011. *Funérailles : cérémonie sur mesure*. Genève : Labor et Fides
- Goren Y., Goring-Morris N. Y. & Segal I., 2001. The Technology of Skull Modelling in the Pre-Pottery Neolithic B (PPNB) : Regional Variability, the Relation of Technology and Iconography and their Archaeological Implications. *Journal of Archaeological Science 28*. p. 671-690
- Goring-Morris A. N., Goren Y., Horwitz L. K., Bar-Yosef D., Hershkovitz I., 1995. Investigations at the early Neolithic settlement in the lower Galilee : Results of the 1991 season at Kfar Hahoreh. *Atiqot 27*. p. 45-62.
- Gosselin J.-Y., Leman-Delerville G. & Seillier C., 1984. Le site protohistorique de Vron (Somme). Silos réutilisés comme sépultures. In : Cahen-Delhay A., Duval A., Leman-Delerville G. & Leman p. (Dir.). *Les Celtes en Belgique et dans le nord de la France*. Revue du Nord, Collection archéologie 1. p. 33-40

- Goyon J.-Cl., 1992. Chirurgie religieuse ou thanatopraxie? Données nouvelles sur la momification en Égypte et réflexions qu'elles impliquent. *In* : Collectif. *Sesto Congresso Internazionale di Egittologia-Atti I, Turin, 1992*. p. 215-225
- Graulich M., 2005. Autosacrifice in Ancient Mexico. *Estudios de Cultura Náhuatl* 36. p. 301-329
- Gray C. H., 2003. Posthuman Soldiers in Postmodern War. *Body & Society* 9(4). p. 215-226
- Grenet F., 1984. *Les pratiques funéraires dans l'Asie Centrale sédentaire de la conquête grecque à l'islamisation*. Paris : Éditions du CNRS.
- Grévin G. & Boyer R., 2007. La « momie » de Sainte Roseline de Villeneuve, les Arcs (Var). *In* : Charlier Ph. (Dir.). *Actes du Ier colloque international de pathographie, Loches, avril 2005*. Paris : de Boccard. p. 37-50
- Grimm J., 1878. *Deutsche Mythologie*. Berlin : Ferd. Dümmlers Verlagsbuchhandlung Harrwitz und Gossmann, 4ème édition, vol. 3.
- Grinsell L. V., 1953. *The Ancient Burial-Mounds of England, 2nd edition*. London : Methuen.
- Grinsell L. V., 1975. *Barrows, Pyramids and tomb*. London : Thames and Hudson.
- Guidoni R., 2005. Entre relique et reliquaire. L'exceptionnelle momie de Gling Rinpoché (1903-1983). *In* : Borgeaud Ph. & Volokhine Y., 2005. *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*. Bern : p. Lang. p. 193-217
- Guilaine J., 1982. La relation habitat/sépulture en préhistoire. *La mort dans la préhistoire, Les dossiers d'Histoire et d'archéologie* 66. p. 64-67
- Guiomar M., 1967. *Principes d'une esthétique de la mort. Les modes de présences, les présences immédiates, les seuils de l'au-delà*. Thèse de doctorat. Corti.
- Guminski W., 2003. Scattered human bones on prehistoric camp site Dudka NE-Poland as indication of peculiar burial rite. *In* : Derwich E., (Dir.) 2003. *Préhistoire des pratiques mortuaires Paléolithique – Mésolithiques – Néolithique*. Leuven : La Katholieke Universiteit. p. 111-120
- Gupta S. P., 1972. *Disposal of the Dead and Physical Types in Ancient India*. Delhi : Oriental Publishers.
- Gutierrez M., 2008. *Recherches archéologiques en Angola : préhistoire, art rupestre, archéologie funéraire*. Paris : Harmattan.
- Haberland E. & Seyfarth S., 1974. *Die Yimaram Oberen Korowori (Neuguinea)*. Wiesbaden.
- Haddow S., 2012. Skull retrieval, curation and redeposition. *A Bone to pick*. (Blogpost)
- Haglund W. P., 1997. Rodents and Human Remains. *In* : Haglund W. P. & Sorg M. H. (Éds.). *Forensic Taphonomy : The Postmortem Fate of Human Remains*, Boca Raton : CRC Press. p. 365-374
- Hallgren F., 2011. Mesolithic Skull Depositions at Kanaljorden, Motala, Sweden. *The Swedish Archaeological Society* 19. p. 244- 246
- Handy E. S. C., 1927. *Polynesian Religion*. Honolulu : the Bernice P. Bishop Museum.
- Hanson D. B., 1997. Human Bone artefact. *In* : Butler B. M., (Ed.). *An Archaeological Survey of the East and Southeast coast of Rota, Mariana Island*. Illinois : Southern Illinois University. p. 306-314

- Hare T., 1999. *Remembering Osiris : Number, Gender, and the World in Ancient Egyptian Representational Systems*. Stanford : C.A. Stanford University Press.
- Harding V., 1992. Burial choice and burial location in later medieval London. In : Bassett S. (Dir.). *Death in towns, Urban responses to the dying and the dead 100-1600*. Leicester : Leicester university press. p. 119-135
- Harper R. F., 1913. *Assyrian and Babylonian Letters Belonging to the Kuyundjik Collections of the British Museum, Part XIII*. London : Luzac and Co.
- Hartog F., 1990. La mort de l'autre : les funérailles des roi scythes. In : Gnoli G., Vergnant J.P., *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*. Londre : Cambridge University Press ; Paris : Éd. de la Maison des sciences de l'homme. p. 142-154
- Harrison S., 2006. Skull Trophies of the Pacific War : transgressive objects of remembrance. *Journal of the Royal Anthropological Institute* 12 (4). p. 817-836
- Hartog F., 1990. La mort de l'autre : les funérailles des roi scythes. In : Gnoli G., Vergnant J.P., *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, Cambridge university press, Londre, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, Paris. :142-154
- Hauser R., 2013. Life Extension Secondary Burial and the Making and Unmaking of Self in EB IA. In : Feliu L., Llip J., Millet Albà A. & Sanmartin J., (Éds.). *Time and History in the Ancient Near East : Proceedings of the 56th Rencontre Assyriologique Internationale at Barcelona*. Winona Lake (Ind.) : Eisenbrauns. p. 705-738
- Haverkort C. M. & Lubell D., 1999. Cutmarks on Capsian Human Remains : Implications for Maghreb Holocene Social Organization and Palaeoeconomy. *International Journal of Osteoarchaeology* 9. p. 147-169
- Heessels M. & Venbrux E., 2009. Secondary Burial in the Netherlands : Rights, Rites and Motivations. *Mortality* 14. p. 119-32
- Heller A., 2008. *Early Himalayan art*. Oxford : Ashmolean Museum.
- Hemming J., 1970. *The conquest of the Incas*. New York : Harcourt Brace Jovanovich.
- Henderson W., 1897. *Notes on the Folklore of the Northern Counties of England and the Borders*. London : Folk-Lore Society. p. 241-42.
- Hennig G. J., Herr W., Weber E. & Xirotiris N. I., 1981. Burial practices in Neolithic Greece and Anatolia. *Nature* 299. p. 281-282
- Henry-Gambier D. & Fauchoux A., 2012. Les pratiques autour de la tête en Europe au Paléolithique Supérieur. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dir.) *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 53-69
- Henry-Gambier D., Courtaud P., Duday H., Dutailly B., Villotte S., Deguilloux M.-Fr., Pemonge M.-H., Aujoulat N., Delluc M., Fourment N. & Jaubert J., 2013. Grotte de Cussac (Le Buisson-de-Cardouin, Dordogne) : un exemple de comportement original pour le Gravettien. In : Jaubert J., Fourment N. & Depaepe P., (Dir.). *Transitions, ruptures et continuité en Préhistoire*, Actes du XXVIIème congrès préhistorique de France, Bordeaux – Les Eyzies 31 mai-5 juin 2010, Paris : Société préhistorique française 1. p. 169-182
- Hertz R., 1905-1906. Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *L'Année Sociologique* 10. p. 48-137

- Hertz R., 1960 (1907-1909). *Death and the Right Hand*. Glencoe, Illinois : The Free Press.
- Hertz R., 1970 (1905). Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *Sociologie religieuse et folklore*, Paris : PUF. p. 1-83
- Higelin Ponce de Leon R. & Sanchez Santiago G., 2014. The *Omichicahuaztli* (scraper bone as musical instrument) in Southern Mesoamerica : A multiple-method approach to interpreting their use and significance among Prehispanic cultures of Oaxaca. *79th Annual Meeting of the Society for American Archaeology*. (notes des auteurs faites pour la communication – inédit)
- Hollan D. W., Wellenkamp J. C., 1996. *The tread of Life : Toraja Reflections on the Life Cycle*. Honolulu : University of Hawai'i Press.
- Homes Hogue S., 2006. Determination of warfare and interpersonal conflict in the protohistoric period : a case study from Mississippi. *International Journal of Osteoarchaeology* 16 (3). p. 236-247.
- Honegger M. & Desideri J., 2003. Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique Moyen de Barmaz (Valais, Suisse). In : Chambon Ph. & Leclerc J. (Dir.) *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3 500 av. J.-C., en France et dans les régions limitrophes*. Mémoires de la Société Préhistorique Française 33. p. 220-230
- Honegger M., 1994-1995. Données récentes sur les nécropoles du Néolithique moyen I et du Bronze ancien de Barmaz I (Collombey-Muraz, Valais). In : Moinat P., Honegger M., Favre S., Mottet M., Mariéthoz F., Fabre V., Besse M., Martin-Kilcher S., Wiblé F., Rageth J. & Lugon A., (Dirs.), 1994-1995. Aspects culturels et religieux : témoignages et évolution de la Préhistoire à l'an Mil : 7ème Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Châtillon. *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines* 5/6. p. 53-66
- Hooper S., 2008. *Polynésie, arts et divinités : 1760-1860*. Paris : Musée du Quai Branly : Réunion des musées nationaux.
- Huchet J.-B., 1994. *Entomologie, taphonomie et pratiques funéraires*. Mémoire de DEA. Université de Bordeaux (inédit).
- Huguenin C. & Moinat P., 1998. La nécropole néolithique de Pully-Chamblande : l'avènement de l'archéologie funéraire. In : Bertholet D., Feihl O. & Huguenin C., (Dirs.). *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*. Catalogue de l'exposition. Lausanne : Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. p. 83-88
- Ifantidis F., 2006. *The Personal Ornaments from the Neolithic Settlement of Dispilio, Kastoria : Production and Function of an "Aesthetic Toolkit"*. Manuscrit de Master en archéologie, Université de Thessaloniki. (inédit)
- Iffono A. G., 2011. *Naître, vivre et mourir en pays kisi précolonial : essai d'anthropologie sociale et culturelle bu sciences sociales*. Paris : l'Harmattan.
- INAH (Instituto Nacional de Antropología e Historia), 2014. *Descubren Insolito Entierro de perros prehispanicos*, Noticia del Instituto Nacional de Antropología e Historia. (Chaîne documentaire de l'institut, en ligne : https://www.youtube.com/watch?v=u_SpPMvoPoM)
- Iserson K.V., 1994. *Death to dust : what happens to dead bodies*. Tucson, AZ : Galen Press.

- Jacobi K. P., 2003. The Malevolent « Undead » : Cross-Cultural Perspectives. *In* : Bryant C. D., (Ed.). *Handbook of Death and Dying, vol 1 : The Presence of Death*. Thousand Oak : Californian Sage Publications. p. 96-109
- Jacobsen T. W. & Cullen T., 1981. A Consideration of Mortuary Practices in Neolithic Greece Burials from Franchthi Cave. *In* : Humphreys S. C. & King H. (Ed.). *Mortality and Immortality : The Anthropology and Archaeology of Death*. New York : Academic Press. p. 79-101
- James R. J., 1748. *Dictionnaire universel de Médecine, de chirurgie, d'anatomie, de chymie, de pharmacie, de botanique & d'Histoire naturelle*. Paris : Briasson, David & Durand.
- Jankauskas R., 2012. Violence in the Stone Age from an eastern Baltic perspective. *In* : Schulting R. J. & Fibiger L. (Eds). *Sticks, Stones and Broken Bones : Neolithic Violence in a European Perspective*. Oxford : Oxford University Press. p. 35-49
- Janowski M., 2003. *The forest, source of life : the Kelabit of Sarawak*. Londres : British Museum.
- Jankélévitch V., 1966. *La Mort*. Paris : Flammarion.
- Jannel C., & Lontcho F., 1976. *Laissez venir ceux qui pleurent : fête pour un mort Toradja*. Vaulx-en-Velin : Ailleurs et Autrement.
- Jansen M. & Pérez Jiménez G. A., 2013. *Historia, literatura e ideología de Ñuu Dzahui . El códice Anute y su contexto histórico-cultural*. Oaxaca : Colegio Superior para la Educación Integral Intercultural de Oaxaca, Gobierno del estado de Oaxaca. (disponible en ligne : <https://openaccess.leidenuniv.nl/handle/1887/31933> consulté le 13 janvier 2016)
- Jarrige J.-F., 2006. Mehrgarh Neolithic. *First Farmers in Global Perspective*. p. 135-154
- Jeanne des Anges, 1985 (première édition 1886 / manuscrit de 1644). *Soeur Jeanne des Anges, Supérieure du couvent des Ursulines de Loudun (XVIIIème siècle), Autobiographie d'une hystérique possédée*. Préface de Charcot. Montbonnot-Saint-Martin : J. Millon.
- Jégou L., 2015. La sépulture de l'âne. Le sort réservé aux corps des excommuniés d'après les sources écrites et archéologiques (IXème-XIème siècles) *In* : Bühner-Thierry G. & Gioanni S., (Éds.). *Exclure de la communauté chrétienne Sens et pratiques sociales de l'anathème et de l'excommunication (IVème-XIIèmes.)*. Turnhout : Brepols. Collection Haut Moyen Âge 23. p. 197-212
- Jekez-Hélias P., 1994. *Magies de la Bretagne*. Paris : R. Laffont.
- Jeong M.-J., 1988. Rites de mort chez les Chamans coréens. *In* : L'association d'idée (Dirs.). *La fête des morts*. Bagnolet : Ed. Epoque. p. 73-82
- Jeunesse C., 2010. Les sépultures en fosses circulaires de l'horizon 4500-3500. Contribution à l'étude comparée des systèmes funéraires du Néolithique européen. *In* : Baray L. & Boulestin B. (Dirs.). *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon. p. 28-48
- Jeunesse C., 2012. ofnet et les dépôts de têtes dans le Mésolithique du sud-ouest de l'Allemagne. *In* : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dirs.) *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéo-*

- logie. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 69-75
- Johnson E., 1985. Current development in Bone technology. *In* : Schiffer M. B., 1985. *Advances in Archaeological Method and Theory vol 8*. Orlando : Academic Press. p. 157-236
- Jombart E., 1958. *Manuel de droit canon : conforme au Code de 1917 et aux plus récentes décisions du Saint-Siège*. Paris : Beauchesne et ses fils.
- Jones O. A., 2014. The study of secondary burial in Mycenaean mortuary traditions : a new approach to the evidence. *Tijdschrift voor Mediterrane Archeologie 26 (51)*. p. 8-13
- Jud P., 2007. Les ossements humains dans Les sanctuaires Laténiens de La région des trois-Lacs *In* : Barral Ph., Daubigney A., Dunning C., Keanel G. & Roulière-Lambert M.-J. (Eds.). *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialités à l'âge du fer*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté. p. 391-398
- Justus H. M. & Agnew M., 2008. (Poster présenté au P.P.A.). Two possibly cases of amputation in early medieval eastern Europe.
- Kan S., 1989. *Symbolic Immortality*. Washington : Smithsonian Institution Press.
- Kancel D., 2009. *Les ossuaires juifs au tournant de notre ère*. Thèse de IIIème cycle. Philologie et épigraphie hébraïques École Pratique des Hautes Études.
- Kanner L., 1930. The Floklore and Cultural History of Epilepsy. *Medical Life 37 (4)*. p. 167-214
- Kapfhammer W., 2012. A Dancing of Heads. The Munduruku in the XIXth Century. *In* : Augustat C. (Éd.). *Beyond Brazil. Johann Natterer and the Ethnographic Collections from the Austrian Expedition to Brazil (1817 – 1835)*. Exhibition Catalogue Museum für Völkerkunde, Vienna. p. 47-57
- Keeley L. H., 1996. *War Before Civilization*. New York ; Oxford : Oxford University Press.
- Keiller E. G. & Piggot E., 1938. Excavation of an untouched chamber in the Lanhill long barrow. *Proceeding of the prehistoric Society 4 (1)*. p. 122-150
- Kellehear A., 2007. *A Social History of Dying*. Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
- Kerner J., 2012. Jardins d'agrément et jardins funéraires en Gaule romaine, *In* : Mazoyer M. & Aufrère S., (Éds.). *Jardins d'hier et d'aujourd'hui, Actes du colloque des 5ème journées universitaires de Hérisson*. Paris : l'Harmattan (coll. Kubaba). p. 133-147
- Kerner J., 2014 a. Segregation of Mortuary Spaces within the Context of Multiple-Steps Funerals : an Ethnoarchaeological Approach Applied to Neolithic Pouilly (France). *Archaeological Journal of Cambridge 30 (1)*. p. 134-143
- Kerner J., 2014 b. (communication). « Bioanthropological and taphonomical tools for recognition of multiple-steps funerals in archaeology », *1st Young Natural History scientists' Meeting*, Museum National d'Histoire Naturelle Paris – 12 février 2014.
- Kerner J., 2015. Étude techno-fonctionnelle des fémurs humains du site de la digue à Marsal (Âge du Fer). Rapport d'activité. (RA inédit)
- Kerner J., 2017 a. Manipulations *post-mortem* du corps humain : recueil de données archéologiques et anthropologiques. (RA inédit)

- Kerner J., 2017 b. Cinnabar, Ashes and Skulls : Mortuary Rites in Neolithic Chong Tang Site (Guangxi, China). (RA inédit) 42p.
- Kerner J., 2017 c. Mortuary Practices in Jiang Bian Site (Guangxi, China). (RA inédit) 14p.
- Kerner J., 2017 d. Collectives Funerary Pits and Exceptional Burials in He Cun Site (Guangxi, China). (RA inédit) 50p.
- Kerner J., 2018. Reliques de livres avec la peau du condamné : hommage et humiliation autour des corps criminels. In : Vivas M. (Dir.). *(Re)lecture archéologique de la justice en Europe médiévale et moderne*. Bordeaux : Ausonius éditions.
- Kerner J., David É., Charlier Ph. & Quézel É., 2015. (poster) Apport de l'analyse technologique des « momies squelettisées » à la compréhension des procédés d'embaumement. 1840ème journées de la Société d'Anthropologie de Paris.
- Kerner J. & Li F.-J., 2015 (Communication). *Dismemberment and other specific funerary practices : new data from the Early Neolithic site of Ding si shan (South China)*. 15th International Conference of the European Association of Southeast Asian Archaeologists, Université Paris 10, 6 – 10 Juillet 2015.
- Kerner J. & David É., 2015 a. Étude des restes humains inédits provenant de la grotte du Mas d'Azil (Ariège). *Antiquités Nationales* 46. p. 25-36
- Kerner J. & David É., 2015 b. Apport de l'analyse techno-fonctionnelle à la compréhension du dépôt mortuaire azilien du Mas d'Azil. *Antiquités Nationales* 46. p. 37-50
- Kerner J., David E., Fjällström M. & Eriksson G., à paraître a. The Azilian Mortuary Assemblage of Mas d'Azil Cave.
- Kerner J., David E., Fjällström M. & Eriksson G., à paraître b. The Neolithic Burial from Mas d'Azil Cave.
- Keswani P., 2004. *Mortuary ritual and society in Bronze Age Cyprus*. London ; Oakville : Equinox.
- Khup Chin Pau S., 2011. *A northern Chin tradition : architecture, history, life, death and feasting in Sakte-Kambau*. Wantage : Sean Kingston Publishing.
- King T. E., Fortes G. G., Balaesque P., Thomas M. G., Balding D., Delsler p. M., Neumann R., Parson W., Knapp W., Walsh S., Tonasso L., Holt J., Kayser M., Appleby J., Forster P., Ekserdjian D., Hofreiter M. & Schürer K., 2014. Identification of the remains of King Richard III. *Nature Communication* 5. (Publication en ligne 2014/12/02)
- Kirch p. V., 1985. *Feathered gods and fishbooks : an introduction to Hawaiian archaeology and prehistory*. Honolulu : University of Hawaii Press.
- Klein C. F., 2002. La iconografía y el arte mesoamericano. *Arqueología Mexicana* 19 (55). p. 28-35.
- Klein R. G., 2009. *The human career : human biological and cultural origins*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Koch C. P., 1989. *Taphonomy : a bibliographic guide to the literature*. Orono, University of Maine, Center for the Study of the First Americans, Institute for Quaternary Studies.
- Koch Piettre R., 2005. La chronique de Lindo, ou comment accommoder les restes pour écrire l'Histoire. In : Borgeaud Ph. & Volokhine Y., 2005. *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*. Bern ; p. Lang. p. 95-121

- Kooijmans L. p. L., Smirnov Y., Solecki R. S., Villa P., Weber T. & Gargett R. H., 1989. On the Evidence for Neandertal Burial. *Current Anthropology* 30 (3). p. 322-330
- Koubi J., 1982. *Rambu Solo' : «la fumée descend» : le culte des morts chez les Toradja du Sud*. Paris : CNRS.
- Kübler-Ross É., 1970. *On Death and dying*. London : Tavistock.
- Küechelmann H. C. & Zidarov P., 2005. Let's skate together!. In : Liuk H., Choyke A. M., Batey C. E. & Lougas L., (Eds.). *From Hooves to Horns, from Mollusc to Mammoth, Manufacture and Use of Bone Artefacts from Prehistory Times to the Present*, proceedings of the 4th Meeting of the ICAZ Worked Bone Research Group. Tallinn : Icaz. p. 425-445
- Kuhnle G., Wiechmann A., Arbogast R.-M., Boës É., Crousch Ch., 2001. Le site Michelsberg et Munzingen de Holtzheim, Bas-Rhin. *R.A.E.* 50. p. 3-51
- Küsters M., 1922-22. Das Grab der Afrikaner. *Anthropos* 16-17. p. 183-229.
- Kramar C., Sauter M.-R. & Weidman D., 1978. La nécropole néolithique de Corseaux-sur-Vevey. *Archéologie Suisse* 1 (2). p. 51-54
- Kress J.-H., 2004. The necrology of Sa'gung Rockshelter and its place in Philippine Prehistory. In : Solheim W. G. & Paz V. (Dirs.). *Southeast asian archaeology*. Quezon : University of the Philippines Press. p. 239-275
- Kwint M. & Wingate R., 2012. *Brains : The mind as Matter*. Londres : Wellcome Collection
- La Guéronnière I., 2012. *Histoire du taoïsme : des origines au XIV^e siècle*. Paris : éd. du Cerf, CNRS éd.
- Landolt M., Millet E., Roth-Zehner M., avec la coll. de Barrand H., Cartier E., Mauduit A. & Putelat O., 2011. Pratiques funéraires en Alsace du V^eme au I^{er} siècle avant J.-C. In : Barral Ph., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-le-Tiec A. (Dir.). *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer, Actes du XXXIII^e colloque de l'AFEAF de Caen, 20-24 mai 2009*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté. p. 207-230
- Langlois J.-Y., 1991. La gestion du cimetière de Saint-Denis à l'époque médiévale à partir de l'étude d'un charnier (Saint-Denis, Ile-de-France). In : *Méthodes d'étude des sépultures*. Saintes : Comptes-rendus de la table ronde 8, 9, 10 mai 1991. p. 133-138
- Langlois J.-Y. & Gallien V., 2012. Réouvertures et réutilisations de contenants en bois dans l'église de Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime) au VII^eme – VIII^eme siècles. *Mémoires de l'AFAM* 23. p. 315-321
- Lauwers M., 1997. *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites et société au Moyen Âge, diocèse de Liège, XI^eme-XIII^eme siècles*. Paris : Beauchesne.
- Law R., 1989. « My Head Belongs to the King » : On the Political and Ritual Significance of Decapitation in Pre-Colonial Dahomey. *The Journal of African History* 30 (3). p. 399-415
- Leach E., 1976. *Culture and Communication*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Le Braz A., 1994. La légende de la Mort. In : Le Braz A., *Magies de la Bretagne*. Paris : R. Laffont.
- Lechevalier M. & Ferembach D., 1973. Découverte de deux crânes surmodélés dans une habitation du VII^eme millénaire à Beisamoun, Israël. *Paléorient* 1 (2). p. 223-230

- Lechner K., 1976. *Die Babenberger*. Vienna : Bohlau.
- Leclerc J., 1990. La notion de sépulture. *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris* 2 (3). p. 13-18
- Leclerc J. & Tarrête J., 1988. Sépulture. In : Leroi-Gourhan A., (Dir.). *Dictionnaire de la Préhistoire*. Paris : Quadrige, Presses Universitaires de France. p. 1002-1003
- Lecouteux C., 1999. *Dialogue avec un revenant : XVème siècle* (auteur original : Buschmann, Arnolt. traduction et commentaires de Lecouteux C.). Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Lee D., Piehl J. C., & Melendez J. C., 2004. *Investigation of monumental architecture in the area of the North-western Palace Complex at El Peru-Waka, Petén*. En ligne : http://www.famsi.org/reports/03101/27lee_piehl_melendez/27leepiehl_melendez.pdf, Consulté le 24 Mai 2010.
- Lee F. & Wakely R., 2006. Human skeletal remains. In : Evans C. & Hodder I., (Dir.). *A Woodland Archaeology : Neolithic sites at Haddenham*. Cambridge : McDonald Institute for Archaeological Research. p. 140-53
- Leenhardt M., 1947. *Do Kamo : La personne et le mythe dans le monde mélanésien*. Paris : Gallimard.
- Le Fèvre N., 1664. *A Compleat Body of Chymistry*. London : Thomas Radcliffe.
- Lefebvre A., 2009. Les sépultures du Néolithique final / Bronze ancien en Lorraine : vers l'émergence de nouvelles problématiques. In : Jeunesse C. & Denaire A., (Dir.). *Du Néolithique Final au Bronze Ancien dans le Nord-Est de la France. Actes de la table ronde internationale de Strasbourg organisé par l'UMR 7044 du CNRS*. Zimmersheim : Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace. p. 103-118
- Lefebvre A., Franck J. & Veber C., 2011. Les sépultures individuelles campaniformes en Lorraine : l'exemple de Pouilly (Moselle) et d'Hatriz (Meurthe-et-Moselle). *Gallia Préhistoire supplément 41*. p. 96-113
- Lefebvre A., 2011. *Kuntzig, Moselle. ZAC des Passereaux : Une cave gallo-romaine et un cimetière mérovingien. Rapport de fouilles*. Metz : Inrap GEN.
- Le Forestier C., 2012. *Noisy-le-Grand, 4 rue des Mastrait*. Rapport Final d'Opération en 2 vol.. INRAP, centre Ile-de-France.
- Le Fur Y., 2010. Ossuaires d'Europe. In : Le Fur Y., 2010. *La mort n'en saura rien*. Catalogue de l'exposition, Paris, Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 12 octobre 1999-24 janvier 2000, organisée par la Réunion des musées nationaux et le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie. Paris : Réunion des musées nationaux. p. 69-82
- Legrand A. & Sidéra I., 2006. Tracéologie fonctionnelle des matières osseuses : une méthode. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 103 (2). p. 291-304
- Le Goff I., 2013. Cadavre et crémation. *Techniques & Culture* 60. p. 92-109
- Le Men R. F., 1870-1872. Traditions et superstitions de la Basse-Bretagne. *Revue Celtique* I. p. 41-429
- Lémery N., 1759. *Dictionnaire universel des drogues simples (...)*. Paris : L.-Ch. d'Houry.
- Lemonier P., 1983. L'étude des systèmes techniques, une urgence en technologie culturelle. *Techniques et culture* 1. p. 11-34
- Lemonier P., 2004. Mythiques chaînes opératoires. *Technique et culture : Mythes. L'origine des manières de faire* 1 (2). p. 43-54

- Le Mort F., 1981. *Dégradations artificielles sur les os humains du Paléolithique*. Paris : Thèse de IIIème cycle.
- Le Mort F., 1985. Un exemple de modification intentionnelle : la dent humaine perforée de Saint-Germain-la-Rivière (Paléolithique supérieur). *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 82 (6). p. 190-192
- Le Mort F. & Duday H., 1987. Traces de décharnement sur un humérus dysmorphique néolithique. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 4 (1). p. 17-23
- Le Mort F. & Gambier D., 1992. Diversité du traitement des os humains au Magdalénien : un exemple particulier le cas du gisement du Placard (Charente). In : Comité des travaux historiques et scientifiques (France). Section de préhistoire et de protohistoire. *Le peuplement magdalénien. Paléogéographie physique et humaine*. Actes du colloque de Chancelade, 10-15 octobre 1988. Paris, Ed. du C.T.H.S.. p. 29-40
- Le Mort F. & Gambier D., 1992. Diversité du traitement des os humains au magdalénien : Un exemple particulier, le cas du gisement du Placard (Charente) In : CTHS. *Le peuplement magdalénien : paléogéographie physique et humaine : colloque de Chancelade, 10-15 octobre 1988*. Paris : Ed. du CTHS, coll. Documents préhistoriques. p. 29-40
- Lenclud G., 2013. Explication intentionnelle et explication causale en anthropologie. In : Lenclud G. *L'Universalisme ou le pari de la raison. Anthropologie, histoire, psychologie*. Paris : Éditions EHESS-Gallimard-Seuil, série Hautes Études.
- Lenneis E., 2010. Empty graves in LBK cemeteries : indications of special burial practices. *Documenta Praehistorica* 37. p. 161-166
- Lepetz S. & Hanot P., 2012. Archéozoologie et patrimoine ostéologique du cheval. Les os des chevaux provenant des fouilles archéologiques : sujets de recherche et archives du sol. *Le cheval et ses patrimoines* 18, mis en ligne le 24 juillet 2013, consulté le 11 janvier 2016. URL : <http://insitu.revues.org/10512> ; DOI : 10.4000/insitu.1051
- Leroi-Gourhan A. & Brézillon B., 1972. *Fouilles de Pincevent : essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien*. Paris : CNRS.
- Leroi-Gourhan A., 1964. *Le geste et la parole : Technique et langage*. Paris : Albin Michel.
- Leshtakov P., 2002. Review : Chokhadzhiev S., 2001. Vaxevo – praistoricheski selish-ta. In : Nikolova L. (Ed.), *Material Evidence and Cultural Pattern in Prehistory, Reports of Prehistoric Research Projects* 5. p. 97-100
- Levi-Strauss C., 1958. *Anthropologie structurale*. Paris : Plon.
- Levis M. E., 2008. A traitor's death? The identity of a drawnn, hanged and quartered man from Hulton Abbey, Staffordshire. *Antiquity* 82 (315). p. 113-124
- Lewis J. V. & Colvett K. T., 1993. Scalping injuries : report of a historical case. *Journal of Tennessee Medical Association* 86 (4). p. 154
- Li Fa-jun (2013). 屈肢葬俗考略 in: 李法军, 王明辉, 朱红 等人 (2013). 鲤鱼墩: 一个华南新石器时代遗址的生物考古学研究. 中山大学出版社, 广州. 页: 281-292. (Study on flexed burials. in : Li Fa-jun, Wang Ming-hui, Zhu Hong et al. (2013). *Li Yu Dun: the bioarchaeology of a Neolithic Site in South China*. Zhongshan University Press, Canton. p. 281-292)

- Li F.-J., Wang M.-H., Fu X.-G., Dobney K., Li Z., Chen B.-Y. & Chong Y., 2013. Dismembered Neolithic Burial at the Ding si shan site in Guangxi, Southern China. *Antiquity* 087, 337.
- Loe L., Boyle A., Webb H. & Score D., 2014. *Given to the ground : A Viking Age mass grave on Ridgeway Hill, Weymouth*. Oxford : Oxford archaeology.
- Loeb E. & Heine-Geldern R., 1935. *Sumatra, Its History and People*. Wien : Verlag des Institutes für Völkerkunde der Universität.
- Loison G., 1998. La nécropole de Pontcharaud en Basse Auvergne. In : Guilaine J. (Dir.). *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris : Errances. p. 187-206
- Lombard J. & Rahaga J.-Cl., 1980 (Film documentaire). *Fitampoha*. Orstom : CNRS, Université de Madagascar.
- Loserries-Leick A., 2008. *Tibetan Mahayoga Tantra : An Ethno Historical Study of Skulls, Bones and Relics*. Delhi : B.R. Publishing Corporation.
- Losey R. J., Bazaliiskii V. I., Garvie-Lok S., Germonpré M., Leonard J. A., Allen A. L., Katzenberg M. A. & Sablin M. V. 2011. Canids as persons : Early Neolithic dog and wolf burials, Cis-Baikal, Siberia. *Journal of Anthropological Archaeology* 30 (2). p. 174-189
- Luquin E., 2008. *Abondance des ancêtres, abondance du riz : les relations socio-cosmiques des Mangyan Patag, île de Mindoro, Philippines*. Lille : Atelier national de Reproduction des thèses.
- Lv, p. 2010. *Zooarchaeological research of the shell midden sites in Yong River*. Chinese Academy of Social Sciences, Beijing. Unpublished PhD dissertation.
- MacGregor G., 2003. Excavations of an Iron Age Burial Mound, Loch Borrallie, Durness, Sutherland. *Scottish Archaeological Internet Report 9*. York : Society of Antiquaries of Scotland.
- Mafart B., Pelletier J.-P. & Fixot M., 2004. *Post-mortem Ablation of the Heart : a Medieval Funerary Practice. A Case Observed at the Cemetery of Ganagobie Priory in the French Department of Alpes de Haute Provence*. *International Journal of Osteoarchaeology* 14. p. 67-73
- Mahieu E., 1992. La nécropole de Najac à Siran (Hérault). *Gallia Préhistoire* 34. p. 141-169
- Malinowski B., 1968. *Une théorie scientifique de la culture*. Paris : F. Maspero.
- Mangalaza E. R., 1999. *Vie et mort chez les Betsimisaraka de Madagascar : essai d'anthropologie philosophique*. Paris ; Montréal (Québec) : l'Harmattan.
- Marcus J., 2006., Identifying elites and their strategies. In : Elson C. M. & R.A. Covey R. A., (Ed.) *Intermediate elites in pre-Columbian states and empires*. Tucson : University of Arizona Press. p. 213-46
- Mariéthoz F., 2007. Variabilité des pratiques funéraires en Valais autour de 4 000 av. J.-C. : découvertes récentes. In : Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société Préhistorique Française* 43. p. 265-276

- Mariotti V., Bonfiglioli B., Facchini F., Condemi S. & Belcastro M. G., 2009. Funerary practices of the Iberomaurisian population of Taforalt (Tafoughalt, Morocco, 11-12,000 B.P.) : new hypothesis based on a grave by skeletal inventory and evidence of deliberate human modification on the remains. *Journal of Human Evolution* 56. p. 340-354
- Marra J., 1775. *Journal of Resolution's Voyage*. London : Newberry.
- Martin R., 1928 (1914). *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung*. G. Fischer, Jena.
- Martinez G., Flensburg G., Bayala p. D., 2012. Human corpse manipulation and the body as symbol : a case study from the Eastern Pampa-Patagonia transition (Argentina) during the Final Late Holocene. *Journal of Anthropological Archaeology* 31. p. 215-226
- Martínez González, R. 2013. Muerte y destinos post mortem entre los tarascos prehistóricos. *Anales de Antropología* 47 (1). p. 211-242
- Martins R. S., 1973. Etno-historia de Quibaxe. Dembos, Angola, ocupações antigas. *Trabalho* 43. p. 93-178
- Marvin A. F., Genstein F., Rivera M. & Standen H., 1984. Chinchorro, momias preparación complicada : Métodos de momificación. *Revista Chungara* 13. Arica, Chile : Universidad de Tarapaca.
- Marshall W. E., 1873. *A Phrenologist Amongst the Todas, or, the Study of a Primitive Tribe in South India : History, Character, Customs, Religion, Infanticide, Polyandry, Language*. London : Longmans, Green and Co.
- Marshall A., 2014. Sur les origines de la momification égyptienne. *Archéologia* 524. p. 66-73
- Masset C., 1993. *Les dolmens : sociétés néolithiques, pratiques funéraires : les sépultures collectives d'Europe Occidentale*. Paris : Éd. Errance, Collection des Hespérides.
- Maureille B. & Sellier P., 1996. Dislocation en ordre paradoxal, momification et décomposition : observations et hypothèses. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 8 (3). p. 313-327
- Maureille B., 2004 . *Les premières sépultures*. Paris : Éd. du pommier, Cité des sciences de l'industrie.
- May F., 1986. *Les sépultures préhistoriques : étude critique*. Paris : Éd. du CNRS.
- May S., Fryer R., Pike A. W. G., Cooper M. J. & Marshall P., 2017. A multidisciplinary study of a burnt and mutilated assemblage of human remains from a deserted Mediaeval village in England. *Journal of Archaeological Science : Reports*. (En ligne)
- Mazière F., 1957. *Vie et mort des îles marquises*. Paris : Laffont.
- McKinley J., 2008. Human remains. In : Mercer R. & Healy F., (Dir.). *Hambleton Hill, Dorset : excavation and survey of a Neolithic monument complex and its surrounding landscape*. Swindon : English Heritage. p. 477-521
- McNeill J. R., 2002. Human spear points and speared humans : the procurement, manufacture, and use of bone implements in prehistoric Guam. *Indo-pacific Prehistory Association Bulletin* 22 (6). p. 175-180
- Meek C. K., 1931. *Tribal Studies in Northern Nigeria*. Londres : K. Paul, Trench, Trubner & Co., ltd.
- Mély de F., 1890. Les reliques du lait de la Vierge et la Galactite. *Revue Archéologique* 15. p. 103-116

- Menu M., Walter P., Vigears D. & Clottes J., 1993. Façons de peindre au Magdalénien. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 90 (6). p. 426-432
- Mendoza R. G., 2007. The Divine Gourd Tree : Tzompantli Skull Racks, Decapitation Rituals, and Human Trophies in Ancient Mesoamerica. In : Chacon R. J. & Dye D. H., *The Taking and Displaying of Human Body Parts as Trophies by Amerindians*. New York : Springer. p. 400-443
- Metcalf P., 1982. *A Borneo Journey into Death : Berawan Eschatology om its Rituals*. Philadelphia : Universality of Pennsylvania Press.
- Metcalf P., 1989. *Where are you Spirits? Style and eme in Berawan Prayer*. Washington, D.C. : Smithsonian Institution Press.
- Milcent p. Y., 2009. Sépultures et sociétés en France centrale au Premier âge du fer. In : Guilaine J., (Dir). *Sépultures et société, du Néolithique à l'Histoire*. Paris : Éd. Errance. p. 229-260
- Mitchell D., 1999. Tragedy in Sumba : why neighbours hacked each other to death in a remote part of Indonesia. *Inside Indonesia* 58.
- Mitov M., 2010. *Matière sensible : mousses, gels, cristaux liquides et autres miracles*. Paris : Éd. du Seuil.
- Mohen J.-P., 2010. *Les rites de l'au-delà*. Paris : O. Jacob.
- Moinat p. & Simon C., 1986. Nécropole de Chamblandes-Pully, VD, nouvelles observations. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 69. p. 39-53
- Moinat P., 1994. Cistes Néolithiques et incinérations du Bronze Final à Pully VD-Chamblandes. *Annuaire de la société suisse de Préhistoire et d'archéologie* 77. p. 123-126
- Moinat P., 1998. Les cistes de type Chamblandes. Rites funéraires en Suisse occidentale. In : Guilaine J. (Dir.). *Sépultures d'occident et genèse des mégalithitismes (9000-3500 avant notre ère)*. Paris : Éd. Errance. p. 129-143
- Moinat P., 2003. Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes. In : Chambon Ph. & Leclerc J., *Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes*. Table ronde SPF, Saint-Germain-en-Laye 15-17 juin 2001. Paris : Société préhistorique française. Mémoires de la Société Préhistorique Française 33. p. 175-184
- Moinat P., 2007. Cistes en pierre et coffres en bois, inhumations simples et dépôts complexes : un bilan des pratiques funéraires à Vidy (Lausanne) et à Chamblandes (Pully, Vaud). In : Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43. p. 195-220
- Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43.
- Moinat P., Baudais D. & Brunier C., 2007. Les sites de l'avenue Ritz et du chemin des Collines : deux exemples de nécropoles en ville de Sion (Valais, Suisse). In : *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. p. 277-95.

- Monkhouse W. B., 1769. Journal of William Brougham Monkhouse. In : Beaglehole J. C., 1955. *The Journals of Captain James Cook I. The Voyage of the Endeavour 1768-1771*. Cambridge : Cambridge University Press. p. 564-587
- Moog F. p. & Karenberg A., 2003. Between horror and hope : gladiator's blood as a cure for epileptics in ancient medicine. *J. Hist. Neurosci.* 12(2). p. 137-43
- Moraitis K., Eliopoulos C., Spiliopoulou C., 2008. Fracture Characteristics of *Perimortem* Trauma in Skeletal Material. *The Internet Journal of Biological Anthropology* 3 (2).
- Morris I., 1991. The Archaeology of Ancestors : the Saxe/Goldstein Hypothesis Revisited. *Cambridge Archaeological Journal* 1. p. 147-169
- Mota N. V., Duday H. & Houët F., 1996. De la fiabilité des liaisons ostéologiques. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 8 (3-4). p. 373-384
- Mordant Cl. & Poulain-Josien T., 1970. *Le Site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne)*. Paris : Mémoires de la Société Préhistorique Française 8.
- Motte S. & Gisclon J.-L., 2016. *Ambérieu-en-Bugey (Ain), Sous la Chaume : rapport de diagnostic*. Bron : Inrap RAA.
- Mraz G., 1988. Albrrecht VI. In : Hamann B., (Ed.). *Die Habsburger*. Vienna : Licherreutcr. p. 42-43
- Muller Y. 2011. Le « *maschalismos* », une mutilation rituelle en Grèce ancienne ? *Ktèma* 36. p. 269-296
- Murail P., Brukek J., Houët F. & Cunha E., 2005. D.S.P. : A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 17 (3-4). p. 167-176
- Murrell Stevenson R., 1976. *Music in aztec and inca territory*. Berkeley ; Los Angeles ; London : University of California Press.
- Musée de Bibracte. 2010. *Les gaulois font la tête*. Catalogue du Musée de l'Exposition du Musée de Bibracte – mai-novembre 2010. Bibracte : Archéologie Nouvelle.
- Musée Guimet 2003. *Rituels Tibétains. Visions secrètes du Vème Dalai Lama (1617-1682)*. Communiqué du Musée National des Arts Asiatiques-Guimet. (consultation en ligne le 31 janvier 2015 : http://www.guimet.fr/images/musee-guimet/pdf/2002_11_06-2003_02_24.pdf)
- Mussini C. & Maureille B., 2012. La gestion des morts au Paléolithique moyen : réflexions sur le comportement des Néanderthaliens. In : Jaubert J., Fourment N. & Depaepe p. (Éd.). *Transitions, rupture et continuité en Préhistoire I*. Paris : Société Préhistorique Française. p. 133-141
- Mussini C. & Maureille B., 2012. Têtes coupées : données archéo-anthropologiques et lignée néandertalienne. In : Boulestin B. & Henry-Gambier D. (Dirs.) *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Actes de la table ronde pluridisciplinaire, musée national de Préhistoire Les Eyzies-de-Tayac (Dordogne, France) 14-16 octobre 2010. Oxford : Archaeopress, B.A.R. International Series 2415. p. 47-52
- Nadeau G., 1941. Indian scalping : Techniques in different tribes. *Bulletin of History of Medicine*. p. 178-194
- Naes A., 1901. La nécropole néolithique de Chamblandes. *L'Anthropologie* 12. p. 268-276

- Naser C., 1999. Cemetery 214 at Abu Simbel North. Non-elite burial practices in Meroitic Lower Nubia. In : Welsby D. A. (Éd.). *Recent research in Kushite History and Archaeology. Proceedings of the 8th conference for Meroitic Studies*. p. 19-28
- Nerlich A. G., Zink A., Szeimies U. & Hagedorn H. G., 2000. Ancient Egyptian prosthesis of the big toe. *The Lancet* 356. p. 2176-2179
- Newton D., 1989. Mother cassowary's bones : Daggers of the East Sepik Province, Papua New Guinea. *Metropolitan Museum Journal* 24. p. 305-325
- Nicaise E., (Éd.) 1895. *Chirurgie de Maître Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, roi de France, composée de 1306 à 1320*. Paris : Ancienne Librairie Germer Baillière et cie.
- Nicolaisen I., 2003. Pillars of faith : Souls, fertility and mortuary rituals among the Punan Bah of central Borneo : A preliminary analysis. In : Wilder W. D., (Ed.). *Journey of the Soul : Anthropological Studies of Death, Burial and Reburial Practices in Borneo*. Borneo : Borneo Research Council. p. 121-175
- Nilsson Stutz L., 2003. *Embodied rituals and ritualized bodies : tracing ritual practices in late Mesolithic burials*. Lund : Acta archaeologica lundensia ; Stockholm : distrib. Almqvist & Wiksell.
- Njau J. K. & Blumenschine R. J., 2006. A Diagnosis of Crocodile Damage to Large Vertebrate Bones, With Fossil Examples From Olduvai Gorge, Tanzania. *Journal of Human Evolution* 50. p. 142-162.
- Noe-Nygaard N., 1989. Man-made trace fossils on bone. *Human Evolution* 4. p. 461-491
- Noret J., 2008. *Autour de "ceux qui n'existent plus" : deuil, funérailles et place des défunts au Sud-Bénin*. Lille : Atelier national de Reproduction des thèses.
- Noret J., 2010. *Deuil et funérailles dans le Bénin méridional : enterrer à tous prix*. Bruxelles : Ed. de l'Université de Bruxelles, Sociologie et Anthropologie.
- Nystrom K. C., Bruiska J. E. & Muscut K., 2010. Chachapoya Mortuary Behavior : A Consideration of Method and Meanings. *Chungara, Revista de Antropologia Chilena* 42 (2). p. 477-495
- O'Connor T. P., 2000. *The Archaeology of Animal Bones*. Stroud : Sutton.
- Olivier L., 2006. Le « briquetage de la Seille » (Moselle) : Bilan d'un programme de cinq années de recherche archéologique. *Le briquetage de la Seille* 1(2). p. 7-21
- Olivier L., 2014. L'exploitation du sel à l'Âge du Fer dans la vallée de la Seille, L'exemple de l'atelier de « la Digue » à Marsal (Moselle). *Le Pays lorrain* 84. p. 7-22
- Olsen S. L., 1988. The identification of stone and metal tool marks on bone artifacts. In : Olsen S. L., *Scanning electron Microscopy in archaeology*. Oxford : B.A.R. p. 349
- Olsen S. L. & Shipman P., 1988. Surface Modification on Bone : Trampling versus Butchery. *Journal of Archaeological Science* 15. p. 535-553
- Orchiston W. D., 1972. Maori Neck and Ears Ornaments of the 1770s. *Journal of the Royal Society of New Zealand* 2 (1). p. 91-107
- Orschiedt J., 1999. *Manipulationen an menschlichen Skelettresten : taphonomische Prozesse, Sekundärbestattungen oder Kannibalismus?* Tübingen : Mo Vince Verlag.
- Orschiedt J., 2002. Secondary burial in the Magdalenian : The Brillenhöhle (Blaubeuren, Southwest Germany). *Paléo* 14, p. 241-256
- Orr B. E., 1919. *Mortuary Customs of Our Indian Tribes. Report of the Minister of Education, Ontario*. Toronto.

- Ouaknin J., 2002. *L'âme immortelle : précis des lois et des coutumes du deuil dans le judaïsme*. Paris : Bibliophane.
- Owsley D. W., Bruwelheide K. S., Burgess L. E. & Billeck W. T., 2007. Human Finger and Hand Bone Necklaces from the Plains and Great Basin. In : Chacon R. J., Dye D. H., (Dirs.). *The Taking and Displaying of Human Body Parts as Trophies by Amerindians*. New York : Springer. p. 214-166
- Özbek M., 2009. Remodeled Human skulls in Kösk Höyük (Neolithic Age ; Anatolia) a New Appraisal in View of Recent Discoveries. *Journal of Archaeological Science* 36. p. 379-386
- Paravicini-Bagliani A., 1997. Enquête sur un rite médiéval : le démembrement des corps. *L'histoire* 208. p. 48-53
- Paré A., 1582. *Le discours de la momie et de la licorne*. In : Bousset P., 1964. *Des monstres, des prodiges, des voyages*. Paris : Livre club du libraire.
- Paré A., 1585. *The apology and treatise of Ambroise Paré*. Londres : G. Buon.
- Pariat J. G., 2007. Tombes en coffre et collectivisation des dépôts au Néolithique moyen II à Changis-sur-Marne « les Pétreaux » (Seine-et-Marne). In : Chambon Ph. & Moinat p. (Dirs.). *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. p. 91-98
- Parker Pearson M., 2003. *The Archaeology of Death and Burial*. College Station : Texas A&M University Press.
- Parkin D., 1992. Ritual as spatial direction and bodily division. In : De Copper D., (Ed.), *Understanding Rituals*. New York : Routledge. p. 11-26
- Parma D., Kala J., Nývltová Fisáková M. & Rašková Zelinková M., 2011. Netradiční materiál, neobvyklý předmět Opomíjený segment kostěné industrie mladší doby bronzové. *Archeologické rozhledy LXIII*. p. 136-150 (Non-traditional material and a non-traditional object. A neglected sort of the Late Bronze Age bone industry)
- Pax A., 1973. Un site danubien en Moselle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 70 (2). p. 56-64
- Peacock M., 1896. Executed Criminals and Folk Medicine. *Folklore* 7 (3). p. 268-283
- Pelegrin J., 1995. *Technologie Lithique : le Chatelperronien du Roc-de-Combe (Lot) et de la Côte (Dordogne)*. Paris : CNRS Éditions, Cahiers du Quaternaire 20.
- Pelegrin J., Karlin C. & Bodu P., 1988. « Chaînes opératoires » : un outil pour les préhistoriens. In : Tixier J. (Éd.). *Technologie Préhistorique*. Paris : C.N.R.S., Notes et Monographies Techniques 25. p. 55-62
- Pelter A. & Plisson H., 1986. Microtracéologie fonctionnelle sur l'os : quelques résultats expérimentaux. In : Patou M. (Dir.). *Outillage peu élaboré en os et bois de cervidé (II)*. Treignes : Artefacts. p. 69-80.
- Peltier Ph. & Mélandri M., 2012. Chronologie concernant les têtes tatouées et momifiées maori ou *toi moko* (aussi connues sous le terme de *moko mokaï*). *Le Journal de la Société des Océanistes* 134. p. 28-30
- Pepe Cl., Clottes J., Menu M. & Walter Ph., 1991. *Le liant des peintures préhistoriques ariégeoises*. Comptes Rendus de l'Académie des Sciences 312, II, p. 929-934
- Péquart M. & Péquart St.-J., 1962. *Grotte du Mas d'Azil (Ariège) : une nouvelle galerie magdalénienne*. Annales de Paléontologie 25, Paris : Éd. Masson.

- Pereira G., 1999. *Potrero de Guadalupe : anthropologie funéraire d'une communauté pré-tarasque du Nord du Michoacan, Mexique*. Oxford : Archaeopress.
- Pereira G., 2005. The utilization of grooved human bones : a reanalysis of artificially modified human bones excavated by Carl Lumholtz at Zacapu, Michoacan, Mexico. *Late American Antiquity* 16 (3). p. 293-312
- Pereira G. (Dir.), 2013. Une archéologie des temps funéraires ? Hommage à Jean Leclerc. *Nouvelles de l'archéologie* 132.
- Perez Roldan G., 2005. *El estudio de la industria del hueso trabajado : Xalla, un caso teotihuacano*. Thèse de l'Escuela Nacional de Antropología e Historia, sous la direction de L. Manzanilla. (inédit)
- Perrin, M. 1976. *Le chemin des indiens morts : mythes et symboles goajiro*. Paris : Payot.
- Perrois L., 1979. Rite et Croyances funéraires des peuples du bassin de L'Ogooué. In : Guiart J., *Les hommes et la mort. Rituels funéraires à travers le monde*. Le Sycomore : Objets et Mondes. p. 293-304
- Perrot R., 1971. Étude anthropologique d'un ossuaire protohistorique l'Aven Plérimond. Thèse de IIIème cycle. Université des Sciences de Lyon.
- Perrot R., 1969. À propos d'une trépanation orbitaire protohistorique. *Comptes Rendus de l'Association régionale de préhistoire et de Paléontologie et des amis du Muséum de Lyon*. p. 59
- Petrie W. M. F. & Quibel J. E., 1896. *Naqda and Ballas*. London.
- Philpott R. A., 1991. *Burial practices in Roman Britain : a survey of grave treatment and furnishing A.D.43-410*. Oxford : International British Series n° 219, BAR.
- Piette Éd., 1881. *Données nouvelles sur l'Âge du renne*. Paris : E. Leroux.
- Piette Éd., 1889. *Les subdivisions de l'époque magdalénienne et de l'époque néolithique*. Angers, France.
- Piette Éd., 1893. Lettre d'Edouard Piette à Marcelin Boule, Rumigny 27 juin 1893.
- Piette Éd., 1895 a. Une sépulture dans l'assise à galets colorés du mas d'Azil. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 6 (4). p. 485-486
- Piette Éd., 1895 b. Hiatus et lacune. Vestiges de la période de transition dans la grotte du Mas d'Azil. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 6 (4). p. 235-267
- Piette Éd., 1897. Étude d'ethnographie préhistorique III, *L'Anthropologie* VII. p. 385-427
- Pilloud M. A., Haddow S. D., Knüsel Christopher J., Larsen C. S.. 2016. A bioarchaeological and forensic re-assessment of vulture defleshing and mortuary practices at Neolithic Çatalhöyük. *Journal of Archaeological Science : Reports* 10. p. 735-743
- Pinard E., 2010. Les dépôts humains dans les structures désaffectées d'habitats : du Bronze ancien à la Tène Finale en Picardie et Nord-Pas-de-Calais. In : Baray L. & Boulestin B. (Dir.). *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*. Dijon : Éditions universitaires de Dijon. p. 127-136.
- Polloni A., 2008. Parures individuelles et sépultures collectives à la fin du Néolithique en Bassin parisien. *La valeur fonctionnelle des objets sépulcraux – Préhistoires méditerranéennes* 14. p. 75-89
- Pomet P., 1737. *A Compleat History of Druggs*. London.

- Poplin F., 1988. Les gaulois dépecés de Gournay-sur-Aronde. In : Brunaux J.-L., *Gournay : les fouilles sur le sanctuaire de l'oppidum*. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, Paris : Éd. Errances.
- Pradelles de Latour C.-H., 1997. *Le crâne qui parle. Ethnopsychanalyse en pays bamileké*. Paris : EPEL.
- Prunières B., 1873. Sur les objets de bronze, ambre, verre, etc., mêlés aux silex et sur les traces humaines dont on trouve les débris dans les dolmens de la Lozère. *Association française pour l'Avancement des Sciences 2*. p. 683-705
- Quéchon G., 1976. Les sépultures des hommes du paléolithique supérieur In : Lumley H., (Dir.). *La Préhistoire française Tome I : les civilisations paléolithiques et mésolithiques de la France*. Paris : Éditions du CNRS. p. 728-733
- Quétel É., 2013. *De la conservation d'un patrimoine caché : cinq peaux humaines taoutées, de l'anthropologie criminelle à l'intention esthétique*. Mémoire de recherche pour l'obtention du Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique – Mention Conservation-Restauration. Sous la direction de S. Elarbi. École Supérieure d'Art d'Avignon.
- Ragon M., 1981. *L'espace de la mort : essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraires*. Paris : A. Michel.
- Raison J.-P., 2007. Du «développement» comme acte de foi à la pratique comme catalyseur de la recherche : quarante ans dans et autour de l'étude du monde rural. *Revue Tiers Monde 191*. p. 497-515
- Ray W. & Trump D., 1970. *The Penguin Dictionary of Archaeology*. London : Penguin.
- Rébillard E., 2009. *Religion et sépulture. L'église, les vivants et les morts dans l'Antiquité tardive*. Paris : Édition de l'E.H.E.S.S.
- Rech M., 2004. *Gefundene Vergangenheit Archäologie des Mittelalters in Bremen. Mit besonderer Berücksichtigung von Riga, Brême*. Bremer Archäologische Blätter, Beiheft 3. Bremen : Landesarchäologie.
- Redfern R., 2008. New evidence for Iron Age secondary burial practice and bone modification from Gussage All Saints and Maiden Castle (Dorset, England). *Oxford Journal of Archaeology 27 (3)*. p. 281-301.
- Regiat Y. & Hershkovitz I., 1988. Nahal Hemar Skull : The Modelled Skull. *Atiqot 18*. p. 59-63
- Reitz E. J. & Wing E. S., 2008. *Zooarchaeology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Reyman T. A., 1983. Les momies égyptiennes. *La recherche 145*. p. 792-799
- Reynold A., 2009. *Anglo-Saxon deviant burial customs*. Oxford : Oxford University Press
- Reinold J., 2005. Le Néolithique soudanais : quelques cas de sacrifices humains. In : Albert J. p. & Midant-Reynes B., (Éds.). *Le sacrifice Humain*. Paris : Soleb. p. 156-163
- Richier A., 2009. La Ciotat, Carré Saint-Jacques. *Bilan Scientifique de la Région PACA*. p. 116-118
- Richier A. (communication) 2015. *Au-delà de la sépulture : les ossuaires dans les cimetières modernes et contemporains (XVIème-XIXème siècle)*. Qu'est-ce qu'une sépulture? Humanités et systèmes funéraires de la préhistoire à nos jours, XXXVIème Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes.

- Rigaud S., 2011. *La parure : traceur de la géographie culturelle et des dynamiques de peuplement au passage Méolithique-Néolithique en Europe*. Thèse de IIIème cycle, Université Bordeaux 1.
- Rivera Guzman A. I., 2015. Hablando sobre los ancestros : una mandíbula humana con grabados de estilo nuine. *Contributions in New World Archaeology* 7. p. 141-158
- Robb J., Elster E. S., Isetti E., Knüsel C., Tafuri M. A. & Traverso A., 2015. Cleaning the Dead : Neolithic ritual processing of human bone at Scaloria Cave, Italie. *Antiquity* 89. p. 39-54
- Robb G., 2002. Remembering and Memorializing the War In : Robb G., 2002. *British Culture and the First World War*. London : Palgrave.
- Robert R. H., 1995. *Religion and the Transformations of Capitalism*. London : Routledge publishing.
- Robinson A., 2012. Reading bones. *The Lancet* 379 (9830). p. 1940
- Rockefeller M. C., 1967. *The Asmat of New Guinea*. New York : Museum of Primitive Art.
- Rogers R. F., 1995. *Destiny's landfall : a history of Guam*. Honolulu, Hawaii : University of Hawaii Press.
- Rolland J., Le Bechennec Y., Clesse J. & Rivoal S., 2014. *Verre d'Égypte et techniques de fabrication népalaise : Bobigny gaulois étudie ses parures annulaires protohistoriques*. R.A. inédit. p. 1-13
- Rollefson G., Schmandt-Besserat D. & Rose J. C., 1998. A Decorated Skull from MPPNB 'Ain Ghazal. *Paléorient* 24 (2). p. 99-104
- Rollefson G., 2000. Ritual and Social Structure at Neolithic 'Ain Ghazal In : Kuijt I. (Ed.). *Life in Neolithic Farming Communities. Social Organization, Identity and Differentiation*. New York : Kluwer Academic. p. 165-190
- Rolleston G., 1876. On the people of the long barrow period. *Journal of the Anthropological Institute* 5. p. 120-173
- Roms C., 2005. *Place de la Libération : Étude historiques (VIIème s. 1895)*. Inrap SRA Champagne-Ardenne, Villes de Troyes.
- Roms C. & Kuchler Ph., 2011. *Troyes, Aube, Place de la Libération. Formation et développement d'un espace urbain de l'Antiquité à nos jours*. Fouille archéologique : Rapport Final d'Opération. Inrap.
- Rouget G., 1994. Brûler, casser, détruire, se réjouir. In : Danouta L.-B. (Ed.), *Le deuil et ses rites, système de pensée en Afrique Noire*. Paris : École pratique des Hautes Études. p. 9-41
- Roure R. & Pernet L., (Dir.) 2011. *Des rites et des hommes : les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence*. Paris : Éd Errances.
- Rousseau É., 2010. Questionnements sur le traitement du corps humain à l'Âge du Fer. In : Cartron I. et al. (Dir.). *De corps en corps : traitement et devenir du cadavre. Actes des séminaires de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, mars-juin 2008*. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine. p. 163-192
- Rousseau É., 2012. Pratique des têtes coupées chez les Gaulois : les données archéologiques. Boulestin B. & Gambier D., 2012. *Crânes trophées, crânes d'ancêtres et autres pratiques autour de la tête : problème d'interprétation en archéologie*. Oxford : Archaeopress, B. A. R. International Series 2415. p. 117-138

- Rozoy J.-G., 1987. *Les celtes en Champagne. Les ardennes au second âge du fer : le mont Troté, Les Rouliers*. Charleville-Mézière : mémoire de la société de archéologique champenoise.
- Rubini M., 2007. Disfiguring Diseases and Society in the Fourth – Fifth Centuries A.D. : The Case of Palombara Sabina (Rome, Central Italy). Chicago : Archaeological Institute of America 2007 Annual meeting.
- Ruz-Lhuillier A., 1968. *Costumbres funerarias de los antiguos Mayas*. Mexico : UNAM.
- Sagard J. G., 1939. *Sagard's long journey to the country of the Hurons*. Toronto : Champlain Society.
- Sala N. & Conard N. J., 2016. Taphonomic analysis of the hominin remains from Swabian Jura and their implications for the mortuary practices during the Upper Paleolithic. *Quaternary Science Reviews* 150. p. 278-300
- Sarkar H, 1951. Disposal of the dead at Indus Valley and its survival among the arbo-riginal peoples of India. *Man in India* 31(1). p. 23-32
- Sarosh F. D., 2004. Le corps livré aux vautours. Les rites funéraires dans le zoroas-trisme. In : Lenoir F. & Tonnac J.-Ph., 2004. *La mort et l'immortalité : encyclopédie des savoirs et des croyances*. Paris : Bayard.
- Sarr M. N., 2001. *Funérailles et représentations dans les tombes de l'Ancien et du Moyen Empires Égyptiens : Cas de comparaison avec les civilisations actuelle de l'Afrique Noire*. Hamburg : Lit.
- Sather C., 2012. Recalling the Dead, Revering the Ancestors : Multiple Forms of Ancestorship in Saribas Iban Society. In : Courdec P, Sillander K., (Dirs.). *Ancestors in Borneo Societies : Death, Transformation and Social Immortality*. Copenhagen : NIAS Press, NIAS studies in Asian topics 50. p. 175-247
- Sauter M.-R., 1951. Collombey (Valais) : la Barmaz II : fouille de 1951. *La Suisse Primitive* 15. p. 52-54
- Scheid J., 2013 (Conférence au Collège de France). Dieux de Rome, dieux des Romains. Réflexions sur les théologies romaines.
- Scheid J., 2008. *Pour une archéologie du rite : nouvelles perspectives de l'archéologie fu-néraire*. Rome : École Française de Rome. Collection de l'École française de Rome 407.
- Schele L. & Freidel D. A., 1991. The Court of Creation : Ballcourts, Ballgames and Portals to the Maya OtherWorld. In : Scarborough V. L. & Wilcox R., *The Mesoamerican ballgame*. Tucson : University of Arizona Press. p. 289-315
- Scheuer L. & Black S., 2000. *Developmental Juvenile Osteology*. San Diego : Elsevier Academic Press.
- Schmit E., 1920. La trépanation aux temps préhistoriques. *Association française pour l'Avancement des Sciences* 44.
- Schmitt A., 2001. *Variabilité de la sénescence du squelette humain ; réflexion sur les indi-cateurs de l'âge au décès à la recherche d'un outil performant*. Thèse de IIIème cycle, Université de Bordeaux.
- Schroeder S., 2001. Secondary Disposal of the Dead : Cross-Cultural Codes. *World Cultures* 12. p. 77-93
- Secretan T., 2011. La métamorphose du cercueil. *Multitudes* 4 (47). p. 111-121
- Seidemann R. M., Stojanowski C. M. & Rich F. J., 2009. The Identification of a Human Skull Recovered from a e-Bay Sale. *J. Forensic Sci.* 54 (6). p. 1247-1253

- Šefčáková A., Bodoriková S., Panenková P., Thurzo M., Takács M. & Urminsky J. 2011. Decorated femoral head from the early Bronze Age cemetery At gáň (Galanta District, Slovakia). *Anthropologie XLVIII* (2-3). p. 143-151
- Servy A., Abong M., Dousset M., 2012. *Ded Seremoni long Malekula*. Port Villa : CREDO.
- Seydoux Ph., 1975. *Abbayes de la Somme*. Paris : Nouvelles Éditions Latines.
- Shi Y., 2005. Bian niánshì zàng fāngfā Zhōngguó. In : Qi T., Wang B. & Shi Y., (Dirs.). *Zōngguó mínsù tōngzhì*. Shandong : Jiāoyù chūbān shè.
- Shipman P., 1981. Applications of Scanning Electron Microscopy to Taphonomic Problem. In : Cantwell A. M., Griffing J. B. & Rotschild N. (Dirs.). *The Research Potential of Anthropological Study Collections. Annals of the New York Academy of Science* 376. p. 357-385
- Shipman P. & Rose J., 1983. Evidence of butchery and hominid activities at Torralba and Ambrona : an evaluation using microscopic techniques. *Journal of archaeological Science* 10. p. 465-474
- Siebeking G., 1954. Discoveries in Angkor Borei. *Federation Museums Journal vol 1*. p. 75-143
- Siminoff L. A., Burant C. & Youngner S. J., 2004. Death and organ procurement : public beliefs and attitudes. *Social Science & Medicine* 59 (11). p. 2325-2334
- Simondon G., 1962. Psycho-sociologie de la technicité. *Bulletin de l'École pratique de Psychologie et de Pédagogie de Lyon*. p. 128-140
- Singh J. & Chavali H., 2011. Age estimation from clavicular epiphyseal union sequencing in a Northwest Indian population of the Chandigarh region. *Journal of Forensic and Legal Medicine* 18 (2). p. 82-7
- Skerry T. M., 2006. One mechanostat or many? Modifications of the site-specific response of bone to mechanical loading by nature and nurture. *Journal of Musculoskeletal and Neuronal Interactions* 6 (2). p. 122-7
- Skinner H. D., 1916. Maori necklace and pendants of human teeth and imitation teeth. *Man* 16. p. 129-130
- Slon V., Sarig R., Hershkovitz I., Khalaily H. & Milevski I., 2014. The Plastered Skulls from the Pre-Pottery Neolithic B Site of Yiftahel (Israel) – A Computed Tomography-Based Analysis. *PlosOne*.
- Smith M. O., 1995. Scalping in the Archaic period : evidence from the western Tennessee Valley. *Southeastern Archaeology* 14. p. 60-68
- Smith G. E., 2000. *The royal mummies*. London : Duckworth.
- Smith M. & Brickley M., 2004. Analysis and interpretation of flint toolmarks found on bones from West Timplong barrow, Gloucestershire. *International Journal of Osteoarchaeology* 14. p. 18-33
- Smith M. & Brickley M., 2006. The date and sequence of use of Neolithic funerary monuments : new AMS dating evidence from the Cotswold-Severn region. *Oxford Journal of Archaeology* 25. p. 335-356
- Schnapp A., 1994. *The Discovery of the Past*. Londres : British Museum Press.
- Soejono R. P., 1969. *On prehistoric burial methods in Indonesia*. Jakarta : Berita Lembaga Purbakala dan Peninggalan Nasional, coll. Bulletin of the archaeological Institute of the republic of Indonesia n°7.

- Soler L., 2007. Les gestes funéraires des sépultures en coffre du Néolithique moyen de la Goumozière (Valdivienne, Vienne) dans leur contexte culture. *In* : Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société Préhistorique Française* 43. p. 115-131
- Spence T. F., 1967. The Anatomical Study of Cremated Fragments from Archaeological Sites. *Proceedings of the Prehistoric Society* 33 (5). p. 70-83
- Spencer A. J., 1982. *Death in Ancien Egypt*. Harmondsworth : Penguin books.
- Spencer C. S., 1982. *The Cuicatlán Cañada and Monte Alban : A Study of Primary State Formation*. New York : Academic Press.
- Spencer Larsen C., 1999. *Bioarchaeology, interpreting behavior from the human skeleton*. Cambridge studies in Biological Anthropology 21, Cambridge : Cambridge University Press.
- Sprague R., 2005. *Burial Terminology a guide for researchers*. Lanham, Toronto, New York : Altamira Press.
- Steckel R., Larsen C. S., Sciulli p. W. & Walker p. I., 2005. The global history of health project. Ohio State University, rapport interne. Diffusion en ligne : <http://www.babao.org.uk/Codebook-08-25-051.pdf>
- Stoddart S., Wysocki M. & Burgess G., 1999. The Articulation of Disarticulation : Preliminary Thoughts on the Brotchorff Circle at Xaghra (Gozo) *In* : Downes J. & Pollard T. (Ed.). *The Loved Body's Corruption : Archaeological Contributions to the Study of Human Mortality*. Glasgow : Cruithne Press. p. 94-119
- Stoklund M., 2004. The Runic Inscription on the runic Skull Fragment. *In* : Bencard M., Rasmussen A. K. & Madsen H. B. (Éds.) : *Ribe Excavations 1970-76, vol. 5*. Højbjerg : Jutland Archaeological Society ; Aarhus : in commission at Aarhus University Press, Jutland Archaeological Society publications 46. p. 27-42.
- Stoklund M., 2006. *Runes and Their Secrets : Studies in Runology*. Copenhagen : Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen.
- Stone A. J. & Zender M., 2011. *Reading Maya art : a hieroglyphic guide to ancient Maya painting and sculpture*. New York : Thames & Hudson.
- Stordeur D., 2003. Des crânes surmodelés à Tell Aswad de Damaçène (PPNB, Syrie). *Paléorient* 29 (2). p. 109-115
- Stordeur D. & Khawan R., 2007. Les crânes surmodelés de Tell Aswad (PPNB, Syrie). Premier regard sur l'ensemble, premières réflexions. *Syria* 84. p. 5-32
- Stordeur D., Helmer D., Jamous B., Khawam R., Molist M. & Willcox G., 2010. Le PPNB de Syrie du Sud à travers les découvertes récentes à Tell Aswad. *In* : Al-Maqdissi M., Braemer F. & Dentzer J.-M. (Dir.). *Hauran V. La Syrie du Sud du Néolithique à l'Antiquité tardive, recherches récentes*. Beyrouth : IFAO (vol. 1). p. 41-68.
- Street M. & Wild M., 2015. Technological aspects of two Mesolithic red deer "antler frontlets" from the German Rhineland. *In* : Ashton N. & Harris C. (Eds.). *No Stone Unturned. Papers in Honour of Roger Jacobi. Lithic Studies Society Occasional Paper* 9. p. 209-219
- Stringer C. B., 1985. The Hominid Remains from Gough's cave. *Proceedings from University of Bristol Spelaeological Society* 17 (2). p. 145-152

- Sugg R., 2011. *Mummies, Cannibals and Vampires : The History of Corpse Medicine from the Renaissance to the Victorians*. Abingdon : Routledge.
- Szombathy Z., 2013. Premodern ethnography a cushitic custom described and explained by medieval arab observers. *The Arabist. Budapest Studies in Arabic* 32. p. 35-60
- Tabony J., 2011. *Death, Death, I Know ee Now! Mourning Jewelry in England and New Orleans in the Nineteenth Century*. Mémoire de master : University of New Orleans.
- Tan F., 2010. 广西邕宁顶蛳山史前屈肢葬与肢解葬的考察. *南方文物* 2. p. 73-80 (Étude sur les pratiques de démembrement et l'inhumation fléchie sur les sites préhistoriques de la montagne Yongning – Guangxi)
- Tainter J. A., 1975. Social inference and mortuary practices : an experiment in numerical classification. *World Archaeology* 7. p. 1-15
- Tainter J. A., 1978. Mortuary practices and the study of prehistoric social systems *In* : Schiffer M. (Dir.), *Advances in Archaeological Method and Theory. vol I*. London, New-York : Academic Press.
- Tardieu J., 1993. La dernière demeure : archéologie du cimetière et des modes d'inhumation. *In* : Alexandre-Bidon D. & Treffort C. (Dirs.) *À réveiller les morts. La mort au quotidien dans l'Occident médiéval*. Lyon : Presses universitaires de Lyon : Association des amis des bibliothèques de Lyon. p. 223-244
- Tarlow S., 2013. Belief and the archaeology of death. *In* : Tarlow S. & Nilsson Stutz L. (Eds). *The Oxford Handbook of the Archaeology of Death and Burial*. Oxford : Oxford University press. p. 617-630.
- Taylor A., 2008. Aspect of Deviant Burial in Roman Britain. *In* : Murphy E. M. (Dir.) *Deviant Burial in the archaeological record*. Oxford : Oxbow Books. p. 131-159
- Tedlock D., 1996. *Popol Vuh : The Definitive Edition of the Mayan Book of the Dawn of Life and the Glories of Gods and Kings*. New York : Simon & Schuster.
- Tello R., 1998. Los conjuntos arquitectonicos 8, 17, 18 y 19 del centro urbano Moche. *In* : Uceda S., Mujica E. & Morales R. (Dirs.). *Investigaciones en la Huaca de la Luna*. Trujillo : Facultad de Ciencias Sociales, Universidad Nacional de La Libertad. p. 117-139
- Temkin O., 1945. *The falling sickness : A history of epilepsy from the Greeks to the beginnings of modern neurology*. Baltimore : Johns Hopkins Press.
- Terberger T., 1998. Endmesolithische Funde von Drigge, Lkr. Rügen-Kannibalen auf Rügen? *Jahrbuch für Bodendenkmalpflege in Mecklenburg-Vorpommern* 46. p. 7-44
- Testart A., 2004. *Les morts d'accompagnement. La servitude volontaire I*. Paris : Éd. Errances.
- Testart A., 2006. Comment concevoir une collaboration entre anthropologie sociale et archéologie ? À quel prix ? Et pourquoi ? *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 103 (2). p. 385-395
- Testart A., 2007. *Pratiques funéraires et sociétés : nouvelles approches en archéologie et en anthropologie sociale*. Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12 – 14 juin 2003 . Dijon : Éd. universitaires de Dijon.
- Thevenet C., 2007. De pierre ou de bois : coffre et architecture de la sépulture 10 du monument Michelsberg de Beurieux (Aisne, France). *In* : Moinat p. & Chambon Ph., 2007. *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funé-*

- raires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43. p. 143-154
- Thevet A., 1558. *Les Singularitez de la France antactique*. Paris.
- Thiol S., 2002. Les guerriers gaulois de Ribemont-sur-Ancre (III^{ème} siècle avant J.-C., Somme) : Blessures au combat et traitement du cadavre. Thèse de III^{ème} cycle, université Bordeaux 1.
- Thomas A., 2014. Bioarchaeology of the middle Neolithic : Evidence for archery among early european farmers. *American Journal of Physical Anthropology* 154 (2). p. 279-290
- Thomas G., Langlumé D. & Gaffard E., 2011. *The catacombs of Paris*. Paris : Parigramme.
- Thomas L.-V., 1980. *Le cadavre : de la biologie à l'anthropologie*. Bruxelles : Éd. Complexe ; Paris : Presses universitaires de France.
- Thomas L.-V., 1985. *Rites de mort pour la paix des vivants*. Paris : Fayard.
- Thomas N., 1995. *L'art de l'Océanie*. Londres ; Paris : Thames & Hudson.
- Thompson C. J. S., 1929. *The mystery and art of the apothecary*. London : John Lane.
- Thomson G., 1666. *Loimotomia. or The Pest Anatomized*. Londres.
- Thompson R. F., Nsondé J., Dianteill E. & Falgayrette-Leveau C., 2002. *Le geste kongô*. Paris : Musée Dapper.
- Thorpe B., 1852. *Northern Mythology, Comprising the Principal Popular Traditions and Superstitions of Scandinavia, North Germany, and the Netherlands*. London : Edward Lumley, vol. 3.
- Tooker E., 1991. *An Ethnography of the Huron Indians, 1615-1649*. Syracuse : Syracuse University Press.
- Tournier Abbé & Baux J., 1903. Grotte de la Cabatane près de Treffort (Ain). *L'Anthropologie* 14. p. 70-71
- Toyne J. M., 2011. Possible cases of scalping from pre-hispanic highland Peru. *International Journal of Osteoarchaeology* 21 (2). p. 229-242
- Treffort C., 1996. *L'Église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Lyon : Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales : Presses universitaires de Lyon.
- Treffort C., 2002. Vertus prophylactiques et sens eschatologique d'un dépôt funéraire : les plaques-boucles rectangulaires burgondes à inscription. *Archéologie médiévale* 32. p. 31-53
- Treffort C., 2004. L'interprétation historique des sépultures atypiques, Le cas du haut Moyen Âge. In : Barray L. (Éd.), *Archéologie des pratiques funéraires, Approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre Archéologique Européen. p. 131-140
- Treffort J. M. & Valois A., 2017. *Ambérieu-en-Bugey (Ain), Sous la Chaume : rapport de diagnostic*. Bron : Inrap RAA.
- Trinkaus E. & Zimmerman M. R., 1982. Trauma among the Shanidar Neandertals. *American Journal of Physical Anthropologists* 57 (1). p. 61-76
- Trujillo-Mederos A., Bosch P., Pijoan C. & Mansilla J., 2015. Savoury Recipes and the Colour of the Tlatelcomila Human Bones. *Archaeometry*. Article first published online : 20 may 2015. DOI : 10.1111/arcm.12178

- Tsu T. Y., 2000. Toothless ancestors, felicitous descendants : The rite of secondary burial in south Taiwan. *Asian Folklore Studies* 59(1). p. 1-22
- Tubbs R. S., Loukas M., Shoja M. M., Apaydin N., Salter E. G. & Oakes W. J., 2008. The intriguing history of the human *calvaria* : sinister and religious. *Child's Nervous System* 24. p. 417-422
- Tuck J. A., 1970. An Archaic Indian Cemetery in Newfoundland. *Scientific American* 222 (6). p. 112-121
- Turner V., 1969. *The Ritual Process : Structure and Anti-structure*. Ithica : Cornell University Press.
- Ubelaker D. H., 1989. *Human skeletal remains, excavations, analysis, interpretation*. Washington D.C. : Taraxacum.
- Udoaka A. I., Oghenemavwe L. & Ebenezer T., 2009. Ancient Embalming Techniques Amongst The Ogoni Tribe In Southern Nigeria. *Journal of Experimental and Clinical Anatomy* 8 (2). (En ligne)
- Ueltschi K., 2012. Automates, mimésis et animation : des chevaliers et des poissons. *Actes du 22 congrès de la Société Internationale Arthurienne*. Rennes : Université de Renne. p. 1-16 (en ligne)
- Valentin B., 2008. *Jalons pour une paléohistoire des derniers chasseurs : XIVème -VIème millénaire avant J. -C.*. Paris : Publications de la Sorbonne.
- Valentin F. & d'Érricco F., 1995. Brief communication : skeletal evidence of operation on cadavers from Sens (Yonne, France), at the end of the XVth century. *American Journal of Physical Anthropology* 98. p. 383.
- Valentin F., Spriggs M., Bedford S. & Buckley H., 2011. Vanuatu mortuary practices over three millennia : Lapita to the early contact period. *Journal of Pacific Archaeology* 2 (2). p. 49-65
- Valentin F., Pereira G. & Kerner J., 2013. Du proviroire conçu pour durer ? Le statut des restes dans les dépôts funéraires partiels. *Nouvelles De l'Archéologie* 132. p. 60-65
- Valentin F., Rivoal I., Thévenet C. & Sellier p. (Dirs.), 2013. *La Chaîne Opératoire Funéraire. Ethnologie et Archéologie de la Mort*. Paris : De Boccard.
- Vallois H. V., 1961. Le crâne humain magdalénien du Mas d'Azil. *L'Anthropologie* 65. p. 21-45
- Vallois H. V., 1971. Le crâne trépané magdalénien de Rochereil. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* 68 (2). p. 485-495
- Van Adringa W., Duday H. & Lepetz S., 2013. *Mourir à Pompéi : fouille d'un quartier funéraire de la nécropole romaine de Porta Nocera (2003-2007)*. Collection de l'École française de Rome 468.
- Van Gennep A., 1981 [1909]. *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement, des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.* Paris : A. et J. Picard.
- Vaquier J., 2007. Les tombes à dalles du Néolithique moyen dans la zone nord pyrénéenne. In : Moinat p. & Chambon Ph. (Dir.). *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental*. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006. Lausanne : Cahiers d'archéologie romande. *Mémoires de la Société préhistorique française* 43. p. 13-25

- Vass A., Thompson C. V. & Wise M., 2010. *A New Forensic Tool : Development of an Advanced Sensor for Detecting Clandestine Graves*. Final Report n° 231197, U.S. Department of Justice.
- Veldman F., 1989. *Haptonomie : science de l'affectivité*. Paris : P.U.F.
- Verano J. W., Uceda S., Chapdelaine C., Tello R., Paredes M. I. & Pimentel V., 1999. Modified human skulls from the urban sector of the Pyramids of Moche, northern Peru. *Latin American Antiquity* 10 (1). p. 59-70
- Verano J. W., Anderson L. S. & Franco R., 2000. Foot amputation by the Moche of ancient Peru : Osteological evidence and archaeological context. *International Journal of Osteoarchaeology* 10. p. 177-188
- Verano J. W., 2008. Trophy Head-Taking and Human Sacrifice in Andean South America. In : Silverman H. & Isbell W. I. (Eds) : *Handbook of South American Archaeology*. New York : Springer. p. 1047-1060.
- Verheyleweghen J., 1962. Un dépôt funéraire de crânes néolithiques à Spiennes. *Helinium* 2 (3). p. 193-214
- Verger S., 2000. *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance (Ardennes, France)*. Rome : Collection de l'École française de Rome 276.
- Verna C. & D'Errico F., 2011. The earliest evidence for the use of human bone as a tool. *Journal of Human Evolution* 60 (2). p. 145-157
- Villa P. & Mathieu E., 1991. Breakage patterns of human long bones. *Journal of Human Evolution* 21. p. 27-48
- Villotte S., 2006. Connaissances médicales actuelles, cotation des enthésopathies : nouvelle méthode. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 18 (1-2). p. 65-85
- Viollier D., 1916. *Les sépultures du second Âge du Fer sur le plateau suisse. Les civilisations primitives de la Suisse*. Genève : Georg.
- Vlček E., 2003. Kůže Stažená Z Živého Člověka. *Vesmír* 82. p. 94-96
- Wahl J., 1999. Menschliche Skelettreste aus Erdwerken der Michelsberger Kultur. In : Kokabi M. & May E.. *Beiträge zur Archäozoologie und prähistorischen Anthropologie*. Konstanz : Bd 2. p. 91-100
- Waldron T., 2009. *Paleopathology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Walthall J. A., 1999. Mortuary Behavior and early holocene land use in the North American Midcontinent. *North American Archaeologist* 20 (1). p. 1-30
- Ward S. M. & Tayles N., 2015. The analysis of burned human remains In : Schmidt C. W. & Symes S. A. (Dirs.). *The Analysis of Burned Human Remains*. Amsterdam ; Boston ; Heidelberg : Elsevier : Academic Press. p. 381-402
- Waterson R., 1990. *The Living House : An Anthropology of Architecture in South-East Asia*. Singapore ; Tokyo ; Vermont : Tuttle Publishing.
- Watson J., 1988. The Structure of Chinese Funerary Rites : Elementary Forms, Ritual Sequence, and the Primacy of Performance. In : Watson J. & Rawski E. S. (Dirs.). *Death ritual in late imperial and modern China*. Berkeley : University of California Press. p. 3-19
- Webb W. S., Snow C. E. & Griffin J. B., 1945. *The Adena People*. Lexington : University of Kentucky, coll. Reports in Anthropology and Archaeology 6.

- Weiss E., 2001. Restless Corpses. « Secondary Burial » in the Babenberg and Habsburg Dynasties. *Antiquity* 75. p. 769-780
- Weiss E., 2008. Unusual Life, Unusual Death and the Fate of the Corpse. In : Murphy E. M., (Dir.). *Deviant Burial in the Archaeological Record*. Oxford : Oxbow Books. p. 169-190
- Weiss-Krejci E., 2005. Excarnation, Evisceration, and Exhumation in Medieval and Post-Medieval Europe. In : Gordon F. M., Buikstra J. E., Lane A. B. & Sloan R. W., (Dir.). *Interacting with the Dead, Perspectives on Mortuary Archaeology for the New Millennium*. Gainesville : University Press of Florida. p. 155-172
- Weiss-Krejci E., 2010. Heart Burial in medieval and early post-medieval Central Europe. In : Rebay-Salisbury K., Stig Sørensen M. L., & Hughes J., (Éds.). *Body Parts and Bodies Whole*. Oxford : Oxbow Books, Studies in Funerary Archaeology 5. p. 119-134
- Westerhof D. M., 2004. *Aristocratic Executions and Burials in England c. 1150 – c. 1330. Cultures of Fragmentation*. Thèse de IIIème cycle. Université de York, Centre des Études Médiévales.
- Westerhof D. M., 2008. *Death and the Noble Body in Medieval England*. Woodbridge : Boydell & Brewer Inc.
- Whal J., 2008. Investigations on Pre-Roman and Roman Cremation Remains from Southwestern Germany : Results, Potentiality and Limits. In : Schmidt C. W. & Symes S. A. (Eds.). *The Analysis of Burned Human Remains*. London : Academic Press. p. 145-161
- Whalen M. E., 1981. *Excavations at Santo Domingo Tomaltepec : Evolution of a formative community in the Valley of Oaxaca, Mexico*. University of Michigan. Memoirs of the museum of anthropology 12.
- White T. D. & Toth N., 1991. The Question of Ritual Cannibalism at Grotta Guattari. *Current Anthropology* 32. p. 118-139
- White T. D., 1992. *Prehistoric cannibalism at Mancos 5MTUMR-2346*. Princeton, N. J. : Pinceton University Press.
- Whiting J. W. M., 1941. *Becoming a Kwoma*. New Haven : Published for the Institute of human relations by Yale university press ; London : H. Milford : Oxford university press.
- Wiesser p. & Tumu A., 1998. *Historical Vines : Enga Networks of Exchange, Ritual and Warfare in Papua New Guinea*. Washington D.C. : Smithsonian Institution Press.
- Williamson R. F., & Pfeifer S., 2003. *Bones of the Ancestors : The Archaeology and Osteobiography of the Moatfield Ossuary*. Ottawa : Canadian Museum of Civilization.
- Williamson R., 2011. We Must Act Under Our Own Chiefs According to our Own Customs : Understanding Indigenous Military Archaeology. In : Geier C. R., Babits L. E., Scott D. G. & Orr D. G. (Dirs.) *Method and Topic in the Historical Archaeology of Military Sites*. Texas : A&M Press. p. 209-218
- Winter M. & Urcid J., 1990. Una mandíbula humana grabada de la Sierra Mazateca, Oaxaca. *Notas Mesoamericanas* 12. p. 39-49
- Woodburn J., 1982. Egalitarian Societies. *Man* 17. p. 431-451
- Woodbury R. B. & Trik A. S., 1953. *The ruins of Zaculeu, Guatemala*. New York : United Fruit Co.
- Wootton A. C., 1910. *Chronicles of Pharmacy*. London Macmillan and co.

- Wysocki M., Griffiths S., Hedges R., Bayliss A., Higham T., Fernandez-Jalvo Y. & Whittle Dates A. (2013). Dates, Diet, and Dismemberment : Evidence from the Coldrum Megalithic Monument, Kent. *Proceedings of the Prehistoric Society* 79. p. 61-90
- Yao A., 2013. Engendering Ancestors Through Death Ritual in Ancient China. In : Tarlow S. & Nilsson Stutz L. (Eds.). *The Oxford Handbook of the Archaeology of Death and Burial*. Oxford : Oxford University Press. p. 581-596
- Yarrow H. C., 1881. *A Further Contribution to the Study of the Mortuary Customs of the North American Indians. Annual Report of the Bureau of Ethnology for 1880-81*. Washington D.C. : Smithsonian Institution.
- Yurchak A., 2015. Form versus Matter : Miraculous Relics and Lenin's Scientific Body. In : Hakola O., Heinamaa S. & Pihlström S., (Eds.). *Death and Mortality – From Individual to Communal Perspectives Studies across Disciplines in the Humanities and Social Sciences 19*. Helsinki : Helsinki Collegium for Advanced Studies. p. 61-81
- Zaborowski S., 1906. Prétendue preuve de décharnement sur un fémur du Mas-d'Azil. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* 7 (5). p. 416-418
- Zahan D., 1971. The Mossi kingdoms. In : Forde D. & Kaberry p. M. (Eds.). *West African kingdom in the Nineteen Century*. Londres : Oxford University Press. p. 152-178
- Zauner S. P., Wahl J., Boyadziev Y. & Aslanis I., 2011. A 6000 years-old hand amputation from Bulgaria – the oldest case from South-East Europe ? *International Journal of Osteoarchaeology* 23 (5). p. 618-625
- Zhao Z-J., Lu L-D. & Fu X-G., 2005. Guang xi yong ning xian ding si shan yi zhi chu tu zhi xi shi de fen xi yu yanjiu (Analysis and study on the phytolith from Dingsishan, Yongning, Guangxi). *KaoGu (Archaeology)* 11. p. 76-84
- Zhao Z-J., 2011. New Archaeobotanic Data for the Study of the Origins of Agriculture in China. *Current Anthropology* 52 (4). p 295-306
- Zheng Z., Deng Y., Zhang H., Yu R. C. & Chen Z. X., 2004. Holocene environmental changes in the tropical and subtropical area of south China and the related human activities. *Quaternary Sciences* 24(4). p. 387-93
- Zografou A., 2005. Images et « reliques » en Grèce ancienne. L'omoplate de Pélopes. In : Borgeaud Ph & Volokhine Y., 2005. *Les objets de la mémoire : pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*. Bern : p. Lang. p. 123-14.

Remerciements

« Pour moi, la meilleure façon d'apprendre de nouvelles choses est de travailler avec des gens de qualité »

William D. Philips, Prix Nobel de Physique

Je remercie tout particulièrement le Pr. Augustin F. C. Holl qui a dirigé ce travail doctoral au sein du laboratoire Préhistoire et Technologie.

Je tiens à remercier chaleureusement Isabelle Cartron, François Bon, Françoise Le Mort, Jean-Pierre Bocquet-Appel et Li Fa-jun qui ont contribué à l'amélioration de mon manuscrit par leurs remarques lors de ma soutenance de thèse. Ma gratitude va également à Catherine Perlès pour ses conseils et ses avis sur ma recherche.

Mes recherches sur le terrain, de même que la publication de ce manuscrit, n'auraient pas pu être effectuées sans le soutien financier de la Fondation Martine Aublet du musée du quai Branly – Jacques Chirac. Merci infiniment pour votre aide précieuse.

J'adresse un immense merci aux archéologues et conservateurs m'ayant donné accès aux collections ostéologiques des sites étudiés lors de cette thèse : L. Olivier, C. Schwab, F.-J. Li, X. Fu, A. Froment.

Je remercie également Éva David pour le merveilleux cadeau qu'elle m'offrit en me proposant pour l'étude des vestiges du Mas d'Azil, ainsi que Markus Fjällström et Gunilla Eriksson du *Angströmlaboratoriet* de l'Université d'Uppsala pour leur aide sur les analyses AMS des ossements de ce site.

Je tiens à remercier tous les chercheurs et conservateurs du patrimoine qui ont partagé leurs données photographiques (publiées ou inédites) et qui ont donc contribué à l'illustration de cette thèse : Anne Richier, Lola Bonnabelle, Cyrille Le Forestier, Yves Le Bechennec, Roger Martinez, Fotis Infanditis, Jean-Yves Langlois, Arnaud Lefèbre, Frédéric Adam, les conservateurs du Musée de Bibracte et du Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse, Julien Flack et Loïc Daverat.

Mon amitié et ma gratitude vont à Blanche Barthélémy de Saizieu et Marine Degli pour leur patient travail de relecture de ce manuscrit.

Je tiens à remercier le Pr. F. Villeneuve, qui, par son regard franc et sans compromission sur mon engagement lors de mes recherches précédentes, m'a permis de trouver ma route.

Merci enfin à tous ceux qui ont fait de ces quatre années de thèse une aventure agréable : mes collègues de l'Université Paris 10, mes amis et les membres de ma famille.



Manipulations *post-mortem* du corps humain

IMPLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES ET ANTHROPOLOGIQUES

La mort d'autrui est une épreuve que les communautés humaines ont dû apprendre à surmonter dès les premiers temps de l'Humanité. Ce travail est une exploration des différentes réponses proposées par l'homme face au problème de la perte de l'autre à travers les gestes effectués sur le corps mort, depuis les soins thanatopraxiques jusqu'aux funérailles en plusieurs temps ou la création de reliques.

La manipulation *post-mortem* des corps fournit régulièrement à l'archéologue des "dépôts secondaires" ou des dépôts primaires ayant subi des manipulations anthropiques *post-dépositionnelles*. Ces dépôts impliquent une gestion complexe et planifiée du processus funéraire et, en général, des gestes / pratiques / cérémonies en plusieurs épisodes.

Cette thèse propose un éclaircissement des concepts et de la nomenclature liés à ces dépôts spécifiques. Une analyse transchronologique et transculturelle d'études de cas archéologiques et ethnologiques nous permet d'éclairer ces phénomènes mortuaires complexes dans leur dimension anthropologique.



Sidestone Press

ISBN: 978-90-8890-543-8



9 789088 905438 >